3 1761 05959875 5

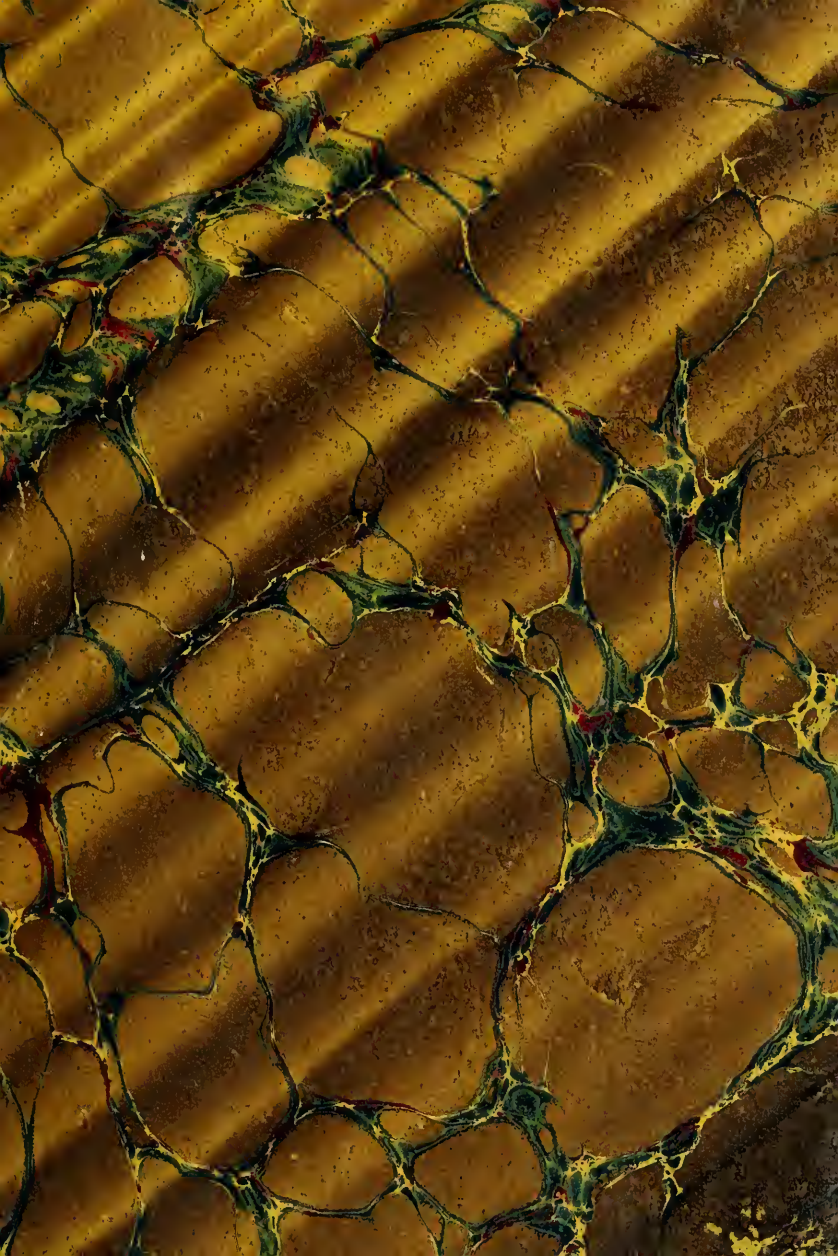

NOS ORIGINES

LA GAULE

AVANT LES GAULOIS

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie

4, RUE GARNIER, 4.

NOS ORIGINES

LA GAULE

AVANT LES GAULOIS

D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES TEXTES

PAR

M. ALEXANDRE BERTRAND

MEMBRE DE L'INSTITUT

SECONDE ÉDITION ENTIÈREMENT REMANIÉE

Avec notes-annexes de MM. R. Collignon, Ernest Hamy, M. Berthelot, Ed. Piette et Salomon Reinach

ACCOMPAGNÉE DE 195 FIGURES OU PLANCHES ET DE QUATRE CARTES

140437
18/10/16

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1891

A LA MÉMOIRE DE MON CONFRÈRE ET AMI

CHARLES THUROT

MODÈLE DE CONSCIENCE ET DE SINCÉRITÉ SCIENTIFIQUES

ET

A MES ÉLÈVES

PRÉFACE

La première édition de ce livre avait pour toute préface l'avant-propos suivant :

« Ces leçons n'étaient pas destinées à l'impression. Notre intention première était de les remanier complètement. Le *Cours des Antiquités nationales* que nous avons inauguré au Louvre a été, en effet, pour ainsi dire improvisé. Nous sentons tout ce qui lui manque. L'autorisation d'organiser l'*École du Louvre* était accordée par le Ministère le 15 octobre 1882. Les leçons devaient commencer le 1er décembre. Nous n'avions le loisir de faire aucune nouvelle recherche. Nous avons dû nous contenter de mettre en ordre des notes accumulées depuis quinze ans en vue du classement méthodique des objets du Musée des antiquités nationales. L'extrême bienveillance de nos auditeurs qui, à plusieurs reprises, ont exprimé le désir de voir nos leçons publiées, a triomphé de nos scrupules. Toutefois nous ne donnons que la première partie du cours, qui d'ailleurs forme un tout : *La Gaule avant les Gaulois*. Le cours de cette année (1883-1884) portera plus particulièrement sur la période suivante. Le titre accepté par le Conseil des professeurs est : *Les Celtes et les Gaulois d'après les monuments et les textes*. L'ensemble de ces leçons formera une seconde partie.

« La précipitation avec laquelle cette publication a été faite nous autorise à réclamer l'indulgence des lecteurs pour tout ce qui touche à la forme. Nos leçons sont publiées telles qu'elles ont été parlées, sans aucun changement. Il aurait fallu trop de remaniements. Quant au fond des idées, nous n'avions rien à y changer pour le moment. »

Nous nous sommes efforcé, dans cette seconde édition, de combler les lacunes et d'effacer les négligences de la première. Plusieurs chapitres ont été entièrement remaniés, le nombre des bois plus que doublé ; quatre cartes rendent plus sensibles aux yeux du lecteur les conclusions tirées des documents archéologiques. Deux chapitres nouveaux : « Les Ligures et les Ibères » ont été ajoutés. Ces populations ont précédé les Celtes en Gaule. Une place leur était due dans une étude sur la Gaule avant les Gaulois.

Nous sentons, toujours, ce qui manque à cet essai de généralisation. Le tableau que nous faisons de l'état de la Gaule avant l'invasion des Celtes est une ébauche. Notre seule ambition est de montrer à nos risques et périls quel usage les historiens peuvent et doivent faire des renseignements d'un nouveau genre mis à leur disposition par les archéologues et les anthropologistes. Nous ne prétendons pas, nos élèves le savent, élever un monument définitif. Notre unique but est de faire réfléchir le lecteur bienveillant, de soulever des problèmes nouveaux, de provoquer des vocations. Que d'autres fassent mieux que nous. Nous nous en réjouirons. Il faut que quelqu'un ait le courage de commencer.

Sur la demande de nos auditeurs, nous donnons à la

suite de cette préface la liste des ouvrages français et étrangers, traduits ou non, de nature à permettre à ceux que ces études intéressent de contrôler nos résultats, de compléter nos recherches.

Nous nous sommes fait un devoir de citer en note le nom des archéologues auxquels nous avons fait des emprunts (et ces emprunts sont nombreux), mais nous devons signaler plus particulièrement, comme nous ayant été d'un principal secours, MM. de Quatrefages, Hamy et Arcelin pour le quaternaire; Lartet, Christy et Piette pour les cavernes; MM. René Galles, Paul du Châtellier, Dr Closmadeuc, J. Fergusson, pour l'ère néolithique et l'époque des mégalithes; E. Desor, Dr Gross et Robert Munro pour les antiquités lacustres; M. d'Arbois de Jubainville pour tout ce qui a rapport aux populations historiques. MM. Édouard Piette, Dr Hamy, M. Berthelot, Salomon Reinach et Dr Collignon ont bien voulu nous prêter le concours de leurs connaissances spéciales, comme plusieurs notes-annexes en font foi. Ces notes ajoutent à notre œuvre un intérêt dont nous sentons tout le prix. Nous remercions leurs auteurs de ce témoignage de sympathie auquel nous avons été particulièrement sensible.

Château de Saint-Germain, le 1er juin 1891.

ALEXANDRE BERTRAND.

NOTA. La carte n° 1, p. 61, n'ayant pas donné de résultat satisfaisant à petite échelle, a été supprimée.

BIBLIOGRAPHIE

DE

LA GAULE AVANT LES GAULOIS

OUVRAGES CITÉS ET RECOMMANDÉS COMME COMPLÉMENT D'ÉTUDES [1]

Ouvrages français ou traduits en français.

Arbois de Jubainville (H. d'). *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édit., t. I. Paris, 1889.

Anonyme. *Description de toutes les nations de l'empire de Russie*. Saint-Pétersbourg, 1776 (très rare).

Arcelin (A.). *L'homme tertiaire*. Paris, 1889. — *La taille du silex* (tirage à part du Congrès international des catholiques, 1888).

Bataillard. *Les Bohémiens* (recueil de brochures publiées de 1849 à 1884). — Chez Franck et Ernest Leroux.

* **Berthelot** (Sabin). *Histoire naturelle des îles Canaries*. Paris, 1836-1850.

Bertrand (Alexandre). *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., 1889.

Bezier (P.). *Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine*. Rennes, 1883.

Bonstetten (A. de). *Essai sur les dolmens*. Genève, 1865.

Boucher de Perthes. *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 3 vol. in-8°. Paris, 1847, 1857, 1864.

Boule (M.). *Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme* (extrait de la *Revue d'anthropologie*). Paris, 1889.

Cartailhac (E.). *La France préhistorique*. Paris, 1889.

Castelfranco (P.). *Les villages lacustres et palustres*, 1881. (Extrait de la *Revue d'anthropologie*.)

1. Cette liste a été réclamée par nos élèves. Elle formerait, en dehors des grands périodiques très chers et difficiles à se procurer complets, un excellent fond de bibliothèque archéologique à l'usage des commençants. Ces ouvrages se trouvent tous, sauf ceux marqués d'un *, à la Bibliothèque du Musée des Antiquités nationales.

Chaplain-Duparc. *Voy.* Lartet (Louis).

Châtellier (Paul du). *Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*. Paris, 1889.

Chenelière (G. de la). *Inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc, 1883.

Closmadeuc (Dr G. de). *Sculptures lapidaires des dolmens dans le Morbihan*. Vannes, 1873. — *La question des dolmens et des coffres de pierre*. Vannes, 1890. (Extraits du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*.)

Cussé (D. de), *Recueil de signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan*. Vannes, 1866.

Damour (A.) et **Fischer** (H.). *Distribution géographique des haches en jade, néphrite et jadéite*, 1878. (Extrait de la *Revue archéologique*, t. XXXVI, p. 12.)

Desnoyers (Jules). *Recherches géologiques et historiques sur les cavernes et particulièrement sur les cavernes à ossements*. (Extrait du *Dictionnaire d'histoire naturelle*.)

Desor (E.). *Les palafittes du lac de Neuchâtel*, in-8°. Paris, 1865. — *Le bel âge du bronze en Suisse*, in-fol. Neuchâtel, 1873 (rare).

* **Dubois de Montpéreux**. *Voyage autour du Caucase*, 6 vol. avec atl., Paris, 1829 (rare et cher).

Dupont (Ed.). *Les temps préhistoriques en Belgique*, 2e édit. Bruxelles, 1872.

Evans (J.). *Les âges de la pierre*, trad. Barbier. Paris, 1878. — *Les âges du bronze*, trad. Battier. Paris, 1882.

Fergusson (J.). *Les monuments mégalithiques de tous les pays*, trad. Hamard. Paris, 1878.

Fournet (J.). *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation*. Lyon, 1868.

Frossart (Le pasteur). *Restes de l'industrie humaine trouvés dans la grotte d'Aurensan*. Bagnères-de-Bigorre, 1876.

Galles (Intendant René). *Rapports sur diverses fouilles exécutées au nom de la Société polymathique du Morbihan*. (Extrait des Bulletins de la Société, 1864-1870.)

Gross (Dr E.). *Résultats des recherches exécutées dans les lacs de la Suisse occidentale depuis l'année 1868*. Zurich, 1876 (tirage à part des *Mém. de la Société des Antiq. de Zurich*. t. XIX, cah. 3). — *Les Proto-Helvètes*. Paris, 1888.

Hampel (Joseph). *Compte rendu du Congrès international de Buda-Pest*, t. II, 2e partie, 1886 avec 137 planches illustrées de 1,300 figures.

Hamy (Dr E.). *Précis de paléontologie humaine*. Paris, 1870. (*Voir* de Quatrefages.)

Huxley (Th. H.). *De la place de l'homme dans la nature*, trad. E. Dally. Paris, 1868.

* **Lamarck**. *Philosophie zoologique*, 2 vol., 1809.

Lartet (Édouard). *Produits de l'industrie et de l'art des premiers humains*. (Extrait de la *Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 233.)

Lartet (Louis) et **Chaplain-Duparc**. *Sur une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de lion et d'ours*. (Extrait des *Matériaux*, 1878, p. 102-167.)

Lubbock (J.). *L'homme avant l'histoire*, trad. Barbier, 2e éd. Paris, 1883.

Lyell (Sir Charles). *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, trad. Chaper. Paris, 1864.

Madsen (A.-P.) *Antiquités préhistoriques du Danemark*; t. I, *Age de la pierre*; t. II, *Age du bronze*. Copenhague, 1873.

Montelius (Oscar). *La Suède préhistorique*, trad. Kramer. Stockholm, Paris et Leipzig, 1874.

Morlot (A.). *Études géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse*. (Extrait des *Actes de la Société vaudoise des sciences naturelles*, vol. VI.)

Mortillet (G.-A. de). *Le préhistorique*[1], 2e éd. Paris, 1885.

Nadaillac (Marquis de). *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*, 2 vol. in-8o. Paris, 1881. — *Mœurs et monuments des peuples préhistoriques*. Paris, 1888.

Nilsson (Swen). *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, 1re partie, *L'âge de la pierre*, traduit du suédois. Paris, 1868.

Perrot (G.). *Les Italiotes dans la plaine du Pô* (d'après M. Helbig), *Journal des Savants*, 1880, pp. 435, 476, 530.

Petitot (Le R. P.). *Monographie des Esquimaux*. Paris, 1876.

Piétrement (C.-A.). *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*. Paris, 1883.

Piette (Édouard). *L'art pendant l'âge du renne et pendant l'époque de transition qui l'a suivi*. Album avec texte. (Sous presse.)

Pictet (A.). *Les origines européennes ou les Aryas primitifs*, essai de paléontologie linguistique, 2 vol. gr. in-8o. Paris, 1859-1863.

* **Potocki** (Jean). *Voyages dans les steppes d'Astrakan et du Caucase*, 2 vol. in-8o. Paris, 1829.

1. Avec toutes réserves concernant les théories de l'auteur.

Prichard (T.-C.). *Histoire naturelle de l'homme*, trad. Roulin, 2 vol. in-8°. Paris, 1843.

Quatrefages (A. de). *L'espèce humaine*. Paris, 1877. — *Histoire générale des races humaines*. Paris, 1887.

Quatrefages et **Hamy**. *Crania Ethnica*, 2 vol. Paris, 1882.

Reinach (Salomon). *Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, t. I. *Époque des alluvions et des cavernes*, 136 grav. dans le texte. Paris, 1889.

Remy (Dr). *Étude sur une caverne contenant des ossements humains et des armes de silex, découverte à Mizy*. Paris, 1861.

Rossignol. *Les métaux dans l'antiquité*. Paris, 1863.

Rougemont (F. de). *L'âge du bronze ou les Sémites en Occident*. Paris, 1866.

Rougé (Emm. de). *Mémoires sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le* XIVe *siècle avant notre ère* (tirage à part de la *Revue archéologique*, t. XV, 1867).

Sanson (André). *Traité de zootechnie*, 3 vol. Paris, 1811.

Saporta (Gaston de). *Un essai de synthèse paléolithique* (extrait de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1882).

Siret (Henri et Louis). *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*. Bruxelles, 1888 (extrait de la *Revue des Questions historiques*).

Topinard (P.). *Éléments d'anthropologie générale*. Paris, 1885.

Troyon (F.). *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, 1864.

Tylor (Edouard). *La civilisation primitive*, trad. Pauline Brunet, 2 vol. Paris, 1876.

Verneau (Dr). *Cinq années de séjour aux îles Canaries*. Paris, 1891.

Wurmbrand (Le comte). *Sur les palafittes de la Haute-Autriche* (extrait du *Congrès international d'archéologie préhistorique*, session de Buda-Pest, 1876.)

Ouvrages étrangers non encore traduits [1].

Müllenhoff (Karl). *Deutsche Alterthumskunde*, 2 vol. Berlin, 1871, 1887.

Munro (Robert). *The Lake-Dwellings of Europa*, 1 vol. très richement illustré. Londres, 1890.

1. Nous n'indiquons que les ouvrages indispensables.

Ranke (Joh.). *Der Mensch*, 2 vol. Leipzig, 1887.

Rossi (Michel de). *Rapporto sugli studi e sulle scoperte paleoetnologiche nel bacino della campagna romana* (extrait des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, t. XXXIX, 1867). Analysé par Rhôné, *Revue archéologique*, 1867, II, p. 48.

Schrader (O.). *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd. Iéna, 1890.

ERRATA

Page 54, ligne 3, *au lieu de* : fig. 13, *lisez* : fig. 14.
— — — 11, *au lieu de* : fig. 14, *lisez* : fig. 15.
— 60, — — *effacer les mots* : voir notre carte n° 1.
— 64, — 29, *au lieu de* : d'après Gaudry, *lisez* : d'après Zittel.
— 66, — 2, *effacer* : le loup; l. 3, *effacer* : le renne; l. 4, *effacer* : le daim.
— 79, — 3, *après* âge du renne, *ajouter* : V. l'Annexe A.
— 82, — 8, *au lieu* : podiomites, *lisez* : podionomites.
— 89, note 2, *au lieu de* : nos *Antiquités*, *lisez* : notre *Archéologie celtique et gauloise*.
— 91, fig. 62, *au lieu de* : mammouth, *lisez* : renne.
— 116, note 5, *ajoutez* : V. l'Annexe B.

COURS D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

LEÇON D'OUVERTURE

FAITE LE 8 DÉCEMBRE 1882

A L'ÉCOLE DU LOUVRE

Le cours dont la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu nous charger près *l'École du Louvre*, sur la proposition de notre excellent directeur, M. Louis de Ronchaud, est une innovation. Aucun établissement d'instruction publique, en France du moins, n'avait été doté, jusqu'ici, d'un cours d'*Archéologie nationale*.

Le cours d'archéologie près le *Cabinet des médailles et antiques*, créé pour Millin en 1806, était et est resté un cours d'*Archéologie grecque et romaine*. Le cours du *Collège de France*, créé pour Champollion en 1831 était un cours d'*Archéologie égyptienne*, caractère qu'il a perdu un moment seulement et qu'il a repris avec de Rougé et M. Maspero (1). Le cours de la Sorbonne, si bien placé entre les mains de mon confrère et ami, M. Georges Perrot, est un cours d'*Archéologie générale*. On y étudie l'histoire de l'art. — Le cours d'Archéologie professé depuis 1847 à l'*École des Chartes*, avec tant d'éclat, par le regretté Jules Quicherat était, avant tout, et est resté un cours d'*Archéologie monumentale*.

1. M. Révillout vous a dit que Champollion avait d'abord professé *cinq ans* au Louvre, comme nous allons le faire.

Appliquer les documents archéologiques à l'histoire nationale, faire de l'archéologue un auxiliaire de l'historien, est une idée qui aurait probablement provoqué un léger sourire sur les lèvres de nos pères.

L'archéologie ainsi comprise est, en effet, une science nouvelle, une science en voie de formation. Cette jeune science, ou pour mieux dire cette branche nouvelle de la science a fait, il est vrai, depuis vingt-cinq ans, d'immenses progrès. *L'Archéologie historique*, je dis historique à dessein, n'a pas aujourd'hui seulement de nombreux adeptes, elle a ses musées et ses publications : elle va avoir son enseignement.

Nous sommes loin de l'époque où les archéologues, les *antiquaires*, comme on disait, obéissaient exclusivement à des préoccupations d'art et de curiosité. L'archéologie, pour vous comme pour moi, messieurs, sera un complément, un accroissement de l'histoire. Tel est l'esprit qui doit présider au développement de notre enseignement.

Le cours portera, cette année, sur les époques les plus reculées de notre histoire. Nous aborderons l'étude de la Gaule au moment même où la présence de l'homme dans nos contrées est signalée par des indices certains, bien avant qu'aucun historien ait prononcé le nom de notre pays. Nous appliquerons à la connaissance de ces époques lointaines les données archéologiques et paléontologiques recueillies jusqu'à ce jour. Nous gagnerons ainsi, peu à peu, les temps éclairés de la lumière de l'histoire, pour lesquels l'*Archéologie* nous sera encore du plus grand secours. Nous nous arrêterons au début de l'ère dite *Mérovingienne*. Notre limite extrême, vers les temps modernes, sera la mort de Clovis (1).

Durant cette longue étape, dont le point de départ est, d'après les estimations les plus modérées, à plusieurs dizaines de milliers d'années derrière nous, nous rencontrerons bien peu de monuments d'art. Nous aurons d'abord à traverser les âges ténébreux qui précèdent l'introduction des métaux en Gaule; ces âges durant lesquels notre pays aurait offert aux voyageurs le spectacle de populations analogues aux tribus indigènes de la Terre de Feu ou de l'Australie; ces âges où le mammouth, le grand ours des

1. 511 ap. J.-C.

cavernes, le renne erraient encore dans nos plaines et dans nos forêts. Après une époque de transition, probablement très longue, caractérisée par l'érection des monuments mégalithiques et l'apparition des métaux, commence l'ère celtique et gauloise. La Gaule est déjà une nation, mais une nation étrangère aux raffinements des arts et de la grande industrie. Tout ce qui s'élève au-dessus d'un certain niveau présente, à cette époque, le caractère d'importation étrangère.

A cette longue période, jusqu'à l'entrée des Romains en Gaule, ne se rattache aucun ensemble de monuments dans le sens étroit du mot, sauf les monuments funéraires mégalithiques, quelques vestiges de stations lacustres et un certain nombre de murs d'oppida gaulois.

L'époque romaine, sous ce rapport, est un peu plus féconde et nous offrira plus de ressources; mais l'art gallo-romain est un art de décadence et d'imitation sur lequel nous n'aurons pas à insister. Notre attention se portera de préférence sur tout ce qui nous sera un témoignage de la transformation sociale et économique opérée par la conquête romaine.

L'étude des bijoux mérovingiens nous mettra, un moment, en présence d'une influence orientale très sensible, mais passagère et sans action notable sur le caractère définitif de l'art national.

Ces échappées sur l'histoire de l'art fourniraient difficilement matière à un cours méthodique en vingt-cinq leçons. Où sera donc l'intérêt de ce cours, d'où les considérations, qui font l'intérêt principal des cours d'archéologie, seront forcément bannies? L'intérêt de ce cours, tel que je le comprends, sera la reconstitution de notre histoire nationale, industrie, mœurs, usages, relations extérieures, pour les temps sur lesquels les documents écrits sont absolument muets; pour les temps plus rapprochés de nous, la révélation d'une foule de détails concernant la vie publique et privée de toutes les classes de la population, même les plus infimes; détails dont l'histoire proprement dite s'est, de tout temps, médiocrement souciée, dont notre siècle, au contraire, est particulièrement avide.

Vous êtes-vous jamais posé cette question bien simple? A quelle époque remontent les récits authentiques les plus anciens, tracés, originairement, par des mains contemporaines des événe-

ments, concernant les contrées qui sont aujourd'hui la France? Vous ne trouveriez rien, absolument rien antérieurement aux Commentaires de César.

Polybe ne connaît, sous le nom de Gaule ou plutôt de Celtique, que la Cisalpine, les deux versants des Alpes et les côtes de la Méditerranée. Les contemporains de Cicéron n'en savaient pas davantage : « *Où est situé le pays des Nerviens*, écrit Marcus Tullius « à son frère Quintus, *je n'en sais absolument rien* » (1), et dans le *De Provinciis consularibus* : « Ces contrées *qu'aucun récit, aucun* « *livre n'avaient fait connaître, dont tout le monde ignorait le nom*, « notre général, nos légions les ont traversées. Nous n'occupions « qu'un sentier dans la Gaule, le reste était au pouvoir de nations « ennemies ou inconnues, féroces et belliqueuses... César a poussé « jusque-là les limites de notre empire (2). »

Avant César, les Romains et les Grecs avaient connu des Celtes et des Gaulois guerroyant à l'étranger, ils ne connaissaient pas la Gaule. Ces Gaulois, avant les guerres puniques, étaient encore pour eux « *des hommes nouveaux, des guerriers aux armes incon-* « *nues, des aventuriers* venus des extrémités les plus septen- « trionales de la terre (3) ».

Et après César, sommes-nous beaucoup plus riches en monuments écrits? Laissons de côté Strabon, qui copie César ou Posidonius, et les géographes comme Ptolémée, qui nous ont transmis de simples nomenclatures de peuples et de villes; qui pouvons-nous citer? Ammien Marcellin, qui a fait campagne en Gaule, mais dont quelques pages seulement concernent nos ancêtres. En réalité la lacune est presque complète entre César et Grégoire de Tours (4). Grégoire de Tours est véritablement notre premier historien.

C'est à cette pénurie de renseignements qu'il nous faut suppléer.

1. Épitres, 161.

2. De Prov. consul., c. XIII.

3. Tite-Live (V. 17). Le philosophe Posidonius passe, il est vrai, pour avoir fait un voyage en Gaule cent ans environ avant notre ère. En réalité il n'avait pas dépassé la région des Alpes et ne connaissait le reste de la Gaule, *la Celtique de César*, que par ouï-dire, — par les récits recueillis à Marseille ou en Narbonnaise. — D'ailleurs un très petit nombre de fragments de ce voyage sont parvenus jusqu'à nous.

4. Né l'an 544 ap. J.-C.

Je ne crains pas de le dire, sous beaucoup de rapports, nous le pouvons. Permettez-moi de vous exposer, en manière de préface, les résultats qui, dès maintenant, semblent acquis, d'énumérer les questions que nous aurons à traiter avec vous.

Quand l'homme a-t-il fait son apparition en Gaule? « Aussi loin « qu'on puisse remonter dans l'histoire (écrivait Amédée Thierry, « il n'y a pas vingt-cinq ans) on trouve la race des Galls occupant « le territoire continental compris entre le Rhin, les Alpes, la « Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. » Cette date supérieure, pour l'auteur de l'*Histoire des Gaulois*, est le XVe ou XVIe siècle avant notre ère. Voilà où l'on en était en 1860. La science démontre, aujourd'hui, que la Gaule était habitée longtemps, bien longtemps avant l'arrivée des Galls ou des Celtes, de beaucoup plus récents que ne le croyait Amédée Thierry.

L'homme vivait en Gaule dès l'époque quaternaire. Nous vous dirons ce qu'il faut entendre par ces mots : époque quaternaire, époque des glaciers, qui ont besoin d'être expliqués. Nous vous montrerons au milieu de quelle faune, de quelle flore, sous quel climat vivaient nos premiers pères. Nous vous rappellerons la lutte de Boucher de Perthes pour le triomphe de cette vérité aujourd'hui reconnue.

L'existence de l'homme en Gaule remonte-t-elle encore plus haut? L'abbé Bourgeois l'a soutenu jusqu'à sa mort. M. de Quatrefages a prêté à cette opinion l'autorité de son nom. Nous nous ferons le rapporteur des faits allégués. Nous avons nous-même fait exécuter des fouilles à Thenay, d'accord avec l'abbé Bourgeois. Nous avons remué dans ces fouilles plus de cinq mille silex. Une partie de ces silex a été déposée au Musée de Saint-Germain. Nous vous établirons juges du problème. Je ne crains pas de vous dire que dès maintenant, pour ma part, je ne crois pas à l'existence de l'homme tertiaire.

L'homme de l'époque des alluvions et des glaciers n'a point disparu, en Gaule, avec la période que caractérisent ces phénomènes. Nous le retrouvons à l'époque dite *récente* après l'apaisement de ces grands mouvements diluviens, vivant une partie de l'année dans les cavernes. Nous interrogerons ces premiers refuges de l'homme contre le froid et le soleil. Le renne jouait un grand rôle dans leur existence. Nous rapprocherons ces mœurs primitives de celles des

Lapons et des Esquimaux, pour lesquels le renne est également une providence. Vous serez peut-être étonnés d'apprendre que quelques-unes de ces tribus avaient le goût des arts. Leurs artistes gravaient et sculptaient sur bois et sur ivoire fort habilement. Nous mettrons sous vos yeux des spécimens de leur industrie.

Mais sortons des cavernes.

Une ère nouvelle commence pour la Gaule avec les monuments mégalithiques, les dolmens, cromlechs et allées couvertes, les stations lacustres, les instruments en pierre polie (1), l'introduction dans le pays des animaux domestiques. Il y a là dans les mœurs une révolution des plus importantes, un premier essai très remarquable d'organisation sociale, digne de toute votre attention. L'exploration scientifique des dolmens et allées couvertes, qui sont des tombeaux, tombeaux parfois très riches, l'exploration des cités lacustres, où la couche de sable dite : *couche archéologique* a conservé, au fond des lacs, jusqu'à des étoffes de l'époque, nous mettra en rapport intime avec les représentants de cette première et grossière, mais pourtant puissante civilisation.

Des cartes archéologiques et des statistiques nombreuses donneront pour ainsi dire un corps aux déductions que nous aurons à tirer des faits.

Il n'y a eu nulle part dans le monde de grande civilisation, avant la connaissance et la mise en œuvre des métaux. Comment les métaux ont-ils été introduits en Gaule? La métallurgie n'a point pris naissance dans nos contrées ; elle est d'origine orientale. L'étude des textes, l'examen des documents archéologiques le prouvent. Nous dirons un mot des corporations religieuses de l'Asie Mineure et du Caucase, qui ont eu longtemps le dépôt des secrets métallurgiques : les Telchines, les Curètes, les Cabires et les Chalybes. Nous suivrons à la piste des découvertes d'antiquités, les grandes voies de migrations et de commerce par lesquelles les métaux pénétraient en Occident. Nous étudierons d'une manière particulière la voie du Dniéper et la voie du Danube. Nous essaierons de déterminer l'époque à laquelle a com-

1. Les instruments en pierre de la période précédente étaient taillés à éclats et non polis.

mencé ce commerce. Nous constaterons que le bronze et même le fer apparaissent déjà sous les dolmens.

Le bronze, et surtout les armes de bronze, ont généralement précédé en Europe des armes de fer. Nous expliquerons quel sens il convient de donner à cette expression *âge du bronze.*

Les populations d'ordre très divers qui occupèrent la Gaule pendant si longtemps avant l'introduction des métaux sont restées innommées. Avec les métaux se montrent à nous les races historiques, Ligures, Ibères, Celtes, que les Phéniciens et les Grecs ont rencontrées sur nos côtes. Nous rechercherons quels sont les monuments et antiquités qui peuvent leur appartenir, quelles sont les parties du pays que chacun de ces groupes a sûrement occupées. Des cartes ethnologiques exposeront à vos yeux les hypothèses auxquelles l'étude combinée des faits archéologiques et des noms de lieu nous a conduit. La concordance des résultats obtenus par les archéologues et par M. Longnon (1), qui a fait de l'étude des noms de lieu son étude de prédilection, donne à ces hypothèses un haut degré de probabilité.

A quelle époque devons-nous faire remonter l'usage de l'épée de fer en Gaule? Nous n'en sommes pas encore à fixer des dates précises. Nous sommes seulement en mesure d'affirmer que quand les Galates ou Gaulois ont pénétré en Gaule, ils étaient déjà armés de l'épée de fer, la grande épée de fer dont parle Polybe. Les Gaulois, tels que l'exploration de leurs tombeaux nous les montrent, constituaient un groupe de tribus presque exclusivement guerrières. J'espère vous prouver qu'ils étaient distincts des Celtes, mais dans la mesure où l'indique Plutarque Γαλάται τοῦ κελτικοῦ γένους, *les Galates de race celtique*, qu'ils avaient tout d'abord occupé les deux rives du Rhin et que, dans le principe, ils s'étendaient en Germanie sur les contrées qui s'appellent, aujourd'hui, le pays de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, la Hesse et une partie de la Bohême. Nous les trouvons, également à cette époque très reculée, dans les Noriques où a été découvert un de leurs plus remarquables cimetières, le cimetière de Hallstadt

1. M. Longnon, membre de l'Institut, fait à l'École des Hautes-Études un cours sur les noms de lieu, appelé à rendre de grands services à la science.

près Salzburg (1). Nous étudierons ce cimetière, qui est incontestablement gaulois.

L'étude des cimetières gaulois très nombreux, tant dans les contrées germaniques qu'en Suisse, en Bourgogne, dans les Vosges, le Jura, la Champagne, les Ardennes et une partie de la Belgique, nous sera d'un grand secours. Nous retirerons de l'examen du mobilier funéraire de précieux renseignements sur l'armement et le costume guerrier, épée, bouclier, lance et casque; sur les insignes militaires, couronnes d'or, torques, bracelets, poignards, sur le char de parade et le char de bataille.

Des vases grecs et étrusques, trophées de victoire renfermés dans ces tombes, sont un souvenir des expéditions de nos pères à l'étranger. Ces vases appartiennent à des séries datées. Ils sont donc particulièrement précieux pour nous. Nous les mettrons sous vos yeux. Les cimetières gaulois se divisent en deux grandes classes : les *tumulus* d'un côté, les cimetières à inhumation sans tumulus de l'autre. Ce dernier groupe se rattache principalement aux populations de la Belgique de César. Nous aurons donc à distinguer, avec l'auteur des *Commentaires*, les *Gaulois* des *Belges*. Nous insisterons sur les différences qui existent entre le mobilier funéraire des Gaulois et le mobilier funéraire des Belges.

Les Gaulois et les Belges etaient des conquérants. Que devinrent après la conquête les populations primitives? Une partie semble avoir été refoulée dans les contrées montagneuses du centre, ou, à l'ouest, dans les Armoriques; le reste réduit à l'état de servage. Un fait paraît certain. Au temps de César tout souvenir de la conquête était complètement effacé. La distinction des classes, fruit de cette conquête, en portait seule témoignage. L'origine du fait était inconnue. Faut-il s'en étonner? Le souvenir de la conquête franque n'était-il pas déjà complètement effacé parmi les gallo-romains, au XIIe siècle de notre ère? Nous aurons à comparer les deux époques (2).

Nous voici, après une longue pérégrination, à travers les temps

1. Autriche.

2. Lorsque le mélange des différentes races d'homme que les invasions avaient mis en présence sur le sol de la Gaule fut accompli et eut formé de nouveaux peuples et des idiomes nouveaux, lorsqu'il y eut un royaume de

où l'archéologie, à peu près seule, nous a servi de guide, arrivés au moment où nous pouvons faire appel au témoignage de l'histoire. Nous nous efforcerons, avec le secours des documents archéologiques et des textes, de tracer un tableau général de la Gaule au début de la conquête romaine. Nous montrerons la population divisée en trois grands groupes, *Aquitains*, *Celtes* et *Belges*, chaque groupe en diverses *nations*, les nations en classes; *equites*, *druides*, *plebs*. Nous rechercherons l'origine de ces classes et de leurs prérogatives. Nous demanderons, aux traditions irlandaises, les renseignements qui nous manquent au sujet du druidisme.

Les Gaulois exerçaient, à cette epoque, plusieurs industries. Ils exploitaient des mines de fer et d'étain, ils étamaient. Ils étaient habiles émailleurs. L'or recueilli dans les rivières leur servait à fabriquer des bijoux. Leurs potiers ne manquaient pas de goût. Nous poursuivrons, avec soin, les traces de ces diverses industries. Le système défensif de ces populations, l'étude de leurs *oppida* nous arrêtera quelque temps. Le monnayage gaulois attirera aussi notre attention.

A l'époque gauloise succède l'*époque romaine*. Nous dirons peu de choses des campagnes de César, sujet aujourd'hui à peu près épuisé. Nous insisterons, toutefois, sur l'identification certaine à nos yeux d'*Alesia* et d'Alise Sainte-Reine, de *Bibracte* et du mont *Beuvray*. L'examen des fouilles faites à Alise, en partie sous notre surveillance (1), nous fournira l'occasion de parler du *pilum romain*, du *javelot à amentum* et des balistes si heureusement reconstitués par notre regretté collègue et ami le général de Reffye (2). Mais ce que nous étudierons surtout, à l'époque romaine, c'est la politique des Romains en Gaule, politique économique,

France et une nation française, quelle idée cette nation se fit-elle d'abord de son origine ? Si l'on se place au XIIe siècle et qu'on interroge la littérature de cette époque, on verra que toute tradition de la diversité des éléments nationaux, de la distinction primitive des conquérants et des vaincus, des Francs et des Gallo-Romains avait disparu. (Augustin Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, p. 312.)

1. Le plan des fouilles avait été donné par le général Creuly, notre collègue à la commission de la topographie des Gaules.

2. Le général de Reffye était membre de la commission d'organisation du Musée de Saint-Germain.

sociale et religieuse. Nous assisterons à l'établissement du grand réseau des *voies romaines*, jalonnées de ces admirables *bornes milliaires* dont M. Antoine Héron de Villefosse a dressé la carte pour la commission de géographie historique (1). Nous verrons les grands centres de population se modifier et les habitants des plus célèbres oppida, *Gergovia* et *Bibracte*, descendre dans la plaine et se renfermer sous l'œil de l'administration romaine dans de véritables villes, Augustonemetum et Augustodunum. Certaines eaux thermales, Luxeuil, Vichy, Bourbonne-les-Bains, déjà connues des Gaulois, prennent alors une importance considérable. Des théâtres ou cirques et des établissements de bains s'élèvent au milieu même des campagnes, comme à Sanxay (2), dans l'intérêt des populations rurales. La Gaule se couvre de riches villas. Nous vous en donnerons la liste.

L'étude des inscriptions nous initiera à certains détails de l'organisation des municipes gaulois, et nous permettra de déterminer plus exactement l'emplacement des légions gardiennes des frontières, tandis que les milices civiles suffisaient à maintenir l'ordre dans l'intérieur. Nous ne négligerons pas les questions d'impôt sur lesquelles les inscriptions nous fournissent également de précieux renseignements. Une leçon sera consacrée à l'étude de l'art en Gaule sous les Romains, architecture, céramique, statuaire. Nous aurons, à cet égard, peu de choses nouvelles à vous apprendre. Ces sujets ont été traités par d'habiles antiquaires. Il n'y a plus qu'à glaner après eux.

L'exploration des cimetières romains à inhumation et à incinération, l'examen des stèles funéraires militaires, civiles et religieuses, le relevé des temples ou sacella gaulois, fort distincts des temples romains ou grecs de la Narbonnaise, nous retiendra plus longtemps. Nous insisterons, surtout, sur la politique religieuse des Romains, si sagement inaugurée par l'empereur Auguste. Nous nous efforcerons de faire comprendre comment, par suite de mesures habilement concertées, Rome sut détruire à jamais la puissante organisation des collèges de druides et abo-

1. M. A. Héron de Villefosse est, aujourd'hui, comme M. Longnon, membre de l'Institut.

2. Département de la Vienne.

lir les sacrifices humains, sans blesser le sentiment religieux et les vieilles traditions de la race celtique, qui, vaincue par la supériorité du génie romain, ne fit aucune difficulté d'associer à sa vénération non seulement les grandes divinités du panthéon italien, mais les images des impératrices et des empereurs.

Le IIe siècle après notre ère est l'époque du grand épanouissement du panthéon gaulois. Les divinités gauloises sortent alors du nuage des conceptions poétiques. Elles prennent un corps à l'imitation des divinités romaines. Certaines de ces représentations sont de nature à exciter au plus haut point notre curiosité. Un grand dieu tricéphale se décomposant en *triades* formées tantôt d'un dieu et de deux déesses ou d'une déesse et deux dieux, avec les attributs les plus bizarres : des cornes de cervidé ou de ruminant, un monstre marin à tête de bélier, l'attitude bouddhique des jambes repliées, le torques, paraît dominer le monde des divinités inférieures, auxquelles sont consacrées les montagnes, les rivières, les sources thermales, certaines vallées et jusqu'à des groupes d'arbres, vieux débris peut-être de bois sacrés. A côté de ces puissances localisées se place une divinité *sans nom* représentée par le swastika sanscrit, *la croix gammée*, dont les chrétiens ont fait un de leurs premiers symboles.

Du Ier au IIIe siècle la Gaule est, ainsi, en pleine prospérité. Elle est tranquille; les Gaulois sont heureux et riches. Le commerce fait leur fortune. L'ancienne aristocratie militaire a été remplacée par une sorte de *Tiers-État*, se recrutant parmi les hommes de métiers, les affranchis, les patrons de corporations auxquels Rome avait su fort sagement ménager un accès aux honneurs municipaux et à certains petits sacerdoces. Nous nous étendrons sur le caractère politique et religieux des *Sevirs-Augustaux*.

Comment cette prospérité s'évanouit-elle, peu à peu, pour faire place, au commencement du IVe siècle, à une complète anarchie? Le monde était en transformation. Les bagaudes à l'intérieur, les barbares aux frontières, le christianisme, sous la forme alors de deux frères ennemis (les orthodoxes et les ariens), sapaient le vieil édifice social. Les villes mal défendues sont saccagées. Les temples païens s'écroulent et ne sont remplacés que lentement par les chapelles chrétiennes.

Pendant ce temps les Francs, les Burgondes, les Visigoths

s'installent dans le nord, dans l'est, dans le midi, semant partout la terreur. Leurs cimetières, qui existent, permettent de contrôler le récit des chroniqueurs. La Commission de Géographie historique en a dressé la carte. Nous vous la présenterons.

L'étude des cimetières mérovingiens nous mettra à même de mieux apprécier l'origine et le caractère de la civilisation de ces tribus germaniques. Les bijoux, les ornements recueillis dans les tombeaux révèlent un art absolument distinct de l'art gaulois et de l'art romain. Le point de départ de cet art est incontestablement l'Orient. L'armement du guerrier ou du prince ne se distingue pas moins de l'armement du légionnaire ou du chef gaulois du temps de Vercingétorix. Le tombeau de Childéric avait mis sur la voie. Nous pouvons rétablir aujourd'hui, au complet, l'équipement d'un des officiers de Clovis : épée, scramasax, angon, francisque, bouclier, boucle de ceinture, agrafes pour l'attache du manteau, rien n'y manque. Nous passerons en revue cette série d'armes et de bijoux.

Me trompé-je, messieurs, mais il me semble que ce simple et aride exposé des questions qui s'imposent à nous, malgré sa brièveté, suffit à faire sentir de quel secours l'archéologie peut être et doit être pour l'historien. Les premiers temps de notre histoire, pour qui tient un compte suffisant des découvertes récentes, se présentent à nous sous un aspect nouveau. Permettez-moi d'insister sur ce point. Non seulement l'exploration méthodique des cavernes, des monuments mégalithiques, des cités lacustres, des cimetières gaulois, romains et francs ou mérovingiens, nous fait connaître mille détails de la vie publique et privée de nos ancêtres inconnus jusqu'ici, nous révèle la présence de populations dont, il y a quelques années, nous ne soupçonnions même pas l'existence, mais nous sommes infiniment mieux renseignés sur la marche générale et les origines de la civilisation en Gaule.

Au lieu d'une race unique, les Galls ou Celtes, plus ou moins mélangée de Ligures et d'Ibères, nous apportant d'Orient quinze ou seize cents ans avant notre ère, une organisation sociale toute faite de source aryenne ou iranienne, nous nous trouvons en présence de deux ou trois couches, au moins, de populations primitives antérieures aux immigrations des Aryas en Occident. Au

nombre de ces premiers occupants du sol se trouve la race puissante qui a élevé les dolmens et dont les descendants forment encore très probablement la majorité des populations rurales du centre et de l'ouest de la France. Beaucoup de superstitions, de vieux usages, plus d'une légende populaire appartiennent à cette première aurore de la civilisation indigène. Ces conceptions souvent bizarres, en désaccord avec notre état social actuel, sont restées empreintes dans certains esprits, suivant l'heureuse expression de sir John Lubbock, *comme les fossiles sont empreints dans le roc*. Il n'est pas indifférent d'en connaître l'origine.

On croit généralement et l'on enseigne encore que les germes de la grande civilisation nous ont été apportés par la colonie phocéenne de Marseille. L'archéologie démontre que la Gaule n'a rien dû ou presque rien aux colonies grecques de la Méditerranée en dehors de la monnaie et de l'alphabet. Le progrès nous est venu par la voie du Danube à la suite d'immigrants et de conquérants de *race celtique*, Celtes et Gaulois. Le foyer de lumière a été pour nous non la Grèce ou l'Italie, mais les rives de la mer Noire et dans le lointain la Perse et l'Assyrie.

La doctrine classique fait partir de Gaule, de notre Gaule, les grandes expéditions militaires qui ont conduit les Gaulois à Rome, à Delphes, en Phrygie. Bien plus, les Gaulois du Danube et du Pò seraient des émigrants du centre de la Gaule. Les faits archéologiques déposent contre cette théorie. Ils nous montrent les Gaulois établis d'abord à l'est du Rhin, puis à cheval sur les deux rives quand ils ont commencé à descendre en Italie. Le point de départ des expéditions de Grèce et d'Asie Mineure paraît avoir été les Noriques, la Bavière et le Wurtemberg; peut-être même la Hongrie, la Bohême et la Thuringe. L'ouest de la Gaule y est resté complètement étranger. Les tribus voisines du Rhin et de la Saône y ont seules pris une part secondaire. Le séjour primitif des Belges était la Hesse, le Meklembourg et le Hanovre.

Les révélations de l'archéologie, relativement aux époques romaine et mérovingienne, rentrent plus facilement dans les données historiques généralement acceptées. Les faits nouveaux acquis à la science ont cependant leur importance. Si le cadre des recherches pour ces deux dernières périodes ne s'est pas notablement élargi, comme pour les périodes précédentes, la lumière s'est

faite plus nette et plus vive sur plus d'une question d'un haut intérêt; des questions controversées paraissent définitivement résolues.

Le réseau des voies romaines a été presque partout reconnu sur le terrain.

Le déchiffrement des inscriptions romaines, si nombreuses en Gaule et si bien interprétées par M. Léon Renier et ses disciples, a heureusement complété ce que les historiens latins et grecs nous ont appris de l'organisation de la Gaule sous Auguste et les premiers empereurs. Le rôle joué sous l'empire par le grand conseil des *Trois-Gaules* réuni autour de l'autel de Lyon, grâce à ces travaux, est aujourd'hui mieux compris. Mais le progrès le plus sensible est celui qui touche aux choses religieuses, à l'extinction du druidisme, au développement du panthéon gaulois, à sa fusion avec les cultes étrangers. On ne se doutait pas du rôle important qu'avaient joué en Gaule, au premier et au second siècle de notre ère, les corporations de métiers. L'archéogie nous l'a révélé. On discutait sur l'époque de l'établissement définitif du christianisme en Gaule. L'archéologie est bien près d'en avoir déterminé la date.

Que de débats relatifs à l'origine de l'émaillerie. Les fouilles de M. Bulliot au mont Beuvray, les analyses chimiques de M. Henry de Fontenay ont mis hors de doute les droits de nos pères. Que saurions-nous de la céramique gauloise et gallo-romaine sans les travaux des archéologues?

L'abbé Cochet a fait revivre pour nous le guerrier franc que les textes étaient impuissants à nous représenter sous son véritable aspect.

Une seule objection peut nous être faite. Sur quelles données positives s'appuient ces résultats? Ces données sont-elles en nombre suffisant? sont-elles indiscutables? Nous avons le devoir de rassurer nos auditeurs à cet égard. Les documents archéologiques se sont accumulés depuis vingt ans dans une telle proportion que nous n'avons, en vérité, que l'embarras des richesses. Non seulement les matériaux sont nombreux, mais les essais de mise en œuvre abondent. Chaque période a sa bibliographie. Nous avons pu, au Musée de Saint-Germain, former de ce chef une bibliothèque spéciale comptant déjà plus de six mille numéros.

L'archéologie, sous l'aspect nouveau où elle se présente aujour-

d'hui, a *ses congrès internationaux*. La dixième session s'est tenue à *Lisbonne* (1) l'année dernière. Chacun de ces congrès a été l'occasion d'importantes discussions et de belles publications.

Des *Revues* ont été créées en France et à l'étranger pour répondre à ce besoin nouveau. En dehors de la *Revue archéologique* qui, dès 1858, est entrée dans le mouvement et a publié la première les recherches de Troyon sur *les stations lacustres*, et les rapports de Lartet sur ses belles fouilles du Périgord, les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, fondés en 1863 par M. de Mortillet et continués par M. Émile Cartailhac, sont à leur *quatorzième* volume (2).

A Mayence paraissent, sous l'habile et sage direction du Dr L. Lindenschmit, *Les antiquités de notre passé païen* : *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, in-4, avec d'excellentes planches, dont *trente-six* livraisons sont déjà entre les mains du public. La Suisse n'est pas restée en arrière. Elle possède, depuis 1855, son *Moniteur des antiquités suisses*, imprimé à Zurich, ayant par conséquent *trente-cinq années* d'existence.

Parlerai-je des pays étrangers? car jusqu'ici nous sommes restés en Gaule, sinon en France. Croirait-on que la Suède à elle seule, pour quatre millions d'habitants, possède trois publications archéologiques officielles et *onze journaux archéologiques* vivant de leurs propres ressources?

L'élan est universel, irrésistible. Un mouvement aussi accentué ne pouvait se produire sans que les musées y prissent part. Le Musée de Copenhague a donné l'exemple. Sous le nom de *Musée des antiquités du nord*, Thomsen et son successeur Worsaæ ont créé un établissement modèle, le premier qui ait été classé chronologiquement et dont nous aurons souvent à parler. Vint ensuite le musée de Mayence, digne émule du Musée de Copenhague. Le Dr Louis Lindenschmit, en introduisant dans son musée l'usage des moulages peints, a rendu le plus grand service à la science. Il serait injuste d'oublier les musées de Stockholm, de Hanovre, de Kiel, sous l'habile direction de Mlle Mestorf; de

1. Après Neuchâtel, Paris, Copenhague, Norwich et Londres, Bruxelles, Bologne, Buda-Pesth et Moscou. — Le onzième Congrès s'est tenu à Paris en 1889 (*deuxième édition*).

2. Le vingt-deuxième et dernier volume a paru en 1888 (*deuxième édition*).

Bruxelles et de Namur, si bien classé par M. Del Marmol; de Trèves, Stuttgard, Carlsruhe, Sigmaringen; de Zurich, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Genève, qui sont comme les satellites des grands musées de Copenhague et de Mayence. Et les musées de Dublin, de Vienne, de Buda-Pesth, de Berlin, de Parme, de Reggio d'Emilia, de Modène, Bologne, Florence et Rome. Je ne parle que des musées consacrés à l'archéologie des peuples que les Romains et les Grecs traitaient de barbares. Vous en trouverez dans toute l'Europe, classés aujourd'hui avec un même esprit de méthode et de netteté.

La France ne pouvait rester en arrière. Le 12 mai 1867 était inauguré le Musée de Saint-Germain, notre *Musée des antiquités nationales*, l'égal, au moins, des plus beaux de ses devanciers. Le musée et la bibliothèque du *Musée des antiquités nationales* seront notre arsenal de travail.

Pour les époques primitives, le Musée du Trocadéro, avec sa magnifique collection ethnographique, nous servira d'auxiliaire. Nous y trouverons de précieux sujets de comparaison. Les conseils du Dr Hamy (1) ne nous feront pas défaut. Les matériaux, comme je vous le disais en commençant, ne manqueront donc pas à nos études.

Les musées énumérés plus haut ont eu ou ont encore à leur tête les hommes les plus compétents. Tous les archéologues connaissent les noms des Thomsen, de Worsaæ, Dr Lindenschmit, Dr Keller, baron de Sacken, John Evans (2), Franks, baron de Bonstetten, Hildebrand, Montelius, Sophus Müller, François Pulsky, Chierici et Pigorini (3). De pareils noms sont une garantie de l'authenticité des objets recueillis, de la légitimité de leur classement dans les séries respectives.

Faire passer sous vos yeux les plus beaux spécimens, les *types* de ces séries diverses, vous les présenter dans leur ordre de succession chronologique, vous en signaler les caractères généraux sera donc, pour nous, une tâche relativement facile. La difficulté

1. Aujourd'hui membre de l'Institut.

2. N'est pas à la tête d'un musée, mais possède une collection très importante.

3. Il est juste d'ajouter aujourd'hui à ces noms celui de M. Ingvald-Undset, de Christiania.

véritable, la grande difficulté consiste à les interpréter, à les faire parler pour ainsi dire, à leur arracher leur secret, à ne pas leur demander plus qu'ils ne peuvent donner. « *Malheureusement pour* « *les progrès de nos lumières*, disait Lamark (1) au commencement « de ce siècle, dans sa *Philosophie zoologique*, *nous sommes presque* « *toujours extrêmes dans nos jugements comme dans nos actions*, *et* « *il ne nous est que trop commun d'opérer la destruction d'une er-* « *reur pour nous jeter dans une erreur opposée.* » Nous devons nous tenir en garde contre de pareils entraînements. Le professeur a charge d'âmes à sa manière. Il ne doit pas compromettre la science par des théories hâtives. Gardons-nous surtout des systèmes visant à devenir des dogmes. Le système croule un jour, tombe dans le mépris et le public s'en prend à la science. Nous aurons soin de ne pas mettre sur le même pied les faits démontrés et les hypothèses qui en découlent.

Permettez-nous quelques exemples. Les silex de Thenay, d'abord (2). L'existence de ces silex dans les couches auxquelles les géologues donnent le nom de *Faluns de la Touraine*, leur caractère de silex éclatés, probablement au feu, suivant certains clivages particuliers, présentant sur les bords des éraillures plus ou moins prononcées, voilà des faits certains, dûment constatés. Que ces terrains soient des terrains tertiaires, les géologues l'affirment, nous pouvons les en croire; mais que le feu, qui paraît avoir fait éclater ces silex, ait été allumé par la main de l'homme, que les éraillures soient des *retouches* (3), voilà des affirmations qui devraient être présentées comme de simples conjectures, même par ceux qui sont convaincus. On peut avoir une opinion à cet égard, il est bien audacieux de rien affirmer. Autre exemple : Les ossements de rennes abondent dans les cavernes du Périgord, ces cavernes étaient habitées par l'homme. La chair du renne, la moelle de ses os était la principale nourriture de ces troglodytes. Ces rennes étaient-ils sauvages? Étaient-ils domestiqués et dans quelle mesure? Là commencent les conjectures.

1. Lamark, *Philosophie zoologique*, 1809, t. II, p. 65.
2. Vitrine n° 1 (salle I) du Musée de Saint-Germain.
3. *Retouches* est le terme consacré pour désigner certains détails de la taille des silex.

Nous trouvons sous les dolmens des perles de *callaïs*, des haches de jade et de jadéite, pierres dures dont les gisements ne se rencontrent plus, ou du moins n'ont encore été signalés ni en France, ni dans les pays voisins. Voilà un fait indiscutable. Faut-il en conclure que ces minéraux nous étaient apportés d'Orient, du Caucase, par exemple, où a été constaté un gisement de turquoise (1) jusqu'à présent le plus rapproché de nous? Faut-il faire venir le jade de l'extrême Orient? La chose est probable, mais seulement probable. En conclure que les populations de l'époque des dolmens étaient en rapport avec ces pays lointains ou en venaient directement, on peut le supposer; l'affirmer serait dépasser les droits d'une saine critique. Certaines questions d'un caractère bien plus grave et plus général ont été, à tort selon nous, tranchées définitivement.

L'homme a vécu incontestablement à l'époque quaternaire, disons, pour être moins vague, a été le contemporain des grands animaux éteints, le mammouth et l'ours des cavernes. Aucune objection ne s'élève plus de ce côté. Mais cet homme qui a laissé sa trace dans les alluvions diluviennes ou *diluvium* de la Gaule est-il bien *l'homme primitif*? A-t-on le droit d'en faire *le type* de ce qu'a été, partout, l'humanité à ses débuts? Des anthropologistes l'ont admis sans même exprimer un doute. Il est permis de ne voir là qu'une conjecture, conjecture à notre avis très discutable et que nous discuterons.

L'homme des cavernes est supérieur en industrie à l'homme des alluvions, l'homme des dolmens à l'homme des cavernes, les générations qui ont connu les métaux aux générations qui ne connaissaient que la pierre polie. Il y a là progrès continu. Ce progrès est-il le fait du perfectionnement du développement normal de la race ou des races primitives, dont nous avons, dès le principe, constaté l'existence en Gaule, ou le fait d'influences étrangères incessamment renouvelées? Quelles questions sont plus controversables! Une école pourtant les résout, sans hésitation, dans le sens du progrès continu de la race.

A une certaine époque nous trouvons en Gaule de nombreux objets de bronze, d'abord sous les dolmens, puis dans le lit des

1. La *callaïs* est une espèce de turquoise.

rivières, au pied des arbres, enfouis sous des tas de pierres ou des tumulus qui ne sont pas des tumulus funéraires. Les mœurs générales n'en semblent pas d'ailleurs sensiblement modifiées. Est-on autorisé par ce seul fait à doter la Gaule d'un *âge du bronze* à l'instar du Danemark, afin de compléter chez nous, comme dans les états Scandinaves, la série doctrinale des trois âges : âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer; afin de maintenir l'existence toute théorique d'une loi générale de développement uniforme dans toute l'Europe? Nous nous refuserons à cette complaisance envers la théorie. Cette doctrine est d'autant plus dangereuse pour la science qu'elle est présentée comme seule logique et scientifique. Nous la combattrons.

Nous disions à ce sujet, dès 1873, dans un rapport au Ministre : « Il peut y avoir en géologie une loi immuable pour la succes-« sion des terrains de toute l'écorce du globe, terrains primaires, « terrains secondaires, tertiaires et quaternaires; il n'existe pas « de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, « à la succession des couches de la civilisation. Affirmer que « toutes les races ont passé *nécessairement* par les mêmes phases « de développement et parcouru tous les états sociaux que la « théorie veut leur imposer, serait une très grave erreur. » Nous n'avons pas changé d'avis depuis le Congrès de Stockholm. Ajoutons que, malgré l'abondance des faits recueillis, beaucoup de nos séries sont encore géographiquement très incomplètes. Dans certains départements on a beaucoup travaillé, beaucoup cherché. Dans d'autres les chercheurs et les travailleurs ont été plus rares. Le coup d'œil n'a pas été chez tous aussi sûr, les renseignements aussi précis. Les conclusions générales tirées des faits doivent donc avoir, le plus souvent, le caractère de vérités provisoires, s'il est permis d'associer ces deux mots. En tête de chaque affirmation, ces mots doivent être, presque toujours, sous-entendus : « *dans l'état actuel de la science* ».

Les résultats dont nous vous avons esquissé le tableau doivent être acceptés sous cette réserve. En présence de cet état encore flottant de la science, qui sur tant de points n'est pas fixée, notre premier soin, notre premier devoir sera d'établir pour chaque période une statistique exacte des faits, statistique numérique, statistique géographique.

Pour chaque époque et chaque ordre de faits nous fixerons ces résultats sur des cartes, dont nous mettrons bientôt des spécimens sous vos yeux. Quelques-unes de ces cartes sont très éloquentes. Exécutées d'après les registres de la Commission de géographie historique, dont la mission est de résumer les travaux de ses correspondants, ces cartes sont une œuvre impersonnelle offrant, par conséquent, toute garantie d'impartialité. On ne peut les accuser de complaisance en faveur d'aucun système.

Vous aurez communication des registres qui ont servi à constituer les cartes (1).

Mais tous ces documents sont muets sauf les inscriptions ; comment les ferons-nous parler ? Pour les époques primitives nous consulterons les ethnographes; nous feuilleterons les récits des voyageurs. L'homme sauvage, par bien des côtés, se ressemble, d'une extrêmité du monde à l'autre, partout où il se rencontre. Il ne différait guère dans l'antiquité. Nous arriverons, par comparaison, à des conclusions vraisemblables. Pour les époques plus avancées, quand la Gaule commence à être en contact avec les grandes civilisations de l'Asie, nous aurons recours aux monuments encore existants de ces vieilles civilisations. Nous interrogerons les ruines de l'Asie Mineure et de l'Assyrie, les cimetières païens du Caucase. Nous recueillerons pour le discuter le moindre texte des auteurs anciens. Le respect des textes, si dédaignés par l'école *préhistorique*, est un des premiers devoirs de l'archéologue-historien. C'est du rapprochement des textes et des monuments que jaillit la vérité. Le désaccord momentané des textes et des monuments ne nous effraiera pas. Il sera pour nous un avertissement, un encouragement à de nouvelles investigations. Nous serons, sous ce rapport, *sous tous les rapports* dois-je dire, d'une entière sincérité avec vous comme avec nous-même, ainsi qu'il convient entre travailleurs qui ne cherchent que la vérité. Nous nous efforcerons de présenter chaque question sous toutes ses faces, établissant autant que possible ce qui est certain, ce qui est douteux, ce qui nous paraît probable, ce qui est prouvé, ce qui est encore à l'étude. Nous constatons des faits, nous ne faisons pas un système.

1. Ces documents sont déposés au Musée de Saint-Germain.

Nous provoquerons vos observations et nous en tiendrons compte. Les doctrines absolues, les systèmes qui se tiennent tout d'une pièce sont destinés, d'ordinaire, nous ne l'ignorons pas, pour un temps au moins, à plus de succès. Nous nous rappellerons que « si ces systèmes sont fort commodes, ils ont le tort grave de conduire fatalement à l'erreur en brisant des rapports vrais, en imposant des rapprochements faux. » Nous chercherons avant tout à être utile.

Une dernière tâche nous restera à remplir : vous initier aux côtés pratiques du métier d'archéologue.

Cinq leçons, à cet effet, seront données soit dans les salles, soit dans les ateliers du Musée de Saint-Germain.

Nous choisirons ultérieurement ces jours, de concert avec vous. Nous y étudierons :

1° La question de l'organisation des musées archéologiques, du classement et de l'exposition des objets, de la forme des vitrines, du montage des petites pièces et des étiquettes.

2° Nous traiterons, ensuite, la question plus délicate de la réparation et de l'entretien des antiquités de bronze et de fer, question capitale pour tous ceux à qui sont confiées de grandes collections.

3° La question de l'estampage des inscriptions attirera notre attention. Nous ferons ou nous ferons faire des expériences sous vos yeux.

4° La poterie arrive presque toujours en fragments dans les musées. Nous vous apprendrons l'art de rapprocher ces fragments et de leur donner une consistance suffisante.

5° On ne devient pas mouleur en quelques heures ni même en quelques semaines. Pourtant il est bon que l'archéologue soit familiarisé avec quelques procédés très simples. Nous nous efforcerons de vous procurer cette instruction élémentaire.

Telles sont nos intentions, nous ferons tous nos efforts pour ne pas rester au-dessous de notre tâche.

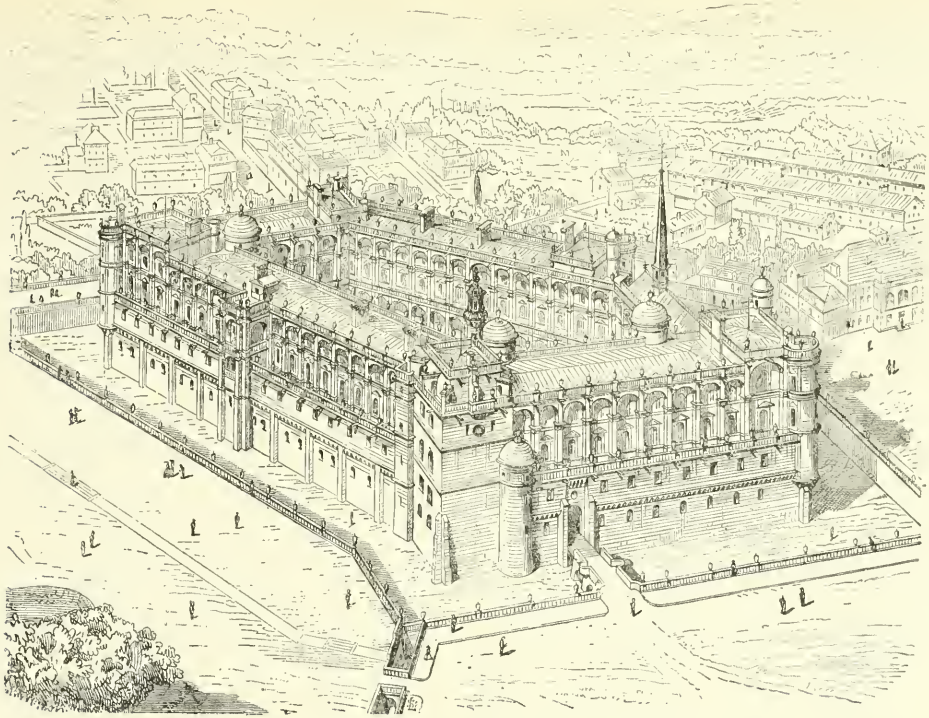

LE CHATEAU DE SAINT-GERMAIN RESTAURÉ
(Aujourd'hui Musée des Antiquités nationales)

LA GAULE AVANT LES GAULOIS

I

L'HOMME TERTIAIRE

La première question que nous ayons à traiter est celle-ci : A quelle époque, dans quelles conditions, l'homme se montre-t-il à nous, en Gaule, pour la première fois? Devons-nous faire remonter la présence de l'homme, en Gaule, à l'époque tertiaire, ou seulement à l'époque quaternaire? Cette question mérite toute notre attention.

Un mot, d'abord, au sujet de ces expressions : *époque tertiaire*, *époque quaternaire*.

Les géologues divisent l'écorce terrestre en une série de couches de terrain superposées reconnaissables à la nature des roches et fossiles qu'elles contiennent. La série de ces terrains forme quatre grandes divisions. Sir Charles Lyell[1], dont la nomenclature est aujourd'hui généralement admise, en a dressé un tableau, dont, pour l'intelligence de la question, il est utile d'avoir sous les yeux au moins la partie supérieure.

1. Sir Charles Lyell, *L'Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, traduit de l'anglais par M. Chaper, 1864, p. 7.

Tableau général résumé des terrains fossilifères[1]

1. RÉCENT	POST-TERTIAIRE	
2. POST-PLIOCÈNE		
3. PLIOCÈNE SUPÉRIEUR	PLIOCÈNE[2].	TERTIAIRE OU CAINOZOÏQUE
4. PLIOCÈNE INFÉRIEUR		
5. MIOCÈNE SUPÉRIEUR	MIOCÈNE[3].	
6. MIOCÈNE INFERIEUR		
7. EOCÈNE SUPÉRIEUR	ÉOCÈNE[4].	
8. ÉOCÈNE MOYEN		
9. ÉOCÈNE INFÉRIEUR		

Personne n'a songé à faire remonter l'existence de l'homme aux époques primaire et secondaire. Toute une école, au contraire, à la tête de laquelle est M. de Quatrefages, croit et professe, aujourd'hui, que l'homme remonte à l'époque tertiaire. Cette hypothèse a même pris dans l'esprit de l'éminent professeur d'anthropologie du Muséum le caractère d'une vérité nécessaire. On sait que M. de Quatrefages est monogéniste. Or, si les différentes races humaines, blanche, jaune, noire, sont les descendants modifiés de l'homme primitif, de l'aveu des naturalistes les plus compétents, au nombre desquels est M. de Quatrefages lui-même, l'homme étant simplement quaternaire, ces modifications sont inexplicables [5].

L'existence de l'homme tertiaire lève au contraire toutes les difficultés. Dans cette hypothèse, aux yeux des monogénistes de l'école de M. de Quatrefages, le centre d'apparition de

1. Les terrains dits *récents* ne sont que la continuation du quaternaire.

2. De πλεῖον, plus, et καινός, nouveau.

3. De μεῖον, moins, et καινός, nouveau.

4. De ἕως aurore et καινός nouveau, c'est-à-dire l'aurore des créations nouvelles. Sir Ch. Lyell a surtout en vue *les coquilles*. Dans l'éocène apparaissent, en effet, déjà, quelques coquilles d'espèces encore vivantes. Aucune espèce vivante n'a, au contraire, été découverte jusqu'ici dans les terrains ou roches dits *secondaires*.

5. « Dès le début de l'époque quaternaire, certaines races étaient, en effet, déjà fixées et portaient le sceau indélébile des milieux longtemps subis, de l'hérédité, du métissage... Si l'homme tertiaire ne s'ajoute pas au quaternaire, le naturaliste ne peut essayer de comprendre l'histoire de l'humanité sans tomber dans les inconséquences et les erreurs d'un polygénisme excessif. » (Em. Cartailhac dans *La France préhistorique*, p. 35. M. E. Cartailhac est un disciple de M. de Quatrefages, dont il résume ici la doctrine.)

l'homme n'est pas l'Asie centrale, mais les régions boréales où régnait, à l'époque tertiaire, un climat tempéré [1].

« L'homme (parti des environs du Spitzberg) avait, dès l'époque pliocène, fait la conquête de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique. Durant le miocène, dans un paradis terrestre presque sans limites, il avait pu passer d'un continent à l'autre, sans changer de climat [2] » ; ainsi s'exprime M. Em. Cartailhac résumant les idées de son maître. L'hypothèse [3] est séduisante, et l'on comprend facilement que, dans ces dispositions d'esprit, une sorte de logique inconsciente devait pousser M. de Quatrefages à accueillir avec empressement l'annonce

1. Voir Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 133. « L'hypothèse d'une origine boréale concorde avec tous les faits connus de l'histoire primitive de l'homme et permet seule de les coordonner dans l'état actuel de la science. »

2. Em. Cartailhac, *La France préhist.*, *l. c.*

3. Cette hypothèse n'est d'ailleurs pas particulière à M. de Quatrefages, qui lui a donné seulement plus de retentissement en la faisant entrer dans son enseignement. Dès 1872, au Congrès de Bruxelles, M. Ch. Tardy émettait des idées analogues. M. le marquis de Saporta, avec son autorité incontestée, reprenait cette thèse en 1883 et la développait dans un très intéressant article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er mai et tirage à part, p. 18). « On voit que nous sommes enclin à reculer au nord, jusque dans les régions circumpolaires, le berceau probable de l'humanité primitive. De là seulement elle aura pu rayonner, comme d'un centre, pour s'étendre dans plusieurs continents à la fois et donner lieu, après s'être différenciée sur place, le long des plages de la mer polaire, à des migrations successives, véritables essaims destinés à se propager, à se pousser, à se remplacer tour à tour, jusqu'au moment où chacun d'eux sera cantonné dans une région à part, plus ou moins avancée vers le sud, et s'y sera arrêté pour y revêtir des caractères et des aptitudes définitives. *Telle est la théorie qui s'accorde le mieux avec la marche présumée des races humaines.* »

Le marquis de Saporta essaie de prouver que cette théorie est en parfait accord avec les lois générales de la géogénie.

« Personne, ajoute-t-il, ne niera plus aujourd'hui le refroidissement tardif et progressif des régions polaires encore peuplées de grands végétaux, jouissant d'un climat plus tempéré que celui de l'Europe actuelle, habitables et fertiles jusqu'au 80e degré, même au milieu des temps tertiaires. A partir de cette époque seulement, le refroidissement aurait fait de rapides progrès et les glaces, d'abord confinées sur le haut des montagnes, seraient venues prendre possession du sol destiné à devenir leur domaine exclusif. C'est ainsi que les contrées arctiques, sans être absolument fermées à la vie, ne lui auraient plus offert désormais que des conditions pénibles et exceptionnelles. »

Le marquis de Saporta fait une autre remarque particulièrement curieuse, à savoir que : « C'est à la pointe extrême des trois continents principaux

de faits matériels donnant quelque vraisemblance à l'existence de cet homme tertiaire, nécessaire à ses conceptions générales touchant le développement de l'humanité [1].

Tel est le point de vue auquel semblent se placer aujourd'hui la majorité des monogénistes. D'après cette théorie, l'homme tertiaire est déjà l'homme, l'*homo sapiens* de Linné, tout au moins un Fuégien, un Boschiman, un Tasmanien.

Les transformistes ont été également conduits par le raisonnement à placer à l'époque tertiaire l'apparition de l'être qui sera l'homme à l'époque quaternaire; mais pour eux, pour quelques-uns du moins d'entre eux, les plus remuants, pour le moment, cet être tertiaire n'est pas encore l'homme, mais le précurseur de l'homme, l'homme-singe.

« Ainsi, par le seul raisonnement appuyé sur des observations précises (?), écrivait M. de Mortillet en 1883 [2], nous sommes arrivé à découvrir d'une manière certaine un être intermédiaire entre les anthropoïdes actuels et l'homme. J'ai donné à ce précurseur de l'homme le nom d'*Anthropopithecus*. »

Cet être aurait vécu à l'époque aquitanienne, c'est-à-dire au milieu de la période tertiaire [3].

En 1884 [4], nous ne crûmes pas, dans notre cours, devoir in-

dans la direction australe : la Terre de Feu, le Cap, la Tasmanie, que se trouvent les races les plus inférieures de toutes, sans exception aucune. » Ces races, s'avançant les premières, auraient précédé les autres. « Elles ont gardé l'empreinte visible de l'infériorité relative de la souche dont elles se sont prématurément détachées. Il faut croire, en effet, que les trois rameaux fuégiens, boschimans et tasmaniens, si peu élevés par leurs caractères physiques, intellectuels et moraux, ne sont allés s'implanter si loin que parce que l'espace s'ouvrait inoccupé devant eux. Éclaireurs du reste de l'humanité, ils ont gagné de proche en proche les dernières limites de la terre habitable. »

1. Nous nous étonnions, en 1884, de l'empressement de M. de Quatrefages à admettre des traces de travail humain sur des silex, où ce travail était loin d'être évident. Nous lui en faisions un reproche. Cet empressement s'explique aujourd'hui. Voir *La Gaule avant les Gaulois*, 1re édition, p. 26.

2. Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 104.

3. Mortillet, *ibid.*, p. 107.

4. Voir *La Gaule avant les Gaulois*, 1re édit., p. 40.

sister sur cette hypothèse présentée cependant avec tant d'assurance, malgré son invraisemblance. L'anthropopithèque a perdu, depuis, beaucoup de terrain. Le mieux est toujours, croyons-nous, de faire le silence autour de lui. Il n'en est pas de même de la question de l'homme tertiaire dans sa généralité. Elle s'impose de plus en plus à l'attention des hommes de science, des philosophes et des historiens. Le monde religieux lui-même n'y est pas indifférent[1]. Monogénistes et polygénistes sont particulièrement intéressés à ce qu'une solution définitive intervienne[2].

1. La question de l'homme tertiaire a été posée et traitée avec beaucoup de savoir et d'indépendance d'esprit au dernier Congrès des catholiques (session de Paris en 1888).

2. M. de Quatrefages a très clairement résumé en deux colonnes parallèles les conséquences logiques des deux doctrines qui attendent chacune leur triomphe des conditions dans lesquelles sera découvert l'homme primitif.

MONOGÉNISME	POLYGÉNISME
I	I
Tous les hommes appartiennent à une seule et même espèce. Les différences qui distinguent les groupes humains sont des caractères de race.	Il existe plusieurs espèces d'hommes.
II	II
La question de l'ancienneté de l'homme est simple.	La question de l'ancienneté de l'homme est multiple. — Les diverses espèces ont pu apparaître successivement, non simultanément.
III	III
Il y a une question d'origine géographique à résoudre.	La question d'origine géographique n'existe pas. Les diverses espèces humaines ont apparu sur les points mêmes où nous les montre l'histoire des découvertes.
IV	IV
Le globe s'est rempli par voie de migrations, dont il faut rechercher les traces et reconstruire l'histoire.	La question des migrations primitives n'existe pas.
V	V
Aujourd'hui, il n'existe probablement aucune population autochtone.	La presque totalité du globe, en particulier l'Amérique et la Polynésie, est peuplée d'autochtones.
VI	VI
La question de l'acclimatation dans ce qu'elle a de général et de spécial est nécessairement posée.	Il n'y a pas de question générale d'acclimatation.

Toutes les traces de cet être hypothétique, signalées par les géologues ou les archéologues depuis une cinquantaine d'années, doivent donc être examinées avec le plus grand soin, sans aucun parti pris, à titre de faits de grave conséquence, mais ne devant pas, par suite même de leur importance, être admis à la légère, comme appoint d'une théorie préconçue.

Plusieurs preuves matérielles de l'existence de l'homme tertiaire, tant en Europe qu'en Amérique, ont été invoquées par les diverses écoles. Énumérons ces preuves : nous les discuterons ensuite.

Ces preuves peuvent se répartir en trois catégories distinctes :

1° Ossements humains présumés tertiaires;

2° Objets en os travaillés;

3° Silex taillés ou éclatés au feu intentionnellement.

Première catégorie. **Ossements humains.** — *Gisements*: Salles[1] (Gironde), 1827; Alais[2] (Gard), 1844; Lamassas; (Lot-et-Garonne)[3], 1867; Savone[4] (Italie), 1867; Délemont[5] (Jura bernois), 1872; Calaveras[6], en Californie (Amérique),

VII

Le type primitif de l'espèce humaine est perdu. Toutes les populations actuelles ont été plus ou moins modifiées, soit par les actions de milieu, soit par le croisement.

VII

Toutes les espèces humaines ayant apparu avec leurs caractères propres tels que nous les connaissons, la question de l'homme primitif n'existe pas.

1. Billaudel, *Essai sur la détermination de quelques ossements trouvés dans le département de la Gironde* (débris humains incrustés dans des dépôts calcaires). 2e partie. *Bullet. Soc. linnéenne de Bordeaux*, t. I, p. 334 (1827).

2. F. Robert, *Découverte d'ossements humains dans un bloc de calcaire marneux aux environs d'Alais* (Gard). *Compte rendu de l'Académie des sciences*, t. XVIII, p. 1059, *ibid.*, t. XIX, p. 116 (1844).

3. Garrigou, *Sur le gisement d'un squelette humain trouvé près de Lamassas* (Lot-et-Garonne). *Bull. Soc. d'anthrop.* 2e série, t. II, p. 593 (1867).

4. Issel, *Ossements humains découverts dans le pliocène inférieur de Colle del vento, pres Savone.* Congrès de Paris, p. 75 (1867).

5. Dr E. Hamy, *Ossements humains découverts à Délemont dans un terrain tertiaire supérieur. Rev. d'anthropol.*, t. I, p. 761 (1872).

6. Quatrefages, *Sur un crâne humain découvert en Californie dans un ter-*

1872; La Plata (République Argentine)[1], 1878; Castenedolo[2], près Brescia (Italie), 1880; — huit localités.

Deuxième catégorie. **Objets en os travaillés.** — La deuxième catégorie est de beaucoup plus nombreuse. Seize découvertes d'os fossiles rayés, impressionnés, incisés, entaillés, cassés ou percés, recueillis dans des terrains tertiaires, ont été succesivement soumis à l'examen des savants.

Gisements: Saint-Prest[3] (Eure-et-Loir), 1863; Sansan (Gers), 1864[4]; San Giovanni[5], près Sienne (Italie), 1865; Pouancé[6] (Maine-et-Loire), 1867; Neuville[7] (Loiret), 1868; Billy[8] (Allier), 1868; Léognan[9] (Gironde), 1869; Chavagne[10] (Maine-et-Loire), 1871; Pikermi[11] (Grèce), 1872; Foxhall en Suffolk[12] (Angleterre), 1872; Les Dardanelles[13] (Asie Mineure), 1873; Poggio-

rain considéré comme tertiaire. Congrès de Bruxelles, 1872, p. 407 et 541; et Desor, *L'homme pliocène en Californie*. Nice, 1879.

1. Ameghino, *L'Homme préhistorique dans le bassin de la Plata*. Congrès intern. d'anthrop. Paris, 1878, p. 341.

2. Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 60. et Sergi, *L'Uomo terzario in Lombardia. Archiv. per l'antropologia et l'archeol.* Firenze, 1880, pp. 303-319

3. J. Desnoyers, *Ossements striés de Saint-Prest; Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 8 juin 1863, p. 1077. Cf. *ibid.*, 22 et 29 juin.

4. Garrigou et Filhol, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 16 mai 1864, p. 809. *Note sur des ossements de mammifères brisés de la colline de Sansan*, étage mayencien.

5. Ramorino, *Atti della Società italiana da scienz. natur.*, 20 septembre 1865.

6. Abbé Delaunay, *Côtes et humerus d'halithérium avec coupures et incisions découverts dans les faluns mayenciens des environs de Pouancé* (Maine-et-Loire). Congrès de Paris, 1867, p. 74.

7. Nouel, *Os de rhinocéros avec impression obtuse, découvert dans les sables miocènes mayenciens de Neuville* (Loiret). Cf. *Matériaux*, t. IV, p. 145.

8. Laussedat, *Mâchoire de rhinoceros pleuroceros avec entailles profondes; calcaire d'eau douce mayencien de Billy* (Allier), 1868.

9. Delfortrie, *Ossements entaillés et striés du miocène aquitanien de Léognan* (Gironde), 1869.

10. Farges, *Radius et cubitus d'halithérium avec incisions : Faluns de Chavagnes-les-eaux* (Maine-et-Loire), *Bull. Soc. d'anthropol.*, 2e série. t. VI, p. 412, 1871.

11. Bon Von Ducker, *Ossements de mammifères brisés du gisement de Pikermi* (Grèce), étage tortonien. Congrès de Bruxelles, 1872, p. 104.

12. Busk, *Sur de prétendus indices de travail humain signalés sur des dents de carcharodon du cray de Suffolk*. Congrès de Bruxelles, 1872, p. 109.

13. Franck Calvert, *Os de mastodonte gravé trouvé dans le miocène des Dardanelles. Materiaux*, t. VIII, p. 96.

rone [1], près Monte Aperto (Italie), 1875 ; Gannat [2] (Allier), 1876 ; Piémont [3] (Italie), 1877 ; San Ruffino et San Valentino [4] (Italie), 1877 ; Chazé-Henri [5] (Maine-et-Loire), 1879.

Troisième catégorie. **Silex taillés ou éclatés par le feu intentionnellement.** — *Gisements* : Montaigu [6], près Laon (Aisne), 1862 ; Saint-Prest [7] (Eure-et-Loir), 1867 ; Thenay [8] (Loir-et-Cher), 1867 ; Puy-Courny [9] près Aurillac (Cantal), 1869 ; Cow's Creek et les bords de la rivière South-platte [10] (Amérique), 1872 ; Autry-Issards [11] (Allier), 1873 ; Otta [12], vallée du Tage (Portugal), 1880 ; Perreux [13] (Loire), 1886 ; Mons [14] (Belgique), 1889 ; Ightham [15] (Angleterre), 1889 ; — dix localités.

1. Capellini, *L'Uomo plioceno in Toscana*, 1875. Congrès de Pest, t. I, p. 45, 56, 62.

2. Pomel, *Rayures transversales sur un fémur de rhinoceros paradoxus*, découvert dans le calcaire mayencien de Gannat (Allier), 1876.

3. Gastaldi, *Omoplate de mastodonte arvernensis percée d'un large trou avec trace de cicatrisation*, pliocène supérieur du Piémont (Italie), 1877.

4. Ferretti, *Bullet. geolog. d'Italia*, mai-juin 1876 ; sept.-oct. 1877.

5. Tournouer, *Os entaillé d'halithérium des faluns de Chazé-Henri. Bull. Soc. géol.*, 5 mai 1879.

6. Malleville, *Note sur un objet travaillé de main d'homme, trouvé dans les lignites du Laonais. Rev. arch.* Mars 1862, p. 181.

7. Bourgeois, *Silex striés de Saint-Prest (Eure-et-Loir) dans les sables pliocènes à elephas meridionalis. Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 7 janvier 1867.

8. Bourgeois, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 16 janvier 1867 ; et Congrès de Paris, 1867, p. 70.

9. Rames, *Matériaux*, t. XVIII, p. 385 ; et Boule, *Rev. d'anthropologie*, 1889, p. 217.

10. Berthoud, d'après Nadaillac, *Amérique préhistorique*, p. 41.

11. Charnaux et Leguay, *Bull. Soc. d'anthropologie*, mars 1873, p. 227. Il s'agit de bois silicifiés avec prétendues intailles. Des faits semblables ont été signalés dans l'Inde ; cf. *Bull. di paletnologia italiana*, 1876, p. 115.

12. Ribeiro, Congrès de Bruxelles, 1872, p. 95, *Sur des silex taillés, découverts dans les terrains miocène et pliocène du Portugal.* Congrès de Lisbonne, 1880, p. 61.

13. *Association française*, 1886, p. 187.

14. Mourlon, *Silex taillés du type mesvinien dans des dépôts sablonneux des environs de Mons* (Belgique). *Bullet. Acad. belg.*, 1889, 1.

15. Boule, *L'Anthropologie*, t. I, p. 100 (résumé d'un mémoire de M. Prestwich).

Pour de plus amples détails bibliographiques et indication des diverses discussions auxquelles ces faits ont donné lieu, voir Salomon Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, t. I, 1889, *s. v.*

Les faits matériels, allégués en faveur de l'existence de l'homme tertiaire, sont donc déjà nombreux[1] et de nature diverse, offrant ample matière à discussion. Les noms des savants qui sont entrés en lice sur ce terrain présentent toutes garanties de compétence. Quel a été le résultat de ces débats? Il a été négatif; l'homme tertiaire en est sorti aussi hypothétique qu'au premier jour[2].

I

Des trente-trois faits présentés comme preuves sensibles de l'existence de l'homme aux époques miocène et pliocène, vingt-sept, en effet, sont aujourd'hui complètement abandonnés par les partisans les plus chauds de l'homme tertiaire eux-mêmes. Six seulement ont conservé des défenseurs, dont le nombre diminue chaque jour. Ces faits sont ceux qui concernent : 1° *Les squelettes humains de Castenedolo;* 2° *Les os de Balænotus incisés de Monte Aperto;* 3° *Les silex incisés ou travaillés de Saint-Prest; de Thenay; du Puy-Courny et d'Otta.*

Nous pourrions nous borner à discuter la valeur de ces seuls gisements. On nous permettra d'entrer, à titre d'histoire de la

1. Nous en avons compté trente-trois.

2. M. Salomon Reinach, qui s'est toujours tenu en dehors du débat, et qui peut être regardé comme particulièrement impartial, résume ainsi la discussion dans sa remarquable *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, 1889 :

En ce qui concerne les ossements humains fossiles. « Dans aucun cas, (p. 97), il n'a pu être établi avec certitude :

« 1° Qu'il ne s'agit pas d'une inhumation relativement récente;

« 2° Que le gisement fût effectivement tertiaire.

En ce qui concerne les os incisés (p. 98). « Il n'a jamais été démontré que les incisions, cassures, etc., ne fussent dues à des actions géologiques (frottements, plissements, courants d'eau) ou aux dents d'autres animaux carnassiers, notamment des squaloïdes tertiaires. »

En ce qui concerne les silex (p. 99). « Parmi ces silex, les uns ne proviennent pas de gisements tertiaires bien caractérisés, les autres sont des spécimens plus ou moins singuliers de *pseudo-taille*, dus à l'action des eaux, à des frottements, des glissements ou autres causes géologiques. Les silex brûlés (étonnés par le feu) comportent une explication analogue. »

science, dans quelques détails au sujet de celles de ces découvertes qui ont eu leur moment de vogue.

Squelette de Savone. — Au Congrès de Paris[1], M. Arthur Issel, résumant ses recherches concernant l'ancienneté de l'homme en Ligurie, s'exprimait ainsi :

« Je commencerai par signaler une découverte qui appartient autant à la paléontologie qu'à l'anthropologie : c'est celle de plusieurs fossiles humains trouvés, d'après des témoignages dignes de foi, dans un gisement pliocène qui existe dans l'enceinte de la ville de Savone. — Ce terrain est parfaitement caractérisé par un grand nombre de coquilles marines fort bien conservées et contient aussi, par exception, des fossiles terrestres... Parmi les nombreuses coquilles marines fossiles recueillies dans ce gisement, il y en a un peu plus de la moitié qui se rapportent à des espèces éteintes ; c'est pourquoi il me semble juste de le considérer comme du pliocène inférieur.

« Les débris humains ont été trouvés sur le faîte d'une petite colline nommée *Colle del vento*, dans une tranchée qu'on avait ouverte pour y poser les fondements d'une église. — D'après les renseignements pleins d'obligeance que j'ai reçus du révérend ecclésiastique, M. Pierre Perrando, les ouvriers employés à ce travail mirent à découvert, à 3 mètres environ de profondeur, d'abord un crâne, puis les autres parties d'un squelette qui étaient à peu près situées dans leur connexion naturelle. Les os étaient enchâssés dans une marne pliocène compacte des plus caractéristiques, qui contenait aussi un grand nombre d'huîtres fossiles...

« Malheureusement aucun naturaliste n'était présent pour constater, par des observations précises et rigoureuses, que le terrain n'était pas remanié et que les ossements avaient été enfouis en même temps que les huîtres. De plus, la majeure partie de ces précieuses dépouilles a été perdue pour la science... Les morceaux qui n'ont pas été nettoyés contiennent encore dans leurs anfractuosités des parcelles d'argile pliocène parfaitement reconnaissable à sa finesse et à sa couleur caractéristique. »

Cette communication ne souleva, alors, aucune objection. En 1871, au Congrès de Bologne[2], le comte Conestabile, revenant sur cette découverte, la complétait sans mettre en doute le caractère tertiaire du squelette. En 1877, au Congrès de Pest[3], M. Capellini présentait encore comme tertiaire le squelette de Savone. — M. Émile Rivière, le premier, dans son *Mémoire*

1. Congrès de Paris, 1867, p. 75.
2. Congrès de Bologne, 1871, p. 416.
3. Congrès de Pest, 1877, p. 51.

sur l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes, émit quelques doutes[1]. Ces doutes s'acccentuèrent dans le *Préhistorique* de M. de Mortillet.

« Les couches du pliocène de Savone, dit l'auteur, sont parfaitement caractérisées par un grand nombre de coquilles marines fort bien conservées; elles contiennent aussi, par exception, des fossiles terrestres, tels que des fruits et des tiges de conifères à moitié carbonisés, des hélices, des os de rhinocéros, etc.; mais ces os sont disséminés et épars, tandis que les ossements humains avaient conservé leur connexion naturelle. N'est-ce pas une preuve qu'au lieu d'avoir les restes d'un cadavre humain balloté par les vagues de la mer pliocène, nous sommes tout simplement en présence d'un ensevelissement postérieur qui, dès lors, n'a plus de date certaine. »

Depuis, on paraît n'avoir plus attaché aucune importance au squelette de Savone. Dans son *Introduction à l'étude des races humaines*, M. de Quatrefages n'en parle pas. En tout cas, les faits ne peuvent plus être contrôlés.

Squelettes de Castenedolo. — Les squelettes de Castenedolo, que MM. Ragazzoni, en Italie, et de Quatrefages, en France, continuent à regarder comme tertiaires, méritent plus d'attention.

« Vers la fin de l'été 1860, écrit M. de Mortillet[2], M. le professeur Ragazzoni cherchant des coquilles et des polypiers fossiles dans les marnes verdâtres astiennes ou tortoniennes de la colline de Castenedolo, près Brescia (Italie), y rencontra une calotte crânienne et quelques autres ossements humains. Il négligea tout d'abord ces débris parce que les ayant montrés à MM. Stoppani et Curioni, les deux géologues lombards les déclarèrent récents. Pourtant, désirant approfondir la question, M. Ragazzoni continua ses recherches. Elles lui firent découvrir de nouveaux ossements. Il les communiqua à l'Ateneo de Brescia (séance du 4 avril 1880)[3]. Les ossements humains de Castenedolo appartiennent au moins à quatre individus différents. Le 2 janvier 1880 on recueillit des portions d'os représentant toutes les parties d'un corps, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le 16 février on découvrit un squelette complet. Cette réunion d'un certain nombre de corps au même point, et surtout le groupement des os du squelette doivent faire présumer que ce sont des sépultures. M. Ragaz-

1. E. Rivière, p. 21; G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 1883, p. 70.
2. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 71.
3. *Sentinella bresciana*, avril 1880.

zoni répond qu'il n'y a pas trace de remaniement des couches. Cette observation suffit-elle pour résoudre la question, surtout quand on sait que l'action de la mer consiste surtout à disséminer les corps d'animaux qui ont encore leurs chairs et à disperser les os des squelettes ? »

Ces objections, que M. de Mortillet avait déjà présentées à l'occasion du squelette de Savone découvert dans des conditions analogues, ont une incontestable valeur. M. de Quatrefages, il est vrai, n'y est pas sensible.

« L'existence de l'homme tertiaire[1], n'était encore attestée que par un petit nombre d'objets, *os incisés* et *silex taillés*, quand la découverte de M. Ragazzoni est venue montrer l'ouvrier lui-même. A en juger par les détails qu'a donnés M. Sergi, il est bien difficile de ne pas admettre que la lacune existant jusque-là est comblée. Dès 1860, des ossements avaient été trouvés en place par M. Ragazzoni lui-même, sur les flancs de la colline de Castenedolo. Plus tard, des fouilles furent faites avec les précautions que l'expérience a montrées nécessaires. On enleva le terrain par tranches horizontales; jamais ni nulle part, on ne rencontra les traces d'un mélange de couches, mélange qui se serait trahi facilement par la différence de coloration des terrains superposés. A diverses reprises M. Ragazzoni a surveillé les fouilles et a recueilli de ses mains de nouveaux ossements, incontestablement *in situ*. M. Sergi[2] a visité la localité et contrôlé les faits annoncés. Tout indique donc que des ossements sont bien contemporains de la couche où ils ont été rencontrés... Dans l'état actuel des choses, il n'existe aucune raison sérieuse permettant de mettre en doute la découverte de M. Ragazzoni. A coup sûr, si elle avait été faite dans un terrain quaternaire, personne n'en aurait contesté la réalité ... Il importe de faire ressortir que M. Sergi n'a rien trouvé d'extraordinaire, rien de simien dans les ossements qu'il paraît avoir examinés avec soin. *Tout y est franchement humain*[3]. »

Nous n'avons point à prendre parti dans le débat. Nous ne pouvons nous empêcher, cependant, de remarquer que, tandis que les partisans de l'anthropopithèque refusent, presque sans examen, tout caractère tertiaire à l'homme de Castenedolo, M. de Quatrefages, partisan de l'apparition de l'*homo sapiens* dès l'époque miocène, ne met pas la découverte en doute.

1. Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 99.

2. Sergi, *L'Uomo terzario in Lombardia*. *Archiv. per l'anthropol. e l'etnol.* Firenza, 1880, p. 303-319.

3. Ces dernières phrases sont évidemment à l'adresse de M. de Mortillet et de son école.

La question a été de nouveau longuement discutée au Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Paris en 1888. Les arguments pour et contre y ont été examinés et pesés avec soin. M. Adrien Arcelin, résumant les débats, conclut que : *Les probabilités l'emportent en faveur d'une sépulture*[1]. La plus grande réserve est donc toujours obligatoire à ce sujet.

Le crâne du *camp des Anges* en Californie, connu sous le nom de *crâne de Calaveras,* ne mérite pas de nous arrêter. Outre que son authenticité a été mise sérieusement en doute, l'âge des graviers aurifères où il aurait été découvert est mal déterminé.

Même observation au sujet des ossements humains signalés par M. Améghino dans les terrains pliocènes ou quaternaire des embouchures de la Plata (République argentine). Les faits recueillis par M. Améghino sont intéressants; mais, comme pour les graviers du camp des Anges, l'âge géologique des terrains de la Plata est trop douteux pour que nous puissions tenir compte de cette découverte autrement qu'à titre de renseignement à contrôler.

1. Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris en 1888. Communication de M. A. Arcelin. — Les arguments favorables à l'idée d'une sépulture sont, en dehors de ceux de M. de Mortillet : 1° Le peu de profondeur de l'enfouissement et la parfaite conservation de l'un des squelettes ; la situation du gisement sur le flanc d'une colline, où le pliocène, par suite d'érosions, se trouve depuis longtemps à fleur de sol. 2° La présence d'ossements humains dans des couches marines non remaniées d'âge pliocène paraît *a priori* si extraordinaire que M. Sergi doit recourir, pour l'expliquer, à l'hypothèse d'un naufrage d'une famille entière sur la plage pliocène. — Mais quelle probabilité y a-t-il que l'homme naviguât à cette époque ? — D'ailleurs, les divers ossements sont trouvés à des niveaux différents. Il y aurait donc eu plusieurs naufrages successifs. 3° D'après une remarque de M. Topinard : les ossements du squelette complet, même les plus petits, entre autres les phalanges d'une main au quart fléchie, ont conservé leurs rapports normaux, ce qui exclut toute probabilité d'un ballottement par les eaux. 4° On objecte que les couches marines n'ont pas été remaniées, mais M. Topinard, qui a été examiner le gisement, fait judicieusement observer qu'il s'agit d'une argile glaiseuse se tassant facilement. Dans la supposition d'une sépulture, on doit admettre que la fosse creusée a été remplie par la même argile qui, se tassant de plus en plus par la pression des terres, a dû bientôt ne plus faire qu'un avec le terrain environnant. Cf. *Rev. d'anthrop.*, 1886, p. 563-742.

Donc, jusqu'ici, on ne connaît pas de squelette tertiaire.

Objets en os travaillés, incisés, etc. — Le 8 juin 1863, M. Jules Desnoyers présentait à l'Académie des sciences des ossements de rhinocéros découverts dans un terrain des environs de Chartres, *Les sablonnières de Saint-Prest*, plus ancien que les terrains de transport quaternaires des vallées de la Somme et de la Seine. Ces ossements portaient des stries, empreintes, incisions qui lui parurent être l'œuvre d'une main humaine.

« Je fus frappé, en dégageant un tibia de rhinocéros du sable qui le recouvrait, d'y voir apparaître des stries variant de forme, de profondeur et de longueur qui ne pouvaient être le résultat de cassures ou de désiccation qu'on y remarquait aussi, car elles leur étaient évidemment antérieures. Elles coupaient l'os dans le sens de sa largeur et passaient même par dessus des arêtes, en en suivant les contours. Ces stries ou traces d'incision très nettes, quelques-unes très fines et très lisses, les autres plus larges et plus obtuses, comme si elles avaient été produites par des lames tranchantes ou dentelées de silex, étaient accompagnées de petites incisions ou entailles elliptiques, nettement limitées, comme les aurait produites le choc d'un instrument aigu. Des dendrites ferrugineuses et le sable recouvraient une grande partie de ces cavités et stries, qui, d'ailleurs, étaient presque toutes un peu usées par suite des frottements et du roulis que la plupart des os et des dents avaient subis, sans doute avant et pendant leur enfouissement. »

Après avoir contrôlé cette première observation par une série d'observations nouvelles et retrouvé des stries et entailles analogues sur les fossiles du val d'Arno (Italie) appartenant à la même période tertiaire supérieure ou pliocène, M. J. Desnoyers concluait ainsi.

« De ces faits il semble possible de conclure, avec une très grande apparence de probabilité, jusqu'à ce que d'autres explications plus satisfaisantes viennent mieux éclaircir ce double phénomène (une partie des stries paraissaient à M. J. Desnoyers, attribuables à une action glaciaire) que l'homme a vécu sur le sol de la France avant la première et grande période glaciaire[1], en même temps que l'*elephas meridionalis* et les autres espèces pliocènes caractéristiques du val d'Arno en Toscane et qu'il a été en lutte avec ces grands animaux. »

1. Voir pour l'époque glaciaire, Salomon Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, p. 20, 30, 291.

On remarquera que M. J. Desnoyers met une prudente réserve dans ses affirmations. De très justes observations de M. de Mortillet justifient cette réserve.

« Les observations de M. J. Desnoyers[1] sont si bien faites, si bien décrites qu'elles vont nous aider à découvrir quelle est la nature des intéressantes empreintes constatées par lui et quelle est la cause qui les a produites. Mêlés aux ossements avec stries et empreintes plus ou moins profondes, on trouve aussi dans le gisement de Saint-Prest des silex fortement striés. Ces stries, qui vont jusqu'à la rainure, ne sont certainement pas l'œuvre de l'homme. C'est l'effet d'un frottement violent ou d'une très forte pression avec glissement. Les sables et graviers de Saint-Prest ne contiennent pas de matières plus dures que le silex. Or, pour que le silex scie le silex, il faut une force considérable. Du moment où les stries ont pu se produire sur le silex, on conçoit tout naturellement que des empreintes ou entailles profondes se montrent sur les os, matière beaucoup moins dure. »

Nous croyons avec M. de Mortillet que là est la vérité. — Mais, encore ici, nous trouvons M. de Quatrefages d'un avis contraire.

« Malgré les objections soulevées par quelques archéologues éminents[2], je persiste à regarder comme bien démontré que l'homme a laissé des traces de son industrie près Chartres, dans les sablières de Saint-Prest. »

Toujours la même opposition entre transformistes et monogénistes.

Aucun des quatorze autres faits de même nature, allégués en faveur de l'existence de l'homme tertiaire, n'a résisté à un examen scientifique sérieux. Il a été prouvé : que les entailles des os de San Giovanni, près Sienne, sont récentes et dues aux outils employés sans soin par les ouvriers pour effectuer l'extraction de ces os[3] ; que les profondes impressions remarquées sur l'os de Neuville (Loiret), doivent être attribuées à un phénomène naturel, indépendant de toute action humaine[4] ; que les entailles de la mâchoire de rhinocéros de Billy sont de simples

1. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 45.
2. Quatrefages, *Introduction*, etc., p. 91.
3. Ramorino, *Atti Soc. italiana sc. nat.*, 20 septembre 1865, p. 286.
4. *Matériaux*, août 1868, p. 145.

impressions géologiques[1] ; que les traces d'incision que portent les côtes d'*halitherium* de Pouancé sont dues aux dents de grands carnassiers marins de la famille des squalodons[2].

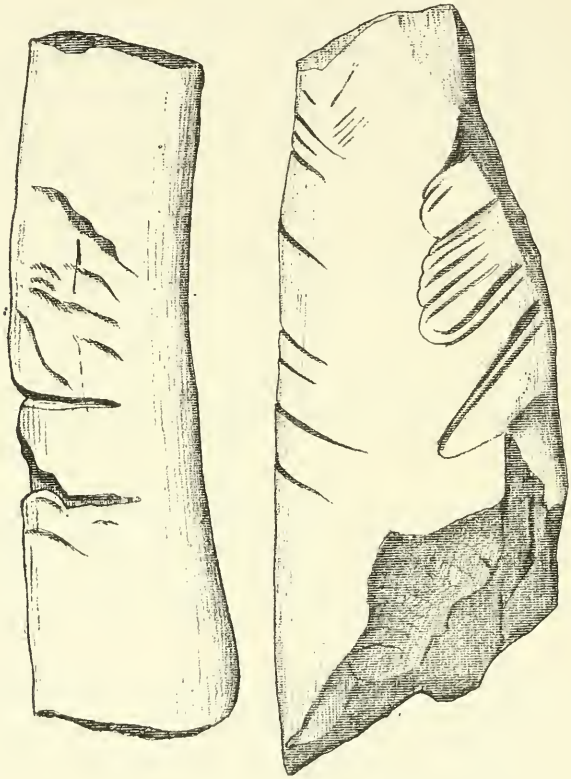

1 2

1 et 2. — *Côtes d'halitherium incisées des faluns de Pouancé.*

On peut voir au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 1, n° 23845 une dent de mégalodon des faluns de Chazé, près Pouancé, don de l'abbé Bourgeois. La vue seule de cette dent suffit à justifier l'explication donnée (fig. 3).

1. *Matériaux*, t. IV (1868), p. 141. *Bullet. Soc. d'anthrop.*, 1863, p. 406. Congrès de Bruxelles (1872), p. 91, 92.

2. Cf. Delfortrie, dans *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, t. XXVII, 18 septembre, *Ossements entaillés et striés du miocène aquitanien.*

Les os de San Valentino et San Ruffino n'ont rien à faire avec l'intervention de l'homme[1].

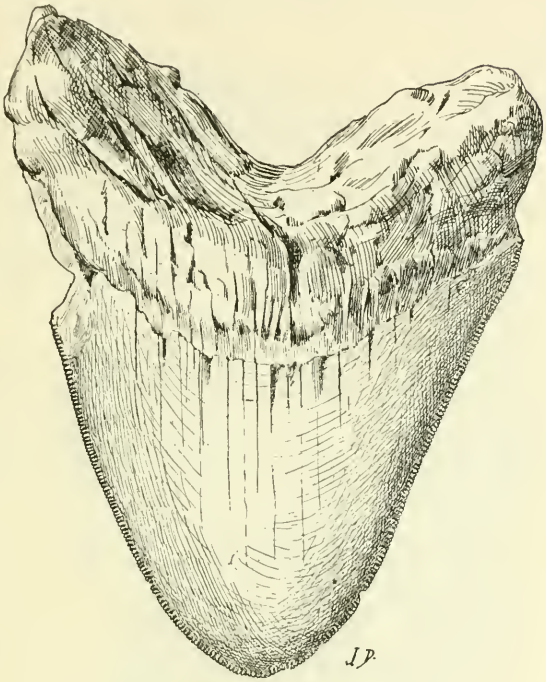

3. — Dent de squaloïde, 1/2 grandeur réelle.

Même réponse doit être faite relativement aux os brisés tant de la colline de Sansan (Gers) que des gisements de Pikermi (Grèce) : ces cassures sont accidentelles[2]. Les perforations de dents des squaloïdes tertiaires du Suffolk ont été légitimement attribuées aux mollusques lithophages de la mer pliocène[3]. Les géologues et les archéologues sont donc d'accord, aujourd'hui, pour reconnaître qu'il n'y a aucun fond à faire sur toutes ces découvertes. M. de Quatrefages lui-même,

1. Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 77.
2. Congrès de Bologne, page 136, et Schauffhausen, *Bonner Jarhbücher*, t. LXXVIII, p. 224.
3. Congrès de Bruxelles, 1872, p. 109.

qui seul, aujourd'hui, retient comme valables les faits relatifs à Saint-Prest, abandonne tous les autres.

Reste la découverte des os incisés de cétacés du genre *balænotus*, recueillis par M. Capellini à Poggiorone, près Monte Aperto.

Aucune découverte dans cet ordre d'idées n'a fait autant de bruit. — C'est celle en effet où les entailles sont le plus difficile à expliquer. — M. Capellini, l'inventeur, persiste à y voir des traces du travail humain. M. de Quatrefages, dans la liste qu'il donne des localités où la présence de l'homme tertiaire a été constatée, fait figurer en première ligne le pliocène de Monte Aperto.

« Les dernières objections [1] relatives à l'existence de l'homme tertiaire me semblent devoir tomber devant l'examen quelque peu attentif des incisions que portent les os de balénotus découverts par M. Capellini [2]. Ce sont de véritables entailles présentant toutes les mêmes caractères [3], soit qu'elles se rencontrent sur le côté convexe d'une côte (fig. 4),

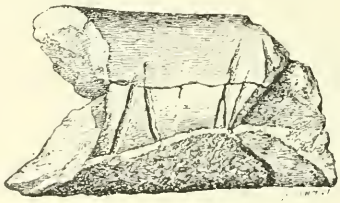

Fig. 4. — Ossements de balénotus incisé (demi-grandeur).

soit qu'elles sillonnent la surface d'une omoplate (fig. 5): toujours une des lèvres de l'incision est lisse tandis que l'autre est rugueuse et montre qu'ici (fig. 6) l'os a été non pas coupé mais éclaté. Pour produire un pareil résultat, il a fallu qu'un instrument tranchant entamât l'os obliquement et cet instrument n'a pu être manié que par l'homme. Quoi qu'on en ait dit, un squale ne saurait entamer si profondément un des côtés d'un os sans laisser la moindre trace du côté opposé. Sur un os plat, la morsure aurait dû laisser des empreintes distinctes plus ou moins rapprochées et non des entailles prolongées. Surtout, il est impossible de

1. Quatrefages, *Introduction*, etc. p. 91.
2. Capellini, *L'Uomo pliocenico in Toscana*, 1875.
3. Voir les moulages au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 1.

comprendre comment un poisson aurait pu creuser des entailles courbes et d'un faible rayon, accumulées sur le même point et parmi lesquelles il en est qui sont presque demi-circulaires.

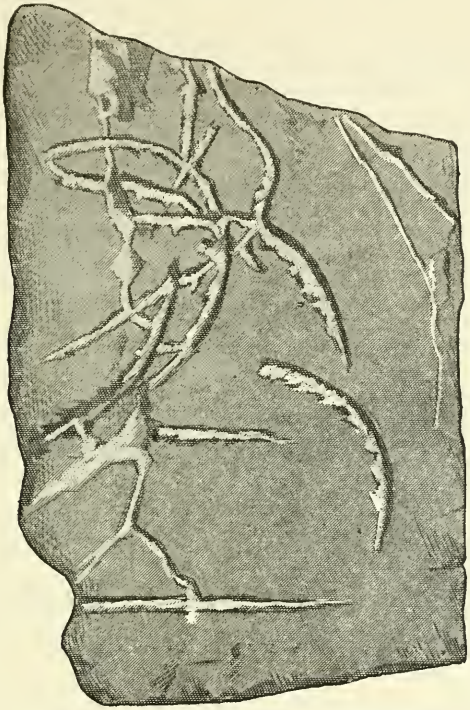

5

6

Fig. 5. — Incisions sur une omoplate de balénotus, 3/4 grandeur naturelle. (D'après M. de Quatrefages, *Introd. aux races humaines*, p. 91).
Fig. 6. — Coupe grossie d'une des entailles faites sur l'omoplate de balénotus.

« C'est, au contraire, ce que fait instinctivement la main qui tenant un instrument tranchant prend le pouce pour point d'appui et entame une surface plane. Un sauvage cherchant à détacher les derniers lambeaux

de chair adhérents à l'omoplate ne pouvait qu'agir ainsi. Voilà pourquoi les faits découvert par M. Capellini, et dont j'ai pu contrôler la réalité sur les pièces originales ou sur de très bons moulages, m'ont fait regarder l'existence de l'homme à l'époque pliocène comme étant, désormais, hors de doute. »

A ces arguments très précis, on oppose ceux de MM. le Dr Magitot et G. de Mortillet.

Le Dr Magitot, à son retour du Congrès de Pesth, où M. Capellini avait exposé ses idées [1] et été, peu s'en faut, acclamé par l'assemblée, ayant expérimenté sur des os frais de cétacés [2] en les attaquant avec des rostres d'espadons actuels, obtint sur ces os des incisions profondes assez semblables à celles de *Monte Aperto*. Selon le Dr Magitot, les cétacés fossiles à os incisés auraient succombé dans des combats singuliers avec les espadons.

Les expériences du Dr Magitot ne lèvent pas toutes les difficultés. — M. G. de Mortillet entre dans plus de détails et répond mieux aux desiderata de la question.

Suivant M. de Mortillet [3], les incisions des ossements de Monte Aperto sont bien dues à des morsures de poissons; — mais, ce ne serait pas à un espadon, ce serait à un squale qu'il faudrait attribuer les marques profondes constatées sur les ossements de balénotus.

« Toute la famille des squaloïdes, dit l'auteur du *Préhistorique*, excessivement nombreuse en genres et en espèces, est armée de puissantes dents très aiguës et très tranchantes qui font des incisions que ne pourraient pas faire les meilleurs couteaux de pierre. Nous avons vu de ces incisions actuelles, tout à fait analogues aux incisions fossiles. Mais, dit-on, un animal qui mord un os le saisit entre ses dents comme dans un étau; les pents doivent donc marquer des deux côtés, laisser des empreintes sur les deux faces. Oui, pour les animaux terrestres; non, pour les squaloïdes. Les dents des squaloïdes forment plusieurs rangées dans le haut et le bas de la bouche. Une des mâchoires est beaucoup plus courte que l'autre, de sorte que les dents ne sont pas opposées et, par conséquent, ne peuvent laisser des empreintes en face l'une de l'autre. Elles ne sont donc pas

1. Congrès de Pesth, 1876, p. 46, 56, 62.
2. *Bull. Soc. d'anthrop.*, 16 nov. 1876, p. 523.
3. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 60.

placées pour former étau. De fait, dans la pratique, elles ne saisissent pas les corps durs. Une des mâchoires est garnie de plusieurs rangées de dents minces et allongées, l'autre de dents larges et coupantes. Ces mâchoires fonctionnent comme des peignes à carder, dont l'un, immobile, retient la laine, tandis que l'autre, en mouvement, la sépare et la divise. Quand le squaloïde saisit sa proie, il enfonce sa série de dents minces et pointues dans les chairs pour la retenir, pendant qu'avec sa série de dents tranchantes, il coupe et taille cette chair en lambeaux. Il n'y a que ces dents tranchantes qui atteignent et entaillent les os, accidentellement et irrégulièrement, mais à peu près toujours du même côté, parfois avec des reprises et doubles incisions en croix, pour détacher la chair. C'est exactement ce que nous observons dans les ossements découverts et signalés par M. Capellini.

« Si les coupures étaient dues à l'homme, au lieu d'être distribuées au hasard, elles seraient intentionnellement groupées, surtout aux points d'attache des chairs à l'os. Il n'en est point ainsi.

« Enfin l'argument le plus fort, la preuve la plus positive, parce que c'est une preuve directe, c'est que l'outil a laissé, si je puis m'exprimer ainsi, son cachet, sa signature dans les incisions. Les dents de squaloïdes, du moins de certaines espèces, sont finement dentelées tout le long de leur tranchant. Quand elles coupent en long, ces fines dentelures produisent des séries longitudinales. Quand elles tranchent verticalement, les stries sont en travers et le fond de l'incision se trouve pointillé. Eh bien ! en examinant à la loupe, et même parfois à l'œil nu, les incisions des côtes de cétacés de l'astien toscan, on reconnait stries et dentelures.

« Il n'y a donc plus de doute : toutes les incisions d'os de cétacés fossiles signalés jusqu'à présent sont de simples produits de dents tranchantes de grands squaloïdes. »

M. Adrien Arcelin[1], malgré la haute estime qu'il professe pour les opinions de M. de Quatrefages, est aussi explicite.

« Pour que nous acceptions les conclusions de MM. Capellini et de Quatrefages qualifiées, par eux d'évidentes, il faudrait établir d'abord : 1° que les incisions en question peuvent être réellement produites par un instrument en pierre ; 2° qu'elles ne peuvent pas être dues à une autre cause ; 3° qu'il existe des incisions semblables sur les os travaillés par l'homme quaternaire avec des outils en silex ; 4° que le gisement de Monte Aperto est réellement un dépôt côtier, accessible à l'homme aux temps tertiaires.

« Or, non seulement on ne trouve pas d'instruments de silex mêlés aux os incisés de Monte Aperto, mais je ne connais pas d'outils de pierre capables de produire des incisions aussi profondes et aussi nettes et je n'ai

1. Congrès scientifique des catholiques tenu à Paris en 1888. Communication de M. A. Arcelin, t. II, p. 642 et suiv.

jamais observé rien de semblable sur les ossements quaternaires taillés et incisés par l'homme. Ajoutons que le *balenotus* de Monte Aperto n'appartient pas à un dépôt de rivage, mais à un fond qui devait être toujours couvert d'une dizaine de mètres d'eau, comme l'a établi M. Stefani [1] d'après les coquilles associées au balénotus. »

Que reste-t-il des affirmations de M. de Quatrefages?

Nous n'avons donc pas encore mis la main sur l'homme tertiaire.

Reste la question des silex travaillés.

Silex travaillés. — Des dix faits relevant de cette catégorie, cinq ne font plus parler d'eux depuis longtemps ; deux : Ightham et Mons, sont encore trop récents pour avoir pu subir l'épreuve de la discussion, et d'ailleurs, ne paraissent pas concluants. Saint-Prest est définitivement abandonné, bien que figurant encore sur les listes de M. de Quatrefages. Trois, Otta, Puy-Courny et Thenay, méritent d'être discutés.

Gisement d'Otta.

Nous commençons par les silex d'Otta qui sont les plus contestés. M. de Quatrefages, lui-même, ne les admet qu'avec doute.

« Le gisement consiste [2] en une vaste formation de grès ou de conglomérats, avec argile et calcaires, qui atteint sur quelques points 400 mètres de puissance. Cette formation est d'origine lacustre. Elle renferme une flore et une faune fossiles étudiées par MM. O. Heer et A. Gaudry qui lui assignent pour position géologique l'étage tortonien du miocène supérieur.

« Les silex abondent naturellement dans le tortonien d'Otta. Après vingt ans de recherches, M. Ribeiro était parvenu à y recueillir une série de quatre vingt-quatre éclats, exposés en 1878 à Paris et sur lesquels vingt-deux pièces seulement présentent le plan de frappe et le conoïde de percussion. Ces silex ne portent pas de retouches. Ils affectent principalement la forme de pointes triangulaires et de disques.

« La plupart de ces pièces ont été ramassées à la surface du sol. Des membres du Congrès ont donc mis en doute leur contemporanéité avec le terrain sous-jacent. Cependant, au cours d'une excursion faite à Otta M. Bellucci a détaché lui-même du conglomérat miocène, où il était engagé, un éclat portant un conoïde de percussion. Mais M. Cotteau a émis

1. Stefani, *Bull. di paletnol. italiana*, août-sept. 1876, p. 152.

2. Cf. Arcelin, *L'Homme tertiaire* dans le Congrès scientif. internat des cathol. tenu à Paris en 1888, t. II, p. 655, et Congrès de Lisbonne, p. 138.

l'opinion que des silex de la surface avaient pu pénétrer, par les fentes, dans les couches inférieures.

« Quoi qu'il en soit, même en supposant démontrée la contemporanéité des silex et des couches tertiaires, la seule présence des conoïdes de percussion est insuffisante, comme nous l'avons vu[1], pour établir que ces silex ont été taillés intentionnellement. »

Cette appréciation est conforme à celle de la plupart des savants qui assistaient au Congrès. « Il me semble, écrivait à son retour M. Cazalis de Fondouce, un des secrétaires du Congrès, que la question de l'homme tertiaire a plutôt perdu que gagné du terrain au Congrès de Lisbonne; si l'homme existait à l'époque tertiaire, il faut en trouver des preuves plus sérieuses qu'un bulbe de percussion[2]. »

Gisement du Puy-Courny.

« En 1869, M. Tardy avait présenté à la Société d'anthropologie de Paris une lame de silex avec plan de frappe et conoïde de percussion qu'il avait extraite lui-même d'un conglomérat miocène des environs d'Aurillac Depuis cette époque M. Rames a continué des recherches dans la même formation, au Puy-Courny, et il y a recueilli une série de silex offrant aussi des traces de percussion, plans et conoïdes de percussion, retouches, etc... Les silex présumés taillés gisent au milieu d'autres fragments informes de toutes dimensions. Quelques blocs atteignent quarante centimètres de diamètre. Tous ont subi sur leurs bords des chocs vigoureux et qui en ont enlevé de grands éclats[3]. »

Le caractère du milieu d'où sortent ces silex est très nettement déterminé. — Les silex, eux-mêmes, ont très bon aspect et peuvent faire illusion, affectant les formes connues de grattoirs et de perçoirs quaternaires. Les faits sont parfaitement constatés; reste à les expliquer. Ajoutons que, suivant une

1. Cf. A. Arcelin, *La taille du silex* dans le mémoire précité. Congrès intern. des cathol. 1888, t. II, p. 649, où nous lisons : « La présence d'un conoïde de percussion à l'extrémité d'une lame de silex indique bien que cette lame a été détachée d'un bloc par l'effet d'un choc; mais cela ne permet pas de préjuger de la cause de ce choc. Deux blocs de silex tombant l'un sur l'autre, il peut se produire un conoïde de percussion, tout aussi bien que par l'effet d'un coup de marteau appliqué par une main humaine. »

2. Cazalis de Fondouce, *La question de l'homme tertiaire en Portugal*, dans la *Revue des sciences naturelles* (tirage à part au Musée de Saint-Germain, n° 5923).

3. A. Arcelin, *l. c.*, p. 656; et *Bull. Soc. anth. de Paris*, 1860, p. 703.

observation de M. Rames, qui n'est pas contestée, les silex recueillis au Puy-Courny sont exclusivement des silex *cornés* ou *pyromaques*. Or l'étage d'où ils paraissent avoir été extraits renferme les variétés de silex les plus diverses. Un véritable triage se serait opéré. Ne doit-on pas y voir l'intervention de l'homme? M. Rames fut d'abord tenté de le croire. Mais la gravité du fait fut singulièrement atténuée par les observations ultérieures de M. Boule [1]. M. Boule a constaté, après nouvel examen, que le merveilleux triage, signalé par M. Rames, était un simple effet de la marche graduelle des érosions. L'aquitanien, auquel appartiennent les silex, se compose de plusieurs couches. En haut, sont localisés les silex cornés, pyromaques; plus bas, les autres variétés. Or les couches supérieures ont été seules dénudées par le fleuve tortonien; les bancs inférieurs n'ont pas été atteints. Nous sommes en présence d'un phénomène naturel. Il est certain, en effet, que des silex tortoniens de Puy-Courny sont le produit de la dénudation de l'aquitanien, qu'ils ont beaucoup voyagé, balayés par des agents énergiques. Il y a là de quoi expliquer les chocs dont ils portent les traces et les éclats résultant de ces chocs. — Le petit nombre de pièces paraissant porter des traces de travail humain sont des *lusus naturæ*.

Les silex du Puy-Courny n'apportent donc à la thèse de l'homme tertiaire aucun argument démonstratif.

Silex de Thenay. — Nous en dirons autant des silex de Thenay, bien que ce gisement soit présenté par M. de Mortillet et son école comme la pierre angulaire de leur système, à titre d'argument incontestable.

Annoncée par l'abbé Bourgeois au Congrès de Paris [2], la découverte de Thenay fut l'objet d'une discussion approfondie au Congrès de Bruxelles [3]. Une commission fut même officiellement nommée pour examiner la petite collection de silex

1. Boule, *Rev. d'anthrop.*, 1889, p. 217; Cf. *Associat. franc.*, 1887, p. 292.
2. Congrès de Paris, 1867, p. 67.
3. Congrès de Bruxelles, 1872, p. 81.

présentés par l'abbé Bourgeois. La consultation fut loin d'être favorable aux idées de l'inventeur[1]. La majorité repoussait absolument l'intervention de l'homme. La minorité l'acceptait pour *quelques pièces* qui n'étaient pas les mêmes pour tous[2].

L'abbé Bourgeois avait donné au Musée de Saint-Germain une petite collection de silex de Thenay. Il fallait les exposer. A quel titre devais-je les présenter au public? Il y avait de quoi être embarrassé, je me décidai à voir les choses par moi-même. Accompagné du général du génie Creuly, géologue distingué, je partis pour Pont-Levoy.

L'abbé Bourgeois fut, comme il l'était toujours, parfait pour nous. Nous passâmes deux jours sous son toit; nous

1. Ce jury était composé de quinze membres : MM. Capellini, Émile Cartailhac, Desor, Engelhardt, Fraas, Augustus Franks, Neyrinck, d'Omalius d'Halloy, de Quatrefages, Steenstrupp, Valdemar Schmidt, van Beneden, marquis de Vibraye, Virchow et Worsaae. Après examen scrupuleux des objets, la Commission ne crut pas devoir se prononcer. Les membres de la Commission se contentèrent de formuler *personnellement* leur opinion de la manière suivante : 1. M. Steenstrupp ne peut admettre que les séries exposées fournissent des traces évidentes de la main de l'homme. 2. M. Virchow partage cette opinion. 3. M. Neyrinck est du même avis. 4. M. Fraas n'a pu remarquer aucune trace de la main de l'homme sur les silex présentés. 5. M. van Beneden déclare ne pouvoir se prononcer. 6. M. Desor n'admet pas le travail humain. 7. M. de Quatrefages réserve son opinion. 6. Le marquis de Vibraye fait également des réserves.

Sept autres commissaires sont un peu plus favorables, mais dans quelle mesure? 1. M. Franks, du British Museum, accepte l'origine humaine d'*un* spécimen, le grattoir. Un spécimen, un seul! 2. M. d'Omalius reconnaît l'œuvre de l'homme dans *quelques* silex seulement. 3. M. Émile Cartailhac accepte les *poinçons* et les *racloirs*. 4. M. Worsaae en admet *plusieurs*. 5. M. Enguelhardt admet *quelques-unes* des séries. 6. M. Waldemar Schmidt en admet un *certain nombre*. 7. M. Capellini admet la taille pour *quelques couteaux*.

2. Ajoutons que depuis longtemps MM. Daubrée, Hébert et Damour, les éminents géologues de l'Académie des sciences, déclarent être sans nulle valeur les arguments fondés sur le caractère des silex tertiaires, où ils ne reconnaissent aucunement la trace d'un travail humain. « Les silex de Thenay, disait M. Damour dans une note lue à l'Academie des sciences et publiée dans la *Revue arch.* (décembre 1882) n'ont point subi l'action du feu; le craquelage en est dû à des modifications de la silice sans aucune intervention de l'homme. Quant aux ébréchages ou entailles, il me semble qu'elles peuvent s'expliquer naturellement en supposant une simple pression exercée sur les bords tranchants du silex par les galets ou par les roches dont ils étaient environnés. »

examinâmes la collection dans tous ses détails, en provoquant les observations du propriétaire. Malgré notre bonne volonté, après avoir visité le terrain, il nous fut impossible d'entrer dans les idées de cet excellent homme, qui obtint de nous

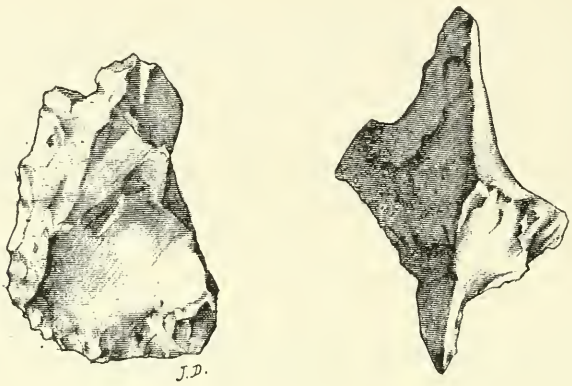

Fig. 7. Fig. 8.

Silex de Thenay ayant l'apparence de racloirs et de perçoirs.

seulement la promesse d'un complément d'enquête. Il fut convenu qu'avec son concours nous ferions exécuter une grande fouille à Thenay. L'exécution de ce projet fut confiée à l'habile et sagace inspecteur des restaurations et moulages du Musée des Antiquités nationales, M. Abel Maître.

M. Abel Maître s'acquitta de sa tâche avec son zèle et sa précision ordinaires. Les conclusions de son rapport[1] sont complètement défavorables à toute intervention de l'homme dans l'éclatement ou la taille des silex. M. Maître avait remué près de six mille silex[2]. « Sur cette masse énorme de silex qui ont tous passé par mes mains, m'écrivait-il, j'ai cherché en vain la trace d'un bulbe de percussion. Je n'en ai trouvé aucune. Je ne crois pas aux retailles intentionnelles. Je reconnais, au contraire, que la majorité des silex paraît avoir subi

1. Publié dans la *Revue arch.*, t. XLVI, 1883), p. 137, avec planches.
2. Exactement : 5,789. On peut voir ces silex au Musée de Saint-Germain.

l'action du feu[1]. Mais est-ce une preuve certaine de l'intervention de la main de l'homme? »

M. Maître rapportait à Saint-Germain, outre des coupes exactes de ses fouilles, de nombreux échantillons de toutes les variétés de silex qu'il y avait remarquées, depuis des rognons encore intacts jusqu'aux plus petits fragments ayant l'apparence de silex taillés.

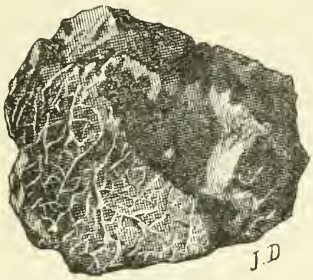

Fig. 9. — Silex craquelé de Thenay.

De l'examen de ces silex et des expériences faites dans les ateliers du musée résultent les faits suivants : Les rognons de Thenay, sous l'influence de l'action du feu ou d'un changement brusque de température, éclatent en fragments naturels affectant toutes les formes que présentent les silex *choisis* de la collection Bourgeois. Les arêtes seulement sont plus vives et sans *éraillures,* comme cela doit être quand les silex n'ont encore reçu aucun choc. Mais la plupart de ces arêtes naturelles sont assez minces, assez peu résistantes, pour que la pression d'un corps dur, le choc d'un autre silex, par exemple, puisse les ébrécher et déterminer des *entailles* ou *petits* éclats dits *retouches,* quand elles sont intentionnelles, de tout point semblables à celles que l'abbé Bourgeois montrait avec tant de complaisance. Il n'y a là aucune trace de travail humain.

Ces entailles, ces petits éclats n'affectent point les silex d'une manière régulière ; ils se présentent sans ordre à droite

1. Nous avons vu que M. Damour donnait de ces craquelages une autre explication. Cf. *suprà*, p. 47.

et à gauche des tranchants ; il n'y a qu'un choc sur la face du tranchant qui puisse produire des éclats disposés de cette façon. Ce n'est pas ainsi qu'on pratique des *retouches utiles*. Les silex recueillis dans les fouilles sont ébréchés ou émoussés comme doivent l'être des cailloux qui ont été bousculés ou roulés. Les silex ont été, en effet, incontestablement roulés.

Les fouilles de M. Maître n'ont pas plus mis au jour de percuteurs et de bulbe de percussion que les nombreuses fouilles de l'abbé Bourgeois. Or M. Maître, malgré son inexpérience, agissant sur les rognons de Thenay à l'aide de percuteurs improvisés, a obtenu très facilement des éclats avec bulbe, laissant un noyau en forme de *nucleus* très reconnaissable. Les pierres ayant servi de *percuteurs* conservent des traces blanches parfaitement visibles. Les couches de Thenay ne contiennent aucun de ces percuteurs. Les silex de Thenay n'ont donc été ni taillés, ni retaillés.

Comprendrait-on un être intelligent qui aurait su produire le feu à volonté et n'aurait pas su briser les rognons par percussion. Je dis produire le feu. Il faut ajouter, réunir à cette intention un nombre considérable de matériaux pour entretenir le foyer d'incendie. Car si ces silex ont subi l'action du feu ils n'ont pas été brûlés isolément ou par petits groupes, mais en grande masse; puis saisis par le flot, qui les a roulés au bord du lac, en si grande quantité qu'ils y forment une couche de 70 centimètres de puissance sur une très grande étendue. Il y aurait eu là une vraie exploitation industrielle.

Enfin, les silex de Thenay, ayant apparence de travail humain, sont de si petite dimension, qu'il est impossible d'y voir un outil, encore moins une série d'outils dont un être intelligent ait pu faire usage.

Les silex de Thenay ne prouvent donc rien, pas plus que les os d'animaux terrestres ou marins, impressionnés, entaillés ou brisés.

Les géologues et les paléontologistes affirment, il est vrai, que les conditions climatériques de l'époque tertiaire com-

portent l'existence d'un être ayant l'organisation, ou, au moins, une organisation voisine de celle de l'homme. Je le veux bien. Que l'homme tertiaire soit possible, je n'y contredis pas, mais jusqu'ici, *il est encore tout théorique*.

Nous n'en reparlerons donc plus, encore moins de l'anthropopithèque. Dans les questions d'atavisme et de métissage, nous n'aurons point à tenir compte de cet élément.

NOTE ADDITIONNELLE.

Une communication sur les *silex éocènes*, faite en 1888 au *Congrès scientifique international des catholiques* tenu à Paris[1], achève de réduire à néant l'opinion qui veut voir des traces nécessaires de travail humain dans les silex de Thenay. « Les retouches régulières des silex de Thenay font penser naturellement, je ne le nie pas, écrit M. A. Arcelin, à l'intervention d'un être intelligent, sinon de l'homme lui-même; mais ces effets ne peuvent-ils pas être attribués à des causes naturelles? J'ai recueilli quelques observations qui me semblent répondre à cette question et militer en faveur de l'action naturelle. Il s'agit d'observations faites sur les terrains éocènes[2] du Maconnais. On peut y recueillir à tous ses niveaux des silex éclatés avec ou sans cône de percussion. On y trouve de ces éclats irréguliers, à cassure esquilleuse sans conchoïdes, que M. de Mortillet considère comme éclatés au feu par un procédé qu'il appelle l'étonnement et qu'il attribue, à Thenay, à un être intelligent. En Mâconnais les éclats s'expliquent tout naturellement par des phénomènes hydrothermaux dont l'influence n'est pas douteuse. Ce mode d'éclatement se produit, en effet, constamment sous l'influence des changements de température résultant de simples actions météorologiques; la gelée donne plus particulièrement une cassure irrégulière esquilleuse comparable à celle du feu, et le soleil une cassure à faces planes ou conchoïdales sans esquilles. Des phénomènes de ce genre se sont certainement produits à l'époque tertiaire comme de nos jours. J'ai recueilli dans les sables éocènes de Tournus une pièce que l'on n'hésiterait pas à considérer comme un *nucleus* intentionnel si on la trouvait dans les débris d'une station quaternaire. Elle est incrustée de sable éocène qui atteste son authenticité...

« Le craquelage continue[3] à se produire sur les silex exposés aux agents atmosphériques. Dans une carrière abandonnée depuis vingt ans, j'ai vu à la surface des anciens déblais un grand nombre de silex profondément craquelés, bien plus craquelés que ceux qui sont en place dans le sol. Dans les parois verticales de cette carrière on observe encore ceci : des

1. T. II, p. 660 et suiv.

2. On n'a jamais prétendu retrouver même le précurseur de l'homme dans les terrains éocènes.

3. A. Arcelin, *l. c.*, p. 661.

blocs de silex émergeant du sol sont craquelés seulement sur leur surface exposée à l'air. La partie enfouie et protégée est intacte ; enfin le craquelage est plus intense dans les parties tournées au midi, où les variations de température ont été plus prononcées... Outre les silex craquelés, j'ai recueilli à tous les niveaux, dans l'argile éocène du Mâconnais, des silex offrant toutes les particularités observées à Thenay, à Otta ou au Puy-Courny : éclats avec conoïdes de percussion, retouches uni-latérales, blocs décortiqués. Si on les compare avec les types correspondants des gisements miocènes, on peut constater qu'entre les uns et les autres la ressemblance est complète...

« Ce que j'ai constaté en Mâconnais[1] s'est passé ailleurs, partout où le sol renferme naturellement du silex. MM. Cazalis de Fondouce, d'Ault du Mesnil, Lottin, Gaillard, Hardy ont fait des observations semblables en Sologne, dans le Morbihan, dans la Somme, dans la Seine-et-Marne, dans la Seine-et-Oise, dans la Seine-Inférieure. MM. de Munck, Delvaux, van Bastelaer ont entretenu la Société d'anthropologie de Bruxelles de leurs observations sur les cassures naturelles du silex. Les faits recueillis par ces observateurs ne diffèrent pas de ceux que j'ai moi-même constatés en Mâconnais. Mais ils se rapportent soit à des dépôts superficiels, soit à des formations quaternaires, en sorte que l'on pourrait, à la rigueur, les attribuer à l'homme. En montrant que les choses se passent exactement de même dans l'argile à silex éocène non remaniée, je crois avoir levé tous les doutes qui pouvaient rester sur ce point. »

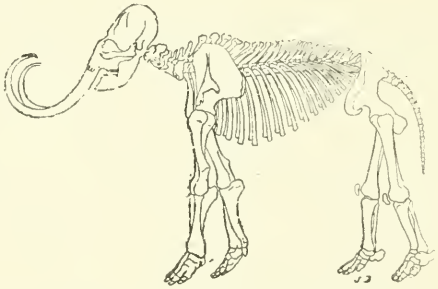

Fig. 10. — Squelette d'*elephas intermedius* (Jourdan)[2].

Nota. — Dans notre première édition (1884) trois pages assez vives (les pages 28, 29 et 30) étaient dirigées contre les disciples exagérés de Darwin. Nous les avons supprimées. Le danger nous paraît passé et le moment venu de renoncer aux discussions irritantes.

1. A. Arcelin, *l. c.*, p. 633.
2. Cf Salomon Reinach ; *Desc. rais.*, p. 41.

II

L'HOMME QUATERNAIRE

(L'HOMME DES ALLUVIONS ET L'HOMME DES CAVERNES)

---

1. L'HOMME DES ALLUVIONS. — Si les silex tertiaires sont impuissants à nous donner, sur l'existence présumée de l'homme

Fig. 11.

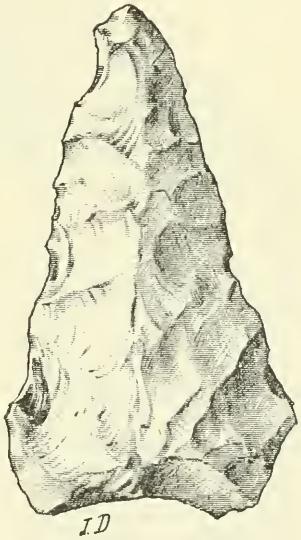

Fig. 12.

à cette époque, des renseignements satisfaisants, il en est tout autrement des haches[1] du diluvium[2].

1. « Haches » est l'expression consacrée pour les armes ou instruments en silex taillés à éclats, découverts par Boucher de Perthes.

2. Voir pour la question du diluvium : Salomon Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, p. 29, 37.

Le doute, ici, n'est plus possible. Que l'on compare une de ces haches quaternaires (fig. 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19 et 20) avec un rognon brut de la craie (fig. 13), comme on en trouve par milliers aux environs de Paris[1], la comparaison fera éclater l'évidence des traces de travail humain. Ces haches,

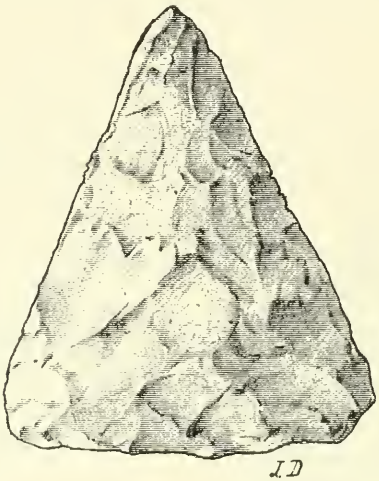

Fig. 13.

qui proviennent du diluvium de Cuvier, sont taillées à grands éclats, avec retailles sur les côtés, pour déterminer le tranchant. La forme en est, d'ordinaire, régulière et symétrique. L'ensemble du travail dénote une habileté de main réelle. La croûte des nodules est quelquefois conservée là où il n'était pas nécessaire de l'enlever (fig. 14), comme si l'on avait voulu éviter des efforts inutiles[2].

La dimension des haches varie de 25 centimètres à 65 millimètres de long. Ces deux dimensions extrêmes sont rares. La dimension moyenne est de 11 à 12 centimètres[3]. Ce sont, en général, des instruments puissants. Mais, peut-on objecter, bien

1. Voir au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 3, une petite collection de ces rognons de silex de la craie.
2. Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 4, n° 18879.
3. Voir Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 135 et suiv.

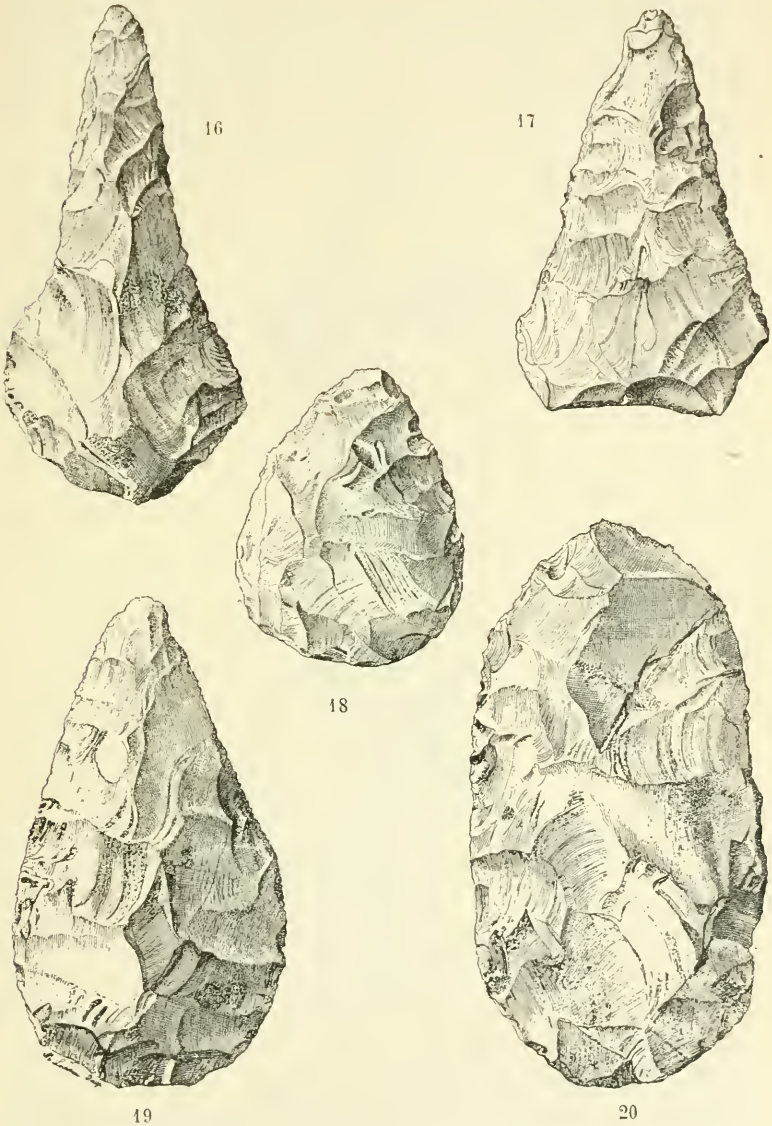

Haches en silex (types généraux). Échelle 2/3 de la grandeur réelle, d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

peu de ces haches ont été observées, en place, par des observateurs compétents. Ne sont-elles pas de fabrication moderne? S'il y a beaucoup de haches fausses dans le commerce — la contrefaçon existe — il y a des caractères certains d'authenticité.

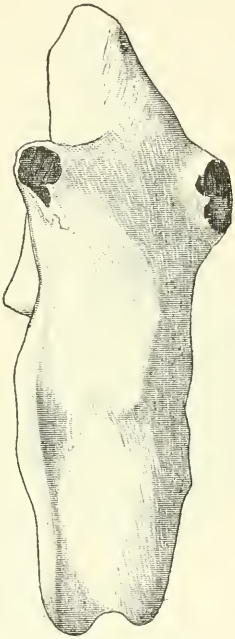

Fig. 14. — Rognon de silex brut.

M. de Mortillet a composé au Musée de Saint-Germain une vitrine où ces caractères s'étalent avec clarté [1].

Caractères d'authenticité. — 1° La *patine*; le *cacholong*. — Le silex est ordinairement brun ou blond à l'état frais. Il prend, avec le temps, une teinte blanchâtre, plus ou moins profonde, qui pénètre même, quelquefois, jusqu'au cœur du silex. Cette teinte blanche, dite *cacholong*, ne peut se reproduire artificiellement. Sous l'influence de certaines matières minérales contenues dans les alluvions où ils sont enfouis, les silex se cou-

1. Salle I, vitrine 4.

vrent, en outre, très fréquemment, de teintes distinctes du cacholong : on les dit *patinés*. La patine varie du brun foncé au jaune. Il n'est pas rare qu'un silex, placé entre deux couches de nature minérale différente, soit, sur ses deux faces, différemment patiné [1]. La patine ne s'imite pas plus que le cacholong. Le temps est un facteur que l'on ne remplace pas facilement.

2° *Le lustre.* — Les silex qui n'ont pas de patine sont ou ternes et mats ou lustrés. La cassure fraîche est nette et mate. Il faut se défier des silex ayant cette apparence. Le vernis, le lustre, s'acquiert par le temps et par le frottement. Le lustre

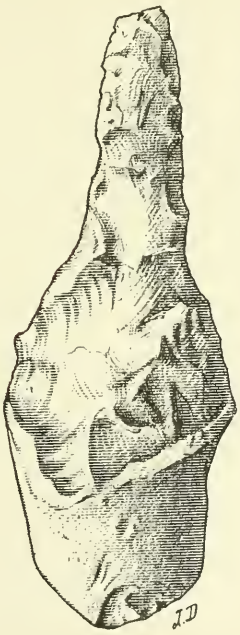

Fig. 15.

ou vernis est donc un caractère d'authenticité. Mais on peut l'imiter. Tout silex non lustré, d'un autre côté, n'est pas pour

1. M. E. d'Acy a fait à ce sujet de très curieuses observations. Voir *Les patines des silex taillés des alluvions de Saint-Acheul* (extrait du *Compte rendu du Congrès des sciences anthropologiques de Paris*, 1878).

cela nécessairement faux. Ces caractères sont donc moins certains. Toutefois un œil exercé ne s'y trompe pas[1].

3° *Les dendrites.* — Certains silex portent à la surface de petites taches ou incrustations ayant l'aspect de brins de mousse (fig. 20), auxquelles on donne le nom de *dendrites* (de

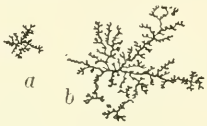

Fig. 21[2].

δένδρον, arbre). Ces petits cristaux se déposent lentement. Les contrefacteurs sont impuissants à les reproduire. Il y a donc des caractères certains d'authenticité.

Comment se fait-il que des instruments d'un caractère aussi tranché, de formes si variées, et, parfois, si régulières, sur lesquels la trace du travail humain est évidente, aient passé aussi longtemps presque inaperçus? Comment se fait-il qu'il ait fallu toute la ténacité et la foi de Boucher de Perthes en sa découverte pour triompher de l'indifférence générale qui prit même, un moment, chez d'éminents esprits, le caractère d'une vive opposition[3]. C'est que nous sommes ainsi faits que les plus ha-

1. Nous ne croyons pas qu'un seul des silex quaternaires du Musée, qui ont passé sous les yeux de Lartet et de M. de Mortillet, soit faux.

2. *a*, grandeur réelle; *b*, grossissement.

3. Cette opposition s'explique et se justifie jusqu'à un certain point. En dehors des raisons tirées des préjugés d'école dus à l'opinion de Cuvier qui avait déclaré que l'homme n'avait pas vécu *dans nos contrées* à l'époque où se déposait le diluvium, il faut avouer que Boucher de Perthes s'était tout d'abord placé sur un bien mauvais terrain : le terrain religieux. Sa première publication portait le titre de : *Antiquités celtiques et antédiluviennes.* Non seulement l'association de ces deux termes était malheureuse, mais l'auteur présentait ses découvertes comme une démonstration de la réalité du déluge biblique universel. De plus l'opinion s'était répandue, non sans motif, que Boucher de Perthes était la dupe de ses ouvriers. Sans doute, disait-on, quelques haches portent des traces de travail humain, mais elles sont de fabrication récente. Enfin les planches de l'ouvrage contenaient un nombre considérable de représentations d'animaux, de *symboles et de signes hiéroglyphiques antédiluviens*, simples *lusus naturæ* qui invitaient à se méfier de l'ensemble. Le Musée de Saint-Germain possède cette série de prétendues sculptures en silex taillés

biles, les mieux doués parmi les observateurs, sont, souvent, en dehors de leur sphère ordinaire, aussi aveugles que les plus ignorants. Il semble que certaines vérités aient besoin d'arriver à maturité pour être cueillies. On les entrevoit et l'on passe. Le jour n'est pas venu où l'humanité doit en faire son profit.

Boucher de Perthes, cependant, avait eu bien des précurseurs, dont la voix ne fut pas écoutée. Mercati en 1593 [1]; de Jussieu en 1723 [2]; Mahudel (de l'Académie des inscriptions) en 1734 [3]; Lyttelton, évêque de Carliste en 1766 [4]; Esper en 1774 [5]; Frère, enfin, en 1800 [6]; sans parler des plus récents, Ami Boué [7] et Buckland en 1823 [8]; Tournal en 1827 [9]; Christol en 1829 [10]; Schmerling en 1833 [11]; Joly en 1835 [12]; Marcel de Serres en 1839 [13]; Aymard [14] (du Puy) en 1844; docteur Fuhlrott en 1856 [15].

Ouvrons le tome XIII de l'*Archæologia Britannica* (p. 204), nous y trouvons une note de John Frère, Esq., concernant un nombre considérable de silex taillés, découverts à 4 mètres de profondeur dans les carrières d'argile de Hoxne (Suffolk). « Le nombre en était si grand, que l'homme qui charriait l'argile, avant d'être prévenu que c'étaient des objets de curiosité, en avait vidé de pleins paniers sur la route voisine. »

par l'homme avant le déluge. Le conservateur, pour l'honneur de Boucher de Perthes, s'est cru autorisé à les dissimuler dans un tiroir de la salle n° 1 où ils sont à la disposition des seuls travailleurs sérieux.

1. Dans sa *Metallotheca* imprimée à Rome en 1717 seulement.
2. *Mém. de l'Académ. des sciences*, 1723.
3. *Histoire de l'Académ. des inscriptions*, 1740.
4. *Archæologia Britannica*, t. I (1766), p. 118 et pl. VIII.
5. Cf. Cuvier, *Ossements fossiles*, t. IV, p. 294.
6. *Archæol. Britannica*, t. XII, p. 103.
7. *Annales des sciences naturelles*, 1829.
8. Dans ses *Reliquiæ diluvianæ*.
9. *Annal. des sciences naturelles*, t. XV, p. 348.
10. *Notice sur des ossements humains des cavernes du Gard.*
11. Congrès de Copenhague, p. 84.
12. *Bull. de la Société anthr.*, 1868, p. 640.
13. *Notice sur les cavernes à ossements du département de l'Aude.*
14. *Bull. Soc. géolog.*, série II, vol. I, p. 107. Congrès scientif. de France, 1855.
15. *Bull. Soc. anthr. de Paris*, t. V. (1864), p. 708. — Voir une liste plus complète dans S. Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, p. 78 81, avec nombreuses indications bibliographiques.

Plusieurs de ces silex sont, depuis quatre-vingt-dix ans, dans le petit musée de la Société royale des antiquaires de Londres, exposés à tous les yeux (fig. 22, 23). Or, selon John Frère, ces silex étaient évidemment des armes de guerre, et, il se demandait « s'il ne fallait pas les attribuer à une antiquité très reculée,

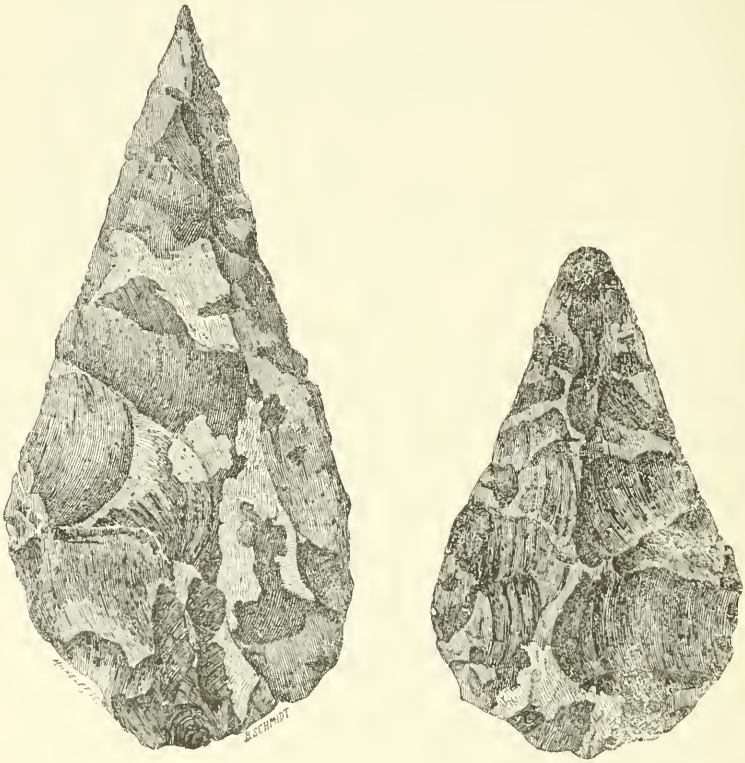

Fig. 22 et 23. — (Hoxne).

au delà même des limites du monde actuel ». L'importance de ces observations ne devait, cependant, être reconnue définitivement qu'en 1860. L'honneur en revient à Boucher de Perthes.

Que savons-nous de ces populations anté-diluviennes, suivant l'expression consacrée par l'inventeur. Quelle partie de la Gaule ces populations occupaient-elles? La Commission de géographie historique a voulu s'en rendre compte. Elle a chargé l'un de ses membres, le docteur Hamy, de dresser la

carte des découvertes de *silex taillés appartenant aux terrains d'alluvion*. Cette carte est la première de l'intéressante série que prépare la Commission. Elle nous apprend que des silex *paléolithiques*[1] ont été recueillis dans les alluvions ou diluvium des vallées de l'Escaut, de l'Aa, de la Liane, de la Canche, de la Somme, de la Bresle, de l'Arc, de l'Oise, de l'Aube, de la Marne, de l'Armançon, de la Seine, de l'Eure, du Guioult[2], de la Loire, de la Vienne, de la Sèvre-Niortaise, de la Charente, de la Seugne, de la Dordogne et de la Garonne, puis, revenant à l'est, de la Saône, de la Dheune, de la Seille et de la Meuse[3]. (V. notre carte n° 1.)

L'homme, comme nous le disions en commençant, est donc quaternaire. Durant quelle période de l'époque quaternaire a-t-il apparu en Gaule? Durant la période glaciaire, la période interglaciaire ou la période pré-glaciaire? L'ensemble des observations semble démontrer que la première apparition de l'homme en Europe remonte à la période interglaciaire[4]. La carte de l'Europe centrale à l'époque glaciaire dressée par Penck, et reproduite par Ranke dans son grand ouvrage *Der Mensch*, tome I, page 385, donne à cette opinion la plus grande probabilité.

Quelle idée doit-on se faire de la Gaule à cette époque? Dans quelles conditions l'homme y vivait-il? Les seuls faits positifs, incontestables, sont ceux qui ont rapport à la faune et à la flore au milieu desquels vivait l'homme qui a taillé les silex du diluvium. C'est une vérité banale, aujourd'hui, que

1. C'est le terme aujourd'hui consacré pour désigner les silex taillés à éclats en opposition avec les pierres taillées et *polies* dites *néolithiques*.

2. Petite rivière se jetant dans la mer, près le Mont-Dol (Ille-et-Vilaine), où ont été faites de si intéressantes découvertes. Cf. Congrès de Stockholm, 1874, t. I, p. 128.

3. Les alluvions des vallées du Rhône, du Doubs et du Rhin n'ont pas jusqu'ici, à notre connaissance du moins, livré des silex taillés à éclats.

4. Voir, sur la question très obscure des diverses périodes glaciaires, Salomon Reinach, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, t. I. p. 30 et suiv., où l'état actuel de nos connaissances, à cet égard, est très clairement résumé. La *Description raisonnée* doit servir comme de manuel à nos élèves et nous y renverrons souvent.

ce premier habitant des Gaules était contemporain d'un certain nombre d'espèces *éteintes* ou *émigrées*[1].

Espèces éteintes. — Trois espèces d'éléphants : l'*elephas primigenius* (le mammouth), l'*elephas antiquus* et l'*elephas meridionalis*; deux espèces de rhinocéros : le *rhinoceros tichorhinus*, c'est-à-dire à narines cloisonnées et le *rhinoceros Merkii*; le grand cerf ou cerf d'Irlande[2]; l'ours et l'hyène des cavernes; le grand hippopotame (*hippopotamus major* de Cuvier).

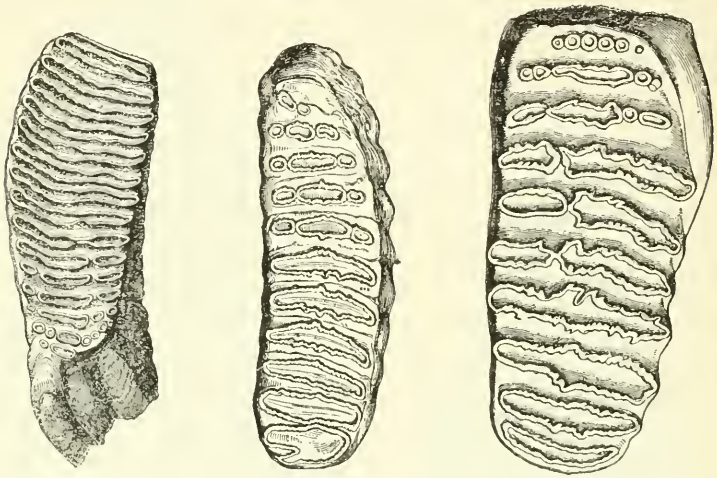

Dents caractérisant les diverses espèces d'éléphants quaternaires.

24 *Elephas primigenius.* — 25 *Elephas antiquus.* — 26 *Elephas meridionalis.*

Les paléontologistes, Cuvier à leur tête, ont pu reconstituer avec grande vraisemblance, sinon avec certitude, la physionomie, ou du moins le squelette de quelques-unes de ces espèces quaternaires. Nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs non seulement les dents (fig. 24, 25, 26), caractères distinctifs de l'*elephas primigenius*, *antiquus* et *meridionalis*, mais la carcasse entière du mammouth et du *rhinoceros tichorhinus*.

1. Ces termes sont consacrés.

2. Parce qu'il se trouve en grande abondance dans les terrains tourbeux de l'Irlande.

Le squelette du mammouth en particulier n'a rien d'hypothétique. — On a découvert en Sibérie plusieurs cadavres de

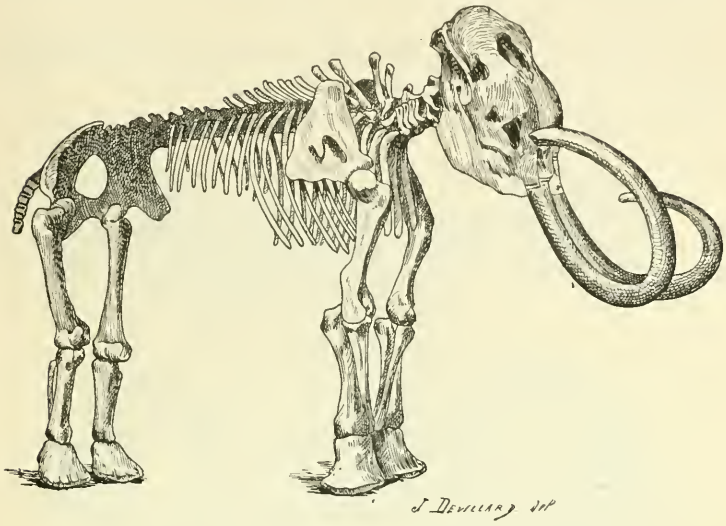

Fig. 27. — Squelette d'*elephas primigenius* (mammouth) (Musée de Saint-Pétersbourg) [1].

mammouth conservés dans le sol congelé avec leur épaisse

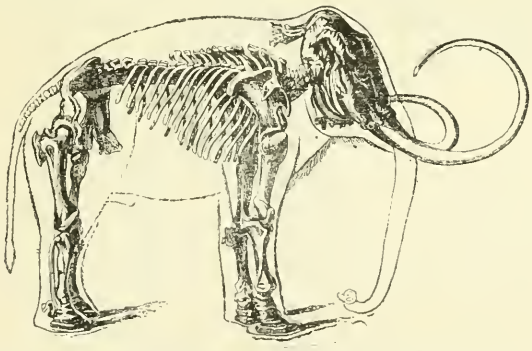

Fig. 28. — Le mammouth reconstitué, d'après Zittel [2].

toison. Un de ces squelettes [3] est exposé dans les galeries du

1. D'après Nordenskjold, *Voyage de la « Vega »*, t. I, p. 356.
2. Zittel, *Aus der Urzeit*, 1877, p. 512.
3. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 42-45. D'autres squelettes de mammouth ont été reconstitués aux Musées de Moscou, de Bruxelles et de Lyon.

Musée de Saint-Pétersbourg. M. Zittel (fig. 28), a reconstitué l'ensemble de l'animal.

La figure du *rhinoceros tichorhinus*, bien qu'aucun squelette quaternaire entier n'ait encore été retrouvé, ne paraît pas plus discutable.

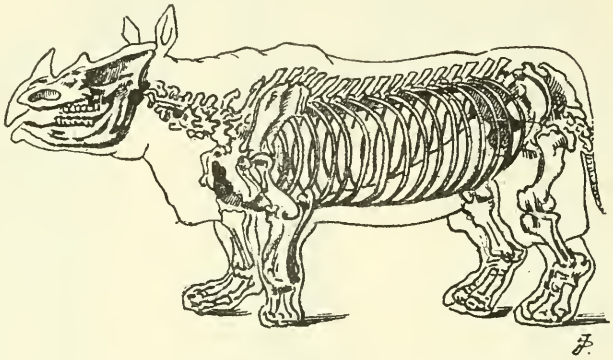

Fig. 29. — *Rhinoceros tichorhinus*, d'après Gaudry[1].

Il en est de même du grand cerf.

Fig. 30. — Squelette de *cervus megaceros*[2].

Nous pouvons donc nous faire une idée assez exacte de cette faune quaternaire.

1. Gaudry, *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires*, p. 86.
2. Pictet, *Atlas de Paléontologie*, pl. XVI, 1.

Notons que les espèces *disparues* ne diffèrent pas sensiblement des espèces actuelles de même catégorie.

La différence est encore moins sensible entre les individus quaternaires et leurs congénères *émigrés*.

Espèces émigrées[1]. — L'aurochs (*bison europæus*); le bœuf musqué (*bos moschatus*); le lion (*felis leo*); le renne (*cervus tarandus*); l'antilope (*antilope saïga*); le bouquetin (*capra ibex*); le chamois (*antilope rupicapra*); la marmotte (*arctomys marmotta*)[2]; le glouton (*gulo*); le spermophile (*spermophilus*); le lagopède (*tetrao lagopus*); le tétras des saules (*tetrao albus*).

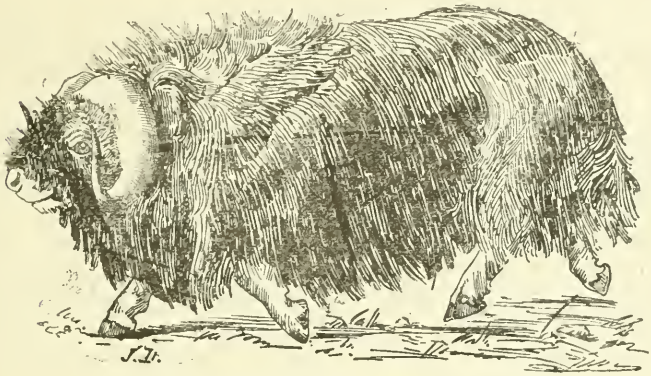

Fig. 31. — Bœuf musqué, *ovibos moschatus*[3].

A côté de ces espèces éteintes ou émigrées vivaient alors, également en Gaule, nombre d'autres qui n'ont ni disparu ni émigré[4]. La chauve-souris, le hérisson, la musaraigne, la taupe, le blaireau, le loir, le loup, la civette, la marte, le

1. C'est-à-dire habitant aujourd'hui d'autres contrées, ou retirées dans nos montagnes les plus élevées, les Pyrénées et les Alpes.

2. Ces trois derniers émigrés en altitude.

3. Cf. Ranke, *Der Mensch*, t. II, p. 386.

4. Les espèces éteintes elles-mêmes, ont encore sur le globe des représentants auxquels certains caractères spécifiques manquent seuls, mais qui, dans l'ensemble, se rapprochent singulièrement de leurs ancêtres modifiés. Il suffit de citer les éléphants, les rhinocéros et les ours.

putois, la loutre, le chat, l'écureuil, la marmotte, le rat, le hamster, le castor, le lièvre, le loup, le cheval, probablement l'âne, le sanglier, l'antilope, le renne, plusieurs espèces de bœufs, le cerf, le daim, le chamois, l'ours brun, le bouquetin, le daim, la belette[1]. Ont été recueillis dans les mêmes terrains des squelettes de lézards, de couleuvres et de grenouilles. On se ferait une idée tout à fait fausse de l'époque quaternaire si ces faits n'étaient pas pris en grande considération.

Ces listes ont été naturellement commentées par les paléontologistes : leurs réflexions sont bonnes à recueillir et à méditer. Écoutons Paul Gervais[2] :

« Dans la succession des faunes, celle dont fait partie l'éléphant mammouth (la faune du diluvium) est la moins ancienne et la dernière de celles qu'a vues apparaître notre sol. Elle ne se distingue pas de celle qui vit encore aujourd'hui. On le prouve en établissant que les espèces actuellement sauvages dans nos contrées en ont fait partie et sont, par conséquent, de la même date que les animaux éteints. Nous trouvons dans les dépôts diluviens des *fossiles* qui prouvent que le loup, l'ours ordinaire, le blaireau, l'aurochs, le bœuf, le bouquetin, le cerf, le daim, le chevreuil, le sanglier, le castor et presque tous les autres mammifères actuels étaient répandus dans nos contrées et qu'ils ont été ensevelis dans les grandes alluvions en même temps que les grandes espèces dont la présence dans ces terrains avait surtout préoccupé Cuvier. Ils ont été contemporains. »

Que nous dit d'un autre côté Schimper?

« C'est avec raison que dans son *Traité de paléontologie*, Pictet réunit l'époque quaternaire à l'époque moderne. Il n'y a, en effet, aucun caractère paléontologique qui autorise à les séparer. On comprend, sous la dénomination de terrain quaternaire ou diluvium tous les dépôts stratifiés ou non, marins ou fluviatiles, lacustres, torrentiels ou glaciaires, meubles ou incohérents qui se sont formés entre la fin de la période pliocène et le commencement de l'époque actuelle. Or ces dépôts, tout en contenant un certain nombre d'espèces perdues, en renferment, d'autre part, de beaucoup plus nombreuses qui vivent encore aujourd'hui. Dans

1. Cf. A. Pictet, *Traité de paléontologie*. Le nombre de ces espèces encore vivantes serait de 30 d'après Pictet, de 40 d'après Edouard Dupont. *L'Homme pendant les âges de la pierre*, 2e édit., p. 41.

2. Paul Gervais, *Recherches sur l'ancienneté de l'homme*, p. 4.

les plantes c'est même l'immense majorité des espèces qui a résisté à la destruction. Chose singulière, parmi les animaux, ce sont surtout les petites espèces qui ont continué à exister, tandis que les grandes ont disparu. D'ailleurs, cette extinction ne s'est pas produite brusquement, à un temps donné; mais elle a eu lieu lentement. Certains types ont cessé d'exister de très bonne heure; d'autres ont vécu plus longtemps; d'autres, enfin, ont pour ainsi dire disparu de nos jours[1]. »

Un des caractères de la période quaternaire est ce qu'on appelle : *l'époque des glaciers*. Bien des personnes sont portées à croire que la majeure partie de la Gaule était alors, comme aujourd'hui[2] le Groenland, couverte d'une calotte de glace. Rien n'est moins exact. Il est important de détruire ce préjugé. Nous pouvons, là dessus, nous en rapporter à M. Gaston de Saporta[3], correspondant de l'Institut, dont la parole fait autorité :

« Ce qu'on a dit de l'abondance des glaciers et du froid excessif de cette époque demeure vrai, à la condition seulement de ne pas quitter le périmètre des anciens glaciers. La théorie glaciaire absolue a été une illusion. Tous les êtres que l'on supposait avoir disparu par suite de la violence du froid, ont bien plutôt disparu lorsqu'un climat sec et des saisons plus extrêmes[4] ont aggravé pour eux les conditions de l'existence. Peut-être même l'homme a-t-il été le plus inexorable et le plus meurtrier des destructeurs dès qu'il s'est trouvé suffisamment en nombre. »

D'Archiac confirme ces assertions. Parlant des terrains d'Auvergne, étudiés par M. Pomel[5] :

« On ne trouve dans ces atterrissements quaternaires, aucune trace de grandes catastrophes ni de grands bouleversements ayant pu détruire ou modifier les conditions extérieures au point d'anéantir des générations d'animaux ou d'en reléguer d'autres en pays étrangers. Les espèces éteintes ont disparu par l'action de causes dont nous ne pouvons nous rendre compte aujourd'hui. »

Les belles cartes géologiques de M. Collomb pour les

1. Schimper, *Traité de paléontologie végétale*, t. I, p. 120.
2. On sait que le Groenland a eu, autrefois, une très belle végétation.
3. Gaston de Saporta, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868.
4. La première partie de la période glaciaire avait été très humide et le climat relativement sans variations sensibles.
5. D'Archiac, *Leçons sur la Faune quaternaire*, 1865, p. 39.

Pyrénées, de MM. Falsan et Chantre pour les Alpes, montrent que le grand glacier des Alpes, à l'époque de sa plus grande extension, ne dépassait pas Lyon, tandis que ceux des Pyrénées s'arrêtaient à Perpignan d'un côté, à Lourdes de l'autre. On sait, d'ailleurs par expérience, que l'action des glaciers est très limitée en étendue.

« A la Nouvelle-Zélande [1], tous les voyageurs depuis Cook ont parlé avec enthousiasme des vigoureuses forêts de la terre des *Bois-Verts*, où le groupe des palmiers marie ses riants bouquets au feuillage des fougères arborescentes. Cependant, à quelques lieues seulement de ces richesses végétales, ils voyaient se dresser les masses blanches des *Alpes du Sud* où les neiges perpétuelles commencent à 1,000 mètres seulement, en moyenne, au-dessus du niveau de l'océan. La température des vallées environnantes n'en est pas sensiblement modifiée. »

Ces exemples expliquent, en partie, les anomalies apparentes signalées par Édouard Lartet, à l'Académie des sciences en 1858 [2] savoir : « Un mélange singulier, à l'époque quaternaire, d'animaux du midi et d'animaux du nord ; d'un côté, l'*elephas meridionalis*, le rhinocéros et l'hipppopotame ; de l'autre, le renne, le bœuf musqué, le glouton et la marmotte. »

Si la faune et la flore, à l'époque quaternaire, différaient peu de la flore [3] et de la faune actuelle, l'homme faisait-il exception. Était-il autre qu'il n'est aujourd'hui? Le quaternaire se divise en plusieurs périodes, dont deux, au moins, sont suffisamment caractérisées. La période où dominent encore les espèces éteintes, la période où domine le renne, *l'époque des alluvions*, *l'époque des cavernes ou âge du renne*. Nous croyons utile de ne pas confondre l'homme des alluvions et l'homme des cavernes.

Le résultat le plus clair des derniers congrès anthropologiques semble être que toute affirmation positive au sujet de l'homme quaternaire en général, de l'homme des alluvions

1. Dr E. Hamy, *Paléontologie humaine*, p. 136.

2. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLVI, p. 409.

3. On trouvait déjà dans le midi de la France, d'après M. Gaston de Saporta, le laurier des Canaries associé au laurier indigène, au pin de Montpellier, au figuier et à la vigne. Le frêne et parfois le platane y prospéraient.

en particulier, est prématurée[1]. La plus grande réserve nous est donc imposée. Trop de systèmes ont déjà été étagés sur les considérations tirées du caractère bestial et pithécoïde du prétendu homme primitif. Nous tenir en dehors de tout système ; mettre nos élèves en garde contre ces généralisations hypothétiques, tel est notre devoir.

Souvenons-nous : 1° qu'aucun squelette complet de l'homme des alluvions ne s'est rencontré, jusqu'ici, dans des conditions d'authenticité incontestables ; 2° que les crânes très peu nombreux dont l'authenticité est affirmée sont presque tous plus ou moins mutilés ; 3° que l'extrême ancienneté des plus célèbres de ces crânes, le crâne de Canstadt, le crâne du Néanderthal a été et est encore l'objet de doutes sérieux[2] ; 4° que, d'un autre côté, les crânes classés dans la série quaternaire appartiennent presque tous au groupe des cavernes, caverne du Néanderthal, caverne d'Engis, cavernes de Furfooz, caverne de Menton, abri sous roche de Laugerie-Basse et caverne de Spy[3]. Or, à tout fossile, et surtout à tout fossile humain découvert dans les cavernes, peut être objectée la possibilité d'un enfouissement d'époque postérieure. On sait que beaucoup d'ensevelissements ont été faits dans les cavernes — à l'époque néolithique. — Ajoutons que l'authenticité de tous les crânes humains prétendus quaternaires étant démontrée, la qualification qui leur a été donnée de *types crâniens de l'homme primitif* ne saurait être acceptée scientifiquement. Les anthropologistes sont d'accord sur un point seulement. Dès l'époque quaternaire existaient plusieurs types humains — types dolichocéphales, types brachycéphales[4]. Mais plusieurs, parmi les plus éminents[5], professent que ces types sont

1. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 130-138.
2. Congrès de Stockholm, p. 217. Congrès de Bruxelles, p. 563, et Salomon Reinach, *l. c.*
3. Voir notre chapitre *Troglodytes* et G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 232 et suiv.
4. Voir Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 129-130.
5. Cf. Virchow. Congrès de Stockholm, p. 217-319.

une résultante dont les facteurs étaient déjà le métissage, l'influence des milieux et le genre de vie, probablement plus actifs dans ces temps reculés que de nos jours[1].

Que peut signifier, d'ailleurs, cette expression *types primitifs* pour ceux qui, comme M. de Quatrefages, sont non seulement monogénistes mais font remonter l'homme à l'époque tertiaire[2]. Ne faudrait-il pas parler tout au plus de types primitifs des *races quaternaires européennes* — et, si l'on est polygéniste, combien de types différents ne peut-on pas supposer avoir existé à l'origine des choses? et combien de mélanges n'a-t-il pas dû en résulter?

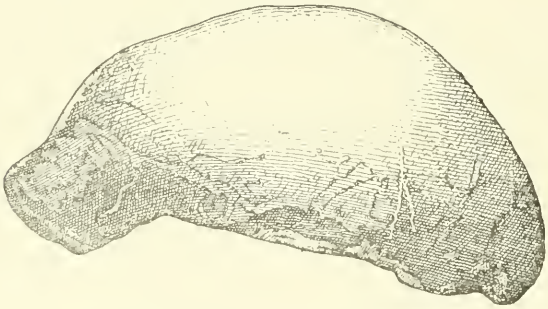

Fig. 32. — Crâne du Néanderthal.

La prudence exige que nous suspendions tout jugement dogmatique concernant la constitution physique de l'humanité des alluvions. — Sous ces réserves nous signalerons les caractères spéciaux assignés par MM. de Quatrefages et Hamy[3] au plus célèbre de ces prétendus crânes quaternaires : le crâne du Néanderthal.

« *Crâne du Néanderthal.* — La célèbre pièce décrite sous ce nom par MM. Schaafhausen (de Bonn) et Fuhlrott (d'Elberfeld), reproduit en les exagérant notablement, les particularités anatomiques des crânes de Canstadt[4], d'Eguisheim et de Brux. — Le front bas et fuyant monte très

1. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 133, note 3.
2. Voir plus haut, p. 24.
3. Cf. *Crania ethnica*, p. 11 et pl. VIII.
4. Voir Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 134-137.

obliquement en arrière... Les arcs sourciliers véritablement énormes et que l'inclinaison du frontal fait encore paraître plus saillants, couronnent deux orbites presque demi-circulaires, ouverts sous un angle de 147°. Les bourrelets sourciliers, hauts de $0^m,025$ et débordant de $0^m,02$ au moins en avant, au lieu de s'effacer et disparaître après un trajet plus ou moins long, s'étendent en dehors sans solution de continuité jusqu'aux apophyses orbitaires externes. Ils ne s'affaissent que très légèrement sur la ligne médiane. Les sinus frontaux sont extrêmement développés (fig. 35). Les contours du front tournent assez régulièrement jusqu'au large aplatis-

33

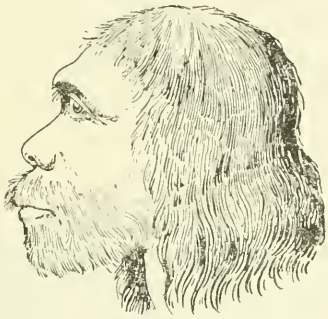

34

Fig. 33-34. — Crâne prognathe moderne et restitution par M. Schaaffhausen, de l'homme du Néanderthal[1].

sement qui le termine en arrière et en haut. — Pour l'œil d'un anatomiste, dit Huxley, la partie postérieure est encore plus frappante que l'antérieure. Sans souscrire tout à fait à cette proposition qui nous paraît empreinte d'une certaine exagération, nous devons reconnaître que la projection de cette région du crâne en arrière, très généralement faible dans les races chez lesquelles on la rencontre, dépasse de beaucoup sur

1. Cf. S. Reinach, *Description raisonnée*, p. 138.

le sujet de la grotte du Néander ce que l'on avait observé jusqu'ici sur les individus qui exagéraient le plus ce caractère ethnique. Le crâne est dolichocéphale pur[1], mais comme la forme elliptique allongée qu'il représente vue d'en haut, se combine avec un grand aplatissement (*platycéphalie* des auteurs anglais), il peut être classé avec ses congénères dans une catégorie à part sous le nom de *dolichoplatycéphales*[2]. »

La race dite de Canstadt ou du Néanderthal aurait été de taille moyenne.

Aucun crâne humain ne se rapproche plus de celui du gorille. Parmi les races actuelles, les Tasmaniens présentent des caractères crâniologiques analogues. Le professeur Schaaffhausen, de Bonn, a essayé une reconstitution du profil de l'homme du Néanderthal. Nous le donnons à titre de curiosité (fig. 34)[3].

Un autre essai de reconstitution a été fait, avec non moins de compétence, pour l'Exposition universelle de 1889, par le

1. L'indice céphalique descend à 72°. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 129.

2. Ch. Lyell, *Ancienneté de l'homme*, trad. Chaper, 1883, p. 87.

3. Certaines représentations figurées du frontal du Néanderthal vu de face, mis

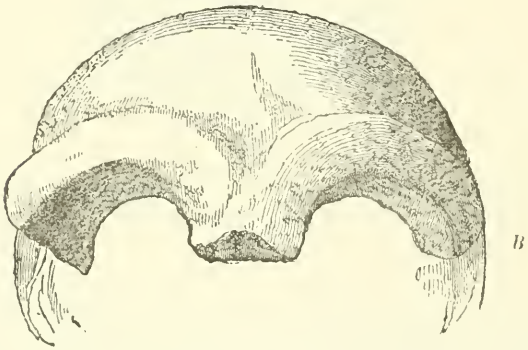

Fig. 35. — Crâne du Néanderthal vu de face, d'après Huxley, p. 280

en regard d'un frontal de gorille dessiné dans la même position, avec lignes intentionnellement très accentuées (fig. 35, 36), peuvent en effet faire illusion au premier abord. L'examen des figures 37, 38, 39, 40, empruntées à J.-C. Prichard,

docteur Hamy, qui nous y a même présenté l'homme du Néanderthal en entier[1].

Comparez ces essais consciencieux de reconstitution avec l'image quelconque d'un des singes anthropomorphes ; entre les deux (le singe anthropomorphe et l'homme), il y a, suivant l'expression d'Huxley lui-même, un *abîme*, un *gouffre*[2].

« On a blâmé chez moi l'usage des mots *abîme* et *gouffre* quand je parlais des différences qui existent entre l'homme et le singe. Mais ces mots rendent exactement ce que je dois en comprendre. Il m'arriva, un jour, de séjourner durant de nombreuses heures, seul, et non sans anxiété, au sommet des Grands-Mulets. Quand je regardais à mes pieds le village de Chamonix, il me semblait qu'il y gisait au fond d'un prodigieux abîme ou gouffre. Au point de vue pratique, le gouffre était *immense*, car je ne connaissais pas le chemin de la descente et, si j'avais tenté de le retrouver seul, je me serais infailliblement perdu dans les crevasses du glacier des Bossons ; néanmoins je savais parfaitement que le *gouffre* qui me séparait de Chamonix, quoique, dans la pratique infini, avait été traversé des centaines de fois par ceux qui connaissaient le chemin et possédaient des secours spéciaux. Le sentiment que j'éprouvais alors me revient quand je considère côte à côte un homme et un singe,

Histoire de l'homme, t. I, p. 150 (trad. Dr Roulin, 1843), et représentant au complet des crânes humains, crâne européen et crâne de nègre, superpo-

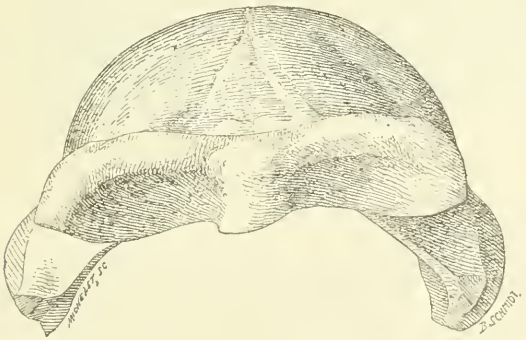

Fig. 36. — Crâne de gorille dessiné de face pour faire ressortir les sinus frontaux.

sés à des crânes de chimpanzé et d'orang, suffit à détruire facilement cette impression.

1. Cf. Exposition universelle de 1889. *Album de l'Histoire du travail*, section I.
2. Huxley est un disciple de Darwin. L'aveu n'en est que plus précieux.

qu'il y ait ou qu'il y ait eu une route de l'un à l'autre. J'en suis sûr (*c'est donc simplement là un article de foi*). Mais maintenant, la distance entre les deux est tout à fait celle d'un abîme (*plainty abysmal*) et, pour mon compte, j'aime mieux reconnaître le fait, ainsi que mon ignorance

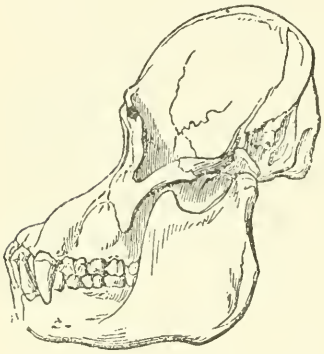

Fig. 38. — Crâne d'orang.

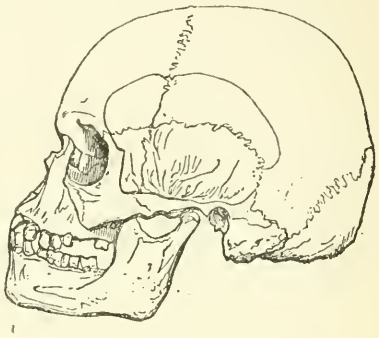

Fig. 40. — Crâne de nègre.

Fig. 39. — Crâne européen.

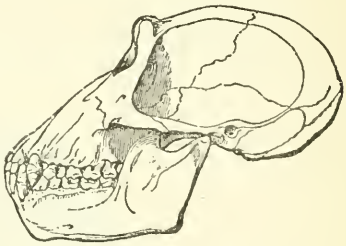

Fig. 41. — Crâne de chimpanzé.

(*D'après Prichard*).

où je suis du sentier, plutôt que de me laisser choir dans une des crevasses creusées aux pieds de ces chercheurs impatients qui ne veulent pas attendre que la science en avançant avec le temps ait tracé le chemin[1]. »

On nous permettra de constater avec Huxley l'existence du gouffre avec moins d'espoir qu'il soit jamais comblé.

1. Huxley, *op. laud.*, préface, p. VIII-IX.

Une autre race vivant, comme la race du Néanderthal, à l'époque des alluvions, la race dite de Grenelle[1], aurait été, au contraire, brachycéphale[2].

Fig. 37. — L'orang-outang, d'après Tulpius, 1641[3].

De quoi était capable ce sauvage des premiers temps? Des silex taillés à grands éclats sont tout ce que nous connaisons de lui. A quoi pouvaient servir ces instruments grossiers? A

1. Parce que le crâne qui la représente a été découvert dans les sables quaternaires du lit de la Seine à Grenelle. — Voir Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, p. 85.

2. Et également de taille moyenne.

3. Cf. H. Huxley, *De la place de l'homme dans la nature* (trad. Dally), p. 106.

briser la glace, d'après M. Prestwich, comme le font encore les habitants des contrées septentrionales. A fendre le bois, à déterrer les racines, disait Boucher de Perthes. Quelques-uns, les plus petits, devaient être des armes de jet, suivant M. John Evans. Il est probable qu'ils servaient à tous ces usages et à d'autres analogues[1]. Il se peut aussi qu'ils fussent réservés à des usages restreints, comme celui dont parle M. Prestwich. Il faudrait savoir avant tout, quel était l'état intellectuel et les besoins des populations des alluvions. On croit, en général, que leur intelligence ne s'élevait pas au-dessus de celle des peuplades sauvages actuelles les plus déshéritées. Sir John Lubboch, dans ses *Origines de la civilisation*[2], retrouve les mœurs de l'homme quaternaire chez les sauvages de l'intérieur de Bornéo, qui n'ont « ni culture, ni semences; qui ne mangent ni riz, ni sel; ne s'associent pas les uns aux autres, mais errent dans les bois comme des bêtes fauves. L'homme, quand il sent le besoin de se reproduire, enlève une femme et l'emmène avec lui, pour un temps, dans la forêt. Quand les enfants sont assez grands pour trouver seuls leur nourriture, l'homme et la femme se séparent, sans jamais plus songer l'un à l'autre ». Les Tasmaniens fait-on remarquer, présentaient un aspect aussi misérable quand Tasman les découvrit, en 1644. On peut en dire autant de certaines tribus australiennes. Tel serait, suivant sir John Lubbock et son école, l'homme à l'état de nature. Tel aurait été notre premier ancêtre. Nous ne saurions accepter ces conclusions sur la valeur desquelles nous aurons à revenir, après avoir étudié l'homme des cavernes. Nous ferons, ici, deux observations. La première, relative à la perfection et à la régularité de certaines haches quaternaires portant indice d'une habileté de main et d'un goût remarquable. La seconde, à l'existence constatée de crânes modernes du type *néanderthaloïde* ayant appartenus à des individus d'intelligence plus qu'ordinaire ; ce type était au

1. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 92, 93.
2. Sir John Lubbock, *Les Origines de la civilisation*, Introduction, p. 9.

moyen âge celui de saint Mansuy (évêque de Toul), celui du roi écossais Robert Bruce et de plusieurs autres personnages historiquement connus[1].

Le problème reste sans solution.

En résumé, la Gaule a été habitée, ou, pour mieux dire, a eu des habitants, probablement très clairsemés, à une époque où vivaient encore certaines espèces éteintes. L'homme était alors contemporain du mammouth, du rhinocéros à narines cloisonnées, du grand cerf d'Irlande, du grand hippopotame, de l'ours et de l'hyène des cavernes. A la même époque, il pouvait déjà chasser le cerf ordinaire, le daim, le chevreuil, le chamois, le bouquetin, le sanglier, le cheval et plusieurs espèces de bœufs. L'homme des alluvions a connu le platane, le frêne, le laurier, la vigne et le figuier sauvage. La configuration du sol était sensiblement ce qu'elle est aujourd'hui[2]. Nous ne savons

42
Pointe de silex des alluvions.

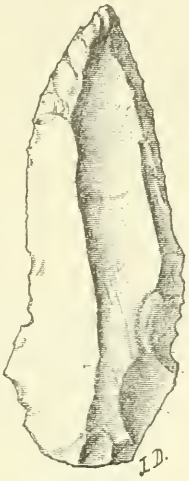

43
Pointe de silex des alluvions.

1. Voir *Crania ethnica*, fig. 28 et suiv.

2. Il ne faut pas que des expressions comme celles de *derniers temps géologiques*, dont quelques préhistoriciens se servent, fassent illusion, pas plus que l'expression de *périodes glaciaires*. Voir *supra*, p. 67.

malheureusement rien de précis ni sur la structure générale, ni sur les mœurs de ce premier habitant des Gaules; il n'est pas prouvé qu'il différât sensiblement de l'homme actuel.

Il paraît avoir surtout fréquenté les bords des grands cours d'eau, comme s'il eût été plus particulièrement pêcheur. Ses armes et instruments, ceux du moins dont la matière a assuré la conservation, étaient en silex taillés à éclats. Les formes auxquelles on a donné le nom de « haches » y dominaient, mais les lames de silex désignées généralement sous le nom de couteaux de racloirs et de perçoirs (fig. 42, 43) ne manquent pas : le nombre en est même beaucoup plus grand qu'un examen superficiel des grandes collections ne le ferait croire. On les a recueillies avec moins d'empressement. Elles étaient certainement à côté de la hache un très utile outil que nous devons mentionner. Nous savons si peu de chose sur ces débuts de l'humanité que tout ce qui en reste est précieux.

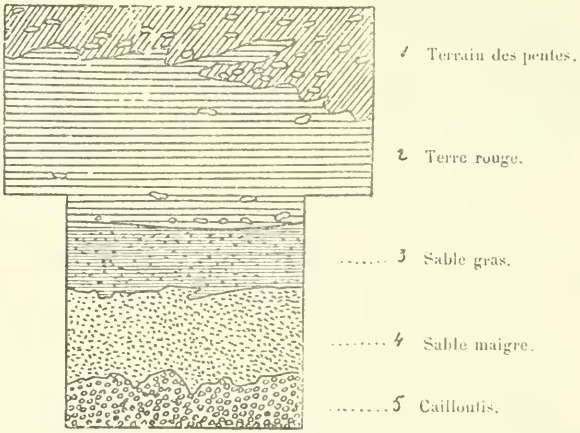

Fig. 44. — Coupe des sablières de la Somme, prise à Menchecourt près Abbeville, par E. Collomb [1].

1. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 112, 113.

LES TROGLODYTES

II. Les Troglodytes. (L'Homme des cavernes.) — *Les cavernes habitées à l'âge du mammouth* [1]. *Les cavernes habitées à l'âge du renne.* Le diluvium ne se montre pas seulement sur les pentes et dans le fond des vallées parcourues par les grands cours d'eau diluviens; il a pénétré dans nombre de cavernes, où il se présente à nous identique au diluvium de la plaine. Or ce limon des cavernes contient les mêmes ossements fossiles, les mêmes silex quaternaires que les alluvions (fig. 45 à 50).

L'homme s'est réfugié dans les cavernes, y a séjourné sinon à l'époque diluvienne du moins à une époque voisine, en tout cas, avant l'extinction des grands mammifères. Une ingénieuse observation de M. Édouard Dupont [2] montre que les troglodytes de la Lesse, par exemple, n'ont pas seulement succédé dans ces cavernes aux *espèces éteintes*, mais qu'ils ont vécu dans leur voisinage et en ont fait leur nourriture. Les squelettes de ces grands pachydermes et ruminants ne sont jamais entiers dans les cavernes habitées par l'homme. Les parties de l'animal conservées sont toujours les mêmes, le crâne et les os des membres particulièrement garnis de chair. Les vertèbres, les côtes, les os du bassin et de l'épaule manquent généralement. Le gros gibier était donc tué loin des habitations. Nos chasseurs rapportaient dans leurs demeures souterraines les membres qui contenaient la cervelle et la moelle dont ils étaient particulièrement friands [3].

1. Période des alluvions. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 159.

2. Édouard Dupont, dans *L'Homme pendant les âges de la pierre*, 2e édition, p. 83 et suivantes.

3. Cf. marquis de Vibraye, *Académie des sciences*, t. XLI, 4 septembre 1865 : « On s'explique la rareté des longs os des pachydermes dans les cavernes

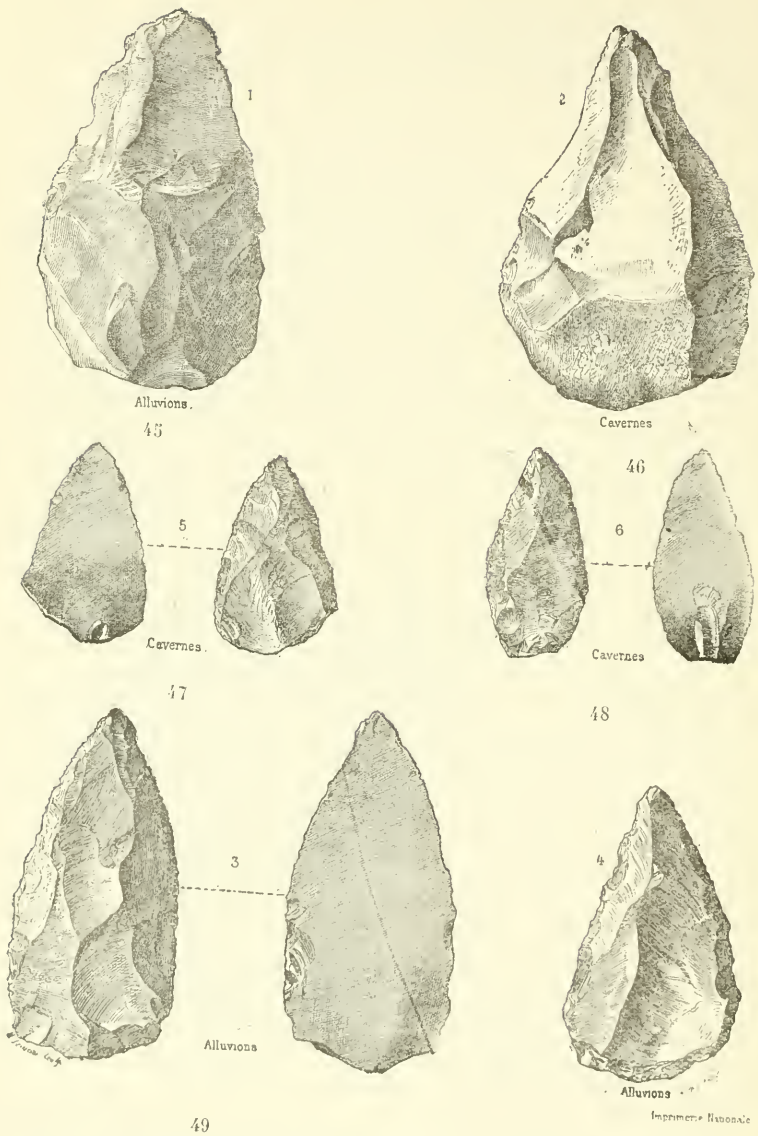

Alluvions et cavernes, planche de comparaison.
D'après le *Dictionnaire archéologique la Gaule* (époque celtique).

L'intérêt qui s'attache à l'exploration des cavernes est facile à comprendre. Les chances d'y découvrir des ossements humains et des débris de l'industrie de l'époque quaternaire y sont bien plus grandes que dans les dépôts diluviens des vallées où le hasard seul les a déposés. On peut espérer y trouver des indices précieux sur le genre de vie de ces premières tribus humaines. Mais avec quel soin, avec quels scrupules ne doit-on pas procéder à ces recherches! Cuvier se méfiait peut-être un peu trop de ce qui sortait du fond de ces refuges naturels où n'existe aucune stratigraphie précise et dont les couches mobiles sont exposées à tant de bouleversements [1]. Sa méfiance était toutefois justifiée à bien des égards. L'observation est particulièrement délicate quand il s'agit de squelettes humains. La couche du diluvium n'est jamais très épaisse, les ossements, déposés primitivement à la surface, y sont noyés dans les conglomérats des temps postérieurs. La contemporanéité des ossements humains, des ossements d'espèces éteintes et des silex travaillés peut, presque toujours, donner lieu à contestation. Les cavernes ont servi de sépulture aux époques les plus anciennes, très fréquemment à l'époque néolithique [2]. Des excavations plus ou moins profondes ont pu être faites dans les couches du diluvium pour mettre les cadavres à l'abri de la dent des carnassiers. Quelques cavernes ont été habitées, pour la première fois, à l'époque de la pierre polie. Les objets immédiatement superposés aux couches diluviennes peuvent même y être de date très postérieure [3].

[à alluvions] par la difficulté du transport. Il me semble, au surplus, à peu près démontré que les aborigènes n'apportaient pas entiers dans leurs demeures les animaux qu'ils avaient abattus, comme le témoigne l'absence presque complète de certains os, tels que les fémurs supérieurs des canons de renne, les os longs d'aurochs et de cheval. »

1. Cf. Jules Desnoyers, article : *Grottes*, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*.

2. Epoque de la pierre polie.

3. Ajoutons que presque toutes les cavernes ont été, à diverses reprises, visitées par les fauves qui en ont bouleversé le sol. D'autres sont traversées par des cours d'eau qui ont dû déborder plus d'une fois. Autant de causes d'incertitude au sujet des conséquences scientifiques à tirer de la position des objets dans les cavernes.

Il faut s'entendre en outre sur le sens des mots : *Troglodytisme; époque des cavernes.* L'habitat dans les cavernes n'est point un fait particulier à la Gaule. Il ne constitue point une étape dans la marche de l'humanité vers la grande civilisation Les cavernes, en Gaule comme ailleurs, n'ont jamais été habitées que passagèrement. Il y avait en Gaule, à l'origine, à côté des troglodytes, des chasseurs vivant dans les plaines et sur les hauts plateaux, les *podiomites* de M. Édouard Dupont [1]. Si les plus anciens troglodytes, contemporains des populations dont les traces se retrouvent dans les alluvions des vallées de la Somme, de la Seine et de la Vézère ne se fabriquaient pas d'abris artificiels (ce qui n'est point prouvé), les plus rapprochés de nous, les troglodytes de la dernière période quaternaire [2] sont déjà trop industrieux pour qu'il soit possible de leur refuser l'art de construire des cabanes.

Sous ces réserves, pénétrons dans les cavernes, à la suite d'Édouard Lartet, de Christy, de MM. Dupont et Piette. Nous ne saurions avoir de meilleurs guides. Laissons de côté les cavernes habitées immédiatement après l'époque des grandes alluvions. Leur exploration n'apprend rien de nouveau au sujet des mœurs de nos primitifs ancêtres. Les outils sont à peu près les mêmes que dans les alluvions (voir plus haut, p. 80); aucune trace n'y apparaît d'industrie plus développée. Les caractères physiques de l'homme nous sont inconnus [3].

Tout autres sont les résultats de l'étude des cavernes de l'*âge du renne* des paléontologistes (époque magdalénienne [4] des préhistoriciens), époque de transition entre le *quaternaire*

1. Édouard Dupont, *Congrès de Pest*, p. 78.

2. Age du renne qu'il est géologiquement impossible de distinguer nettement du *récent* ou période actuelle.

3. Cf. Fraipont, *Recherches ethnographiques sur les ossements humains découverts à Spy.* « Selon nous, rien n'autorise à dire qu'on connaît aujourd'hui l'homme des cavernes contemporain de l'*elephas antiquus*. Son existence nous est actuellement révélée par les outils en silex, mais son squelette reste à découvrir. »

4. Du nom de l'une des stations ou *abris sous roche* du Périgord. — *La Madelaine* (commune de Tursac).

et le *récent*. Conservons la dénomination, puisqu'elle est consacrée, n'en concluons pas, toutefois, que le climat était alors très froid et que nous avions en Aquitaine, à cette époque, la température du Groenland ou de la Laponie. Nous avons vu qu'au début de l'habitation dans les cavernes, la température de nos vallées n'avait rien d'excessif[1]. A l'*époque du renne* des archéologues[2], les grands glaciers s'étaient déjà retirés depuis longtemps. Une des grottes habitées parmi les plus intéressantes, la grotte de Gourdan [3], près Montréjeau, est située sur l'emplacement de l'ancien glacier, Une autre grotte, la grotte d'Aurensan inférieure, si bien explorée par le pasteur Frossard [3], touche à Bagnères-de-Bigorre, en plein pays *morainique*. Que le climat ait été alors plus ou moins rude en ces contrées[4], un fait est certain : les peuplades qui fréquentaient alors les vallées de la Vézère, de la Haute-Garonne et du Gave de Pau avaient des loisirs, formaient une sorte de société organisée en tribus ou en familles, et déployaient des talents instinctifs dignes d'admiration. Le terme n'est pas trop fort.

Ces nomades ignoraient, il est vrai, l'usage du métal, leurs, instruments sont en silex ou en os, surtout en silex; ils ne se donnent pas la peine de polir la pierre. Ils laissent s'accumuler dans leurs tanières et y pourrir les restes des animaux dont ils se nourrissent. Leurs demeures ressemblent à de véritables charniers [5]. Au premier abord, on croirait ces nomades au dernier degré de la sauvagerie, et cependant le sentiment des

1. Cf. *suprà*, p. 67.

2. Il faut, en effet, bien s'entendre sur le sens de ces expressions *âge du renne, époque du renne*. Le renne ne faisait point défaut durant la première période quaternaire. Ce n'est pas l'abondance du renne qui caractérise l'*âge du renne* des archéologues, mais l'usage que l'homme a fait alors de ce cervidé.

3. Cf. *Bull. Soc. d'anthrop.*, 1873, p. 384; 1873, p. 279, et Salomon Reinach. *Description raisonnée*, p. 150, 175, 191.

4. Cf. Frossard, *Restes de l'industrie humaine trouvés dans la grotte d'Aurensan*. Bagnères, 1870.

5. Peut-être faudrait-il en conclure seulement que les cavernes étaient pour eux non des demeures, mais de simples stations temporaires.

arts est chez eux très développé. Problème curieux, rempli de mystère, qui s'appuie sur des faits parfaitement constatés.

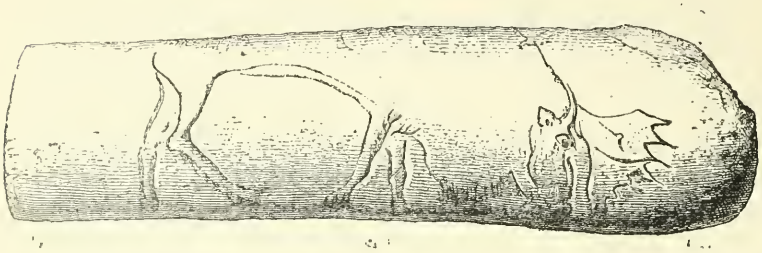

Fig. 51. — Os de renne gravé. (Abri sous roche de Thaingen.)

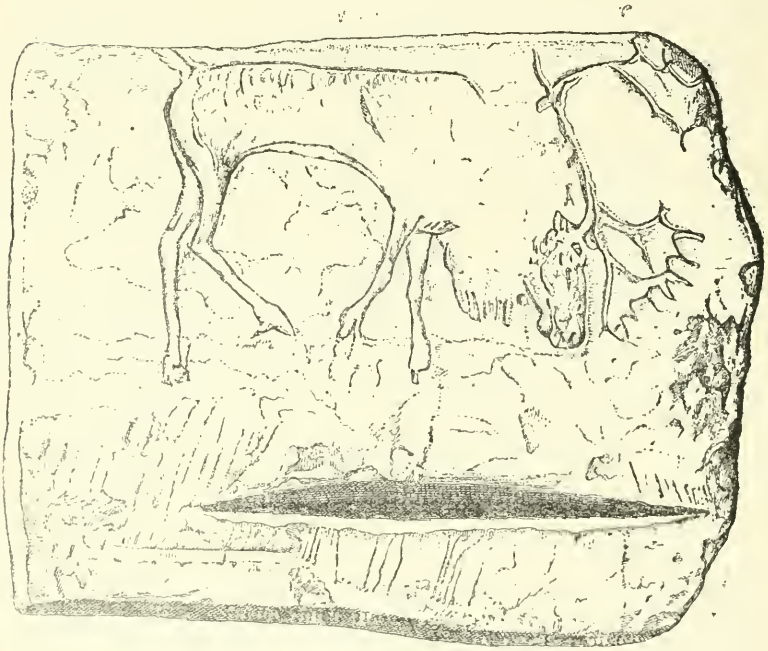

Fig. 52. — Os de Thaingen développé.

Quelques exemples suffisent. Citons avant tout la représentation gravée à la pointe sur un os de renne, d'un renne broutant. Cette remarquable gravure (fig. 51-52), qui appartient au Musée

de Constance (Suisse)[1], a été découverte à Thaingen, dans un abri sous roche, non loin de Schaffouse sur les bords du lac de Constance. Le renne, représenté debout, la tête légèrement inclinée vers la terre, est dessiné avec une délicatesse de

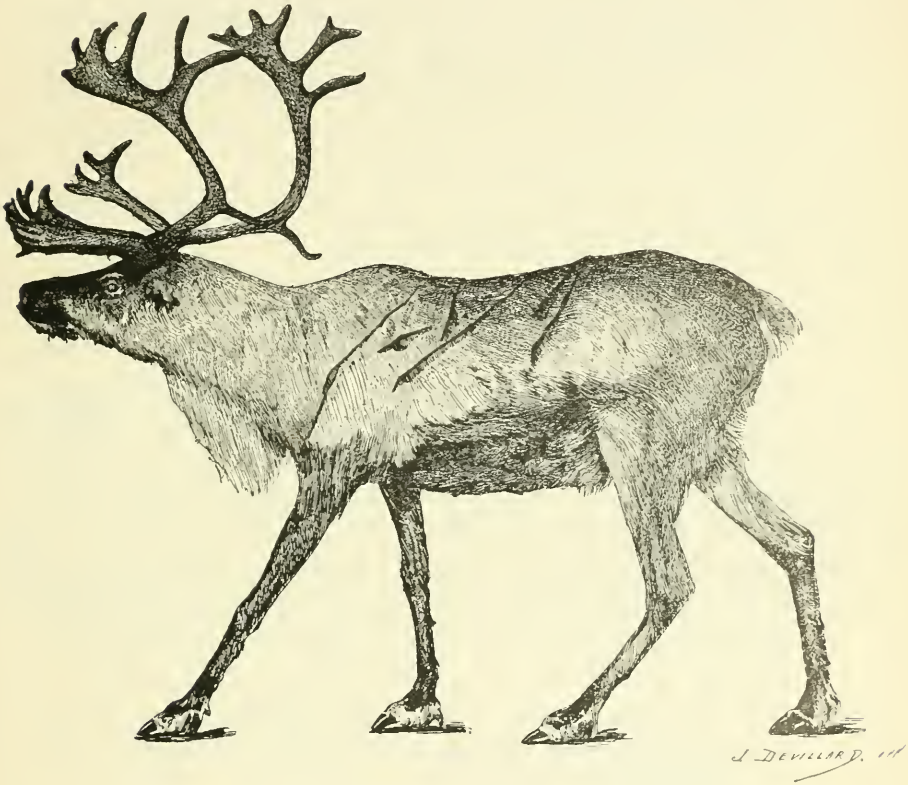

Fig. 53. — Renne actuel, de Russie[2].

lignes extraordinaire, avec une connaissance plus extraordinaire encore des formes de l'animal. Un naturaliste seul, ou un homme vivant au milieu de troupeaux de rennes,

1. Moulage au Musée de Saint-Germain. Notre bois a été exécuté d'après le moulage développé par M. Abel Maître à l'aide de la gélatine. Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22.

2. Dessiné d'après l'original exposé au Musée (salle I), acheté à l'Exposition universelle de 1889.

ayant ce cervidé constamment sous les yeux, a pu rendre avec ce réalisme ses allures et ses formes. On se croirait en présence de dessins dus au burin d'un spécialiste, comme ceux qui sont reproduits dans les grands ouvrages de Frédéric Cuvier [1], de Richardson [2], de Schreiber [3], qu'un membre de l'Académie des sciences [4] a bien voulu nous désigner parmi les figures de renne les plus parfaites. De quel côté est la plus grande exactitude [5]? Il serait difficile de le dire. Les palmes dentelées du renne des cavernes sont surtout à remarquer; ces détails, un faussaire ne saurait les rendre.

Des doutes, complètement dissipés aujourd'hui, ont été tout d'abord émis sur l'authenticité de cette gravure. Le dessin de deux rennes femelles gravé également sur bois de renne et que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (fig. 54), dessin découvert par Brouillet père dans la grotte de Chaffaud [6], entre les années 1834 et 1845, époque où personne ne soupçonnait encore l'existence d'un art contemporain du renne, répond d'ailleurs à toutes les objections. Ce dessin était recouvert d'une croûte existant encore en partie qui en atteste l'ancienneté. Prosper Mérimée le signala en 1853 à Worsaae. Mérimée le croyait trouvé sous un dolmen et remontant seulement à l'âge de la pierre polie [7]. Nous donnons (fig. 54 et 55) le fac-similé du dessin de Mérimée, en regard du dessin de grandeur naturelle (fig. 56) que nous avons fait dessiner sur l'original.

Des Alpes passons aux Pyrénées. Jetons les yeux sur les têtes de gazelles, gravées, comme les gravures précédentes, sur

1. F. Cuvier, *Mammifères du Muséum.*
2. *Fauna borealis americana.*
3, *Zoologie*, pl. CCXLVIII.
4. Le Dr Roulin, aujourd'hui décédé.
5. Voir au Musée de Saint-Germain, salle I, le Cadre exposé près de la vitrine n° 22.
6. Commune de Savigné (Vienne).
7. Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22, où l'original, autrefois au Musée de Cluny, est maintenant déposé sous le n° 30361. Cf. Congrès de Copenhague, p. 114. — A. Bertrand, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887.

un andouiller de renne recueilli par M. Piette dans la caverne de Gourdan, près Montréjeau, au confluent de la Neste et de la

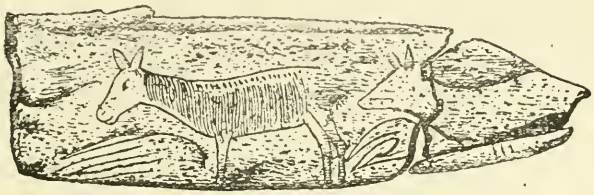

Fig. 54. — Fac-similé du dessin de Mérimée.

Fig. 55[1]

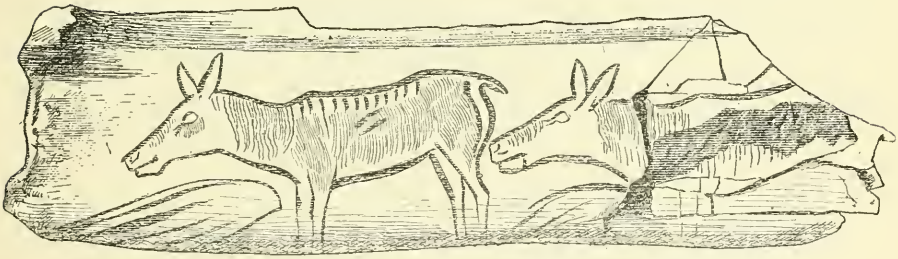

Fig. 56. — L'os de Chaffaud (dessiné d'après nature). (Grandeur naturelle.)

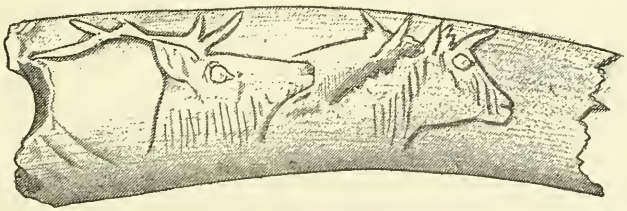

Fig. 57. — Têtes de gazelles. — Cavernes de Gourdan. (Coll. Piette.)

Garonne. Peut-on rien voir de plus fin, de plus gracieux, bien

1. La figure 55 représente le harpon des Esquimaux, à rapprocher des harpons de l'époque du renne en Gaule.

que notre dessin rende imparfaitement les finesses de l'original. Les dessins de rennes de la collection Piette (fig. 58),

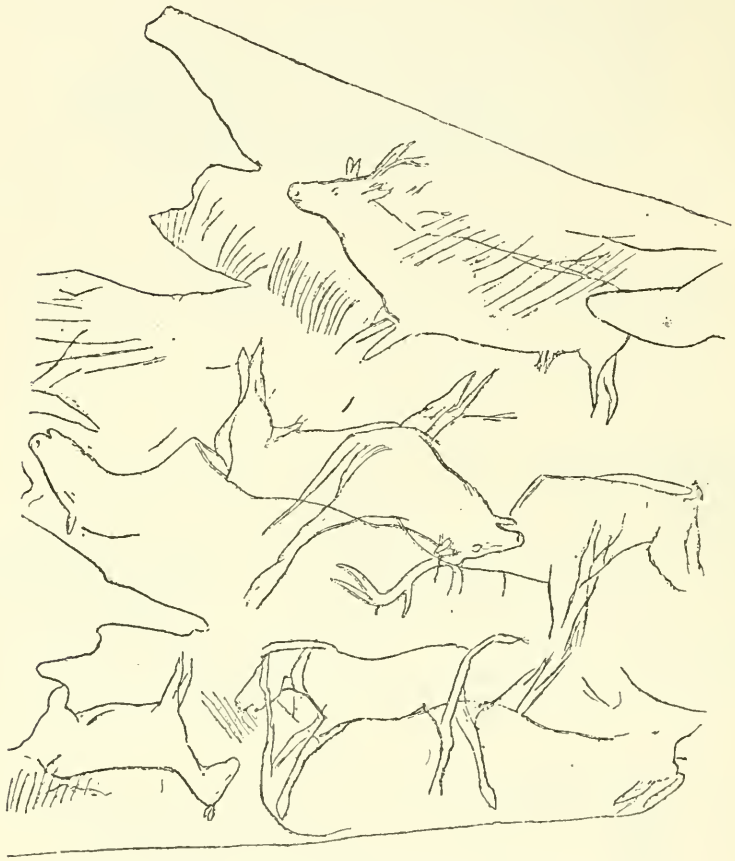

Fig. 58. — Esquisse de cervidés et d'équidés gravés autour d'un os. Grotte de Lortet. (Coll. Piette.)

publiés par M. Ém. Cartailhac dans sa *France préhistorique*[1], ne sont pas moins remarquables[2].

1. P. 80.

2. On peut consulter également Lartet et Christy, *Reliquiæ Aquitanicæ*, pl. II. Série B, nos 3, 4, 5, 7, 8 *a*, 8 *b*, et Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, pl. I, et p. 75 à 99.

Un dessin trouvé en 1886 par M. E. Paignon, sous l'abri de Montgaudier, mérite une mention spéciale[1]. Cet os gravé, percé d'un large trou, porte la représentation de deux phoques et d'un poisson, saumon ou truite, de trois tiges de plantes et de deux serpents ou anguilles (fig. 59, 60). Ces œuvres sont admirables.

Nos artistes des cavernes ne gravaient pas seulement, ils sculptaient. Le poignard de Laugerie-Basse, manqué et abandonné avant d'être achevé, en est une preuve convaincante.

« Ici l'ouvrier, ou si l'on veut l'artiste, dit Ed. Lartet[2] dans son lumineux rapport, a fait preuve d'une réelle habileté en

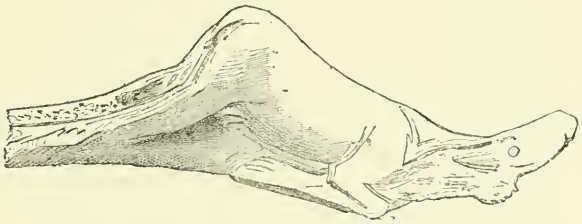

Fig. 61. — Poignard de Laugerie-Basse (demi grandeur).

adaptant les formes animales, sans trop les violenter, aux nécessités du maniement usuel de l'arme. Les jambes de derrière sont allongées dans la direction de la lame : celles de devant sont repliées sans effort sous le ventre. La tête armée de cornes ramées a son museau relevé de façon à faire retomber les cornes sur le côté des épaules, où elles s'appliquent sans gêner aucunement la préhension du manche par une main très petite, plus petite que d'ordinaire dans les races actuelles de l'Europe centrale, et dont la paume vient se loger dans la concavité formée par l'encolure, le dos et la croupe de l'ani-

1. Voir A. Gaudry, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 29 juillet 1889. Moulage au Musée de Saint-Germain. L'original est au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

2. Édouard Lartet dans *Revue archéol.*, t IX (1864), p. 261 et nos *Antiquités celtiques et gauloises*, 2e édition, p. 98.

Fig. 59. — Os gravé de l'abri de Montgaudier.

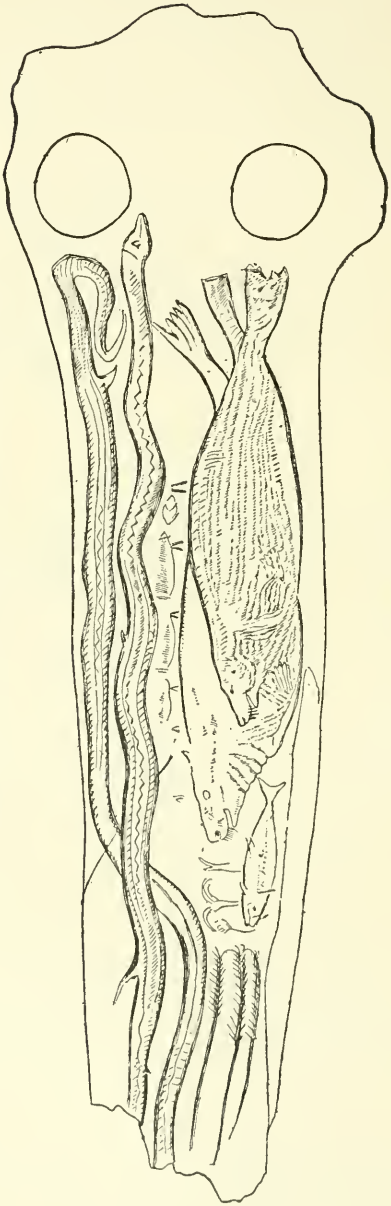

Fig. 60. — Le même développé.

mal. La brièveté des oreilles et la grosseur comparative de l'encolure désignent cette sculpture comme un renne; de plus l'artiste, avec ou sans intention [1], a laissé subsister sous le col de l'animal une saillie en crête mince et déchiquetée, sur son bord, laquelle simule assez bien la touffe de poils que l'on remarque ordinairement chez le renne mâle, et qui ne se retrouve pas chez le cerf élaphe. »

Que dire du renne sculpté en ivoire de l'ancienne collection Peccadean de Lisle [2] (fig. 62), provenant des abris sous roche de Bruniquel (abri de Lafaye) en Tarn-et-Garonne? Ici l'artiste n'était pas gêné et les bois du renne ont leur développement complet. A citer également l'éléphant grossièrement sculpté recueilli dans la caverne de Montastruc, près Bruniquel [3].

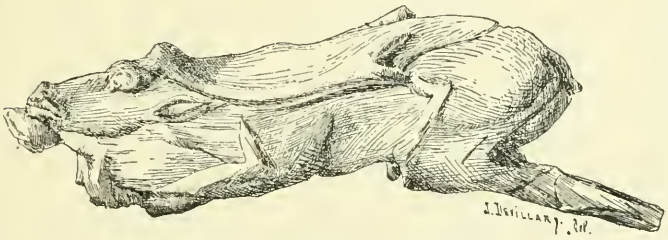

Fig. 62. — Mammouth de Bruniquel.

Les instincts artistiques étaient tellement développés chez les peuplades aquitaniennes, qu'elles donnaient, par un penchant irrésistible, une forme élégante à tout ce qu'elles maniaient. Les flèches et les harpons barbelés des grottes de la Madelaine et des Eyzies, un instrument qu'Édouard Lartet suppose être une cuiller à moelle (fig. 63, n° 1) [4] portent des ornements en relief disposés symétriquement, d'un très bon goût.

1. Pourquoi sans intention? On reconnait bien là la nature scrupuleuse de Lartet.

2. Cette collection a été achetée en 1887 par le British Museum. Moulage au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22.

3. Moulage au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 31.

4. Cf. *Reliquiæ Aquitanicæ*, B, pl. XVIII, fig. 4.

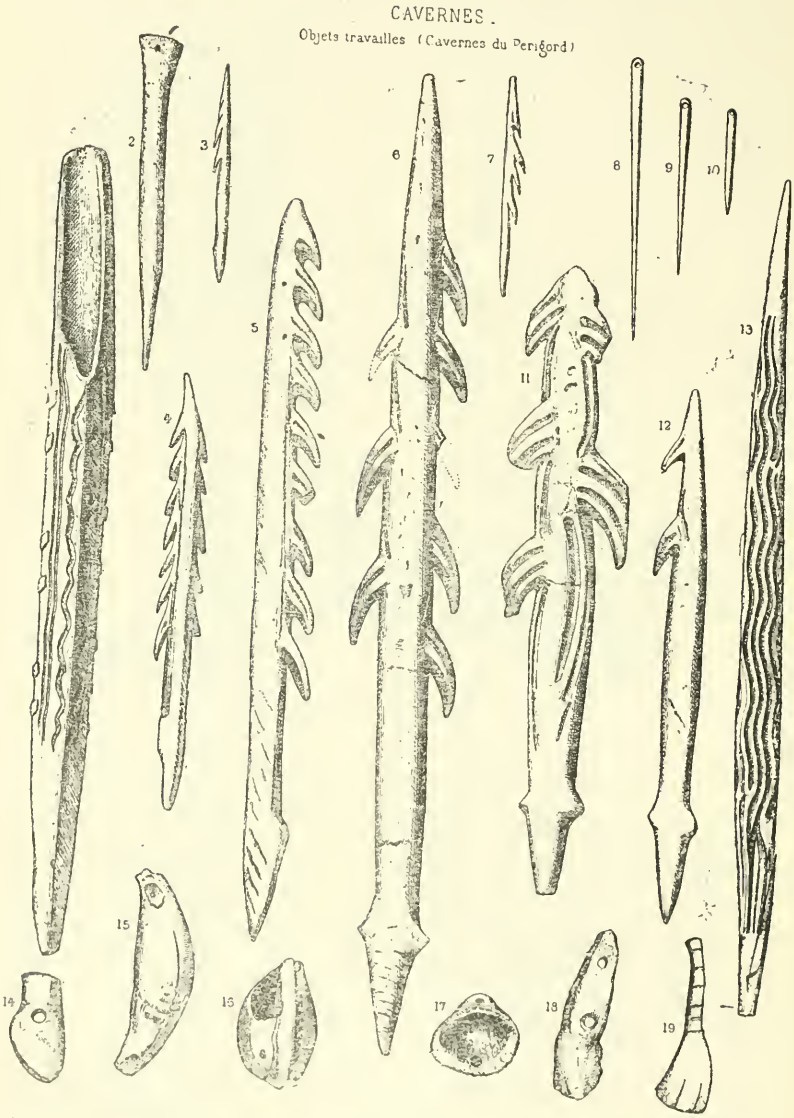

Fig. 63. — D'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

D'autres pièces ont dû servir d'objet de parure personnelle, ou, si l'on veut, d'amulettes; telles sont des dents de bœuf percées de deux trous à la racine (fig. 63 nos 14, 15, 18, 19), et des dents d'ours sur lesquelles sont représentés divers animaux (fig. 64, 65)[1]. Ces dents trouées, et en nombre, devaient faire partie d'un collier.

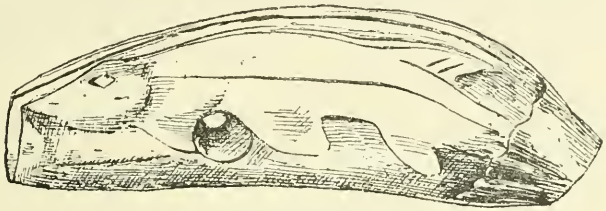

Fig. 64.

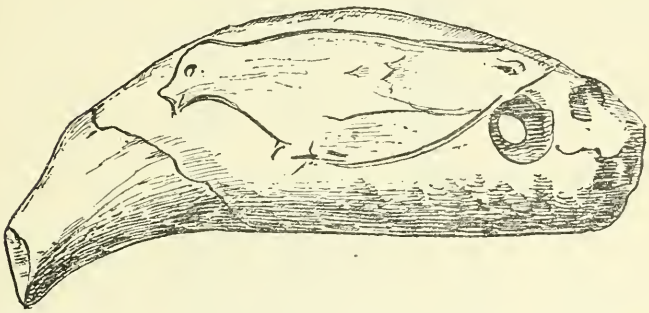

Fig. 65. — Dents d'ours de la caverne Duruthy prés Sordes (Landes).

N'oublions pas ce qu'on est convenu d'appeler « les bâtons de commandement », sur les fragments desquels[2] se trouvent une grande partie de nos plus belles gravures[3] et qui, percés dans un dessein que nous ignorons, mais qui paraît loin d'être indifférent, devaient jouer un certain rôle dans la vie des chefs. Les uns ont un trou (fig. 60 et 65), d'autres deux, quelques-

1. *Reliquiæ Aquitanicæ*, B, pl. V, fig. 6, et L. Lartet et Chaplain-Duparc, *Fouilles de la grotte Duruthy à Sordes (Landes)*.
2. Aucun n'a été trouvé intact.
3. Voir plus haut, p. 90, le bâton de Montgaudier.

uns jusqu'à sept[1]. Différentes conjectures ont été émises au sujet de leur destination. On y a vu une arme analogue au

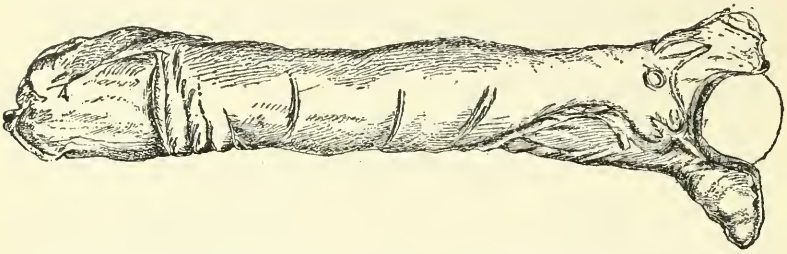

Fig. 65 *bis*. — Chat-tigre ? de la caverne de Bruniquel (Musée de Montauban).

pogamogan des Indiens riverains du fleuve Mackensie[2], un sceptre où le nombre des trous indiquerait la dignité des chefs[3].

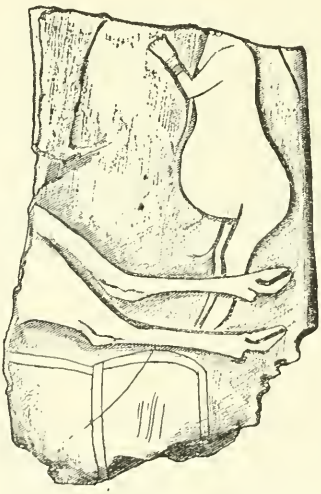

Fig. 66. — Femme dite *la femme et le renne*. (Collection Ed. Piette.)

M. Pigorini a supposé qu'on fabriquait avec ces bâtons des *chevêtres*, pareils à ceux dont se servent encore aujourd'hui le

1. Voir au Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 22. Cf. S. Reinach, *Description raisonnée*, p. 295.
2. Dr Hamy, *Précis*, p. 315.
3. Broca, *Association franç.*, 1872, p. 1226.

habitants de la Sardaigne [1]. E. Lartet y voyait des trophées de chasse. Cette explication semble la plus plausible [2].

Il est remarquable qu'au milieu de tous ces chefs-d'œuvre les représentations humaines manquent presque complètement; celles que l'on a recueillies sont informes (fig. 66 et 67).

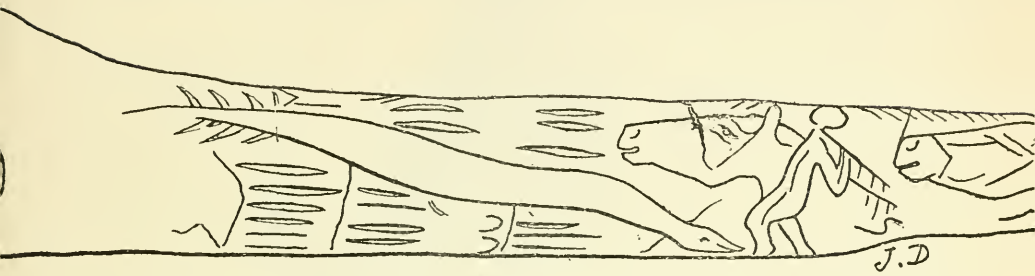

. 67. — *L'Homme dit au serpent* (*La madelaine*). (Musée de Saint-Germain, salle I, vitr. 25, n° 8163).

Quels étaient les outils de cette époque? Ces outils, Édouard Lartet et ses émules les ont retrouvés. Ils sont en silex (fig.

68

69

70

68, 69, 70), en quartz ou en os de mammifères et d'oiseaux.

1. Cf. des Ormeaux, *Rev. d'ethnographie*, t. VII, p. 39.

2. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 234; *Reliquiæ Aquitanicæ*, p. 40, et J. César, *Bell. Gall.*, VI, 28, où il parle de cornes d'*urus*, ornementées, servant de trophées de chasse chez les Germains.

Parmi ces outils se trouvent de minces lames détachées de *nucleus* (fig. 71), que nous retrouvons également; ils ont un tranchant très fin, d'autres des pointes très acérées. Quelques-

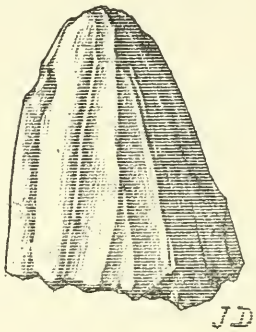

Fig. 71. — *Nucleus.*

uns ont l'aspect de petites scies (fig. 72, 73). Sans autre secours que ces lames en silex, ces primitifs couteaux, canifs ou scies, nos sauvages du Périgord détachaient de la surface

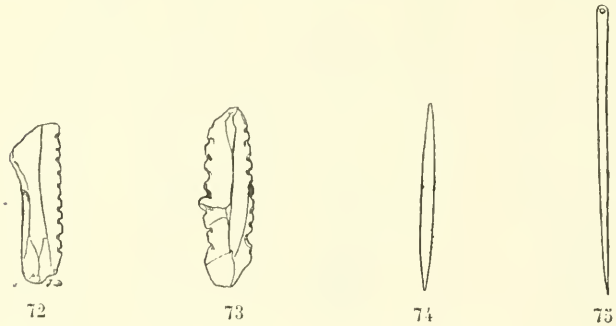

des os de renne de petites esquilles qu'ils transformaient avec une merveilleuse adresse en poinçons et en aiguilles à chas qui font supposer un travail de couture soigné (fig. 74, 75)[1]. Quelques-unes de ces lames à pointe aiguë servaient de

1. Cf. Louis Lartet et Chaplain-Duparc, *Sur une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées*, et *Reliquiæ Aquitanicæ*, p. 121.

flèches. Elles étaient meurtrières et pénétraient fort avant dans les chairs jusqu'à traverser les os (fig. 76, 77).

Quelle pouvait être l'importance numérique de ces populations? Sur quels points du territoire les rencontrons-nous? Un

76

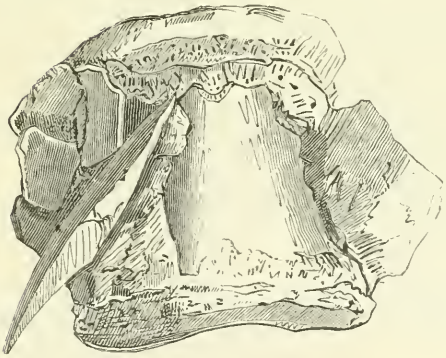

77

Fig. 76, 77. — Vertèbre lombaire d'un jeune renne transpercée par un silex. (Grotte des Eyzies, Dordogne.)

semblable relevé est fort difficile à faire, car il est très délicat de classer les cavernes [1]. Sur plus de cinq cents cavernes où

1. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édition, p. 425.

ont été constatées des traces du séjour de l'homme, cavernes, grottes ou abris sous roches, répartis entre une cinquantaine de départements, cent sept seulement nous paraissent devoir figurer sur une carte de l'âge du renne ou plutôt de la civilisation magdalénienne en Gaule. Ces cent sept cavernes appartiennent quatre à la Belgique, trois à la Suisse, cent aux départements français suivants : Allier, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Charente, Corrèze, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Mayenne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Tarn-et-Garonne, Vienne, Yonne (soit vingt-huit départements).

L'homme du renne a certainement séjourné dans d'autres départements, mais ces seuls départements doivent figurer, jusqu'à nouvel ordre, sur une carte destinée à donner une idée de l'aire d'extension de cette phase de la civilisation en Gaule. Des tribus beaucoup plus sauvages et très différentes, parmi lesquelles les descendants des hommes des alluvions, devaient coexister à côté de nos nomades[1]. Il est important de ne pas les confondre avec les hommes du renne dont le caractère est si tranché. Sur notre *Carte des cavernes de l'âge du renne*, l'intensité des teintes indique le nombre relatif des cavernes habitées[2].

Le caractère magdalénien d'une caverne habitée se reconnaît :

1° A la présence d'outils, armes de pêche ou de chasse en bois de renne sculptés ou gravés. Ce caractère prime tous

1. Les anthropologistes affirment qu'aucun des types humains primitifs, même les plus anciens, n'avait disparu à l'époque néolithique. Il faut donc leur faire une place en Gaule, à l'époque du renne.

2. *Liste des cavernes magdaléniennes classées par département* : Allier 1 Alpes-Maritimes 5 (y compris les grottes de Baoussé-Roussé, aux portes de Menton, sur le territoire italien) ; Ardèche 1 ; Ariège 4, Aude 3 ; Bouches-du-Rhône, 2 ; Charente 9 ; Corrèze 7 ; Dordogne 17 ; Doubs 1 ; Gard 4 ; Haute-Garonne 4 ; Gironde 4 ; Hérault ; Isère 2 ; Landes 2 ; Loir-et-Cher 1 ; Lot 6 Lot-et-Garonne 1 ; Maine-et-Loire 1 ; Mayenne 2 ; Basses-Pyrénées 2 ; Hautes-Pyrénées 3 ; Saône-et-Loire 1 ; Savoie 1 ; Haute-Savoie 2 ; Tarn-et-Garonne 5 Vienne 5 ; Yonne 1 ; Belgique 4 ; Suisse 3 ;

CAVERNES DE L'ÂGE DU RENNE

Leur distribution sur la surface de la Gaule.

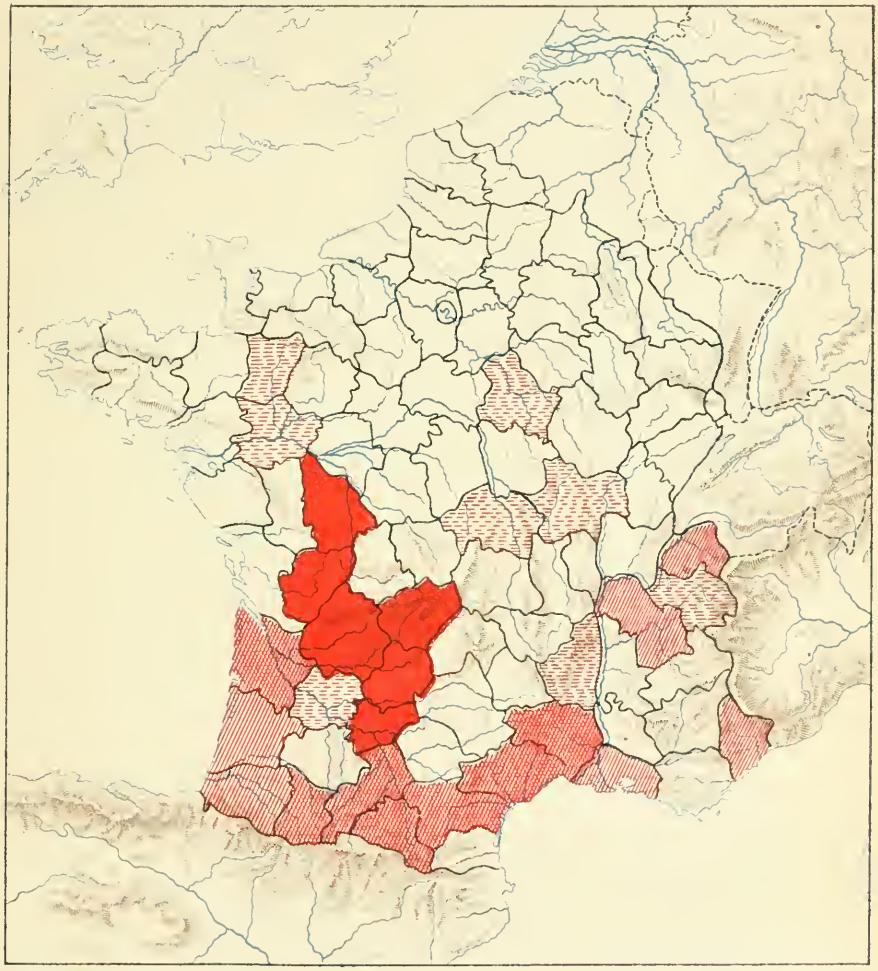

Imp. Monrocq, *Paris.* Ernest LEROUX, *Editeur.*

Départements où il y en a le plus.

Départements intermédiaires.

Départements où il y en a le moins.

les autres. Nous le rencontrons dans quarante-sept stations (42 en France, 1 en Belgique, 1 en Suisse)[1]. Il est à remarquer que sur ces quarante-sept stations, neuf, Brassempouy, Cro-Magnon, Jolias, Lafaye, Laugerie-Basse, Montastruc, Plantade, Remoulens, Thaingen, sont des abris sous roche, et la majorité de simples grottes, de peu de profondeur, comme les Eyzies et la Madelaine. Ces abris et ces grottes ont fourni les plus nombreux et les plus beaux spécimens de l'art des hommes du renne. On ne peut considérer ces grottes et abris comme des habitations permanentes. La plupart ont bien plutôt le caractère de stations temporaires ou d'ateliers.

2° Le second caractère auquel on reconnaît une station magdalénienne est, en dehors des os travaillés, l'abondance des bois de renne, souvent tout préparés pour la taille. M. Ed. Dupont[2] a trouvé au trou des Nutons, cent cinquante bois de renne mis en réserve. Il a constaté que ces bois étaient des bois de muc[3]. Ce trait de prévoyance est significatif. Aux Eyzies, les bois du renne mis en réserve étaient très abondants. Dans beaucoup de ces grottes, les dessins et sculptures manquent, mais on y trouve des pointes de traits en os, des lissoirs pour les coutures des vêtements, des poinçons et des aiguilles, témoins de l'état social relativement avancé de la tribu.

3° Un troisième caractère est tiré de la nature des instruments en silex. Les silex proprement magdaléniens se distinguent très facilement, dans leur ensemble, des silex de la

1. Les Fées à Chatel-Perron (Allier); La Vache, Biert, Maz d'Azil (Ariège); Bize, La Crouzade (Aude); Le Placard, Rochebertier, la Chaise, Montgaudier (Charente); Corgnac, Saint-Martin d'Excideuil, Cro-Magnon, Les Eyzies, Gorge d'Enfer, Laugerie-Basse, La Madelaine, Pageyral, Raymonden (Dordogne); Remoulens, (Gard); Gourdan Marsoulas, Aurignac (Haute-Garonne); Grotte des Fées, Jolias (Gironde); Bethnas supérieur (Isère); Duruthy, Chalosse, Brassempouy (Landes); Combous, la Gare de Conduché, Roussignol (Lot); Cave à Margot (Mayenne); Arudy (Basses-Pyrénées); Aurensan inférieure, Lorthet (Haute-Pyrénées); Pied du Salève, Veyrier (Haute-Savoie); Bruniquel, Lafaye, Montastruc, Plantade (Tarn-et-Garonne); Chaleux, Coyet, Trou Magrite, Trou-du-Sureau (Belgique); Thaingen (Suisse).

2. Édouard Dupont, *L'Homme de l'âge de la pierre*, 2e édition, p. 151.

3. On sait que tous les cervidés perdent chaque année, les ornements de leur front.

période précédente (silex de Chelles, silex de Saint-Acheul, silex du Moustier). Tandis que les instruments de la première phase de la civilisation des nomades quaternaires, sauf quelques lames qui font exception, sont lourds et massifs, destinés à broyer, écraser ou racler plutôt qu'à couper, les outils magdaléniens sont, au contraire, d'une finesse et d'une légèreté remarquables, propres à servir de couteaux, de canifs, de perçoirs et de burins. On les croirait faits pour être exclusivement maniés par des mains de femme.

« L'absence de grands instruments en pierre, propres à fendre les arbres, à creuser les canaux, à tuer ou à dépecer les gros animaux, dit M. Salomon Reinach[1] à propos de la station de la Madelaine, oblige à croire que les silex magdaléniens ne représentent qu'une partie de l'outillage des troglo-

Fig. 85. — Volgu (Saône-et-Loire), type solutréen. Haut. 0m,35. Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine 21.

dytes des stations analogues. Les besognes qui nécessitaient un déploiement considérable de force physique se faisaient en dehors de la caverne. »

On a fait observer, d'un autre côté, avec beaucoup de justesse, que dans les stations purement magdaléniennes, le travail du silex est beaucoup moins parfait qu'aux époques antérieures. Les types solutréens ou acheuléens, quelques-uns même des silex chelléens (fig. 78), révèlent une bien plus grande habileté de main[2]. La planche ci-jointe (fig. 78 à 84), sans parler des magnifiques pointes de Volgu (fig. 85), en offre de remarquables spécimens.

1. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 231.

2. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, t. I, fig. 18 à 22, 24 à 46, 53 à 56, 74 à 75.

Fig. 81. — (Chez Pouré.)

Fig. 80. — (Abbeville.)

Fig. 82. — (Montmartre.)

Fig. 83. — (Vaudrecourt.)

Fig. 78. — (Chelles.)

Fig. 84. — (St-Acheul.)

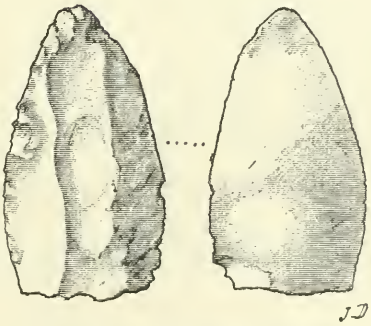

Fig. 79. — (Le Moustier.)
Types divers de silex quaternaires.

Les silex quaternaires de la Grande-Bretagne ont le même caractère de perfection relative (fig. 86).

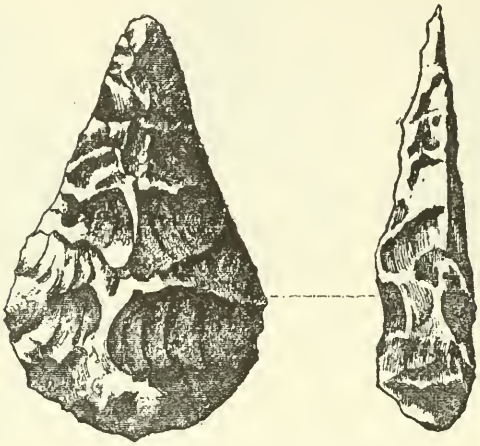

Fig. 86. — Silex de Hoxne[1] (Angleterre).

Le Magdalénien réservait son adresse manuelle pour le travail du bois, de la corne et de l'ivoire (fig. 87).

Un coup d'œil jeté sur notre carte magdalénienne montre que les hommes du renne ont laissé des traces plus ou moins sensibles dans presque toutes les parties de la Gaule : au nord-

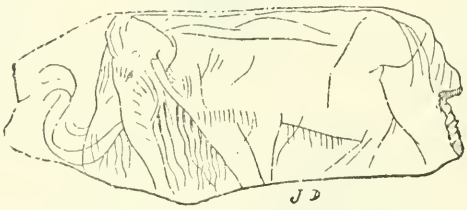

Fig. 87. — Représentation du mammouth sur une plaque d'ivoire. Larg. 0m,25. (Abri de la Madelaine.)[2]

est, à l'ouest, au centre, au midi, au sud-est. Toutefois l'Ariège, la Dordogne, la Charente, le Tarn-et-Garonne et les vallées sous-pyrénéennes paraissent avoir été leur séjour préféré.

1. Cf. plus haut, p. 60.
2. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 228.

Que savons-nous de leurs mœurs? Sans sortir des données qui découlent de leur mobilier domestique, nous pouvons affirmer qu'ils étaient chasseurs et pêcheurs à la fois; chasseurs, les nombreux restes de leurs repas, ces os d'animaux sauvages fendus pour en extraire la moelle en sont une preuve sans réplique. Ils étaient aussi pêcheurs. M. Sauvage a fait, au Congrès de Stockholm, sur ce sujet, une communication des plus curieuses[1]. La truite, le saumon, le brochet sont abondants

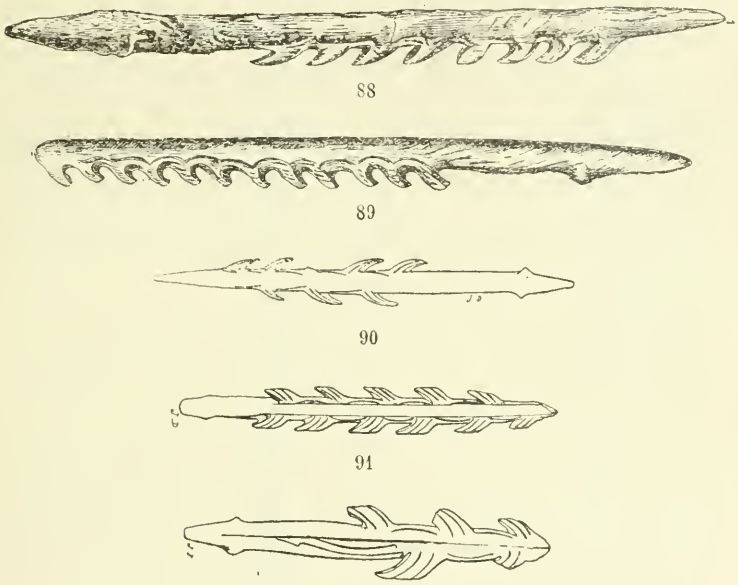

Fig. 88, 89, 90, 91, 92[3].

dans les station du Périgord. Des dessins représentant le phoque, le brochet et le saumon sont gravés sur les dents d'ours de la caverne Duruthy (Landes)[2]; certains harpons paraissent avoir été destinés à cette pêche (fig. 88 à 92). Pourquoi donc

1. Sauvage, Congrès de Stockholm, p. 56.
2. Voir Musée de Saint-Germain, salle I, vitrine XXV et S. Reinach, *Description raisonnée*, p. 230.
3. Voir les figures publiées par MM. Chaplain-Duparc et Louis Lartet, *op. laud.*, dont nos figures 64 et 65 sont des spécimens.

les ornait-on, s'ils devaient être lancés et perdus dans les flots? Les harpons n'étaient pas compromis. Chacun avait le sien, qui portait sa marque et qu'il reconnaissait. Ces harpons ont tous un talon; ce talon s'enfonçait dans un roseau creux. Un nerf de renne attaché au harpon s'enroulait autour du roseau, puis se déroulait dans l'eau quand l'animal frappé filait pour fuir. Le roseau flottant indiquait où le poisson allait mourir [1]. Je décris ce qui se passe encore aujourd'hui chez les Esquimaux (fig. 93, 94, 95). Nos sauvages avaient le sentiment de la propriété assez prononcé. Ils faisaient le commerce des silex et des coquilles marines. M. Ed. Dupont a compté trente mille silex portant trace de travail humain dans une seule grotte de la vallée de la Lesse. Ces silex venaient des couches de craie de la Champagne. Il est probable que les vêtements de nos troglodytes laissaient peu à désirer. Les nombreux racloirs en silex abandonnés dans leurs stations, et surtout les poinçons et les aiguilles, en sont un sûr garant.

Des traces de foyers abondent dans les cavernes. On peut conjecturer de quelle utilité le feu était pour eux. Mais pourquoi conjecturer? Nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs un tableau vivant de ces anciennes mœurs. Un rapport officiel, imprimé à Saint-Pétersbourg en 1776 [2], nous transporte au milieu de populations semblables. On se croirait chez les nomades de la Vezère ou des Pyrénées. MM. L. Lartet et Chaplain-Duparc, dans leur mémoire sur les *troglodytes des Pyrénées*, résument ainsi les renseignements contenus dans cette intéressante enquête [3].

« Les Finnois et les Wogoules gardent un culte pour les cavernes dans lesquelles ils déposaient, autrefois, leurs idoles. Ils vivaient alors du renne, de la chasse et de la pêche. Les Wogoules païens mangeaient

1. Leurs harpons sont maintenant en fer (fig. 94); ils étaient encore en os, il y a peu de temps. Ceux qui étaient destinés à la chasse aux oiseaux étaient empennés, les autres portaient des vessies.

2. *Description de toutes les nations de l'empire de Russie*, enquête faite par les ordres du gouvernement russe.

3. Nous devons la connaissance de ce volume à M. L. Lartet.

Fig. 93. — Harpon moderne empenné.

Fig. 95. — Harpon moderne en fer.

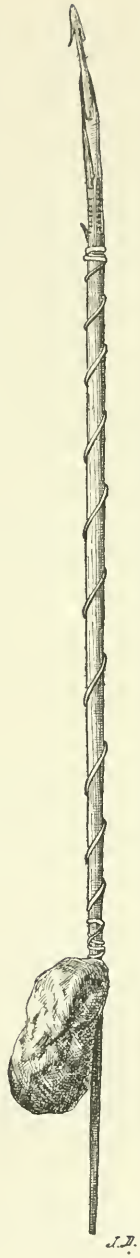

Fig. 94. — Harpon moderne avec vessie.

même les animaux de proie[1], et en cas de disette, ils se nourrissaient d'une soupe qu'ils apprêtaient en faisant cuire des os concassés dans la graisse, et la moelle leur fournissait une espèce de bouillon. Les Tchouktschis qui habitent le promontoire sibérien le plus avancé à l'Orient entre la mer Glaciale et le Pacifique, vivaient, comme les Kamtchadales, dans des tannières souterraines et dans des antres de rochers dont ils bouchaient l'ouverture en suspendant des peaux de renne devant l'entrée. Ils n'avaient, à l'époque où fut rédigée la *Description de toutes les nations de la Russie*, aucun instrument de fer ni d'aucun métal; leurs couteaux étaient de pierre tranchantes; leurs poinçons, des os pointus; leur vaisselle était faite de bois et de cuir[2]; leurs armes étaient l'arc, la flèche, la pique et la fronde. Les piques étaient armées d'os pointus. Les femmes tannaient les peaux des animaux tués à la chasse en les raclant pour ôter les poils, avec des racloires en silex, identiques à ceux du Périgord; après quoi elles les frottaient de graisse et de frai de poissons, puis les foulaient à tour de bras. Elles se servaient pour coudre de nerfs de quadrupèdes, d'os pointus et d'aiguilles faites d'arêtes de poisson, comme dans le Périgord. »

Dans la troisième section de l'ouvrage précité est une curieuse description des habitations de ces tribus hyperboréennes.

« Leurs habitations (*oullaa*) sont des tannières souterraines ressemblant à celles des Kamtchadales et des Groenlandais. Un oullaa a une longueur de 10 à 50 brasses, une largeur de 3 à 5 et une profondeur d'environ une brasse et demie. Il est divisé en compartiments au moyen de perches. Il y a un ou plusieurs foyers. Quelques-uns de ces caveaux contiennent cent, deux cents et même trois cents personnes. Il en est aussi qui passent leur vie dans des antres de rochers ou dans des cavernes qu'ils tâchent d'arranger aussi bien qu'ils peuvent avec du bois flotté, des peaux et des nattes ».

« Ne retrouve-t-on pas, ajoute M. Louis Lartet, dans de telles manières de vivre, toutes les conditions d'existence que nous révèlent les restes de foyers et de repas de nos grottes de l'âge du renne? Nous avons constaté dans les traces laissées par les chasseurs de renne de la Dordogne et des Pyrénées non seulement l'indication du même genre de vie, mais encore l'existence des mêmes armes et des mêmes instruments, la flèche,

1. Des traces d'animaux de proie, entre autres de l'aigle, se sont rencontrées dans les cavernes du Périgord.

2. Ils n'avaient pas plus de poteries que nos troglodytes.

le poinçon, le lissoir en os et le grattoir en pierre des femmes d'Esquimaux. Bien plus, le goût des arts du dessin, le besoin d'orner les objets d'usage domestique, n'est pas plus étranger aux hyperboréens modernes qu'il ne l'était aux troglodytes d'Aquitaine. Les reproductions d'animaux gravés ou sculptés sur bois ou sur ivoire de morse, œuvres des Esquimaux et des Tschouktschis[1] (fig. 95), complètent le rapprochement déjà si curieux que nous venons de faire entre les peuplades des anciens temps et les peuplades modernes, qui, comme elles, ne connaissent d'autre animal domestique que le renne[2]. »

Nous disons que le renne de nos troglodytes faisait partie de troupeaux domestiqués. Le fait n'est pas certain. Il est très probable à nos yeux. Comment ces nomades auraient-ils eu tant de rennes, de tout âge, à leur disposition, si le renne avait été sauvage? Nous lisons dans la relation du voyage de *la Vega* au pôle nord que la chasse du renne sauvage présente, de nos jours, les plus grandes difficultés. Les tribus qui vivent de sa chair ne l'atteignent qu'à l'aide de mille ruses. Pourquoi, si

1. Cf. A.-E. Nordenskiöld, *Voyage de la Vega*, traduction de Ch. Rabot et Charles Lallemand, 1888, t. II, p. 133.

« *Sentiment artistique des Tschuktschis* : Quel est le sentiment artistique des Tschuktschis ? cette peuplade, *encore aujourd'hui à l'âge de la pierre* n'a eu que peu de relations avec les Européens, et ces rapports n'ont pu modifier sensiblement le goût et les aptitudes des indigènes. Les travaux artistiques des Tschuktschis sont donc très intéressants au point de vue de l'histoire des origines de l'art, car ils permettent d'étudier à son point de départ cette faculté des hommes qui, dans le cours des siècles, s'est développée et a enfanté des chefs-d'œuvre. Ces mêmes travaux n'offrent pas moins d'intérêt pour l'archéologue; ils fournissent un moyen d'expliquer les caractères runiques de la Suède et les dessins paléolithiques qui, dans ces derniers temps, ont été reconnus d'une si grande importance pour l'étude des temps préhistoriques. Nous avons donc réuni une collection aussi complète que possible de sculptures, de dessins ou de modèles exécutés par les indigènes. Les gravures ci-après (voir notre planche n° 95), représentent les dessins les plus intéressants à l'un ou à l'autre point de vue. Beaucoup de ces os sculptés sont vieux; à en juger d'après leur surface usée, les indigènes devaient les posséder depuis longtemps et s'en servaient probablement comme d'amulettes. »

2. Quand les Russes introduisirent le chien chez quelques-unes de ces peuplades, elles le chassèrent comme un animal sauvage. Ce qui prouve que le chien, contrairement à ce qui a été soutenu dans plusieurs congrès, n'est pas nécessaire à la domestication du renne.

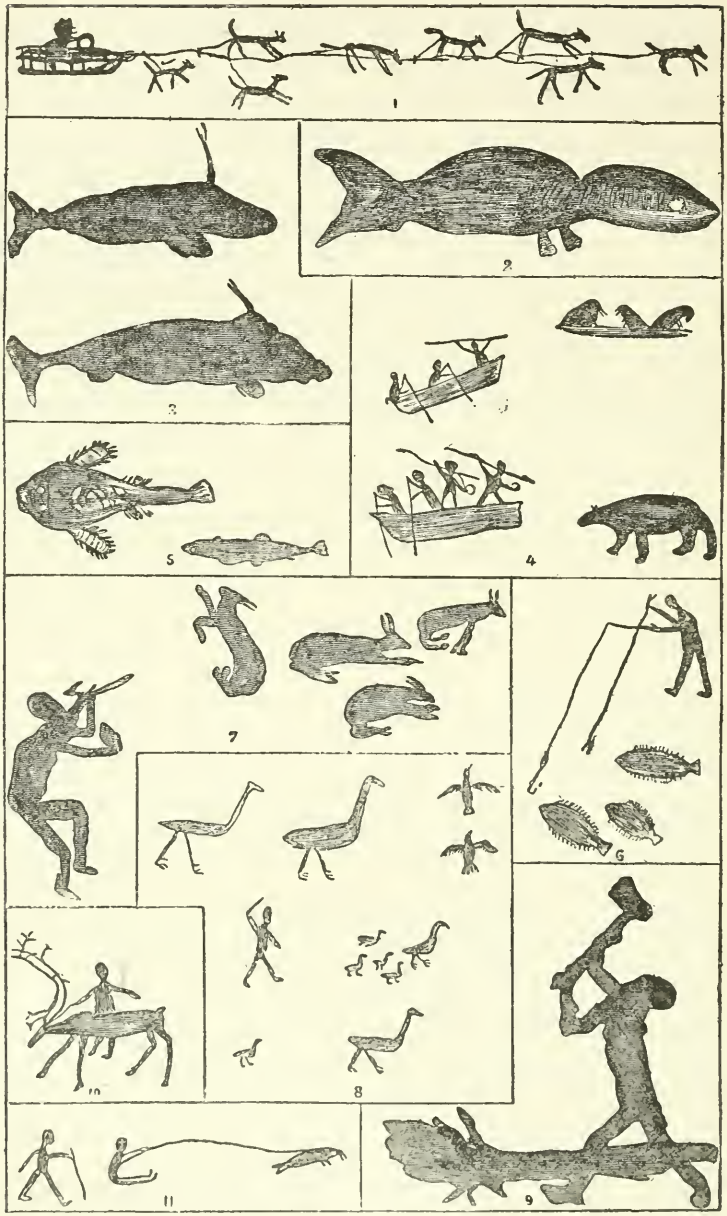

Fig. 96. — *Dessins des Tchouktschis.*

le renne était, pour les troglodytes des Pyrénées, un animal uniquement comestible, le préféraient-ils dans de telles conditions et presque exclusiment au cerf, au daim, au chevreuil, au sanglier qui sur certains points, au moins, ne devaient pas être moins abondants. N'est-ce pas que le renne leur donnait son lait et, comme chez les Esquimaux, était un animal de trait. Quelles considérations sérieuses peuvent donc s'opposer à cette hypothèse? On a dit : sans chiens de garde, pas de troupeaux de rennes domestiques. Mais les Tchouktchis qui avaient des troupeaux de rennes n'avaient pas de chiens avant l'occupation du pays par les Russes [1]. L'objection est donc sans valeur. Ces considérations ne sont pas les seules qui militent en faveur de l'opinion que nous émettons. Paul Gervais croyait à la domestication du renne.

« On a souvent dit [2] que les ossements de renne des cavernes habitées provenaient d'animaux sauvages de cette espèce que les anciens habitants de notre pays auraient tués à la chasse, pour en utiliser le bois, la peau, la chair et certains os ou le contenu de ces os. On ne saurait nier, en effet, qu'il ait existé dans nos contrées, pendant l'époque quaternaire proprement dite, c'est-à-dire pendant l'époque où s'est déposé le diluvium, des rennes à l'état libre et indépendants de l'homme. Mais les temps pendant lesquels il ont vécu ont une date plus reculée et remontent à l'époque diluvienne. Les os de ces premiers rennes ne montrent aucune trace de la main de l'homme; ils sont d'ailleurs, rares, et parfois différent de l'espèce de ceux dont nous parlons. Les rennes dont les débris sont associés à ceux de l'industrie humaine et qui ont été eux-mêmes les instruments de cette industrie, ne me paraissent avoir été ni sauvages ni entièrement libres, comme on l'a supposé. Je suis plus porté à admettre qu'ils étaient *dans un état de domesticité comparable à celui sous lequel nous trouvons de nos jours les rennes qu'emploient les Lapons et les Groenlandais*, et qu'après avoir rendu pendant leur vie des services analogues à ceux que les hommes de race hyperboréenne tirent encore à présent de leur espèce, ils étaient utilisés de la même manière après leur mort par les anciens habitants de l'Europe centrale que leur race [3], ainsi que leurs mœurs, peuvent faire comparer aux Hyperboréen et aux Touraniens. Un

1. T. I, p. 125. Voir plus haut, p. 107, note 2.

2. Paul Gervais, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* du Dr Dechambre.

3. Paul Gervais paraît adopter l'opinion de Pruner-Bey qui faisait de la majeure partie des hommes des cavernes des *mongoloïdes*.

fait considérable peut être invoqué à l'appui de cette manière de voir, c'est la grande analogie que les instruments, les dessins sur pierre et os et les autres objets travaillés, laissés par les hommes primitifs, montrent avec les produits de l'art et de l'industrie rudimentaire des peuples les plus septentrionaux. »

Il est un dernier argument qui n'est pas sans valeur. M. Ed. Dupont a remarqué, nous l'avons vu [1], qu'en Belgique, les chasseurs de gros gibier, ours, cerfs, bœufs, ne transportaient dans leurs refuges que les parties comestibles de l'animal. Il en était autrement du renne dans le Périgord. Ed. Lartet a retrouvé bien souvent dans les stations qu'il a explorées toutes les parties du squelette. Le renne devait être tué à proximité de l'habitation. Enfin comment les sauvages de l'âge du renne auraient-ils eu tant de loisirs si des troupeaux suffisant amplement à tous leurs besoins n'avaient été à leur portée.

En résumé, on peut admettre, ce nous semble, sans aucun scrupule les propositions suivantes : ce sont les conclusions d'Édouard Lartet.

1° Une race humaine aborigène [2] ou non à vécu en Gaule en même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., animaux, aujourd'hui, émigrés ou réfugiés dans les hautes vallées de nos montagnes.

2° Ces peuplades ne connaissaient pas l'emploi des métaux ; leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et non polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnées pour divers usages.

3° Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche. Ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le cheval qui paraît avoir été pour quelques-uns d'entre eux un animal alimentaire de prédilection. La chair des oiseaux et des poissons entrait également dans leur nourriture.

1. P. 79.
2. En un mot dont nous ne connaissons pas l'origine.

Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué par eux, pas même le chien [1].

4° Outre la chair des animaux, ils utilisaient aussi leurs peaux. On remarque au bas de certaines cornes de renne, là où la peau est très adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher. Pour rejoindre ces peaux entre elles, ou pour les façonner en vêtements, ils devaient les coudre. On retrouve leurs aiguilles faites aussi de bois de renne et percées pour recevoir le fil de couture. Au bas des os de la jambe de ces mêmes rennes, d'autres incisions très significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

5° Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façon si diverse et quelquefois avec une régularité symétrique, témoignent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent une manifestation plus élevée, par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains. L'art de la poterie leur était inconnu [2].

6° Ces hommes, comme le prouvent nombre de squelettes, entre autres ceux de Cro-Magnon et de Furfooz, avaient la même conformation, la même taille moyenne que nous, le front élevé portant les indices d'une race forte et intelligente.

7° Le temps pendant lequel les cavernes ont été habitées est difficile à déterminer. Tout ce que nous savons, c'est qu'il prit fin à un moment nettement défini, au moment où se montrent, avec la pierre polie et les monuments funéraires mégalithiques, les animaux domestiques, le bœuf, le mouton, le chien [3].

1. Nous modifierons cette dernière phrase en ajoutant « *excepté le renne qui, chez certaines tribus, était à l'état de domesticité ou au moins de demi-domesticité*, comme chez beaucoup de tribus groenlandaises.

2. Cette assertion est peut-être trop affirmative. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 157.

3. On nous saura gré de mettre en regard des conclusions d'Édouard Lartet le lumineux résumé qu'a consacré à cette question M. Salomon Reinach

De ces faits, faits incontestables et incontestés, peut-on, comme on l'a fait, conclure que l'habitat dans les cavernes constitue une des phases du développement normal de l'hu-

dans sa *Description raisonnée*, p. 154. M. Reinach a tout lu et fait l'office de rapporteur impartial. Les pages suivantes donnent une idée exacte de l'état de la science vingt ans après l'époque où Lartet écrivait son mémoire. Les nouvelles fouilles n'ont en rien modifié ces résultats généraux. « *Mœurs des Troglodytes* : Les caractères généraux de la civilisation des cavernes à l'époque quaternaire, en prenant pour types les hommes de la Madelaine et ceux des cavernes de La Lesse, peuvent se résumer brièvement comme il suit, sous la réserve des différences considérables qui devaient exister d'une station à l'autre, suivant les aptitudes des tribus qui les habitaient : 1° rudiments d'organisation sociale, loisir, développement de l'art, rapports généralement pacifiques, quelques relations commerciales. Les occupations principales des hommes sont : la chasse et la pêche; il n'y a pas d'animaux domestiques; le renne supplée à la plupart des besoins. A côté des quadrupèdes tués à la chasse, parmi lesquels on trouve beaucoup de chevaux, les oiseaux et les poissons servent aussi à l'alimentation. Les habitudes d'anthropophagie restent encore douteuses, bien qu'on ait souvent prétendu en fournir la preuve. On produit le feu en battant le briquet sur un rognon de pyrite au moyen d'un silex; les petites parcelles ainsi détachées s'enflamment à l'air. Le même procédé est usité chez les Esquimaux. Les hommes des cavernes ne paraissent avoir cuit leur viande qu'exceptionnellement. Aucun souci de la propreté, ni du confort, mais un goût prononcé pour le luxe personnel, consistant en pendeloques, tatouages, etc. C'est un des caractères du sauvage de passer immédiatement de l'indispensable au superflu; le bien-être ne préoccupe que l'homme civilisé.

« Aucun usage des métaux. On emploie le silex et d'autres roches taillées par éclats, l'os, la corne, les boyaux, les nerfs et tendons d'animaux, souvent aussi les crins des chevaux; les plantes textiles sont inconnues. Les vêtements sont des peaux d'animaux épilées à l'aide du grattoir; les poinçons servent à faire des trous pour la couture. on sait fabriquer avec l'os des aiguilles à chas.

« La connaissance de la poterie est douteuse; tout au plus a-t-elle été le privilège de quelques rares tribus. Comme armes offensives on emploie des javelots plutôt que des flèches. On connaît les harpons barbelés, peut-être aussi les traits empoisonnés. Les bois de renne utilisés sont en grande partie des bois de mue perdus chaque année par ces animaux. » — M. Salomon Reinach a la plus haute idée des talents artistiques de nos nomades. Il caractérise ainsi leur art, p. 168 : « C'est l'imitation naïve, parfois même adroite de la nature. Un réalisme sincère, éloigné de toute interprétation symbolique et conventionnelle qui caractérise l'art des cavernes et le fait contraster si vivement avec tous les arts barbares *dérivés* d'arts supérieurs, comme celui des bronzes italo-celtes ou des monnaies gauloises. D'autre part, les qualités de précision et de sobriété qu'on y voit paraître le mettent à une grande hauteur au-dessus des gribouillages d'écoliers, des graffites tracés par des oisifs ignorants ou par des sauvages. C'est déjà de l'art proprement dit, parce que c'est un luxe, et ce luxe s'affirme par la décoration d'objets dont la décoration n'augmente pas l'utilité. »

manité et que nos chasseurs de renne, chasseurs ou pasteurs, représentent, après les sauvages du diluvium, la seconde métamorphose de l'homme débarrassé de la forme simienne [1]. Cette manière de voir rentre dans ce que mon illustre maître Adrien de Longpérier appelait : *Le roman préhistorique*. L'habitat dans les cavernes est la conséquence de mœurs particulières qui n'appartiennent pas seulement à la *dernière période des temps géologiques*, mais qui se retrouvent à toutes les époques de l'histoire et dans tous les pays sous l'influence de causes identiques. C'est une des mille variétés d'états imposées par la nature aux peuplades sauvages. Les textes à l'appui de ces assertions ne manquent pas; nous en citerons seulement quelques-uns [2].

Le troglodytisme était parfaitement connu des anciens. L'existence de troglodytes a été également signalée par nombre de voyageurs modernes, sur divers points du globe. Ouvrons Homère [3] : « Chez les Cyclopes, pas d'assemblées qui délibèrent, pas de lois. Ils habitent sur le sommet des montagnes, *au fond des cavernes*. Chacun commande à sa femme et à ses enfants. Les chefs de famille ne s'occupent pas les uns des autres. » Peut-être était-ce ainsi que vivaient nos troglodytes.

On pourrait croire, au premier abord, qu'il s'agit d'êtres fabuleux; l'*Odyssée* est un roman. Un passage de Thucydide [4], un autre de Platon [5], prouvent que ces mœurs étaient peintes d'après nature. L'historien incomparable de la guerre du Péloponnèse mentionne parmi les habitants primitifs de la Sicile, les Cyclopes et les Lestrigons; et Platon, au rapport de Strabon, rappelait que les trois types de sociétés reconnus par les philosophes étaient indiqués dans Homère. Le premier type,

1. Nous maintenons ces paragraphes dans notre 2e édition, bien que le danger de ces doctrines soit bien diminué.

2. Voir la liste plus complète de ces textes dans M. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, p. 160.

3. *Odyssée*, IX, v. 105-114.

4. Thucydide, liv. VI, CII.

5. Platon, cité par Strabon, p. 592, trad. Tardieu, t. III, p. 24.

le plus rudimentaire, était celui qui représentait la manière de vivre des Cyclopes « qui se nourissaient des productions spontanées de la terre et qui habitaient dans des grottes sur le sommet des montagnes ». Prométhée, dans Eschyle [1], se plaint de l'injustice des hommes. « Les hommes ne connaissaient ni maisons de briques ouvertes au soleil, ni constructions en bois, mais habitaient, sous terre, comme les fourmis agiles, dans *les réduits ténébreux des cavernes*. Je leur ai appris à construire des demeures commodes. Ils me doivent la charrue, le cheval attelé au char, la marine. » Prométhée est le représentant mythique de la race aryenne, de la race noble en opposition aux races déshéritées [2].

Avec Xénophon [3], tout caractère mythique disparaît. Nous sommes en Perse. « L'Athénien Polycrate, chef de cohorte, court au village échu à Xénophon. Il rend compte de sa visite. « Les maisons sont creusées sous terre et, quoique l'ouverture en soit étroite, l'intérieur est spacieux. Une entrée est pratiquée pour les bestiaux, mais les hommes descendent par de petites échelles. Il y a dans ces espèces de cavernes des chèvres et des brebis. » Virgile nous peint des Scythes vivant de la même manière :

Ipsi in defossis specubus secura sub alta
Otia agunt terra [4].

Pomponius Mela nous apprend que ces Scythes étaient des Satarches [5].

Strabon [6] nous montre des troglodytes en Sardaigne, dans le Caucase, en Dardanie et en Éthiopie, le long du golfe

1. *Prométhée enchaîné*, v. 458.
2. Qui nous dit que chez les races auxquelles nous devons les secrets de la grande civilisation, la marche vers le progrès n'a pas été beaucoup plus rapide que chez les populations de l'Europe occidentale et a passé par les mêmes étapes.
3. *Anabase*, IV, c. v, § 24.
4. *Georg.*, III, v. 576.
5. Pomponius Mela. 2, I.
6. Strabon pp. 225, 506, 776, traduct. Tardieu, t. II, p. 47, 416, 417; t. III, p. 376, 456.

Persique. « Les habitants de la Sardaigne, dit ce grand et scrupuleux géographe, sont partagés en quatre peuples : les Parates, les Sossinates, les Balans et les Aconites qui demeurent dans des cavernes. Sur les flancs du Caucase, dit-il ailleurs, on rencontre quelques tribus de troglodytes. Ils demeurent dans des cavernes, à cause du froid. Le climat cependant est assez tempéré pour que le blé y pousse. » Ce qu'il rapporte des troglodytes de Dardanie est curieux. « Quoiqu'ils soient assez sauvages pour habiter des grottes, au milieu d'un tas de fumier, ils font usage d'instruments à vent et à cordes. » Voilà des troglodytes musiciens. « Les troglodytes d'Éthiopie forment un véritable peuple, quoique nomades. La communauté des femmes et des enfants y est établie, sauf pour les chefs. »

Parlerai-je des troglodytes ichthyophages des côtes de Carmanie et de Gedrosie, décrits par Diodore de Sicile? « dont les habitations étaient établies au voisinage de la mer, dans des rochers remplis de cavernes. Ils se nourrissent de poissons que la mer rejette dans les anfractuosités de ces rochers et qu'ils ont l'habileté d'y emprisonner »[1].

Mais au temps de Diodore, on n'avait pas besoin d'aller en Asie, au Caucase ou en Éthiopie pour trouver des troglodytes. Il en existait alors à la porte de la Gaule. « Les habitants des îles Baléares, dit ce géographe, habitent le creux des rochers ou le sommet fortifié des montagnes. Ils vivent de leur chasse[2]. »

Ne savons-nous pas que les Aquitains, au rapport de Florus, avaient conservé jusqu'au temps de César l'habitude de tirer partie des cavernes en cas de guerre, comme leurs ancêtres. « Les Aquitains, race astucieuse, se réfugiaient dans les cavernes. César les y fit enfermer. *Aquitani, callidum genus, in speluncas se recipiebant;* [*Cæsar*] *jussit includi*[3]. » Croi-

1. Diodore, III, 15, 19, 32, 33.
2. Diodore, V, 17.
3. Florus. III, II.

rait-on que le roi Pepin au VIIIe siècle dut agir de même contre ces mêmes Aquitains. Nous le savons par le chroniqueur Eginhard [1].

Tacite signale des mœurs troglodytiques en Germanie [2]. Lucrèce [3] et Juvénal [4] font allusion aux cavernes habitées par les premiers peuples du Latium.

Traversons quelques siècles. Nous sommes en 1480. Le Vénitien Cadamosto aborde à Ténériffe. Qu'y trouve-t-il? des sauvages semblables à nos sauvages de la Vezère et des Pyrénées, moins le sentiment des arts [5]. « Leurs armes sont des pierres et des espèces de javelots ou lances d'un bois aussi dur que le fer, dont la pointe est armée d'une corne aiguë. Ils sont tout nus, hormis quelques-uns qui sont vêtus de peaux de chèvre par devant et par derrière. Ils ne construisent pas de maisons et n'habitent que les grottes des montagnes ».

Ainsi, à côté de la brillante civilisation hellénique, au temps d'Homère, lorsque la Chaldée, l'Assyrie et l'Égypte étaient déjà presque en décadence, tant leur civilisation était ancienne, il y avait des troglodytes sur le parcours des vaisseaux phéniciens et grecs. Il y en avait dans le Caucase et sur les bords de la mer Rouge au temps de Srabon. Au XVe siècle il y en avait encore dans les îles Canaries.

Ces troglodytes, d'époques et de contrées si différentes, est-il légitime de les déclarer les représentants attardés de l'homme primitif? Avons-nous le droit, après avoir décrit, à plaisir, leurs mœurs abaissées, de nous écrier : Voilà ce qu'était l'humanité naissante! On a dit : Voilà l'homme tel qu'il est sorti des mains de la nature! Ces affirmations sont-elles applicables à

1. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de la Gaule*, t. V, p. 201.
2. Tacite, *Germanie*, ch. XVI.
3. Lucrèce, *De natura*, V, 930.
4. Satire VI, v. 3.
5. Sabin Berthelot dans *Mém. de la Soc. ethnog.*, t. I, p. 129; t. II. p. 77. Le Dr Hamy a conjecturé que ces sauvages du XVe siècle étaient les descendants des hommes du renne. Cf. *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 51 (1873); *crania ethnica*, p. 94, 97 et Dr Verneau dans *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XIII.

l'homme des cavernes du Périgord? Quelles preuves a-t-on, si décisives, qu'avec les troglodytes de la Madelaine, de Cro-Magnon, des Eyzies, ajoutons même avec l'homme du Néanderthal, nous touchions aux premières couches de populations que le soleil a vues éclore? La Gaule, à bien des égards, est un pays nouveau, presque aussi nouveau que la Nouvelle-Zélande, découverte d'hier, au point de vue de l'histoire de l'humanité. Et nous prétendrions établir, sur des observations faites en Gaule, la base de spéculations scientifiques touchant l'origine des sociétés humaines? On dit : Nous trouvons les mêmes mœurs chez les sauvages actuels. Singulier raisonnement! Mais si les races soi-disant primitives avaient eu en elles les germes innés de la grande civilisation, pourquoi sont-elles restées stationnaires? Pourquoi ces germes ne se sont-ils pas développés, et cela, dans des pays particulièrement favorisés de la nature? Pourquoi ces tribus sauvages sont-elles, en Amérique, dans l'Inde, en Australie[1], aujourd'hui encore, ce qu'elles étaient au temps d'Homère, en Sicile; en Sardaigne, au temps de Strabon; aux Canaries, au temps de Cadamosto, sur tous ces points au-dessous de nos troglodytes de la Gaule.

Aristote[2] ne raisonnait pas ainsi. Il n'allait pas chercher au bas de l'échelle le type des êtres dont il voulait décrire les caractères essentiels et primordiaux. Il établissait en principe que « la vraie nature d'un être se révèle dans son achèvement ». Ce qui distingue l'homme, d'après Aristote, c'est « sa sociabilité », ce sont « les idées morales du bien et du mal, du juste et de l'injuste », c'est « le sentiment du beau ». Voilà l'homme véritable, dans son essence. L'homme sauvage n'est pas plus l'homme primitif, l'homme primordial, que la guêpe qui bourdonne autour de la ruche n'est l'abeille primitive, l'abeille industrieuse, en puissance; que la bièvre de nos rivières, ce castor qui ne bâtit pas ou ne bâtit plus, n'est le castor primitif.

Les sociétés humaines telles que le temps les a faites sont

1. Cf. Carl Lumholtz, *Au pays des Cannibales*, traduction V. et W. Molard, p. 98-384. Paris, 1890.

2. Aristote, *Polit.*, I. ch. 1, § 9, trad. Barthélemy Saint-Hilaire, p. 11.

un mélange bizarre de couches de populations d'origine et de valeur première très diverse. Presque partout, dans le monde la barbarie côtoie la civilisation. Nos idées, nos coutumes, ce que l'on appelle nos préjugés, sont la conséquence de cette association de forces et d'aptitudes inégales. Il est curieux de constater ces anomalies; chercher dans les bas-fonds de l'humanité actuelle le point de départ de la grande civilisation, est une erreur dangereuse condamnée par l'histoire du monde ci-

Fig. 97. — Abri de Lafaye, commune de Bruniquel[1].

vilisé. Le cours que nous inaugurons[2] contribuera, nous l'espérons, à mettre cette vérité en lumière.

Nous ignorons les mystères de la création. Sachons supporter notre ignorance. Certaines conceptions transcendantes nous apparaissent, suivant l'expression de Littré, « avec le double

1. Station où a été découvert le mammouth sculpté en ivoire. Cf. p. 91, fig. 62.
2. Voir notre leçon d'ouverture, p. 1.

caractère de réalité et d'inaccessibilité ». Disons avec lui : « La science s'arrête ici », mais gardons-nous d'aller jusqu'à la négation. Imitons les scrupules de ce grand et sincère esprit ; méditons ces belles paroles : « *Certaines vérités sont comme un océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons jusqu'ici, ni barque, ni voile, mais dont la claire vision est aussi, salutaire que formidable* » [1].

Les caractères physiques et moraux de l'homme primitif nous échappent.

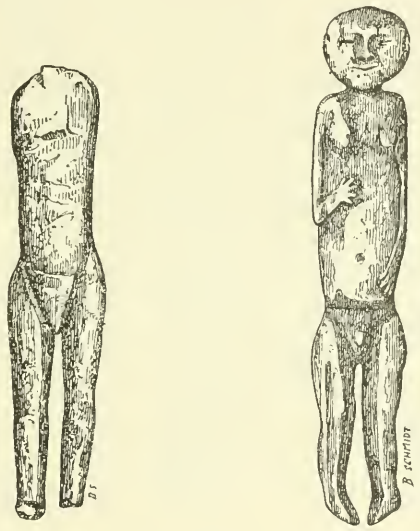

98 99

Fig. 98. — Statuette féminine en ivoire d'éléphant. Abri sous roche de Laugerie-Basse. (Collection de Vibraye[2].)

Fig. 99. — Statuette masculine en ivoire de morse, des Tutsagmiontes du cap Stephens, Norton Sound. (Musée d'Ethnographie. Coll. Pinart.)

1. Littré, *A. Comte et la Philosophie positive*, 1853, p. 517. Citons encore cet autre passage de la même étude où la pensée du maître s'affirme peut-être encore mieux : « Toutes les questions absolues, c'est-à-dire qui s'occupent de l'origine et de la fin des choses, sont pour le moment hors du domaine de la connaissance humaine et par conséquent ne peuvent diriger les esprits dans la recherche, les hommes dans la conduite et les sociétés dans le développement. L'origine des choses, nous n'y avons pas été, la fin des choses nous n'y sommes pas. Nous n'avons aucun moyen de connaître ni cette origine ni cette fin. » *Op. laud.*, p. 107.

2. Voir plus haut, p. 94, 95, les autres représentations de figures humaines.

Fig. 100. — Esquimaux Tchiglitz de l'Anderson chassant le renne et la baleine, gravés sur une boîte de la collection Petitot.

III

L'AGE DE LA PIERRE POLIE

Les monuments mégalithiques. — Nous avons laissé la Gaule parcourue en divers sens par des chasseurs ou pasteurs de rennes, dont les traces se retrouvent plus particulièrement dans les cavernes. L'ancienne Aquitaine paraît avoir été leur séjour préféré. Cette primitive population très clairsemée vivait exclusivement de chasse et de pêche. Les animaux sauvages qui les entouraient dans les bois, dans les plaines, dans la montagne étaient d'ailleurs, à peu près, le renne en plus, les mêmes que ceux qui s'y retrouvent aujourd'hui. Les mœurs de ces nomades avaient la plus grande analogie avec celles des populations septentrionales de l'Europe et de l'Asie, Esquimaux et Lapons, dont les troupeaux de rennes sont également la providence.

L'homme, dès cette époque, se montre à nous avec des caractères variés, très voisins de ceux de nos populations modernes. La dolichocéphalie, la brachycéphalie, la mésaticéphalie établissent déjà entre les différentes tribus des distinctions sensibles [1]. L'instinct dominant de nos sauvages était le sentiment des arts [2]. Ils n'avaient pourtant ni outils, ni armes en métal. L'usage de la poterie leur était à peu près inconnu [3]. Ils n'éle-

1. Cf. Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, pp. 1-146, et Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, t. I, p. 65.
2. Cf. *suprà*, p. 107 et Salomon Reinach, *Description raisonnée*, t. I, p. 108-174
3. Cf. Salomon Reinach, *Description raisonnée*, t. I, p. 157.

vaient aucun monument de pierre. Aucune apparence de pratiques religieuses n'a pu être signalée chez eux[1].

A cette première période en succède une autre bien différente. Aux types humains précédemment reconnus vient se superposer un type nouveau, au crâne plus large, doué d'une intelligence plus haute et d'instincts sociaux plus développés. Les nouveaux venus, par l'ascendant de leur supériorité morale plutôt que par leur nombre, transforment le pays en se mêlant aux populations indigènes[2]; cette révolution correspond à la phase de notre histoire à laquelle on a donné le nom d'*âge de la pierre polie*, d'*âge des monuments mégalithiques* et *des cités lacustres*[3]. Nous sommes, à partir de ce moment, bien loin de l'état social rudimentaire décrit par Homère, Platon et Aristote[4], état que les nomades du Périgord avaient d'ailleurs déjà dépassé. Nous sommes en présence d'une nouvelle race qui, à l'exemple de Prométhée[5], apporte à l'humanité qui, en Gaule comme en Orient, vivait en partie *sous terre à la manière des fourmis*, les germes d'un état social supérieur, je dirais volontiers, tous les germes de la civilisation, si l'élément principal du progrès matériel, en ce

1. Les conjectures faites à cet égard par M. Édouard Piette ne nous semblent pas admissibles.

2. MM. de Quatrefages et Hamy nous peignent la race nouvelle sous les traits suivants :« Crânes à dolichocéphalie très prononcée, manifestée au plus haut degré tout à la fois par l'allongement des dimensions d'avant en arrière et le rétrécissement des mesures transversales. Très développé en arrière, le crâne de ce type l'est relativement beaucoup moins en avant. La voûte crânienne est très épaisse; l'homme était de taille moyenne Ce type est rare. On le rencontre dans les plus anciens monuments. Dans les autres il est plus ou moins modifié par des croisements. A Léry (Eure), *dolmen des Vignettes fouillé par M le baron Pichon*, le croisement aurait eu lieu avec la race de Cro-Magnon, à Presles (Seine-et-Oise). *Allée couverte de la Justice*, — avec la race de Furfooz. (Cf. *Crania ethnica*, p 493.) On en a conclu, non sans vraisemblance, que les premiers immigrants, très supérieurs aux indigènes en civilisation, étaient relativement peu nombreux. L'immigration dut se prolonger pendant de longues années et bien des alliances volontaires ou forcées se formèrent entre indigènes et immigrés. »

3. Il s'agit ici des cités lacustres à mobilier néolithique.

4. Cf. *suprà*, p. 113.

5. Cf. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, *l. c.*, *supra*, p. 114.

monde, l'art de la métallurgie, ne leur faisait pas défaut. Mais « *l'art de construire des maisons au soleil, de dompter le cheval et de l'atelier à un char, de tirer du bœuf les plus utiles éléments, le beurre et le fromage, de tracer un sillon avec la charrue et d'y semer le blé et l'orge, l'art de tisser le lin, l'art de naviguer* », tous les progrès qui donnent à l'homme aisance et sécurité sont introduits en Gaule à la suite des immigrants.

Des biens d'un ordre plus élevé, aussi précieux au moins, l'art de commander et d'obéir, le respect et le culte des morts sont le complément de ces biens matériels.

Le présent chapitre est consacré à l'étude de cette civilisation relative. Trois mille et quelques monuments funéraires encore existants, un nombre plus considérable de *pierres de souvenir* [1], une dizaine de cités lacustres, de nombreuses armes et ornements en minéraux précieux [2], d'élégantes poteries témoignent de l'étendue et de l'intensité de cette révolution sociale [3].

Les monuments mégalithiques. — Nous avons démontré dans un mémoire sur *les monuments dits celtiques*, couronné par l'Institut en 1862 [4], que les dolmens et allées couvertes étaient, comme les monuments analogues de la Scandinavie, des monuments funéraires. Personne, aujourd'hui, ne croit plus aux

1. Menhirs, alignements, pierres branlantes qui aujourd'hui encore sont désignées en Scandinavie sous le nom de *Pierres de souvenir*.

2. Jade, jadéite, calaïs.

3. On ne s'étonnera pas si nous laissons de côté beaucoup de points de vue intéressants qui devraient trouver place dans une étude complète et spéciale de l'âge de la pierre polie, et l'on nous permettra de renvoyer le lecteur, comme nos élèves, aux travaux spéciaux de MM. John Evans (*Les Ages de la pierre*); James Fergusson (*Rude stone monuments in all contries*); E. Desor (*Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*), et Dr Gross (*Les Proto-Helvètes*) qui sont complets chacun en leur genre.— Nous poursuivons un but spécial. Notre but est de dégager, autant que possible, de l'étude de cette importante et féconde époque de notre histoire, les divers éléments qui ont concouru, pour une part quelconque, à la formation définitive de la nationalité gauloise; nous ne devons pas nous en écarter.

4. Voir les conclusions de ce mémoire dans notre *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., p. 101 et sqq. — Caylus en 1764 avait déjà soutenu cette thèse, mais aucun archéologue ou historien n'en avait tenu compte. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, p. 158.

autels druidiques sur lesquels coulait le sang de victimes humaines. Ces sépultures sont ou des tombeaux de chefs, ou des tombeaux de famille et de tribu. Nous connaissons un certain nombre de tombeaux de chefs : les Tumulus de Plouharnel, Kercado, Tumiac, Saint-Michel, Crubelz; ceux du Mané-Lud, du Mané-er-H'oeck et de Gavr'Inis (Morbihan),

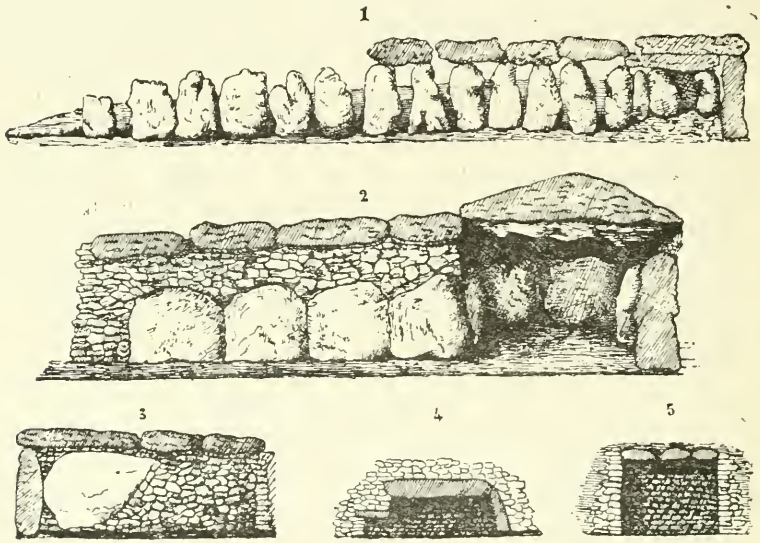

Fig. 101. — Coupe des cryptes de Plouharnel 1; Kercado 2; Tumiac 3; Saint-Michel 4; et Crubelz 5. (D'après les dessins du Dr Closmadeuc.)

monuments dont plusieurs ont été si heureusement explorés par M. l'intendant René Galles[1]. La célèbre allée de Gavr'Inis[2] avait la même destination. Les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure offrent d'autres exemples remarquables de monuments semblables[3].

1. Voir au Musée des Antiquités nationales (salle III), une réduction au 20e du Mané-Lud et du Mané-er-H'oeck. — Cf. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, années 1857-1864.

2. Réduction au 20e (salle IV du Musée).

3. Cf. P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Fi-*

Les sépultures de famille et de tribus sont beaucoup plus nombreuses. La plupart sont des ossuaires. Nous en avons à nos portes. Citons l'allée couverte de Meudon (aujourd'hui détruite), les allées d'Argenteuil et de Conflans-Sainte-Honorine[1], de la Justice (commune de Presles, près l'Isle-Adam,

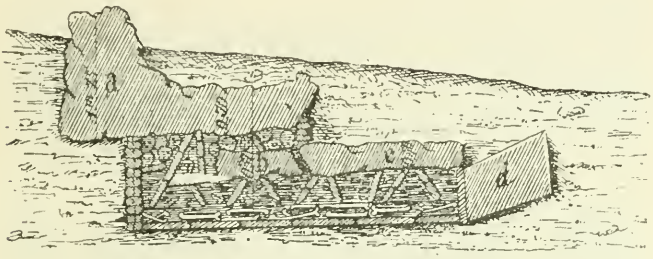

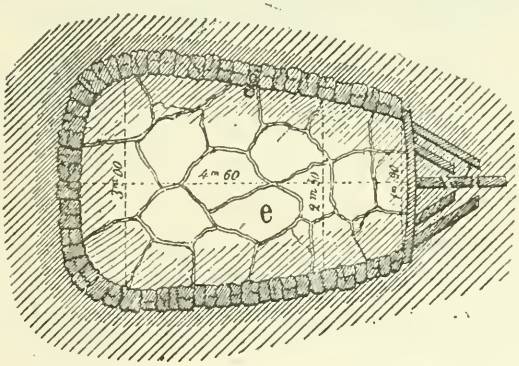

Fig. 102. — Ossuaire mégalithique de Mizy.

Oise)[2]; celles de Mizy-en-Leuvrigny qui ne contenait pas moins de cent trente-trois crânes[3].

nistère, 1889; Gaston de la Chênelière, *Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord* (1883), et *Fouilles archéologiques* dans *Mém. Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord*, (tirages à part au Musée de Saint-Germain).

1. Transportée dans les fossés du château de Saint-Germain.
2. Réduction au 20e (salle III).
3. Cf. Dr Remy, *Etudes sur une caverne contenant des ossements humains et des armes en silex découverte à Mizy*, 1861.

Un petit nombre de dolmens à ciel ouvert semblent avoir joué le rôle de cénotaphes, à moins que l'on ne veuille y voir très exceptionnellement des autels. Tels seraient certains dolmens de l'Aveyron signalés par M. Ém. Cartailhac au Congrès international de Norwich en 1868[1].

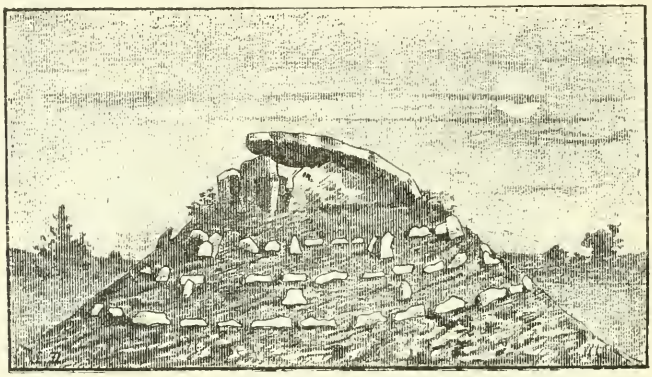

Fig. 103. — Dolmen de Bousquet (Aveyron).

Des tumulus semblables existent en Danemark (fig. 104), en Suède, en Angleterre (fig. 105) et en Algérie[2].

L'usage d'inhumer ou d'incinérer sous les monuments mégalithiques a duré longtemps. Certaines familles n'y avaient pas complètement renoncé à l'époque romaine. La Gaule est assez grande, l'aire géographique de développement des populations de l'âge de la pierre polie qui ont construit les mégalithes assez vaste, leurs origines assez diverses[3], pour justifier l'existence des types les plus variés. Plusieurs listes en ont été dressées. En 1875 la *Commission de topographie des Gaules*[4] portait

1. *International Congress of prehistoric archaeology*. Londres, 1869, p. 351 et suiv.

2. Cf. notre *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., pp. 163-165; fig. 24 25, 27 et 28.

3. Cf. Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, et Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, t. I, p. 65.

4. Fondue, aujourd'hui, dans la Section de géographie historique et descriptive du Comité des Travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'Instruction publique.

le nombre des dolmens et allées couvertes à 2,780. Cette liste avait été sévèrement contrôlée par les correspondants de la Commission. Nous l'avons reproduite dans notre *Archéologie celtique et gauloise* [1]. En 1880, la *Commission des monuments mégalithiques*, présidée par Henri Martin, après une enquête

Fig. 104. — Tumulus dit tombeau de Harold à Lethra (Ile Seeland, Danemark)[2].

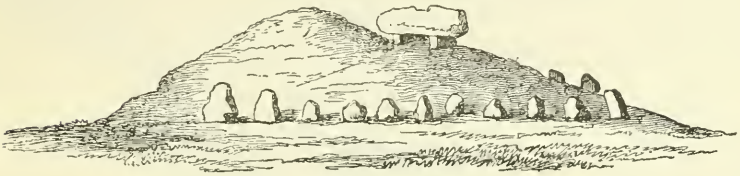

Fig. 105. — Long-barrow de Kennet, à Avebury (Angleterre) restauré[3].

peut-être un peu trop hâtive, portait ce nombre à 3,440 [4]. Si tous les *lieux dits* semblant rappeler un monument détruit étaient pris en considération, le nombre de quatre mille monu-

1. 2e édit., pp. 148 et 430.

2. Fergusson, *op. laud.*, p. 297 de la traduction française. Fergusson considère ce tumulus comme le tombeau du roi Harold-Hildetand, inhumé entre les années 736 et 750 de notre ère. Les anciens rites auraient, selon lui, survécu jusqu'à cette époque.

3. Le Barrow de Kennet a été soigneusement exploré en 1859 par le Dr Thurnam (cf. *Archaeol. Britannica*, t. XXXVIII et XLII).

4. Ce chiffre est exagéré. Il a été constaté que sur cette liste plusieurs monuments faisaient double emploi. Cf. de Cessac : *Les monuments mégalithiques de la Creuse*. Ajoutons que depuis 1880 divers travaux locaux ont assez notablement modifié ces résultats. Citons, entre autres, les Mémoires de MM. Paul du Châtellier dans le Finistère; Beziers dans l'Ille-et-Vilaine; de La Chênelière dans les Côtes-du-Nord; Pitre de l'Isle dans la Loire-Inférieure.

ments existants ou ayant existé de mémoire d'homme ne serait pas exagéré.

Le système de construction des sépultures mégalithiques ajoutons le mode d'ensevelissement — inhumation ou incinération [1] — ainsi que la nature du mobilier funéraire, est loin d'être identique en Gaule. Chaque contrée avait ses traditions.

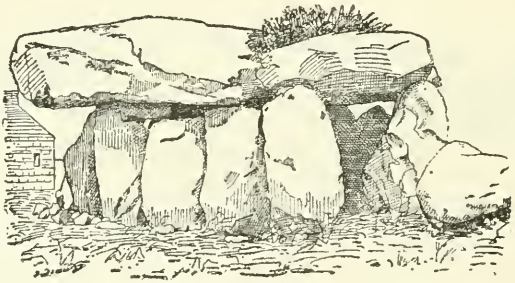

Fig. 106. — Korkonno (Morbihan).

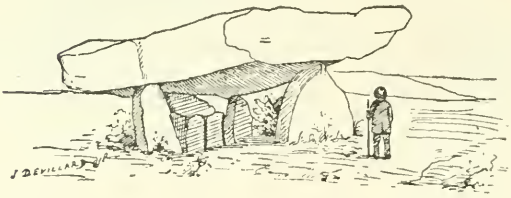

Fig. 107. — Table de César (Morbihan).

Dans plusieurs contrées les usages se sont modifiés avec le temps. Il y aurait, sous ce rapport, un classement géographique très intéressant à faire. Nous le recommandons à nos élèves.

1. Cf. Dr Closmadeuc : *La Question des dolmens* (Vannes, 1890), p. 33. « Les premières études et les premières analyses vraiment sérieuses d'ossements découverts sous nos dolmens tumulaires (*les dolmens du Morbihan*), ont été faites à partir de 1862, sous les auspices de la Société polymathique. Des ossements, parfaitement authentiques, provenaient de Tumiac et du Mont-Saint-Michel. Les deux cryptes, absolument inviolées, avaient livré les restes de leurs morts, mais tellement fragmentés et altérés qu'il nous fut impossible d'en déterminer les caractères morphologiques. Il fut néanmoins démontré qu'à Tumiac, la sépulture était par *inhumation;* au Mont-Saint Michel, au contraire, il y avait eu *incinération.* »

DOLMENS

Leur distribution sur la surface de la Gaule

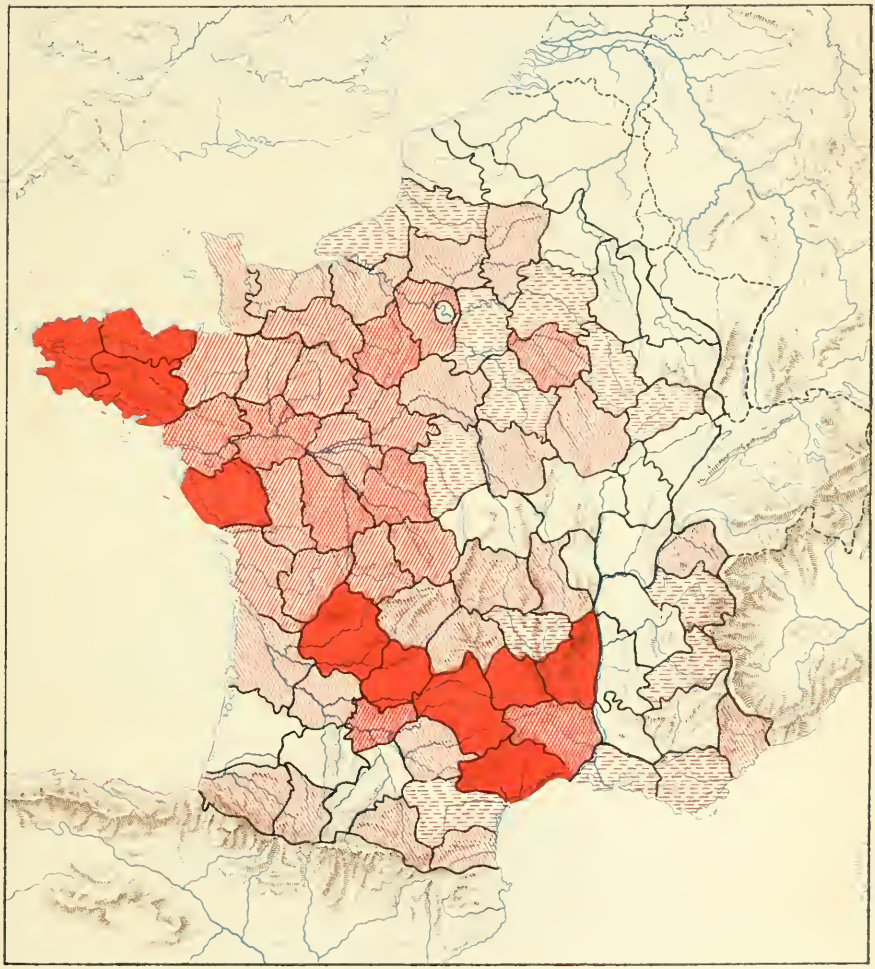

Imp. Monrocq *Paris.* Ernest LEROUX *Editeur.*

100 et au-dessus.

de 50 à 99

de 20 à 49

de 19 à 5

de 4 à 1

0

Nos dolmens, ceux qui subsistent de nos jours, sont en général dénudés. Ils présentent l'aspect des dolmens de Korkonno, de la Table de César et des Pierres-plates (Morbihan)[1].

Fig. 108. — Les Pierres-plates (Morbihan).

La chambre sépulcrale est composée de gros blocs bruts, rapprochés sans aucun lieu, ciment ou autre. Quelquefois de

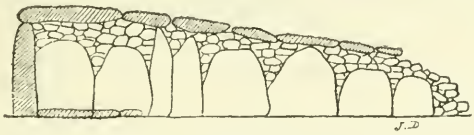

Fig. 109. — Monuments mégalithiques, contruction avec murs en pierrettes.

petites murettes en pierres sèches bouchent les interstices

Fig. 110. — Tumulus de Gavr'Inis. (Vue extérieure.)

Fig. 111. — Coupe du tumulus de Gavr'Inis avec vue de la chambre sépulcrale de son allée.

(fig. 109). La chambre est souvent précédée d'une allée ou vestibule, comme aux Pierres-plates (fig. 108) et à Gavr'Inis (fig. 111).

1. Voir la réduction au 20e de la *Table de César*, salle III.

Ces chambres, ouvertes aujourd'hui à tous les vents et à l'œil des curieux, ne se présentent pas à nous dans leur état primitif; elles étaient à l'origine hermétiquement fermées et recouvertes d'une enveloppe de terre ou tumulus, comme les

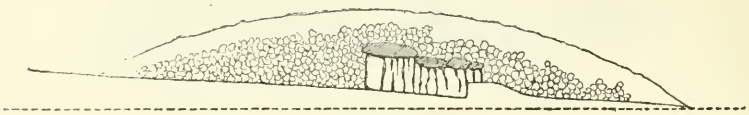

Fig. 112. — Kergonfals. (Coupe et élévation.)

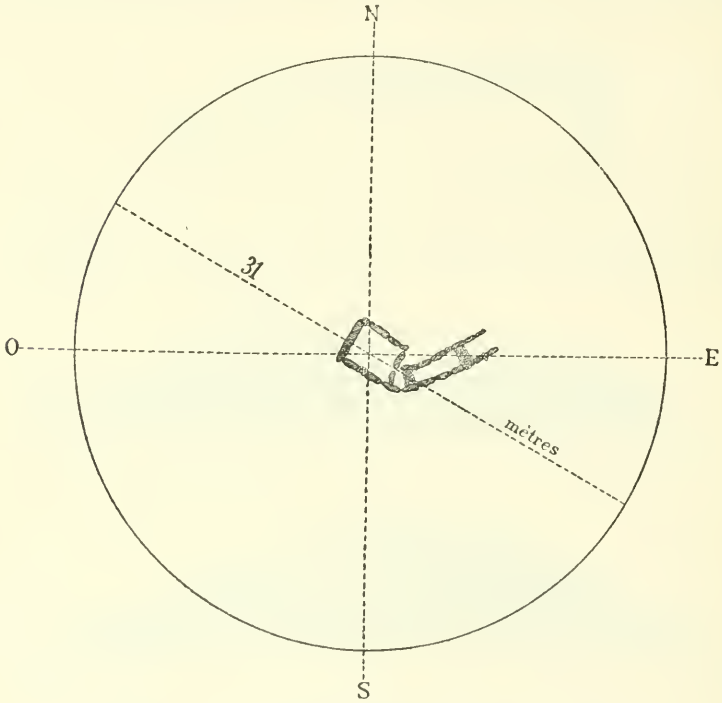

Fig. 113. — Tumulus de Kergonfals en Bignan. (Plan).

chambres sépulcrales de Gavr'Inis en Baden, celle du Mané-Lud, du Moustoir-Carnac, du Mané-er-H'oeck en Locmariaker et de Kergonfals en Bignan.

Dans certaines contrées, le tumulus était entouré à sa base d'un cercle de pierres levées ou cromlech. D'autres cercles parallèles s'échelonnaient quelquefois, mais très exceptionnellement, en Gaule, le long des flancs du monument. Cet usage était fréquent en Algérie, en Angleterre, en Scandinavie [1].

La chambre affecte diverses formes et diverses situations. Elle est tantôt au centre du tumulus (Mané-er-H'oeck), tantôt plus ou moins excentrique (Gavr'Inis et Kercado). Les dernières fouilles en ont signalé qui se développaient en manière

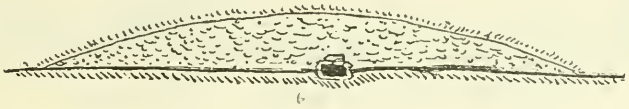

Fig. 114. — Tumulus du Mané-er-H'oeck, commune de Locmariaker. (Coupe.)

de croix constituant à l'extrémité de l'allée une sorte de transept. L'allée, de son côté, n'est pas toujours un couloir recti-

Fig. 115. — Tumulus de Gavr'Inis (commune de Baden).

Fig. 116. — Tumulus de Kercado (commune de Carnac).

ligne; elle s'infléchit dans certains cas, suivant des courbes bizarres comme à Kergonfals (fig. 113). Voulait-on dérouter les violateurs de sépultures et les chercheurs de trésor? Les grands tumulus de Crimée ont présenté des dispositions analogues [2].

Un type sensiblement différent est l'hypogée, ou allée couverte dissimulée sous terre sans qu'aucun signe extérieur apparent en révèle l'existence. Les monuments des environs

1. Cf. notre *Archéologie celtique et gauloise*, 1re éd., pp. 163, 164, 165; fig. 24, 25, 27, 28 et 29.

2. Cf. Kondakof, Tolstoï, Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, p. 25.

de Paris (Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne) rentrent presque tous dans cette catégorie.

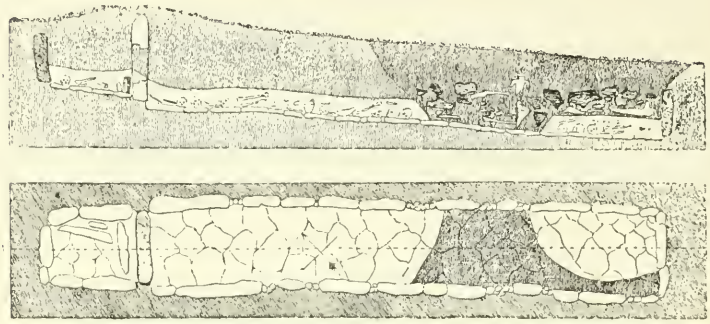

Fig. 117. — Hypogée de la Justice. (Coupe et plan.)

L'hypogé de la Justice (commune de Presles, Seine-et-Marne) en est un remarquable spécimen [1].

1. Cet hypogée a cela de particulièrement curieux qu'il est un des exemples les plus frappants de violation de sépulture *néolithique* a l'époque romaine, fait signalé dans d'autres sépultures mégalithiques, mais nulle part avec la même clarté (Voir E. Cartailhac dans *Matériaux*, t. XX, 1886, p. 324-332). — La *Revue archéologique*, 1867, p. 443 (Bulletin de l'Académie des inscr., mois de mai), rend compte de la découverte dans les termes suivants : « M. Brunet de Presle annonce à l'Académie qu'un monument tout a fait analogue à celui d'Argenteuil (cf. *Rev. archéol.*, t. XV, 1867, p. 364), vient d'être découvert dans la propriété de M. le comte de Ruty, près Beaumont-sur-Oise, non loin de l'allée couverte de la forêt de Carnelle dite : *Pierre-Turquoise*. Le nouveau monument sépulcral mégalithique est situé dans une pièce de terre qui porte depuis longtemps le nom de *La Justice ;* on peut donc le désigner sous le nom de *Allée de la Justice*, pour le distinguer de la *Pierre-Turquoise*, qui semble être sur le même territoire. M. Brunet de Presle, sur l'invitation de M. de Ruty, a commencé, de concert avec MM. de Quatrefages et Alexandre Bertrand, une fouille qui a donné de très heureux résultats. Une partie seulement de l'*Allée de la Justice* a été dépouillée des terres qui la comblaient et déjà l'on a pu recueillir sept crânes, dont trois très bien conservés ; deux haches dont une emmanchée dans un fragment de corne de cerf ; deux couteaux en silex, plusieurs os travaillés et semblant avoir servi de poinçons ; plusieurs cailloux percés pour pendeloques et bon nombre d'éclats de silex n'appartenant pas à la localité. Un des traits particuliers de cette fouille c'est qu'elle a produit deux objets en bronze ; une monnaie d'Antonin le Pieux et un bouton évidemment gallo-romain. Nous devons dire, il est vrai, que ces objets ont été recueillis à un mètre seulement de profondeur dans *la terre végétale* (terre noire), tandis que les crânes et les objets en pierre polie, ainsi que les os travaillés, gisaient

Bien que procédant tous d'un même principe, ces monuments étalent donc à nos yeux les variétés de construction les plus diverses. La nature des matériaux qui, dans certaines provinces, se prêtent difficilement à l'érection des mégalithes, la rareté ou l'abondance de la terre végétale, le caprice des chefs de famille et les traditions de la tribu s'opposaient à ce qu'il existât de règle absolue. L'aménagement intérieur et le mobilier funéraire ne sont pas moins variés. Les dissemblances, à cet égard, sont même encore plus sensibles.

Pénétrons dans un de ces beaux tumulus, véritables collines artificielles[1] (fig. 118), à la suite de M. René Galles. Je choisis le Mané-Lud qui semble plus que tout autre avoir conservé la trace des cérémonies imposées par le rite funéraire. Écoutons le rapporteur des fouilles.

dans du sable (sable jaune), à une profondeur de 1m,70. La fouille continue sous la surveillance de M. Abel Maître, chef de l'atelier de moulage du Musée de Saint-Germain. Son attention a été spécialement appelée sur le mélange anormal de pierres polies et de bronze constaté dans l'intérieur du monument ; nous pourrons probablement, dans notre prochain numéro, donner de nouveaux renseignements sur la disposition relative de ces différents objets. » Cet espoir n'a pas été trompé, — Un dessin de M. Abel Maître avec coupe et plan déposé au Musée de Saint-Germain, salle III, vitr. 12 (dont notre fig 117 est la réduction) et placé au-dessous des objets découverts, offerts au Musée par M le comte de Ruty, met, pour ainsi dire sous les yeux, l'histoire du monument ainsi résumé par M. Salomon Reinach dans son *Catalogue sommaire*, 1re éd., p 66. « *Vitrine 12* : B. objets recueillis dans le dolmen de la Justice à Presles (Seine-et-Oise), méthodiquement exploré en 1867 par M. Abel Maître, au nom du Musée. — A gauche sont les objets de la partie la plus ancienne où se trouvaient les squelettes et les instruments en silex : fragments de poteries, pendeloques, perles, lances, haches polies, scies, éclats et pointes de flèche. Au milieu, gaines de hache en bois de cerf, poinçons en os. A droite, objets trouvés dans un dépôt postérieur où avait eu lieu une inhumation à l'époque romaine, — poterie rouge grossière, ampoule de verre, anneaux de bronze, monnaies impériales depuis Vespasien (79 ap. J.-C.), jusqu'à Théodose (395 ap. J.-C.), anses de vases de fabrique romaine : curieux et incontestable exemple de superposition de sépultures. On voit combien on peut être induit en erreur sur la date des dolmens par le fait des inhumations secondaires qui en ont enrichi le mobilier. »

1. Le tumulus dit Mont-Saint-Michel en Carnac sert de soubassement à une chapelle qui n'en occupe qu'une toute petite partie. On peut juger par là de la dimension de quelques-uns de ces monuments. Cf. E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 199.

« Le Mané-Lud est si original[1] que j'aurais pu me croire transporté à un autre temps, chez un autre peuple que celui de nos mégalithes ordinaires. Je mettais au jour, à chaque coup de pioche, un ordre de faits tout nouveau. Je découvrais le théâtre d'antiques funérailles dont le sol conservait des traces sensibles. Le Mané-Lud, on le sait, forme une butte artificielle très allongée, 80 mètres de long sur 50 de large et remarquablement basse, 5m,50 seulement d'élévation. J'en décrivais l'intérieur dans l'ordre de mes fouilles, dont le point de départ était à l'extrémité orien-

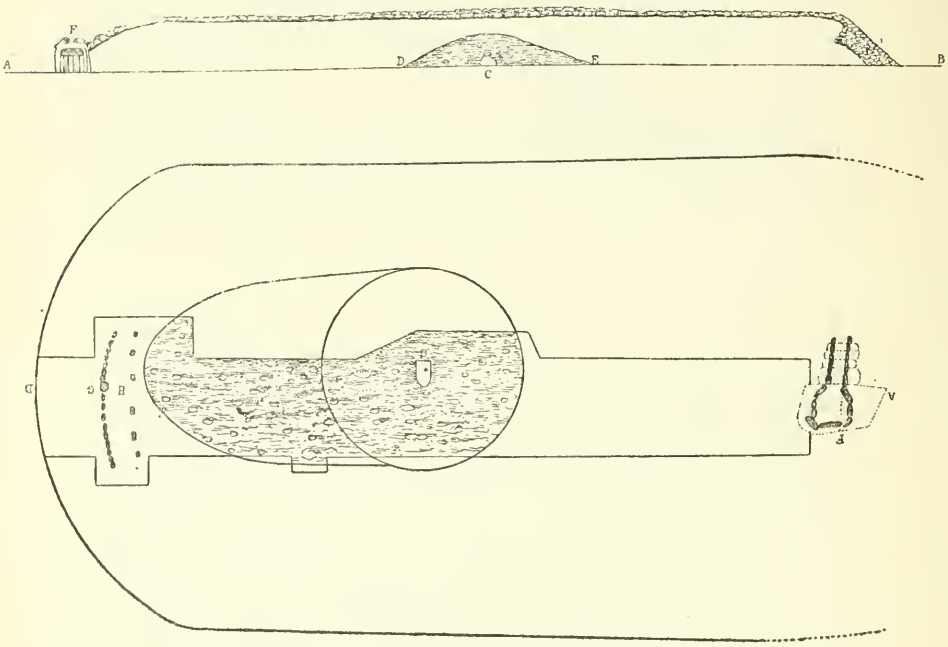

Fig. 118. — Le Mané-Lud. (Coupe et plan.)

tale du tumulus. A 10 mètres je rencontre un alignement curviligne de petits menhirs (G) de 40 à 50 centimètres de hauteur et noyés, à 4m,50 au-dessous du sommet, dans les vases desséchés qui forment la tombelle. Cette ligne de pierres avait 12 mètres d'étendue. Sur chacune des cinq pierres debout formant l'extrémité nord, nous avons trouvé le squelette d'une tête de cheval. Une seconde rangée de pierres parallèles à la première[2] (H) et formant avec elle une sorte d'allée, en différait en ce que ses éléments, au lieu de se toucher, étaient séparés par des intervalles

1. Cf. *Mém. de la Société polymath. du Morbihan*, année 1864.
2. Cette rangée était à 3m,50 de la première.

de 6 mètres environ. A partir de cet alignement, notre tranchée, en s'avançant vers l'ouest, a trouvé le sol naturel recouvert d'une couche de pierres sèches s'étendant sur une épaisseur de 40 centimètres dans toute l'étendue, d'une surface à peu près ovale, longue de 40 mètres et ayant 18 mètres de largeur moyenne[1]. Cette nappe de pierre nous paraît avoir eu particulièrement pour but de recouvrir le lieu où certaines pratiques funéraires se seraient accomplies, car nous avons trouvé, en la soulevant, d'abord à 8 mètres des menhirs intérieurs, un monceau de charbon de bois; puis plus loin, à 12 mètres de distance, une agglomération d'ossements d'animaux. Précisément, à partir de l'endroit où nous avons rencontré ces derniers débris, c'est-à-dire à une dizaine de mètres du centre du tumulus, la couche de pierres s'élève, puis se bombe en conchoïde, de manière à former un galgal[2] semblable à tous ceux que nous connaissons, mais qui, circonstance exceptionnelle, se trouve, ici, englobé de toutes parts dans l'énorme tombelle de vase dont il occupe à peu près le milieu (en *C*).

« Au centre du galgal qui, pour 10 mètres de rayon à sa base, présente une hauteur de $2^{m},20$, nous avons trouvé, au milieu des terres amoncelées, une crypte longue d'un peu plus de 2 mètres, large de $1^{m},25$ et haute de $1^{m},10$. — Les parois de ce caveau sont formées d'une grossière maçonnerie de pierres sèches. Sa voûte, au lieu de consister comme d'ordinaire en une ou deux tables de granit, est composée d'un grand nombre de dalles plates, non taillées et retenues seulement par l'agencement des pierres du galgal, de telle façon que le dérangement d'une seule de ces pierres peut faire crouler tout ce fragile édifice. — Cette crypte, complètement fermée de toutes parts, était une tombe. — La position relative des ossements semble indiquer que les corps (il y avait deux têtes) avaient été repliés sur eux-mêmes. Vers le milieu de la chambre étaient un petit tas de charbon de bois et quelques fragments d'os calcinés. A l'autre extrémité un petit couteau en roche siliceuse du pays, puis quelques débris de poterie grossière et deux morceaux de silex pyrogénéens.

« Après avoir vidé la chambre, qui était en partie remplie de terre, nous pûmes constater au-dessus du lit de terre un dallage irrégulier en pierres plates, épaisses de 5 à 6 centimètres et recouvert, en dessus, d'une couche onctueuse couleur de rouille, dans laquelle nous avons bientôt reconnu les restes d'un plancher de bois, dont plusieurs parcelles[3] se sont trouvées suffisamment conservées. Au-dessous des dalles un lit de terre de 5 centimètres d'épaisseur reposait sur le roc naturel et ne contenait rien de particulier.

1. La surface ainsi recouverte de pierres ne forme guère que le septième du terrain servant de base au tumulus.

2. Monceau de pierre et de terre où les pierres dominent.

3. Le plancher s'est retrouvé dans bon nombre de monuments du Finistère et des Côtes-du-Nord.

« A l'ouest du galgal central, nous n'avons plus retrouvé que la roche granitique. Mais là, comme à l'est, la roche avait été aplanie, nous voulons dire dépouillée de l'enveloppe de terre naturelle qui la recouvrait. Les ouvriers avaient probablement reculé devant la difficulté de l'attaquer elle-même.

« A l'extrémité du tumulus, au point de la plaine d'où l'on voit le soleil disparaître, chaque soir, dans l'Océan, se dresse, vous le savez, l'allée couverte mise à nu par nos devanciers (en *A*). Nous n'avons plus à l'explorer, mais nous devons vous rappeler que ses parois sont en quelques endroits couvertes de signes bizarres, encore visibles, dont la patience de M. Samuel Fergusson a pu rétablir les contours.

« En somme, qu'avons-nous? d'abord une plate-forme rocheuse préparée sur une étendue de plus de 80 mètres en longueur et de 50 de largeur. Ensuite, à l'extrémité occidentale de ce plateau, un beau dolmen à galerie, et à l'extrémité orientale une avenue de pierres debout dont quelques-unes supportaient des têtes de cheval. Au milieu, un galgal formé de pierres sèches et recouvrant une crypte sépulcrale établie d'après un système de construction particulier et renfermant des ossements humains et quelques objets de l'âge de la pierre polie. Entre le galgal et les menhirs, une nappe de pierre artificielle couvrant le sol naturel et qui, soulevée, laisse voir un monceau de charbon, plus loin un tas d'ossements d'animaux. Enfin, toutes ces choses, noyées dans un monticule de vase desséchée, entassées à grande peine et formant une masse imperméable de près de dix mille mètres cubes, ce tumulus allongé n'était pas destiné seulement à protéger les cryptes, mais à recouvrir le théâtre tout entier d'une scène funéraire imposante.

« Pour nous, le Mané-Lud est une illustre tombe et ces têtes équestres, ces restes de sacrifice, ces squelettes humains sont là pour accompagner la dépouille mortelle d'un grand chef. »

Nos lecteurs partageront certainement l'opinion exprimée ici par M. René Galles. Oui, nous sommes en présence de la tombe d'un grand chef, d'un chef honoré et puissant appartenant à un état social relativement avancé, à une distance moralement incalculable de l'homme des alluvions et de l'homme des cavernes.

Des fouilles semblables, aussi fructueuses, ont été pratiquées par les soins de la Société polymathique dans les grands tumulus, vierges jusque-là, dits : Moustoir-Carnac[1], Mané-

1. Les fouilles du Moustoir-Carnac entreprises sur la demande et avec les fonds du Ministère de l'Instruction publique et dirigées, comme celles de Mané-Lud, par M. l'intendant René Galles, ont révélé un rite funéraire et des habitudes rappelant au plus haut degré celles de Mané-Lud. (Voir *Rev. arch.*,

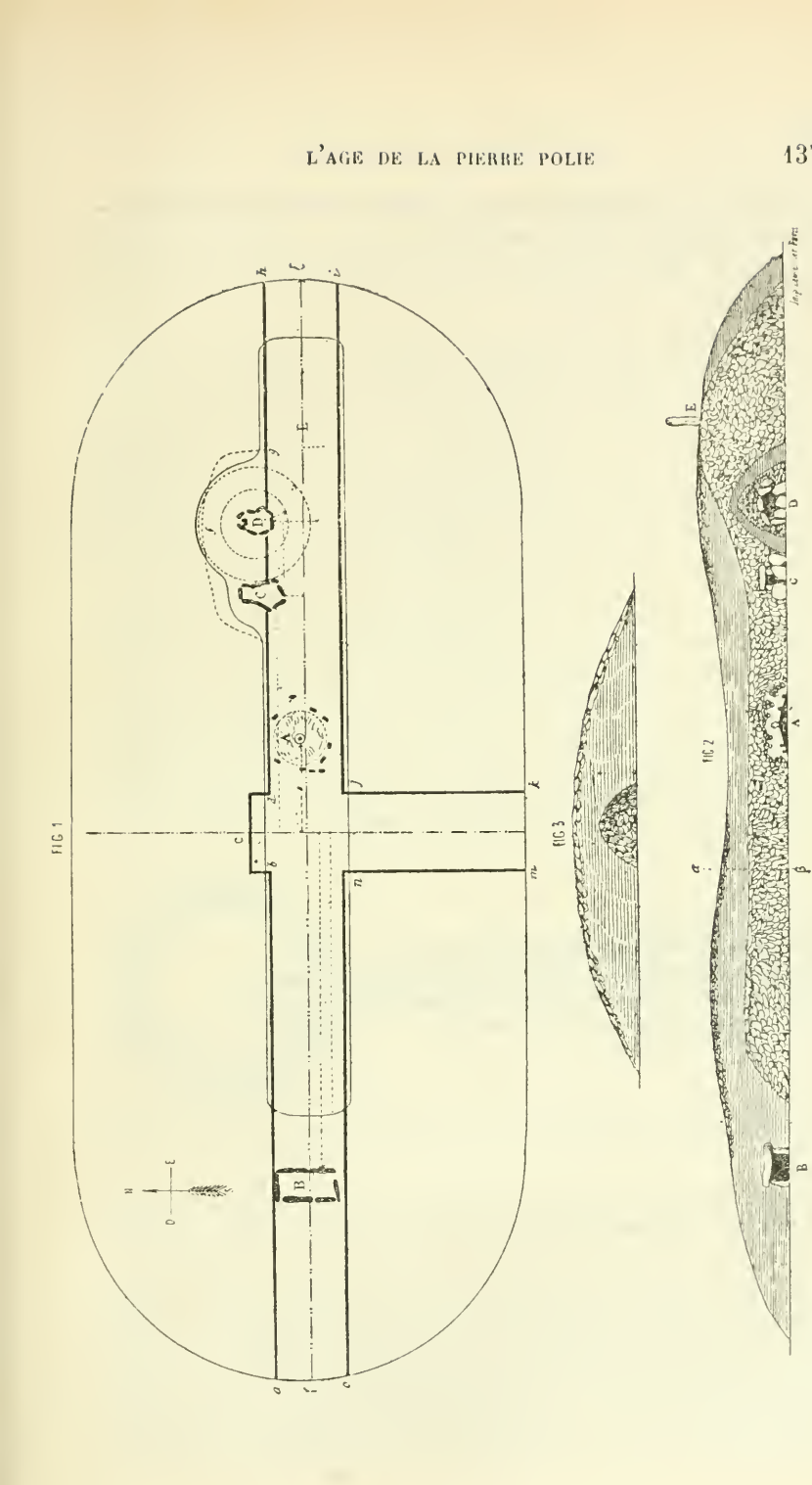

Fig. 119. — Le Monstoir-Carnac. (Plan et coupe.)

er-H'oeck, Mont-Saint-Michel, Tumiac, Kergonfals, Moustoir-Carnac et la Trinité-sur-Mer.

1865, t. XII, p. 15 et suivantes). Nous donnons (fig. 119) la coupe et le plan du monument.

« En A (voir le plan fig. I), les fouilles nous ont d'abord révélé un amoncellement de pierres de 3 mètres de hauteur sur 7 mètres de largeur à la base. — Sous ce galgal, au milieu d'une grande quantité de charbons entourés de terreau fortement noirci, une grande jatte en terre cuite brisée (voir *Rev. arch.*, 1865, pl. VI, n° 8), contenant un certain nombre d'ossements d'animaux. — Autour de la trace incontestable du foyer, on remarquait irrégulièrement disposées, j'allais dire comme des sièges, une série de pierres debout (nous en avons compté neuf hautes de $0^m,50$ environ).... Partant de cette coupure centrale, notre fouille s'est dirigée simultanément vers chacun des deux bouts de la colline funéraire. — A l'ouest le galgal se continua sans se modifier jusqu'à une distance de 22 mètres du centre, puis il a cessé tout à coup et nous n'avons plus trouvé qu'une accumulation de vases de marais desséchées. Il en avait été de même au Mané-Lud. Nous n'avons pas marché à plus de $4^m,50$ dans cette pâte terreuse et durcie, que les pioches de nos ouvriers rencontraient la paroi orientale d'un beau dolmen (B. *4 mètres de long sur 2 mètres de large*), dont le plancher composé d'un pavage informe était recouvert d'une couche de terreau de $0^m,50$ d'épaisseur. — Dans cette couche se sont rencontrés : 1° les débris d'un vase en terre (*Rev. arch.*, 1865, pl. VII, fig. 7); 2° une olive en serpentine longue de $0^m,055$ dont chacune des extrémités est creuse et très conique (*Rev. arch., l. c.*, pl. XV, fig. *m.m'*). Tout près était une petite rondelle en jaspe bleuâtre percée en son cintre et pouvant s'appliquer exactement sur l'extrémité de l'olive; — puis un morceau de silex brisé en deux morceaux (long. $0^m,25$) et un second vase (*Rev. arch.*, 1865, pl. VI, n° 13).

Ce vase a été reconstitué comme le premier par les soins de M. de Cussé et est exposé au musée de la Société polymathique à Vannes.

Un autre vase, mais en fragments, reposait près de ce dernier. Au delà, à l'ouest, nous n'avons plus rien rencontré — A l'est, les ouvriers, pendant ce temps, rencontraient dans le galgal qui se prolongeait jusqu'à l'extrémités du tumulus une nouvelle crypte C et D, parmi les pierres de laquelle ont été recueillis un silex tranchant, deux vases brisés et une moitié de perle en verre sillonné par une ligne jaunâtre en zigzag (*Rev. arch. l. c.*, pl XV, fig. 3). Nous craignons que cette perle ne se soit glissée ultérieurement dans le tumulus.

A 5 mètres de ce lieu, toujours en marchant vers l'est, nous avons découvert une seconde chambre de 2 mètres carrés environ de superficie (fig. I), avec lit de terre et dallage. Cette chambre ne nous a donné aucun objet votif et cependant cette dernière crypte avait été l'objet d'une sollicitude toute particulière, tandis que ses voisines sont simplement englobées dans le noyau de pierres sèches de la tombelle. Ici, nous reconnaissons d'abord un galgal particulier qui recouvre spécialement la cellule, puis une couche de vase et enfin, au-dessus de celle-ci, les deux éléments des grands tumulus qui se sont relevés pour faire place à ce système secondaire. On dirait un petit tumulus bien complet enfermé dans un grand. En résumé le *Moustoir-Carnac* présente les particularités suivantes. Surmonté d'un menhir, il renferme à l'ouest un

Au Mané-er-H'oeck[1], la chambre sépulcrale, comme au Mané-Lud, était au centre du tumulus, sans couloir; mais à l'entrée, circonstance unique jusqu'ici (fig. 120), se trouvait placée une

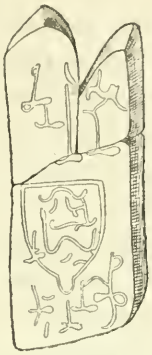

Fig. 120. — *Totem* du Mané-er-H'oeck.

pierre sculptée sur laquelle, dans une espèce de cartouche, était gravé ce que nous croyons pouvoir appeler le *tôtem* du chef.

La chambre mégalithique présentait une autre singularité.

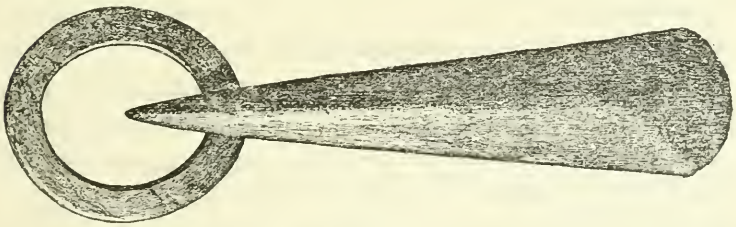

Fig. 121. — Hache et anneau du Mané-er-H'oeck, dans leur position originale.

Sur une couche de terre parfaitement unie et que rien n'avait dérangée, depuis le jour de la fermeture du sépulcre, reposait

grand dolmen sépulcral, au centre un vase, des ossements d'animaux, les restes d'un foyer considérable; à l'est, deux cellules évidemment funéraires. La solution de l'intéressant problème soulevé par la fouille de *Mané-Lud* trouve donc ici une confirmation nouvelle; savoir que les tombelles allongées recouvraient, en outre d'une ou plusieurs sépultures de chefs, le terrain sur lequel se sont accomplies les cérémonies funèbres.

1. Cf. *Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 137.

un grand anneau plat en jade, légèrement ovale, sur le bord duquel était appuyée la pointe d'une magnifique hache en même matière, de 35 centimètres de long, d'une si belle conservation qu'elle semble sortir des mains de l'ouvrier. Près de la hache, à sa suite, se trouvaient deux grosses pendeloques en calaïs, espèce de turquoise. Plus loin une autre hache, en jade blanc, puis une autre pendeloque. L'anneau, la grande hache, la petite, les pendeloques étaient placés en ligne droite et cette ligne coïncidait parfaitement avec une des diagonales de la chambre.

Au-dessous de la couche de terre était un dallage irrégulier, comme au Mané-Lud, également avec traces de plancher en bois. Ce dallage était divisé en deux parties distinctes par une rangée de pierres peu épaisses, placées de champ. Dans une de ces divisions avaient été déposées cent une haches dont onze en jadéite, quatre-vingt-dix en fibrolithe, plus trois belles pendeloques en calaïs et quarante-quatre petits grains de collier en quartz, en agate et en turquoise grossière. Trois couteaux de silex tranchants et une quantité notable de charbon complétaient le mobilier funéraire. Ajoutons que dans un coin se rencontrèrent quelques débris de poterie [1].

Ces beaux monuments appartiennent tous au département du Morbihan, tous à la zone maritime. Le département du Finistère a donné lieu à des explorations non moins intéressantes. Dans ce département, M. Paul du Châtellier a joué le rôle de M. l'intendant René Galles dans le Morbihan. Plusieurs tumulus vierges ont été fouillés par lui. Dans la commune de Plabennec, le tumulus recouvrait une chambre sépulcrale mégalithique identique à celle du Morbihan, avec dallage et parquet en bois. La chambre est, de plus, lambris-

1. En dehors du fait général, plusieurs particularités concernant ces monuments sont à noter : 1° la coexistence dans l'un de ces tumulus de plusieurs ensevelissements, l'un sous allée couverte mégalithique, l'autre sous galgal avec chambre sépulcrale en pierres de petite dimension grossièrement appareillées ; 2° le dallage en pierres ajustées et le parquetage en bois des chambres funéraires.

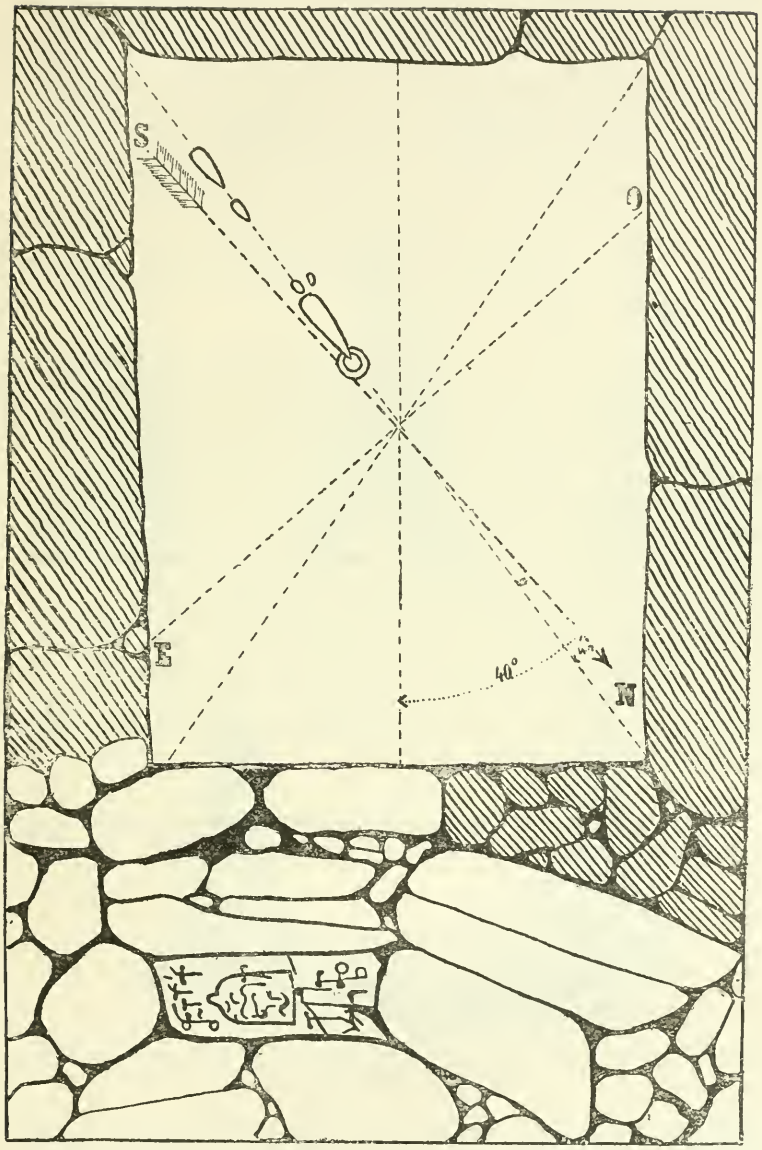

Fig. 122. — Aspect de la chambre du Mané-er-H'oeck.

sée, et une banquette en pierre revêtue de bois de chêne court le long des parois. Le mort avait été incinéré, ses cendres et ossements brûlés étaient accumulés au fond de la cella. Auprès étaient déposés dans une gaine en bois deux beaux poignards de bronze. Mêmes rites funéraires à Kerougant et à Gourillac'h, en Plouvenez-Lokrist, chambre lambrissée, poignard en bronze (fig. 123)[1]. M. du Châtellier fait remarquer, et nous devons insister sur ce point, que, contrairement à ce qui a été observé dans le Morbihan, l'incinération est relativement très fréquente dans le Finistère.

« Nous avons relevé[2], pour le département du Finistère, les explorations faites jusqu'à ce jour dans quatre-vingt-douze sépultures ayant donné des mobiliers de l'époque de la pierre polie, y compris des *stone-cists*, la plupart des explorations ayant été faites par nous. Les résultats obtenus sont concluants : soixante et une sépultures étaient à incinération, vingt-six étaient à inhumation, cinq n'ont donné que des résultats incertains. Il est vrai de dire que quelques-unes de ces tombes appartiennent à la fin de l'âge de la pierre polie, mais sans qu'on y ait, cependant, constaté la présence du bronze. Nous pouvons donc conclure que dans le Finistère, à l'époque néolithique, le mode de sépulture par incinération était dominant; la chose est constante. Du reste, l'incinération ne s'est pas montrée dans les sépultures de notre département seulement. M. E. Cartailhac, dans un remarquable article, *l'incinération chez les hommes de l'âge de la pierre*, inséré dans la livraison de janvier 1888 des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, a prouvé surabondamment

1. Le Musée de Saint-Germain possède un de ces poignards (salle III, vitrine n° 22,079), ainsi que les trois poignards découverts sous un tumulus de la forêt

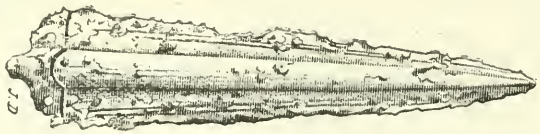

Fig. 123. — Poignard en bronze de Gourillac'h.

de Clohars-Carnoët, jadis au Musée de Cluny, aujourd'hui Musée Saint-Germain (même salle, vitrine I-A, n° 30,690.)

2. Cf. Paul du Châtellier, *Les époques préhistoriques ou gauloises dans le Finistère*, Paris, chez Lechevalier, 1889; et sur les *stone-cists*, Dr Closmadeuc, *La question des dolmens et des coffres de pierre* (*stone-cists*). Vannes, 1890.

par un intéressant relevé des faits que l'incinération, à cette époque reculée, est un fait aujourd'hui constaté presque partout en Gaule. Toutefois, il faut reconnaître que dans les *stone-cists* et autres coffres de pierre les sépultures sont invariablement à inhumation directe. »

L'avenir dira si ce rite n'est pas un usage local, introduit en Armorique, à l'époque de l'introduction des métaux.

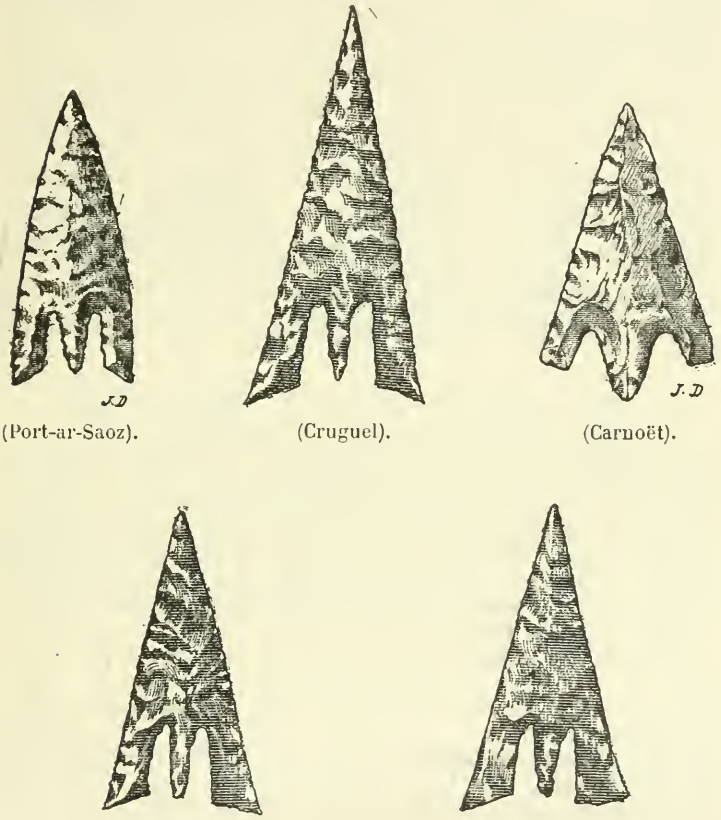

(Port-ar-Saoz). (Cruguel). (Carnoët).

(Cruguel). (Cruguel).

Fig. 124. — Pointes de flèche en silex découvertes dans les tumuli-dolmens où apparaît le bronze.

Nous devons insister sur ces faits, et relever avec soin ces opinions d'hommes très compétents. Nous avons, en effet, longtemps professé que le rite funéraire de l'âge de

la pierre polie et plus particulièrement le rite dolménique, était l'inhumation. Ce rite était incontestablement celui de l'ère mégalithique en Scandinavie, où l'incinération apparaît seulement à l'âge du bronze. Le principe absolu, en Suède et en Danemark, ne l'est plus en Gaule : soit. Doit-on, toutefois, le renier? Nous ne le croyons pas. L'étude des sépultures de familles et de tribus nous montrera quel serait le danger d'un trop complet changement de front.

Après le Finistère, les Côtes-du-Nord. A Porz-ar-Saoz, en Trémel, M. l'abbé Prigent a défoncé un tumulus analogue à ceux des environs de Quimperlé et de Pont-l'Abbé[1]. La chambre sépulcrale contenait une belle série de vingt-neuf flèches en silex (fig. 124)[2], une hache et quatre poignards de bronze. La poignée de l'un des poignards avait été ornée de clous d'or. Ces poignards étaient renfermés dans des boîtes en bois, comme objets particulièrement précieux et probablement hié-

1. Cf. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XVII et pl. IX (1880).

2. Des pointes de flèche semblables et aussi parfaites de travail ont été découvertes sous plusieurs dolmens contenant du bronze, entre autres sous les dolmens de Clohars-Carnoët et de Cruguel. Ces pointes de flèche sont d'une telle perfection que Mérimée et Penguilly L'Haridon en avaient fait monter en épingles de cravate. Les sépultures de cette catégorie sont moins rares qu'on ne pourrait le croire. M. Le Pontois signale sept découvertes analogues constatées à :

Plouvorn. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIX, 1881, p. 128 (découvert entre 1825 et 1830).

Clohars-Carnoet. *Revue archéologique*, t. XVI, 1863, p. 344 (découvert en 1843).

Tanhouédou en Bourbriac, Côtes-du-Nord, *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIX, p. 121.

Le Gourilla'ch. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIX, 1881, p. 125 (découvert en 1867).

Porz-ar-Saoz. (*Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. t. XVII, 1880, p. 173 (découvert en 1875).

Kerhué-bras. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1880, p. 289 (découvert en 1879).

Tossenn-Kergaurognon. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIX, 1881, p. 15 (découvert en 1880).

Kervini en Poullan, Finistère. *Bulletin de l'Association bretonne*, 1887, p. 186, et *L'Anthropologie*, 1890, p. 431 (découvert en 1887).

Plus la découverte de Cruguel, *Revue archéologique*, t. XV, 1890, p. 335, avec planches.

ratiques. Ces tombes sont bien des tombes de chefs politiques ou religieux.

Les sépultures de famille ou de tribus sont rares en Armorique. Dans certaines contrées, comme l'Ile-de-France, elles sont, au contraire, fréquentes. Le dolmen prend alors la forme de l'allée couverte cachée sous terre. On pourrait donner à ces monuments le nom de *dolmens-hypogées*. Tels sont les hypogées de Meudon, Courtieux, Argenteuil, Conflans-Sainte-Honorine, Luzarches, Marly, Chamant, de la Justice, de Vic-

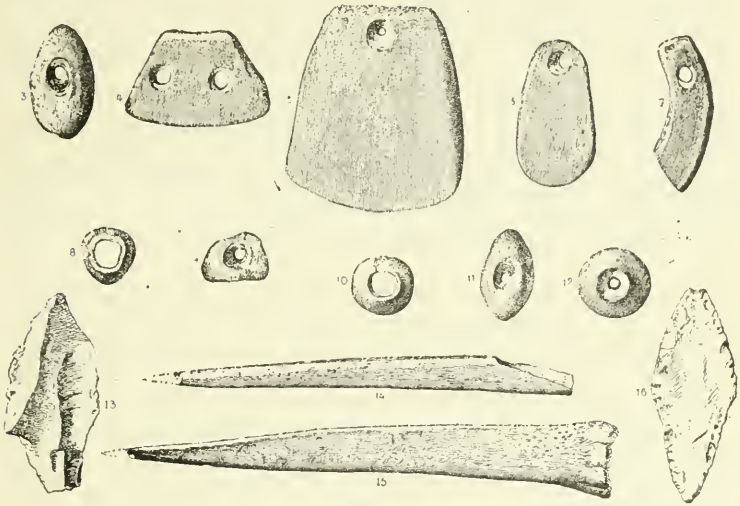

Fig. 125. — Mobilier de l'allée de la Justice [1].

sur-Aisne et de Mizy. Dans ces hypogées, jamais d'incinération. Les ensevelissements y sont en nombre généralement assez élevé. Sous la tête ou aux pieds des squelettes, sont déposées des haches en silex. Nous sommes au milieu de tribus pauvres : rien qui rappelle le luxe des chefs armoricains. Les ossements sont parfois disposés avec tant de symétrie, si bien classés que l'on se croirait en présence de

1. Cf. *suprà*, p. 132, fig. 117.

catacombes remaniées où l'on aurait mis de l'ordre. La tribu semble avoir, comme certains Indiens, avant un départ qui pouvait être sans retour, réuni en un même asile tous les os de ses pères [1].

A Luzarches, Courtieux, Vic-sur-Aisne, les débris d'ossements entassés pêle-mêle formaient deux couches distinctes, comme s'ils y eussent été apportés tout décharnés. *Apportés tout décharnés*, telle paraît être l'explication logique de ce singulier usage. M. Ém. Cartailhac qui, après M. Pigorini [2], a fait de cette question une étude spéciale, appuie la thèse du décharnement des arguments les plus sérieux. Tout un chapitre de sa *France préhistorique*, sous le titre d'*Ethnogénie comparée*, est consacré au relevé d'usages semblables observés chez les sauvages modernes [3]. La lecture de ce chapitre est de nature à faire une forte impression. Il nous a laissé convaincu. Nous ne prétendons pas que cet usage ait été général en Gaule. Il a eu certainement des partisans. Le décharnement était le rite

1. C'est ainsi que nous parlions en 1883. Cette conjecture de notre première édition est presque passée aujourd'hui à l'état de vérité acquise. Neuf hypogées, dans un cercle restreint autour de Paris, sont de véritables ossuaires. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ossuaire de Mizy (Marne), si bien décrit par M. Remy (voir *suprà*, p. 125, fig. 102), pour acquérir la conviction que les squelettes y avaient été déposés après décharnement. La caverne (caverne artificielle, en partie) était remplie d'ossements, non pas sous la forme de squelettes complets jetés pêle-mêle, mais d'ossements classés, divisés par petites cases artificielles formant, suivant l'expression du Dr Remy, de petites cellules, celles du bas et du milieu contenant les os courts et plats. Dans celles du sommet on rencontrait les crânes placés indistinctement dans tous les sens. L'ossuaire de Mizy est un monument intermédiaire entre la caverne naturelle et le dolmen ou allée couverte. M. Emile Cartailhac a fait remarquer qu'à l'époque néolithique un assez grand nombre de cavernes ont ainsi servi d'ossuaires. Il n'en compte pas moins de trente-un (*La France préhistorique*, p. 143). Dans la caverne de l'*Homme-mort* (Lozère), plus de cinquante squelettes humains gisaient dans un sable fin et sec propre à les préserver de la destruction. A Baumes-Chaudes (même département), le nombre de squelettes atteignait trois cents; ils reposaient au milieu d'une couche épaisse de cendres dans le plus complet désordre. Toutefois les crânes avaient été placés à part le long de la paroi de droite.

2. Pigorini, *Bull. paletnol. italiana*, 1880, p. 36; 1886, p. 104. Émile Cartailhac, *Revue anthropol.*, t. XV, p. 460, et *France préhistorique*, p. 288 et suiv.

3. M. Émile Cartailhac fait remarquer (*op. laud.*, p. 299) que la coutume de décharner les cadavres existait encore en France il n'y a pas très longtemps.

adopté par la plupart des tribus des vallées de la Seine, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise. Il était pratiqué dans la Lozère. Sur une carte de la Gaule mégalithique, ces groupes devront être un jour marqués d'une teinte spéciale. Un autre groupe serait formé par les départements armoricains, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure. Les dolmens du plateau central, Auvergne et Limousin, beaucoup plus petits, beaucoup plus pauvres, seraient également teintés à part. L'époque mégalitique présente donc, à côté de traits communs très caractérisés, des variétés très sensibles dues, soit à la diversité d'origine des populations, soit à la différence des temps.

Le mobilier funéraire offre les mêmes contrastes. Le jade et la jadéïte se rencontrent dans les Armoriques; très rarement sur le territoire des autres groupes et alors en dehors des sépultures, comme la hache de la forêt de Senart[1]. La callaïs est dans la Gaule du nord un bijou particulier aux sépultures du Morbihan, de la Loire-Inférieure (une grosse perle de callaïs a été récemment découverte par M. Pitre de Lisle, à côté de petits tubes d'or sous un dolmen des environs de Nantes[2]). Elle se retrouve en Provence et dans les Pyrénées, toujours dans des sépultures mégalithiques.

M. Ém. Cartailhac, après M. Cazalis de Fondouce, a dressé la statistique suivante des découvertes de callaïs[3].

« On ne connaît aucun gisement de callaïs en Europe, où elle se présente uniquement sous forme de perles dans les tombeaux néolithiques. Dans

Au XIIe et XIIIe siècles c'était un honneur réservé aux grands et aux rois. Une corporation appelée les *Hanouards*, porteurs de sel, possédaient le privilège de saler et de faire bouillir les rois. On enterrait séparément les chairs et les squelettes. C'est ainsi que furent traités Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, saint Louis, Philippe le Hardi et sa femme Isabelle d'Aragon. Cf. Legrand d'Aussi, *Les sépultures des rois de France*.

1. Voir au Musée de Saint-Germain, salle II, vitr. 17, n° 2151. Les stations lacustres de la Suisse en contiennent aussi un certain nombre.

2. « Je viens de découvrir un très curieux monument, sept dolmens réunis où j'ai recueilli à la fois du bronze, un collier d'or, une perle de callaïs et une ces belles flèches en silex particulières à la Bretagne. » (Lettre du 10 juillet 1890.)

3. Em. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 263 et *La callaïs dans l'Europe occidentale*, *Matériaux*, t. XVI, p. 166.

le Morbihan elle est ainsi répartie : Mané-er-Hoeck en Locmariaker, cinquante grains; dans une crypte de la Trinité-sur-Mer, un grain; dans celle de Keriaval, deux grains; du Mont-Saint-Michel, cent sept grains; de Tumiac, cent quarante-sept grains; de Moustoir-Carnac, un grain; de Kercado, sept grains (*Ajoutons un grain dans la Loire-Inférieure*). Elle manque jusqu'ici dans les autres départements bretons, même dans le Finistère, si largement exploré. Dans l'intérieur de la France on signale un grain dans les grottes sépulcrales artificielles de la Marne, trois ou quatre grains sous les mégalithes de l'Aveyron et de la Lozère. Elle reparaît assez abondante dans les allées couvertes de la Provence (cent quatorze perles dans la crypte du Castellet, près Arles); des Pyrénées (soixante perles dans la chambre d'un tumulus du plateau d'Ossun, près Lourdes). Elle est plus commune encore loin de là, en Portugal, dans les grottes sépulcrales artificielles de Palmella, deux cent quatorze grains; et dans l'Anta de Monte Abrahão, près Lisbonne, trente grains; enfin, dans les sépultures si variées du littoral oriental de l'Espagne, au sud de Carthagène, près Argas. Ainsi nous connaissons cinq localités qui la possèdent, Vannes, Lourdes, Arles, Lisbonne et Argar. »

La callaïs était certainement un bijou d'importation. La variété dans l'unité, nous le repétons, existe donc en Gaule à l'époque dolménique et la civilisation semble s'y développer, sur certains points, sous l'influence de relations commerciales. L'existence de nombreux objets de bronze et de quelques objets d'argent et même de fer en sont une preuve incontestable. Nous avons vu des poignards de bronze figurer au nombre des offrandes funéraires dans les Côtes-du-Nord et le Finistère. Des colliers d'argent se sont rencontrés sous le tumulus-dolmen de la forêt de Carnoët[1]. Dans l'Aveyron nous trouvons du fer.

Dès 1865, écrivait M. Cartailhac au président du Congrès de Norwich[2], j'avais trouvé dans mes fouilles de l'Aveyron, sous des dolmens, des fragments de fer. Sur le conseil de M. de Mortillet, je n'en parlai pas[3], sinon pour en faire une preuve de remaniement ou de violation ancienne de la sépulture primitive. Mais, en 1866, M. l'abbé Cérès ayant fouillé avec un soin minutieux plusieurs des nombreux dolmens funéraires du nord du département, recueillit à côté de petits anneaux en

1 Musée de Saint-Germain, salle III, vitrine n° 1. (Compartiment de gauche.)

2. Congrès international de 1868.

3. Rien ne peut mieux montrer le danger des théories préconçues de l'école préhistorique.

bronze ayant fait partie d'un collier, sous un premier dolmen parfaitement inexploré, des perles plates de fer. Il n'y avait en dehors de ces objets en métal que des objets en pierre. Un second dolmen lui fournit au milieu d'un pêle-mêle de pointes de flèches en silex, de bois de cerf travaillé et de tessons de poteries grossières, une centaine de grains de colliers en calcaire, jais, coquille, os, bronze et fer, plus quatre morceaux de fer informes. Après examen attentif, je ne doute pas qu'ils fussent associés aux autres annelets dans la même parure. Si le fait est prouvé, il faudra renoncer à l'âge du bronze dans notre Aveyron, puisque les hommes des dolmens y auraient vu l'aurore, non seulement de l'âge du bronze, mais encore, peu de temps après, de l'âge du fer[1]. »

Depuis, ces faits se sont multipliés. Quoi de plus naturel? Les prétendues couches parallèles régulières de civilisation, en Europe, sont, nous ne saurions trop le répéter[2], une illusion née dans l'esprit de certains géologues, portant, dans l'étude d'une autre science que la leur, l'archéologie, *science sociale et historique*, les procédés et les méthodes de leur science favorite, où la régularité des phénomènes est indiscutable. Un grand pays, surtout dans les temps primitifs, ne se transforme pas, tout d'un coup, comme un décor d'opéra, par l'effet d'un changement à vue : la civilisation ne pénètre pas sans lutte dans les pays nouveaux, elle y pénètre rarement par une seule voie. Même dans les conditions d'immigration les plus favorables, les indigènes conservent plus ou moins longtemps leurs mœurs. Les uns sont déjà gagnés au progrès quand les autres, se réfugiant dans les montagnes, ferment encore les yeux à la lumière. Combien, de nos jours, ne voit-on pas de peuplades, en contact, sur les côtes, avec les nations les plus civilisées, leur empruntant quelques rares objets de toilette ou de luxe, ne rien changer, au fond, à leurs vieilles coutumes, même à leurs armes grossières. Le

1. Il y a longtemps que la présence d'objets de métal a été signalée sous des monuments mégalithiques, mêlés à des objets de pierre polie. Nous lisons dans Mahé (*Essai sur les antiquités du département du Morbihan*), p. 110, à propos de découvertes de ce genre : « La réunion d'un anneau de fer (*sic*) et d'instruments de cuivre avec des *celtæ* (haches en pierre polie) et des lames de silex fait voir que l'usage des pierres tranchantes tenait à une autre cause que l'ignorance des métaux ou de l'art de les mettre en œuvre. »

2. Voir *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., p. 67.

voisinage des hommes de race supérieure effraie plus qu'il n'attire les barbares. Ces réflexions sont applicables à la Gaule primitive. Nous aurons souvent, dans le cours de nos leçons, l'occasion de le constater.

Revenons aux hommes des dolmens. De quel point du globe pouvaient-ils venir? Quelle a été leur aire de développement en Europe? Où cette architecture funéraire si spéciale a-t-elle pris naissance? Combien de temps a-t-elle duré? A quelle époque a-t-elle pris fin? Ces questions s'imposent. Je n'apprendrai rien à la plupart de mes lecteurs en leur rappelant que l'étendue géographique des monuments mégalithiques s'étend presque sans interruption, sans lacune, des rivages de la Norvège et de la Suède, tout le long des côtes de l'Europe occidentale jusqu'aux plages de l'Afrique septentrionale, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Ces faits ont été mis depuis longtemps en évidence[1]. Jetons les yeux sur la carte de l'Europe à l'époque néolithique. Suivant du regard les teintes rouges qui représentent les régions à dolmens, la liste en est longue. Nous passons de la Scanie en Danemark, du Danemark en Mecklembourg et en Hanovre. Se présentent ensuite les côtes de France, la Normandie et la Bretagne, les îles de Jersey et de Guernesey : en Angleterre le pays de Kent, le Wiltshire, les Cornouailles, le pays de Galles, l'île de Man, les côtes orientales et occidentales de l'Irlande. Puis, redescendant au sud, les côtes de la Vendée, du Poitou et de la Gascogne, et, aux extrémités de la terre habitable, comme auraient dit les anciens, les côtes du Portugal.

Traçons maintenant une ligne idéale qui, partant de Marseille, longe le Rhône et la Saône pour gagner Châlons en Champagne, puis de là s'infléchir à l'est vers Berlin, cette ligne marque, à peu de chose près, la limite orientale et méridionale des régions à dolmens, indiquant les bornes très

1. Cf. notre mémoire sur les monuments dits celtiques, dans *Archéologie celtique et gauloise*, p. 100 (2e éd.); baron de Bonstetten, *Essai sur les dolmens*, Genève, 1865, et J. Fergusson, *op. laud.*, carte, *in fine*.

nettement déterminées de l'activité des populations européennes à sépultures mégalithiques [1]. En dehors de cette vaste zone, nous n'en retrouvons plus qu'au pied du Caucase, (six sur l'Alakonm, quatre près de Gaspra) d'un côté [2], dans le Linkoran (Transcaucasie) de l'autre, où M. Jacques de Morgan a tout récemment découvert une remarquable série de dolmens dont l'étude offre le plus vif intérêt [3].

Cette distribution géographique des monuments funéraires mégalithiques en Europe n'est ni le résultat du hasard, ni la conséquence, comme on l'a soutenu, de la nature des terrains qui aurait fourni aux constructeurs des matériaux tout préparés pour leur œuvre. Une pensée religieuse maîtresse, poursuivie sur plusieurs points très différents de cette grande zone avec des caractères spéciaux très significatifs, rend le fait d'une origine commune à peine contestable. La mise en regard de quelques monuments similaires appartenant à des contrées très diverses, très éloignées les unes des autres, en est une démonstration figurée sans réplique. Nous voulons parler des tumulus à cromlech. Notre figure 103, p. 106, en a donné un spécimen.

Une autre particularité non moins remarquable est celle qui

1. Voir notre carte V dans l'*Archéologie celtique et gauloise*, 2e édition, p. 166.

2. Cf. Dubois de Montpéreux. *Voyage autour du Caucase*, t. I, p. 43, et Atlas, IVe série (*série archéol.*, pl. XXX). Dubois de Montpéreux représente ces monuments sous le nom de « Pierres levées ». « On se fera une idée de ma surprise, écrit-il, en trouvant près de Gaspra les *pierres levées* de la Bretagne dans toute leur pureté » (t. VI, p. 73); et ailleurs (t. V, p. 47). « Sur la face de devant de ces *pierres levées*, il y a un trou rond par lequel on peut passer la tête. Ces monuments dans le pays passent pour être les maisons que les géants ont bâties pour les nains. »

3. Cf. *Revue archéologique*, juillet et août 1890. L'exploration du Linkoran, par M. Jacques de Morgan, chargé de mission par le Ministère de l'Instruction publique, et la découverte des nombreux dolmens à diverses altitudes dans cette région montagneuse de la Transcaucasie, sont de nature à faire sérieusement réfléchir les promoteurs de systèmes. — En Transcaucasie, les dolmens appartiennent tous à l'âge, ou, comme dit M. de Morgan, à l'état des métaux, bronze et fer. Le mobilier funéraire en pierre polie y est inconnu. Nous ne ferons à cet égard aucune conjecture. La parole est à M. Jacques de Morgan qui n'a encore envoyé que des aperçus incomplets des résultats de sa mission.

a mérité à certains monuments le nom de *dolmens troués*. La chambre de ces sépultures dolméniques est, en effet, fermée par une pierre trouée intentionnellement, d'un caractère *sui generis* très prononcé. Cette particularité a été relevée en Gaule dans six ou sept monuments [1], dont le dolmen de Trye-le-Château (Oise) peut être considéré comme le type. (Fig. 126.)

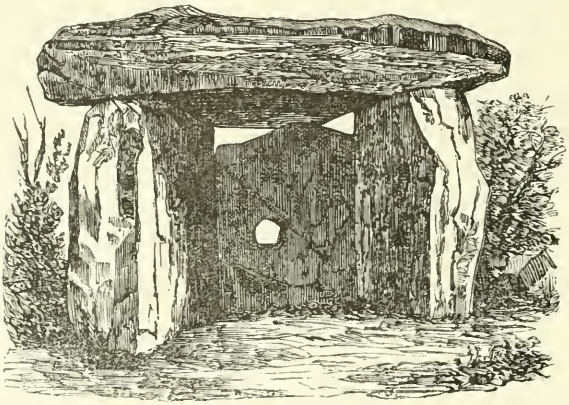

Fig. 126. — Trye-le-Château (Oise). Pierre trouée.

Des monuments analogues se retrouvent en Angleterre (comté de Wiltshire), à Avening et à Rodmarton [2], dans le

1. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd., p. 175. *L'allée couverte de Conflans Sainte-Honorine et les dolmens troués.*

Des dolmens troués ont été signalés en France, outre le dolmen de Trye-le-Château (Oise) dit *des Trois pierres*; à Boury dolmen dit *de la Belle Haye*; à Presle, près l'Isle-Adam (Seine-et-Marne), dolmen dit *de la Justice*; à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), dolmen transporté dans les fossés du château de Saint-Germain; à Vic-sur-Aisne et à Villiers-Saint-Sépulcre (Aisne). Ajoutons que M. le Dr Fouquet, dans ses *Monuments celtiques du Morbihan*, cite plusieurs exemples de dolmens troués, aujourd'hui détruits. L'un d'eux portait en breton le nom de *Maison trouée*. Les *pierres trouées* de Fouvent-le-Haut (Haute-Saône) et de Saint-Maurice (Tarn-et-Garonne) sont très vraisemblablement des débris de dolmens de cette espèce. Notons en plus un dolmen de la forêt de Boixe (Charente), fouillé par MM. Chauvet et Lièvre.

2. Cf. *Archæologia Britannica*, t. XLII, p. 216, 217, et A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 165.

Caucase[1]; en Syrie, non loin du Jourdain, dolmen d'Alasafat[2]; enfin dans l'Inde, sur le plateau des monts Nilgherris

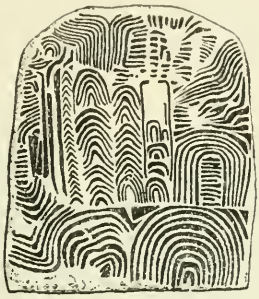

Fig. 127. — Pierre sculptée du tumulus-dolmen de Gavr'Inis.

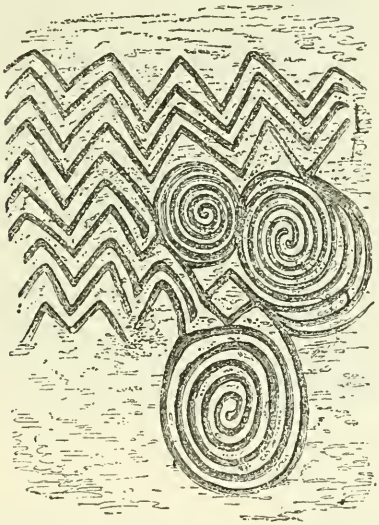

Fig. 128. — Spécimen de sculptures de New-Grange et de Lough-Crew, d'après Fergusson[3].

(Sorapour), dont les populations élèvent encore des menhirs[4].

1. Cf. Dubois de Montpéreux, *op. laud.*, t. I, p. 42, Atlas, IVe série, pl. XXX, fig. 4 et 5.

2. Louis Lartet, *Géologie de la Palestine*, p. 16.

3. James Fergusson, *Les Monuments mégalithiques*, etc. (trad. Hamard), p. 219 et 230, et Album photographique des monuments mégalithiques d'Irlande au Musée de Saint-Germain (bibliothèque).

4. James Fergusson, *op. laud.*, p. 494-495, d'après Meadows Taylor dans *Transactions of Roy.-Irish Academy*, t. XXIV, p. 329.

Si cette ouverture bizarre, destinée à mettre les morts en communication avec les vivants ou à donner passage aux esprits, ne nous paraît pas un signe déterminant de communauté d'origine, nous inviterons nos lecteurs à se transporter en esprit dans la chambre du fond du grand *cairn* de *Lough-*

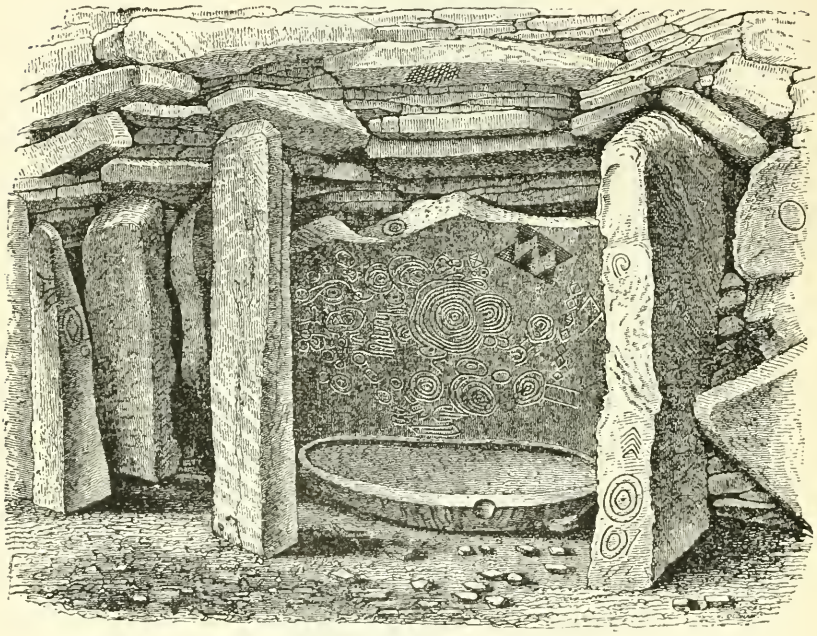

Fig. 129. — Sculpture d'une des chambres sépulcrales de Lough-Crew. D'après Fergusson.

Crew, ou dans l'allée du tumulus de New-Grange, près Drogheda (Irlande), où ils verront des sculptures bizarres, évidemment inspirées par le même esprit que celles de la célèbre allée du tumulus de Gavr'Inis[1].

En Irlande, comme en Armorique[2], au fond d'un long cou-

1. Voir au Musée de Saint-Germain, salle III, la réduction au 20e du monument et le moulage, grandeur naturelle, des vingt-une pierres sculptées.

2. A la pointe d'une petite île du Morbihan, peut-être autrefois rattachée à la terre ferme. Cf. Fergusson, *op. laud.*, p. 383 et Dr Closmadeuc dans *Revue archéologique*, 1884, t. XLVIII, p. 322.

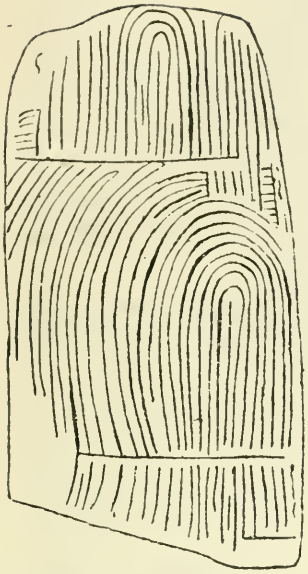

Fig. 132. — Gavr'Inis. Pierre n° 18.

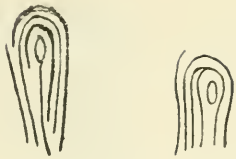

Fig. 130. — Paume de la main.

Fig. 131. — Paume de la main.

Fig. 135. — Gavr'Inis. Pierre n° 24.

Fig. 133. — Extrémité du doigt.

Fig. 134. — Extrémité du doigt.

Spécimen des dessins sculptés sur les pierres de Gavr'Inis en regard des lignes de de la main.

loir formé de pierres levées et précédé d'un seuil sculpté, s'ouvre une vaste chambre dont les parois sont ornées de dessins gravés au silex suivant un même système : combinaisons de cercles, zigzags, lignes ondulées, triangles, haches, ressemblant au tatouage des sauvages, ou, suivant une ingénieuse remarque de M. Abel Maître, à certaines lignes de la paume de la main et de l'extrémité des doigts [1]. — La ressemblance ici est frappante. — Les spécimens suivants (fig. 130 à 135), ne peuvent laisser de doute à cet égard.

Les tumulus de Drogheda et de Lough-Crew étaient d'ailleurs entourés de cercles de pierre comme ceux dont nous avons parlé plus haut [2].

L'air de parenté n'existe pas seulement à l'époque de la pierre polie dans la série des monuments funéraires. — Les autres séries mégalithiques donnent lieu aux mêmes rapprochements. Nous nous contenterons de citer les grands alignements de pierres levées, comme ceux des plages de Carnac.

Ces pierres sont, on ne peut en douter, des pierres de souvenir. Le nom leur en est resté en Suède. Or, ces alignements, ces témoins indestructibles d'événements à jamais oubliés, où les retrouvons-nous ? Dans ces mêmes pays du Nord, en Scandinavie et en Angleterre, en Irlande, où nous avons signalé la présence des dolmens et des allées couvertes, comme en Gaule. L'ouvrage de Sjöborg [3] reproduit des alignements élevés en Suède, comme ceux de Carnac, à proximité de la mer. Il est presque impossible qu'un lien étroit n'ait pas rattaché ces populations maritimes entre elles. — Je dis populations maritimes ; les monuments construits dans les îles du Morbihan, à Belle-Ile-en-Mer, à Guernesey, à l'île de Man, avec des pierres

1. Voir Abel Maître, *Revue archéologique*, nouv. série, t. XLVIII (juillet-décembre), 1884, p. 332, avec de nombreuses figures comparatives. Un tableau, comprenant l'ensemble de ces divers dessins, est exposé salle III, au Musée de Saint-Germain. On peut se demander si cette tombe n'était pas celle d'un chiromancien ?

2. Cf. *suprà*, p. 127.

3. *Samlinger for Nordens Fornälsk-Kare*, t. I, pl. XXVII, XXIX, XLVI, et James Fergusson, *op. laud.*, p. 62 et 293.

Fig. 136. — Vue d'ensemble des alignements de Carnac (Morbihan).

dont quelques-unes paraissent apportées de la terre ferme, laissent peu de doute à cet égard[1].

La marque d'une pensée commune ne se manifeste-t-elle pas, d'ailleurs, dans l'usage même de préparer aux morts une solide demeure souterraine dans des pays où n'a jamais été signalée aucune trace de temples, aucune trace d'architecture civile ou domestique? Le point de départ de cette pensée religieuse, M. Sven Nilsson, le patriarche des archéologues suédois, semble l'avoir très bien saisi. Le dolmen, la maison des

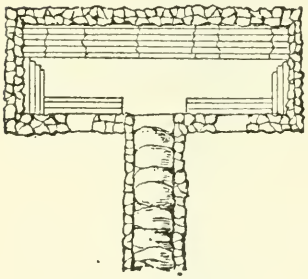

Fig. 138. — Habitations des Esquimaux.

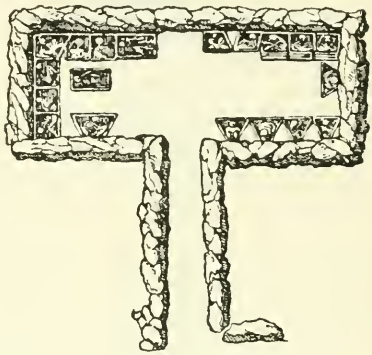

Fig. 137. —Allée couverte sépulcrale d'Oxevalla (Suède).

morts, écrit-il, a été construite dans l'origine, à l'imitation de la demeure des vivants[2]. Il en trouve le modèle chez cer-

1. Au nombre des pierres levées nous devons citer, à titre de curiosité, le grand menhir de Locmariaker, dont un géographe grec du Ier siècle avant notre ère semble avoir fait mention, probablement sur le témoignage d'Hécatée. Il est, en effet, bien difficile de ne pas rapprocher l'existence de ce menhir de 22 mètres de haut, des vers 180-195 de la *Description du globe* de Scymnus de Chio. — Nous citons la traduction latine de J.-F. Gail : « *Utuntur Celtæ consuetudinibus græcis... quorum* (i. e. *Celtarum*) *autem in extremis locis sita est quædam columna borealis dicta* (στήλη βόρειος). *Est excelsa omnino in fluctuosum pelagus. Habitant hujus columnæ vicina loca Celtarum quicunque extremi desinunt, Venetique.* La mention des Venètes paraît ici très significative.

2. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, p. 184, chapitre VII : *Un mot sur l'origine des dolmens et allées couvertes.*

taines populations du Caucase et chez certaines tribus hyperboréennes. Comparons à l'allée couverte sépulcrale d'Oxevalla (fig 137) en Ostrogothie [1], avec ses morts accroupis dans leurs cellules, quelques-unes des demeures souterraines des Esquimaux, du Groenland (fig. 138) et de l'Amérique du Nord (fig. 139). — N'y a-t-il pas identité? L'habitation des Lapons norvégiens, leur *gamme* [2] présente absolument le même caractère. Sven Nilsson a même cru découvrir en Suède des allées couvertes, considérées comme sépulcrales, qui seraient, en réalité, d'anciennes habitations. J'ai tort de dire allées couvertes, car un des caractères qui les distingue des monuments sépulcraux est justement, outre l'absence de squelettes, l'absence de toit en grosses pierres remplacé par un système de branches d'arbre accouplées et garnies de mottes de gazon, qui naturellement ont disparu.

Les observations de Nilsson méritent une attention sérieuse. Que le modèle de la chambre sépulcrale dolménique ait été calqué, comme il le croit, sur les habitations des peuplades hyperboréennes, ou, comme le croit M. Howorth (opinion exprimée au Congrès de Stockholm) [3], sur les tanières ou plutôt les cryptes [4] des populations caucasiennes, l'explication nous paraît logique, et mieux que toute autre, rendre compte de l'ensemble des faits connus. En tous cas, sans contester le caractère hypothétique de quelques-uns de ces aperçus, un important résultat nous semble acquis. Le point de départ de la civilisation dolménique doit être cherché à l'est de l'Europe.

1. Nilsson, *Les Habitants primitifs de la Scandinavie*, édit. française, p. 176, et planche XIV.

2. Cf. Oscar Montelius, *La Suède préhistorique* et *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 185.

3. *Congrès de Stockholm*, t. I, p. 210 et *Archéologie celtique et gauloise*, 2e éd. p. 28.

4. Cf. Dubois de Montpereux, *op. laud.*, t. VI, p. 315, où nous lisons : « J'ai traité peut-être avec trop de détails tout ce qui a rapport aux *cryptes* de Crimée. Mais peut-on donner assez d'importance à des monuments qui sont presque les seuls témoins d'une civilisation si antique qu'elle remonte au delà des bornes de l'histoire? Où irons-nous autre part étudier les mœurs des hommes quand ils vivaient dans les cavernes, comme disent les mythes et se nourrissaient de glands. » Voir Atlas, IVe série, pl. I, t. III, IV, V et VI.

IGLA DES ESQUIMAUX [1]

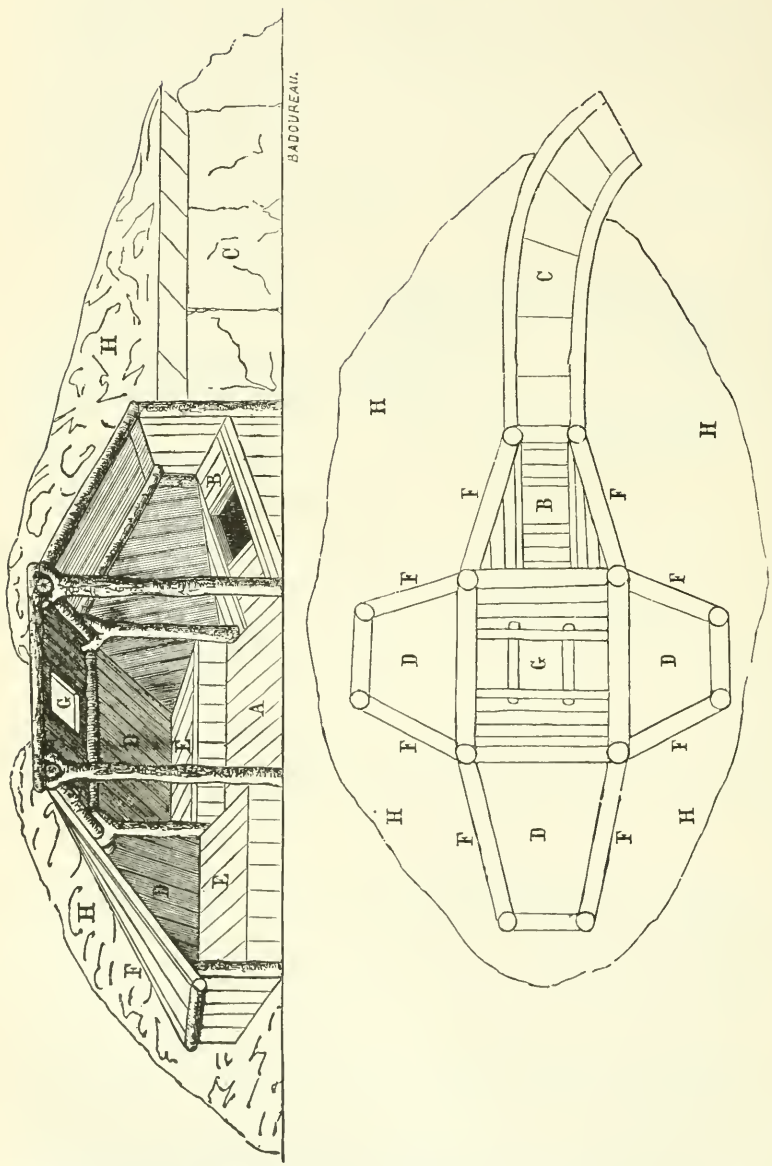

Fig. 139. — Coupe longitudinale et plan d'un *igla* ou maison d'hiver des Esquimaux Tchiglit (Petitot). A plancher; B *kratark* ou trappe servant de porte intérieure; C *kranicat* ou corridor; *kreingork* ou chambres garnies d'estrades; E, F, parois inclinées des chambres; G *tralerk*, plafond à ciel ouvert; H revêtement extérieur de terre et de neige gelée.

1. Le R. P. E. Petitot, *Monographie des Esquimaux* (1876), p. 13.

Jetons les regards sur une carte quelconque du monde connu des anciens[1]. Une immense étendue de terres inconnues s'y fait remarquer, sur lesquelles le monde classique avait les données les plus vagues, avec lesquelles il n'a jamais eu que des rapports indirects et intermittents, terres fécondes cependant, où s'agitaient de nombreuses populations à des degrés divers de développement social, mais dont quelques-unes étaient bien au-dessus de l'état de barbarie. Ces populations, nous en découvrons aujourd'hui les traces, nous apprenons à les connaître. L'histoire se complète.

1. Par exemple la carte que Rawlinson a jointe à sa traduction d'Hérodote (1862), sous le titre de *The World of Herodotus*, t. II, *in fine*, dont nous donnons une réduction, p. 162, fig. 140.

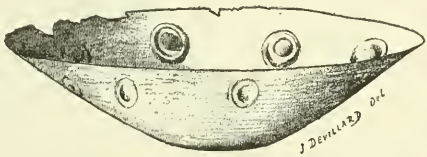

(Moitié de la grandeur réelle).

Fig. 141. — Ornement de bronze de destination inconnue en forme de coupe trouvé sous un dolmen de l'Aveyron. (Voir Musée de Saint-Germain, salle III, vitrine 1, partie horizontale.

Fig. 142. — Menhir du Vieux Poitiers avec inscription celtique en caractères romains.

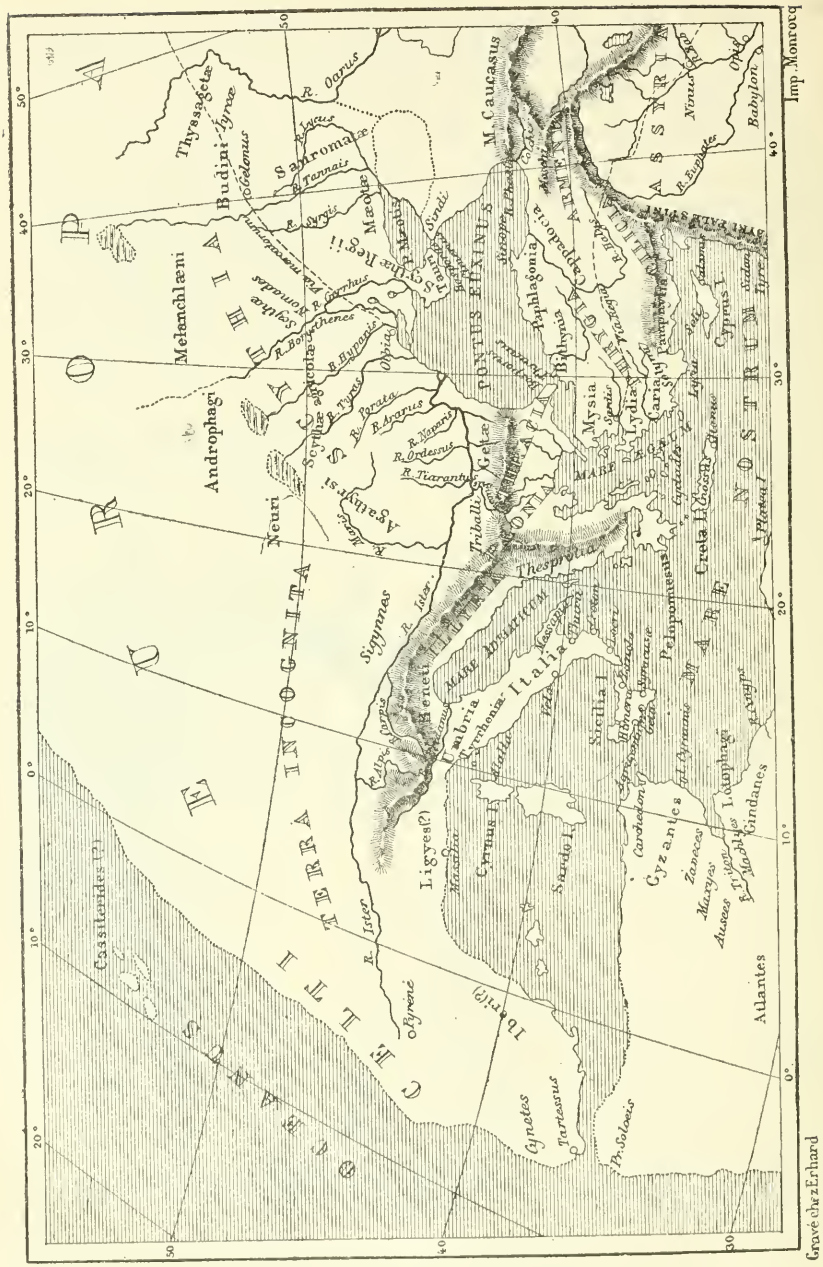

Fig. 140. — Le monde connu des Grecs, d'après Hérodote. (500 ans environ av. J.-C.)

IV

LES CITÉS LACUSTRES NÉOLITHIQUES

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous avons rattaché à un courant hyperboréen l'introduction en Gaule de la civilisation mégalithique. A ce premier courant, la Gaule dut l'usage des grands monuments funéraires, — tombeaux de chefs; hypogées et ossuaires pour la plèbe; une rare perfection du travail de la pierre ; un certain développement de la céramique et un commencement de relations commerciales [1]. Ces tribus n'ignoraient point l'art de la navigation, ainsi que l'indique la prise de possession par elles de plusieurs îles de la Manche et du canal Saint-Georges [2]. L'Armorique est, en Gaule, le principal foyer de cette civilisation.

Un autre courant, non moins puissant, se dessine aux yeux des archéologues dans la direction de l'est; son point de dé-

1. Voir (fig. 143-144), les spécimens : 1° de vases en terre; 2° de haches en pierre polie, empruntés, les vases au *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique), les haches à l'Album inédit du Dr G. Closmadeuc.

2. L'intelligence et l'activité des néolithiques est un fait acquis. Une lacune, faut-il dire intellectuelle, est toutefois à noter. L'instinct du dessin si remarquable à l'âge du renne a complètement disparu. — A part les grossières décorations des chambres sépulcrales à la manière de Gavr'Inis, rien, absolument rien. Les essais de représentation de la figure humaine signalés jusqu'ici soit sous des dolmens, soit dans des grottes néolithiques, sont des plus misérables. Il n'y a donc pas là seulement affaire de religion, comme chez les populations musulmanes de nos jours, il y a inaptitude. Cette inaptitude semble se prolonger durant toute la période intermédiaire entre l'âge de la pierre polie et l'âge du fer. La figure 145, p. 166, représentant un de ces essais informes, en donne une idée suffisante. (Voir pour plus de détails, Em. Cartailhac ; *France préhistorique*, p. 212-214). Des sculptures presque identiques se sont rencontrées dans plusieurs grottes du département de la Marne. (Moulage au Musée de Saint-Germain, salle III.)

Fig. 113. — Spécimens de la poterie des dolmens. D'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

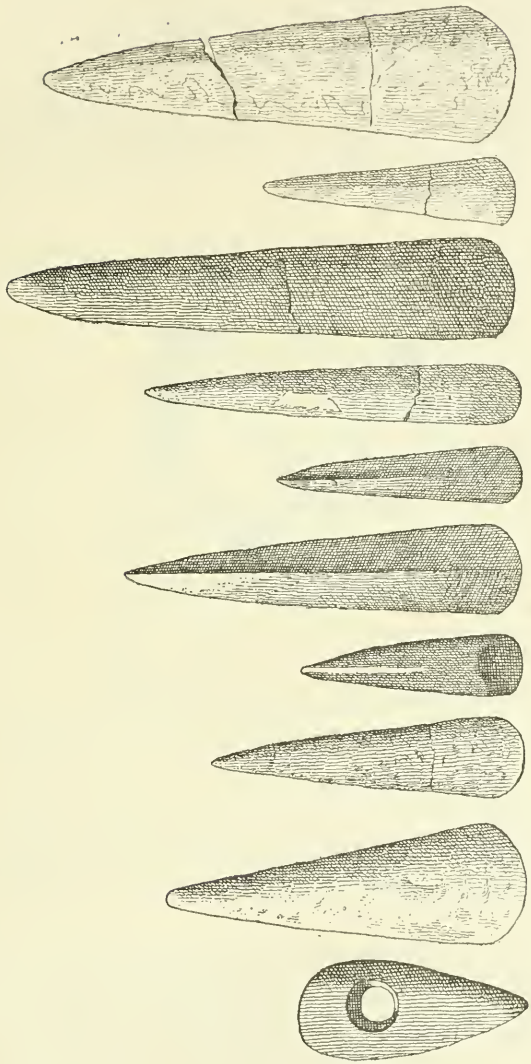

Fig. 144. — Spécimens de haches en pierre polie de diverses grandeurs, (chambres sépulcrales du Morbihan), d'après un Album inédit du Dr G. Closmadeuc.

part est le Pont-Euxin, les vallées du Caucase ou les grandes plaines arrosées par le Don et le Volga. L'existence de ce courant caucasien, pont-euxinien ou caspien, n'est pas moins bien établi que le premier. Il suit la voie de l'Ister (le Danube), d'un côté, la voie du Dniéper de l'autre[1]. A ce second centre se rattachent non seulement les cités lacustres, mais l'introduction en Gaule des animaux domestiques et des céréales.

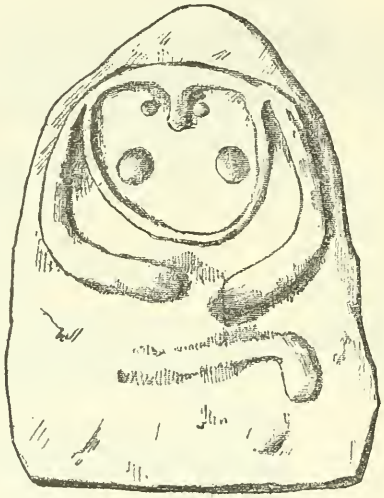

Fig. 145. — Grossière représentation humaine découverte à Collorgues (Gard.)

Les cités lacustres. — Pendant les basses eaux de l'hiver de 1853-1854 des travaux importants s'exécutaient à Meilen, sur le lac de Zurich. On fouillait dans la vase assez profondément.

1. Ces deux voies ont joué de tout temps un grand rôle dans le monde, comme lignes de jonction entre l'Asie et l'Europe. Ce rôle est très bien défini par M. S. Reinach dans la préface de la traduction des *Antiquités de la Russie méridionale* de MM. Koudakof et Jean Tolstoi. « Les vastes régions de la Russie méridionale, depuis les bouches du Danube jusqu'au Caucase et à la mer Caspienne, présentent pour l'archéologie et pour l'histoire un intérêt multiple qu'expliquent à la fois leurs richesses naturelles et les avantages de leur situation géographique. C'est sur les rives de la mer Noire qu'aboutissent toutes les anciennes routes de caravanes, qui mettent en communication, depuis les temps les plus reculés, l'Asie et l'Europe. C'est des bords de la

De ce limon noir laissé momentanément à sec étaient retirés par les ouvriers des fragments de pieux ou piquets, en quantité notable et par ci par là des débris de poterie grossière. Cette poterie n'était pas romaine, car elle était noire, imparfaitement cuite et façonnée à la main, sans l'aide du tour à potier[1]. Les ustensiles, armes ou outils de pierre et d'os, les pieux qui les accompagnaient, à peine équarris, avaient un air encore plus primitif : ils rappelaient les objets analogues découverts dans les tourbières de la Scandinavie. Leur antiquité n'était pas douteuse. Pourtant on n'y faisait qu'une attention médiocre, quand un homme de vrai science, le

mer Noire que se dirigent vers l'ouest et le nord-ouest de l'Europe, des voies commerciales non moins anciennes, naturellement tracées par les grands fleuves qui se jettent dans l'Euxin, le Danube, le Dniester, le Boug, le Dniéper et le Don. Les produits des mines de l'Oural, exportés bien avant les premières lueurs de l'histoire, suivaient la vallée du Volga et de ses affluents pour parvenir à celle du Don et à la mer d'Azow. Ces voies que suivit le commerce ont aussi donné passage à des mouvements de peuples. L'histoire ne les a pas enregistrés, car il en est qui sont antérieurs à ses débuts et dont le souvenir était complètement effacé au temps d'Hérodote. Une science nouvelle cherche, aujourd'hui, à retrouver la trace de ces conquêtes et migrations préhistoriques. »

L'attention des historiens avait été attirée déjà par Dubois de Montpéreux (*op. laud.*, t. IV, p. 395), il y a plus d'un demi-siècle sur ces grandes voies de migration ayant leur point de départ sur le Volga. « Il y a lieu de faire une remarque générale sur la bifurcation de la marche des peuples dans leurs migrations de l'est à l'ouest. Bien qu'il n'y eut point de chaînes de montagnes qui paraissent les gêner, malgré l'immense étendue en largeur du pays qui se présente à eux après qu'ils ont franchi le Volga, ils suivent tous une certaine route qui paraît au premier abord extraordinaire : la *voie Sacrée* des anciens, la *voie Noire* des modernes. Pour tous les peuples qui ne tirent pas vers le Danube, le courant de leur marche les porte nécessairement par là. Les nomades avec leurs chariots et leurs tentes, cherchent les gués du Dniéper pour les passer, et les gués les amènent précisément à l'origine de l'*Exampée*, la *voie Sacrée* des anciens (cf. Hérod., IV, cxxxi). Une fois sur l'autre rive, l'on restait sur un plateau granitique, uniforme, couvert de la plus belle verdure. Nulle part on ne pourrait trouver de plus riches pâturages pour nourrir les troupeaux. Ce plateau les conduisait aux marais de Minsk. C'est par là que sont passés les Cimmériens qui, tournant à gauche, ont gagné la Galicie, en traversant la Podolie et la Volhynie ». Une partie des Celtes paraît avoir suivi la même route que les Cimmériens. (Voir notre second volume.)

1. On sait que la poterie romaine est rouge, très bien cuite et faite au our.

Dr Ferdinand Keller, président de la Société des Antiquaires de Zurich, vint à passer par là. La liaison qui existe entre les pilotis, les armes de pierre et les outils grossiers qui les accompagnaient frappe son imagination. Une phase nouvelle de l'histoire de la Suisse antique se révèle à lui.

Keller mit ainsi en évidence l'existence, à une époque inconnue, d'habitations intentionnellement bâties sur l'eau, à l'endroit indiqué par les pieux. Le nombre des ustensiles recueillis, d'accord avec l'épaisseur de la couche tourbeuse, témoignait en faveur d'une occupation prolongée de ces cabanes lacustres. Il y avait donc eu un temps où les habitants de la Suisse se construisaient des magasins ou des refuges sur les lacs, si même ils n'y vivaient. C'est la période dite *des cités lacustres* ou des *palafittes*[1]. L'éveil donné, on sonda les autres lacs. On trouva presque partout les mêmes pieux. Mais les objets découverts entre les pieux n'étaient pas partout les mêmes. A Meilen, tous les objets, sauf un seul [2], étaient en os et en pierre. Ailleurs et plus particulièrement dans la Suisse occidentale, à côté de stations rappelant celle de Meïlen, d'autres stations furent découvertes contenant de nombreux objets de bronze[3]. Nous nous occuperons exclusivement, dans ce chapitre, des stations où dominent les objets de pierre.

La présence d'instruments identiques aux instruments recueillis sous les dolmens rend l'étude de ces *palafittes* particulièrement précieuse. On trouve sous les dolmens des offrandes funéraires, c'est-à-dire une série d'objets d'un caractère spécial et restreint. Les stations lacustres livrent à notre examen tout ce qui, intentionnellement ou par accident, était tombé des constructions dans le lac pendant une longue série d'années. Les renseignements recueillis sont bien plus

1. Voir Desor, *Les Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 2.

2. Qui était en métal. Nous faisons, ici, abstraction de la céramique qui était abondante.

3. Ces stations sont généralement plus éloignées du rivage que les stations de la pierre et en eau plus profonde.

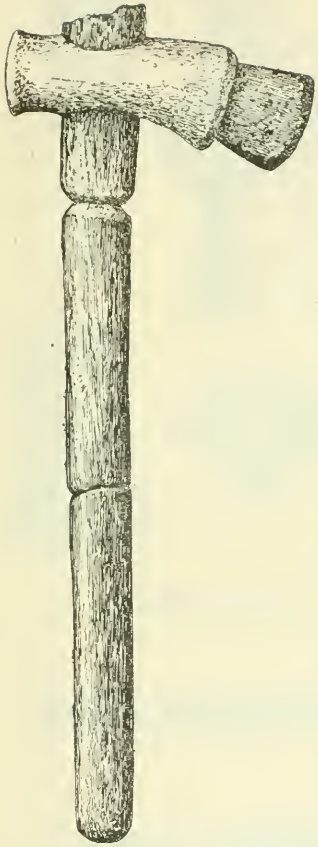

Fig. 146.

Fig. 147.

Fig. 146. Hache emmanchée des dolmens. — Fig. 147. Hache emmanchée des cités lacustres.

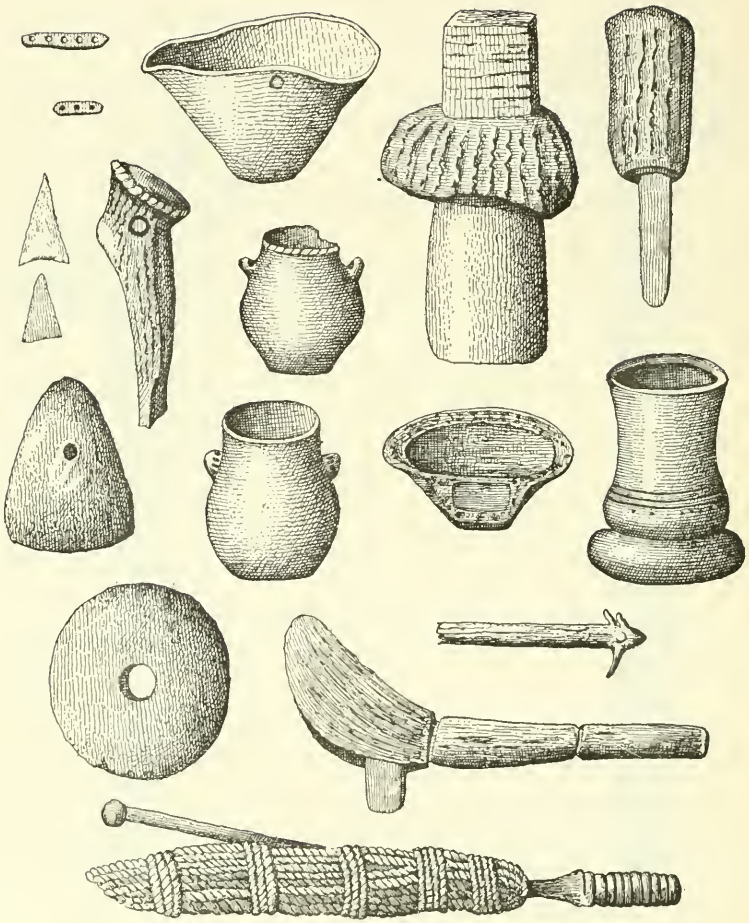

Fig. 148. — Spécimens d'ustensiles lacustres des stations de la pierre. (D'après Munro; *op. laud.*, p. 115.)

TABLEAU DES ANIMAUX, GRAINES ET FRUITS DÉCOUVERTS DANS LES CITÉS LACUSTRES

D'après MM. Rutimeyer et Oswald Beer[1].

ANIMAUX

L'ours,
Le blaireau,
La fouine,
La marte,
Le putois,
La loutre,
Le loup,
Le renard,
Le *chien*,
Le chat sauvage,
Le hérisson,
Le castor,
L'écureuil
Le sanglier,
Le *cochon*,
Le *cheval*,
L'élan,
Le cerf,
Le chevreuil,
Le daim,
Le bouquetin,
La *chèvre*,
Le *mouton*,
L'aurochs,
Le bison,
Le *bœuf*,
L'hermine,

GRAINES ET FRUITS

CÉRÉALES

Le froment ordinaire,
Épeautre,
Le froment *monoceum*,
L'orge à six rangs,
L'orge à deux rangs.

FRUITS

Le pommier sauvage,
Le pommier cultivé,
Le poirier,
Le cerisier,
Le prunier.

PLANTES TEXTILES

Le lin.

FRUITS COSMESTIBLES DES FORÊTS

La noisette,
Le hêtre,
La ronce,
Le framboisier,
La fraise,
La prunelle bleue,
Le prunier à grappes,
La châtaigne d'eau,
Le cormier.

1. Les mots en italique indiquent que ces animaux sont domestiqués.

variés. On fouilla avec ardeur[1]. Les stations dites de l'âge de la pierre sont assez nombreuses[2]. On en a découvert dans les lacs de Constance, de Zurich de Pfeffikon[3], de Lucerne, de Wauvyl[4], de Bienne, de Neuchâtel, de Genève, de Mossee-dorf[5]. Quelques-unes de ces stations ont été très productives. Sans insister sur le détail des fouilles, nous devons en marquer les traits généraux et relever avec soin les points qui éclairent d'un jour nouveau les mœurs des populations de l'âge de la pierre polie. Dans les stations lacustres, ainsi que sous les dolmens, la hache en silex domine, emmanchée généralement, comme sous les dolmens, dans une corne de cerf (fig. 146, 147). Les musées de Suisse possèdent un nombre considérable de ces haches[6]. Les couteaux ou pointes de lance en silex sont plus rares. Une série très nombreuse, est celle des outils en os travaillé (fig. 148, p. 170). Des os longs de vache ou de porc sont taillés en forme de poinçons et de ciseau, d'autres transformés en pointes de lance ou de pique. Les harpons rappellent ceux des cavernes de l'âge du renne[7]; puis des disques et lames polies, travaillées avec soin et ayant dû servir d'ornements, des aiguilles à chas, des épingles à cheveux, des spatules, des cuillers en divers bois, des hameçons.

Les poteries sont abondantes, comme sous les dolmens, et généralement grossières[8].

Il n'a pas été trouvé de calaïs dans les stations de la pierre

1. Parmi les collections qui furent ainsi formées, nous devons citer celles du musée de la Société des Antiquaires à Zurich, celle du Musée de Berne, celles de Troyon, de Desor, du colonel Schwabe, du Dr Gross, etc.

2. Consulter, outre le mémoire de Desor déjà cité, les rapports de F. Keller dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* de Zurich: le livre de Troyon *Habitations lacustres*, les Albums (photographies), avec texte explicatif, du Dr Gross, et surtout Robert Munro, *The Lake-Dwellings of Europe*. Londres, Paris et Melbourne, 1890.

3. Canton de Zurich.

4. Canton de Lucerne.

5. Canton de Berne.

6. Voir de nombreux spécimens au Musée de Saint-Germain, salle IV.

7. Cf. Dr Gross, *Résultat des recherches exécutées dans les lacs de la Suisse occidentale*, 1876, pl. I et II, XX et XXII et Munro, *op. laud.*, p. 495-512.

8. Dr Gross, *op. laud.*, pl. XVII, XVIII et XIX. Munro, p. 11, 17, 122, 126, 175.

en Suisse. Les haches en jade ou jadéite se rencontrent quelquefois. A Locras (lac de Bienne), elles sont même relativement fréquentes; signalons, en outre, des peignes à peigner le lin (fig. 149), des fragments d'étoffe et de cordes en lin et en écorce (fig. 150), des morceaux de pain fabriqué avec de la farine de froment, de seigle et d'orge.

Un fait capital, révélé par les fouilles, est l'apparition des animaux domestiques. Le professeur Rutimeyer a dressé la liste complète de la faune helvétienne lacustre [1]. Le chien, le cochon, le cheval, la chèvre, le mouton, le bœuf s'y rencontrent, à côté de l'ours, du blaireau, de la fouine, de la marte, du putois, de la loutre, du loup, du renard, du chat sauvage, du hérisson, du castor, de l'écureuil, du sanglier, de l'élan, du cerf, du chevreuil, du daim, du bouquetin, de l'aurochs, du bison, de l'hermine [2]. On remarquera l'absence des volatiles.

Fig. 149. — Dents à peigner le chanvre.

Oswald Heer, d'un autre côté, a reconnu dans les mêmes stations les graines et fruits suivants. Le froment ordinaire : l'épeautre, le froment *monoceum*, l'orge à deux rangs, la pomme sauvage, la pomme cultivée, la poire, la cerise, la prune, la noisette, la framboise, la fraise, la prunelle bleue, la châtaigne d'eau, la ronce, le cormier, une plante textile, le lin.

Dans certains lacs (Lac de Neuchâtel, par exemple) [3], les

1. Cf. Rutimeyer, *Die Fauna der Pfahlbauten in der Schweiz*. Basel. 1868.
2. On peut se demander à quel titre les ossements de quelques-unes de ces espèces se trouvaient dans les stations lacustres.
3. E. Desor, *op. laud.*, p. 13.

villages étaient construits sur des *Ténevières*, monticules inondés, en partie artificiels (fig. 151). L'aspect de ces villages

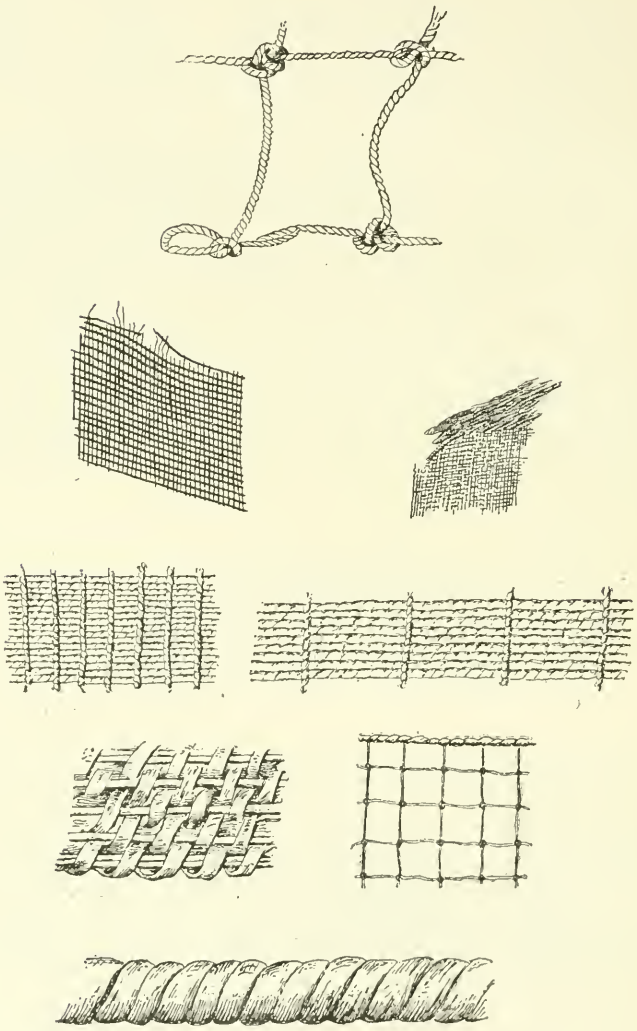

Fig. 150. — Fragments de filets, cordes et étoffes de lin [1].

lacustres réunis à la rive par un pont étroit devait être très

1. Musée de Saint-Germain, salle IV, et Munro, *op. laud.*, p. 117.

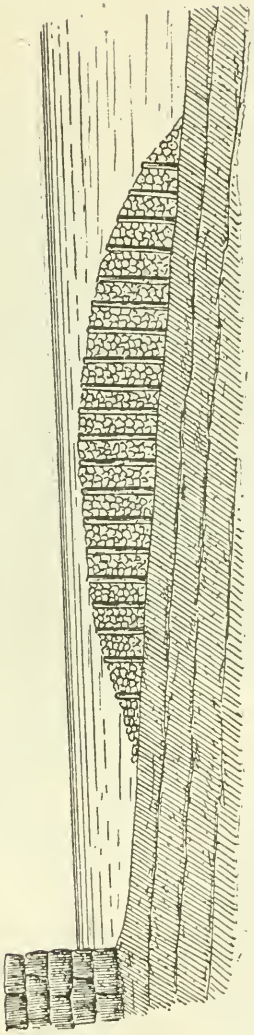

Fig. 151. — *Ténevière* lacustre, d'après E. Desor : *op. laud.*, p. 13.

pittoresque. Keller en a essayé une restitution en petit (fig. 152). On en aura une plus juste idée en se rappelant ce que sont, aujourd'hui, les cités lacustres de la Nouvelle-Guinée (fig. 153)[1].

La civilisation de la pierre polie avec ses cités lacustres, ses monuments funéraires mégalithiques, un art de la navigation déjà développé, la majorité des céréales, les principaux animaux domestiques, une organisation sociale puissante, laisse

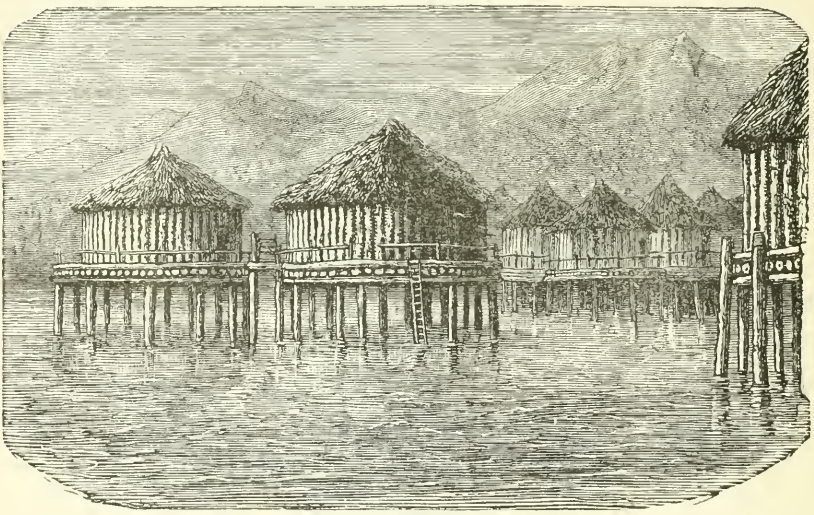

Fig. 152. — Restitution d'une cité lacustre.

bien derrière elle, on le reconnaîtra, les rudiments de civilisation signalés chez les sauvages modernes. Nous sommes véritablement en face d'un monde à part.

Nous avons cherché l'origine de la civilisation mégalithique dans les vastes contrées hyperboréennes dont Hérodote[2] disait : qu' « *il n'en avait jamais pu apprendre rien de certain, les uns disant qu'elles étaient très peuplées, les autres qu'elles l'étaient très peu.* Les tribus auxquelles la Gaule a dû les cités

1. *Voyage de la corvette « l'Astrolabe »*, par Dumont Durville, 1833. Album, pl. 119.
2. Hérodote, liv. IV, ch. LXXXI.

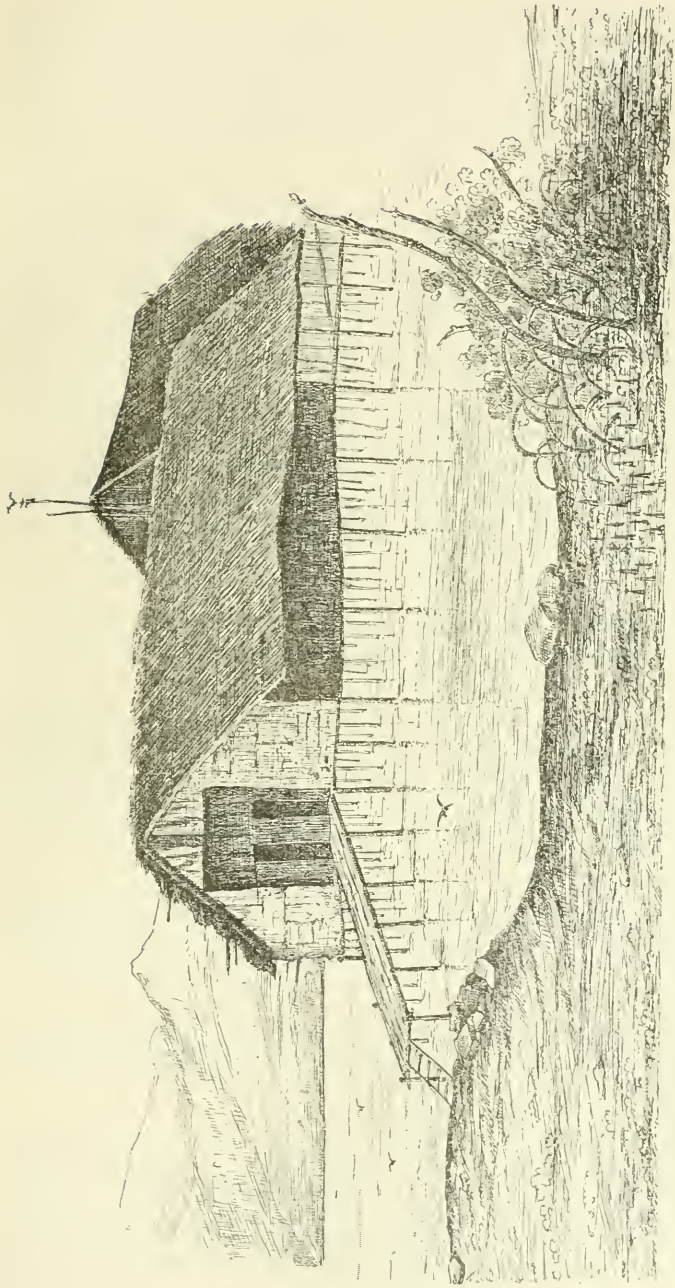

Fig. 153. — Habitations lacustres de la Nouvelle-Guinée. (Voir p. 176.)

lacustres ont-elles la même origine? Faut-il voir dans ces constructions élevées sur les eaux une innovation locale motivée par des nécessités de climat, ou une tradition étrangère? Nous avons pour résoudre ce problème des textes précis. J'ouvre Hérodote[1], et j'y lis :

« Les Pœoniens des environs du mont Pangée, les Sobères, les Agrianes, les Odomantes et les Pœoniens du lac Prasias ne purent être absolument subjugués. Mégabyze essaya néanmoins de soumettre ceux-ci. Leurs maisons sont ainsi construites : sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble. Un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Les habitants plantaient, jadis, ces pilotis à frais communs, mais dans la suite, il fut réglé qu'on en apporterait trois du mont Orbelus, à chaque femme que l'on épouserait. La polygamie est permise dans ce pays. Ils ont chacun sur ces planches leur cabane, avec une trappe bien jointe et qui conduit au lac, et dans la crainte que leurs enfants ne tombent par cette ouverture, ils les attachent par le pied avec une corde. En place de foin ils donnent aux chevaux et aux bêtes de somme du poisson. »

Voilà bien, assurément, nos cités lacustres de la Suisse. Est-ce là tout? Interrogeons Hippocrate[2] :

« A présent[3], voici ce que j'ai à dire des habitants du Phase. Leur pays, marécageux et aqueux, est couvert de forêts. Il y tombe dans toutes les saisons des pluies abondantes et impétueuses. Les hommes y habitent dans des maisons faites de roseaux et construites sur les eaux mêmes. Ils vont de l'une à l'autre sur des barques creusées dans un seul tronc d'arbre[4].

Ces textes sont significatifs. Rappelons-nous que la vallée du Danube a été de tous temps la grande artère de communi-

1. Hérodote, liv. V, ch. XVI. Il s'agit de l'expédition de Mégabyze en Thrace.

2. Né à Cos en 460 av. J.-C. Cf. J. Potocki, *Fragments*, p. 40, et dans la trad. Littré, *Traité des airs et des eaux*, t. II, p. 61

3. Après avoir parlé des microcéphales du Caucase.

4. Ces régions ne sont pas les seules où existaient des cités lacustres. La région d'Iconium (Phrygie), dit M. Pappadopoulos, conserve un très grand nombre de restes de l'âge de la pierre polie. Haches, marteaux et autres objets en pierres travaillées sont recueillis fréquemment dans les marécages qui entourent Laodicée de Lycaonie où s'élevaient autrefois des cités lacustres. Cf. *Revue archéologique*, t. XXXII (1876), p. 189.

cation entre l'Orient et l'Occident, depuis l'expédition des Argonautes jusqu'à nos jours, où les grandes puissances font de la libre navigation du Danube une question de premier ordre. Des stations lacustres de l'âge de la pierre ont été signalées sur plusieurs points de ce parcours. Remontons le o urs de l'Ister et de ses affluents. De Belgrade au lac de Constance d'un côté, au lac de Garde de l'autre [1], nous comptons sept lacs au moins, portant témoignage que sur leurs rives habitaient des populations ayant les mêmes mœurs que les tribus de la vallée du Phase, du lac Prasias et des lacs de l'Helvétie, à savoir : le lac de Neusiedel en Hongrie, au sud de Presbourg; l'Attersée (avec cinq stations), le Traunsée, les lacs de Mond et de Gmund, au sud de Salzbourg; en Carinthie, sur la Drave, le lac de Keutschach, et enfin le lac de Laybach, en Carniole, une des stations légendaires des Argonautes [2]. Si, traversant le lac de Garde nous pénétrons en Cisalpine, toute une série d'autres véritables cités lacustres, bien qu'artificielles, se montrent à nous, et nous sont un nouveau témoignage de l'universalité de cet usage sur le parcours des premières migrations. Je veux parler des *terramares* dont l'abbé Chierici a si bien démontré le véritable caractère. Ces cités fortifiées, dont quelques-unes, comme les palafittes de Suisse, appartiennent à l'âge de la pierre, d'autres à l'âge du bronze ou plutôt au premier âge du fer, seront le sujet d'un chapitre spécial. Nous sommes heureux de pouvoir mettre, en attendant, sous les yeux de nos lecteurs (fig. 154, 155), la reconstitution très vraisemblable, si non certaine, d'une de ces cités dont nous devons le dessin à l'éminent et regretté conservateur du Musée de Reggio.

1. Il existe des stations lacustres dans le lac de Garde, comme dans le lac de Constance.

2. Très vraisemblablement le Nauportus des anciens géographes. — Strabon croyait à l'expédition des Argonautes : « *L'on montre encore aujourd'hui, aux abords des monts Cérauniens, dans les passages d'Adria, dans le golfe Posidoniate et dans les îles qui bordent la Tyrrhénie, certains vestiges du passage des Argonautes*, (Strab., p. 33, 77 et 80, et trad. Tardieu, t. I, p. 77.

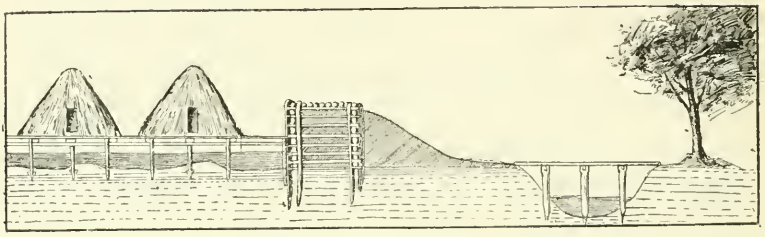

Fig. 154. — Élévation.

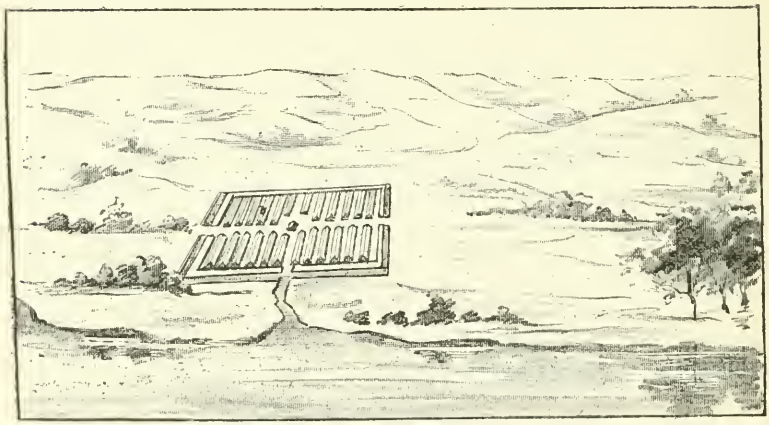

Fig. 155. — Plan.

Fig, 154-155. — Cités lacustres artificielles, élévation et plan, reconstituées d'après l'abbé Chierici. (Voir les dessins originaux au Musée de Saint-Germain.)

Je dis plus, Ravenne, dont les historiens font remonter l'origine aux époques pélasgiques, présentait au temps de Strabon, l'aspect d'une cité lacustre, d'une cité construite à l'imitation des villages de la Colchide.

« Dans le sein même des marais se trouve Ravenne, très grande ville toute bâtie sur pilotis et traversée par des canaux que l'on passe en bateau ou sur des ponts. La mer, au moment du flux, ne laisse pas que d'y monter assez haut, de sorte que le flux contribuant avec les eaux courantes à emporter la vase, l'air ne se corrompt point, et même cette localité a été reconnue si salubre que le gouvernement l'a choisie pour y nourrir et y exercer les gladiateurs [1]. »

Altinium [2], ajoute le géographe grec, était pareillement bâtie au milieu d'un marais et sa situation était à peu près semblable à celle de Ravenne. Ces mœurs se retrouvent, aujourd'hui sur les bords du Don.

« Des habitations semblables à celles du lac Prasias, dit Larcher en note de sa traduction d'Hérodote, se retrouvent encore sur les bords du Don ou Tanaïs. Ces mœurs sont particulières à certaines peuplades de Cosaques; mais avec cette différence que les eaux du lac Prasias sont tranquilles, tandis que le Tanaïs est un fleuve rapide, ce qui rend la construction de ces maisons plus merveillleuse [3]. »

En résumé, à côté du grand courant hyperboréen, nous en constatons un second qui, du Caucase, aboutit en Gaule par la vallée du Danube avec dérivation très sensible sur l'Italie. Ces deux courants prenaient leur source chez des populations arrivées à un degré de civilisation analogue. Nous sommes porté à croire qu'ils sortaient d'une source commune et s'étaient séparés sur les bords du Dniéper. La découverte toute récente de nombreux dolmens dans le Linkoran, sur les bords orientaux de la mer Caspienne, semble devoir apporter un nouvel appui à notre thèse [4].

1. Strabon, p. 213, trad. Tardieu, t. I, p. 354.
2. Aujourd'hui *Monte Attino*, près Padoue.
3. Cf. I. Potocki, *Voyage dans les steppes d'Astrakan et du Caucase*, t. I, p. 90.
4. Cf. Jacques de Morgan, *Rapport au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts* (juillet 1890), et *Revue archéologique* (juillet et août de la même année).

LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Une preuve décisive de l'origine orientale des populations auxquelles la Gaule doit les cités lacustres de l'Helvétie est l'existence, chez ces peuplades, des animaux domestiques, bientôt introduits dans le reste du pays.

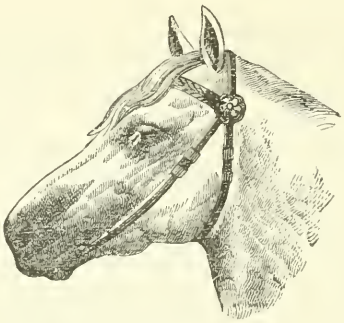

Fig. 156. — Cheval (*Equus sequanicus*).

Durant les deux premières périodes de notre histoire, période des alluvions, période des cavernes, aucun animal, sauf le renne[1], qui disparaît complètement à la période suivante, n'avait été domestiqué par ces populations primitives. Les animaux domesticables ne manquaient pourtant pas. Les nomades des cavernes chassaient le cheval, le bœuf, la chèvre,

1. Plus nous avançons dans nos études, plus nous croyons à la domestication, ou semi-domestication du renne. Il nous paraît impossible que nos nomades n'eussent pas des troupeaux de renne, comme les Lapons et les Esquimaux.

une espèce au moins de mouton et de sanglier. A la fin de l'époque néolithique, au contraire, époque des dolmens et des cités lacustres, tous ces animaux sont des animaux domestiques. Comment cet important changement s'était-il pro-

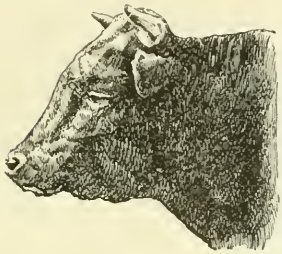

Fig. 157. — Taureau (*Bos batavicus*).

Fig. 158. — Vache (*Bos batavicus*).

duit? Si nous consultons M. André Sanson [1], la principale autorité en pareille matière, il nous dira que la plupart des races de chevaux et de bœufs figurant aujourd'hui dans nos haras

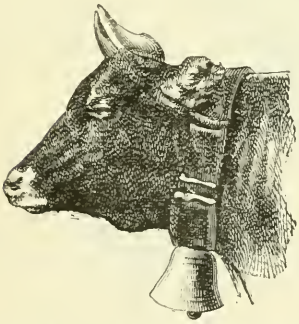

Fig. 160. — Vache (*Bos alpinus*).

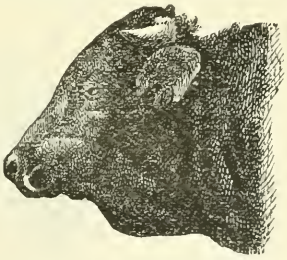

Fig. 159. — Taureau (*Bos alpinus*).

et dans nos étables, sont d'origine indigène. Nos chevaux percherons seraient de race séquanaise (fig. 156), nos brabançonnais et ardennais, si prisés des Gallo-Romains et plus tard de nos chevaliers du moyen âge, de race belge [2].

1. André Sanson, *Traité de Zootechnie*, 5 vol. in-12. Cf. Pietrement, *Les Chevaux dans les temps historiques et préhistoriques*, 1 vol. in-8 (1883).
2. André Sanson, *loc. cit.*, t. III, p. 98.

Le bœuf auquel appartient la variété de Durham serait né chez les Bataves. M. Sanson le qualifie de *Bos batavicus*[1] (fig. 157, 158). — Les principales variétés de la Suisse et de la Gascogne auraient pris naissance dans les Alpes : *Bos alpinus* (fig. 159).

Fig. 161. — *Ovis batavica.*

Un certain nombre d'espèces d'ovidés, *arétins* et *caprins* semblent également d'origine indigène[2]. M. Sanson reconnaît une race de mouton qu'il croit pouvoir qualifier de *batavica*, (fig. 161) à une autre, il impose le qualificatif de *arvernensis*[3]

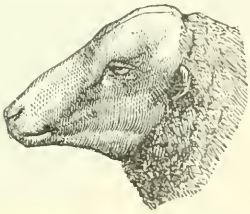

Fig. 163. — *Ovis ligeriensis.*

Fig. 162. — *Ovis arvernensis.*

(fig. 162). Les rives de la Loire paraissent en avoir vu se développer une troisième, l'*Ovis* ou *Aries ligeriensis*[4] (fig. 163). Les Pyrénées ont aussi leur variété sous le nom de *Ovis ibe-*

1. Id., *ibid*, t. IV, p. 29.
2. Id., *ibid.*, 2. V, p. 34.
3. A. Sanson. *op. laud.*, t. V, p. 44.
4. Id., *op. laud.*, t. V, p. 61.

rica. M. Sanson reconnaît, enfin, une *Capra alpestris*[1], originaire des Alpes.

La Gaule a aussi produit les *Suidés*. Le *Sus celte* est une des espèces aujourd'hui les plus répandues et les plus recherchées.

Toutes ces espèces ont dû être domestiquées en Gaule. Le type de ces diverses races et variétés se retrouve, en effet, jusque dans les terrains d'alluvions quaternaires; ce sont des races fossiles dont les descendants n'ont jamais quitté le pays[2]. Mais chez nous elles ont été domestiquées tardivement. Sous quelle influence? Sous l'influence des immigrants du

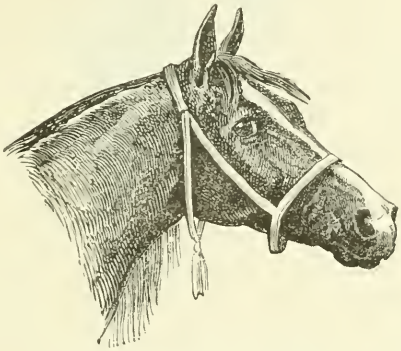

Fig. 164. — *Equus asiaticus.*

sud-est, des immigrants des contrées caucasiennes et transcaucasiennes par la voie du Danube. M. A. Sanson, qui a recueilli avec tant de soin toutes les traces de domestication indigène, ne nous dit-il pas[3], sans hésitation aucune :

« Il est constaté que la domestication des animaux, comme la civilisation humaine, a marché d'Orient en Occident et qu'elle est partie d'Asie. » En effet, à côté des espèces indi-

1. Id., *op. laud.*, t. V, p. 68.
2. Telle est, du moins, la thèse très vraisemblable de MM. A. Sanson et Pietrement.
3. A. Sanson, *op. laud.*, t. V, p. 124.

gènes tardivement domestiquées et qui ne sont guère sorties de leur aire géographique primitive, nous rencontrons des espèces incontestablement asiatiques, contemporaines chez nous, on ne saurait en douter, des plus anciennes migrations aryennes. De ce nombre est, en première ligne, l'*Equus asiaticus*[1] (fig. 164), dont les variétés se rencontrent, aujourd'hui, associées aux monuments mégalithiques sur les landes de Bretagne, puis en Limousin[2], en Auvergne[3] et en Morvan[4].

Fig. 165. — *Bos asiaticus.*

Le chien domestique, comme cette petite et fidèle race de chevaux bretons et limousins, nous est venu d'Asie. La Gaule et la vallée du Danube ont également connu le *Bos asiaticus* (fig. 165), à propos duquel M. Sanson écrit ces lignes dignes de toute notre attention[5].

« L'histoire de l'extension de la race bovine asiatique se confond avec celle des migrations et des invasions humaines depuis les temps les plus reculés. Il est certain que le berceau de cette race se trouve situé sur quelque point de l'Extrême-Orient, non loin des rivages de la mer de Chine; que, de là, elle s'est étendue vers le nord, d'où elle a été amenée

1. Sanson, *op. laud.*, t. III, p. 11.
2. Id., *op. laud.*, t. III, p. 28.
3. Id., *op. laud.*, t. III, p. 30.
4. Id., *op. laud.*, t. III, p. 37.
5. A. Sanson, t. IV, p. 133.

sur les bords de la Caspienne, dans les steppes des Kirghis[1]. Après avoir franchi l'Oural, elle s'est étendue sur les steppes de la Russie méridionale et de la Hongrie, puis dans le fertile bassin du Danube, en Podolie, en Bessarabie, en Roumanie, en Dalmatie, enfin en Italie et dans le delta du Rhône. Nous la retrouvons de nos jours dans la Camargue. »

Conclusion : La Gaule doit l'art de domestiquer les animaux sauvages aux immigrants orientaux qui, à l'époque de l'érection des dolmens, pénétrèrent chez nous, les uns par le nord-est[2], les autres par la voie du Danube. On ne saurait refuser à ce grand mouvement d'Orient en Occident, remontant originairement si haut dans le passé, une importance capitale dans l'histoire de la civilisation gauloise. En présence de ces faits, nous pouvons nous faire une idée de la manière dont la Gaule a été peuplée. A part les premières tribus, parmi lesquelles quelques-unes ont pu venir du sud-ouest, étant originaires d'Afrique ou de la mythologique Atlantide[3], nos ancêtres sont venus de l'est et du nord-est, les uns par mer, les autres par terre le long des côtes de la Baltique, les derniers par la vallée du Danube. A ces premiers immigrants orientaux nous sommes redevables de l'introduction des céréales[4], des animaux domestiques, du rite funéraire caractérisé par l'érection des sépultures mégalithiques et de l'institution des cités lacustres. L'éducation des indigènes a été faite par ces nouveaux groupes. En ce qui concerne les animaux domestiques, les faits parlent très haut. Si le rôle des indigènes antérieurs à la venue des nouvelles races a été incontestablement très grand dans la révolution qui a fait

1. La Caramanie, d'où venait probablement aussi la *callaïs*.

2. Beaucoup de ces immigrants ont dû, en effet, après avoir traversé le Dniéper, séjourner longtemps dans les grandes plaines de la Pologne et gagner la Gaule par le nord de la Germanie. — Voir plus loin le chapitre relatif aux *grandes migrations*.

3. Il est difficile de savoir sur quels faits réels se fonde cette légende.

4. Les céréales nous auraient été apportées par des peuplades étrangères au groupe *aryen*, opinion déjà émise par Mommsen (cf. *Histoire romaine*, trad. franç., t. I, p. 20). Le nom des céréales, fait-il remarquer, n'est pas indo-germanique. Les noms gréco-latins des céréales ne se retrouvent pas dans le sanscrit.

passer les populations de la Gaule de l'état chasseur à l'état pastoral et agricole, le germe de tous ces progrès n'en a pas moins été apporté par les immigrants des contrées orientales. — MM. Sanson et Pietrement[1] arrivent, à cet égard, aux mêmes conclusions que nous[2].

« Tout tend à démontrer, écrit M. Piétrement, que ce sont les populations primitives de l'Europe occidentale qui ont domestiqué les races animales propres à cette région, avec l'aide et les conseils, sous l'impulsion de leurs éducateurs, les constructeurs de dolmens et de cités lacustres, beaucoup moins nombreux, incontestablement possesseurs de bétail, puisqu'ils étaient agriculteurs, mais aussi, certainement, arrivés avec des troupeaux numériquement trop faibles pour couvrir les pays où ils vinrent s'installer. Il est clair, en effet, que si les hommes des dolmens eussent possédé assez de chevaux, de bœufs, de moutons, pour remplir l'Europe occidentale de leurs troupeaux, ils ne se fussent pas donné la peine de domestiquer les races animales sauvages qui en foulaient le sol, telles que le cheval percheron, le cheval belge, l'âne européen, le bœuf des Pays-Bas, le bœuf vendéen, le bœuf du Jura, le bœuf des Alpes, et que, si quelques individus appartenant à ces diverses races s'étaient ralliés à l'homme supposé possesseur des nombreux troupeaux venus avec les constructeurs de dolmens, le type de ces espèces perdues au milieu du troupeau aurait vite disparu par suite de leur croisement avec leurs congénères plus nombreux. La faiblesse numérique des troupeaux amenés dans l'Europe occidentale par les importateurs de l'usage de la pierre polie peut seule expliquer pourquoi la Gaule est couverte de races domestiques, la plupart naturelles à son sol, dont les races domestiques étrangères n'ont pu les déposséder. »

De ces faits semble résulter que les premiers immigrants orientaux étaient en petit nombre et que l'invasion de la nouvelle ou des nouvelles races fut lente et progressive.

1. Pietrement, *op. laud.*, p. 131.

2. Les études de M. G. de Mortillet, qui appartient à une école avec laquelle nous sommes rarement d'accord, l'on conduit à adopter les mêmes conclusions. Cf. *Matériaux*, t. XIV, 1879. p. 227, où nous lisons : « Les envahisseurs de l'ouest de l'Europe qui, à l'époque de la pierre polie, nous ont amené les animaux domestiques, nous ont aussi apporté trois céréales, le blé ou froment, l'orge et le seigle. C'est une agriculture complète venue de toute pièce comme la faune domestique, et qui parconséquent n'a pas pris naissance dans nos régions. Avec le blé, l'orge et le seigle, les envahisseurs nous ont apporté le lin. Cette civilisation ne vient pas du nord-est, car en Chine ils avaient le chanvre bien plus avantageux que le lin. Or le chanvre est complètement inconnu dans l'Europe occidentale pendant toute l'époque de la pierre polie. »

En résumé, la Gaule a été peuplée lentement, dans des conditions diverses. Aux populations de l'époque des grandes alluvions ont succédé les nomades du renne, populations fort mêlées, dont les unes, aux yeux des anthropologistes, seraient des mongoloïdes, les autres des Atlantes. Un flot nouveau se répand sur l'Occident, introduisant dans nos contrées, avec la pierre polie, les cités lacustres, les monuments funéraires mégalithiques, les animaux domestiques et les céréales. L'invasion paraît avoir suivi deux courants différents, très distincts, remontant toutefois originairement à la même source. Les uns, partis du nord-est, auraient suivi par terre et par mer les côtes septentrionales de l'Europe; les autres, après avoir séjourné successivement dans les environs du Caucase et de la mer Noire, puis, très vraisemblablement, dans les grandes plaines de la Pologne, dans le massif des Carpathes et des Balkans, auraient remonté le cours du Danube. Les uns et les autres paraissent avoir été constructeurs de dolmens[1]. Les indigènes ont été élevés par eux à un degré supérieur de civilisation. De l'état de chasseurs nomades ils ont passé à celui de pasteurs et d'agriculteurs. La plupart des animaux sauvages domesticables ont été domestiqués par leurs soins. Cette *période de peuplement de la Gaule* s'est prolongée jusqu'aux jours où la Gaule, longtemps isolée du monde civilisé, s'est trouvée tout à coup, par suite d'événements encore mal connus, en

1. Au Congrès de Stockholm, une opinion a été émise suivant laquelle les dolmens seraient le développement des cavernes sépulcrales, dû aux populations indigènes de l'âge du renne. On y soutenait la non-existence d'un peuple des dolmens.

On nous permettra de répéter ce que nous crûmes, alors, devoir répondre à cette communication. « M. Bertrand, répondant à la communication précédente, dit que si l'on jette les yeux sur une carte, on suit la marche des dolmens de l'Orient à l'Occident. Mais en constatant ce fait, il n'a pas voulu dire que le peuple des dolmens ait parcouru ces contrées en semant partout des monuments. On peut seulement affirmer que ce ne sont pas les hommes des cavernes qui ont inventé les dolmens. C'est une race nouvelle qui en a apporté l'usage, en même temps que celui de la pierre polie et des animaux domestiques... Dans quelle proportion sont intervenus ces nouveaux éléments ethniques? Nous ne sommes pas en mesure de le dire, et il se peut qu'ils fussent dans le prin-

rapport avec les peuples qui, en Orient et sur les côtes de la Méditerranée, l'avaient devancée dans la voie de la grande civilisation. Le bronze, en effet, apparaît sous les dolmens et bientôt, avec éclat, dans les cités lacustres. Ces bronzes, nous pouvons les dater approximativement. Ils appartiennent à une époque indubitablement historique, bien postérieure aux âges héroïques de l'Égypte et de l'Assyrie, à une époque où les vieux empires étaient presque en décadence. C'est l'époque où les Phéniciens, puis bientôt les Hellènes, vont chercher l'étain aux îles Cassitérides, où s'élève à Jérusalem le temple de Salomon, où Athènes est fondée et Rome va l'être.

Les populations historiques dont les Phéniciens et les Hellènes ont connu le nom, les Ibères et les Ligures ou Ligyens, ont déjà pris possession de nos côtes méridionales. Les Celtes commencent à se montrer. Mais la Gaule reste un pays fermé, et continue à faire partie des *terræ incognitæ* d'Hérodote [1].

cipe peu nombreux, s'imposant plutôt par leur supériorité morale que par le nombre, et que beaucoup de dolmens aient été élevés à leur imitation par les anciennes populations. »

Je n'ai rien à changer, rien à ajouter à cette opinion que j'exprimais en 1874, que je soutenais déjà en 1862. Peuple ou hommes de *dolmens* est une expression abrégée remplaçant une périphrase trop longue : « Hommes nouveaux importateurs en Occident de l'usage des dolmens. » Je dirais aujourd'hui des dolmens, des céréales et des animaux domestiques. En ce qui concerne les animaux domestiques, nous pouvons en effet nous montrer plus explicites. Les faits parlent assez haut. Si le rôle des indigènes antérieurs aux races nouvelles a été incontestablement très grand dans la révolution qui a fait passer les populations de la Gaule de l'état chasseur à l'état pastoral et agricole, leur éducation n'en a pas moins été faite par les immigrants des contrées orientales.

1. Nous croyons devoir reproduire ici, un développement qui faisait partie du texte dans la première édition, mais qui, étant à certains égards un hors-d'œuvre, nous paraît mieux placé en note. Il s'agit de l'*Universalité des superstitions relatives à la pierre polie*. En une science où les documents sont si rares, il ne saurait être permis de négliger aucune source d'information : je demanderai donc la permission d'ouvrir une parenthèse touchant les supertitions populaires relatives à la pierre polie. Il ne s'agit pas de rechercher les origines du polissage de la pierre. Notre but est autre, nous voulons familiariser les esprits avec deux vérités importantes et fécondes. La première est la persistance de certains préjugés, à travers les siècles, même dans les pays les plus civilisés, persistance qui permet de traverser par la pensée toutes les couches de populations accumulées pour en voir le fond. Ces vestiges

Nous avons parlé jusqu'ici de la Gaule avant les métaux et

des temps primitifs sont si nombreux qu'un ethnographe que nous aurons souvent l'occasion de citer, M. Édouard Tylor[1], a pu consacrer tout un long chapitre de son curieux ouvrage sur la civilisation primitive à ce qu'il appelle la survivance dans la civilisation, c'est-à-dire aux superstitions et aux préjugés dont les racines se plongent dans le passé le plus lointain.

« La seconde vérité, sur laquelle nous attirons l'attention, est l'étendue géographique de ces superstitions anciennes. Nous y voyons une preuve nouvelle et intéressante de la migration et du mélange des races. Les préjugés attachés de nos jours encore, dans les pays les plus divers, à certains instruments de pierre polie, mettent ces deux vérités en pleine évidence. Nous prendrons pour principal guide M. Émile Cartailhac, auteur d'un essai sur *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*. Il est une superstition presque universelle dans le monde, voulant que les haches en pierre polie soient des pierres de tonnerre, des pierres de foudre, descendues de la nue sur la terre avec l'éclair. M. Émile Cartailhac a constaté cette superstition en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suède, en Islande, en Hongrie, en Bohême, en Sibérie. Nous sommes toujours ici dans les limites de la zone de nos relations naturelles. Mais aussi au Brésil, au Japon, en Chine, à Java et à Madagascar.

M. Cartailhac fait observer, il est vrai, que l'odeur particulière qu'exhalent les haches de petro-silex quand on les brise peut avoir été l'origine de cette superstition. Elle aurait pu, par suite, naître sur plusieurs points du globe, d'une manière indépendante. Mais il est des détails qui doivent appartenir à un même cycle de légendes. Telle est la croyance que la pierre de foudre est un préservatif contre le tonnerre. Il suffit de posséder une pierre de foudre, croit-on dans plusieurs de nos provinces, pour en être préservé. Même croyance existe en Suède. Dans ces deux pays, il n'est pas rare que des paysans, pour protéger leurs maisons, placent une hache en pierre ou un couteau en silex dans le mur ou sous le seuil de l'habitation. Les matelots de la Manche voient venir les orages sans les redouter, si le coin de la foudre est caché dans la cabine du capitaine[2]. « Un jour, à Guernesey, M. Lukis avait augmenté sa collection d'une soi-disant pierre de tonnerre qui passait pour avoir des vertus merveilleuses. Mais dans la nuit un terrible orage se déchaîne. Le lendemain le paysan et sa femme vinrent en grande hâte redemander leur talisman, disant qu'ils n'avaient pas fermé l'œil de la nuit, de crainte d'une catastrophe. »

« Nos offres les plus séduisantes, ajoute M. Cartailhac, n'ont pu nous faire céder une des plus mignonnes hachettes que l'on puisse voir. Elle appartient à un cultivateur de Mas-les-Comtes, près Saint-Affrique (Aveyron), qui la conserve dans un petit sachet en peau, à côté d'autres amulettes, de galets de variolithe (*petro di picote*), une goutte de mercure et une pyrite de fer. Cela rappelle la tombe du sorcier scandinave où l'on trouva un morceau de peau de vipère et une flèche en silex soigneusement enveloppés dans un sac de cuir[3].

1. Edward Tylor, *La civilisation primitive*. Trad. Brunet 1876, t. I, p. 81.
2. Lukis, d'après M. E. Cartailhac.
3. Tombe de l'âge du bronze scandinave.

de populations innomées. Nous aurons à nous occuper dé-

Dans le Rouergue, dit M. Valadier [1], quelques bergers croient encore leur troupeau à l'abri du danger, et surtout des ravages de la foudre, lorsqu'ils ont pu se procurer une hache celtique en pierre ou même un fragment de hache qu'ils appellent *peiro de Tro*, « pierre de tonnerre, » et qu'ils l'ont suspendue à la sonnette que porte la principale brebis, guide du troupeau. L'heureux possesseur d'un pareil talisman ne s'en défait jamais. D'autres racontent, dit le Dr Closmadeuc, que quand quelque villageois rencontre une de ces haches, il se met à genoux, se courbe dévotement vers le sol et la ramasse avec sa propre langue.

Une autre superstition non moins remarquable était signalée à la Société des antiquaires de France par M. Edmond Le Blant dans une des séances de l'année 1875 : « On me permettra, dit-il de signaler à la compagnie des textes d'où il résulte que l'usage des flèches à pointes de silex existait encore au xvie siècle en Angleterre, mais comme pointes de flèche des fées. Les recueils de vieux procès mentionnent fréquemment, à cette époque, des poursuites dirigées contre les sorcières qui se servaient pour leurs sortilèges de ces *elf-arrow-heads*, dont on les accusait de frapper de mort soit directement, soit par voie magique, ceux qui étaient désignés à leurs coups. » Walter Scott relève ce fait dans sa démonologie. La haute antiquité de ces usages ne saurait être mise en question. L'évêque de Rennes Marboduus, au xne siècle, composait un poème en vers latins sur ce sujet (*de Ceraunii*s). Plutarque et Claudien parlent des *ceraunia* et de leurs vertus; Pline fait mention des pierres en forme de hache qui servent à conquérir les villes et à s'emparer des flottes [2]. Suétone raconte que Galba ayant vu la foudre tomber dans un lac des Cantabres [3], le fit fouiller et y trouva douze haches, signe manifeste de la souveraine puissance à laquelle il était destiné.

La vertu des pierres de foudre n'était pas ignorée des Chinois. On lit avec étonnement dans la grande encyclopédie de l'empereur Kang-hi [4] : « La forme et la matière des pierres de foudre varient selon le pays. Les Mongols nomades des côtes de la mer orientale les emploient en guise de cuivre et de fer [5]. Les unes ont la forme de hachette ou de maillet, les autres ressemblent à des couteaux; elles sont noirâtres ou verdâtres. Une chanson contemporaine de Tang dit qu'il y avait à Ya-men-si un grand Miao dédié au tonnerre auquel les habitants avaient la coutume d'offrir des présents pour obtenir de ces pierres. »

Rien ne se perd en ce monde des idées et même des folies humaines; elles se retrouvent presque toujours plus ou moins dissimulées dans quelque coin de nos vieilles sociétés : le tout est de les y découvrir. Je ne veux pas multiplier ces citations. Je ne puis pourtant résister à la tentation de rappeler un souvenir personnel se rapportant à l'un des usages dont il a été question plus haut. Nous avons vu que les cabanes du lac Prasias, en Péonie, au dire d'Hérodote, étaient construites au moyen d'arbres coupés sur le mont Orbelos,

1. D'après le Dr Closmadeuc, *Société polymathique de Morbihan*, 1873, p. 43.
2. Cartailhac, *l. c.*, p. 52.
3. La Tarraconaise actuelle en Espagne, aux sources de l'Ébre.
4. Cartailhac, *l. c.*, p. 12. Cette encyclopédie est du commencement du xvne siècle.
5. Ces populations étaient donc encore, au xvne siècle, à l'âge de la pierre polie.

sormais de la Gaule après les métaux, et des populations dont l'histoire a conservé les noms.

par les derniers mariés de l'année. Or cette contribution frappée sur les jeunes hommes ayant récemment contracté mariage, je l'ai retrouvée en 1872 pratiquée dans une des vallées de nos Pyrénées. A Bagnères-de-Luchon, l'arbre de la Saint-Jean, autour duquel s'allume le feu traditionnel, doit être coupé dans la montagne par le dernier fiancé de l'année. Le même usage se retrouve aux environs de Tarbes [1]. Il n'est pas douteux pour nous qu'il y ait là une très ancienne coutume remontant peut-être au temps où les vieilles peuplades celtiques se faisaient enterrer sur les hauteurs de Garin (Haute-Garonne)[2]. Nous pourrions citer plusieurs autres exemples de *survivances* aussi remarquables : contentons-nous de rappeler combien a été difficile à déraciner le culte des pierres. Plusieurs menhirs, aujourd'hui surmontés de la croix, comme le dolmen du Champ-Dolent, près Dol (Ille-et-Vilaine), en portent témoignage. Le menhir dit de Kernuz (fig. 166), transporté par M. Paul du Châtellier dans le parc de son castel, sur les faces duquel ont été sculptées les images des principales divinités du panthéon gréco-latin, montre quelle était à l'époque romaine la vénération des pierres celtiques. Il en est de même de la *Pierre levée* de Poitiers (fig. 167).

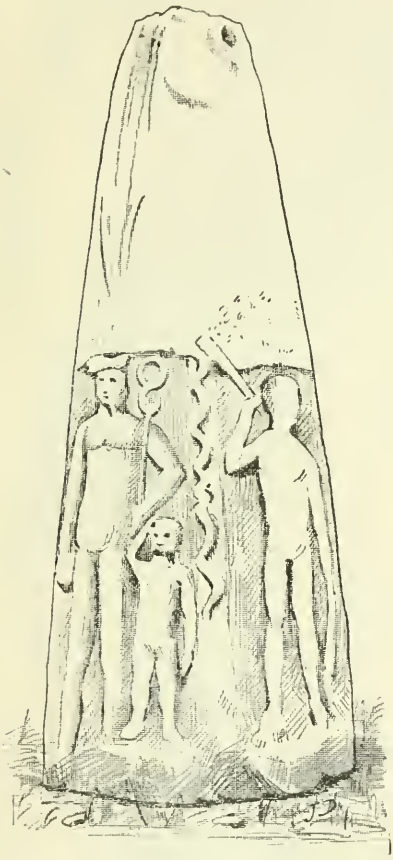

Fig. 166. — Menhir de Kernuz (face principale).

1. Renseignement communiqué par le général Pothier, à l'époque où il avait la direction de l'École d'artillerie de Tarbes.

2. Fouilles Alfred Ramé; dessins au Musée de Saint-Germain.

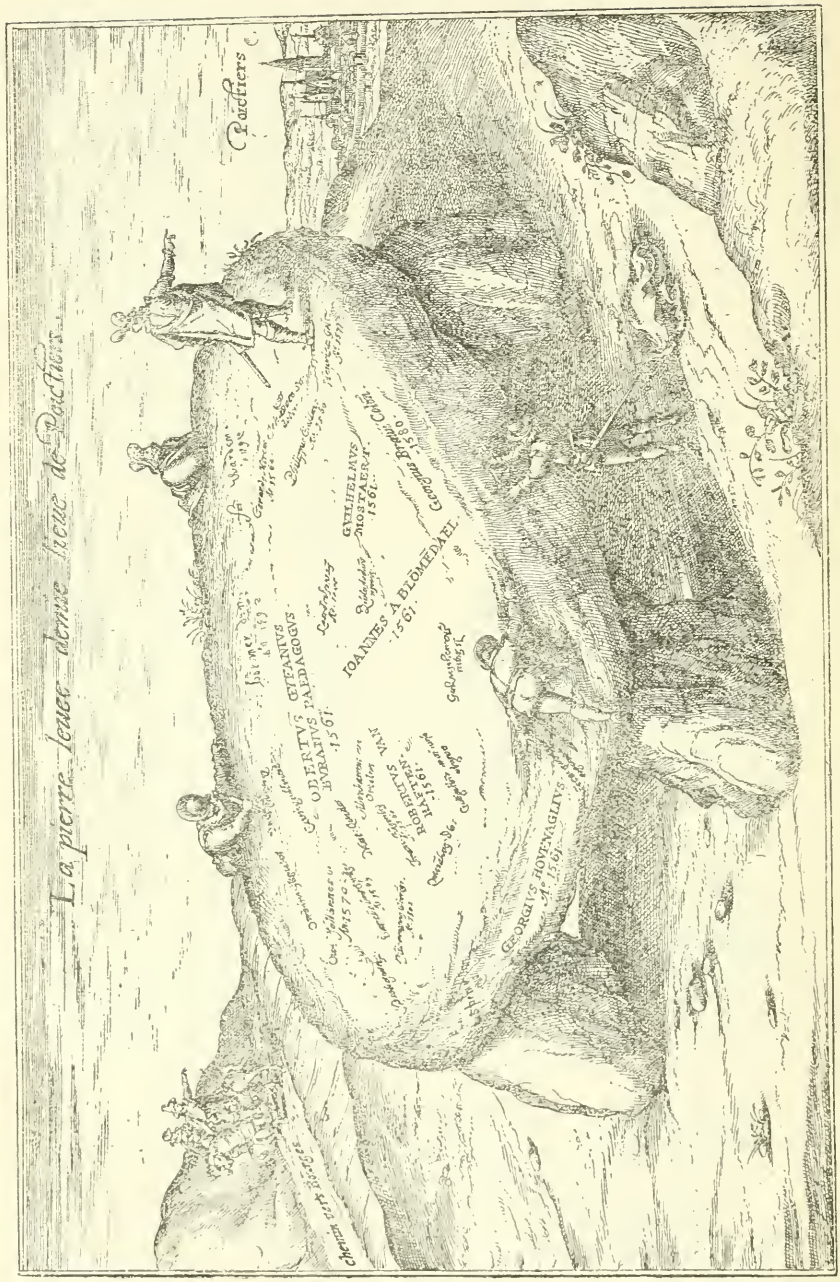

Fig. 167. — Pierre levée de Poitiers, ayant continué jusqu'au moyen âge à être un but de pèlerinage.

V

INTRODUCTION DES MÉTAUX EN GAULE

Les cités lacustres du bronze ; les trésors et les cachettes de fondeurs. — Quand les archéologues ont demandé à l'exploration des habitations souterraines et lacustres, aux cavernes funéraires et aux sépultures mégalithiques, les éléments reconstitutifs d'une histoire de la Gaule aux temps primitifs, leurs recherches ont été couronnées de succès. L'étude des grands tumulus de l'âge du fer donne également d'amples renseignements sur le caractère et les mœurs de nos pères à l'époque héroïque de leur histoire (expansion de la race gauloise et expéditions guerrières). Quel avait été l'état de la Gaule pendant la période intermédiaire, période correspondant à l'âge du bronze danois? Nous interrogeons à nouveau les sépultures : les morts se taisent. Les sépultures de l'âge du bronze font défaut en Gaule [1]. On y saute sans transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du fer. Ce saut brusque serait une anomalie. Cette anomalie n'est qu'apparente. Si nous n'avons pas, en Gaule, un âge de bronze nettement caractérisé, comme en Danemark, avec introduction dans le pays d'un élément ethnique nouveau et changement radical de rite funéraire, la substitution de l'incinération à l'inhumation, une époque existe où les métaux, le bronze et l'or (excep-

1. Voir dans notre *Archéologie celtique et gauloise,* p. 207 (2e édit.), l'article intitulé : *La Gaule et l'Italie ont-elles eu leur âge de bronze?*

tionnellement aussi l'argent et le fer) font leur apparition chez nous, apportés par le commerce et, sans transformer dans leur ensemble les mœurs des populations primitives, les modifient dans certaines contrées, de manière à y laisser des traces sensibles. La Gaule commence à entrer en rapport avec l'étranger, tout en se tenant sur la défensive.

A cette période de transition appartiennent quelques-uns de nos plus beaux monuments mégalitiques [1], avec poignards de bronze et bijoux d'or et d'argent [2]. Un certain nombre de sépultures à incinération datent de la même époque [3]. Appeler

1. Voir plus haut, p. 144.

2. Le nombre des monuments mégalithiques sous lesquels des objets de bronze ont été découverts dépasse aujourd'hui la centaine, à ne compter que ceux où se sont rencontrés des objets de bronze importants. Ils dépassent 250 si nous tenons compte des sépultures qui, comme celles de la Lozère et de l'Aveyron, renferment quelques grains de bronze, perles ou amulettes mêlés à des parures où domine la pierre, ce qui est beaucoup sur un millier à peine de monuments explorés. Ces 200 ou 250 monuments sont répartis entre une quinzaine de départements, savoir : l'Ardèche, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Gard, l'Hérault, le Lot, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Manche, l'Oise, la Haute-Savoie, le Tarn-et-Garonne, la Vendée. M. Ernest Chantre, dans ses *Études sur l'âge du bronze*, a calculé que les seuls dolmens de la région des Cévennes avaient procuré à leurs explorateurs 591 objets de bronze de diverse nature, la plupart, il est vrai, de peu d'importance, constituant un septième environ du mobilier funéraire. (Cf. Chantre, 2e partie, p. 60). Il est à noter que les haches en pierre polie sont très rares dans la plupart de ces monuments. Elles manquent presque complètement sous les dolmens de la Lozère.

3. Nous attachons une grande importance au changement de rite funéraire. La substitution d'un rite à un autre dans un ordre de faits qui tient à nos sentiments les plus intimes et les plus chers, à nos traditions les plus saintes, est toujours l'indice d'une révolution profonde dans les idées et dans les mœurs. Rien n'est plus intéressant et plus instructif que l'étude des rites funéraires. Le rite funéraire est un des signes les moins trompeurs de détermination des groupes sociaux. La science des tombeaux, suivant la remarque de Jorio, est la science par excellence des archéologues. La valeur religieuse et sociale des rites funéraires est indéniable. Les législateurs des premiers temps s'en sont tous préoccupés. Certains rites étaient imposés, certains autres rites absolument interdits. Chez les Perses, sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu les rites de l'inhumation et de l'incinération étaient également proscrits. Les cadavres étaient abandonnés aux vautours, en plein air, sur des arbres ou dans des tours sans toit, usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les Parsis.

Les Perses, du temps de Darius, attachaient une telle valeur à ces prescriptions de leur religion, que, suivant Justin (liv. XIX), un des articles

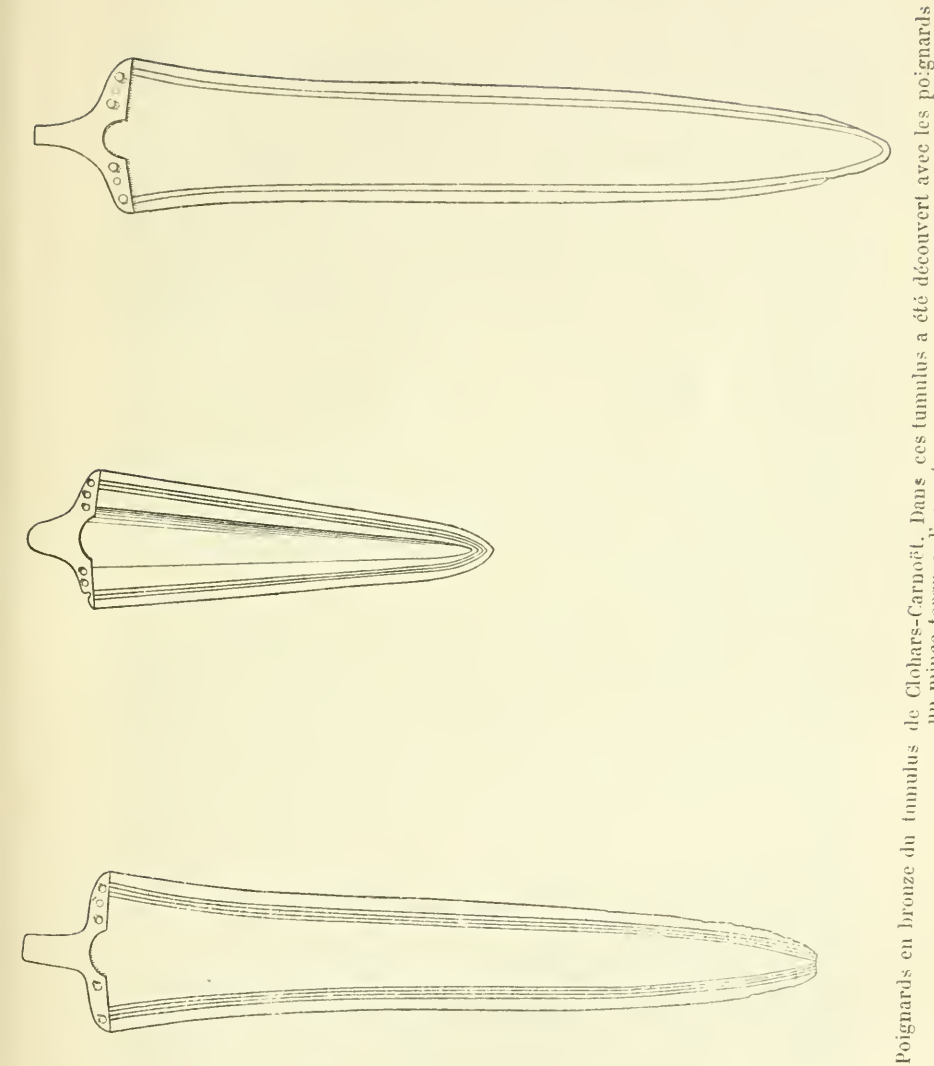

Fig. 168. — Poignards en bronze du tumulus de Clohars-Carnoët. Dans ces tumulus a été découvert avec les poignards un mince torques d'argent.

âge du bronze un état social où la grande majorité de la population reste fidèle aux mœurs et usages néolithiques, où

du traité imposé aux Carthaginois après leur défaite, vers l'an 500, était qu'ils renonceraient à la pratique inhumaine des sacrifices humains et *n'incinéreraient plus les corps. Potius obruere corpora terrâ quam cremare a rege jubebatur.* Dans l'Inde, chez les Aryens, l'incinération était, au contraire, le rite agréable à Indra. Aujourd'hui encore, les brâhmanes incinèrent ; quelques sectes jettent les cendres dans les fleuves. Se faire inhumer serait une abomination pour un brâhmane. Les races dravidiennes et touraniennes, les races inférieures habitant l'Inde, paraissent au contraire avoir toujours inhumé. L'inhumation, pourtant, n'était pas repoussée par tous les groupes aryens. On sait qu'on ne brûla pas le corps de Numa parce qu'il l'avait défendu (Plutarque, *Vie de Numa*, § 27). Numa suivait en cela, la tradition des Orphiques et de Pythagore (voir Chaignet, *Vie de Pythagore*, I, p. 120). Les sectateurs d'Apollon, à Délos, se faisaient inhumer ; mais un rite funéraire, un rite quelconque, était obligatoire.

L'inhumation, l'incinération en Grèce était chose imposée à tous par l'opinion et par la loi. Le corps, abandonné à l'injure des éléments, était condamné à errer sur les bords du Styx, sans pouvoir pénétrer dans les Champs Élysées. Qui ne connaît la terrible sentence portée contre les dix généraux athéniens vainqueurs des Spartiates, à la bataille des Arginuses (406 av. J.-C.). Une tempête violente les avait empêchés de recueillir et d'ensevelir leurs morts. La peine capitale fut décrétée contre eux par le peuple (Diodore, XIII, ch. CII). Ils furent exécutés.

Le rite funéraire de leurs ancêtres a toujours été respecté par les groupes restés purs. L'histoire et l'archéologie le démontrent. Nous pourrions affirmer que les Colchidiens du Phase étaient des Iraniens, des sectateurs de Zoroastre, sur la foi seule du récit suivant des Argonautiques (Apoll. de Rhodes, *Argon.*, ch. III, v. 200.) « Aussitôt Jason et le fils de Phrixus s'élancèrent du vaisseau et, marchant au milieu des joncs et de l'eau, ils gagnèrent le rivage et arrivèrent dans une plaine portant le nom de Circé. Elle était couverte de saules et de tamarins, *auxquels étaient suspendus par des chaînes des cadavres sans nombre.* Car telle est la coutume des habitants de la Colchide. Ils regardent comme un crime abominable de brûler les corps des hommes, et il n'est pas permis de les couvrir de terre. On les enferme dans des peaux de bœuf, qui n'ont point été préparées ; on les attache à des arbres et on les laisse ainsi suspendus loin de la ville. Cependant la terre ne perd pas pour cela ses droits ; mais les femmes sont seules déposées dans son sein. » (*Ces femmes devaient être des esclaves appartenant à une autre race*).

Il ne faut avoir aucune idée de la personnalité des tribus primitives, pour croire qu'elles brûlaient ou inhumaient leurs morts indifféremment. Dès qu'on pénètre un peu avant dans l'antiquité, dès qu'on se trouve en présence de groupes bien définis, non encore fondus dans la confusion des grandes villes, on trouve des cimetières sans mélanges de rites (voir, dans notre *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 228, l'article : *L'Incinération en Italie pendant l'ère celtique*). Les Pré-Étrusques incinéraient. Les Etrusques de la belle époque, l'aristocratie étrusque, inhumaient. Dans les villes seules, composées, comme Rome, d'éléments hétérogènes, les deux rites étaient pratiqués simultanément.

quelques chefs de tribus seulement ont adopté l'usage du métal, nous a toujours paru un abus de mots. L'âge du bronze en Danemark a été la conséquence d'une invasion. La Gaule ne fut point envahie à la fin de l'époque néolithique. Les nouvelles invasions commencent avec l'âge du fer. Nous espérons le démontrer dans notre second volume : *Les Celtes et les Gaulois*. L'époque de transition, sans être un âge du bronze, n'en mérite pas moins toute notre attention.

Que l'étranger n'ait pas sérieusement pénétré en Gaule à cette époque et y ait été très longtemps traité en ennemi par les néolithiques, deux faits entre autres le prouvent. Dès le xe et probablement dès le xn^e^ siècle avant notre ère, les Ibères et les Ligures possédaient sur nos côtes, des Alpes aux Pyrénées, une longue bande de terrain [1]. Leur influence sur les tribus de l'intérieur a été presque nulle. La Gaule, en dehors des côtes, leur est restée fermée. Les curieuses observations faites par MM. Siret frères, sur les côtes d'Espagne, entre Carthagène et Alméria, nous montrent en quoi consistait cette influence.

« La zone que nous avons explorée, disent les deux ingénieurs [2], s'étend sur une longueur de 75 kilomètres. La plupart des stations fouillées sont situées à proximité de la mer; il en est cependant qui se trouvent à 35 kilomètres du rivage. On y distingue trois phases de civilisation successives nettement tranchées : la première appartient à la pierre polie pure; la seconde à la transition entre l'usage exclusif de la pierre et celui du métal [3]. Dans la troisième, ces populations, sans abandonner leurs outils de pierre, commencent à employer communément le cuivre et le bronze. »

L'action des étrangers sur les indigènes de la côte est prise ici sur le fait. Les conditions matérielles de ces tribus sont quelque peu améliorées ; le fond des mœurs n'a pas changé. Les armes importées ressemblent beaucoup aux poignards découverts sous les dolmens du Finistère, à ceux du tumulus de Clohars-Carnoët en particulier [4].

1. Voir plus loin les chapitres : *Ligures et Ibères*.
2. Henri et Louis Siret, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, Bruxelles, 1888 (extrait de la *Revue des questions historiques*).
3. Durant cette période, l'incinération apparaît.
4. Voir ces poignards au Musée de Saint-Germain, salle III, vitrine 1.

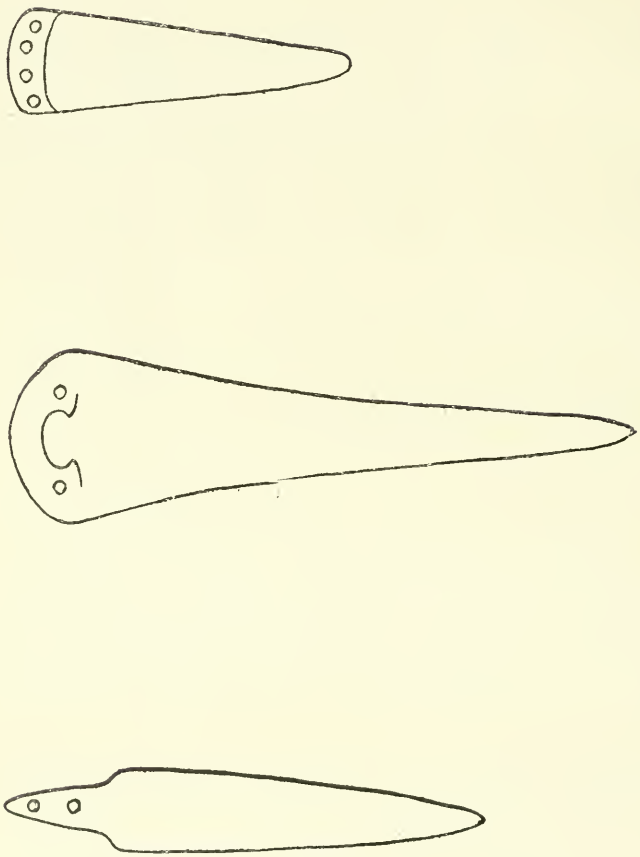

Fig. 169. — Poignards découverts en Espagne par les frères Siret[1], *opus laudatum*, p. 28, pl. III; p. 48, pl. V.

1. Voir à titre de comparaison, p. 197, les poignards du tumulus-dolmen de Clohars-Carnoët (fig. 168).

Un document historique nous fournit un dernier argument. Nous possédons un extrait du rapport d'Hannon, lors de son exploration des côtes d'Afrique[1]. Ce document met en lumière l'insignifiance des résultats que pouvaient avoir ces voyages maritimes, au point de vue de l'action des nations civilisées sur les peuplades barbares. Les explorateurs cherchaient à établir des comptoirs, leur ambition n'allait pas plus loin.

Fragment du rapport d'Hannon déposé dans un des temples de Carthage. (D'après la traduction grecque.) — « Les Carthaginois ayant décrété qu'Hannon naviguerait au delà des Colonnes d'Hercule et qu'il y fonderait des colonies libyphéniciennes, il partit emmenant avec lui une flotte de soixante grands vaisseaux, une quantité d'hommes et de femmes, au nombre de trente mille, des provisions et toutes les choses nécessaires à la colonisation. Après avoir franchi le détroit, nous navigâmes durant deux jours et fondâmes une première ville du nom de *Thymsaterium* (aux environs de Tanger). Il y avait à ses pieds une grande plaine. De là, nous fîmes voiles à l'ouest, vers le cap Libyen de Solois (cap Cantin), garni d'arbres de toutes parts. Après y avoir élevé un temple à Neptune, nous nous dirigeâmes vers l'est pendant une demi-journée, et trouvâmes alors des marais qui bordaient le rivage de la mer, et étaient remplis de grands roseaux. On y voyait des éléphants et d'autres animaux herbivores en grand nombre. Après une journée de navigation, les marais cessèrent et à partir de ce point nous fondâmes sur le littoral plusieurs villes que nous nommâmes le *Mur des Cariens* (Saffi), *Gythe* (Mogador), *Acra* (Agadir), *Melitta* et *Arambys* (environs du cap Noun. En partant de ces lieux, nous arrivâmes au grand fleuve *Lixus*[2] qui descend de la Libye. Sur ses bords, habite un

1. Cf. Didot-Müller, *Geographi græci minores*, t. I, p. 1 ; *Hannonis Carthaginicorum regis periplus* ; D'Avezac, *Grands et petits géographes*, p. 86 et suiv. (1856). Cf. A. Mer, capitaine de vaisseau, *Mémoire sur le Périple d'Hannon* (1885).

2. Peut-être le Sénégal.

peuple nomade, les *Lixites* qui faisaient paître leurs troupeaux. Nous y fîmes quelques séjours en contractant avec eux alliance. Au-dessus d'eux vivaient des Éthiopiens sauvages occupant un pays montagneux et rempli de bêtes féroces, où le *Lixus* prend sa source. Dans ces montagnes habitent aussi des hommes d'une figure étrange (probablement de grands singes anthropomorphes), troglodytes que les *Lixites* dépeignaient comme plus légers à la course que les chevaux. Nous prîmes des interprètes parmi les *Lixites*, et nous longeâmes, pendant deux jours, une côte déserte qui s'étendait au midi. Tournant ensuite vers l'est, pendant un jour de navigation, nous rencontrâmes au fond d'un golfe une petite île, ayant cinq stades de circuit. Nous y établîmes des colons en lui donnant le nom de *Cerné*[1]... Il faut le même temps de navigation pour aller des Colonnes d'Hercule à *Cerné*, que de Carthage au détroit. Nous arrivâmes ensuite à une lacune où se déverse un grand fleuve appelé *Chrétès*[2] où sont trois îles[3] plus grandes que *Cerné*... Le rivage était dominé par de hautes montagnes remplies d'hommes sauvages et vêtus de peaux de bêtes qui nous lancèrent des pierres et nous empêchèrent d'aborder. En continuant notre route, nous parvînmes à un autre fleuve[4], grand et large, rempli de crocodiles et d'hippopotames. Nous rebroussons chemin et nous retournons à *Cerné*. Repartant de ce point dans la direction du sud, nous longeâmes la côte pendant douze jours. Toute la contrée était habitée par des Éthiopiens qui, en nous voyant, prenaient la fuite. Ils parlaient un langage inintelligible, même pour les *Lixites* qui nous accompagnaient. Le dernier jour nous abordâmes à des montagnes élevées, couvertes de forêts de diverses espèces de bois odoriférants[5]. Nous navigâmes deux journées plus loin,

1. Probablement l'île de Gorée.
2. Probablement la Gambie.
3. Iles où les Anglais ont leur établissement de Bathurst.
4. Le Rio Géba, près des Bissagos.
5. Cap des Palmes.

et nous nous trouvâmes dans un très grand golfe [1] ayant des deux côtés un terrain plat sur lequel nous vîmes brûler partout, la nuit, des feux à une certaine distance, et à une élévation plus ou moins grande [2]. »

« Ayant fait de l'eau, nous côtoyâmes encore le rivage pendant cinq jours, et nous entrâmes dans un vaste golfe que nos interprètes appelaient la *Corne du couchant* [3]. Il y avait dans ce golfe une grande île dans laquelle se trouvait une lagune qui, à son tour, renfermait une petite île. Nous abordâmes en ce lieu, où nous ne vîmes le jour que des forêts, mais la nuit beaucoup de feux, et nous entendîmes le son de flûtes, de cymbales, de tambourins et un bruit effroyable. La terreur s'empara de nous et nos devins nous ordonnèrent de quitter l'île. Nous mîmes à la voile et nous passâmes près d'une contrée embrasée et odoriférante. Partout des torrents de feu s'écoulaient dans la mer [4]. Cette terre était inaccessible à cause de la chaleur. La crainte nous fit encore quitter ces parages. Pendant quatre jours en mer, nous aperçumes, la nuit, les côtes couvertes de feux. Nous vîmes, au milieu de ce pays, un feu énorme qui semblait toucher jusqu'aux étoiles. Au jour nous y distinguâmes une montagne très élevée appelée le *Char des Dieux*. Durant trois jours encore, nous longeâmes ces torrents de feu et nous arrivâmes enfin dans le golfe nommé la *Corne du Sud*. Dans ce golfe, était une île pareille à celle que nous avions déjà rencontrée avec une lagune, et dedans une autre île remplie d'hommes sauvages [5]. La plu-

1. Golfe de Guinée.

2. Il faut se rappeler que le voyage avait lieu avant le commencement de l'été. A cette époque, les habitants de la côte d'Afrique ont l'habitude d'incendier les herbes desséchées par le soleil pour fertiliser leurs terres. Ces incendies se propagent rapidement sur d'immenses espaces. Les navigateurs carthaginois n'en connaissent point la cause et ils leur parurent un phénomène effrayant.

3. Probablement le golfe de Bénin

4. M. A. Mer croit qu'Hannon fait ici allusion à des phénomènes électriques dont plusieurs de nos marins ont été témoins dans ces parages, *op. laud.*, p. 49.

5. Ile de Fernando-Po (?).

part étaient des femmes au corps velu, que nos interprètes appelaient *Gorgones*. Nous ne pûmes pas attraper les hommes. Ils s'enfuirent dans les montagnes et se défendirent avec des pierres; quant aux femmes, nous en prîmes trois qui mordirent et égratignèrent leurs conducteurs et ne voulurent pas les suivre. Nous les tuâmes et leur ôtâmes la peau que nous apportâmes à Carthage, car nous ne pûmes aller plus loin faute de provisions[1]. »

La grande civilisation n'a donc pénétré par mer ni en Gaule, ni en Espagne. La part de la colonie de Marseille sur le développement des populations de l'intérieur a été très faible[2]. Le grand mouvement qui a transformé le pays est venu par voie de terre, continuation du mouvement auquel nous avions dû l'introduction dans le pays des monuments mégalithiques et des animaux domestiques. Mais cette révolution a été tardive, bien plus tardive qu'on ne le croit généralement. Elle était à peine commencée au VIIe siècle.

Pourquoi la Gaule demeura-t-elle si longtemps en arrière des autres contrées de l'Europe? Pourquoi la population des dolmens, qui était après tout de bonne race, dont l'intelligence nous est attestée par des faits nombreux, s'était-elle laissée devancer non seulement par ses frères d'Orient, mais par ses frères scandinaves. Pourquoi pendant si longtemps avait-elle été sans communication efficace avec eux? Nous entrevoyons les causes de cette anomalie sans pouvoir les préciser. L'état d'isolement de ces populations touche à l'histoire primitive de l'Orient, au premier démembrement des races dites caucasiques ou aryennes, sur l'origine desquelles les conjectures seules sont permises. L'état social dans lequel l'avant-garde

1. Au temps de Pline aucun souvenir, aucun vestige des villes fondées par Hannon n'existait plus; cependant on est d'accord aujourd'hui pour ne pas faire remonter le voyage d'Hannon plus haut que le VIe siècle. Qu'avaient pu être antérieurement les voyages d'exploration et quelle avait pu être leur action sur les indigènes? Pline, V, II, 7, édit. Littré, t. I, p. 208.

2. On ne peut guère mettre à l'actif de cette colonie que l'introduction en Gaule de la monnaie d'argent.

de ces races est arrivée en Occident autorise à supposer que cet isolement existait déjà en Asie. Pourquoi ceux qui quittaient ainsi leurs demeures premieres, poussés assurément par de pressantes nécessités, auraient-ils fait dans leur nouvelle patrie des efforts de rapprochement qu'ils avaient évités quand ils étaient à proximité des grands centres civilisés[1]? De nouveaux groupes orientaux, imbus d'un autre esprit, pouvaient seuls, par voie de commerce ou de conquête, apporter à leurs congénères de l'Occident les éléments de progrès qui leur manquaient.

N'oublions pas (Hérodote et Polybe l'attestent hautement), quelle était la difficulté de pénétrer par terre plus encore que par mer dans les pays barbares. La Scythie, ce grand et vaste pays, si riche à bien des égards, était, nous l'avons déjà dit, pays inconnu avant les expéditions de Darius et d'Alexandre. Les Milésiens, qui avaient fondé Olbia à l'embouchure du Borysthènes, au fond de la mer Noire; ceux qui, plus hardis, s'étaient avancés jusqu'au Rha, sur la mer Caspienne, communiquaient avec les nations du nord, avec les pays de l'or, des fourrures et de l'ambre, à l'aide d'intermédiaires indigènes, et les intermédiaires, pour pénétrer jusque chez les Issédons et les Arimaspes, avaient besoin de connaître sept langues différentes[2]. Polybe, si rapproché de nous, n'avoue-t-il pas que si l'on tire une ligne partant de l'embouchure du Narbo (l'Aude) et gagnant le Tanaïs par la vallée du Danube, tout ce qui est au-dessus de cette ligne est pays inconnu. « Ne croyez pas, ajoute-t-il, que l'on puisse, même au prix de très grands sacrifices, pénétrer dans ces contrées. Les Grecs, dans les temps anciens, n'ont pas été plus favorisés que nos contemporains. Ils n'ont même pas tenté ces explorations, certains de ne pas réussir; car si les dangers sur mer sont grands, sur terre ils l'ont toujours été bien davantage[3]. »

1. Faut-il rappeler que quatre mille ans avant notre ère la Chaldée était déjà en pleine civilisation des métaux.

2. Hérodote, IV, 24. « *Ces peuples parlent sept langues différentes. Les Scythes qui voyagent dans leur pays ont besoin de sept interprètes pour y commercer* ».

3. Polybe, III, 58; cf. Heeren, *Politique et commerce des anciens*, I, p. 80.

La force de résistance du barbare arrivé à un certain degré de développement social est extraordinaire. Toute innovation apportée par l'étranger, même la plus utile, lui est suspecte. A plus forte raison quand il possède les richesses les plus indispensables à l'existence, les animaux domestiques et les céréales. « *Le barbare*, écrit Tylor [1], *est obstinément conservateur; il a plus de foi dans la sagesse de ses ancêtres que dans les faits les plus évidents.* »

Même après la conquête de la Narbonnaise, l'intérieur du pays était resté à peu près fermé aux Romains [2].

A l'âge de la pierre polie deux courants puissants avaient concouru au peuplement de la Gaule, un courant hyperboréen et un courant danubien [3]. De ces deux courants, le second ne s'est jamais ralenti. Derrière les néolithiques et de très bonne heure, aux XIIIe et XIVe siècles [4] sinon plus tôt, de nouvelles tribus s'étaient avancées peu à peu, se poussant les unes les autres. Elles avaient pris possession de la Thrace, de l'Illyrie, de la Germanie méridionale, pénétrant jusqu'en Italie par la voie d'Aquilée et du Brenner [5], laissant des essaims, chemin faisant, au sein des montagnes (Carpathes, Balkans, Alpes noriques), sur les hauts plateaux de la Bohême et dans les vallées adjacentes.

Ces tribus, la linguistique le démontre, parlaient en majorité des langues sœurs. L'archéologie, de son côté, démontre qu'elles étaient parvenues, dès le Xe siècle au moins, à un état de civilisation uniforme. Elles étaient pastorales et agricoles : l'usage du métal, bronze et fer, leur était familier. Il ne s'agit plus ici d'action par influence, de populations se développant au contact d'une civilisation plus avancée. Ces tribus, dès qu'elles sont fixées au sol, ont leur personnalité. D'où qu'elles

1. Tylor, *op. laud.*, I, p. 185.
2. Cf. Cicéron, *Epit.* 161. *De Prov. consul*, c. XIII et *supra*, p. 4.
3. Voir plus haut, p. 163.
4. Date approximative de l'expédition des Argonautes.
5. Ces idées seront développées dans notre second volume : *Les Celtes et les Gaulois.*

vinssent, elles ont apporté tout leur bagage avec elles, et ce bagage dépasse de beaucoup celui des néolithiques. On leur a donné, dans leur ensemble, le nom un peu vague d'Aryens ou d'Indo-Européens [1].

Tandis que la Germanie méridionale, la Thrace et l'Illyrie, se peuplaient ainsi de groupes civilisés, d'autres tribus sœurs remontaient le Dniéper, laissaient quelques-uns des leurs en Lithuanie [2], passaient la mer et s'établissaient en Danemark et en Suède, s'y superposant aux néolithiques.

Le fait le plus frappant de la civilisation de ces premiers Aryens est la perfection des armes, ustensiles et bijoux de bronze. Les bronzes danois [3] d'un côté, les bronzes hongrois [4] et les bronzes lacustres [5] de l'autre, touchent à la perfection. L'alliage, dans les belles pièces, est l'alliage type, 10 parties d'étain contre 90 de cuivre. Les formes sont élégantes, l'ornementation originale, bien que presque uniquement géométrique, avec absence de toute représentation figurée. Worsaæ, dans une intéressante communication faite au Congrès de Pesth, a montré l'unité dans la variété de cette industrie du bronze à son apparition en Europe. M. Salomon Reinach a pu dire avec raison [6] qu'il y a là un fait analogue à l'unité dans la variété des langues indo-européennes.

La Gaule néolithique se trouva ainsi, à un moment donné, entourée à l'est et au nord de tribus en pleine civilisation des métaux. Aucune de ces tribus ne s'établit solidement chez nous au début. Si quelques-unes, comme il est probable, passèrent le Rhin, elles firent seulement des incursions, des tentatives

1. Voir d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édit.

2. On sait que le lithuanien est un des dialectes indo-européens les plus purs.

3. Cf. A.-P. Madsen, *Antiquités préhistoriques du Danemark*, 2 vol. in-4; t. I, l'*Age de la pierre*, 1869; t. II, l'*Age du bronze*, 1873.

4. Cf. Joseph Hampel, *Congrès international d'Anthropologie*. Compte rendu de la huitième session. Budapest, 1876, second volume, 2e partie, 1886, avec CXXVII planches illustrées de 1,300 figures.

5. E. Desor et Favre, *Le bel âge du bronze en Suisse*, 1874.

6. Salomon Reinach, *Revue archéologique*, 1883, t. II, p. 265.

d'invasions, sans se fixer sur la rive gauche. Les établissements sédentaires de l'époque des métaux appartiennent tous à l'âge du fer. D'un autre côté, les hyperboréens du bronze, navigateurs, ainsi que le prouvent les navires gravés sur leurs rasoirs (fig. 170, 171), ont pu entrer chez nous par nos fleuves et nos rivières, et les remonter, comme plus tard les Normands, jusqu'à une certaine hauteur. Des luttes ont dû avoir lieu entre étrangers et indigènes. Les dépôts que nous avons considérés comme la *part des dieux* proviendraient[1] en partie de ces luttes.

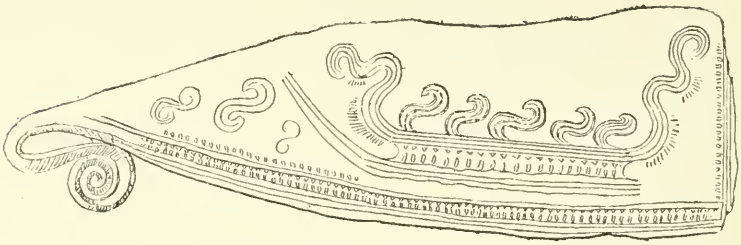

Fig. 170.

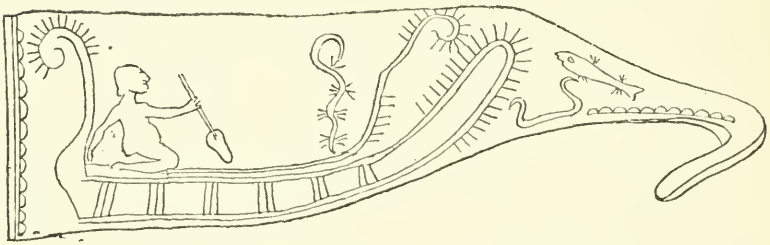

Fig. 171. — Rasoirs scandinaves de l'âge du bronze.

Le commerce apportait incontestablement aux chefs des tribus indigènes quelques-unes de ces merveilles de l'indus-

1. Voir notre *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 217, note intitulée: *Deux morts de cheval en bronze ; La part des Dieux*. Des textes relevés par MM. Worsaæ, Beauvois et Waldemar Schmidt donnent à ces conjectures un haut degré de vraisemblance. On peut admettre sans trop de hardiesse, disait Worsaæ à une séance de la Société des Antiquaires du Nord (*Mém. Soc. des Antiquaires du Nord à Copenhague*, 1866, p. 71), que la plupart des trouvailles faites dans les lacs, les tourbières, le lit des rivières, ou sous de grosses pierres, doivent leur origine à des pratiques religieuses et qu'elles repré-

trie métallique. Des espèces de Bohémiens semblent avoir été leurs pourvoyeurs [1]. E. Desor a conjecturé que les stations lacustres du bronze servaient de dépôt à ces premiers trafiquants [2].

De tous les bronzes découverts en Gaule, les bronzes lacus-

sentent les offrandes en l'honneur des divinités. Ces mœurs sont bien celles des populations guerrières du nord, Hyperboréens, Scandinaves, Cimbres et Gaulois, telles que les historiens les ont dépeintes. « Les vainqueurs, écrit Tite-Live à propos de la bataille de l'Allia en 387 (Tite-Live, l. V, ch. XXIX), furent d'abord étourdis et comme stupéfaits de leur victoire. Ils n'osaient avancer, craignant des embuches, puis rassurés, ils se mirent à dépouiller les morts suivant l'usage de leur nation, dressèrent en trophée toutes les armes et les enfouirent sous des tumulus. » Le fait est signalé par Justin et par Strabon ; l'amas d'or que les Tectosages jettent en offrande aux dieux dans le lac sacré de Toulouse, au retour de l'expédition de Delphes, a le même caractère. Nous possédons un texte encore plus précis. J'ouvre Paul Orose (liv. V, ch. XVI), et j'y lis : « Les Cimbres vainqueurs, maîtres des deux camps romains (l'an 618 de Rome), par un sentiment de sauvage superstition, détruisent tout ce qui tombe en leur pouvoir. L'or et l'argent sont jetés dans le fleuve. Les armes, les cuirasses, les phalères, sont brisées et foulées aux pieds. Les chevaux eux-mêmes sont précipités dans le gouffre. Les cadavres des Romains suspendus aux branches d'arbres, leurs vêtements lacérés, en sorte que les vainqueurs ne profitèrent en rien du butin. » Ces mœurs étaient encore celles des Gaulois au temps de César (*De Bello Gall.* VI, ch. XVII). «Les Gaulois vouent généralement les dépouilles de l'ennemi au dieu Mars... On peut voir, dans beaucoup de cités, des tumulus où ce butin a été déposé, et rarement il arrive qu'au mépris de la loi religieuse, un Gaulois ose dissimuler une partie de son butin ou toucher à celui qui a été déposé ; crime puni d'une mort terrible. »

1. Voir plus loin le chapitre VII : *Les premières grandes voies de commerce vers la Gaule.*

2. Cf. E. Desor, *Les palafittes du lac de Neuchâtel*, 1865. Opinion développée par l'auteur en 1874, dans *Le bel âge du bronze en Suisse.*

« Après avoir examiné, comme nous venons de le faire, la station de Möringen, on est naturellement amené à se demander quelle était la destination d'un établissement pareil? Cette question en soulève une autre, qui a été bien discutée et sur laquelle on paraît être à peu près d'accord, savoir que les premières palafittes (les palafittes de la pierre) avaient été construites en vue d'augmenter la sécurité de leurs habitants. On y signale, en effet, des indices nombreux d'une population stable, qui, à l'époque de la pierre, vivait dans ces refuges avec ses animaux domestiques, en sorte qu'il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'on les envisage comme des habitations fixes, des villages ou des cités lacustres. Ces stations sont, en général, très rapprochées du rivage, là où l'eau est peu profonde. De là leur nom de *ténevières*, expression du pays indiquant un monticule inondé naturel ou artificiel. Il en est autrement des stations du bronze. Elles se trouvent ordinairement sur les mêmes points que les ténevières, mais au large de ces dernières et à une profondeur beau-

tres sont certainement les plus remarquables [1]. Aucun autre centre n'en a livré avec autant d'abondance. La plupart de ces bronzes, les armes surtout, sont parfaits. L'art n'y est point à ses débuts, mais en plein épanouissement.

Le petit volume d'E. Desor : *Les Palafittes du lac de Neuchâtel*, 1865, sa grande publication : *Le bel âge du bronze en Suisse*, 1874, l'Album du Dr Gros [2], les belles gravures de M. Munro [3], les planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* dont nous donnons plusieurs spécimens (fig. 172, 173) mettent cette vérité en plein relief.

« Il existe écrivait E. Desor, dès 1865, une différence notable, entre les palafittes de l'âge de la pierre et celles de l'âge du bronze. Ces dernières, qui sont à la fois les plus vastes (il y en a qui comprennent une surface de plusieurs hectares et les plus nombreuses, se trouvent à une plus grande distance du bord, leur profondeur est, par conséquent, plus considérable. Les pieux sont plus grêles; ce sont fréquemment des troncs fendus en quatre et n'excédant guère 12 à 15 centimètres de diamètre. Leur nombre est considérable. Il est des stations où on les compte par milliers, tantôt groupés par six, dix, vingt, tantôt sur plusieurs rangs qui semblent tendre

coup plus considérable, double et même triple, de manière que quelle que soit l'amplitude des oscillations du lac, on ne peut guère admettre qu'elles aient jamais été des îles, comme les stations des âges de la pierre. C'est donc avec l'intention bien arrêtée de vivre sur l'eau que les palafittes de l'âge du bronze ont été établies. On s'est demandé ce qui pouvait engager les gens de l'époque du bronze (qui étaient arrivés à un certain degré de culture et qui possédaient dans leurs armes des moyens de défense assez efficaces) à continuer de construire des cabanes sur l'eau, alors que pourtant ils devaient posséder des établissements sur terre ferme, ne fût-ce que pour abriter leur bétail. Ces considérations nous ont amené à nous demander si les constructions lacustres de l'âge du bronze étaient réellement des habitations ou bien si ce n'étaient pas plutôt des magasins. Cette idée nous a été suggérée par le fait que l'on trouve fréquemment sur un seul point une quantité d'ustensiles trop considérable pour pouvoir être attribuée à un seul ménage, spécialement des amas de poterie qui dépassent de beaucoup les besoins d'une famille. De plus, la plupart des objets sont neufs. On n'y a jamais trouvé, que nous sachions, une épée ébréchée, et même les ustensiles usuels, tels que haches, couteaux, etc., sont rarement usés. » (*Le bel âge du bronze*, 1874, p. 1).

1. Des stations du bronze ont été constatées dans les lacs de Zurich, de Bienne, de Neuchâtel, de Genève, de Morat, de Sempach (Suisse), d'Annecy (Haute-Savoie), et du Bourget. Il ne faut pas oublier le lac de Garde, en Italie. Quelques-unes de ces stations contiennent du fer.

2. *Les Proto-Helvètes*, 1883.

3. Munro, *op. laud.*, p. 14, 15, 29, 43, 77, 94, etc.

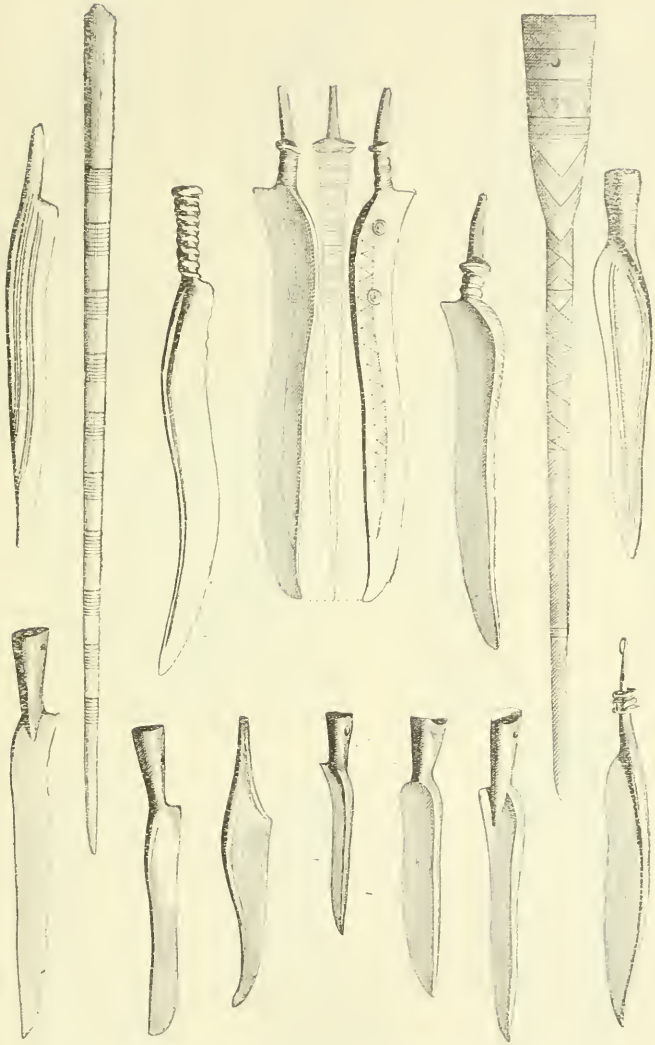

Fig. 172. — Couteaux de bronze (types des stations lacustres), d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique.)

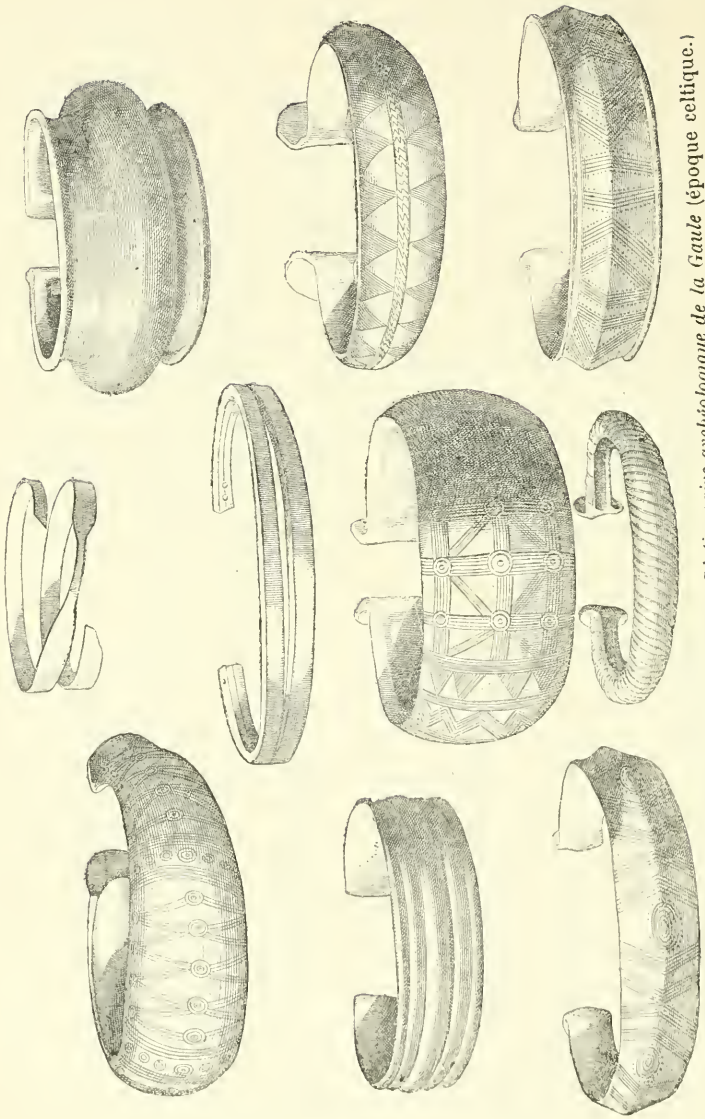

Fig. 173. — Types de Bracelets acustres, d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique.)

vers le rivage, nous fournissant ainsi la preuve qu'il s'agit bien de constructions sur pilotis communiquant avec le rivage par des avenues ou passerelles et non pas d'îles artificielles comme pouvaient être les *ténevières* ou *steinberg* de l'âge de la pierre. C'est dans les intervalles des pieux que se trouvent les ustensiles, armes et parures de toute sorte qui caractérisent cette époque.

« Les ustensiles en bronze se font remarquer par leur bon état de conservation dans toutes nos palafittes. Les haches sont nombreuses, mesurant de 12 à 20 centimètres et pesant de 300 à 750 grammes ; le plus souvent elles sont parfaitement intactes, sans aucune trace d'usure, comme si elles n'avaient jamais été en usage... Les couteaux sont nombreux, en général petits (fig. 172), mais toujours élégants, la lame mesurant 10 à 20 centimètres de longueur ; la plupart sont munis d'une soie qui pénétrait dans un manche qui n'est pas conservé, mais qui devait être en bois ou en corne, d'autres ont un manche en métal, d'autres enfin sont munis d'une douille... Les faucilles ont été trouvées en assez grand nombre » (fig. 174).

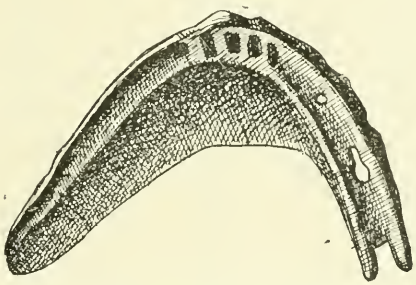

Fig. 174. — Faucille lacustre en bronze, d'après E. Desor.

« Les armes de l'époque sont des épées, des poignards, des lances et des flèches. Les épées ne sont pas nombreuses (il s'agit ici du lac de Neuchâtel, mais l'observation est exacte, d'une manière générale, et s'étend à tous les lacs). Les poignards sont peu nombreux.

« Les objets de luxe et de parure sont au moins aussi nombreux que les ustensiles. Les objets les plus en vue dans les collections sont les épingles à cheveux et les bracelets (fig. 173). Ces deux séries témoignent d'un goût cultivé [1] ».

On nous demandera peut-être quels rapports ont pu exister entre les *lacustres* de la pierre et les *lacustres* du bronze. La question, pour le moment, paraît insoluble. S'il fallait

1. Desor accentue encore sa pensée en 1874, 9 ans plus tard, voir plus haut, note 2 de la page 209.

répondre, nous inclinerions à y voir des tribus contemporaines occupant dans l'ensemble des populations aryennes un rang social différent et inégal. Il est difficile de croire, en tous cas, que les uns et les autres n'aient pas vécu côte à côte, à l'époque de transition de la pierre aux métaux.

La source la plus abondante, pour les objets de bronze, est, en Gaule, après les cités lacustres, le lit des rivières ou la tourbe des marais. Les plus belles armes de nos musées ont cette origine[1] (fig. 175). Beaucoup de bronzes proviennent aussi de cachettes (*les cachettes de fondeur*). Ces cachettes sont assez nombreuses, et il en est de très importantes. Le dépôt de Larnaud[2] (Jura) contenait quinze cents pièces environ. Le dépôt du Petit-Villatte[2] (Cher) en contenait 628.

Les outils, particulièrement les haches, sont aussi soignés que les épées et de formes très variées (fig. 176).

Les cachettes de ce genre sont particulièrement intéressantes. Elles donnent des synchronismes précieux en montrant quelles sont les formes diverses usitées à une même époque. Elles témoignent en outre de l'existence de certains centres précoces de fabrication ou d'entrepôt. Une carte de ces *cachettes* serait utile à dresser.

Des armes et objets de bronze, de même type que les précédents, ont été recueillis sous des tumulus funéraires non dolméniques[3]. Mais ces tumulus sont, en Gaule, de l'âge du fer.

1. Voir au Musée de Saint-Germain, l'intéressante découverte de Vaudrevanges. Salle V, vitrine 7.

2. Découvert en 1865, actuellement au Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine centrale.

3. Découvert en 1884, actuellement au Musée de Saint-Germain, salle V. vitr. 3 et 4. Cf. de Goy, *La cachette de fondeur du Petit-Villate*, 1885 (extrait des *mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*). Les bronzes découverts sous les dolmens bronze importés probablement par mer et très probablement aussi antérieurs aux beaux bronzes lacustres, ne présentent jamais la perfection de ces derniers. Les bronzes du tumulus de Cruguel récemment découverts, les plus parfaits de cette série, en sont une démonstration suffisante : ils paraissent uniquement hiératiques (fig. 177). Cf. *Rev. arch.*, 3e série, t. XV (1890), p. 304. Nous pouvons citer également les petits poignards et le couteau de bronze provenant de dolmens et stations néolithiques de la Lozère, fig. 178, p. 219. (Musée de Saint-Germain, salle III, vitrine 1.)

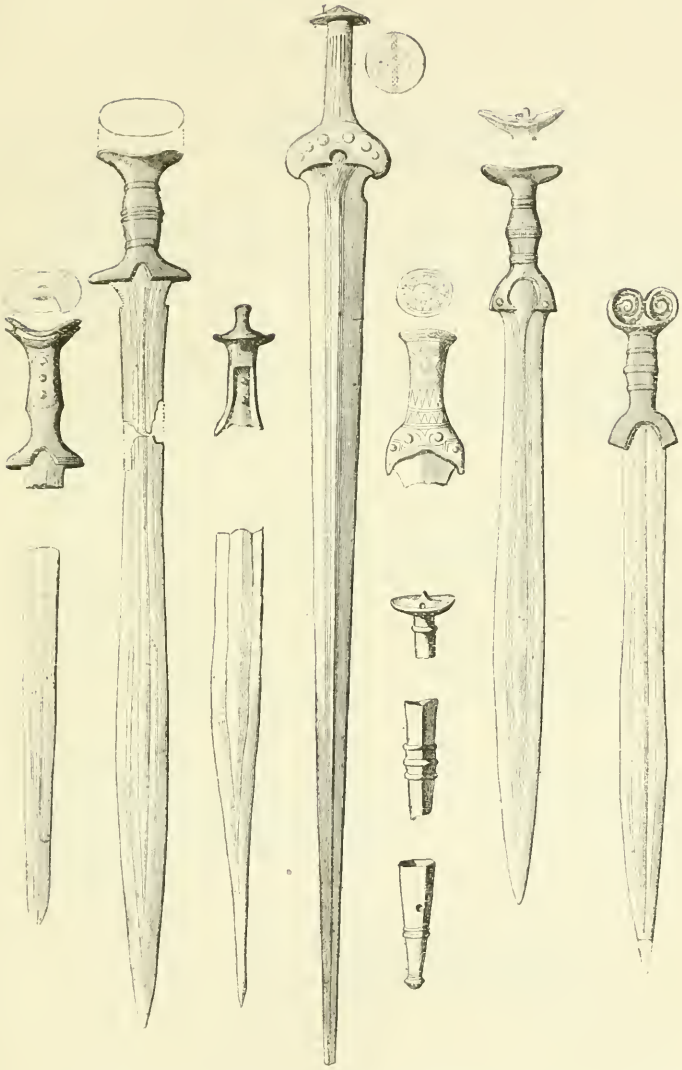

Fig. 175. — Types des Épées de bronze. (Rivières et trésors), d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

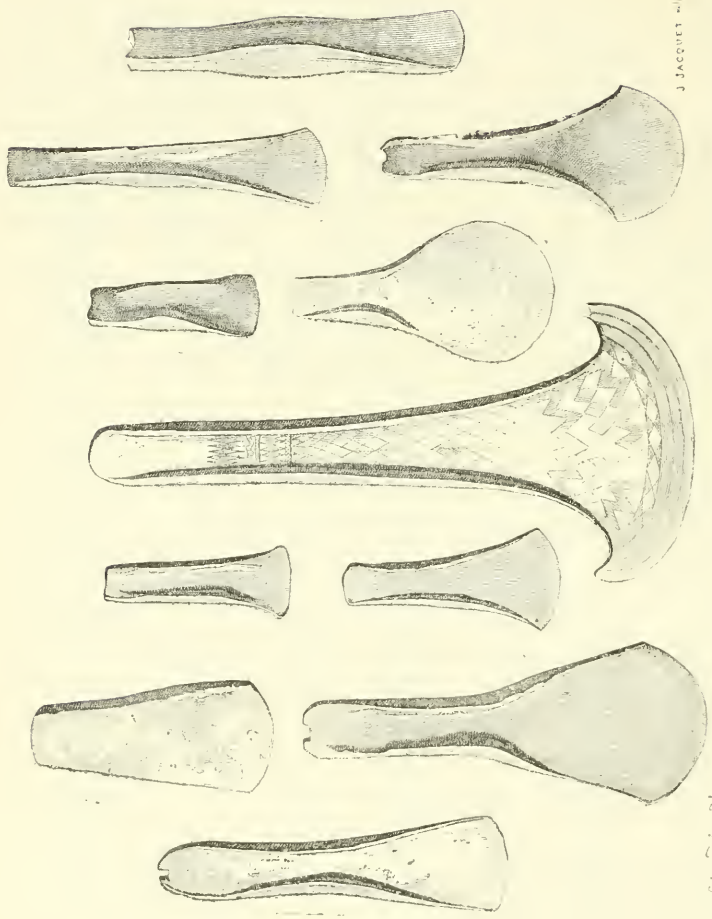

Fig. 176. — Haches de bronze (Rivières et cachettes), d'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique).

L'épée de bronze et l'épée de fer, d'un type calqué sur l'épée de bronze, s'y rencontrent associées ; d'où, deux conclusions : la première, que les épées de bronze étaient encore en usage, après l'introduction, en Gaule, de la civilisation du fer — je dis civilisation à dessein. — La seconde, qu'il n'existe point en Gaule, sinon à l'état de grande exception, de sépultures intermédiaires entre les sépultures mégalithiques et les tumulus de l'âge du fer. Les rites funéraires, pendant la période de transition, s'étaient maintenus ce qu'ils étaient antérieurement, sauf, ce semble, quelques conversions à l'incinération[1]. En un mot, entre les deux périodes, âge de la pierre polie, âge du fer, aucun monument n'existe en Gaule, attribuable à un âge du bronze pur. En Danemark, la civilisation du bronze et le rite de l'incinération sont des faits connexes. Les cimetières à incinération, peu nombreux chez nous, appartiennent à l'âge du fer.

Il n'y a donc point eu, à proprement parler, nous le répétons, d'âge du bronze en Gaule. La Gaule néolithique a reçu par le commerce ou à la suite d'essais de missions religieuses, des objets de bronze en plus ou moins grande abondance. Sur quelques points du territoire, les indigènes ont pu apprendre, comme les indigènes des côtes d'Espagne[2], les secrets de cette fabrication. Le pays n'a point été, comme le Danemark, profondément révolutionné à l'époque de l'apparition du métal. Cela étant, comment dater les objets de bronze, même les armes que possèdent nos musées ? La salle VI du Musée de Saint-Germain, où est réuni le mobilier funéraire de nos plus anciens tumulus de l'âge du fer, renferme plusieurs épées de bronze identiques aux épées découverts dans le lit de nos rivières. Pourquoi les épées de la salle V, livrées presque toute par un terrain banal, seraient-elles d'une autre époque que les épées en bronze des tumulus de l'âge du fer dont rien matériel-

1. Nous attribuons à des missions religieuses, les conversions de quelques tribus ou de quelques chefs au rite de l'incinération. Ces missions paraissent être venues par mer. Nous croyons en trouver surtout la trace en Armorique.
2. Cf. Siret, *op. laud.*, p. 17.

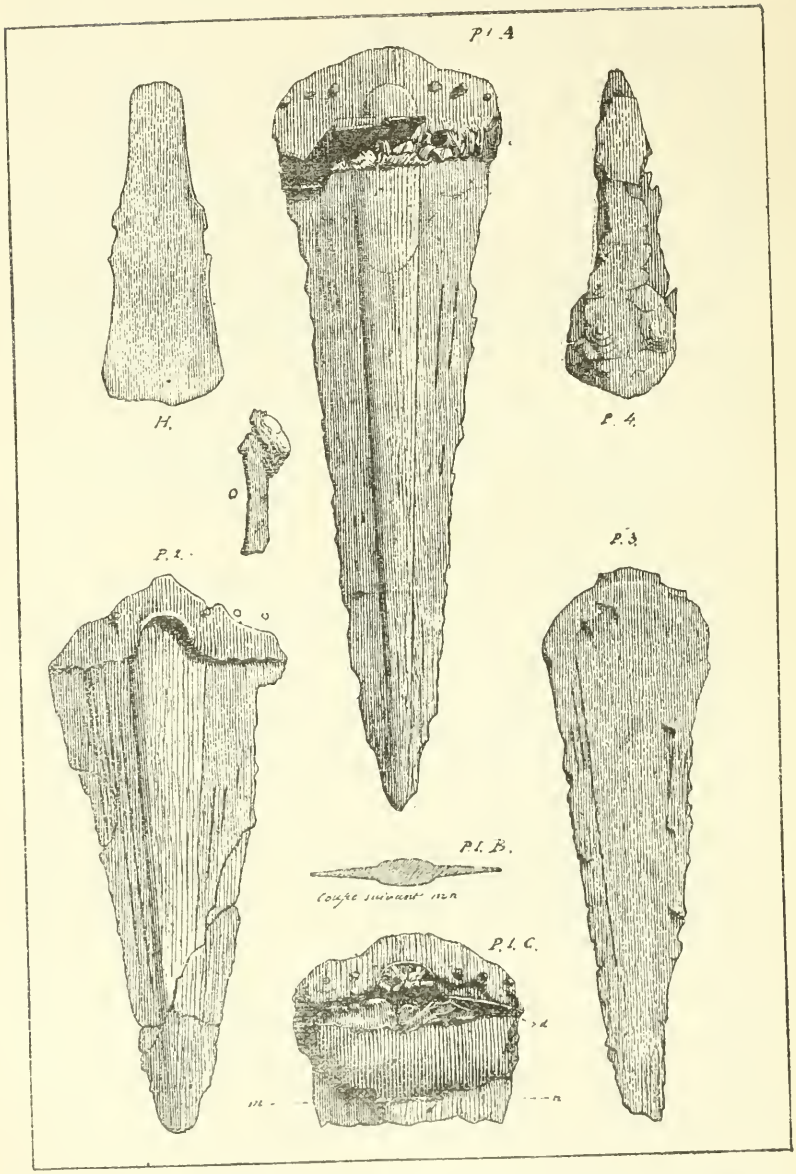

Fig. 177. — Bronzes découverts sous le tumulus-dolmen de Cruguel, commune de Guidel, près de Lorient (Morbihan), d'après le capitaine de vaisseau Le Pontois.

lement ne les distingue? Et si les dépôts, qui nous ont paru être la part des dieux, ont effectivement ce caractère, s'ils constituent l'offrande du vainqueur consacrant aux dieux les dépouilles de son ennemi à la suite d'un combat heureux, qui peut nous dire si ce vainqueur n'était pas un héros aux

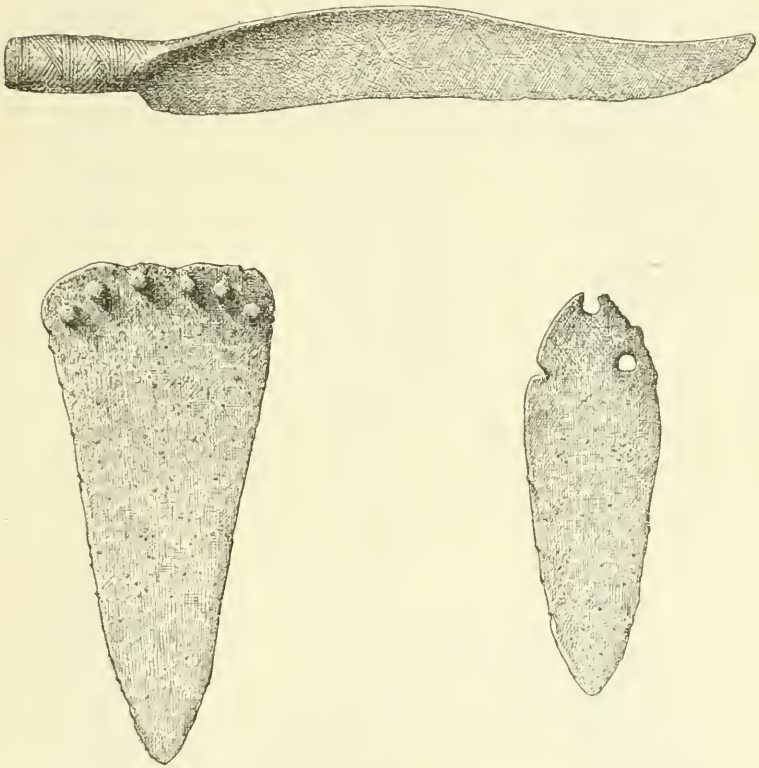

Fig. 178. — Couteau et petits poignards de bronze, découverts dans des stations néolithiques du département de la Lozère.

armes de fer? Enfin, si, comme le pensait Desor, les cités lacustres sont des magasins destinés au commerce du bronze, de quel droit conclurait-on de cette accumulation d'objets emmagasinés, bien que tous en bronze, que le fer, en dehors des lacs, n'était pas déjà répandu même chez les tribus aux-

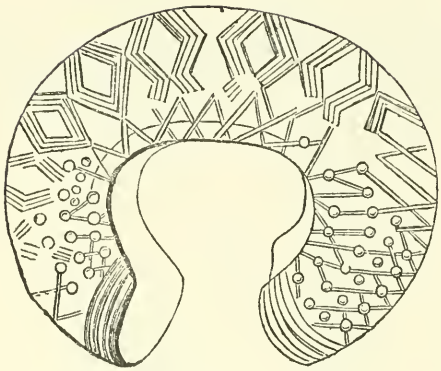

Fig. 179. — Bracelet de Boryzow.

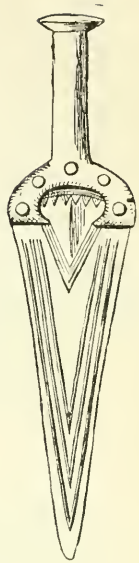

Fig. 181. — France.

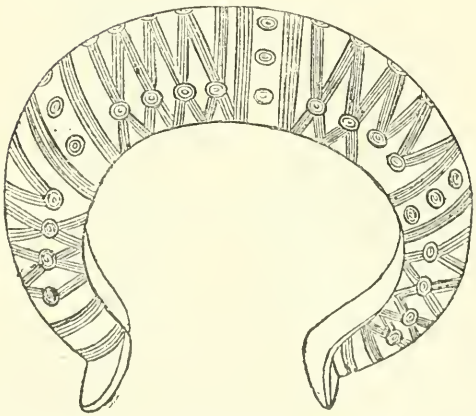

Fig. 180. — Bracelet de Mœringen.

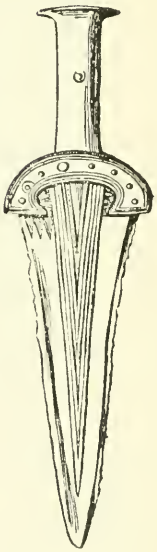

Fig. 182. — Mecklembourg.

Fig. 183. — Épée de Vaudrevanges (Gaule).

Fig. 184. — Épée de Moeringen (Suisse).

Fig. 185. — Épée du Vermland (Province de Suède).

quelles ces marchandises de luxe étaient destinées? Il y a plus ; la probabilité est que les cimetières transalpins appartenant au premier âge du fer, cimetières de Golasecca, près Milan [1], de Villanova, près Bologne (Italie) [2], ceux de Gaule, cimetières de Garin (Haute-Garonne) [3], du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) [4], et de la forêt de Haguenau (Haut-Rhin) [5], sont ou contemporains ou plus anciens que les cités lacustres du bronze.

Un fait important sur lequel on ne saurait trop insister, est l'air de parenté de tous ces bronzes en Europe, la certitude qu'à l'origine des rapports commerciaux reliaient entre eux des pays aussi éloignés que l'étaient à cette époque où n'existait aucun système de grandes routes, le Danemark, la Suède, la Hongrie, la Gaule, et l'Italie du nord. Les découvertes faites dans ces différents pays démontrent, sans doute possible, que les bronzes primitifs, danois, lacustres, gaulois, italiens, avaient une origine commune. Nous insistions déjà sur ce fait dans une note lue il y a une vingtaine d'années à l'Académie des inscriptions [6]. Nous y signalions et nous les reproduisons ici plusieurs spécimens d'armes ou bijoux, on peut dire identiques, découverts dans ces diverses contrées.

1° Bracelets : le bracelet de Boryzow (vallée du Dniéper (fig. 179) rapproché d'un bracelet lacustre (fig. 180), découvert à Mœringen, station du lac de Bienne (Suisse).

2° Des poignards (fig. 181-182) provenant l'un du midi de la France, l'autre du Meklembourg.

Plus sensible encore, s'il est possible, est la ressemblance de l'épée de Vaudrevanges (fig. 183) rapprochée des épées de Mœringen (Suisse, fig. 184), et du Vermland (Suède, fig. 185).

1. Cf. C. de Mortillet, *Revue archéologique*, XII, p. 453 (1865).
2. Cf. Cte Gozzadini, *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, 1854.
3. Cf. Alfred Ramé, Archives du Musée de Saint-Germain.
4. Cf. Fouilles du général Pothier, Archives du Musée de Saint-Germain, auquel les objets, qui seront exposés dans la salle VI, ont été donnés par le Ministère de la Guerre.
5. Cf. salle VI, meuble à volets, n° 11.
6. *Le bronze dans les pays transalpins*. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 195.

En présence de ces faits est-il possible de nier qu'un type d'épée de bronze a existé, accepté à la fois en Scandinavie, en Helvétie et en Gaule?

D'autres objets d'un caractère tout spécial sembent indiquer que des rapports commerciaux existaient alors entre la Gaule et les états scandinaves. Ces objets communs dans les pays du Nord, sans aucun analogue dans nos séries celto-helvétiques prouvent aumoins que des communications s'étaient établies entre les deux pays. L'observation est due à M. Oscar Montelius.

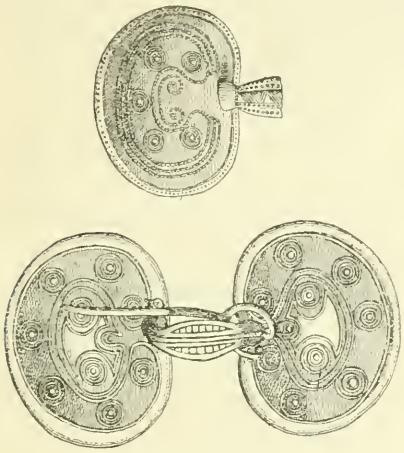

Fig. 186-187. — Corcelettes.

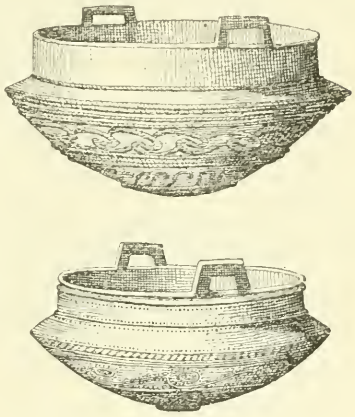

Fig. 188-189. — Suède.

Il s'agit de vases et de fibules en bronze d'une telle originalité qu'une ressemblance de hasard est inadmissible.

Le Musée de Lausanne[1], écrit M. Montelius, possède deux pièces de formes bien connues en Scandinavie et dans le nord de l'Allemagne[2] (fig. 186, 188), savoir : un vase à suspension et la moitié d'une fibule. Ils ont été trouvés tous les deux en septembre 1878, à Corcelettes, au bord du lac de Neuchâtel, parmi les restes de palafittes explorés par Morel-Fatio, le savant directeur du Musée de Lausanne. Tous ceux qui sont au courant

1. O. Montelius, dans *Matériaux*, t. XV, p. 14.
2. Cf. Congrès de Stockholm (1874), p. 498.

des restes de l'âge du bronze découverts dans les différentes parties de l'Europe reconnaissent tout de suite que les deux bronzes ont été importés en Suisse des pays du nord. La statistique le démontre. Tandis que des vases et des fibules semblables ne se sont jamais rencontrés ni en Suisse ni dans les contrées situées au sud ou à l'ouest de la Suisse, des vases et des fibules identiques ont été trouvés très souvent en Scandinavie et dans l'Allemagne du Nord. 147 vases (fig. 189) et 163 fibules (fig. 187) existent dans les musées de ces deux pays, savoir : *Vases* : 3 découverts en Norvège, 38 en Suède, 65 en Danemarck, 41 en Allemagne (Hanovre, Holstein, Mecklembourg, Poméranie, Brandebourg et Saxe prussienne). *Fibules* : 2 en Norvège, 41 en Suède, 1 en Finlande, 44 en Danemark, 74 en Allemagne, 1 dans les Pays-Bas (Province de Drenthe). Ces antiquités appartiennent à la période intermédiaire entre la première et la dernière époque du bronze suédois. Je suppose que les deux bronzes de Lausanne datent du milieu du premier millier d'années avant Jésus-Christ. Je ne serait pas surpris si des découvertes prochaines prouvaient qu'ils datent du VIe, même du VIIe siècle avant notre ère, plutôt que du Ve [1].

Les rapprochements de ce genre, si nous les cherchons entre régions aussi éloignées que la Suisse et la Scandinavie, sont rares. Ils sont, au contraire, des plus fréquents entre les antiquités lacustres et les antiquités de nos diverses provinces. Ne croirait-on pas, si on n'en connaissait la provenance, que les bracelets de la découverte de Réallon (Hautes-Alpes) [2] sont des bracelets lacustres (fig. 190, 191, 192). Le couteau de bronze et les épingles à cheveux des Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or) ne sont pas moins démonstratifs [3].

Si l'introduction en Gaule du beau bronze lacustre, du bronze de nos trésors ou cachettes de fondeur n'est ni la conséquence d'une invasion, ni le résultat de l'établissement dans le pays de groupes restreints assez fortement organisés pour que leur influence ait sensiblement modifié les mœurs des populations, comme l'ont fait plus tard les Romains et les Francs, si nous avons uniquement ou presque uniquement affaire à un développement des relations commerciales ; si ces

1. On voit que même dans ces conditions nous sommes en pleine époque historique.

2. Voir Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 18.

3. *Revue archéologique*, t. III, p. 1, (1861), et *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édition, p. 217, *Deux mors de cheval en bronze*.

bronzes, ainsi que leur perfection l'indique, remontent, au plus, aux VIIe ou VIIIe siècles avant notre ère, époque où le fer, répandu déjà dans les îles de la Méditerranée [1], était depuis de longs siècles d'usage commun en Orient, pourquoi le bronze se montrait-il presque seul sur les marchés de l'Europe centrale?

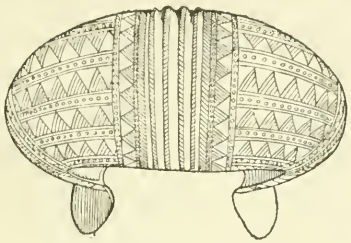

Fig. 190. — Réallon.

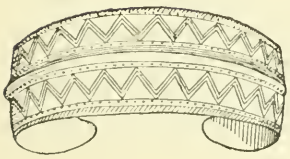

Fig. 191. — Réallon.

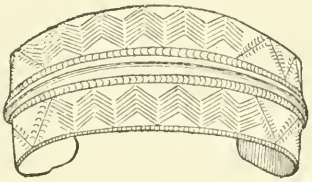

Fig. 192. — Réallon.

Personne ne conteste, aujourd'hui, l'antiquité de l'art de la métallurgie. Sans parler du Tubal-Caïn de la *Genèse*, les fouilles exécutées en Égypte et en Chaldée en ont donné des

1. L'auteur de l'*Odyssée*, I, vers 182-184 parle du commerce du fer.

Νῦν δ' ὧδε ξὺν νηὶ κατήλυθον ἠδ' ἑτάροισιν
Πλεὼν ἐπὶ οἴνοπα πόντον ἐπ' ἀλλοθρόους ἀνθρώπους
ἐς Τεμέσην μετὰ χαλκὸν, ἄγω δ' αἴθωνα σίδηρον

« Aujourd'hui, j'ai abordé ici avec mon vaisseau et mes compagnons, naviguant sur la sombre mer. Je me rends chez des hommes qui parlent une langue étrangère, à Témèse (*Brindisi?*) pour chercher de l'airain ; j'y porte du fer non travaillé. » Cf. chant I, 204 ; IV, 293 ; IX, 391 ; XV, 329 ; XIX, 211, où le fer est encore mentionné. On ne peut donc prétendre qu'il y ait là interpolation, voir la note, annexe *D*.

preuves irréfutables. Je dis l'art de la métallurgie et non pas seulement l'art de travailler le bronze, parce qu'il est à peu près certain que l'art de travailler le fer est en Orient presque aussi ancien que l'art de fabriquer le bronze. C'est, du moins, l'opinion très ferme de l'un des savants les plus versés dans la connaissance du haut Orient, M. Jules Oppert. S'il faut en croire le marbre de Paros, l'art de travailler le fer fut importé en Grèce 1481 ans avant notre ère. Les Hellènes apportaient ces précieux secrets d'Asie Mineure. Je parle d'un art secret et je m'explique. Une vérité peu connue, mais démontrée aujourd'hui, est que la métallurgie fut, en Asie Mineure, dans l'origine, une industrie liée à l'existence de certaines tribus ou associations semi-religieuses, semi-guerrières. Le siège primitif de ces corporations, après avoir été la Haute-Chaldée, s'était concentré dans des montagnes de la Phrygie[1]. Ces métallurgistes étaient considérés comme des enchanteurs et des magiciens.

« *Là (en Asie Mineure), les enchanteurs de l'Ida* (ἔνθὰ Γοῆτες ἰδαῖοι), *les Phrygiens, hommes montagnards, avaient fixé leur demeure; Celmis et le grand Damnaménée et l'irrésistible Acmon, serviteur industrieux de la montagnarde Adrastée*[2] *qui les premiers trouvèrent, dans les forêts montagneuses, avec l'aide de l'ingénieux Vulcain, le fer noir, le portèrent au feu et produisirent une œuvre digne d'éloge*[3]. »

Le scoliaste d'Apollonius de Rhodes nous dit que ces montagnards n'étaient autres que les Dactyles, d'origine barbare, probablement scythique, d'après Clément d'Alexandrie[4]. A côté des Dactyles idéens, se montrent les Cabires. Lorsque Rhéa lève l'armée de Bacchus, les premiers soldats qu'elle fait appeler sont les Cabires de Lemnos, habiles dans la forge[5].

1. Rossignol, *Les métaux dans l'antiquité*, p. 16. Cf. Strabon, X, p. 472, trad. Tardieu, t. II, p. 354 et Schol. Apoll. de Rhodes, *Argon.*, I, vers 1129.

2. Divinité locale, une de celles auxquelles Rhéa avait confié le jeune Jupiter.

3. Vers tirés de la *Phoronide*, poème presque aussi ancien que les poèmes d'Hésiode.

4. Suivant Aristote, l'inventeur de la métallurgie était le Lydien Scythes. Cf. Pline, VII, 37.

5. Cf. Nonnus, *Dionysiaques*, XIV, 17, 19, et Rossignol, *op. laud.*, p. 56. Le poème de Nonnus est une compilation dans laquelle sont entrés beaucoup de récits remontant à une haute antiquité.

Fils de Vulcain, les Cabires, comme les Telchines, avaient laissé des traces de leur passage en Phrygie, où une montagne de la Bérécynthie [1] portait leur nom. Aux Cabires, il faut ajouter les Corybantes et les Curètes. Les Corybantes, d'après Strabon, furent donnés à Rhéa par les Titans comme des serviteurs armés venus de la Bactriane, selon d'autres de la Colchide. Phérécyde dit qu'ils étaient fils d'Apollon. Les Curètes, suivant l'auteur de la *Phoronide*, étaient Phrygiens. Diodore dit d'eux : « On raconte que les Curètes imaginèrent les épées et les casques et les danses armées, au moyen de quoi, faisant de grands bruits, ils trompèrent Saturne et lui dérobèrent les cris du jeune Jupiter. » Le rôle des Telchines est au moins aussi important. Métallurgistes et enchanteurs, ils avaient suivi Rhéa en Crète; leur origine étrangère était rappelée par la légende qui les fait fils de Neptune et de la nymphe Cabira. Nous les retrouvons à la fois en Phrygie, en Crète et à Chypre.

« Ces vieilles divinités, ces génies, pour mieux dire, représentent une même industrie symbolisée dans ses développements. Comme métallurges, les Dactyles, les Cabires, les Corybantes, les Curètes, les Telchines sont identiques; ils nous représentent sous leurs divers aspects les corporations religieuses primitives, qui, des montagnes de la Chaldée et de la Phrygie, répandirent la métallurgie en Occident [2]. »

La métallurgie fut donc longtemps un art secret. Les premiers métallurgistes vivaient forcément dans la montagne, à demeure fixe, à proximité des mines qu'ils exploitaient, loin des populations de la plaine en grande partie encore nomades, en dehors des grandes voies de migration, des grandes voies de caravanes. Ils paraissaient au milieu des populations pour y porter leurs trésors conquis par des procédés mystérieux. Un sentiment de terreur les entourait. Les légendes et contes populaires de l'Europe, et particulièrement

1. Cf. Démétrius de Scepsis, cité par Strabon X, p. 172, trad. Tardieu, t. II, p. 352.
2. Cf. Rossignol, *op. laud.*, p. 105-110.

des pays scandinaves, sont l'écho de ces antiques superstitions. Les tribus guerrières devaient avoir, de ces mystérieux et indispensables auxiliaires, une sainte terreur. On sentit, un jour, le besoin de rompre le charme; nous en trouvons la trace, mais assez tardive, à Athènes et à Rome. A Athènes, au ve siècle, des citoyens avaient organisé des fabriques d'armes. Démosthène appartenait à une de ces familles[1]. Numa, plus d'un siècle auparavant, avait fondé à Rome les premiers collèges d'*Ærarii*, des collèges où l'on ne travaillait que le bronze. Le bronze resta à Rome et dans presque toute l'Europe un métal sacré. M. Michel de Rossi a mis cette vérité en pleine lumière[2].

Macrobe[3] a dit : *Omnino ad rem divinam pleraque ænea adhiberi solita.* M. de Rossi rappelle à l'appui de ces textes plusieurs faits dont les plus saillants ont été bien souvent cités depuis : 1° l'obligation chez les Étrusques de tracer le périmètre des villes avec un soc d'airain; 2° l'obligation pour les prêtres sabins et le *flamine dialis* de se couper la barbe et les cheveux avec un rasoir d'airain; 3° la défense de réparer le pont *Sublicius* autrement qu'avec des clous d'airain, défense abrogée seulement en 696 de Rome. Une inscription en fait foi[4]. Enfin l'interdiction absolue, sous peine de profanation, d'introduire des instruments de fer dans les enceintes et bois sacrés.

M. Bréal[5] publiait en 1876, dans la *Revue archéologique*, une inscription gravée sur une plaque de bronze, où se lit,

1. Rossignol, *op. laud.*, p. 133; Plutarque, *Vie de Démosthène*; Pline, l. XXXIV, c. 1.

2. Michel de Rossi, dans *Rapporto sugli studi e sulle scoperte paleoetnologiche nel bacino delle Campagna romana.* (*Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, t. XXXIX, 1867.)

3. Macrobe, *Saturn.*, V, 9, 11. « *Le bronze jouait un grand rôle dans les cérémonies religieuses.* »

4. Mommsen, *Corpus*, t. I, p. 176. Cette inscription, trouvée à Velletri, est actuellement au Musée de Naples. Cf. Marini, *Gli atti ed i monumenti de' Fratelli Arvali*, t. I, p. 219.

5. *Revue archéologique*, nouv. série, t. XXXII, octobre 1876, p. 242.

entre autres prescriptions, cette formule significative en vieux langage et orthographe :

FEROM PIHOM ESTV
Ferrum pium esto.

« Dans le rituel des Frères Arvales, cette vieille corporation religieuse, antérieure probablement à la fondation de Rome, se trouve la mention d'une nombreuse série de sacrifices expiatoires à l'occasion du fer, du fer qui a été apporté dans le temple ou remporté hors du temple, par exemple quand on avait besoin de graver des inscriptions avec un instrument d'acier. La formule est alors :

OB FERRVM INLATVM IN ÆDEM SCRIPTVRÆ CAVSA

ou bien encore :

OB FERRVM ÆDE EDVCTVM

D'autres sacrifices expiatoires ont lieu quand un instrumen de fer a été introduit dans le bois sacré pour y couper des ar bres frappés de la foudre. Il y a même alors une double expiation[1]. »

OPERIS INCHOANDI CAVSA, ET HVIVS OPERIS PERFECTI CAVSA

Ces superstitions nous révèlent certainement une des causes de la persistance, chez certains groupes indo-européens, à conserver l'usage exclusif de ce beau et brillant métal, bien longtemps après que le fer, et même les armes de fer, eussent été adoptées par des tribus guerrières d'un esprit moins conservateur, moins religieux et plus pratique[3].

L'archéologie nous montre cet usage se maintenant chez les Scandinaves jusqu'à une époque voisine de l'ère chrétienne. Au ve siècle avant notre ère, une agglomération importante de tribus établies au nord de la mer Caspienne, les Massagètes,

1. Michel Bréal, *l. c.*
2. Henzen, *Acta Fratrum Arvalium*, p. 131.
3. Nous verrons que parmi ces tribus furent les Galates, nos pères.

avaient les mêmes préjugés, bien que voisins des Scythes, chez lesquels le fer était en honneur[1].

« Les Massagètes[2] s'habillent comme les Scythes et leur manière de vivre est la même..., mais à l'encontre de ce qui se passe chez les Scythes, le fer et l'argent ne sont point en usage parmi eux. Ils se servent du bronze pour les piques, les pointes de flèche, les sagaies (haches). L'or sert à orner leurs casques, leurs baudriers et les large ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les plastrons dont est garni le poitrail de leurs chevaux est aussi de bronze; quant aux brides, aux mors et aux bossettes, ils les embellissent avec de l'or. »

L'usage exclusif du bronze n'est point nécessairement l'indice d'une époque reculée. L'usage du bronze, à l'exclusion du fer en Europe, a été volontaire, imposé par des préjugés religieux, par un attachement marqué aux mœurs des ancêtres chez des populations auxquelles il répugnait, comme aux Massagètes, de se mêler à des nations vraisemblablement impies à leurs yeux et de leur emprunter leurs coutumes. L'airain, le bronze dans les plus anciennes traditions aryennes, était le métal sacré. Les poèmes d'Homère et d'Hésiode en font foi. L'arme de bronze était l'arme des dieux et des héros. Ces traditions, les Massagètes, les premiers habitants de la Hongrie, les Hyperboréens de la Scandinavie et de l'Irlande, certaines tribus lacustres de l'Helvétie les ont religieusement conservées, les unes jusqu'au ve siècle avant notre ère, les autres jusqu'à une époque encore plus rapprochée de nous. Phénomènes historiques intéressants, exemple curieux de *survivances*, suivant l'expression d'Édouard-B. Tylor, dans son livre sur les *Origines de la civilisation*[3]. Il n'y a point là de loi générale, fatale, ayant sa place marquée chronologiquement dans l'histoire du progrès de l'espèce humaine. Nos populations primitives n'ont point connu ces préjugés. Soulever, à propos des

1. Le dieu de la guerre était représenté chez les Scythes par une épée de fer.

2. Hérodote, I, ch. CCXV et CCXVI. Les Massagètes occupaient au temps d'Hérodote une vaste contrée au nord-est de la mer Caspienne. M. de Morgan a tout récemment constaté un âge du bronze semblable à celui des Massagètes dans le *Linkoran*, sur les bords occidentaux de la mer Caspienne.

3. T. I, p. 29-188, chap. intitulé : *De la survivance dans la civilisation.*

bronzes du Danemark ou de l'Helvétie, la question de l'origine de la métallurgie est illogique.

Le problème en Europe est un problème de *survivance*. En tirer la conclusion que le bronze coulé a d'une manière absolue précédé le bronze martelé est une hypothèse sans base solide. Des textes précis nous apprennent qu'en Grèce le martelage a précédé la fonte et nous ne savons rien des procédés primitifs employés en Orient; autant vaudrait aller étudier en Amérique l'origine des industries européennes.

En résumé : Le bronze et même le fer, les métaux, en un mot, ont fait leur apparition en Gaule en plein développement de la civilisation dolménique, de la civilisation de la pierre polie. Rien n'autorise à croire que ce progrès matériel ait coïncidé avec un mouvement sensible d'immigration nouvelle, ou même, pendant quelque temps du moins, avec un changement notable dans les mœurs de nos populations du centre et de l'ouest. — Le rite de l'incinération, substitué à l'inhumation dans quelques sépultures, est le seul indice d'efforts de propagande religieuse faisant supposer l'établissement dans le pays de races, groupes ou corporations appartenant à des civilisations d'ordre plus élevé. On peut y voir des symptômes d'immixtion étrangère dans les affaires de la Gaule. Il n'y a là aucune trace de révolution sociale, d'un changement brusque dans l'état mental du pays. Si des tribus nouvelles en petit nombre ont pénétré alors dans deux ou trois de nos provinces, elles étaient clairsemées; les seules qui aient laissé des traces certaines appartiennent à la civilisation du fer [1]. A ce moment les Ligures et les Ibères occupaient déjà nos côtes méridionales. Les Celtes et les Gaulois étaient à nos portes. Quelques-unes de leurs tribus étaient déjà cantonnées dans les Alpes; d'autres étaient depuis longtemps descendues en Italie. A ce moment seulement [2], commence la grande révolution, marquant l'ère initiale de notre rôle historique. L'ère gauloise est ouverte.

1. Ces idées seront développées dans notre second volume.

2. Au VIIe siècle, environ, avant notre ère. Nous ne sommes par conséquent aucunement autorisés à parler des Celtes ou des Gaulois, en Gaule, avant cette époque.

Distribution des cités lacustres dans les lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel[1].

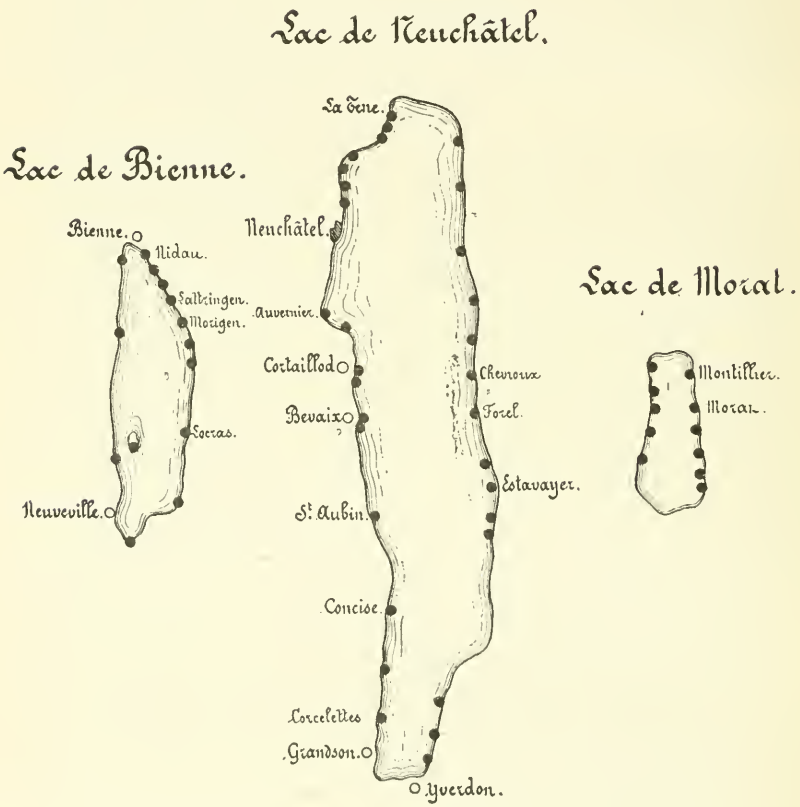

Fig. 193.

1. D'après M. Robert Munro. Cf. *supra*, p. 163 et suivantes.

VI

LES PREMIÈRES POPULATIONS HISTORIQUES

LES IBÈRES ET LES LIGURES

Avant les découvertes archéologiques de ces vingt-cinq dernières années, les Ligures, les Ibères, les Galls ou Celtes étaient universellement considérés non seulement comme les importateurs de la civilisation en Gaule, mais comme ses plus anciens habitants [1]. Leur arrivée dans le pays passait pour avoir été simultanée [2]. Cette doctrine doit être, aujourd'hui, complètement abandonnée. M. d'Arbois de Jubainville [3] dans sa savante étude sur *Les premiers habitants de l'Europe* [4], démontre que l'établissement des Celtes, sur la rive gauche du Rhin, loin de remonter aussi haut, était de date relativement récente [5]. M. d'Arbois, toutefois, et nous le regrettons, ne rompt qu'à moitié avec les anciennes idées. L'impression laissée par son beau livre est toujours, bien qu'il ne le dise pas formellement, qu'une très petite part dans le peuplement de la Gaule et, par conséquent dans son avoir primitif, doit être faite aux populations qui y ont précédé les Ibères, les Ligures et les Celtes. Un chapitre de quinze pages suffit à l'éminent linguiste comme entrée en matière. Ces quinze pages renferment tout ce que l'auteur

1. Cette doctrine est restée celle d'Amédée Thierry et même de Henri Martin, qui, toutefois, s'apprêtait à la modifier sensiblement dans les dernières années de sa vie, ainsi qu'il nous l'a souvent répété. Il était, avant sa mort, complètement rallié à l'ensemble de nos idées.

2. Entre le xxe et le xxve siècle avant notre ère.

3. Après Zeuss, Jacques Grimm, Niebuhr et M. Mommsen.

4. Dont la deuxième édition a paru l'année dernière, 1889.

5. Le viie siècle au plus tôt avant notre ère; ils ne se seraient même pas montrés avant le ive siècle, sur les côtes de la Méditerranée.

croit utile de nous dire au sujet des populations qui ont précédé en Europe les populations historiques. La Gaule, comme le reste de l'Europe, aurait été, antérieurement à l'arrivée des tribus aryennes, complètement sauvage, sinon absolument déserte. Les premiers européens n'avaient, selon lui, ni maisons, ni charrues, ni chevaux, ni marine, ni étoffes. Ils ne connaissaient pas l'art de bâtir[1]. Cet état de choses aurait cessé à l'arrivée des Indo-Européens seulement. Nous avons vu combien cette thèse est peu en rapport avec les faits. Les premiers Indo-Européens arrivés en Gaule, selon M. d'Arbois[2], seraient les Ligures.

« Les Liguses ou Ligures, identiques aux Sicules, sont le premier peuple indo-européen que l'histoire nous montre dans l'Europe occidentale. Ils y seraient parvenus environ *deux mille ans avant notre ère*. Comme tous les Indo-Européens d'Europe, ils cultivaient les céréales, ils savaient manier la charrue ; comme tous les Indo-Européens d'Europe et d'Asie, *ils connaissaient le bronze*. Après les Ibères[3], avant les Celtes, ils ont dominé dans le pays qu'on a plus tard appelé la Gaule... Ils se sont aussi emparés d'une partie de l'Espagne ; puis les conquêtes des Celtes en Gaule et en Espagne, du VIIe au IIIe siècle avant notre ère, les ont réduits à un rôle secondaire, jusqu'à l'époque où les développements de la puissance romaine ont mis fin à leur existence politique. »

Les Ligures auraient donc été (conjointement ou non avec les Ibères) les maîtres du pays pendant douze à quinze siècles. Ils devraient dans l'histoire de la civilisation gauloise tenir une place considérable. L'archéologie devrait trouver des traces nombreuses de leur domination. Une partie des bronzes primitifs devraient être ligures et quelques-uns de ces bronzes dater de vingt siècles avant la conquête romaine. Occupons-nous donc des Ligures avant d'étudier plus en détail la Gaule après les métaux.

Nous avons tout d'abord à résoudre les questions préliminaires suivantes : Est-on autorisé à affirmer, même avec la

1. D'Arbois de Jubainville, *op. laud.*, p. 3.
2. *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., p. 382.
3. Nous verrons plus loin pourquoi M. d'Arbois place ici les Ibères avant les Ligures.

restriction du conditionnel *seraient*, que la domination des Ligures en Gaule date du xxe siècle avant notre ère? Est-on autorisé à affirmer que cette domination, à un moment quelconque, s'est étendue à tout le pays? Est-on autorisé à affirmer que les Ligures, à leur arrivée chez nous, étaient agriculteurs, que l'usage des métaux leur était familier, qu'ils venaient d'Orient et étaient de race aryenne? La solution de toutes ces questions s'impose.

S'il était reconnu, prouvé que les Ligures, d'origine orientale, ont dominé en Gaule à partir de l'an 2000, ou même de l'an 1500, qu'ils y étaient arrivés entourés de troupeaux, pasteurs et agriculteurs à la fois, et plus ou moins métallurgistes, les Ligures (toujours suivant cette thèse), n'ayant rencontré en Gaule que des populations sauvages en dehors des Ibères, *Atlantes d'origine*[1], nous aurions un point de repère fixe, marquant le début de l'âge des métaux dans nos contrées. La révolution, dans cette hypothèse, aurait dû être brusque et générale, comme en Danemark. Or, les faits archéologiques, aujourd'hui connus, sont peu favorables sinon rebelles à ces conclusions.

Examinons, sans prévention, sans parti pris, ce que disent les textes livrés à eux-mêmes. M. d'Arbois de Jubainville les a recueillis avec sa consciencieuse exactitude, classés avec le soin le plus minutieux, et reproduits intégralement, d'après les meilleures éditions, dans la seconde édition des *Habitants primitifs de l'Europe*. Nous sommes certains qu'aucun document connu n'a été omis. Nous ne pourrions avoir de meilleur guide. Établissons les points incontestables et incontestés, conséquence logique des textes.

Le texte le plus ancien est un vers cité par Strabon[2], d'après Ératosthène (fin du IIIe siècle av. J.-C.).

Αἰθίοπας, Λίγυς τε ἠδὲ Σκύθας ἱππομολγούς,

1. Voir d'Arbois, *op. laud.*, p. 17 et plus loin ce que nous disons des Ibères.

2 Liv. VIII, c. III, § 7, édit. Didot, p. 249, trad. Tardieu, t. II, p. 22.

vers où les Ligyens (Ligures) sont placés sur le pied d'égalité entre les Éthiopiens (les Égyptiens sont compris dans ce groupe), et les Scythes.

Ératosthène avait emprunté ce vers à un périple ou description de la terre attribué à Hésiode [1] et paraissant dater du VIe ou VIIe siècle avant Jésus-Christ. Les Ligures au VIIe siècle avant notre ère avaient donc déjà joué un rôle important dans le monde, puisque leur nom était alors donné par les poètes didactiques à une des grandes divisions de la terre habitée. Mais où les Ligures étaient-ils établis à cette époque? Dans quelles circonstances le monde grec avait-il pu être en contact avec eux? M. d'Arbois fait remarquer qu'au IVe siècle, Éphore, dans sa géographie, attribuant le nord aux Scythes, le sud aux Éthiopiens, comme le Pseudo-Hésiode, place entre eux non plus les Ligyens ou Ligures, mais les Celtes. Conclusion : Les Ligyens

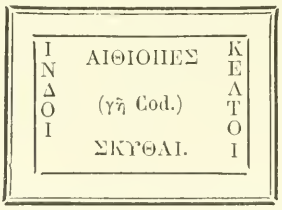

Schéma du monde habité d'apres Éphore [2].

au VIIe siècle devaient occuper les contrées que des Celtes avaient conquises sur eux au IVe, c'est-à-dire une partie de la Germanie, la Gaule et l'Espagne. Donner aux Ligures sur la foi de ce vers une sorte de domination sur la Germanie est assurément exagéré. Mais la grande réputation des Ligures reste un fait acquis.

Un texte de Thucydide (Ve siècle) est à cet égard très explicite, et nous donne le secret de cette vieille réputation. Thucydide nous apprend qu'antérieurement à la guerre de

1. Poète didactique homonyme de l'auteur des *Travaux des Jours*, cité par Strabon, l. VII, c. III, § 7, édit. Didot, p. 249.

2. *Fragm. Hist. græc.*, éd. Didot-Müller, t. I, p. 244.

Troie [1], les Ligyens (Ligures) avaient déjà chassé les Sicanes (population ibérique) des bords du Sicanos en Espagne.

« La Sicile fut très anciennement habitée. Voici l'énumération de tous les peuples qui l'occupèrent. Les premiers habitants du pays furent, dit-on, les Cyclopes et les Lestrygons. Je ne saurais dire ni leur origine, ni d'où ils vinrent dans l'île. Il faut, sous ce rapport, nous contenter de ce que disent les poètes et qui est généralement accepté [2]. Après eux les Sicanes paraissent y avoir formé les plus anciens établissements. Ils leur seraient même antérieurs, à les en croire, puisqu'ils se prétendent autochtones, mais la vérité est que ce sont des Ibères, chassés par les Ligyens (Ligures) des bords du fleuve Sicanos, en Ibérie. Après la prise d'Ilion, quelques Troyens, échappés aux Hellènes, abordèrent en Sicile et s'établirent sur les confins de ces Sicanes [3]. »

Sur cette dernière phrase s'appuie l'opinion que la lutte entre les Sicanes et les Ligyens (Ligures) remonte à une époque antérieure à la guerre de Troie.

Nous savons, par d'autres témoignages [4], que les Ligures, dès cette époque reculée, avaient des établissements au centre de l'Italie, ou du moins sur les côtes. Ils auraient même, à partir de ce moment, occupé une partie de la Sicile [5]. Tout porte à croire, d'un autre côté, qu'ils étaient déjà établis aux environs des embouchures du Rhône. Il ressort, en effet, d'un passage d'Eschyle (ve siècle comme Thucydide), passage cité par Strabon, que du temps du grand poète tragique le nom des Ligures et non celui des Celtes était mêlé à la légende d'Hercule pour les faits concernant nos côtes méridionales.

Dans le *Prométhée délivré de ses chaînes*, Prométhée, s'adressant à Hercule, lui prédit l'avenir [6].

« Tu arriveras chez le peuple intrépide des Ligyens. Là, malgré ta valeur, tu seras, je le sais, en grand embarras pour te défendre : à un certain moment (c'est l'arrêt du destin) les flèches te manqueront, sans

1. XIIe siècle environ avant notre ère.

2. Admirons la réserve de Thucydide, le premier historien critique de l'antiquité.

3. Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, VI, 2, § 2, édit. Didot-Hase, p. 244.

4. Cf. Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements grecs en Sicile*.

5. D'après le témoignage de Philiste de Syracuse, écrivain du commencement du IVe siècle avant notre ère.

6 Strabon, p. 183, trad. Tardieu, I, p. 301.

que ta main puisse trouver sur le sol une seule pierre pour l'en armer, car tout ce terrain est mou. Heureusement Jupiter aura pitié de toi, il amassera au-dessous du ciel de lourds et sombres nuages, et fera disparaître la surface de la terre sous une grêle de cailloux arrondis, nouvelles armes qui te permettront alors de disperser sans peine l'*innombrable armée des Ligyens*[1]. »

Pour Hécatée, antérieur à Eschyle, les Élisyces qui, d'après Festus Avienus, occupaient les environs de Narbonne[2], étaient des Ligures. Marseille comme Monaco étaient des villes ligures[3].

Sophocle, un peu plus jeune qu'Eschyle, plaçait encore les Ligyens au nord-ouest du golfe de Gênes.

« En quittant la Sicile (dit Cérès à Triptolème partant pour sa mission civilisatrice), vous aurez toute l'Œnotrie à main droite, puis le golfe Tyrrhénien, et au-dessus les terres de la Ligurie à parcourir[4]. »

Apollodore, qui écrivait, il est vrai, au milieu du second siècle avant notre ère, mais qui copiait des textes plus anciens, très anciens le plus souvent, ne change rien à la géographie de Sophocle, d'Eschyle, d'Hécatée et du Pseudo-Hésiode. Hercule, à son retour d'Espagne, d'après Apollodore, ne trouve que la Ligurie sur sa route, d'Espagne en Tyrrhénie. C'est en Ligurie qu'Alébion et Dercynos lui enlèvent ses bœufs et qu'il les tue[5].

« Passant ensuite par le pays d'Abdère[6], Hercule vint en Ligurie où Alébion et Dercynos, fils de Neptune, voulurent lui enlever ses bœufs. Les ayant tués, il se rendit dans la Tyrrhénie. »

Au temps d'Hérodote, les troupes mercenaires, levées sur

1. Ἥξεις Λιγύων εἰς ἀταρβῆτον στρατόν.
2. Festus Avienus, *Ora maritima*, v. 584 et suiv.

Gens Elysicum prius
Hæc loca tenebat atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.

3. Hécatée, *Fragm. Hist. Græcor.*, édit. Didot, I, p. 2, fragm. 20, 22, 23. Ἐλισυκοὶ ἔθνος Λιγύων; Μασσαλία πόλις τῆς Λιγυστικῆς κατὰ τὴν Κελτικήν; Μόνοικος πόλις Λιγυστική.
4. Denis d'Halic., édit. Teubner, t. I, p. 15.
5. Apollodore, édit. Clavier, t. I, p. 195.
6. Il y avait en Ibérie, près de Cadix, une ville nommée Abdère (Stephanus Byz., v° Ἄβδηρα; Strabon, p. 336, trad. Tardieu, t. I, p. 257-260.

les côtes de la Méditerranée, se recrutaient de Phéniciens, de Libyens, de Sardoniens, de Cyrniens, mais aussi d'Ibériens, d'Élisyces et de Ligyens. Les Élisyces et les Ligyens [1] étaient certainement levés, en partie au moins, sur nos côtes. A cette époque, il n'était pas encore question de *Celtes* qui, tout à coup, mais à la fin du IVe et au commencement du IIIe siècle seulement, se montrent, au contraire, en si grand nombre dans les armées mercenaires d'Afrique, de Sicile ou d'Asie Mineure.

Aristote, dans ses *Météréologiques* [2], plaçait le Rhône en Ligurie.

« Quin etiam *in Liguria* non minor Rhodanus fluvius absorbitur (fluvius autem navigabilis Rhodanus est) et rursus alio in loco emergit[3]. »

Le souvenir de ces temps reculés, où les Celtes n'occupaient pas encore la Narbonnaise, se retrouve dans Justin, abréviateur de Trogue Pompée, historien gaulois, aussi bien que chez Strabon et chez Diodore.

C'est en Ligurie, en effet, que Justin fait aborder la jeunesse phocéenne au milieu des tribus féroces des Ligures et des Gaulois (*Gaulois* a bien l'air d'un anachronisme).

« Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phocæensium juventus ostio Tiberis invecta amicitiam cum Romanis junxit. Inde in ultimos Galliæ sinus navibus profecta Massiliam inter Ligures et feras Gallorum gentes condidit. »

Strabon [4] reconnaît à son tour que les Ligures avaient précédé les Celtes sur les côtes voisines de Marseille.

1. Hérodote, VII, § 165, parle d'une armée de 300,000 hommes levée (un peu avant 480) par Amilcar, fils d'Hannon, pour venir au secours de Crinippe, tyran d'Himère, chassé de cette ville par les Agrigentins. En voici le dénombrement : « Crinippe fit venir, sous la conduite d'Amilcar, une armée de 300.000 hommes composée de Phéniciens, de Libyens, d'Ibériens, de Ligyens, d'Élisyces, de Sidoniens et de Cyrniens. » Il n'est point question de Celtes; cette absence est significative. Pour lever une armée de 300,000 hommes, Amilcar avait dû frapper à toutes les portes.

2. Edit. Didot, t. III, p. 570.

3. Il s'agit évidemment de la chute du Rhône, après la traversée du lac de Genève.

4. Strabon, p. 203, trad. Tard., t. I, p. 336.

« A tout ce pays, appartenant maintenant aux Marseillais, les anciens Grecs donnaient le nom de Ligystique, et aux Salyes celui de Ligyes. Dans la suite, ils les nommèrent *Celto-Ligyes.* »

Toute l'histoire de ces côtes est là en résumé. Ces divers textes s'accordent parfaitement.

Nous possédons d'autres renseignements particulièrement précieux. Les vieux géographes dont Festus Avienus est le copiste nous montrent les Ligures occupant une partie des côtes de la mer du Nord.

« Si partant des îles OEstrymnies (c'est-à-dire de la côte méridionale de l'Angleterre) un pilote ose pousser son navire dans les mers du pôle où la race de Lycaon (c'est-à-dire la Grande et la Petite Ourse)[1] glace les airs, (c'est-à-dire vers le nord), il arrive sur la plage déserte des Ligures. Car le pays a été, à plusieurs reprises, ravagé par les armes des Celtes, en de nombreux combats. Les Ligures, chassés ainsi de leur patrie et poussés, comme bien d'autres, par ces revers de fortune, vinrent habiter le pays hérissé de ronces qu'ils occupent [aujourd'hui]. »

.....Si quis dehinc,
Ab insulis OEstrymnicis lembum audeat
Urgere in undas, axe qua Lycaonis
Rigescit æthra, cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum : namque Celtarum manu
Crebrisque dudum prœliis vacuata sunt :
Liguresque pulsi, ut sæpe fors aliquos agit,
Venere in ista, quæ per horrentes tenent
Plerumque dumos[2]...

A une époque plus récente, nous retrouvons les Ligures sur les côtes de la Méditerranée (leur nouvelle demeure) entre les embouchures du Rhône et des Alpes[3]. Dans sa description de l'univers, *Descriptio orbis terræ*, v. 113, le même Avienus, signalant la présence d'une colonie grecque aux environs de Marseille, ajoute que, près de là, la mer des Ligures soulève les flots, *Ligurumque tumescit æquor*. Les Phocéens les ren-

1. Cf. Ovide, *Métamorph.*, II, vers 496.
2. Festus Avienus, *Ora maritima*, v. 129-136.
3. Festus Avienus, *op. laud.*, v. 195-200, indique une station intermédiaire chez les Cempses, voisins des Cynètes (côtes septentrionales de l'Espagne).

contraient sur ces mêmes plages six cents ans avant notre ère. Au temps d'Hécatée de Milet, vers l'an 500, Marseille était encore en Ligurie[1], Μασσαλία τῆς Λιγυστικῆς. Le périple de Scylax, compilé entre les années 340 et 336, signale également la présence des Ligures entre le Rhône et la Tyrrhénie, où ils étaient encore établis au temps de Strabon[2] qui nous décrit leurs mœurs sauvages.

De cet ensemble de témoignages que doit-on conclure? 1° Qu'antérieurement au VIIe siècle avant notre ère, probablement dès le Xe ou XIIe, les Ligures s'étaient montrés dans la Méditerranée, où ils avaient laissé des souvenirs durables et fondé des établissements sinon sur nos côtes, du moins sur celles de l'Italie méridionale et de la Sicile; 2° que les mêmes traditions signalaient la présence des Ligures aux mêmes époques sur les côtes septentrionales et méridionales[3] de l'Espagne; 3° que cette race avait des habitudes maritimes puisque nous la rencontrons à la fois sur les côtes de la mer du Nord, sur celles de l'Océan, au fond du golfe de Gascogne et sur celles de la Méditerranée jusqu'en Sicile; 4° que, suivant toute probabilité, les Ligures étaient originaires des contrées septentrionales de l'Europe où de très anciennes légendes nous les montrent en lutte avec les Celtes et les associent aux traditions relatives à l'ambre. C'est une première invasion de Normands.

Nous insistons sur ces faits. A nos yeux ils ressortent des textes sans manquer de vraisemblance. Un horizon nouveau, si nous ne nous trompons, s'ouvre ainsi à l'historien et à l'archéologue. Ce point de vue, inaperçu jusqu'ici, mérite certainement une attention sérieuse.

Les textes que nous avons cités ne sont, d'ailleurs, pas les

1. *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 2, fragm. 22 (édit. Didot-Muller).

3. Strabon, p. 128, 202, 204. — Trad. Tardieu, t. I, p. 271, 335-336, 337, 362.

4. Festus Avienus, *op. laud.*, v. 439, où sont mentionnés les Sicani dont nous avons vu que le territoire avait été envahi par les Ligures.

seuls sur lesquels s'appuie notre conviction. Plusieurs passages de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Justin, de Polybe, de Pomponius Mela[1], témoignent de la persuasion où étaient les anciens que les Ligures constituaient une des plus anciennes populations de l'Italie occidentale, des Alpes au Tibre, ainsi que de la Sicile. Nulle part il n'est question d'établissements liguriens en Gaule, en dehors de la Ligustique marseillaise, Μασσαλία τῆς Λιγυστικῆς.

Un autre genre de preuve témoigne de l'origine septentrionale et, si j'ose dire, maritime des Ligures, et est encore plus démonstrative à nos yeux. Nous voulons parler des légendes, cette première forme de l'histoire, dont les aèdes, les bardes, les *file*[2] tissaient la trame dans leurs vers. M. d'Arbois n'a pas négligé cette source de renseignements dont nous avons le droit à notre tour de tirer parti.

« La présence des Ligures sur les côtes de l'Atlantique était, au VIe siècle avant notre ère, un fait notoire chez les navigateurs phéniciens, qui de Cadix allaient chercher l'étain aux îles Britanniques, et de là, quelquefois, l'ambre sur les côtes de la mer du Nord... C'était dans ces régions lointaines et vagues de l'empire des Ligures, au nord-est de l'Europe, que vers le VIIe siècle avant Jésus-Christ, un poète qui a pris le nom d'Hésiode, recueillant les traditions populaires de la Grèce, plaçait l'embouchure de l'Éridan, la descente de Phaéton dans les eaux et la production de l'ambre apporté en Grèce par les navires phéniciens[4]. »

Le rôle que le vieux poète fait jouer au cygne dans la fable de Phaéton est une confirmation de l'origine septentrionale du mythe.

« Cycnos, roi des Ligures (nous apprend le Pseudo-Hésiode, dans le poème intitulé les *Catalogues*), Cycnos, parent de Phaéton, plongé dans une douleur sans remède par la mort tous les jours renouvelée du dieu de la lumière, avait été transformé en cygne et il exprimait son chagrin

1. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 10. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants*, etc., 2e éd., p. 366.

2. Les bardes irlandais.

3. D'Arbois de Jubainville, *op. laud.*, p. 336.

4. Il y avait eu, dans le principe, pour le commerce de l'ambre une autre route plus fréquentée et moins hypothétique dont nous parlerons plus tard.

par le cri plaintif que l'oiseau de passage, originaire du nord, jetait sur sa route à l'oreille impatientée de l'auditeur grec[1]. »

On sait que Phaéton s'était noyé dans l'Océan, à l'embouchure de l'Éridan. Or l'Éridan, dans le mythe primitif, se jetait dans le grand Océan aux limites de la terre. « C'est bien de l'extrémité de l'Europe, écrivait Hérodote au ve siècle, que l'étain et l'ambre viennent chez nous[2], » l'ambre recueilli sur les bords de l'Éridan. L'interruption des relations directes entre la mer du Nord et les pays du sud par le Dniéper, Olbia et le fond de la mer Noire, à la suite des invasions scythiques[3] et du refoulement des Celtes et des Galates vers l'ouest, déplaça, il est vrai, la légende. Quand Adria succéda à Olbia comme dépôt de l'ambre, le Pô fut assimilé à l'Éridan primitif. Mais cette confusion tardive laisse intacte, comme le reconnaît d'ailleurs M. d'Arbois, la valeur septentrionale du mythe[4].

Nous nous croyons donc autorisé à voir, dans les Ligures

1. Cf. Hygin, *Fab.*, 154.

2. Hérodote, liv. III, 115. — « Telles sont les extrémités de l'Asie et de la Libye. Quant à celles de l'Europe, je ne saurais rien en dire de certain; car je n'ajoute pas foi à ce que disent les Barbares du fleuve Éridan qui se jette dans la mer, à l'extrême nord, d'où l'on affirme que nous vient l'ambre. Je ne puis rien dire non plus des îles Cassitérides, d'où l'on apporte l'étain. Le nom même du fleuve justifie mes défiances : *Eridanos* n'est point un nom barbare, c'est un nom grec inventé par quelque poète. Je n'ai d'ailleurs rencontré personne qui ait vu cette mer septentrionale. *Il est certain, toutefois, que l'étain et l'ambre nous viennent de ces extrémités du monde.* »

3. Cf. Hérodote, IV, 11.

4. Les mêmes causes expliquent, ainsi que nous l'apprend Hérodote, le changement de route des offrandes qu'à la même époque les Hyperboréens, sectateurs d'Apollon, envoyaient à Délos. Dans les premiers temps, d'après le témoignage des Déliens (Hérod., IV, 33), les Hyperboréens confiaient leurs offrandes à deux vierges, dont on a conservé les noms Hypéroché et Laodicé. Cinq de leurs compatriotes, auxquels on rendait encore de grands honneurs à Délos, au temps d'Hérodote, sous le nom de *Perphères*, les accompagnaient; mais les routes était devenues dangereuses. Les deux vierges et les cinq *Perphères* n'étant pas revenues les Hyperboréens prirent le parti de porter sur leurs frontières leurs offrandes enveloppées dans de la paille de froment. Ils les remettaient à leurs voisins, les priant de les transmettre à d'autres. Elles passaient ainsi, de peuple en peuple, et arrivaient jusqu'à la mer Adriatique. (Cf. Hérod., IV, 11, relativement à l'invasion scythique — point de départ de ces événements).

(les Ligyens des Grecs), une population hyperboréenne, c'est-à-dire ayant primitivement séjourné plus ou moins longtemps sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord et dans leurs migrations, ou pour mieux dire leurs incursions de la Baltique à la Sicile, les plus anciennes expéditions des hommes du Nord. Voilà, suivant nous, ce que disent les textes.

Les Ligures n'avaient d'ailleurs aucune des qualités qui caractérisent les groupes civilisateurs. Au temps de Strabon, malgré un long contact avec les colons de Marseille, d'Antibes et de Nice, malgré leur mélange avec quelques tribus celtiques, ils étaient encore à l'état de demi-barbarie. Ils n'avaient fait aucun progrès dans la voie de la grande civilisation : ils étaient restés les rudes montagnards et les hardis marins qu'ils étaient à l'origine. Le tableau que nous a laissé de leurs mœurs le grand géographe grec est plus instructif que tout raisonnement.

« Les Ligyens (à l'époque où les Romains s'emparèrent de la Provence) exerçaient leur brigandage sur terre et sur mer ; il fallut quatre-vingt dix ans de guerre pour les soumettre[1]... Il n'y a rien d'intéressant à dire des Ligyens qui vivent encore disséminés dans des bourgades ouvertes, s'évertuant à labourer et à fouir un sol aride, une vraie *carrière*, ainsi que s'exprime Posidonius. Le pays cependant est populeux[2]... Comme toutes les femmes barbares, les femmes ibères et liguriennes travaillent à la terre. A peine accouchées, elles cèdent le lit à leur mari et les servent. Souvent même elles accouchent dans les champs, lavent leur enfant dans le courant d'un ruisseau près duquel elles s'accroupissent et l'emmaillotent elles-mêmes... Posidonius entendit conter à un certain Charmolaus, de Marseille, son hôte, le fait suivant. Il avait pris pour lui bêcher un champ des ouvriers liguriens à la journée, des hommes et des femmes. Une de ces femmes, ayant ressenti les premières douleurs de l'enfantement, s'écarta un moment de l'endroit où elle travaillait, accoucha et revint aussitôt se remettre à la besogne pour ne pas perdre son salaire. Charmolaus s'aperçut qu'elle travaillait avec peine, mais sans en deviner d'abord la cause, il ne l'apprit que tard dans la journée, la paya et la renvoya. Quant à elle, après avoir porté le nouveau-né à une fontaine voisine et l'y avoir lavé, elle l'enveloppa comme elle put et le rapporta chez elle sain et sauf[3]. »

1. Strab., p. 203, trad. Tardieu, I, p. 336.
2. Strab., p. 212, trad. Tardieu, I, p. 362.
3. Strab., p. 128, trad. Tardieu, I, p. 271.

Ce que les textes ne disent pas et ce que l'on a eu tort de leur faire dire. — M. d'Arbois de Jubainville, qui passe légèrement sur les conséquences de cet ensemble de textes concordants, donne au contraire, par voie d'induction, une importance exagérée à des hypothèses que, selon nous, rien ne justifie. Tous les textes, légendaires ou autres, s'appliquent à des populations côtières. Ces textes étant, en très grande majorité, tirés des périples, le fait, pourra-t-on dire, est tout naturel, mais s'il ne s'y oppose pas, entraîne-t-il comme conséquence logique l'établissement des Ligures dans l'intérieur de tous les pays dont ils ont occupé les côtes? A-t-on même le droit d'en conclure à leur domination sur les indigènes en dehors de la zone côtière? Un périple africain signalerait aujourd'hui sur les côtes de ce continent une série de comptoirs plus ou moins importants, portugais, espagnols, anglais, français et même allemands et italiens. S'ensuit-il que l'une ou l'autre de ces nations ou même ces diverses nations, sous le nom générique de blancs ou Européens, soient maîtresses de l'Afrique toute entière. Faudrait-il de nos jours, sur une carte de l'Afrique, faire abstraction des noirs?

L'hypothèse de M. d'Arbois représentant les Ligures comme ayant, après les Ibères, avant les Celtes [1], occupé la Gaule, est une de ces généralisations si communes autrefois, mais si dangereuses, avec lesquelles il faut rompre à tout jamais.

Sur une carte de la Gaule antérieurement au début de l'invasion des Celtes (VIIe au VIe siècle avant notre ère), l'historien, le géographe n'est autorisé à faire figurer aucun nom à l'intérieur du pays. Le nom des Ibères et des Ligures doit être inscrit uniquement sur nos côtes et, d'une manière continue, sur les seules côtes de la Méditerranée.

Une autre affirmation de M. d'Arbois ne nous paraît pas plus légitime. « Les Ligures, dit-il, sont le premier peuple *indo-européen* que l'histoire nous montre dans l'Europe occidentale [2]. » Quel sens M. d'Arbois attache-t-il à ce terme *indo-eu-*

1. D'Arbois de Jubainville, *op. laud.*, 2e édit. p. 382.
2. Id.

ropéen? N'aurait-il pas fallu définir le terme? La tâche, il est vrai, ne serait pas facile. Nous pensons que l'auteur des *Premiers habitants* a voulu dire que les Ligures faisaient partie du groupe auquel la civilisation dite *indo-européenne*, y compris une certaine catégorie de langues, était familière. Nous pensons qu'en qualifiant les Ligures d'Indo-Européens, il sous-entend, conformément à la thèse d'Adolphe Pictet, qu'ils étaient en possession de toutes les industries, de toutes les idées, de tous les animaux, dont les termes, communs aux diverses langues dites indo-européennes, semblent révéler l'existence antérieurement à la dispersion des races, qui, d'après la même théorie, auraient primitivement vécu côte à côte en Asie. Hypothèse bien contestable aujourd'hui. Ce point de vue est bien celui auquel se place M. d'Arbois, puisque, à la suite de l'appellation d'indo-européen, il ajoute, comme conséquence, directe qu' « *ils cultivaient les céréales, savaient manier la charrue et connaissaient le bronze* », connaissances étrangères aux indigènes de la Gaule. Aucune de ces assertions ne découle légitimement d'un quelconque des textes cités. Aucun texte n'autorise à affirmer que les Ligures appartiennent, en tant que race, à une quelconque des branches du rameau indo-européen. Aucun texte ne nous dit qu'ils étaient, à leur arrivée en Gaule, à la fois, agriculteurs et métallurgistes. Aucun texte ne nous permet d'affirmer qu'ils parlaient une langue sœur du latin, du grec, du celtique, du slave. « La langue des Ligures, écrit M. d'Arbois lui-même, nous est fort peu connue. Des seuls faits acquis il résulte que la langue des Ligures est différente de la langue des Celtes. » N'est-il pas naturel d'en conclure que le ligurien peut bien n'être pas une langue indo-européenne; telle est en effet la conclusion de M. Müllenhoff[1], pour l'opinion duquel M. d'Arbois a d'ordinaire une considération d'ailleurs justifiée. Pourtant ici, M. d'Arbois proteste. « Nous ne croyons pas néanmoins, qu'il

1. Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 86.

soit établi que cette langue fût étrangère à la famille indo-européenne.[1] » (Du moins ne faut-il pas en conclure que les Ligures sont des Indo-Européens).

A nos yeux la probabilité est que les Ligures, dont, pour le dire en passant, Amédée Thierry fait des Ibères[2], étaient, comme la majorité des tribus néolithiques et particulièrement les constructeurs de dolmens primitifs, des *Hyperboréens*; qu'ils n'ont jamais pénétré dans l'intérieur de la Gaule et n'ont eu sur son développement social aucune influence. Le fait n'est pas indifférent.

Le rôle des Ligures en Europe commence incontestablement mille ans au moins avant notre ère. S'ils étaient alors en possession des métaux primitifs, le bronze et l'or, qui, à cette époque, avaient déjà pénétré en Scandinavie[3], un certain nombre de nos bronzes les plus anciens doivent être d'importation ligure. La recherche des antiquités attribuables aux Ligures s'impose forcément. Le problème n'a pourtant encore été posé par personne. Aucun objet de métal ne figure dans nos musées sous cette étiquette. Il y aurait là une grave lacune à combler.

Serait-ce que les Ligures avaient quitté les plages septentrionales étant encore à l'état néolithique; et ont emprunté l'usage des métaux aux populations méridionales, avec lesquelles ils furent si promptement mêlés? N'oublions pas que nous sommes en présence de hardis navigateurs.

Nous tenons d'autant plus à rendre ces idées familiaires à nos élèves qu'un fort courant se dessine depuis quelque temps en faveur d'une thèse, hardie dans sa nouveauté, mais assurément séduisante, qui veut que le nord ait eu sur les destinées du monde primitif occidental une action bien plus puissante qu'on ne le croyait jadis. Une civilisation septentrionale rela-

1. D'Arbois, *op. laud.*, p. 365.
2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, introd., p. 71.
3. Le xe siècle est, à peu près, l'époque assignée par les archéologues scandinaves à l'introduction du bronze dans leur pays.

tivement avancée a existé, en effet, au début de l'histoire, sans que le monde gréco-romain l'ait jamais soupçonné. Quelques échos de cette civilisation *hyperboréenne* étaient parvenus aux oreilles des premiers aèdes. Les noms des Cimmériens et des Hyperboréens sont restés légendaires, mais entourés de telles fables, que depuis Hérodote qui les recueille encore, aucun historien n'a osé les faire revivre. C'est ux archéologues à reconstituer cette histoire. En tous cas les Ligures ont joué en Gaule un rôle très secondaire.

LES IBÈRES

Une autre population historique, les Ibères, a joué sur nos côtes méridionales un rôle aussi remarqué au moins [1] que celui des Ligures. Les Ibères, suivant M. d'Arbois, y auraient même précédé les Ligures. Que devons-nous à cette race ibérique, dont l'action s'est fait si vivement sentir en Espagne et en Sicile?

Nous savons, par des témoignages irrécusables, qu'au VIe ou VIIe siècle avant notre ère, les Ibères occupaient, parallèlement aux Ligures, les rives de la Méditerranée, entre les Pyrénées et le Rhône. « Autrefois, dit Strabon [2], on donnait le nom d'Ibérie à la contrée comprise entre le Rhône et l'isthme formé par les deux golfes galatiques, au lieu qu'aujourd'hui on regarde les Pyrénées comme la limite orientale de l'Ibérie à laquelle on donne le nom d'Hispanie. » Cette affirmation de Strabon est confirmée par le témoignage d'Hérodore [3], de Scylax et de Scymnus de Chio. Pour Hérodore (Ve siècle avant notre ère), dont un fragment nous a été conservé par Constantin Porphyrogénète, l'Ibérie se terminait au Rhône. Marchant

1. Phéniciens et Grecs mis à part.
2. Strabon, p. 166, traduct. Tardieu, t. I, p. 273.
3. *Fragmenta hist. græc.*, édit. Didot-Muller, t. II, p. 34, fragm. 20.

vers l'est, Hérodore énumère au nombre des nations ou tribus ibériques « les *Elisini*, les *Mastieni*, les *Calpiani*, qui touchent au Rhône, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥόδανος, *immédiatement ensuite le Rhône* »[1]. Dans le périple de Scylax, ce sont également les Ibères qui occupent la contrée comprise entre les Pyrénées et le Rhône, avec cette différence qu'ils nous sont représentés comme mêlés aux Ligyes, c'est-à-dire aux Ligures. « *Après les Ibères viennent les Ligyens et les Ibères mêlés, jusqu'au Rhône*[2]. » Scymnus de Chio, compilateur anonyme du Ier siècle avant notre ère, qui écrit le plus souvent d'après Timée (IIIe siècle), place encore en Ibérie Rhodanusia et Agde, colonies marseillaises situées sur la rive droite du Rhône[3]. Avienus enfin désigne d'une manière très précise le Rhône comme limite commune des Ibères et des Ligyens[4] :

Taphron paludem namque gentilici vocant[5].
Rhodani propinquam fluminis : *hujus alveo*
Ibera tellus atque Ligyes asperi
Intersecantur.....

« *Le lit du Rhône sert de limite entre l'Ibérie et les Ligyens.* »

Nous savons, enfin, par Pline[6], que du temps d'Eschyle, c'est-à-dire vers la première moitié du Ve siècle avant notre ère, le Rhône passait pour être un fleuve ibérique : *Æschylus in Iberia* (*hoc est in Hispania*) *Eridanum esse dixit eumque appellari Rhodanum.*

Il paraît certain qu'à l'époque où les Phocéens s'établirent sur le territoire des Ligyens à l'est du Rhône[7], les Ibères étaient considérés par les Grecs comme ayant une influence

1. Ἐλισινίοι, μετὰ δὲ Μαστιηνοί, μετὰ δὲ Καλπιανοί, ἔπειτα δὲ ἤδη ὁ Ῥοδανός Deinde Elisinii, tum Mastieni, tum Calpiani, post hos jam Rhodanus. »

2. Scylax : Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ.

3. Symnus de Chio, vers 205-208.

4. Avienus, *Ora maritima*, v. 607-610.

5. L'étang de Thau.

6. Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, c. II, § 3, édit. Littré., t. II, p. 452.

7. Vers l'an 600.

prépondérante ou, pour le moins, partagée avec les Ligyens sur tout le littoral à l'occident du fleuve. Au temps de César les Ibères, sous le nom d'Aquitains, occupaient encore un vaste territoire au pied des Pyrénées. Leurs tribus s'étendaient jusqu'à la Garonne : *Gallos ab Aquitanis Garumna flumen dividit*[1]. Ces Aquitains, selon le géographe Strabon[2], différaient essentiellement des Celtes et des Belges, non seulement par le langage, *mais encore par la figure, qui approche plus de la figure des Ibères que de celle des Gaulois.* Ces divers renseignements concordent et se confirment les uns les autres. Les Ibères et les Ligyens sont les premiers habitants que les Phéniciens et les Grecs aient rencontrés sur nos côtes plusieurs siècles avant les Celtes. Les populations qui ont pu y séjourner auparavant n'y avaient laissé aucun souvenir durable. Mais il ne s'agit toujours que des côtes.

Nos musées ne contiennent pas plus d'antiquités ibériques que d'antiquités ligures. Les antiquités non celtiques de la Provence et de la Narbonnaise sont des antiquités grecques. Cette absence de restes apparents de la domination des Ibères et des Ligures sur une assez grande étendue côtière du pays serait inexplicable, si leur influence sur les indigènes n'avait pas été à peu près nulle[3]. Dans ces conditions, quelle influence ont-ils pu exercer sur l'intérieur de la Gaule?

1. César, *De Bello Gallico*, 1.

2. Strabon, p. 189, trad. Tardieu, t. I, p. 313.

3. Des considérations linguistiques viennent à l'appui de cette manière de voir. Bien que la langue des Ligures nous soit presque totalement inconnue, nous ne sommes pas cependant sans être en possession d'un certain nombre de *noms de lieux* ligures. (La science des noms de lieu a fait entre les mains de M. Longnon, depuis quelques années, de très notables progrès.) D'un autre côté, il ne paraît pas douteux que le basque doive être considéré comme un dialecte ibérique. Or, M. Longnon a relevé avec soin tous les noms à désinences, ou liguriennes ou ibériques, contenus dans les *dictionnaires topographiques* déjà parus, ou dans le *Dictionnaire des Postes*, moins rares que l'on ne pense, bien que répandus fort inégalement à l'est et à l'ouest du Rhône. Ces noms ont été pointés sur une carte de l'État-major, et reportés sur une carte à petite échelle en couleurs distinctes. Cette carte est déposée à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain en attendant que M. Longnon l'ait complétée et veuille bien la publier ; sur la même carte sont notées

Le plus sage est donc, dans l'état actuel de nos connaissances, de limiter sur une carte de la Gaule, pour les temps préhistoriques, la présence des Ibères, aux côtes de la Nar-

avec teinte particulière également, les localités où la présence de monuments mégalithiques a été signalée. Le résultat non cherché ni voulu, purement mécanique de ce tableau coloré, est des plus saisissants. Les noms ibériques et ligures s'étendent sur les seules contrées où les textes nous indiquent la présence non contestée historiquement de ces deux peuples, et, résultat plus singulier, les monuments mégalithiques contournent, presque sans les pénétrer, les deux zones ibériques et liguriennes. Il paraît donc certain, quelle qu'en soit la cause, que les Ibères et les Ligures ont occupé le pays antérieurement ou postérieurement à l'érection des mégalithes, que ces Ligures et ces Ibères ne se sont point mêlés aux populations dolméniques. Ce résultat n'est assurément pas sans importance.

Ajoutons que les anthropologistes sont, de leur côté, sans aucun parti préconçu et prenant pour base unique des observations crâniométriques indiscutables, arrivés, pour cette même région *ibéro-ligurienne*, à des résultats analogues. La très intéressante carte, publiée par le Dr R. Collignon à l'appui de ses études sur l'*Indice céphalique des populations françaises* (1890), est une démonstration saisissante de la justesse des hypothèses que nous développons. Les faits recueillis par le Dr Collignon ont une éloquence convaincante. Nous y reviendrons avec insistance dans notre second volume. Nous nous contentons aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs un bref résumé de la partie qui nous intéresse en ce moment. (Voir la carte, p. 252 *bis*.)

Le Dr Collignon déclare reconnaître en France trois zones ethnographiques bien nettement différenciées qui s'échelonnent en allant du sud au nord-ouest et qui *grosso modo* correspondent à trois races principales qui ont dû se partager notre pays. La première de ces trois races, mélange de trois groupes distincts, peuple tout l'extrême midi de la France (les *Ibéro-Ligures*). Elle est dolichocéphale, petite et brune. La seconde, brachycéphale, domine au centre et pousse deux prolongements, l'un à l'est, dans le Jura, l'autre vers la Bretagne. La dernière, dolichocéphale blonde, à taille élevée, venue du nord, s'est enfoncée comme un coin dans la masse du pays celte (nous dirions celtisé), l'a coupé en deux et s'étend obliquement des rives de l'Escaut jusqu'à l'embouchure de la Garonne.

Nous n'avons à parler ici que de la zone méridionale, la mieux caractérisée assurément, qualifiée par l'auteur de : *région dolichocéphale méridionale*. Ce groupe, dit le Dr Collignon, occupe la région pyrénéo-méditerranéenne. Il part du pays basque et de là, longeant la base de la chaîne pyrénéenne, borde tout le littoral français et la côte italienne jusqu'à la hauteur de Piombino en face de l'île d'Elbe. Sur toute l'étendue de ce long trajet, la population dolichocéphale brune affecte dans sa répartition la forme d'un mince ruban pressé de toutes parts par les brachycéphales. Elle se confine surtout dans la montagne à l'ouest et sur tout le littoral dans la partie maritime, aussi bien en France qu'en Italie. Cette zone, malgré son unité, peut se diviser en trois régions secondaires, conformes non seulement à l'ordre géographique, mais aussi à la linguistique. Ce seraient, en allant de l'ouest à l'est : 1° la région basque ou pyrénéenne occidentale, c'est-à-dire l'Aquitaine de César; 2° la région cata-

bonnaise, avec extension dans quelques-uns de nos départements sous-pyrénéens, tandis que les Ligures devraient occuper parallèlement les régions correspondantes à l'est du Rhône. Sur une carte du VIIe siècle avant notre ère, à plus forte raison du Xe ou du XIIe, ne doit figurer dans l'intérieur du pays, sinon à titre de conjecture très hasardée, ni le nom des Ibères, ni celui des Ligures. Le centre, le nord, l'est et même les côtes occidentales de la Gaule doivent *scientifiquement* rester en blanc, je veux dire sans inscription d'aucun nom ethnique, les noms ethniques devant être remplacés par le nom des localités où ont été signalés des monuments mégalithiques ou des antiquités de la même période, indices d'un centre de population néolithique.

C'est en présence de cartes semblables, auxquelles il serait utile de donner la plus grande publicité, que devraient être, désormais, commentés les textes dont a été fait, jusqu'ici, un usage exclusif et abusif. De ce travail reposant sur des bases précises sortirait une interprétation nouvelle des données historiques plus en rapport avec la réalité des faits. On se ferait une plus juste idée des conditions qui ont présidé au peuplement de la Gaule et au développement de la civilisation gauloise avant l'arrivée des Celtes.

Mais si la Gaule ne doit à aucun des peuples historiques susnommés dont l'antiquité fait mention sa civilisation et l'esprit national qui l'a toujours distinguée et la distingue encore des autres nations européennes ; si l'apport des Phéniciens, des Grecs, des Ibères, des Ligures, même des Phocéens, a été à cet égard si peu considérable, d'où cette civilisation, qui n'est pas

lane ou pyrénéenne orientale, comprenant la partie du littoral qui va de l'Espagne au Rhône ; 3° la région ligurienne qui s'étend en France du Rhône à la frontière italienne. Est-il besoin de rappeler que dans une certaine partie au moins de ces trois régions, il se parle trois langues différentes : le *basque* (Basses-Pyrénées), le *catalan* (Pyrénées Orientales), et enfin, bien qu'il empiète fortement sur la seconde région, le *provençal* ?

Ces concordances entre l'archéologie, la linguistique et l'anthropologie ne sont-elles pas des plus remarquables ? Voir le mémoire du Dr Collignon dans la *Revue d'Anthropologie* (1890), n° 2 et notre note annexe F.

Imp. Monrocq Paris. Ernest LEROUX, Editeur.

LA GAULE AU VIIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE.

indigène ou ne l'est qu'en partie, nous est-elle venue? A qui la devons-nous? Par qui, au moins, les germes en ont-ils été importés dans le pays? Telle est la dernière question que nous avons à résoudre. Nous n'hésitons pas à répondre. Par les plus tard venus, les Celtes et les Gaulois.

VII

LA VOIE DU DANUBE

PREMIÈRES MIGRATIONS DES ARYENS VERS LA GAULE ET L'ITALIE

La Gaule, telles ont été nos conclusions, n'a dû ses principaux éléments de civilisation ni aux Ibères, ni aux Ligures, ni aux Phéniciens, ni aux Grecs. Aucun peuple historique, avant les Celtes ou Gaulois, n'a exercé en Gaule une action prépondérante. L'influence de Marseille a été géographiquement très limitée et s'arrête aux Cévennes. Si, d'un autre côté, les populations indigènes[1], quelque bien douées qu'elles fussent, ne purent, livrées à elles-mêmes, s'élever au-dessus de l'état social qualifié de *néolithique*, à qui attribuer la transformation du pays qui, vers le ve siècle avant notre ère (les fouilles de nos grands tumulus[2] le démontrent), présentait déjà tous les signes d'une nation sortie de la barbarie? Aux Gaulois et aux Celtes.

Amédée Thierry, Henri Martin étaient donc dans le vrai? leur thèse est à reprendre? et nous devrions regretter nos critiques[3]? Expliquons-nous brièvement en attendant notre second volume[4]. Nous nous séparons de l'illustre auteur de l'*Histoire des Gaulois*, du patriotique historien de l'*Histoire de France*, sur deux points essentiels. Nous enseignons, d'accord avec M. d'Arbois de Jubainville[5] : 1° que le mouvement en avant des tribus celtiques proprement dites, à plus forte raison des Galates, mouvement qui les porta de la rive droite sur la rive gauche du Rhin, est, contrairement aux opinions reçues, postérieur au vi^e^ siècle avant notre ère, leur établissement définitif dans les Vosges, sur la Saône, la Marne et la

1. C'est-à-dire dont l'origine nous est inconnue.
2. Les tumulus de l'âge du fer, comme les tumulus du Monceau-Laurent, etc. Cf. *Archéologique celtique et gauloise*, 2e édit., p. 269.
3. *Les Celtes et les Gaulois*, sous presse.
4. Cf. *supra*, p. 233.
5. Cf. *Les premiers habitants de l'Europe.*

Seine datant tout au plus de l'an 500 et leur occupation des bords de la Méditerranée, de la première moitié du IVe siècle seulement. D'où cette conclusion que le récit de Tite-Live concernant Ambigat, Bellovèse et Sigovèse est purement légendaire [1]; 2° que les tribus celtiques et galatiques, à leur arrivée en Gaule, loin de trouver un pays à moitié désert, un peuple de sauvages, eurent affaire à une population déjà dense et fortement organisée, bien que très récemment sortie de l'ère néolithique, population avec laquelle elles eurent à compter sérieusement.

Deux ou trois siècles ont-ils donc suffi aux Celto-Galates pour soumettre et civiliser la vaste contrée qui devait porter leur nom? L'objection paraît sérieuse au premier abord. Elle ne résiste pas à la réflexion. L'histoire ancienne et moderne est pleine de transformations plus rapides. Tout dépend de la puissance des éléments civilisateurs importés, de la richesse latente, morale et matérielle du sol qui les reçoit. Or les éléments civilisateurs, les Celtes les possédaient au plus haut point, et les populations néolithiques se trouvaient merveilleusement préparées à les mettre en valeur.

La ruche dont les Celtes ont essaimé, au sein de laquelle leur personnalité s'est tout d'abord accusée, appartient à ce groupe immense de tribus thraco-danubiennes [2], dont Hérodote disait :

« Les Thraces sont, du moins après les Indiens, la nation la plus nombreuse de la terre. S'ils étaient gouvernés par un seul homme ou s'ils étaient bien unis entre eux, ils seraient, à mon avis, le plus puissant de tous les peuples. Mais cette union est impraticable, ce qui les rend faibles. Ils ont chacun un nom différent, suivant les différents cantons qu'ils occupent, ce qui n'empêche pas que leurs lois et leurs usages soient chez tous à peu près les mêmes [3]. »

1. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 485. Légendaire ne veut pas dire imaginaire. La légende de Charlemagne et de Roland s'appuie sur des faits au fond réels, même, dans les récits poétiques qui nous sont parvenus, sans géographie ni chronologie précise. Ainsi en a-t-il été, vraisemblablement, de la légende d'Ambigat recueillie par Tite-Live.

2. Les documents historiques et archéologique que nous possédons ne nous permettent pas d'aller plus loin vers l'est.

3. Hérodote, liv. V, c. III.

Si le monde septentrional ou hyperboréen, inconnu des historiens anciens avant l'époque romaine, et révélé de nos jours par l'archéologie, avec ses annexes en Grande-Bretagne, en Irlande et en Gaule, nous cachait des tribus d'une grande vitalité, le monde thraco-danubien et danubien-alpestre se montre à nous plus de mille ans avant notre ère comme un foyer de civilisation bien autrement rayonnant. Le livre II des *Premiers habitants de l'Europe*[1] contient, à cet égard, des témoignages concluants. La force d'expansion de ce centre ethnique y éclate en sens divers. Le relevé seul des titres de chapitre est d'une éloquence convaincante : *Les Thraces apportent en Grèce la culture des céréales vers l'an* 2000 *avant Jésus-Christ*[2]. — *Les Thraces apportent en Grèce la culture de la vigne, vers la même époque. — Les Thraces étaient de grands éleveurs de chevaux. — Les Thraces étaient poètes et musiciens*[3]. — Or, ici, le mot *Thrace*, comme dans Hérodote, est un mot générique, cachant les éléments les plus divers. Des tribus plus tard qualifiées de celtiques en faisaient certainement partie. Les tribus celtiques sont non seulement voisines de la Thrace d'Hérodote dès qu'elles apparaissent dans l'histoire, mais sont entremêlées aux tribus thraciques[4]. Ne relevons-nous pas sur le moyen et sur le haut Danube, à l'aurore de l'histoire de la Germanie, le nom des Norici, Taurisci, Scordisci, Boii, Carni, Japydes, Tectosages, Vindelici, Lepontii, sans parler des populations dont le caractère celtique est moins certain, mais qui paraissent se rattacher étroitement

1. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 265 et suiv.

2. Rappelons-nous que les populations lacustres, auxquelles la Gaule dut la connaissance des céréales, ont dû traverser une partie de la Thrace dans leur exode des bords du Pont-Euxin aux bords du Rhône. Le lac Prasias faisait partie de la Thrace primitive.

3. Cf. Strabon, p. 295, 484, 541; trad. Tardieu, t. II, p. 13, 484, 485, où il nous est dit que les Thraces, à une époque très reculée et dont eux-mêmes n'avaient pas conservé le souvenir, avaient colonisé plusieurs contrées de l'Asie Mineure, puisque les Briges ou Phrygiens, les Mygdoniens, les Bebryces, les Bithynes étaient d'origine thrace.

4. Cf. Strabon, p. 296; trad. Tardieu, t. II, p. 14, 27, 44.

au même groupe : les Cimmériens, les Trères, les Bastarnes [1], dont la présence est certaine sur le haut et moyen Danube, antérieurement au IVe siècle. A cette époque aucune de ces tribus n'avait pénétré en Gaule. Nous ignorons, il est vrai, à quelle date précise s'est constituée leur personnalité, et quelles sont celles qui les premières ont porté et illustré le nom des Celtes, mais nous pouvons affirmer qu'antérieurement au IVe, disons sans crainte au VIIe siècle, le centre de l'Europe cachait déjà ces tribus celto-galatiques comme plus tard les tribus gothiques, dans quelques replis de ses montagnes, en contact plus ou moins direct avec la grande civilisation. Faut-il s'étonner de ne les pas trouver sous leur nom propre avant une époque relativement récente? Parmi les peuples qui ont joué un grand rôle ici bas, les Celtes sont-ils donc les seuls dont l'origine soit un mystère? Connaissons-nous mieux l'origine des Hellènes, plus particulièrement des Doriens, dont l'irruption vers le XVe siècle avant Jésus-Christ bouleverse une grande partie de la Grèce? Avons-nous plus de données sur l'origine des Scandinaves danois et norvégiens? Les grands peuples, comme les grands fleuves, ont eu presque tous de faibles et obscures origines. La loi de formation des nationalités et des races est un mystère.

Sur un fond commun très large de civilisation uniforme et banale, ressortent à certains moments de l'histoire des figures originales inattendues dont le nom survit seul, parce que seuls ceux qui les représentent ont une réelle vitalité et portent en eux le germe de l'avenir. Tout disparaît à côté d'eux et rentre dans l'ombre. Les Romains, les Francs, les Slaves en sont un exemple éclatant. Tels nous semblent avoir été les Celtes.

Antérieurement au IVe siècle, les Celtes, qu'on les confonde ou ne les confonde pas avec les Gaulois, qu'on interroge l'histoire ou l'archéologie, ne se montrent à l'état distinct, nettement reconnaissables, que sur des points très restreints des Alpes, de la vallée du Danube et de la haute Italie, où ils

1. Voir notre second volume sous presse, *Les Celtes et les Gaulois*.

vivent au milieu de populations déjà relativement avancées en civilisation, ayant pu jouer auprès d'eux le rôle d'initiateurs [1]. L'archéologie fournit à cet égard des arguments sans réplique [2].

Quand, sous l'impression de ces idées, on parcourt les musées de l'Allemagne du Sud et de la haute Italie, musées de Buda-Pest, de Vienne, Salzburg, Linz, Agram, Inspruck, Laybach, Sigmaringen, puis, descendant en Italie, ceux de Trente, Vadena, Côme, Milan, Este, Parme, Modène et Bologne, on a le sentiment très vif que la vaste région qui s'étend de Pest à Bologne, porte l'empreinte d'une longue et antique occupation par des tribus sœurs ou ayant subi les mêmes influences orientales. On se trouve partout, sur ce parcours, à partir du VIIIe ou IXe siècle, pour rester dans une prudente réserve, en présence d'une civilisation très intense, très variée, avec nombreux centres d'épanouissement, ayant eu entre eux de très bonne heure des relations suivies [3].

A cet étonnement qui est une révélation s'ajoute une autre surprise : l'absence complète de monuments mégalithiques sur tout ce parcours, l'absence presque complète d'une ère néolithique. Ces groupes, même les plus anciens, appartiennent déjà au premier âge du fer (en Hongrie seule on pourrait trouver un semblant d'âge du bronze). Au-dessous aucune trace d'une population quelque peu dense, qui les ait précédés et ait vécu dans l'ignorance de la civilisation des métaux. Quelques stations lacustres néolithiques font seules exception [4].

Si ces contrées avaient été seules explorées par les archéologues, jamais l'idée ne serait venue à aucun d'eux de faire précéder l'âge des métaux d'un âge néolithique. On en serait

1. Le grand empire celtique, dont le centre aurait été en Germanie, et à l'existence duquel croit fermement M. d'Arbois, n'est jusqu'ici qu'une brillante hypothèse.

2. Voir notre second volume sous presse, *Les Celtes et les Gaulois*; cf. en attendant le chapitre XII de notre *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 228.

3. Nos antiquités lacustres du bronze en sont un spécimen remarquable.

4. Cf. Munro, *op. laud.*, p. 158 à 185.

resté à la doctrine bien vague de Lucrèce[1]. L'expression *âge* aurait paru absolument déplacée. Les antiquités de cet ordre ne sont nulle part assez nombreuses, n'ont nulle part assez d'importance, sur ce long parcours, pour que l'on en fît la base d'une classification à grandes périodes : période archéolithique, période néolithique, période du bronze, précédant la période des métaux en général[2].

La voie du Danube est la principale et la plus ancienne voie de migration d'Orient en Occident, voie de migration et voie de commerce. De très bonne heure, elle a été occupée par des tribus sorties, de l'état non seulement paléolithique, mais néolithique. A l'aurore de l'histoire légendaire, elle est parcourue par les hardis pionniers, qui sous la conduite de Jason ont donné lieu aux récits demi-fabuleux, demi-réels de l'expédition des Argonautes[3]. Cette voie fut, après la voie du Dniéper, la voie du commerce de l'ambre, dont *Hadria*, aux temps historiques, était le dépôt. Hérodote, au ve siècle, nous donne à cet égard les détails les plus précis. Il parle de tribus danubiennes, Strabon ajoute caucasiques, les Sigynnes voués au transport des marchandises tout le long de l'Ister, jusqu'à Marseille. Les Ligures donnaient même le nom générique de Sigynnes à tous les marchands avec lesquels ils trafiquaient et dont quelques tribus confinaient aux Vénètes de l'Adriatique[5]. « *Les Sigynnes prétendent être une colonie de Mèdes. Ils ont de tout petits chevaux au poil épais et long, qui n'ont pas la force de porter un cavalier, mais qui attelés vont très vite, et c'est pour cela que ces tribus font usage de chariots*[6]. » Ces Sigynnes venaient en effet de loin ; Strabon les range au nombre des populations voisines de la mer Caspienne. Il se sert à leur

1. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 12.
2. Cf. *Archéologie celtique et gauloise*, l'article : *Les trois âges*, p. 8 et 39.
3. Cf. Strabon, qui croyait à la réalité de l'expédition, p. 21, 45, 215, 443, 575 ; trad. Tardieu, t. I, p. 77, 80-II, 411, 524, 546.
4. Cf. plus haut ce qui est dit de cette antique voie qui mettait en rapport les pays du nord avec la Grèce, p.
5. Cf. Strabon, p. 520 ; trad. Tardieu, t. II, 444.
6. Hérod., V, 9.

égard des mêmes termes qu'Hérodote. « *Les Sigynnes, qui pour tout le reste vivent à la façon des Perses, se servent de méchants petits chevaux au poil épais, mais beaucoup trop faibles pour être montés. Ils en attellent quatre à une même voiture. Ce sont les femmes que l'on exerce dès leur enfance à conduire ces attelages; celle qui y réussit le mieux a le droit de prendre qui elle veut pour mari*[1]. »

Apollonius de Rhodes[2] avait trouvé dans les vieilles traditions mises en œuvre dans ses *Argonautiques* mention de ces mêmes Sigynnes aux embouchures de l'Ister. Nous trouvons donc les Sigynnes dès une très haute antiquité sur la mer Caspienne, aux bords de la mer Noire, tout le long de l'Ister, jusqu'au golfe Adriatique et aux Bouches-du-Rhône. M. Bataillard[3], qui a fait des Bohémiens son étude spéciale, les rattache à ces anciens Sigynnes.

Les Sigynnes seraient-ils les premiers importateurs du bronze en Occident? leur devrions-nous ces petits chevaux dont nous retrouvons les squelettes dans les stations lacustres de l'Helvétie et dont la race existe encore aujourd'hui en Limousin et en Bretagne? L'introduction en Gaule d'objets

1. Strabon, *loc. cit.*

2. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, IV, p. 320.

3. Bataillard, *Bulletin de la Société d'anthropologie*, ann. 1875 (séance du 18 nov.) « Je prétends que les Tsiganes originaires de l'Inde existaient en Occident aussi bien que dans l'Asie Mineure, dans le Caucase et dans les îles de la Méditerranée orientale de temps immémorial et je les y trouve au temps d'Hérodote sous le nom de Sigynnes et dès le temps d'Homère sous celui de Sentii qui est encore aujourd'hui, un des principaux noms ethniques que les Bohémiens se donnent eux-mêmes et celui qu'ils gardent avec le plus grand mystère. » Cette thèse a déjà été soutenue par le Dr Hesse (en 1863) et par M. Vivien de Saint-Martin en 1847 dans son *Mémoire sur la géographie ancienne du Caucase*. Cf. Malte-Brun, *Précis de géographie*, éd. 1836, t. VII, p. 831, 35. Les Sentii sont d'un autre côté en relation directe avec les Cabires de Samothrace. Les Sigynnes auraient été les commis-voyageurs des corporations industrielles, semi-religieuses, semi-militaires, sur lesquelles nous avons déjà attiré l'attention. (Cf. *suprà*, p. 227.) Or, M. Bataillard a démontré que chez les Bohémiens orientaux, aujourd'hui encore, une ligne de démarcation très tranchée existe entre ceux qui travaillent le bronze et le cuivre et ceux qui travaillent le fer. Les tribus des deux groupes sont, non seulement rivales, mais souvent ennemies acharnées. Les groupes de cuivre se regardent comme bien au-dessus des groupes du fer.

d'origine orientale à une époque très reculée s'expliquerait ainsi naturellement.

En résumé, les dernières découvertes des archéologues, d'accord avec les données de l'histoire, constatent l'existence, à une époque antérieure à la fondation de Rome, d'une série de peuplades de mœurs analogues, parfaitement distinctes de nos peuplades primitives, s'échelonnant de la Hongrie aux Apennins, suivant une direction géographique logique. A une époque où nous étions encore en plein âge de la pierre polie, ces groupes étaient en plein âge des métaux. Leur industrie est, à la fois, avancée et archaïque. Des spécimens s'en sont retrouvés dans certaines stations lacustres, à Moeringen (lac de Bienne) et dans presque toutes les stations du lac du Bourget [1]. La plupart des objets recueillis dans les *terramares* de la Cisalpine rentrent dans la même série. Il y a donc eu une grande migration de tribus orientales, de civilisation et de culte similaires, dont le point de départ a été (nous ne pouvons pour le moment remonter plus haut) les bords de la mer Noire et l'Asie Mineure. L'avant-garde de cette migration peut avoir quitté les contrées voisines du Pont-Euxin, quinze ou seize cents ans avant notre ère [2]. Quelques groupes ont pu venir en Italie par mer, comme le veulent les légendes, et aborder aux embouchures du Pô, d'autres suivre les côtes de l'Illyrie, mais à part ceux qui sont remontés vers le nord en suivant les rives du Dniéper, la grande majorité semble avoir suivi la vallée du Danube, la voie de l'expédition des Argonautes, la voie des Sigynnes.

Quelles étaient ces tribus? Nous aborderons ce problème dans la seconde partie de notre travail. Au nombre de ces tribus, telle est notre ferme conviction, figuraient celles que les anciens ont plus tard qualifiées de celtiques. Nous espérons le démontrer.

1 Cf. Munro, *op. laud.*, p. 95 et suiv.

2. Cf. Emm. de Rougé, *Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le* XIVe *siècle avant notre ère.*

ANNEXE *A*[1].

NOTIONS NOUVELLES SUR L'AGE DU RENNE

PAR M. ÉDOUARD PIETTE

Figures de texte par M. Pilloy *.

Les études stratigraphiques et les fouilles que j'ai faites pendant les quatre dernières années, dans la grotte du Mas d'Azil, ont été très instructives. Il m'a suffi d'apporter un peu d'ordre et de méthode dans l'exploration de ses amoncellements pour arriver à des résultats, jusqu'à présent inaperçus. Dans une série d'amas superposés les uns aux autres, chaque assise représente une durée de temps chronologiquement divisée, et les couches inférieures sont plus anciennes que celles qui les recouvrent, quand elles n'ont subi aucun bouleversement depuis leur formation. En recueillant séparément les ossements d'animaux, les vestiges d'art et d'industrie que chacune d'elles contient, j'ai pu noter les changements et les progrès amenés par le temps. L'âge du renne m'est apparu, non plus comme une époque uniforme, mais comme la succession des phases diverses d'une civilisation qui fut l'une des étapes les plus remarquables de l'humanité dans la voie du progrès en Gaule. Il y eut alors naissance de l'art, développement, épanouissement, déclin. Il y eut formation et décadence d'une industrie florissante. Quoique l'homme n'eût que des os, des cornes de renne pour matière première de ses instruments et des silex pour les tailler, une foule d'armes, d'ustensiles et d'outils furent successivement inventés : le harpon, la cuiller, la navette, l'aiguille, le poinçon, etc., etc., dont nous nous servons encore, et beaucoup d'autres que les progrès ultérieurs de l'industrie ont fait abandonner, mais qui n'en furent pas moins dans leur temps les fruits d'une grande ingéniosité, ou même d'un puissant effort de l'esprit.

On peut distinguer les différentes phases de cette civilisation primitive par l'apparition successive des divers instruments dans les assises qui la représentent. On peut aussi prendre pour base d'une classification le développement, la floraison et la décadence de l'art. Mais, en étudiant les couches successives des amas, on reconnaît bientôt que les produits de l'activité humaine ne sont pas les seules choses qui aient changé : il y a aussi, d'assise à assise, des différences de faune correspondant à des modifications de climat. Le ciel froid et relativement sec, sous lequel

1. Voir plus haut, p. 79, l'article *Troglodytes* dont cette annexe est le complément.

* Reproduction des figures interdite.

vivait l'homme au début de cette période, s'adoucit et finit par l'envelopper d'une atmosphère tellement humide, que les eaux de pluies abondantes et continues, ruisselant sur les collines couvertes de lœss, entraînèrent le limon dans les grottes, par les fissures, les conduits naturels et les ouvertures, et causèrent dans les vallées des inondations persistantes. Ce changement de climat fut fatal au renne ; il souffrit, devint rare et s'éteignit dans la région pyrénéenne. Toute l'industrie, dont son bois était la matière première, disparut avec lui. Modification de climat, changement de faune, transformation de l'industrie furent donc la conséquence l'un de l'autre. On peut les choisir indifféremment pour bases d'une classification ; ils conduiront aux mêmes divisions.

On rencontre des ossements de rennes, d'équidés, d'aurochs à tous les niveaux des amoncellements ; mais il y a des assises où l'abondance de l'une de ces espèces est beaucoup plus grande que dans les autres et paraît caractéristique dans le bassin de la Garonne. Prenant en considération cette abondance, j'ai établi, dans l'âge du renne, les divisions et les subdivisions suivantes, vraies pour la région que j'ai explorée, mais que je n'ai pas la prétention d'étendre, par une généralisation non justifiée, aux amoncellements des autres pays et notamment de la Belgique, où des conditions différentes de latitude, de température et de végétation ont pu amener une succession de faits dissemblables :

Amoncellements de l'âge du renne	Amas cervidiens.	Assise élaphienne (*cerf commun*).
		— tarandienne (*renne*).
	— équidiens.	— hippiquienne (*variété de cheval*).
		— bovidienne (*aurochs*).

Lorsque l'âge du renne commença, le temps n'était plus des grands glaciers descendus des montagnes, serpentant dans les vallées comme des fleuves de cristal. Ils s'étaient en partie fondus sous l'influence d'une température adoucie, et leurs moraines frontales avaient reculé vers les cirques et les cols élevés où ils prenaient naissance. Les animaux s'étaient alors avancés dans leurs lits abandonnés, et à leur suite, l'homme était venu s'y installer. Les grottes de Gourdan, de Lorthet, de Lourdes, d'Arudy s'ouvrent sur le trajet d'anciens glaciers et n'ont pu être habitées pendant la période de leur grande extension. Mais il est aussi à remarquer que toutes ces cavernes se trouvent presque à l'entrée des vallées glaciaires. Si l'on remonte plus haut dans ces vallées, on ne rencontre plus de stations humaines de l'âge du renne. Du moins, on n'en a pas rencontré jusqu'à présent dans les Pyrénées. Il semblerait donc que les glaciers, malgré un recul important de leurs moraines frontales, n'aient pas encore été, durant cette période, resserrés dans leurs limites actuelles.

Les amoncellements de l'âge du renne reposent généralement sur du lœss amené des plateaux avec quelques cailloux roulés dans les cavernes, par le ruissellement d'eaux de pluies abondantes ; ils affleurent aussi, en quelques endroits, sur le rocher nu ou sur les alluvions d'un cours d'eau qui a côtoyé la station humaine. Enfin, lorsqu'on s'éloigne

des chaînes de montagne, on peut les voir superposés à des amas d'un âge plus reculé, comme à Brassem-Pouy, dans la Chalosse, où l'influence du voisinage de la mer se faisait déjà sentir aux temps préhistoriques. Jusqu'à présent, dans la chaîne des Pyrénées, on n'a pas rencontré de station humaine que l'on puisse rapporter, d'une manière incontestable, aux époques antérieures à l'âge du renne. Au Mas d'Azil où la rivière Arise qui traverse la grotte, en coulant sur une pente torrentueuse, n'a pas cessé d'approfondir son lit depuis le commencement des temps quaternaires, les alluvions fluviatiles, les apports du ruissellement des eaux et le rocher nu servent de base aux accumulations de débris laissés par les habitants.

Lorsque l'on porte son attention sur les amoncellements formés dans cette caverne pendant l'âge du renne, on reconnaît immédiatement qu'ils sont de deux sortes : les uns renferment en quantité considérable des ossements d'équidés; les autres sont en grande partie composés d'ossements de cervidés. Les seconds sont nettement superposés aux premiers sur la rive droite. Ils les recouvrent en stratification transgressive, reposant directement sur le limon ou le rocher nu, dans les endroits où les couches à ossements d'équidés font défaut. De là, dans ces amoncellements, une première division qui les classe en deux types représentant deux époques successives : les *amas équidiens* et les *amas cervidiens*. Chacun d'eux se compose de plusieurs assises qui méritent d'être décrites séparément, et forment des subdivisions que j'ai nommées, d'après les espèces dont les ossements y sont en très grande abondance : *bovidienne*, *hippiquienne*, *tarandienne* et *élaphienne*.

Assise bovidienne. — Dans les dépressions du sol, à la base des amas équidiens, les os sont moins fragmentés que dans les couches supérieures : On y voit des têtes d'aurochs entières. Les débris de cette espèce sont très abondants. Celà m'a fait donner à cette assise le nom de *bovidienne*. Les ossements d'équidés sont cependant déjà nombreux. Le renne est représenté par quelques individus de grande taille. J'y ai recueilli aussi quelques dents de lion, de panthère, d'ours des cavernes et d'ours féroce. Les dents d'ours des cavernes ont parfois servi de percuteurs et de compresseurs; il y en a de cassées; rien ne prouve qu'elles n'ont pas été prises à des squelettes d'individus morts depuis longtemps. Les os d'oiseaux sont en très petite quantité. Peut-être même proviennent-ils des couches en recouvrement. De nombreux silex taillés, de types magdaléniens, sont mêlés aux ossements; ils sont de moyenne grandeur; l'on ne voit pas parmi eux ces petits instruments à fine pointe ou à lame retouchée, très abondants vers le milieu et vers le haut des amoncellements. Quelques os travaillés gisent çà et là. Les plus caractéristiques sont des chevillures ou des andouillers de renne coupés en biseau, terminés antérieurement par une pointe mousse et couverte irrégulièrement de rayures profondes et courtes. Quoique plusieurs sculptures aient été recueillies à la limite supérieure de cette assise, je ne saurais affirmer qu'aucune d'elle lui appartînt réellement.

Assise hippiquienne. — Les amas hippiquiens, plus développés que les précédents, les débordent latéralement en certains endroits où ils reposent sur le limon. Cette disposition, qui se renouvelle à chaque assise, tient sans doute au développement de la population. C'est dans les accumulations de débris de cette époque qu'on rencontre les plus nombreuses et les plus belles sculptures. Les statuettes en ronde bosse et les bas-reliefs gisent en grande quantité parmi les ossements brisés en long pour l'extraction de la moelle, avec les silex taillés, les morceaux de bois de renne façonnés, au milieu de la cendre noire laissée par des feux allumés avec du bois, entretenus avec la chair des animaux. C'est vers le milieu de l'assise que l'on commence à rencontrer des études de l'écorché et ces têtes sculptées en ronde bosse dont la saillie exagérée des os, du mufle et des yeux prouvent l'existence d'une tradition et de ce qu'on appelle l'école. Les gra-

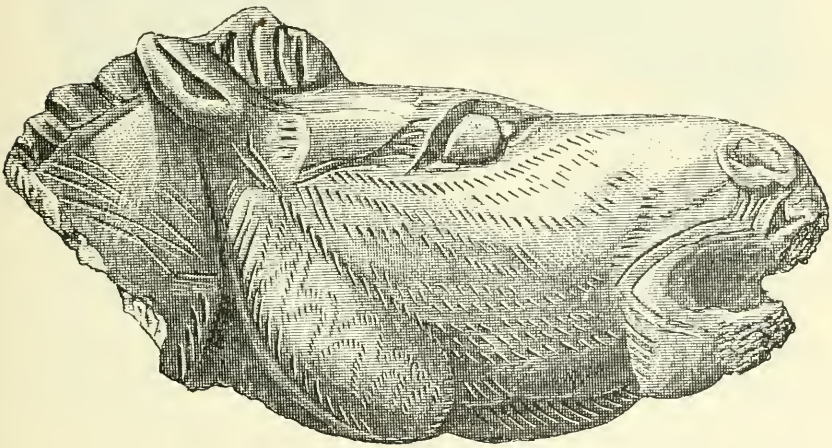

Tête d'équidé sculptée en ronde bosse. (Grotte du Mas d'Azil.)

vures n'apparaissent que vers le haut du conglomérat et elles y sont très rares [1]. Presque dès le début, l'art quaternaire atteint ici son apogée. Les instruments les plus divers sont successivement inventés et s'échelonnent dans la hauteur de l'amas. Dans toute son épaisseur, on rencontre des pointes de lance unies ou ornementées. Les flèches en bois de renne, à base en biseau, ne se montrent qu'à sa partie supérieure. Il en est de même de très rares aiguilles. Il y a, dans cette agglomération, des outils en silex, de toute dimension ; mais les petits sont bien moins nombreux que dans les assises cervidiennes. Les ossements d'oiseaux sont encore rares Ceux d'équidés continuent à être en quantité considérable à toutes les hauteurs. On y trouve aussi du renne, de l'aurochs, du bouquetin, de la chèvre primitive, de rares dents de panthère et d'ours féroce. Parmi

1. L'art, à l'âge du renne, a donc commencé par la sculpture.

les équidés sculptés ou gravés par les artistes, il en est un dont la queue forme un long panache comme celui de l'*Equus caballus* dont il paraît être l'ancêtre, quoique sa crinière soit ordinairement plus courte. Quelques os plats, découpés en forme de têtes de chevaux bridées par la chevrette, apparaissent dans le haut de l'assise.

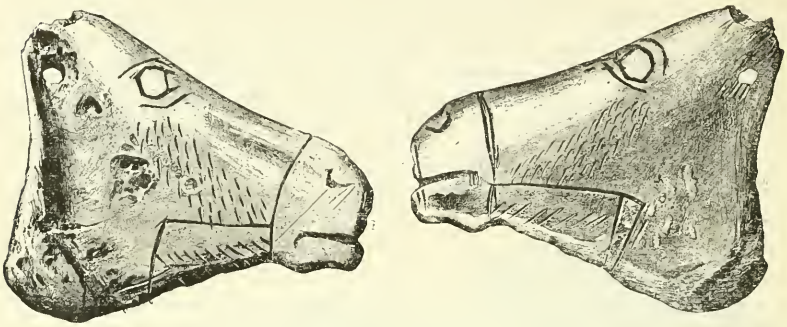

Tête d'équidé bridée par la chevrette, découpée dans un os plat gravé des deux côtés. (Grotte du Mas d'Azil.)

Assise tarandienne. — Les couches tarandiennes, caractérisées par la prédominance des os de renne, s'étendent en stratification transgressive sur les amas équidiens. J'y ai recueilli des ossements d'aurochs, de bœuf primitif, de cerf élaphe, de bouquetin, de chamois, de chèvre primitive, d'équidés divers parmi lesquels figure le *kertag*, de renard, de loup, d'ours commun. Le sanglier et le lièvre commencent à y apparaître. Les os d'oiseaux n'y sont pas rares. Les sculptures, encore nombreuses à la base de l'assise, sont en

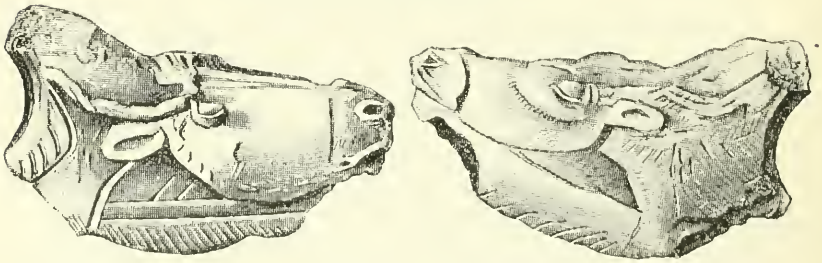

Tête de cerf sculptée en ronde bosse. (Grotte des Espélugues à Lourdes.)

très petite quantité à la partie supérieure, tandis que les gravures sur os s'y montrent à toutes les hauteurs. L'une d'elles représente des têtes de mammouth; une autre des têtes d'équidés avec la chevrette. On voit aussi, à la partie inférieure de l'amas, des os plats découpés en forme de têtes de che-

vaux et des rondelles sur lesquels il semble qu'on ait voulu dessiner le soleil ou des signes qui ont, dans les civilisations postérieures, représenté le dieu solaire et qui le représentaient peut-être déjà. On commence aussi à y rencontrer quelques rares gravures sur pierre. Les flèches à base en biseau en bois de renne et les aiguilles abondent dans toute la hauteur de l'assise. Les petits silex à fine pointe et les grands outils en silex y sont très variés et très nombreux. De larges pectens remplis de peroxyde de fer broyé témoignent de l'usage que l'homme faisait de la couleur rouge dès

Têtes d'équidés avec la chevrette gravées sur os. (Grotte du Mas d'Azil.)

l'époque tarandienne, soit qu'il s'en peignît le corps, soit qu'il en teignît les peaux dont il s'enveloppait. Ses peintures artistiques, s'il en fit, ne nous sont pas parvenues. L'humidité des cavernes, pendant l'époque qui devait suivre, en donne assez la raison; mais presque tous les ossements ont pris une teinte ocreuse par suite de la présence de l'hydroxyde de fer dans cette assise. Souvent déjà, dans l'amas hippiquien, on remarque cette teinte des os, soit que, dès ce temps, on peignît ou l'on teignît, soit que la couleur ocreuse fût due à des infiltrations provenant des couches superposées.

Assise élaphienne. — Les accumulations élaphiennes affleurent sur l'amoncellement tarandien. Elles sont caractérisées par la grande abondance des ossements du cerf commun (*Cervus elaphus*). Les débris de renne encore nombreux à leur base deviennent de plus en plus rares dans leurs couches supérieures; ils appartiennent à une variété plus petite que celle des amas bovidiens. Avec eux, gisent dans la terre noire, quelques os d'aurochs, d'équidés, d'ours commun, de chat sauvage, de lynx, de lièvre, de rat d'eau. Le porc (*sus*), le blaireau, le loup, le renard, le chamois y sont en assez grand nombre. Les vertèbres de poissons n'y sont pas rares. On y voit quelques vestiges de batraciens. Les os d'oiseaux y abondent Un petit bœuf à l'allure domestique, dont j'ai recueilli de nombreux ossements, est représenté sur les gravures. C'est le même qui a été figuré à Gourdan, avec une sangle, et à Laugerie-Basse (collection de M. de Vibraye) avec une sorte de couverture. On récolte en grande abondance, à toutes les hauteurs de l'assise, des aiguilles, des flèches à base en biseau, des spatules, des harpons en bois de renne à fût cylindrique et des instruments en silex de toute taille parmi lesquels on en remarque quelques-uns de forme

nouvelle. Les gravures sur os y sont aussi très communes et souvent très belles. A la partie supérieure où les débris de renne sont devenus rares, on en trouve de nombreuses exécutées sur la surface cylindrique d'os d'oiseaux. Des défilés de renne y sont représentés. Une vache accompagnée de son veau a été figurée sur une stapule. Les artistes en étaient arrivés à faire des groupements d'animaux.

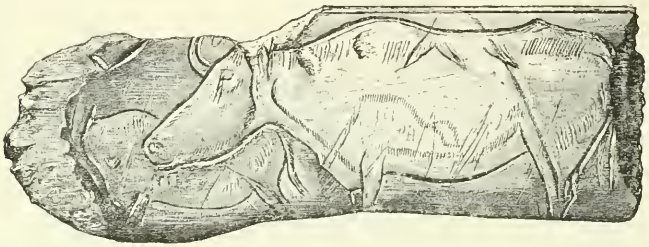

Vache et son veau. Gravure sur une spatule. (Grotte du Mas d'Azil.)

Quelques pierres schisteuses ont été utilisées pour la gravure ; mais les pierres gravées sont beaucoup plus rares qu'à Gourdan et à Lorthet où elles caractérisaient surtout le haut de la formation. Dans les couches supérieures on voit apparaître les lissoirs en bois de cerf et les harpons de même bois. Les sculptures y font complètement défaut. Au point de vue de l'art, l'époque cervidienne fut donc surtout celle de la gravure, et l'époque équidienne celle de la sculpture.

Les amas élaphiens ne s'étendent pas en une assise régulière sur les agglomérations tarandiennes de la rive droite. Ils sont atrophiés et ne forment que de minces îlots dans le haut de la caverne. L'humidité de cette partie de la grotte, à une époque où le ruissellement des eaux y apportait du limon enlevé au revêtement de la montagne, en avait éloigné les habitants. Ils étaient descendus près des bords de l'Arise ; et, sans doute, avant l'établissement de la route nationale sur la rive droite, on voyait affleurer sur cette rive les amoncellements élaphiens, comme on les voit encore aujourd'hui sur le bord gauche de la rivière. Mais les inondations n'y laissèrent pas les troglodytes tranquilles : à trois reprises différentes, elles les en chassèrent et envahirent leurs stations pendant longtemps. Ils y revenaient dès que les crues avaient cessé. De là, sur la rive gauche, trois couches archéologiques de l'époque élaphienne séparées par d'épais sédiments de limon qui se délitent en minces feuillets dont chacun se dédouble étant formé, à la base, de sable grossier où dominent les grains de peroxyde de fer, et de sable fin à la surface. Chacun de ces feuillets est le témoin subsistant d'une recrudescence et d'une diminution de l'inondation. Leur nombre considérable prouve que les grandes eaux ne furent pas un accident passager ; elles furent le régime de toute une époque. Les deux couches archéologiques les plus an-

ciennes sont très minces et ne représentent qu'une habitation de peu de durée; la plus récente a près d'un mètre d'épaisseur. Elle est recouverte elle-même par une couche de limon fluviatile dont la puissance est peu considérable. Nous connaissons l'un des endroits où l'homme s'est refugié pendant les époques d'inondation. C'est un abri sous roche situé au-dessus de l'entrée de la grotte, du côté nord-est. Là j'ai recueilli de nombreux objets caractéristiques des temps élaphiens, et notamment beaucoup de harpons en bois de renne.

La grotte du Mas d'Azil n'est pas la seule qui témoigne de la grande humidité de cette époque : à Gourdan, où la caverne est située à une trop grande hauteur au-dessus de la Garonne pour être facilement envahie par ses inondations, les amas élaphiens sont composés de couches archéologiques noirâtres alternant avec des lits de lœss amené par les eaux de pluie roulant bourbeuses sur les pentes de la montagne. Parfois le limon qu'elles déposaient s'étendait en nappe dans presque toute la caverne; d'autres fois il n'en envahissait qu'une petite partie. Les habitants chassés se hâtaient de revenir sous leur abri, dès que l'eau s'était retirée; ils n'attendaient pas même toujours que la vase se fût complètement séchée, et les cendres de leurs foyers, les vestiges de leurs repas s'y enfonçaient et s'y mêlaient.

A Lorthet, un véritable ruisseau paraissant avoir sourdi du fond de la caverne l'avait traversée dans toute sa longueur, ravinant les amas tarandiens. De ses bords escarpés, les os, les silex, les paquets de cendre s'étaient effondrés dans le limon stéatiteux qu'il avait déposé et ils y avaient formé une sorte de brèche que le temps avait durcie. Dans d'autres stations, les eaux pluviales amenées en grande quantité par des conduits souterrains avaient lavé les amoncellements, emportant la cendre et les parties menues, ne laissant que les silex et les os d'une certaine dimension au milieu des pierrailles et mélangeant ensemble les vestiges de plusieurs époques. Ce fut ainsi qu'à la suite des pluies abondantes qui se continuèrent pendant le commencement des temps néolithiques, les eaux firent irruption dans certaines grottes et introduisirent dans les assises superficielles de l'âge du renne des fragments de poterie. De là une cause d'erreur pour les personnes trop souvent inexpérimentées qui fouillent les cavernes. La vérité est que, dans le midi de la France, partout où l'on trouve ces couches bien en place, n'ayant subi aucun remaniement, on n'y rencontre pas de tesson de céramique. L'homme de l'âge du renne ignorait l'art du potier; il ne se servait que d'outres en peau, moins encombrantes et moins fragiles que les vaisseaux en terre cuite.

En résumé, l'âge du renne, succédant à une époque de grande humidité attestée par les couches de lœss sur lesquelles reposent les amoncellements, a été caractérisé, pendant les temps équidiens, par un climat froid et relativement sec. Puis, quand sont venus les temps cervidiens, l'atmosphère s'est de nouveau chargée d'humidité, et à l'époque élaphienne, le ciel a été presque constamment pluvieux. Alors durent commencer à se former la plupart des tourbières de France. Ce fut l'humidité

croissante, amenant comme conséquence l'adoussicement de la température, qui causa l'extinction du renne dans la région pyrénéenne. Le bois de ce cervidé avait été la matière première de toute l'industrie pendant les siècles qui venaient de s'écouler ; c'était aussi de lui que s'étaient servi les sculpteurs pour faire leurs statuettes et leurs reliefs. Le bois du cerf élaphe était trop spongieux à l'intérieur et avait l'écorce éburnéenne trop mince pour être employé aux mêmes usages. Avec le renne disparut fatalement la florissante industrie qui n'avait jamais cessé de progresser au cours de cette période pendant laquelle l'homme, se dégageant des langes de la sauvagerie, fit les premiers pas dans la voie de la civilisation. Les temps quaternaires primitifs furent clos.

Les assises de l'âge du renne ne sont pas les seules qui affleurent au Mas d'Azil. On y voit aussi celles de l'époque de transition qui l'a suivi. Cette époque était demeurée inconnue jusqu'en ces dernières années. Parmi les préhistoriens, les uns disaient qu'après l'extinction du renne dans nos régions, l'Europe occidentale était restée pendant longtemps inhabitée, et, dans leur langage, la série de siècles pendant laquelle nos pays avaient été déserts prenait le nom d'*hiatus*. Les autres prétendaient qu'il n'y avait de lacune que dans nos connaissances; qu'entre l'époque magdalénienne et celle de la pierre polie, il avait dû s'écouler un laps de temps sur lequel nous n'avions pas de notions. Cette lacune est aujourd'hui comblée.

Sur la rive gauche de l'Arise, dans la caverne du Mas d'Azil, la dernière couche des amas élaphiens, ravinée par les eaux, est recouverte d'un lit de pierrailles ayant trois centimètres d'épaisseur et d'un dépôt de limon fluviatile, sableux, feuilleté, dont la hauteur ne dépasse nulle part quinze centimètres. Ce fut sur ce limon à peine desséché, qu'après l'inondation dont il fut le résultat, l'homme vint de nouveau s'installer dans la grotte. Il y vécut, après l'extinction de l'espèce tarandienne, de la même manière que pendant l'âge du renne, allumant ses foyers avec du bois et des herbes sèches dont on retrouve la trace, les entretenant avec la chair des animaux quand il en avait en excès, y jetant les os brisés en long après en avoir extrait la moelle, moins soucieux pourtant des beaux-arts. Il ne sculptait plus; il ne gravait plus ; car on ne peut considérer comme des gravures artistiques ces lignes symétriques qu'il a faites sur quelques pierres; mais il coloriait en rouge des galets de rivière avec du peroxyde de fer broyé; il y représentait des végétaux, des ornements de fantaisie, des caractères peut-être; il y peignait aussi des séries de barres parallèles ou de disques qui semblent des signes conventionnels exprimant des nombres ou des marques de jeu. Les galets coloriés gisent en très grand nombre dans la cendre de ses foyers. La sécheresse de cette partie de la grotte et le niveau élevé où ils se trouvent au-dessus des eaux de l'Arise, à l'abri des inondations, les ont garantis contre les lavages qui auraient pu leur enlever la couleur et ont permis qu'ils arrivent intacts jusqu'à nous. Çà et là, dans l'assise, l'on voit de petits amas ou de minces couches de peroxyde de fer enlevé à des gisements qui se trouvent en amont, à une

faible distance de la grotte. Tous les os ont pris une teinte ocreuse ou jaune ; il y en a aussi de rouges qui semblent avoir été peints. Il y a des endroits où les pierres elles-mêmes ont été accidentellement colorées en rouge. Tout est admirablement conservé dans les amas de cette époque. On y reconnaît des traces de litière ou de foin, des endroits où, sur le sol tassé, se sont élevées des habitations, la paille brûlée des herbes qui ont servi à allumer le feu. M. Boule et moi, nous y avons trouvé un petit tas de graines que nous avons prises pour du blé et qui tombaient en poussière blanche dans nos mains. J'y ai recueilli des noyaux de cerise.

Les habitants de la caverne paraissent avoir conservé ce qu'ils ont pu de l'outillage de l'âge précédent. Leurs silex sont presque tous de type magdalénien. On voit pourtant parmi eux quelques formes nouvelles présageant les temps néolithiques, notamment un grattoir arrondi et plat, dont on trouvait déjà quelques spécimens dans l'assise élaphienne. Les instruments en os, par suite de la disparition du renne, sont peu variés. Il n'y a plus d'aiguille, plus de flèche à base en biseaux. Les pointes de lances sont rares ; mais on trouve en grande abondance des poinçons, des lissoirs et des harpons perforés en bois de cerf. Il y a donc eu continuation d'industrie avec les modifications rendues nécessaires par l'extinction du renne.

Et cependant tout était bien changé, depuis le temps de l'assise à aurochs, autour des troglodytes. On trouve dans les amas à galets coloriés, les ossements des espèces suivantes : cerf élaphe de petite taille, très nombreux, cerf du Canada très rare, chevreuil, chamois, bouquetin, bœuf, cheval, porc ou sanglier, ours commun, blaireau, chat sauvage, lynx, fouine, castor, lièvre, rat d'eau, nombreux oiseaux, parmi lesquels on distingue le coq de bruyère et la gélinotte, brochets, grosses truites, et autres poissons. La faune des couches élaphiennes était déjà le précurseur de celle-ci. Il y a donc eu transition plutôt que révolution subite.

Les parures étaient alors des coquilles marines percées, des pendeloques en pierre et des colliers de dents canines de cerf élaphe.

A l'entrée de la grotte, la couche à galets coloriés contenait quelques tessons de poterie noirâtre qui ne me paraissent pas y avoir été introduits par accident. En cet endroit, elle était de couleur foncée contrastant avec la blancheur de la cendre à escargots qui la recouvrait, et rien ne décelait un remaniement : la différence fort nette de la couleur des assises à leur point de contact s'opposait à toute hypothèse de bouleversement du sol. Cependant, dans les autres parties de la caverne, je n'ai remarqué aucun tesson gisant avec les cailloux peints ; et il est certain que les débris de céramique de cette assise y sont confinés dans des foyers très limités. Je serais disposé à admettre que les troglodytes avaient déjà des rapports avec les populations néolithiques qui venaient d'envahir la Gaule et que ceux qui habitaient l'entrée de la caverne avaient pu se procurer, par échange, des vases de terre ou en avaient reçu en présents d'hôtes qu'ils avaient accueillis. Peut-être même avaient-ils appris à en fabriquer sans en pouvoir faire adopter l'usage par les autres habitants de la grotte.

Les os longs et la mandibule d'un squelette humain gisaient, légèrement rougis, dans la couche à galets, à quelques centimètres au-dessous de la surface. Deux rayures sur l'un des fémurs prouvaient qu'il avait été décharné avec un silex. Le soin avec lequel ces ossements avaient été rassemblés, le contraste qu'ils formaient, étant tous intacts, avec les os longs des animaux brisés pour l'extraction de la moelle, la teinte rouge qui leur avait été donnée intentionnellement ou qui résultait de la coloration d'une peau dans laquelle ils auraient été enveloppés et qui se serait détruite par l'effet du temps, m'ont fait penser que je me suis trouvé en présence de la sépulture d'un squelette que l'on avait inhumé après avoir laissé le corps exposé à l'air jusqu'à complète putréfaction et en avoir raclé les chairs restées adhérentes. Un autre squelette incomplet a été trouvé dans une assise de même âge, sous l'abri qui est au nord-est au-dessus de l'entrée de la grotte; il gisait au milieu de pierrailles cimentées par du calcaire d'eau douce. La coutume d'enterrer le squelette des morts existait donc dans les cavernes des Pyrénées, au temps où l'homme peignait les galets coloriés. Avait-elle été introduite dans cette région aux âges antérieurs? Rien, dans les nombreuses fouilles que j'ai faites, ne me permet de l'affirmer. Les os humains provenant des membres sont extrêmement rares dans les amas de l'âge du renne ceux que j'y ai recueillis étaient isolés et n'avaient pas été fragmentés en long comme ceux des animaux. J'ai aussi trouvé un crâne humain presque entier dans l'amas tarandien de la rive droite, au Mas d'Azil.

Ces découvertes ne suffisent pas pour prouver l'existence de sépultures datant de ces époques; mais elles n'infirment pas celles sur lesquelles certains préhistoriens se sont appuyés pour prétendre que l'inhumation a été pratiquée à Solutré et à Menton dès les temps sulutréens, à Laugerie-Basse et à Sordes, pendant la période magdalénienne.

L'absence d'esquilles d'ossements humains provenant des membres et la présence de rares os longs dont on a pas extrait la moelle dans les accumulations de débris doivent faire écarter l'hypothèse d'habitudes de cannibalisme trop souvent admise sans preuve pour les hommes des cavernes. Ces hommes, malgré la nature de leur alimentation presque exclusivement composée de chair et l'obligation de dépecer les corps des grands animaux, paraissent avoir été de mœurs douces. Il faut n'avoir jamais fouillé leurs rejets de cuisine pour enseigner qu'ils ont été habituellement anthropophages. Mais ce n'est pas une raison pour rejeter, par esprit systématique, des faits parfaitement établis qui, au premier abord, paraissent en opposition avec cette manière de voir. A Gourdan, dans l'assise élaphienne, j'ai recueilli plus de cent petits fragments de crânes humains, dont plusieurs avaient certainement été brisés à l'aide d'une pierre. Sur quelques-uns l'on voyait des rayures faites avec des silex. J'ai aussi rencontré dans la même grotte, divers fragments de mandibules humaines qui paraissent également avoir été brisées à coups de cailloux. L'un d'eux était couvert de rayures faites en le décharnant avec un silex. Au Mas d'Azil, j'ai recueilli, dans la cendre noire d'un foyer

de la fin de l'époque hippiquienne, un fragment de mâchoire inférieure humaine, brûlée et noircie par du feu alimenté avec de la viande, gisant au milieu d'os d'animaux brisés.

Comment expliquer ces faits? M. Jolly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, dans un opuscule qu'il a écrit en collaboration avec un surveillant d'ouvriers que j'avais renvoyé, a affirmé que certains fragments de crânes provenant de Gourdan portent la trace des dents des anthropophages qui les ont rongés. Les sillons que les auteurs de cette grotesque assertion ont pris pour des traces de dents sont des sillons d'artères. D'autres écrivains ont préféré contester des faits qui contrariaient leurs théories plutôt que de chercher à les interpréter. Nier

Fragment de mâchoire humaine rayée par les silex. (Grotte de Gourdan.)

n'est pas expliquer. Pour moi, simple observateur, j'accepte les faits tels qu'ils sont, et je prends l'humanité pour ce qu'elle est, avec ses contradictions, ses défaillances et sa grandeur.

Il est incontestable qu'à Gourdan, surtout vers la fin de l'âge du renne, des têtes humaines ont été dépouillées de leur chair et de leur cuir chevelu avec des silex, que le crâne et les mâchoires ont été brisés à coups de cailloux et que leurs débris ont été jetés dans les rejets de cuisine ou dans les foyers. On ne voit pas que l'on ait fait subir le même traitement au reste du corps et l'on n'en trouve pas les ossements. J'en infère que ces têtes ne devaient pas être celles de personnes mortes dans la grotte, qu'elles étaient probablement celles d'ennemis surpris et tués dans les cantonnements de la tribu. Elles étaient rapportées comme trophées dans la caverne. En mangeait-on la cervelle? C'est vraisemblable, puisqu'on brisait les crânes et que leurs fragments gisent dans les rejets de cuisine. Ce n'est pourtant pas complètement prouvé. Peut-être les habitants des cavernes obéissaient-ils à quelque idée superstitieuse. Il ne paraît pas qu'il y ait eu rien de semblable à Lorthet, à Arudy ni à Lourdes. Il faut donc considérer ces faits comme exceptionnels.

L'assise à galets coloriés est recouverte, au Mas d'Azil, par une couche de cendre blanche, grise, ou rubannée de gris, de rouge et de blanc, due à la combustion du bois, dans laquelle sont intercalés des lits lenticu-

laires et des tas de coquilles d'hélices : c'est la couche à escargots qui forme un excellent point de repère dans les Pyrénées centrales. Ces mollusques entraient pour une partie notable dans l'alimentation de l'homme à l'époque où il a formé ces amoncellements. Les habitants de la caverne mangeaient aussi alors divers fruits et des graines dont on trouve les vestiges dans les amas, notamment des noisettes, des noix, des glands, des cerises, des prunes sauvages, etc., etc. De minces couches de phosphate de chaux, résidu des os brûlés, paraissent dans la cendre, attirant les regards par leur blancheur. Quelques esquilles d'ossements échappés à l'action du feu et quelques dents d'animaux prouvent que la chair faisait encore partie de la nourriture des habitants. Parmi ces os, j'ai reconnu du cerf commun, du bœuf, du porc, des molaires d'équidés, des débris d'oiseaux et de rares vertèbres de poisson. Les instruments en os sont l'écorchoir le lissoir et le poinçon. Les pierres en grès sur lesquelles on polissait les poinçons ne sont pas rares. Les parures étaient des coquilles marines et des colliers faits de dentales ou de perles cylindriques en os. Les outils en silex trouvés dans cette assise sont généralement très grossiers et consistent la plupart du temps en de simples éclats sur lesquels on voit parfois trois ou quatre retouches faites sans soin. Quelques-uns sont mieux travaillés; parmi eux on en remarque dont la forme est magdalénienne et qui pourraient bien avoir été pris aux couches sous-jacentes ; d'autres sont de type néolithique, notamment un petit grattoir arrondi. Des tessons de poterie noire gisent dans la cendre; ils proviennent de vases ayant sur la panse des saillies percées d'un trou transversal. On les remarque en grande quantité à l'entrée de la grotte ; mais à mesure que l'on s'avance sous la voûte, on les voit de moins en moins nombreux. Ils sont très rares vers le milieu de la station.

L'époque des mangeurs d'escargots a été caractérisée par les premiers essais de polissage de la pierre dans les cavernes des Pyrénées. Les amas qui la représentent renferment de petits cailloux roulés, allongés, dont une extrémité a été usée et polie sur les deux faces ou sur une seule pour les transformer en burins, de minces pierres ayant la forme de racloirs polis et non retouchés sur les bords, enfin des instruments polis ayant l'apparence de haches ou de tranchets sans en avoir l'épaisseur ni la solidité et ne pouvant servir aux mêmes usages.

Exceptionnellement j'ai recueilli quelques galets coloriés dans l'amas à escargots. Mais cela n'a eu lieu que dans les endroits où cet amas et la couche à galets sur laquelle il repose sont tous deux à l'état pulvérulent et où d'énormes blocs de calcaire détachés de la voûte ont, en tombant, dérangé l'ordre des assises et mêlé la cendre de l'une avec celle de l'autre, aux points où elles sont en contact.

L'aire d'extension des amas à escargots est plus considérable que celle des amoncellements sous-jacents; on les rencontre dans beaucoup de grottes pyrénéennes où l'âge du renne n'a pas laissé de trace; et, dans ces stations, ils m'ont paru renfermer les vestiges d'une industrie plus grossière que dans celles où les mangeurs de mollusques ont été précédés par

les mangeurs de cheval et de renne. Ils sont à peu près inexplorés, et l'étude en reste à faire.

Dans la caverne du Mas d'Azil, ils sont recouverts par une assise de pierrailles détachées de la voûte, dans laquelle on trouve des haches polies et des tessons de poterie néolithique. Sur les berges de l'Arise on recueille du bronze et du fer.

L'étude stratigraphique qui précède donne de nombreuses notions sur le genre de vie de l'homme, pendant l'âge du renne. Pour les compléter, il faut se reporter aux mœurs et aux usages des populations qui habitent de nos jours les contrées hyperboréennes. Elles sont assurément bien différentes des vaillantes races magdaléniennes qui ont été les premiers pionniers de l'humanité dans la voie du progrès ; mais une certaine similitude de climat, de faune, de milieu, leur a fait adopter l'industrie de l'âge du renne, et incapables d'efforts et d'aspirations vers un meilleur état de chose, elles s'y sont immobilisées. On peut donc, par induction de ce qui se passe chez elles, expliquer beaucoup de faits observés dans les amas de nos cavernes. Il ne faut pourtant pas tout assimiler entre les pays du soleil de minuit et ceux des Pyrénées tels qu'ils étaient à la fin de l'ère quaternaire primitive.

Les troglodytes des régions hyperboréennes ferment leurs cavernes avec des peaux pour se préserver contre le froid. Ceux de l'âge du renne, qui avaient des outils pour façonner la peau des animaux, agissaient certainement de même. Ils n'allumaient pas du feu indifféremment à tous les endroits sur le sol de leurs habitations. Ils en faisaient dans des foyers construits en plaquettes de grès. Ces foyers étaient nombreux au Mas d'Azil et à Gourdan. Ils avaient des aiguilles, savaient coudre et broder ; ils devaient donc se vêtir. Cependant, quand ils ont sculpté ou gravé l'homme ou la femme, ils l'ont toujours figuré nu. Ils vivaient probablement comme les Esquimaux qui ne sortent que vêtus et se tiennent complètement nus dans leurs habitations.

Quelques grottes magdaléniennes, notamment la station de la rive droite, au Mas d'Azil, sont entièrement obscures. Il fallait s'y éclairer. La graisse jetée dans le feu ne donne qu'une flamme intermittente insuffisante pour les travaux. Les Esquimaux brûlent de l'huile dans des lampes. Il n'y a pas trace de lampes dans les amoncellements de l'âge du renne. Les crânes d'animaux, s'ils s'en étaient servis pour cet usage, auraient été ornementés et auraient eu leurs bords unis. Il est probable que l'homme magdalénien s'éclairait avec de la résine ; le pin a été souvent gravé par lui. Les Esquimaux connaissent la propriété. Ils ont leurs cabanes et leurs coffrets où ils enferment de petits objets. Les habitants des cavernes des Pyrénées savaient creuser dans le limon des trous ovales et réguliers qu'ils fermaient avec des dalles et qui leur tenaient lieu de coffrets. J'en ai découvert de nombreux au Mas d'Azil, sur la rive droite de l'Arise, dans une assise de lœss recouverte par un amas élaphien. Ils étaient l'œuvre de gens vivant à l'époque tarandienne ou aux temps équidiens.

On a généralement des idées très fausses sur les habitudes des hommes

à l'âge du renne. Les auteurs les représentent comme des nomades vivant exclusivement du produit de la chasse et de la pêche et parcourant de vastes régions à la poursuite du gibier. M. de Mortillet, dont l'opinion fait autorité, les compare aux Peaux-Rouges qui *font des trajets de plus de quatre mille kilomètres, du nord au sud, à la suite des grands troupeaux de buffles sauvages.* Il admet qu'à l'époque du Moustier l'homme était à peu près sédentaire; mais à son avis, le climat de nos régions, aux temps magdaléniens, le condamnait à une vie errante. Se nourrisant uniquement du produit de la chasse et de la pêche, il était obligé de suivre partout les troupeaux sauvages. Or, enseigne-t-il, les étés étaient alors très chauds, les hivers très froids, et ces écarts de température forçaient les animaux à de longues migrations. Cet auteur tire argument en faveur de sa manière de voir de la présence de coquilles de l'Océan et de la Méditerranée dans une même station et de l'existence de minces lits de stalagmite dans la caverne de Gourdan, signes certains de l'abandon de la grotte pendant quelque temps.

Ce que j'ai dit du climat de l'âge du renne, en m'appuyant sur des faits incontestables, me dispense de discuter l'assertion relative aux excessives chaleurs des étés et au froid rigoureux des hivers. L'atmosphère a été froide pendant toute la période magdalénienne; elle a été sèche, sans excès, au début, et très humide à la fin. Nos régions découpées par les mers n'ont donc alors rien eu des écarts de température ordinaires dans les pays où règne un climat continental.

Les minces lits stalagmitiques dont j'ai signalé l'existence dans la grotte de Gourdan sont dus à l'humidité des temps élaphiens pendant lesquels ils se sont formés. Ils ne s'étendent que sur une petite partie de l'aire de la caverne et sont très circonscrits; ils sont souillés de cendre, et leur existence ne prouve qu'une chose, c'est que les troglodytes de Gourdan ont évité de se placer sous les gouttes d'eau qui tombaient de la voûte en certains endroits. Ils se sont installés à côté pendant que la stalagmite se formait. Il est d'ailleurs certain qu'à l'époque élaphienne, ils ont été à plusieurs reprises chassés momentanément de leur demeure par l'eau des pluies qui faisait irruption dans la grotte. L'épaisse couche stalagmitique de la station d'Alliat (grotte de *la vache*) n'est pas plus probante. Elle représente le commencement de l'époque néolithique car elle contient des haches en pierre polie et elle repose sur l'assise à harpons perforés en bois de cerf élaphe.

Quant aux coquilles marines des deux mers, elles ont pu être apportées dans les habitations humaines par les voyageurs (car il y a eu de tout temps des hommes à l'humeur vagabonde), ou par des commerçants qui allaient de grotte en grotte pour trafiquer et faire des échanges.

Il n'est pas douteux qu'il y ait eu des chasseurs et des pêcheurs passionnés à l'âge du renne. Chacun l'était un peu à l'occasion, et le gibier faisait partie notable de l'alimentation. En résulte-t-il que les hommes de ce temps étaient des nomades, se nourrissant exclusivement du produit de la chasse et de la pêche?

Ce genre de vie est ce qu'il y a de plus opposé à ce que nous savons des peuplades magdaléniennes. Ce n'est pas un homme sans cesse en mouvement, sans gîte, harassé de fatigue, préoccupé de la proie du lendemain, obligé de consacrer toutes les forces de son être à la recherche de sa nourriture qui a pu inventer les arts, s'y adonner avec passion, créer des instruments ingénieux et s'attacher à les perfectionner sans cesse. Pour accomplir cette tâche, il a fallu le calme, l'absence de préoccupation poignante, une abondance relative; il a fallu les loisirs de la vie sédentaire. Les grottes n'étaient pas des habitations momentanées; elles étaient des ateliers de fabrication permanents. Des blocs de silex de diverses provenances y étaient apportés. Les habitants en détachaient de longues lames et les transformaient en outils divers. Les déchets de taille et les outils mal venus sont bien plus nombreux dans les cavernes que ceux qui sont bien réussis. On y débitait aussi le bois de renne; on en voit beaucoup de morceaux coupés dans les amoncellements, et l'on trouve avec eux des instruments en os à demi confectionnés, des ébauches de sculptures et des gravures inachevées, jetées au rebut.

Si les grottes avaient été momentanément désertées par leurs habitants, les animaux carnassiers s'y seraient introduits, et cherchant dans les rejets de cuisine, y auraient rongé des os. Or il n'y a pas d'os rongés dans les amas équidiens ni dans les amas tarandiens. On n'en rencontre que dans les couches élaphiennes et ils y sont extrêmement rares. Leur présence d'ailleurs s'explique par cette circonstance que les eaux de pluie et celles des rivières débordées, faisant irruption dans les stations humaines, en ont plusieurs fois chassé les troglodytes.

Il est si vrai que les grottes ont été les demeures d'une population sédentaire et non les abris momentanés de chasseurs à la poursuite du gibier, que leurs habitants se sont particularisés par des aptitudes, des usages et des découvertes qui donnent à chacune d'elles un caractère qui lui est propre. Ainsi, pour ne parler que des arts plastiques, dans les Pyrénées, le sculpteur et le graveur se préoccupent surtout de l'exactitude de la forme; ils font, avec une grande vérité d'allure, des portraits d'animaux. Ils ne les groupent pas dans une action et c'est à peine s'ils savent représenter, même à l'époque élaphienne, un défilé de rennes ou une vache avec son veau. Moins habiles dans l'exécution, les artistes de Laugerie-Basse ont la conception d'un art plus élevé. Les amours du renne, la loutre cherchant à s'emparer d'un poisson, l'homme chassant l'aurochs, la femme au renne sont de véritables tableaux; et comme la population d'une grotte exerce toujours autour d'elle une certaine influence, sur le même versant du bassin de la Garonne, une gravure représentant un troupeau de chamois trouvée sous l'abri de Bruniquel, est aussi un véritable tableau.

Dans la caverne d'Arudy, un artiste invente la volute; ce motif d'ornementation y est répété avec des variations de détail sur de nombreux bois de renne; puis il se propage dans la grotte de Lourdes située dans une vallée voisine, et enfin il parvient dans celle de Lorthet, où il n'est

représenté que par une seule gravure. On ne l'a pas, jusqu'à présent, rencontré ailleurs.

La grotte du Mas d'Azil se distingue des autres par ses études de l'écorché et par ses appliques sculptées.

Au point de vue industriel, les stations humaines présentent aussi des particularités remarquables. Celle du Mas d'Azil est la seule où l'on ait trouvé des navettes de matelot. Les abris de Bruniquel sont caractérisés par leurs aiguilles sur lesquelles on a gravé la direction que doit prendre le fil et par leurs lames de silex dont les bords sont entamés par une série de petites coches régulière. Au Mas d'Azil, dans un espace qui n'avait pas un mètre carré de surface, j'ai recueilli quelques lames et une aiguille semblables. C'était une importation venue des bords du Tarn ou les essais d'imitation d'un habitant qui avait visité Bruniquel, essais bien vite abandonnés.

On peut aussi considérer l'abondance des fragments de crânes humains dans les amas élaphiens de la caverne de Gourdan, comme une particularité propre à cette station.

Il n'est pas d'indices plus révélateurs des habitudes sédentaires d'une population que ces coutumes locales, ces œuvres d'arts dues à des aptitudes spéciales, et ces inventions d'instruments dont l'usage ne s'étend guère au delà des limites d'une grotte. Il est donc certain que l'homme des cavernes n'a pas été le nomade que l'on a dit; et s'il est vrai qu'il ait été sédentaire, il a fallu qu'il ait eu des ressources permanentes à la portée de son habitation. Ces ressources, il n'a pu les trouver que dans la culture ou l'élevage des troupeaux. Il est incontestable qu'il connaissait les céréales, car on a recueilli à Bruniquel et à Lourdes des épis d'orge ou de blé sculptés en bois de renne. Il ne figurait guère que les objets servant à son alimentation. Cependant il n'y a, dans son outillage, aucun instrument propre à travailler la terre, et rien ne prouve qu'il ait eu des notions de culture. Les céréales ne furent donc vraisemblablement pour lui que des objets de curiosité et d'importation. Tout au plus fit-il l'essai d'en planter quelques pieds près de sa demeure. Mais s'il ne pratiqua pas la culture, il faut nécessairement qu'il ait formé et entretenu, dans ses cantonnements, des troupeaux domestiqués ou au moins semi-domestiqués, dont la chair faisait sa nourriture habituelle.

On se fait généralement une idée inexacte de l'état dans lequel ont vécu les chevaux, les bœufs et les rennes aux temps où l'homme a commencé à se les approprier. Dès qu'on parle de domestication, nous nous représentons le renne tirant le traîneau, la vache et la chèvre donnant leur lait, le bœuf attaché au joug, creusant péniblement un sillon, le cheval portant le cavalier, traînant de lourdes charrettes ou faisant rouler de brillants équipages. L'animal n'a subi primitivement aucun de ces assujettissements, et l'on peut se rendre compte de sa conquête de la manière la plus simple.

L'homme lui faisait la chasse pour sa chair, et c'est pour sa chair qu'il a commencé à le domestiquer. La nécessité l'avait rendu ingénieux. Il

avait appris à dresser des pièges aux bêtes sauvages et à les faire tomber dans des fosses. Les grands herbivores vivant en société, craintifs et doux étaient le plus souvent ceux qui s'y laissaient prendre et faisaient la base de son alimentation. Parfois la chasse, très abondante, dépassait les besoins de la famille; d'autres fois le gibier manquait aux chasseurs, et ils restaient de longues journées sans nourriture. Le raisonnement le plus simple les porta, quand les prises étaient abondantes, à épargner quelques animaux pour les jours de détresse. Les plus jeunes étaient ceux

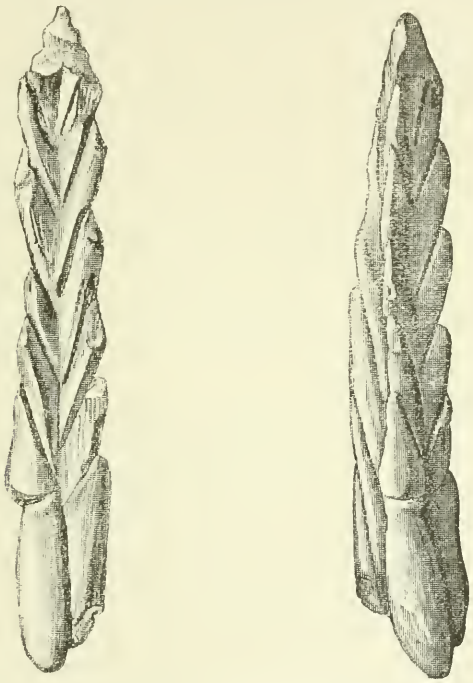

Épi de blé ou d'orge sculpté. (Grotte des Espélugues à Lourdes.)

dont ils pouvaient le plus facilement se rendre maîtres. L'herbe qui devait les nourrir se trouvait partout. Les plus jeunes furent ceux qu'ils laissèrent vivre, et ils grandirent sous leur tutelle.

Parmi les espèces sauvages, il en est dont les adultes ne se reproduisent qu'en liberté. L'individu peut être apprivoisé, asservi; l'espèce ne peut être domestiquée. Tel est l'éléphant : on le dresse; il rend de nombreux services; mais il est frappé de stérilité dès qu'il a subi la suprématie de l'homme. D'autres, comme les chevaux, les bœufs, les rennes, les chèvres, les moutons, les porcs, se reproduisent en servitude. Ceux-là, dès qu'ils sont apprivoisés, peuvent devenir la souche de nombreux animaux domestiques.

Les animaux qui vivent en société recherchent leurs pareils. L'homme dut, au début, se servir de ceux qu'il avait apprivoisés pour attirer les troupeaux de leur espèce, s'approcher d'eux plus facilement et faire tomber dans ses pièges les individus qui s'écartaient de la bande; il fit jouer, aux bêtes qu'il avait privées, le rôle d'appelants. De là, l'utilité de les conserver pendant longtemps, leurs rapprochements et leur reproduction en servitude. Après deux ou trois générations, l'espèce domestiquée perdit fatalement la crainte instinctive qu'à l'état sauvage elle avait de l'homme, et l'on put laisser vivre, dans une demi-liberté, les troupeaux nés d'individus asservis. Ce fut eux qui, dès lors, fournirent surtout la nourriture à leurs maîtres ; et ce fut à partir de ce moment, qu'une abondance relative et la sécurité du lendemain remplaça, dans une certaine mesure, les hasards de la chasse et la détresse des jours sans proie. Peut-être cette transformation des espèces domestiquables remonte-t-elle à une époque plus lointaine que les temps magdaléniens. Elle était certainement un fait accompli, quand l'homme apprit à tailler et à buriner le bois de renne, sous l'abri des cavernes. Ce fut elle qui lui permit de cesser la vie nomade et toujours errante des peuplades chasseresses, de se fixer dans les grottes, de les transformer en ateliers, d'y devenir sédentaire. Ce fut elle qui lui donna assez de loisir pour inventer la sculpture, la gravure, la musique et se livrer passionnément à ces arts pendant les heures de repos.

Les arguments que l'on a fait valoir contre ces vérités ne supportent pas l'examen. M. de Mortillet est l'auteur qui les a présentés avec le plus de talent. « Si le renne avait été domestiqué, a-t-il écrit, on l'aurait abattu « sur place, et nous trouverions dans les stations toutes les parties de « son squelette. Il n'en est point ainsi. Les ossements des parties les plus « utiles, comme les cuisses, les épaules et la tête, abondent; mais ceux de « centre du corps font à peu près complètement défaut. Celà prouve que « l'animal a été tué à la chasse, dépecé sur place, et qu'on n'emportait au « domicile que ce qui pouvait servir..... Il n'en est pas de même des « chevaux de Solutré. Toutes les parties du squelette se trouvent dans le « magma. Ces animaux ont donc été abattus et dépecés dans la station « même. Cette présence de tous les os prouve-t-elle la domestication? « Non. En effet, pour peu qu'on connaisse les mœurs des animaux, on sait « que le cheval, pris vivant, quand il n'a plus les moyens de s'échapper ou « de se défendre, se soumet. Il est abattu moralement; il est dompté, mais « il n'est pas domestiqué pour cela. Dès qu'il pourra se dégager, il reprendra son indépendance et s'échappera. Les habitants de Solutré, ayant « pris les chevaux vivants, soit dans des pièges, soit au moyen du lasso, « ont très bien pu les amener jusqu'à leurs demeures en les tenant par la « tête, sans les lâcher, puis là, les tuer pour les manger... Du reste, les « habitants de Solutré n'avaient pas d'écurie pour enfermer les chevaux. « Ils auraient donc été obligés de les laisser à l'air libre, c'est-à-dire à « moitié sauvages, et ils n'avaient pas le chien pour les garder et les ramener. La domesticité du cheval, à l'époque quaternaire, n'est donc

« pas plus admissible que celle des autres animaux. » (Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 386 et suivantes.)

Il est certain que les grands animaux, et notamment le renne, étaient ordinairement abattus et dépecés hors de la grotte et que l'on y transportait seulement les quartiers charnus et la tête. Les côtes, les vertèbres manquent généralement dans les amas, et les os du bassin y sont rares. Il y a cependant des exceptions. Sous la voûte de la caverne de Lorthet on trouve, dans les accumulations de débris élaphiens, une grande quantité de ces concrétions à couches concentriques qui se forment dans les intestins des ruminants. On y dépeçait donc et l'on y vidait même les rennes et les cerfs. Mais de ce que le renne a été abattu le plus souvent hors de la grotte, s'en suit-il, comme le prétend M. de Mortillet, qu'il ait été tué à la chasse ? Je ne vois aucunement d'où il tire cette conséquence. Le renne ne vit pas à l'étable ; les propriétaires lapons qui ont des troupeaux de plus de mille rennes seraient bien embarrassés s'il leur fallait des écuries pour mettre ce bétail. Le renne enfermé dégénère promptement, comme le fait observer le savant auteur du *Préhistorique*. Mais il ne s'agit pas de rennes enfermés. Si, comme tout le démontre, l'homme vivait alors de la chair d'animaux semi-domestiqués, les troupeaux pouvaient se trouver fort éloignés de la grotte, dans les cantonnements de la tribu, et il était bien plus commode d'abattre les individus dont on avait besoin pour se nourrir, de les dépecer et d'en apporter les quartiers à la station. que de les y amener vivants. D'ailleurs, il fallait aussi de la viande aux gardiens, et le plus souvent on leur laissait le cou, les côtelettes, parfois même le dos et le filet.

Ainsi la présence presque exclusive des os des membres et de la tête dans les stations ne prouve absolument rien contre la domestication ; mais puisque notre attention a été attirée sur ces ossements, disons que la diversité des usages locaux s'est encore manifestée dans la manière de dépecer les membres que l'on apportait dans les stations. Au Mas d'Azil, la coutume était de couper la jambe du cheval au-dessus du pied, avant d'en emporter les quartiers ; aussi n'y trouve-t-on presque jamais l'os du sabot dans les amoncellements. A Lourdes, au contraire, on apportait la cuisse sans en avoir détaché l'extrémité des jambes. Aussi l'os du sabot y est-il en assez grande abondance. Ajoutons que dans toutes les cavernes, on trouve des débris de faons de tout âge, ce que l'on reconnaît à l'aspect des dents et des bois, et l'on peut en conclure que l'homme passait toute l'année dans la grotte qu'il avait choisie pour demeure.

Si, pendant la période magdalénienne, l'homme dépeçait le cheval hors de la station, il n'en était pas de même à l'époque précédente. On trouve tous les os du squelette des équidés dans les agglomérations de débris que l'on voit à Solutré. M. de Mortillet suppose qu'après avoir pris le cheval à la chasse, on l'amenait en le tenant par la tête, sans le lâcher, jusqu'à l'habitation de la tribu. C'est une hypothèse ; et il ne me paraît pas prouvé que cet animal aurait montré assez de bonne volonté pour suivre. Nous ne savons pas la résistance que pouvait opposer le cheval

sauvage adulte en pareille circonstance, par la raison qu'il n'y a plus de chevaux sauvages. Ceux que nous appelons ainsi sont les descendants d'individus domestiqués qui ont reconquis leur liberté. Leur pelage diversicolore, gris, blanc, noir ou rouge, est une livrée de servitude dont ils n'ont pu encore se débarrasser. Leur caractère a aussi conservé, à l'état latent, la tache de la domesticité. Et pourtant, il n'est pas très facile de s'en emparer. On les empêche de dormir pour s'en rendre maître ; c'est par le supplice du manque de sommeil qu'on les dompte, et, quand ils sont épuisés, je doute fort qu'ils se laissassent conduire si l'on n'avait pas la bride. Il est donc fort probable que les habitants de Solutré ont vécu de chevaux domestiqués. Peut-être conservaient-ils du bétail dans des enclos, à proximité de leurs demeures, et, s'ils n'en avaient pas, il faut reconnaître qu'il leur était plus facile d'amener un animal semi-domestiqué qu'un animal sauvage à leur habitation.

Reste cette objection : L'homme des cavernes n'avait pas de chien, et sans le chien, la domestication des animaux herbivores n'a pas été possible. Il est certain que l'homme de l'âge du renne n'avait pas de chien, car on ne trouve pas d'os rongés dans les cavernes. Mais pourquoi donc la domestication des herbivores n'aurait-elle pu s'accomplir sans lui ? Est-ce que c'est lui qui les nourrit, qui les parque, qui les abrite, qui les élève ? Est-ce que c'est lui qui les a domptés, qui a mis le joug au bœuf, la bride au cheval, le harnais au renne? C'est en apprivoisant de jeunes animaux, en se les attachant par des bienfaits et en se faisant l'ami de leurs petits, quand ils en ont eu, que l'homme a créé les races domestiquables. Pour cette œuvre, le chien était inutile. Cet excellent auxiliaire n'est devenu nécessaire que depuis que la culture a couvert les champs de moissons. Il empêche les bêtes qu'il surveille de saccager la récolte d'autrui. Avant l'invention de la culture, la garde des troupeaux était beaucoup plus facile que maintenant. Les animaux qui les composent restent naturellement groupés. C'est leur instinct. Les bêtes qui s'écartent de la troupe savent bien y revenir ; et la masse ne cherche guère à quitter les cantonnements où elle est habituée à paître. Toute la tâche des pasteurs consistait à les y retenir. Pourquoi quelques hommes souples et agiles, comme ils devaient l'être au temps où l'on sortait à peine de la sauvagerie, sachant au besoin lancer un bâton et connaissant les animaux qu'ils gardaient, n'auraient-ils pas pu accomplir la tâche d'un chien? Les grands herbivores craignent beaucoup moins le chien que son maître. Ils ne se gênent pas pour poursuivre cet auxiliaire dévoué, quand il pénètre dans un enclos où ils pâturent. C'est la présence de l'homme qui le protège contre eux. D'ailleurs, pourquoi les habitants des cavernes n'auraient-ils pas, comme nous le faisons, enfermés les bêtes apprivoisées dans des enclos? Il est très probable qu'ils en conservaient toujours à proximité de leurs demeures. L'assistance du chien est plus utile au chasseur qu'elle ne l'a été au pasteur dans les temps primitifs, et cependant il n'est jamais venu à la pensée

de personne, de soutenir qu'il n'y avait pas de chasseur avant la domestication de cet animal.

Non seulement la garde des troupeaux domestiqués était facile aux temps magdaléniens, mais il n'est pas chimérique de penser que souvent on les laissait paître en liberté, puisqu'il y a encore maintenant des pays où il en est ainsi. Le renne, dont on a exagéré la rétivité, est lui-même parfois laissé dans un état de demi-domesticité; c'est celui qui paraît lui plaire le plus et en même temps lui être le plus favorable. Il n'accepte qu'à regret l'asservissement. Si on l'attelle au traîneau il a peine à se résigner; il dégénère promptement et il faut le croiser avec des rennes laissés en liberté pour que sa descendence ne s'éteigne pas, ou ne devienne pas si petite qu'elle ne puisse plus être apte au service qu'on lui demande. M. Rabot, dans ses notes ethnographiques recueillies en Laponie [1], a décrit la manière dont cet animal est traité dans la presqu'île de Kola qui s'étend entre l'océan Glacial et la mer Blanche : — « Aucun Skolte n'est no-
« made comme les Lapons pasteurs des pays scandinaves. Tous sont pê-
« cheurs...comme les Lapons pêcheurs d'Enara. Ceux de Russie ajoutent au
« produit de la pêche les ressources de l'élevage du renne. Chaque famille
« ne possède qu'un petit nombre de ces animaux, une cinquantaine au
« plus... Les Lapons russes les laissent errer en toute liberté dans les
« forêts, et jamais ils ne les rassemblent pour les traire, ainsi que le font
« les pasteurs de la Suède et de la Norvège. A l'approche de l'hiver, ils les
« poussent sur les collines voisines de leurs pagostes où ils trouvent une
« nourriture abondante. Les rennes de la péninsule de Kola sont plus grands
« que ceux des pays scandinaves et leur ramure atteint des dimensions que
« l'on n'observe pas chez les animaux des régions situées plus à l'ouest. »

Les rennes domestiqués des temps magdaléniens pouvaient vivre dans les mêmes conditions que ceux de la presqu'île de Kola.

Parmi les rennes des Lapons scandinaves, il y en a presque toujours qui trouvent le moyen de paître en liberté, malgré leurs pasteurs, et qui ne perdent pas pour cela l'esprit de retour au troupeau. Je trouve dans un ouvrage de Kœchlin-Schwartz intitulé : *Un touriste en Laponie*, p. 68, le passage suivant :

« Chemin faisant, pendant notre ascension, nous avons fait la rencontre
« d'un grand troupeau de rennes. Les Lapons nomades qui accompagnent
« les troupeaux au bord de la mer, ne les mènent jamais, paraît-il, dans
« l'île d'Hammerfest. On ne m'en a pas dit la raison ; mais les rennes se
« passent très bien de la permission et traversent à la nage les bras de
« mer, s'isolent spontanément, abandonnent des mois entiers le troupeau
« principal et les Lapons qui sont chargés de les accompagner. Puis, en
« automne ils se rapprochent d'eux-même du gros de la troupe qui se
« remet alors en route vers d'autres pâturages.

1. Voyez *Revue d'ethnographie*, publiée par le Dr Hamy, année 1885, t. IV, p. 50.

« C'est un de ces troupeaux que nous avons rencontré faisant l'école « buissonnière sur les flancs du Tyven. Il se composait de quatre-vingts « têtes de renne environ que suivaient quelques petits au nombre de cinq « ou six, fort laids d'ailleurs, hauts sur pattes dans leur taille minuscule, « roux foncé et manquant de grâce. Ils ne nous parurent nullement timides « jeunes ou vieux. Nul n'était effarouché de notre présence. Ils nous lais- « sèrent arriver à cinquante pas d'eux, et alors seulement toute la bande « prit le petit trot, sans se presser, et traversa un champ de neige pour « aller disparaître derrière un monticule où nous la suivîmes. Nous nous « glissions, pour les surprendre, le long des blocs de pierre, en nous dis- « simulant, et, lorsque nous avons débusqué pour ainsi dire au milieu « d'eux, ils sont restés tranquillement à nous regarder, sans se sauver.

« A notre descente, nous les avons retrouvés couchés au milieu des ro- « ches. Ils ne se sont levés que lorsque nous avons été sur eux; encore « semblaient-ils se demander pourquoi nous venions ainsi les déranger. »

Ainsi, après avoir pâturé tout l'été en pleine liberté, les rennes qui ont quitté le troupeau le rejoignent spontanément pour prendre avec lui leurs quartiers d'hiver, et il n'est besoin ni de chien pour les harceler, ni même d'homme pour les pousser. Que devient donc ce fameux axiome inventé par M. Carl Vogt, répété et amplifié par tous les auteurs qui se sont copiés les uns les autres, que sans le chien le renne n'aurait pu être domestiqué. Lorsqu'on examine attentivement les faits, toutes les assertions hasardées s'évanouissent, et l'on est bien forcé de reconnaître que les peuplades magdaléniennes, loin d'être composées de sauvages errants, étaient en majorité sédentaires, vivant de la chair d'animaux semi-domestiqués; qu'elles étaient déjà commerçantes et qu'elles sont celles qui ont fait les premiers pas dans la voie de la vraie civilisation.

Au surplus les œuvres de leurs artistes ne peuvent laisser aucun doute sur la réalité de la domestication du renne, du cheval et du bœuf au temps où ils vivaient. J'ai dans ma collection un fragment de palme de renne provenant de Laugerie-Basse, sur lequel est sculptée en relief une femme couchée près de son renne. Il est évident qu'un animal sauvage ne fût pas resté avec elle; il se fût enfui. S'il a été représenté immobile à côté d'elle, c'est parce qu'il était domestiqué. Les préhistoriens, qui ne veulent pas admettre la domestication à cette époque, prétendent que le sculpteur n'a pas voulu faire un groupe, qu'il a d'abord figuré un renne, puis que sans s'inquieter de l'œuvre qu'il venait de faire, il a buriné par-dessus une femme. Mais dans ce cas, les jambes de la femme eussent coupé celles du renne, tandis qu'elles passent derrière, parce que la femme est au second plan. J'ai recueilli au Mas d'Azil et à Arudy de nombreuses gravures sur lesquelles sont dessinées des têtes de chevaux garnies de la chevrette. Or, la chevrette, que le mors a remplacée à l'époque gauloise, a été l'instrument le plus puissant de la domestication et de l'assujettissement du cheval. La plupart des morceaux de bois de renne ornementés connus sous le nom de bâtons de commandement ne sont que des parties rigides de chevrettes.

J'ai aussi rencontré, dans l'assise élaphienne de Gourdan, un os sur lequel est représenté un bœuf ceint d'une sangle et dans celle du Mas d'Azil, une gravure de renne ayant un collier. Parmi les œuvres d'art que M. de Vibraye a trouvées à Laugerie-Basse, il en est de non moins démonstratives, notamment des gravures figurant un renne avec un licol, une tête de cheval garnie de la chevrette et un bœuf ayant sur le dos une sorte de couverture. La réalité de la domesticité de ces trois espèces d'animaux à l'époque du renne ne peut donc plus être mise en doute.

Il est impossible de dater d'une manière précise la fin de l'âge du renne. Nous ne sommes pourtant pas dépourvus de toute notion pour

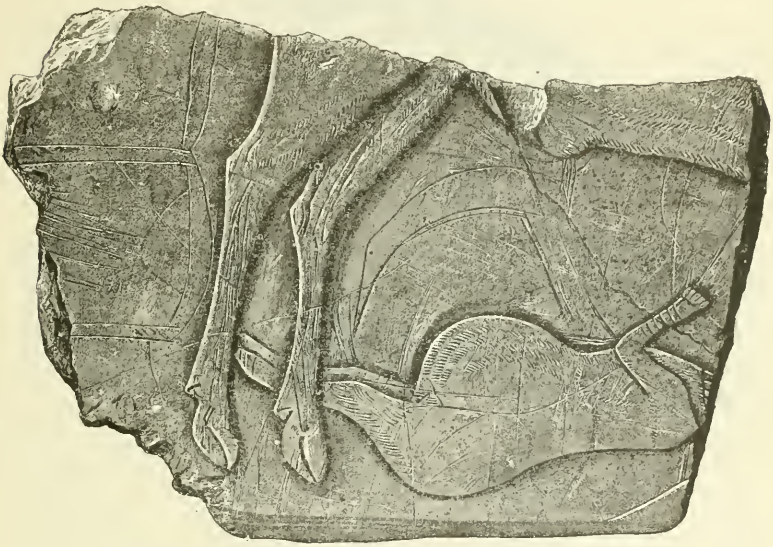

La femme au renne. Bas-relief. (Abri de Laugerie-Basse.)

apprécier son éloignement et la distance qui le sépare de l'époque où brilèrent les vieilles civilisations de l'Afrique et de l'Asie.

Il a pris fin sous l'influence d'un climat exceptionnellement pluvieux : et cette époque de grande humidité, qui fut celle du commencement des tourbières dans nos régions, a été la dernière qui ait assombri notre ciel. La formation d'épaisses stalagmites dans les cavernes pendant la première partie de la période néolithique prouve qu'elle s'est longtemps continuée; puis les brumes sont progressivement devenues moins fréquentes. Au temps de César, la Gaule était encore plus marécageuse que de nos jours. Il est vrai qu'elle était plus boisée.

Les grandes civilisations de l'Égypte et de l'Assyrie n'ont pu se développer sur une vaste surface de pays que sous l'influence d'un climat

beaucoup plus humide que celui qui règne aujourd'hui dans ces régions. Depuis qu'elles ont cessé de briller, le sol s'est constamment desséché, le désert a envahi de plus en plus les vallées habitées et il s'est étendu sur les antiques cités.

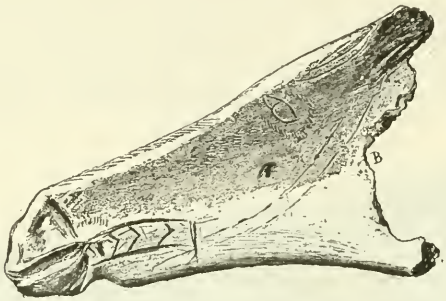

Tête d'équidé garnie de la chevrette, découpée dans un os plat et gravé des deux côtés. (Grotte du Mas d'Azil.)

L'époque d'humidité qui a mis fin à l'âge du renne est précisément celle qui a permis aux hommes de se multiplier dans les vallées du Nil et de l'Euphrate. Les civilisations de l'Asie et de l'Afrique n'ont donc brillé que lorsque celle du renne était éteinte. Si l'on fait la part du temps qu'il leur a fallu pour se former, on peut les considérer comme contemporaines d'une partie de la période néolithique.

PIETTE.

ANNEXE *B*

LA RACE DE CRO-MAGNON

ET SES AFFINITÉS ETHNIQUES[1]

Par M. le Dr E. Hamy, membre de l'Institut.

Quand M. Louis Lartet rapporta à Paris, en avril 1868, les ossements humains qu'il venait de recueillir dans l'abri sous roche, devenu depuis lors si célèbre sous le nom de Cro-Magnon, je fus l'un des premiers appelé à examiner ces précieux débris. J'étais, depuis un certain temps déjà, l'un des habitués des mercredis d'Édouard Lartet au laboratoire de la rue Guy-de-la-Brosse, et le maître voulut bien me charger de démêler les ossements des divers squelettes humains, recueillis par son fils, pendant qu'il classait et déterminait lui-même les os des animaux.

Ce travail préparatoire me permit de reconnaître la plupart des traits exceptionnels que présentaient le crâne, la face et les membres des sujets de la sépulture de Cro-Magnon, et lorsque, quelques jours plus tard, à la Sorbonne, Prüner-Bey vint développer la thèse fantaisiste qui faisait des troglodytes de la Vézère de proches parents des Esthoniens du fond de la Baltique, j'en savais assez sur le compte de nos chasseurs de rennes pour être bien certain que ce n'était pas en Esthonie qu'on devait chercher leurs plus proches voisins dans les classifications ethniques.

Tous ceux qui s'intéressent à nos études ont gardé le souvenir de cette mémorable séance du 16 avril 1868, où, en présence de M. V. Duruy, ministre de l'Instruction publique, et des représentants les plus autorisés de la géologie, de la paléontologie et de l'anthropologie françaises, M. Louis Lartet vint exposer les résultats de l'enquête qu'il avait conduite à Cro-Magnon, en présentant les nombreux objets recueillis dans cet abri sépulcral.

Broca, qui prit la parole après M. Louis Lartet, se borna à décrire, avec sa clarté habituelle, les principales pièces des squelettes et à mettre en lumière, par des comparaisons générales, les traits les plus caractéristiques de leur morphologie.

Puis Prüner-Bey, qui avait gardé jusque-là, même vis-à-vis de Lartet, un mystérieux silence, voulut bien révéler aux savants qui l'écoutaient les découvertes ethnologiques tout à fait inattendues que Cro-Magnon lui

1. Cf. plus haut, p. 116.

avait suggérées. On sut alors que les hommes de la Vézère affectaient avec les Esthoniens des relations analogues à celles que l'auteur avait auparavant constatées entre les troglodytes de la Belgique d'une part et de l'autre les Finnois et les Lapons. On apprit d'autres choses encore plus surprenantes, et notamment que la forme de la voûte palatine indiquait chez les anciens riverains de la Vézère *une phonologie faible et douce, comme celle des idiomes finnois*[1]!... Et tout cela s'affirmait imperturbablement devant un auditoire intéressé sans doute par les descriptions de M. Lartet et de Broca, mais encore incomplètement acquis aux idées nouvelles sur l'ancienneté de l'homme et par là même peu disposé à faire crédit aux anthropologistes de leurs hypothèses, si ingénieuses qu'elles fussent. Aussi le discours de M. Prüner-Bey, quoique débité avec une assurance sans égale, reçut des délégués de la Sorbonne un accueil réservé, un peu ironique même, et il ne fallut rien moins que l'intervention au débat de M. de Quatrefages pour sauver une situation quelque peu compromise.

Si Prüner-Bey s'était borné à constater l'insuffisance des documents relatifs aux races humaines du nord de l'ancien monde, il eût pu aisément maintenir contre ses adversaires la théorie du *Mongoloïde ancien*, dont il était depuis de longues années l'un des plus ardents défenseurs. Toute discussion de détail eût été nécessairement ajournée, jusqu'à l'époque où la craniologie des Finnois serait devenue complète, et où l'on aurait bien connu la morphologie du squelette des nombreuses peuplades du groupe ouralo-altaïque.

Mais on savait quelque chose des Esthoniens, choisis par Prüner-Bey comme termes de comparaison. On les connaissait mal, il est vrai; ni Broca ni M. de Quatrefages ne possédaient par exemple la dissertation de Hüeck, dont abusait un peu Prüner. Seulement le deuxième volume, récemment publié, des *Mémoires de la Société d'anthropologie* (1863-1865), contenait les mesures de deux crânes d'Esthoniens, dues à van der Hœven et à Prüner-Bey lui-même, et ces deux crânes, loin d'être dolichocéphales comme ceux de Cro-Magnon, présentaient des indices de 80,6 et de 81,7.

Deux autres crânes d'hommes, envoyés depuis lors par Baër au Muséum, étaient plus accentués encore; leurs indices céphaliques se chiffraient en effet par 82,7 et 82,1. Ils étaient accompagnés, il est vrai, d'un crâne de vieille femme, sous-dolichocéphale, avec l'indice 75,8, ce qui pouvait permettre aux partisans du *mongoloïdisme* (qu'on me passe cette expression) des premiers habitants de l'Europe, de supposer l'existence en Esthonie de deux types juxtaposés et plus ou moins mêlés, dont l'un aurait représenté dans la série boréale un équivalent quelconque des troglodytes du Périgord.

Broca n'eut point de peine à démontrer qu'il y avait bien plus de différences que de ressemblances anatomiques entre la tête ou la face de ces

1. Cf. *Reliq. Aquitan.*, p. 91.

Esthoniens, quels qu'ils fussent d'ailleurs et celles des hommes de Cro-Magnon[1], et M. de Quatrefages abonda dans le même sens.

J'avais le premier brièvement réfuté la thèse de Prüner-Bey, en rendant compte dans la *Gazette médicale de Paris* (16 mai 1868) des discussions soulevées autour de la découverte des Eyzies. Les conclusions négatives de Broca ne me satisfaisaient pas plus que les assurances de Prüner et j'estimais que si les Esthoniens avaient été mal choisis, comme terme d'identification, il fallait chercher ailleurs, dans la même direction, chez les Mongols ou les Mongoloïdes, encore si mal connus, du haut nord asiatique ou européen, tant il me semblait logique de poursuivre dans les contrées encore habitées par le renne les survivants des hommes qui avaient autrefois chassé dans nos contrées ce ruminant depuis lors émigré vers les terres boréales. Le peu que l'on savait des crânes des Vogouls, des Tongouses, etc., etc., semblait indiquer qu'on trouverait quelque part chez eux, bien loin dans le nord-est, ce que les Esthoniens de la Baltique avaient si malencontreusement refusé à Prüner-Bey.

Encore en 1870, j'acceptais l'idée que les hommes de Cro-Magnon, dont je rapprochais déjà ceux des moyens niveaux de Grenelle, de la Madelaine, de Bruniquel, etc., devaient avoir fait partie de quelque groupe hyperboréen[2]. Le développement considérable de la face en travers, chez nos troglodytes, la forme sublosangique qui résultait de l'exagération des pommettes, la disharmonie de la face, ainsi constituée, par rapport au crâne un peu surélevé en son milieu et pentagonal dans sa norme verticale, tout cela justifiait une opinion qui me paraissait, en tout cas, utile à maintenir en face de contradictions qui n'aboutissaient qu'à des dénégations stériles.

Je commençai à modifier cette manière de voir, en examinant en 1872 une planche publiée par Liedbeck à la fin de sa dissertation sur le cervelet[3] et représentant, vue de profil et par derrière, une tête osseuse assez analogue à celles de Cro-Magnon, et qui avait appartenu à un Dalécarlien, par conséquent à un individu qui n'était certes pas mongoloïde et n'appartenait ni de près ni de loin aux hyperboréens, tout en rentrant dans les conditions d'*habitat septentrional* qui me paraissaient encore exigibles d'un de nos chasseurs de rennes. Un moulage de crâne de même race, rapporté du nord par Gaimard qui l'avait offert au Muséum comme une bonne représentation du type, me confirma bientôt dans cette idée qu'il pouvait y avoir chez les Occidentaux de nos jours, en dehors des groupes dits *allophyles*, mongoloïdes, finno-ouraliens, etc., des collecti-

1. P. Broca, *Sur les crânes et ossements des Eyzies* (*Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, 2e sér., t. III, p. 350-392, 1888). — *Les crânes des Eyzies et la théorie esthonienne* (*Ibid.*, p. 454-510).

2. E.-T. Hamy, *Précis de paléontologie humaine*. Paris, 1870, 1 vol. in-8°, pp. 252, 272, 280, 314, 332, 354, etc.

3. P.-J. Liedbeck, *De cerebello humano observata et commentata, dissertatio physiologico-anatomica*, Upsaliæ, 1845, in-8°, tab. II.

vités plus ou moins nombreuses ou tout au moins de petites familles ayant conservé les caractères si peu habituels dans leur juxtaposition, dont la découverte de Cro-Magnon était venue nous révéler la coexistance

Je retrouvais en effet, sur cette pièce, atténués il est vrai, le développement du crâne en long, l'ampliation de la face en travers, qui constituaient ce que Prüner avait appelé la *disharmonie* céphalique. Le nez était long et étroit, les orbites étaient bas et larges. Bref, mon Dalécarlien présentait à la fois le type crânien et le type facial de Cro-Magnon, notablement adoucis dans les exagérations que présentaient les troglodytes [1].

Aussi me mis-je résolument à examiner, au point de vue nouveau où me plaçait cette curieuse constatation, les innombrables pièces que la préparation des *Crania Ethnica* m'obligeait à étudier et à mesurer.

Je ne tardai pas à rencontrer une série qui allait donner satisfaction pleine et entière à ma conception nouvelle. Broca avait acquis à bon compte, pour son laboratoire, une collection de crânes anciens, recueillis jadis dans une grotte du Barranco Hundo de Ténériffe, par le voyageur français Bouglinval [2] qui venait de mourir à Passy.

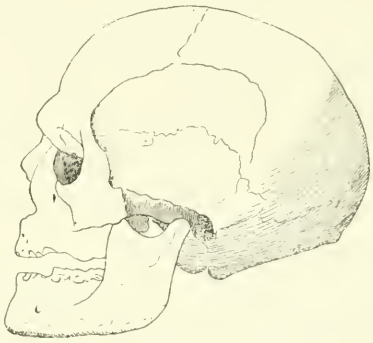

Fig. 194. — Crâne guanche (*Crania Ethnica*, p. 95).

Ainsi que je l'ai écrit plus tard [3] « toutes les données numériques susceptibles de déceler quelque caractère ethnique, celles en particulier qui président à la formation des indices crâniens et faciaux », s'accentuaient au Barranco Hundo dans le sens de nos fossiles du Périgord.

Je m'empressai de faire part à Broca de ces constatations et, avec cette bienveillante équité dont il m'a donné tant de preuves pendant les sept

1. Cf. *Crania Ethnica*, p. 91, n. 2.

2. Cf. *Comptes rend. Acad. sc.*, t. XXXII, p. 865; t. XXXIII, p. 11 et 212, 1851 J'ai identifié ces crânes, dont Broca n'avait pas l'origine, en montrant que le cachet à la cire imprimé sur la voûte palatine de chacun des crânes du Barranco Hundo était celui que Bouglinval apposait aux lettres qu'il écrivait à Serres en lui exposant ses découvertes. Ces lettres de Bouglinval sont conservées aux Archives de notre laboratoire du Muséum.

3. *Crania Ethnica*, p. 96.

années que j'ai passées près de lui, il voulut bien leur faire une place à la fin d'un mémoire spécial inséré dans sa *Revue* [1] du 15 janvier 1873.

« On sait, disait-il, que le vieillard de Cro-Magnon réunit des caractères tellement extraordinaires, qu'on s'accorde à le considérer comme faisant une exception dans sa propre race et comme présentant l'exagération des caractères qui la distinguent. Tous les efforts qu'on a pu faire pour le rapprocher des types actuels de l'Europe ont été vains. Or M. Hamy, passant en revue la collection des Guanches de mon laboratoire, a été frappé de la ressemblance que deux de ces crânes, et surtout l'un d'eux (nº 9), présentent avec le crâne si exceptionnel de Cro-Magnon. Cette ressemblance, sans être complète, m'a paru bien réelle et la comparaison des éléments crâniométriques ne l'a pas démentie. De tous les crânes que j'ai étudiés dans les collections parisiennes, ces deux crânes de Guanches sont ceux qui se rapprochent le plus du type du vieillard de Cro-Magnon. Cela ne suffit pas sans doute, ajoutait Broca en terminant, pour servir de base à une conclusion, mais on me permettra d'attacher quelque importance à un rapprochement établi par un observateur aussi compétent et aussi sagace que M. Hamy. »

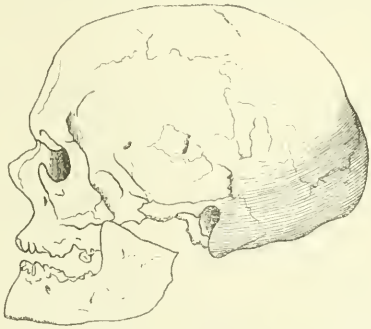

Fig. 195. — Crâne de Cro-Magnon.

Il fallait que les ressemblances que j'avais relevées fussent en effet bien frappantes pour que Broca fît un accueil aussi particulièrement favorable à ma petite découverte. Il sortait, qu'on ne l'oublie pas, d'une lutte qui avait duré des années et dans laquelle il avait eu pour principal adversaire un homme dont je reprenais, en leur donnant des bases plus larges et plus solides, les procédés comparatifs. Prüner-Bey, s'inspirant des méthodes de restitution de Cuvier, dans ce Muséum où il travaillait chaque jour au milieu des souvenirs laissés par le grand naturaliste, avait longtemps cherché et croyait de bonne foi avoir découvert des lois morphologiques qui devaient lui permettre de reconstituer, avec un minime fragment de malaire, de temporal, etc., la tête entière du sujet auquel ce débris avait jadis appartenu. L'*architecture* du crâne, pour reproduire une de ses expressions favorites, était la résultante d'un ensemble de formes adaptées

1. *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 51.

les unes aux autres, d'une façon presque immuable, et quand on possédait bien les règles qui présidaient à l'agencement de ces formes étroitement subordonnées entre elles, il n'était pas trop malaisé de reconstituer à l'aide d'un simple détail morphologique le tout dont il avait nécessairement dû faire partie. Ainsi le Mongoloïde, par exemple, avait l'écaille temporale triangulaire, tandis que sur l'Aryen, cette écaille figurait un demi-cercle. L'orbite était *à jour* chez le premier, *couvert* chez le second, etc. Et ces menus caractères, grossis démesurément par la loupe d'un théoricien convaincu, dont les idées sur l'ethnogénie européenne étaient obstinément arrêtées depuis 1859[1], prenaient dans les débats scientifiques, des proportions vraiment excessives.

Bertillon, qui mesurait les crânes sans les regarder, et ne tenait compte, en excellent statisticien qu'il était, que des résultats numériques inscrits sur ses registres, ne pouvait que rejeter en bloc les assertions de Prüner, et Broca, moins éloigné de l'observation morphologique qu'il commençait alors à pratiquer, tout en reconnaissant, à part lui, qu'il pouvait y avoir quelque chose à faire, dans la voie du diagnostic cranioscopique, se refusait énergiquement à laisser prendre pied dans une science encore toute jeune à des méthodes qu'il jugeait dangereuses dans leur simplicité apparente, et funestes par la fausse certitude attribuée *a priori* à leurs résultats.

Je m'estimai donc bien heureux d'avoir gagné le demi-acquiescement de Broca à la théorie que d'autres observations accumulées allaient m'autoriser à formuler bientôt avec plus de netteté.

Je m'étais entouré des mesures de toutes les pièces quaternaires alors connues, qui rentraient dans le type ostéologique des troglodytes de Cro-Magnon, afin de ramener à une moyenne ces exagérations de type que tout le monde avait constatées. C'est au type moyen ainsi reconstitué que je comparai toutes les séries de crânes occidentaux existant à Paris et ailleurs. Je trouvai successivement des preuves plus ou moins manifestes de la survivance de la race en Picardie, en Normandie, dans l'Ile-de-France, en Bourgogne, dans la Suisse romande, etc., etc. Mais c'est surtout dans la caverne de l'Homme-Mort, à Saint-Pierre-des-Tripiés, qu'à la suite de Broca je rencontrai nombreux les caractères communs aux troglodytes néolithiques exhumés par M. Prunières et aux hommes plus anciens de l'abri de Cro-Magnon ou des alluvions de Grenelle. L'examen de cette remarquable série me suggéra l'idée que les hommes des cavernes de la Lozère, rapprochés par leurs mœurs et leurs usages, aussi bien que par leurs traits, de ceux de la Vézère, doivent en partie au croisement avec l'une des races nouvelles de la période néolithique les modifications morphologiques que Broca a mises en relief à côté des analogies si frappantes signalées entre eux et leurs ancêtres de l'âge du renne[2].

Plus au sud, la population basque primitive se montrait à Peyrehorade

1. Prüner-Bey, *Der Mensch im Raume und in der Zeit*. München, 1859, in-4°.
2. Cf. *Crania Ethnica*, p. 94.

presque identique à celle des troglodytes périgourdins, et les crânes de Zaraus, de Saint-Jean-de-Luz, si discutés jadis dans leurs affinités ethniques, manifestaient, à l'état sporadique, quelques-uns des caractères les plus remarquables du type de Cro-Magnon.

L'Espagne était alors presque complètement inconnue dans son anthropologie, et le seul crâne recueilli par M. Louis Lartet dans la grotte néolithique dite *Cueva Lobrega*, me fournissait un nouveau terme de comparaison.

M. Verneau et M. Jacques se sont chargés plus tard de combler la lacune.

L'attention de M. Verneau avait été appelée dès 1876 sur la question des survivances du type de Cro-Magnon en France [1], et au cours d'un voyage à Madrid en 1884, il se mettait en mesure d'établir qu'à l'époque néolithique, il a existé dans la province de Ségovie des représentants à peu près purs de la race, qui s'est répandue dans toute la péninsule, depuis Oviedo jusqu'en Andalousie, où il en a pu suivre les traces. Quelques descendants avaient dû persister en Espagne pendant l'âge du bronze; l'un des crânes masculins de Baza, province de Grenade, celui de la Cueva del Milagro, près Oviedo, offrant un certain nombre de caractères qu'ils ne peuvent tenir, d'après l'auteur, que d'ancêtres ayant présenté le type des hommes quaternaires de la Vézère [2].

Les constatations de M. Jacques avaient porté sur une longue suite de têtes osseuses recueillies par MM. H. et L. Siret dans les nécropoles de la pierre polie et du bronze du massif de l'Argar, entre Almeria et Carthagène. L'un des types les plus fréquemment rencontrés dans les fouilles de ces deux ingénieurs, avait présenté « les analogies les plus frappantes » avec celui de Cro-Magnon [3].

Toutes ces découvertes conduisaient invariablement dans la direction des îles Canaries, où la série du Barranco Hundo avait, depuis longtemps, attiré déjà mes pas. Chemin faisant, je rencontrai les Berbères, ceux en particulier du Djurjura et de la Petite Kabylie, qui descendent à coup sûr de certains des constructeurs de ces innombrables chambres de pierre de Roknia, étudiées par Faidherbe [4].

La chaîne ethnique se complétait ainsi, ou bien peu s'en faut, entre Fahlun et Ténériffe. Guanches et Berbères, Ibères et Aquitains des anciennes époques se trouvaient unis par des liens étroits de famille, et j'ai pu préconiser sur ce terrain solide des faits, cette vieille alliance des peuples *méditerranéens occidentaux*, sans m'exposer, comme il y a vingt ans, à passer pour un fabricant de romans ethnologiques.

1. R. Verneau, *Sur deux crânes modernes reproduisant le type de Cro-Magnon* (*Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 2e sér., t. IX, p. 408, 1876).

2. R. Verneau, *La race de Cro-Magnon, ses migrations, ses descendants* (*Rev. d'anthrop.*, 3e sér., t. I, p. 10-24, 1886).

3. F. Jacques, *L'ethnologie préhistorique dans le sud de l'Espagne* (*Bull. Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 1888). — Cf. R. Collignon, *Rev. d'anthrop.*, 3e sér., t. IV, p. 220, 1889.

4. Cf. *Crania Ethnica*, p. 96.

En résumé, la question de Cro-Magnon se produit aujourd'hui sous deux aspects distincts. D'une part, il semble bien établi que les troglodytes disparus de notre sol en tant que population plus ou moins agglomérée, à la fin des temps quaternaires, ont laissé des descendants ayant conservé leurs caractères les plus remarquables dans une bonne partie de l'ouest européen. D'autre part, il paraît non moins incontestable que ces héritiers des hommes de l'âge du renne sont d'autant moins anciens qu'ils habitent des régions plus méridionales. Paléolithiques et néolithiques en France, ils appartiennent en Espagne aux âges de la pierre polie et des premiers métaux. En Algérie, ils ne remontent point au delà de l'âge du fer, et dans les îles Canaries ils sont relativement modernes.

Il n'est donc pas invraisemblable que la masse de la nation, se déplaçant sous la pression des circonstances, encore en partie inconnues, aurait suivi lentement un long exode vers le sud, entre la fin des temps quaternaires et le début de la période historique. Les survivances, constatées en France ou plus au nord résulteraient soit de la persistance sur place de quelques petits groupes demeurés isolés, soit encore de l'atavisme qui, après des croisements variés, aurait çà et là reproduit quelque type ancestral, depuis bien longtemps disparu.

Telle est, en quelques lignes, l'histoire de ma théorie de Cro-Magnon. J'aurais pu multiplier les descriptions de pièces et aligner de nombreux chiffres bien démonstratifs. Mais je ne veux pas oublier que le bel ouvrage dans lequel M. Bertrand donne l'hospitalité à ce résumé, est destiné avant tout aux archéologues et aux historiens, qui n'aiment point, en général, à s'attarder à des détails d'anatomie descriptive.

E. H.

De très récentes observations du Dr R. Verneau viennent très heureusement corroborer les hypothèses du Dr Hamy. On nous saura gré de donner ici quelques extraits de l'intéressant livre que l'Académie des sciences a couronné cette année [1]. [A. B.]

P. 22. « La race qui a joué le rôle le plus important aux Canaries est sans contredit la race *Guanche*. Elle s'est établie dans toutes les îles et à Ténériffe elle avait conservé ses traits essentiels jusqu'à l'époque de la conquête par l'Espagne (xve siècle).

« Les Guanches (qu'à l'époque on voulut faire passer pour des géants)

1. *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, par le Dr R. Verneau, chargé de missions scientifiques, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, 1891.

étaient de haute taille. Les hommes mesuraient $1^m,70$ au minimum. Dans toutes les îles, j'en ai rencontré un bon nombre qui dépassaient 1^m80. Quelques-uns atteignaient 2 mètres. A Fortaventure, la moyenne des hommes arrivait à $1^m,84$, c'est peut-être le chiffre le plus élevé qui ait été signalé chez toutes les populations du globe. Phénomène bizarre, les femmes qui donnaient le jour à des hommes aussi grands étaient relativement petites : j'ai constaté entre les deux sexes une différence d'environ $0^m,20$.

« La peau était assez claire, à en croire le poète Viana ; elle était même parfois absolument blanche. Dacil, la fille du dernier chef guanche de Ténériffe, le vaillant Bencomo, qui lutta avec tant d'héroïsme pour l'indépendance de sa patrie, avait le teint très blanc et la figure parsemée de taches de rousseur. Les cheveux du vrai Guanche devaient être blonds ou châtain clair et ses yeux bleus.

« Ce qui caractérisait le mieux la race guanche, c'était la forme de la tête et les traits du visage. Le crâne allongé offrait un beau front bien développé dans tous les sens ; en arrière, au-dessus de l'occiput, on notait un vaste aplatissement contrastant avec la forte saillie de l'occiput lui-même. Les bosses pariétales placées très haut étaient très écartées l'une de l'autre, ce qui contribuait à donner au crâne une forme pentagonale. »

P. 29. « Les Guanches avaient des chefs respectés. A Ténériffe, le couronnement du chef avait lieu dans une *enceinte entourée* de pierres sèches (le Tagoror), en présence des nobles et du peuple. Un de ses proches parents lui apportait l'insigne du pouvoir ; c'était, d'après Viera y Clavijo, *l'humérus d'un de ses ancêtres*, soigneusement conservé dans un étui de cuir, ou bien, d'après Viana, le crâne d'un de ses prédécesseurs. Le chef (le Menceg) plaçait cette relique sur sa tête, et prononçait la formule sacramentelle : *Je jure sur l'os de celui qui a porté cette couronne royale d'imiter ses actes et de faire le bonheur de mes sujets.* Chaque noble prenait ensuite l'os des mains du chef, le plaçait sur son épaule et jurait fidélité à son souverain... Ces chefs menaient d'ailleurs une vie très simple ; leurs aliments étaient ceux du peuple ; leurs vêtements étaient un peu plus soignés, mais leurs habitations consistaient, comme celle de leurs sujets, en *grottes*, seulement un peu plus spacieuses que celle des vilains Ils ne dédaignaient pas d'aller visiter leurs troupeaux ou leurs moissons. et n'étaient, en réalité, guère plus riches que le commun des mortels. »

P. 31. « Les anciens Canariens avaient, avant tout, en vue de développer chez leurs enfants la force et l'agilité. Dès le jeune âge, les garçons se livraient à des jeux d'adresse qui devaient les préparer à devenir des guerriers redoutables. Les adultes étaient très amateurs de tous les exercices du corps et surtout de la lutte. A la Grande Canarie avaient souvent lieu, en présence d'un immense concours de gens, de véritables tournois. Ces assauts ne pouvaient se livrer sans l'autorisation des nobles et du grand prêtre.

« Le consentement obtenu, les combattants se rendaient au site destiné à ces sortes de fêtes. C'était une *place circulaire ou rectangulaire* entourée

d'un mur d'une très petite hauteur, permettant à tous les assistants de suivre les péripéties du combat. *Chaque guerrier prenait place sur une pierre d'environ* 0m,40 *de diamètre*; *il portait*, *comme armes offensives*, *trois pierres*, *une massue et quelques couteaux d'obsidienne*; *l'arme défensive* était une simple lance. L'habileté consistait à éviter les pierres par des mouvements du corps ou à parer les coups avec la lance, sans quitter le bloc étroit sur lequel reposaient les pieds. Ces tournois avaient souvent des conséquences fatales pour l'un des combattants. »

P. 34. « Le Guanche connaissait l'usage de l'épée, et bien que cette épée fût en bois (bois de pin), elle tranchait, dit-on, comme si elle était en acier.

« Pour parer les coups, les Guanches se servaient de la lance, comme nous l'avons dit, mais ils avaient aussi des boucliers faits d'une rondelle de dragonnier (*Dracæna draco*).

« Les Guanches étaient surtout pasteurs. Pendant que leurs troupeaux paissaient, ils jouaient de la flûte, chantaient leurs amours ou les prouesses de leurs aïeux. Les chants qui nous sont parvenus montrent qu'ils n'étaient nullement dénués d'inspiration poétique.

« Lorsque les soins à donner au bétail leur laissaient des loisirs, ils les utilisaient à la pêche. Ils employaient plusieurs procédés pour s'emparer du poisson; tantôt ils se servaient de filets, tantôt d'hameçons, tantôt de simples bâtons. »

P. 47. « *Les Guanches étaient essentiellement troglodytes*, c'est-à-dire qu'ils vivaient dans des cavernes. Les grottes spacieuses, bien abritées, ne manquent pas dans l'archipel Canarien. Les versants des montagnes et surtout les parois des ravins en sont criblés. Les insulaires n'avaient que l'embarras du choix.

« Presque jamais les grottes n'étaient retaillées. On les utilisait telles qu'elles s'offraient.

« Voici la description d'une de ces grottes : *La grotte de Goldar*. Elle se compose d'une salle presque carrée, mesurant de longueur 5 mètres à gauche et 5m,50 à droite; sa largeur est au fond de 4m,80. Une deuxième grotte, beaucoup plus petite, s'ouvre dans la paroi droite. *Tous les murs sont décorés de peintures*. Le plafond était peint d'une couche uniforme d'ocre rouge, tandis que les parois verticales offrent des figures géométriques variées de couleur rouge, noire, grise ou blanche. Tout en haut court une sorte de corniche badigeonnée de rouge. Sur ce fond se détachent en blanc des groupes composés de deux circonférences concentriques dont le centre est indiqué par un point également blanc. Sur la paroi postérieure, la corniche est interrompue par des triangles et des chevrons rouges. »

P. 61. « Les Guanches ne polissaient jamais leurs armes de pierre. »

P. 168. « Les grottes habitées sont très nombreuses à Fortaventure. La population sur certains points, à Mascona par exemple, à en juger par le nombre des grottes, devait être importante. A une petite distance, dans l'endroit connu sous le nom de *Hoya de Corralejo*, se voit encore le *Togaror*, ou lieu de réunion de la tribu. C'est une enceinte à peu près

circulaire de 40 mètres de diamètre, entourée d'un petit mur en pierres sèches. Six cabanes de $2^{m},50$ à 4 mètres de diamètre, destinées sans doute aux animaux sacrés, étaient contiguës au Togaror. »

Ces usages ont persisté jusqu'à nos jours.

P. 245. « Un grand nombre de Canariens vivent encore dans des grottes. A côté de la *Caldera de Bandama* (Grande Canarie), on rencontre un village entier de troglodytes. »

P. 254. « Pour battre le grain on se sert encore du trille, l'antique *tribulum*, composé d'une grosse et large planche dans laquelle sont enchassés des fragments de pierre dure. Des vaches traînent l'instrument, sur lequel montent un homme ou des enfants et l'opération ne se termine que quand la paille est littéralement hachée. »

P. 264. A Ténériffe, le Dr Verneau reçoit l'hospitalité dans une cabane digne des temps de l'âge de la pierre.

« Je n'avais pas besoin de faire grands efforts d'imagination pour me croire chez un descendant des braves pasteurs d'autrefois. S'il n'en avait pas le costume, mon hôte en avait le type et sa demeure complétait l'illusion. Les murs qui laissaient entrer le vent de toutes parts supportaient un toit composé de troncs d'arbres, non dégrossis, recouverts de branchages. Des pierres posées sur le tout empêchaient le vent d'emporter cette toiture.

« Sur des perches étaient étendues pour les sécher des peaux de chèvre qui devaient servir à faire des sacs pour le gofio (espèce de millet), des outres pour l'eau et des chaussures pour la famille. Une cloison en roseau isolait un petit coin, où les enfants étaient étendus pêle mêle sur des peaux d'animaux. Comme mobilier, un coffre, *une pierre creuse* qui servait de lampe, des coquilles destinées au même usage, un vase à eau, trois pierres formant un âtre dans un angle et c'était tout. »

Et cet hôte était le principal personnage du lieu.

Une autre fois, toujours à Ténériffe, même rencontre, p. 289.

« Un vieux berger m'invita à entrer dans sa demeure et m'offrit du lait. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant le mobilier de cette cabane ! Dans un coin un lit de fougères; à côté un moulin guanche et un vase grossier, de tous points comparable à ceux dont faisaient usage les anciens insulaires. Une flûte en roseau, une gamelle de bois et un sac en peau de chèvre rempli de gofio complétaient l'ameublement. Je ne pouvais en croire mes yeux et j'examinai plus attentivement le vase et le moulin Voyant mon étonnement, le vieillard m'expliqua que ces ustensiles il les avait trouvés dans une grotte habitée par « *les Guanches* » et qu'il s'en servait depuis de longues années. Je ne pus le décider à se dessaisir de ces intéressants objets; à mes offres d'argent il répondit qu'il n'avait besoin de rien pour le peu de temps qui lui restait à vivre. » Il est intéressant de signaler ces exemples de *survivances*.

Certaines peuplades du Caucase sont, sous ce rapport, aussi intéressantes à étudier que les populations des Canaries, bien que rappelant un état social moins rudimentaire.

« Les peuples du Caucase, écrit Dubois de Montpereux (t. I, p. 108) sont un exemple rare de la constance que mettent certaines nations à conserver leurs anciennes mœurs; ce qui se faisait mille ans avant Jésus-Christ, ce qui se faisait du temps de Strabon se fait encore aujourd'hui. Plus on pénètre dans l'intérieur des vallées moins exposées à l'influence des révolutions étrangères, plus on y rencontre les usages antiques, les vieilles coutumes. Souvent on se croit aux temps homériques en visitant les descendants des Colches géorgiens aux sources du Phase et de l'Engour. Mais aucune de ces races primitives n'est restée plus fidèle à ses antiques mœurs que les Tcherkesses.

« On se représente ordinairement les Tcherkesses comme un ramassis de brigands, d'hommes sauvages, sans foi ni loi; on se trompe. L'état actuel de la Circassie nous donne une idée de la civilisation de la Germanie et de la France sous les premiers rois. C'est un modèle de l'aristocratie féodale chevaleresque du moyen âge, c'est l'aristocratie héroïque de la Grèce antique.

« La constitution est purement féodale. L'esprit de caste est aussi sévère que naguère en France, ou en Allemagne. Les princes, les anciens nobles, les affranchis, les serfs, les esclaves forment cinq classes bien tranchées. Les princes ne se marient qu'entre eux, leur puissance dépend du nombre de vassaux, de parents, d'alliés qu'ils peuvent mettre sous les armes[1].

« La Circassie, comme au temps d'Interiano, n'a ni villes, ni bourgs, ni villages proprement dits. Le pays paraît très boisé au premier abord. Chaque Tcherkesse, voulant vivre isolé et dans son domaine, se choisit, loin de son voisin, une demeure qu'il a soin de placer au milieu de quelques beaux arbres si fréquents dans le pays et à la portée d'un bois où sa famille puisse se réfugier en cas d'attaque. Sa maison est en bois et en clayonnage recrépis de terre glaise.

« Un certain nombre de ces habitations disséminées au long et au large, dépendantes du même prince ou réunies par les mêmes intérêts, par quelques circonstances locales, prend un nom qui est, le plus souvent, celui de la rivière qui coule dans le voisinage. »

C'est ainsi que l'observation du présent peut nous donner, mieux encore que les vieux textes, la clé du passé et que l'ethnographie vient au secours de l'archéologie préhistorique. [A. B.]

1. Nous aurons lieu, plus tard de rappeler ces observations. Il en était ainsi en Gaule au temps de César. Cf. *Commentaires B. C.*, VI, 14.

ANNEXE C

Letronne — *Fragments des poèmes géographiques de Scymnus de Chio*, 1840, p. 66 — fait à propos des vers 187-193 les réflexions suivantes, qu'il nous paraît bon de reproduire à côté de la conjecture dont nous nous sommes fait l'écho.

« Les vers 187 et suivants sont parmi les plus embrouillés du poème. « A l'extrémité des Celtes est une colonne boréale; elle est très élevée et « étend un cap dans une mer orageuse. Les lieux voisins de la colonne « sont habités par les derniers des Celtes, par les Hénètes et ceux qui « s'étendent dans l'intérieur jusqu'à l'Adriatique et à l'Ister. — C'est la traduction littérale des vers :

Τούτων δὲ κεῖται λεγομένη τις ἐσχάτη
Στήλη βόρειος · ἔστι δ' ὑψήλη πάνυ
Εἰς κυματῶδες πέλαγος ἀνατείνουσ' ἄκραν[1].
Οἰκοῦσι τῆς στήλης δὲ τοὺς ἔγγυς τόπους
Κελτῶν ὅσοι λήγουσιν ὄντες ἔσχατοι,
Ἑνετοί τε, καὶ τῶν ἐντος εἰς τὸν Ἀδρίαν
Ἴστρῳ καθηκόντων.

« Quelle est cette *colonne boréale* à l'extrémité des Celtes ? On l'ignore absolument. Vending voulait que ce soit Calpe, ce qui est impossible. Que cette indication tienne à la confusion de la géographie d'Éphore, concernant l'Europe occidentale, cela n'est pas douteux. Cette *colonne boréale* est là une expression poétique de quelque grande chaîne dont le pic le plus élevé servait de *colonne du ciel* στήλη ou κιὼν οὐρανία qui faisait au nord le même office que l'*Atlas* à l'ouest, l'Etna au sud et le Caucase à l'est. Cette στήλη désigne par un point toute la chaîne occidentale des Alpes et des Pyrénées que cette géographie confondait en une seule, en y plaçant la source de l'Ister.

« Par son extrémité vers l'occident, cette colonne s'avançait au loin dans la mer, à l'extrémité de la Celtique; sous cette vague indication, semble cachée la notion de la proéminence des côtes de Bretagne, marquée dans la géographie d'Ératosthène par le grand promontoire de *Calbium*, le *Cobœum* de Ptolémée : notion que les voyages maritimes aux mines d'étain de Cornouailles avaient dû donner de bonne heure ...

1. Ἄκραν est une leçon très douteuse.

« Dans le vers Ἐνετοί τε — καθηκόντων, on comprend bien, d'abord, que les Hénètes sont au nombre des derniers Celtes du côté de l'occident, par conséquent les Hénètes de la Bretagne; mais ce qui suit doit se rapporter à l'existence des autres Hénètes situés à l'extrémité opposée de la chaîne des Alpes, vers l'*Adriatique* et l'*Ister*. Il y a là une confusion qui tient au vague de l'expression στήλη. »

Peut-être aussi faut-il tenir compte de l'opinion qui, au dire de Strabon, identifiait les Hénètes de l'Adriatique et les Hénètes de l'Armorique en faisant des seconds une colonie des premiers. Le nom des uns appelait naturellement le nom des autres, chez un poète dans l'esprit duquel la réalité des distances géographiques devait être bien vague.

Dans un article publié récemment (*Revue celtique*, t. XII, 1891, p. 163), M. S. Reinach s'est occupé du même texte de Scymnus. Il a essayé de montrer que ce passage remonte au roman d'Hécatée d'Abdère sur les Hyperboréens et a signalé des rapprochements frappants entre un fragment d'Hécatée cité par Diodore (II, 47) et les vers du poète. Suivant lui, la *stèle boréale* de Scymnus appartient à la même classe de monuments imaginaires que le grand temple circulaire signalé par Hécatée dans l'île des Hyperboréens et où les antiquaires anglais du temps de Stukeley reconnaissaient Stonehenge. L'influence du roman d'Hécatée sur tous les auteurs anciens qui nous ont parlé de l'Europe occidentale a été mise en lumière par l'auteur de cet article.

Nous laissons le lecteur choisir entre les diverses hypothèses que nous avons rapportées.

A. B.

ANNEXE *D*

SUR L'ORIGINE DU NOM DU BRONZE[1]

(Extrait de la *Revue archéologique*, janvier-février, 1891, p. 49)

On sait à quelles controverses a donné lieu le nom du bronze, qui apparaît dans l'usage courant vers le xve siècle. J'ai montré précédemment que le nom de cet alliage se lisait déjà sous la forme βροντήσιον dans un manuscrit du xie siècle renfermant la collection des alchimistes grecs, et je l'ai rattaché à celui de la ville de Brundusium, où se fabriquait, d'après Pline, un bronze à miroirs fort estimé.

J'ai trouvé récemment plusieurs textes non signalés jusqu'ici à ce point de vue, qui complètent ma démonstration.

Ces textes sont au nombre de cinq, tirés de trois manuscrits différents : l'un des manuscrits a été découvert dans la bibliothèque du chapitre des chanoines de Lucques et renferme un opuscule reproduit par Muratori dans ses *Antiquitates Italicae* (t. II, p. 364-387; *Dissertatio* XXIV); il remonte au temps de Charlemagne. Il a pour titre : *Compositiones ad tingenda musiva, pelles et alia*, etc. *aliaque artium documenta* : « Recettes pour teindre les mosaïques, les peaux et autres objets... et autres documents techniques. »

Il est écrit dans un latin barbare, mêlé de mots grecs et sans aucun doute sous l'influence de ces traditions byzantines qui se perpétuaient alors dans le midi de l'Italie.

1. Voir plus haut, p. 255. Nous avons dit, d'après Eustathe, que Temèse était peut-être Brindisi. — Il est curieux de rapprocher de cette conjecture les résultats auxquels l'éminent chimiste de l'Académie des sciences, qui est en même temps un érudit, est arrivé de son côté au sujet de l'ancienneté du travail du bronze à Brundisium qui aurait donné à l'antique alliage son nom moderne. Le texte d'Eustathe est conçu dans les termes suivants. Nous réparons une omission en les reproduisant ici : Τεμέσην ὁ ποιήτης λέγει, τὴν Ἰταλικήν. Τὸ νῦν ὥς τινές φασι Βρεντέσιον. (Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis, commentarii ad Homeri *Odysseam*, p. 46, vers 185.)

Un second traité intitulé : *Mappae clavicula*, renferme les mêmes recettes reproduites dans un ordre un peu différent, en même temps que des recettes d'orfèvrerie plus étendues. Il en existe plusieurs manuscrits. L'un, du XIIe siècle, a été imprimé par A. Way en 1846 dans le recueil *Archaeologia* de la Société des Antiquaires de Londres, t. XXXII, p. 183-244. Un autre manuscrit, du Xe siècle, a été signalé dans la bibliothèque de Schlestadt par M. Giry, qui l'a collationné avec soin et qui a eu l'extrême obligeance de me communiquer sa collation.

Voici les cinq textes que j'ai trouvés dans ces divers ouvrages :

1. Ms. de Lucques (Muratori, t. II, p. 386). *De compositio Brandisii. Compositio brandisii eramen partes* II, *plumbi parte* I, *stagni parte* I, c'est-à-dire : « Composition du bronze : airain (cuivre), 2 parties; plomb, 1 partie; étain, 1 partie. »

C'est là une formule traditionnelle qui a passé d'âge en âge jusqu'à nous. On la trouve exactement dans les mêmes termes dans Du Cange au nom *Bruntus* : *Compositio Brunti : sume aeraminis partes duas; plumbi unam*; *stanni unam*. Elle y est rapportée à Palladius *De architecturâ*, titre reproduit encore ailleurs dans Du Cange, mais dont je n'ai pu retrouver l'origine, Palladius n'ayant écrit aucun traité connu sur l'architecture. Il est probable qu'il s'agit de quelque ouvrage, placé dans un ms. du moyen âge à la suite de ceux de Vitruve et de son abréviateur Palladius, tel, par exemple, que l'opuscule de Cétius Faventinus[1]. Quoi qu'il en soit, la formule du ms. de Lucques est caractéristique. Elle est suivie dans le même manuscrit par celle-ci :

2. Ms. de Lucques (Muratori, t. II, p. 386). *De compositione brandisii. Alia compositio brandisii. Eramen partes* II; *plumbi partem unam; vitri dimidium et stagni dimidium. Commisces et conflas; fundis secundum mensuram vasorum; facit et agluten eramenti cum afrinitru.*

« Autre composition du bronze : cuivre, 2 parties; plomb, 1 partie; verre une demie, étain une demie. Mêle et fonds; coule suivant la mesure des vases; et soude le cuivre avec l'aide de l'écume de natron[2]. »

3. Dans le traité *Mappae clavicula*, chapitre CCXXI, imprimé dans l'*Archaeologia*, p. 230, on lit : *aeraminis partes* II; *plumbi partem* I. C'est la formule d'un bronze. Elle reproduit, incomplètement d'ailleurs, l'une de celles du ms. de Lucques, le nom même du bronze n'étant pas répété dans le ms. de Way; mais la même recette dans le ms. de Schlestadt, d'après la collation de M. Giry, est inscrite sous le titre : *Compositio Brundisii.*

4. Dans ce même manuscrit de Schlestadt, sur les derniers feuillets on lit diverses recettes isolées, dont la suivante, relevée par M. Giry : *Compositio brondisono : eramen partes* II; *plumbi una; stagni una.* — C'est toujours la même formule et le même nom.

1. Cf. Giry, *Revue de philologie*, janvier 1879.

2. Fondant destiné à empêcher l'oxydation du métal. C'est un carbonate alcalin ; cf. *Introduction à la chimie des anciens*, p. 263.

5. Dans le *Mappae clavicula*, chapitre LXXXIX, au cours d'un procédé pour argenter, on lit : *Brundisini speculi tusi et cribellati*; c'est-à-dire : métal à miroirs de Brindes, pilé et passé au crible, etc...

Ce dernier texte est tout à fait décisif, si on le rapproche des indications de Pline sur les miroirs fabriqués à Brindes.

Cette note avait été précédée d'un article *Sur le nom du bronze chez les anciens*, publiée en 1888, (*Revue arch.*, t. LXVI, p. 294), que nous croyons devoir également reproduire, à la fois pour plus de clarté et afin de mettre plus en relief la sagacité de l'auteur. [A. B.]

On sait que le bronze était désigné par les Grecs sous le nom de χαλκός qui s'appliquait aussi au cuivre pur et aux alliages divers que ce métal forme en s'unissant avec l'étain, le plomb et le zinc. *L'æs* des Latins avait à peu près la même signification compréhensive et embrassait également les alliages multiples que nous réunissons sous les noms complexes eux-mêmes de bronzes et de laitons. Le χαλκός et l'*æs* sont connus depuis une haute antiquité, et leur emploi dans la fabrication des armes, spécialement remonte aux temps préhistoriques. Ces noms anciens ont été remplacés, depuis, par des mots plus modernes, tel que celui d'airain, c'est-à-dire *æramen*, dérivé de *æs*, dont le sens est également extensif; celui de cuivre, c'est-à-dire le χαλκός κύπριος, dénommé d'après son lieu d'origine, désignant tantôt le métal pur (*cuivre rouge*), tantôt ses alliages (*cuivre jaune*, *blanc*, etc) ; enfin les noms déjà cités de bronze et de laiton. L'origine de ces derniers mots a donné lieu à bien des controverses ; mais en ce qui touche le laiton, la question semble être tranchée.

Le mot laiton d'après Du Cange, dont je partage l'opinion, vient de l'antique *electrum* : à l'origine, ce dernier nom s'appliquait à un alliage d'or et d'argent, appelé également *asem* par les Égyptiens et dont l'imitation est devenue le point de départ des travaux et des illusions des alchimistes [1]. Par une transition facile à justifier, le nom d'*electrum* finit par désigner les alliages dont la couleur imitait l'or, tel que le laiton ; il ne me paraît pas nécessaire de m'étendre davantage sur ce point.

Au contraire, une grande obscurité entoure l'origine et l'étymologie du mot « bronze ». Les citations les plus anciennes qui en aient été faites, à ma connaissance, sont celles de Du Cange (*Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*). On y trouve les mots *bronzium* et *bronzinum* empruntés à une chronique latine de Plaisance, écrite dans les premières années du XVe siècle et publiée par Muratori (t. XVI). Du Cange cite également un ouvrage grec anonyme, *De locis Hierosol.*, ch. VII, δυὸ πορτὰς προύτζινες. Mais

1. Voir Berthelot, *Origines de l'alchimie*, p. 215, et *Introduction à la Collection des alchimistes grecs*, p. 62.

cet auteur, d'après sa langue, ne paraît pas plus ancien que le précédent, s'il n'est même plus moderne. Le mot bronze a été adopté d'ailleurs par toutes les langues néolatines : *bronzo* en italien, *bronce* en espagnol, etc., et il est employé couramment à partir du XVIe siècle. L'anglais *brass*, airain, y est rattaché par certains auteurs, mais ceci est douteux. En tout cas, l'origine et l'étymologie du mot bronze sont obscures. Muratori, du Cange et d'après eux, Diez, ont pensé que le nom a été donné au métal en raison de sa couleur. Muratori le rapproche des mots *brunizzo*, *bruniccio*, diminutif du mot *bruno*, brun en français, mais avec un déplacement d'accent qui fait quelque difficulté. Du Cange a mis en avant le nom de basse latinité *bruntus* qui figure comme nom de couleur dans le glossaire d'Œlfricus, auteur du Xe siècle. Diez en a rapproché encore les mots *brunst*, incandescence en allemand; *bronza*, charbon incandescent (c'est-à-dire notre braise) en dialecte vénitien. M. Pictet s'est attaché surtout à ce dernier rapprochement, qui rattacherait le sens original du mot, non à une idée de couleur, mais à une idée d'ignition. Je n'ai pas qualité pour intervenir dans un semblable début, mais il me semble utile de reproduire ici un texte des alchimistes grecs, lequel est le plus ancien texte, je crois, où le bronze se trouve formellement désigné sous ce nom.

Voici le titre du morceau :

Εἰ θέλεις ποιῆσαι φούρμας καὶ τύλους ἀπὸ βροντησίου, ποίει οὕτως.

« Si tu veux fabriquer des formes en creux et en relief avec du bronze, opère comme il suit ».

Il s'agit d'une recette d'atelier pour faire des moulages en bronze. Le sens même du mot Βροντήσιον est donné avec certitude quelques lignes plus loin par la phrase suivante :

Ἡ δὲ συγκέρασις τοῦ βροντησίου ἐστὶν οὕτως· ἰοῦ Κυπρίου λίτρα α', κασσιτέρου καθαροῦ γ° β'.

« Quant à l'alliage du bronze on l'obtient ainsi : rouille de cuivre de Chypre, une livre; étain pur, deux onces ».

La langue de ce morceau est celle d'un artisan du moyen âge; mais il est transcrit dans le manuscrit 299 de la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, lequel remonte au XIe siècle de notre ère. On ne saurait donc abaisser davantage la date du nom de bronze. Cette date remonte même probablement plus haut, le morceau paraissant tiré d'un grand manuel de chimie byzantin dont le titre nous a été conservé dans d'autres manuscrits. Ce titre offre assez d'intérêt pour être reproduit.

« Le présent volume est intitulé : Livre métallique et chimique sur la chrysopée, l'argyropée, la fixation du mercure. Ce livre traite des vapeurs, des teintures métalliques et des moulages avec le bronze (φούρμας ἀπὸ βροντησίου), ainsi que des teintures des pierres vertes, des grenats et autres pierres de toutes couleurs et des perles; et des colorations de garance des étoffes de peau destinées à l'empereur. Toutes ces choses sont produites avec les eaux salées et les œufs [1], au moyen de l'art métallique. »

1. D'après le langage ordinaire des alchimistes, il s'agit de l'œuf philosophique, expression symbolique.

On voit qu'il s'agit d'un manuel byzantin de chimie. La composition même de l'ouvrage remonte à une époque ancienne, telle que le VIIIe ou le IXe siècle. Il devait comprendre, à la fois :

1° L'art de fabriquer l'or et l'argent, c'est-à-dire l'alchimie proprement dite.

2° La distillation sur laquelle nous avons conservé seulement quelques débris dans les œuvres de Zosime.

3° Le moulage et le travail des métaux en orfèvrerie représenté tant par l'article cité plus haut que par un petit traité d'orfèvrerie qui se trouve dans certains manuscrits avec des additions plus récentes.

4° La trempe des métaux pour la fabrication des armes et outils, représentée à l'état de débris par quelques-uns des morceaux transcrits dans le manuscrit de Venise.

5° La fabrication des pierres précieuses artificielles, remontant à une haute antiquité et sur laquelle nos manuscrits fournissent deux petits traités complet qui renferment des citations des plus vieux auteurs alchimiques.

6° Le travail des perles...

7° La teinture des étoffes...

8° Très probablement diverses applications techniques, telles que la fabrication de la bière, de la lessive, de la colle, du savon.

Ce grand ouvrage est malheureusement perdu ; mais une portion notable nous en a été conservée, une partie par le manuscrit de Saint-Marc (XIe siècle) et une portion plus considérable par les manuscrits de Paris numérotés 2325 du XIIIe siècle et 2327 du XVe...

C'est dans un extrait de cet ouvrage que le nom de bronze nous est venu sous la forme la plus ancienne βροντήσιον. Faut-il le rapporter à un nom de lieu? ou bien doit-on le rattacher au même radical que les mots *bruntus* et *brun*? sinon à quelque autre origine, telle que le mot βροντή, tonnerre, qu'il semble pourtant difficile d'introduire à une époque antérieure à l'invention des canons?

Il existe deux passages de Pline qui seraient favorables à l'interprétation d'après laquelle le nom de bronze serait dérivé d'un nom de lieu, savoir celui de la ville de Brundusium, *æs Brundusinum*, airain de Brindes; de même que l'*æs Corinthium*, airain de Corinthe, l'*æs Æginetieum*, airain d'Égine, l'*æs Deliacum*, airain de Delos, l'*æs Cyprium*, airain de Chypre toutes dénominations qui figurent dans Pline et chez les auteurs anciens. Les passages que je signale ici se rapportent à la fabrication des miroirs de bronze : (*specula*) *optima apud majores fuerant brundusina stanno et ære mixtis* (*H. N.* t. XXXIV, ch. IX, § 45): « Les meilleurs miroirs chez les anciens étaient ceux de Brundusium, obtenus par l'alliage du cuivre et de l'étain. » L'auteur ajoute : « On leur préfère les miroirs d'argent fabriqués d'abord par Pasitèles, du temps du grand Pompée ». Pline dit encore : *Specula etiam ex eo laudatissima Brundusi temperantur.* (*H. N*, t. XXXIV, ch. XVII, § 48). « On a mélangé aussi ce métal (l'étain) dans la fabrication des miroirs très estimés à Brundusium, jusqu'à l'époque où tout

le monde, même les servantes, commença à se servir des miroirs d'argent. » Il a donc existé à Brundusium une fabrication de bronze pour miroirs, Une certaine composition de cet alliage fournit, en effet, un alliage facile à polir et susceptible de refléter les objets. Nous possédons dans les musées nombre de miroirs antiques de ce genre; quelques-uns remontent même à la vieille Égypte. Ceci étant établi, on conçoit que le nom de *Brundusium*, de même que celui de Chypre et de Corinthe, ait pu s'appliquer à une variété d'étain. Je laisse la décision de ces problèmes étymologiques aux gens compétents, m'étant borné à leur apporter des renseignements nouveaux et des données plus anciennes que celles qui avaient été publiées jusqu'à présent. »

M. Berthelot.

ANNEXE *E*

L'ORIGINE DE LA CIVILISATION ARYENNE

ET

LES ARYENS A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

De nombreuses publications et discussions académiques ont eu pour objet, dans ces dernières années, la question de l'origine des Aryens[1]. Deux résultats généraux, d'une haute importance pour l'histoire primitive, paraissent s'en dégager avec certitude ; ils s'imposent d'autant plus à l'attention des archéologues qu'ils sont en contradiction avec les opinions généralement reçues, fondées sur les écrits de savants illustres comme Pictet, Max Müller et F. Lenormant.

Le premier, c'est que le centre de diffusion des langues et de la civilisation dites *aryennes* ne doit pas être cherché dans l'Asie centrale, mais dans la vaste contrée comprise entre la mer Caspienne et la mer Noire.

Le second, c'est que la civilisation aryenne primitive, loin d'avoir été comparable à celle des héros d'Homère, présentait beaucoup d'analogie avec celle des stations lacustres de la Suisse, appartenant à la phase la plus récente de l'époque néolithique.

Nous n'insisterons pas ici sur l'historique de la question, que l'on trouvera fort bien exposé dans le grand ouvrage de M. Schrader. Rappelons seulement quelques noms et quelques dates.

I

De 1833 à 1835, la publication de la *Grammaire comparée* de Bopp éleva au-dessus de toute contestation ce fait, déjà entrevu à la fin du XVIIIe siècle, que les langues de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de l'Italie, des peuples

1. L'ouvrage le plus complet et le plus digne de confiance est celui de M. O. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte* (comparaison des langues et histoire primitive), 2e édition complètement refondue, Iéna, 1890 ; il en existe une traduction anglaise. On lira aussi avec intérêt le livre de M. Isaac Taylor, *The origin of the Aryans*, Londres, 1890, et un excellent mémoire du R.-P. van den Gheyn inséré dans le t. II du *Congrès des catholiques*, Paris, 1888. Dans ce qui suit, nous avons fait des emprunts très nombreux à l'ouvrage de M. Schrader ; c'est aujourd'hui le guide obligé de tous ceux qui s'occupent de la question aryenne.

slaves et germaniques[1], sont étroitement apparentées entre elles et forment un groupe bien défini que l'on qualifia d'indo-germanique, d'indo-européen ou, plus brièvement, d'aryen.

Étant donnée une série de mots comme gothique *fadar*, latin *pater*, grec πατήρ, sanscrit *pitar*, zend *pitár*, on pouvait supposer ou bien qu'une de ces formes était primitive, ou qu'elles étaient toutes dérivées d'une forme primitive perdue. Pendant longtemps, c'est la forme sanscrite que l'on considéra comme la mère de toutes les autres, et cette erreur est encore très répandue. Elle fait le fond du livre célèbre de F. de Schlegel, *Langue et sagesse des Indous*, 1808, où l'identité de langue et de mythologie des peuples indo-européens est expliquée par l'hypothèse de colonies parties de l'Inde pour s'établir en Europe. Au contraire, Link, en 1821, affirma la plus haute antiquité de la langue zende, et plaça par suite sur les plateaux de la Médie, de l'Arménie et de la Géorgie le berceau des langues indo-européennes.

Un savant assez obscur nommé Rhode, dans un livre publié à Francfort en 1820, fut le premier à attribuer comme centre primitif aux Indo-Européens le plateau de l'Asie centrale, la région montagneuse où l'Iaxarte et l'Oxus prennent leur source.

C'est à Jules de Klaproth que revient l'honneur d'avoir appliqué à ce problème les données fournies par la géographie botanique. En 1830, ce célèbre sinologue observa que le nom du bouleau est le seul qui se retrouve à la fois en sanscrit et dans d'autres langues congénères; il en conclut que la population de l'Inde qui parlait le sanscrit devait être venue du nord. « Ces peuples, dit-il, ne trouvèrent pas dans leur nouvelle patrie les arbres qu'ils connaissaient déjà, à l'exception du bouleau, qui croît sur les pentes méridionales de l'Himalaya. »

Cette idée de faire servir la comparaison des vocabulaires à la connaissance de la civilisation primitive paraît avoir été appliquée pour la première fois en 1820 par James Crawfurd, dans son *Histoire de l'Archipel indien*, où sont rapprochés à cet effet les divers idiomes de la famille polynésienne. Eichhoff (1836) et surtout Kuhn (1845, 1850), prenant pour point de départ la comparaison du sanscrit et des langues classiques, entrèrent résolument dans la même voie, et commencèrent le travail qui devait être énergiquement poursuivi par A. Pictet.

L'ouvrage de ce dernier savant (*Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique*) parut d'abord à Paris

1 L'aryanisme des langues celtiques et de l'arménien ne fut reconnu qu'un peu plus tard.

2. *Arya*, en sanscrit classique, signifie *noble*. Dans les Védas, ce mot est une désignation ethnique; dans le Zendavesta, il est question d'une contrée appelée *Airyanem vaéjo*, c'est-à-dire « semence des Aryens ». Les géographes grecs appellent *Ariane* tout le pays compris entre l'océan Indien, l'Indus, l'Hindokousch et la Caspienne; Hellanicus cite *Arya* comme un des noms de la Perse. Le nom moderne de ce pays, *Irân*, en est un dérivé.

de 1859 à 1863. Il eut un très grand retentissement et les conclusions en furent généralement adoptées. Pour Pictet, la patrie des Indo-Européens est la Bactriane; ce principe établi, il attribue aux Aryens indivis la connaissance d'animaux indigènes en Bactriane, alors même que la linguistique ne l'y autorise pas. Ainsi, tout en reconnaissant que le nom du chameau a été emprunté par les langues aryennes aux Sémites, il considère comme très vraisemblable que les Aryens primitifs ont connu cet animal, puisque le chameau à deux bosses est indigène en Bactriane. Il y a là un manque de méthode qui saute aux yeux.

Un autre défaut capital de l'ouvrage de Pictet, c'est qu'on y trouve rapprochés et identifiés des mots qui n'ont entre eux qu'une analogie apparente. Les progrès de la philologie comparée et surtout de la phonétique ont réduit à néant beaucoup de ces comparaisons, sur lesquelles Pictet se fondait pour attribuer aux Aryens indivis une civilisation relativement très développée.

La peinture idéale qu'avait tracée Pictet de la vie des Aryens primitifs, peuple jeune et vigoureux, pratiquant l'agriculture et l'élève du bétail, menant une existence patriarcale où les vertus de famille étaient en honneur, séduisit surtout les Allemands qui, cédant à leurs penchants idylliques, brodèrent sur ce thème des variations singulières. Il semblait qu'un nouveau Paradis terrestre eût été retrouvé sous les couches fossiles du langage. La méthode de ces reconstructeurs du passé aryen n'était pas, il faut l'avouer, bien exigeante. Ainsi, de ce que les noms des maladies sont différents dans les diverses langues de la famille, Justi concluait, en 1862, que ces heureux mortels ne succombaient qu'aux effets de l'âge ou à ceux des blessures reçues à la guerre!

Schleicher, en 1860, insista sur deux faits importants: 1° beaucoup de mots désignant des objets usuels ont pu être l'objet d'emprunts et n'appartiennent pas nécessairement au fonds primitif; 2° l'absence d'un mot dans les langues congénères n'autorise aucune conclusion négative, car un mot a très bien pu se perdre dans le cours des siècles. Max Müller a cité comme exemple le mot *papier*, italien *carta*; voudrait-on conclure de là que les Romains ne connaissaient pas le papier? Hehn montra plus tard (1870) qu'on n'est pas toujours en droit d'attribuer aux temps les plus reculés la connaissance d'un objet désigné par le vocabulaire moderne à l'aide d'un mot très ancien. Si, par exemple, le mot répondant à *equus* et à ἵππος appartenait à la langue mère, nous n'avons pas le droit d'en inférer que le cheval ainsi dénommé ait été, dès l'origine, l'animal *domestique* que désignent le latin *equus* et le grec ἵππος.

Nous avons vu que les savants du commencement de ce siècle s'accordaient à chercher le berceau des Aryens entre l'Himalâya et le Caucase; les divergences qui se produisirent de bonne heure à ce sujet ne portèrent que sur les différentes régions comprises entre ces limites géographiques fort étendues. La théorie bactrienne de Pictet a été particulièrement en faveur. Elle trouvait, en effet, une confirmation dans les observations de ce linguiste touchant les désignations des saisons chez les Aryens: ils dis-

tinguaient l'hiver, le printemps et l'été ; ils avaient des mots communs pour la neige et la glace. Le climat de la Bactriane, où les hivers sont rudes, où il n'y a pas d'automne, convenait donc à ce peuple primitif. La connaissance des minéraux, des végétaux et des animaux domestiques, que Pictet attribuait aux Aryens indivis, semblait d'accord avec l'hypothèse qui plaçait leur résidence primitive en Bactriane.

Dès 1851, cependant, l'anglais Latham avait émis l'idée que le berceau des Aryens devait être cherché en Europe, où les peuples de langue aryenne sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux qu'en Asie. Il ne fut pas écouté d'abord, mais les découvertes de Boucher de Perthes et de Lartet, la constitution de la paléontologie humaine, vinrent donner quelque créance à son opinion. En 1864, le géologue belge Omalius d'Halloy[1] déposa sur le bureau de la *Société d'anthropologie* de Paris les trois questions suivantes sur lesquelles il appelait la discussion : 1° Quelles sont les preuves de l'origine asiatique des Européens ? 2° Les langues à flexion, au lieu de passer d'Asie en Europe, ne se sont-elles pas plutôt répandues d'Europe en Asie ? 3° Les peuples actuels qui parlent des idiomes celtiques et que l'on considère d'après cela comme venus d'Asie, ne sont-ils pas plutôt les descendants des peuples autochtones de l'Europe occidentale ? La discussion de ces trois questions occupa les séances des mois de février et mars 1864. D'Omalius affirma nettement que l'Europe avait été le point de départ de la conquête aryenne, en se fondant sur la prédominance numérique des blonds aux yeux bleus dans ce pays et sur le fait qu'aux époques historiques ce sont surtout les Européens qui ont envahi le continent asiatique. « Depuis que la géologie a prouvé, écrivait en 1868 l'illustre indianiste Benfey, que l'Europe a été habitée de temps immémorial, tous les motifs que l'on a allégués de l'immigration des Aryens d'Asie en Europe tombent dans le néant. » Benfey ajoutait que, dans la faune indo-européenne primitive, les noms du lion, du tigre et du chameau font défaut : cela seul obligerait à placer le domaine primitif de la langue aryenne dans une autre région que l'Asie centrale, par exemple entre les bouches du Danube et la mer Caspienne.

En 1870, le chauvinisme se mêla de l'affaire et Louis Geiger essaya de montrer que la patrie des Indo-Européens était le centre et l'ouest de l'Allemagne. En 1871, Cuno revendiqua pour le domaine primitif des Aryens tout le pays compris entre l'Atlantique et l'Oural : les Iraniens et les Indiens auraient passé d'Europe en Asie. En 1872, au Congrès de Bruxelles, Mme Clémence Royer s'exprimait ainsi : « Cette langue aryenne, c'est en Europe qu'elle est née, en Europe qu'elle a été parlée originairement et non en Inde, où elle est venue de la Perse, non dans la Perse, où elle est peut-être venue du Caucase. » Mme Royer invoquait, à l'appui de sa thèse,

1. Les titres d'Omalius ont été oubliés par les historiens de la *question aryenne* : M. Schrader n'en a fait aucune mention dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

des arguments d'ordre anthropologique; elle les développa longuement, en 1873, devant la *Société d'anthropologie* de Paris.

C'est en se fondant sur des considérations du même ordre qu'un professeur d'Iéna, Théodore Poesche, tenta, en 1878, un nouvel essai de *synthèse proto-aryenne*. Partant de cette hypothèse indémontrable que les Aryens ont formé une *race* d'hommes blonds et de grande taille — rien ne nous autorise à parler d'une *race aryenne*! — il affirma que leur berceau devait être cherché au sud-ouest de la Russie, dans la région des vastes marais de Rokitno. Un savant russe, Mainow, avait en effet raconté, au Congrès de géographie tenu à Paris en 1875, que l'albinisme, c'est-à-dire l'absence de pigment dans la peau et les cheveux, était particulièrement fréquent dans cette région. Le séjour des Aryens primitifs dans le même pays expliquerait aussi, suivant Poesche, leur habitude de construire des habitations sur pilotis, alors même que la nature du terrain où ils se trouvèrent transportés ne l'exigea plus. Enfin Poesche insistait, après d'autres, sur les caractères archaïques de la langue lithuanienne, plus voisine à certains égards de la langue mère que le sanscrit védique lui-même.

En 1883 parut le livre de M. Penka, *Origines ariacae*, qui fut suivi en 1886 d'un nouveau volume du même auteur, *Die Herkunft der Aryer* (l'origine des Aryens). Mettant en œuvre, mais avec peu de critique, les documents de la linguistique et ceux de l'anthropologie, M. Penka soutenait une thèse paradoxale, qui a cependant rencontré beaucoup d'adhérents. Pour lui, la race aryenne s'était constituée pendant l'époque glaciaire, dans l'Europe occidentale; elle y reçut ses caractères anthropologiques par l'influence d'un climat sec et rigoureux. A la fin de cette époque, chassés vers le nord par l'émigration du renne, leur gibier favori, les Aryens se fixèrent sur les côtes du Danemark, où les *kjoekkenmoeddinger* témoignent de leur civilisation rudimentaire. Cette civilisation s'épanouit dans les pays scandinaves, puis rayonna de là sur l'Europe centrale et sur l'Asie. Les Aryens sont blonds, dolichocéphales et de grande taille; ce type se rencontre surtout dans les pays scandinaves, et c'est de là qu'il est originaire. Les invasions du ve siècle ne seraient qu'une répétition de la conquête préhistorique attribuée aux Aryens septentrionaux par M. Penka [1]. Tout ce roman repose sur l'hypothèse gratuite d'un type physique propre aux propagateurs des langues aryennes; les arguments linguistiques de M. Penka fourmillent d'ailleurs de paralogismes qui ont été plus d'une fois signalés.

Un des critiques les plus compétents de M. Penka, M. W. Tomaschek, a insisté sur la nécessité de placer le berceau des Aryens dans l'Europe orientale, vu les relations, encore mal étudiées d'ailleurs, qui existent entre les langues aryennes et finnoises. Cette idée fut développée par M. Taylor, pour qui les Aryens sont, à proprement parler, un rameau détaché du grand tronc finnois. Il en résulterait que la civilisation,

1. Voir, pour une critique détaillée des idées de M. Penka, *Revue critique*, 1887, I, p. 483, et le mémoire cité du R.-P. van den Gheyn.

aryenne primitive a eu pour berceau le sud et l'est de la Russie actuelle, hypothèse qui paraît aujourd'hui rallier le plus grand nombre de suffrages, bien que les titres du Caucase, de la Bactriane et de la Scandinavie aient encore été revendiqués avec force dans ces derniers temps.

II

C'est par le fait de la conquête romaine que l'Espagne, l'Italie, la France et la Roumanie parlent aujourd'hui des langues sœurs, altérations diverses de celle qui fut autrefois parlée seulement dans le Latium. Avant d'être *romanisée*, une partie de l'Europe et de l'Asie a été *aryanisée*; l'histoire est muette sur cette conquête, mais la linguistique en a fourni la preuve irrécusable Or, comme il n'y pas de race romaine, de type romain, il n'y a pas de race aryenne, ou du moins nous ne sommes pas autorisés à en admettre l'existence. Les seules données certaines que nous puissions mettre en œuvre sont les langues, dont la comparaison permet de conclure — dans une mesure, il est vrai, restreinte — à l'état moral et matériel de ceux qui les ont parlées.

Pour découvrir les éléments de la civilisation aryenne à l'époque que nous appellerons *unitaire*[1], nous devons surtout interroger les vocabulaires des langues aryennes connues par les textes. Mais ces vocabulaires ont subi des pertes nombreuses. Ainsi le nom indo-européen désignant le père manque chez les Slaves, celui qui désigne le fils chez les Latins, celui qui désigne la sœur chez les Grecs. Et cependant, c'étaient là sans doute des mots usuels; mais nous-mêmes, ne voyons-nous pas disparaître de notre langue le mot *bru*, qui est remplacé dans le vocabulaire par le terme composé de *belle-fille*?

C'est donc une grave erreur de conclure de l'absence d'un mot que l'objet désigné par ce mot, ou la relation qu'il exprime, fût inconnu des Aryens primitifs. Cette erreur est particulièrement fâcheuse lorsqu'il s'agit de reconstituer la faune et la flore aryennes. Supposons que les Aryens primitifs aient habité un pays à palmiers ; dans les contrées où ils se sont transportés plus tard, cet arbre manquait; ils ne pouvaient donc retenir le nom qu'ils lui avaient donné à l'origine. Les conclusions fondées sur l'absence de termes correspondants ne deviennent légitimes que lorsqu'il s'agit non plus d'un objet particulier, mais de toute une catégorie d'objets qui se rencontrent partout. En voici un exemple très intéressant:

Il n'y a pas de noms concordants dans les langues aryennes pour désigner les différentes espèces de poissons; même pour l'espèce des poissons tout entière, il n'y a de concordance qu'entre certains groupes géographiquement voisins, le sanscrit et l'iranien, le latin et le celtique. On a

1. Nous ne parlons ici que de la civilisation *matérielle* des Aryens ; pour ce que l'on croit savoir de leur état social, voir d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édition, t. I, p. 201 et suiv. (d'après Fick).

souvent invoqué, il est vrai, le nom de l'anguille, qui se rencontre dans toutes les langues aryennes de l'Europe, mais ce nom signifie *petit serpent* (latin *anguis*, sanscrit *áhi*) ; en vieil-irlandais, l'anguille s'appelle *esc-ung*, c'est-à-dire « serpent des marais » [1]. On a là une preuve palpable de la métaphore qui a produit, bien après la séparation des tribus aryennes, qui avaient un nom commun pour le serpent, les désignations concordantes de l'anguille dans les différents idiomes de la famille.

L'histoire et les textes confirment, sur ce point, le témoignage de la linguistique. Les *Ichthyophages* ou mangeurs de poissons étaient, aux yeux des anciens Grecs, des sauvages ; les héros d'Homère ne mangent jamais de poissons dans l'*Iliade* et quand ils en mangent, dans l'*Odyssée*, c'est pressés par la nécessité et faute de mieux.

Disons en passant que cet argument seul suffit à détruire la thèse de M. Penka, qui présente les Aryens primitifs comme les Ichthyophages des côtes du Danemark.

Les Aryens indivis ont-ils connu les métaux, et quels métaux ont-ils pu connaître? Cette question a reçu des solutions très diverses. Il est certain, d'une part, que le forgeron tient une grande place dans les légendes des peuples aryens, mais les noms qui le désignent dans ces diverses langues ne sont pas apparentés (latin *faber*, celtique *goba*, germanique *smid*). Toutefois, il est remarquable que les mêmes désignations paraissent dans les différents dialectes de chaque langue et, en second lieu, qu'elles ont formé de bonne heure des noms propres (comme le latin *Fabricius*, le celtique *Gobannitio*). On peut en conclure que si le forgeron n'a pas été connu à l'époque de l'indivision, son industrie du moins remonte à une haute antiquité. Peut-être a-t-elle été exercée d'abord par des nomades, qui entouraient leurs opérations d'un certain mystère : de là les traditions répandues qui attribuent le travail des métaux à des êtres surnaturels, nains, géants ou magiciens.

L'or se trouve à l'état natif; sa couleur et son éclat devaient de très bonne heure captiver l'attention des hommes. Dès l'époque la plus reculée de l'histoire de l'Égypte, nous voyons les tributaires des Pharaons leur apporter de l'or. Cependant le mot grec qui désigne l'or, χρύσος, est, comme l'a montré M. Renan, d'origine sémitique; quant au mot italique (*ausum*, latin *aurum*), on en ignore l'étymologie, mais il a passé du latin à toutes les langues celtiques (irlandais *or*), où il est évidemment le résultat d'un emprunt fait à une époque où le *s* latin intervocalique s'était déjà transformé en *r* [2]. Il n'existe donc pas de terme commun pour l'or dans les langues aryennes et les ressemblances que l'on constate de groupe en groupe sont dues à des emprunts.

L'argent a été connu plus tard que l'or et était, à l'origine, beaucoup plus rare. Les Aryens ne l'ont possédé qu'à une époque relative-

1. En Dauphiné, comme me l'apprend M. de Villenoisy, l'orvet, lézard comestible, s'appelle « anguille des haies ».

1. Cette époque est voisine de celle de la prise de Rome par les Gaulois.

ment tardive ; dans les Védas, il est encore qualifié d'*or blanc*. Ce métal est probablement venu d'Arménie en Grèce, comme aussi en Perse et en Inde ; Homère nomme la ville pontique d'Alybé ἀργύρου γενέθλη, *patrie de l'argent*, et l'on a supposé, non sans vraisemblance, que le nom d'Alybé (pour Salybé) se retrouve dans le mot *Silber*, qui désigne l'argent dans les langues germaniques. Cette hypothèse est importante, car elle fait entrevoir l'existence d'une ancienne route commerciale entre la Germanie et la mer Noire ; d'autres indices, et notamment ce que nous savons du commerce de l'ambre, conduisent à la même conclusion.

Le cuivre paraît, sur les monuments égyptiens, parmi les tributs des peuples asiatiques. On sait maintenant qu'en Égypte l'usage du cuivre pur a précédé celui du bronze et du fer. Dans les langues sémitiques et finnoises, les différents noms du cuivre se ramènent à une forme unique ; les langues turco-tartares possèdent aussi un nom commun pour le cuivre. Dans ces conditions, il paraît *a priori* vraisemblable que les Indo-Européens ont également connu le cuivre avant leur séparation. C'est ce que vient confirmer l'équation lexicologique :

Latin *aes* ; gothique *aiz* ; sanscrit *áyas* ; zend *ayanh*.

Il est vrai que la signification de ces mots a changé et qu'*ayás*, dans le sanscrit classique, désigne aussi souvent le fer que le cuivre ou le bronze. Mais, dans les Védas, le fer est qualifié de *çyâmâm áyas*, c'est-à-dire de cuivre bleu foncé, preuve certaine que le sens primitif d'*ayás* est bien celui que l'on retrouve dans le latin *aes*. Les changements de signification dans les noms qui désignent les métaux sont très fréquents : il suffit de rappeler l'italien *rame*, qui signifie cuivre, dérivé du latin *aeramen*, qui désigne le bronze.

Depuis Pictet, on a généralement attribué aux Aryens la connaissance du bronze et l'on a vu là un des motifs de la rapide extension de leurs conquêtes. Mais la linguistique nous montre seulement qu'ils ont connu le cuivre, et la diversité des noms de l'étain semble prouver qu'ils ne possédaient pas encore le bronze. D'ailleurs, dans plusieurs pays, notamment en Hongrie, l'archéologie relève les traces d'une période où le cuivre était employé seul pour la fabrication des armes et des outils et nous venons de voir que, d'après des recherches récentes, il en a été de même en Égypte. Le mélange du cuivre et de l'étain a probablement été découvert en Mésopotamie, d'où il s'est répandu dans le reste du monde antique. Quant à la priorité du cuivre sur le fer, elle peut être considérée comme hors de doute. Le fer est encore très rare dans la civilisation mycénienne et, dans les poèmes homériques, il est bien plus souvent employé à la fabrication des outils grossiers qu'à celle des armes. Le mot χαλκός, signifiant cuivre ou bronze, a donné en grec beaucoup de dérivés, en particulier des noms propres, tandis que la désignation du fer, σίδηρος, introduite plus tard dans la langue, est restée à peu près stérile à cet égard. Le fer n'est mentionné en Inde que vers la fin de la période védique.

A la différence des Grecs, les Celtes, les Germains et les Slaves ont composé de nombreux noms de lieu avec les mots qui désignent le fer.

Il faut en conclure que l'introduction de la métallurgie du fer dans le nord de l'Europe est antérieure à l'époque où se formèrent, dans ces pays, des centres fixes de population ; mais cette époque ne paraît pas être très reculée.

Le plomb et l'étain ont été souvent confondus par les anciens, et les mots qui désignent ces minéraux sont encore inexpliqués. Le grec κασσίτερος, étain, paraît être d'origine assyrienne ou accadienne ; quant au nom du plomb, μόλυβδος, tout ce qu'on ose en dire, c'est qu'il est probablement apparenté au latin *plumbum*.

En somme, le seul métal dont on puisse penser, sinon affirmer, que les Aryens indivis ont eu connaissance, est le cuivre ; encore n'est-il pas prouvé que le poignard primitif (sanscrit *asi*, latin *ensis*) ait été une arme métallique. Les noms des armes présentent peu de concordances dans les langues de la famille aryenne ; entre le sanscrit et l'iranien, où elles sont les plus nombreuses, les analogies portent exclusivement sur les noms des armes offensives. La comparaison du grec et du sanscrit conduit à la même conclusion : πέλεκυς, *paraçú* (hache) : κέστρος, *çastrá* (balle de fronde) ; ἀθήρ, *athari* (pointe de lance) ; βιός, ἰός, *jyá*, *ishu* (arc, flèche, corde de l'arc). La connaissance de l'épée en bronze ou en fer, qui manque à Hissarlik et dans les terramares du Pô, paraît n'être venue aux Grecs que par suite de leurs relations avec des peuples plus avancés : ainsi le grec ξῖφος peut s'expliquer par l'égyptien *sefi*, arabe *seifun*.

Les plus anciens boucliers étaient faits en peau (comparez *scutum* et *cutis*), en bois ou en osier. Chez les peuples de l'Europe centrale, l'usage de cette arme défensive ne paraît pas remonter très haut.

La langue nous prouve que plusieurs armes dont les noms désignent des objets métalliques ont été originairement en pierre. Ainsi l'allemand *hammer* (marteau) est identique au slave *kameni* (pierre) ; l'allemand *sax* (couteau) est le même mot que le latin *saxum* (pierre). Ces indices nous portent à reculer jusqu'à l'époque néolithique la civilisation des Aryens avant leur séparation. Le guerrier d'Homère, comme celui des Védas, se montre à nous monté sur son char de guerre et armé de pied en cap ; si l'on concluait de là que le Grec et l'Indou de l'époque indivise ont combattu avec cet attirail, on tomberait dans une grave erreur dont la comparaison des vocabulaires nous affranchit.

Appliquée à l'étude de la faune aryenne, la même méthode aboutit aux résultats suivants. Les Aryens ont connu, parmi les animaux carnassiers, le chien, le loup, l'ours, la vipère ; ces noms se retrouvent dans tout le groupe des langues aryennes. Parmi les rongeurs, ils ont connu la souris, le lièvre et le castor ; parmi les solipèdes, le cheval ; parmi les ruminants, le bœuf, le mouton, la chèvre ; enfin, le nom du porc est commun à tout le groupe indo-européen. Nous avons déjà signalé l'absence de désigations communes pour le lion, le tigre et le chameau ; le nom du cerf, animal des régions boisées, ne se rencontre que dans le groupe européen.

Les noms des oiseaux sont difficiles à comparer, parce que l'onomatopée

joue un grand rôle dans leur formation. Le seul, peut-être, dont on puisse attribuer avec certitude la connaissance aux Indo-Européens est l'oie. Il n'y avait donc pas de *basse-cour aryenne*.

Le terme qui désigne le bétail (latin *pecu*) est commun aux langues aryennes; la racine est *paç*, qui signifie *prendre*, *attacher*. Les animaux du troupeau sont donc les *animaux captifs*, par opposition à ceux qui sont libres ou sauvages. Il y a là un indice que la domestication des animaux n'était pas inconnue des Aryens. D'ailleurs, les différents noms des bêtes à cornes concordent dans plusieurs langues asiatiques et européennes : zend *staora*, grec ταῦρος, celtique *tarvos*; sanscrit *gô*, grec βοῦς, latin *bos*; sanscrit *vaçâ*, latin *vacca*. La domestication du mouton et de la chèvre est probable, mais celle du cochon est douteuse, le Véda et l'Avesta ne mentionnant pas encore l'élève de ces animaux. Pour le cheval, on ne saurait être affirmatif, car la concordance des noms *açva*, ἵππος, *equus*, etc., ne prouve pas que ce solipède fût domestiqué. Il est certain que l'équitation appartient à une époque relativement récente et rien ne démontre que l'usage des chevaux comme bêtes de trait remonte à la période de l'indivision. Les Indo-Européens ont probablement connu le cheval dans une condition intermédiaire entre l'état sauvage et la domestication; il y avait peut-être des troupeaux de chevaux qui servaient à la nourriture des hommes, comme cela se voit encore aujourd'hui dans le monde turco-tartare.

Passons à l'étude de la flore. Un fait curieux, mais dont on a surfait l'importance, est la concordance des noms du bouleau : sanscrit *bhûrja*, allemand *birke*, etc. Dans le domaine européen, les noms du chêne et du gland concordent : le latin *quercus* et le germanique *forha*, le grec βάλανος et le latin *glans*. Le mot dont dérive le grec δρῦς a probablement eu à l'origine le sens d'arbre (anglais *tree*); on le trouve avec celui de pin en Scandinavie et avec celui de mélèze en latin (*larix* de *darix*, comme *lacruma* de *dacruma*).

L'arbre dominant dans les forêts de l'ouest et du centre de l'Europe est le hêtre, en latin *fagus* avec le sens de hêtre, en grec φηγός avec le sens de chêne; les langues du nord ont conservé pour ce mot le même sens que le latin et le changement de signification qu'il a éprouvé en grec s'explique par l'absence de hêtre au sud de l'Épire et de la Macédoine.

En somme, les noms d'arbres communs aux langues de l'Europe et de l'Asie sont extrêmement peu nombreux, tandis que les concordances sont assez fréquentes dans le groupe européen. On est porté à en conclure que les Aryens indivis ont habité une région peu boisée et que le groupe européen seul s'est trouvé en contact avec de grandes forêts.

Les Aryens indivis ont-ils connu l'agriculture? Ici encore, les concordances sont très rares entre les langues de l'Europe et celles de l'Asie, tandis qu'elles se multiplient dans le groupe européen. Il semble donc que l'agriculture des Aryens indivis a dû être tout à fait rudimentaire et que leur existence était surtout celle de pasteurs, disposant de grands

espaces et de prairies naturelles. Les progrès de l'agriculture se sont accomplis coup sur coup à l'époque du groupement européen.

Le mot sanscrit *yáva* correspond au grec ζειά, mais on ne sait pas au juste quelle céréale il désigne. C'est cependant le seul nom de céréale dont l'identité dans les différentes langues de la famille puisse être considérée comm certaine.

Puisque nous avons lieu de croire que l'agriculture ne commença parmi les Indo-Européens qu'après la séparation des Européens et des Asiatiques ; puisque nous savons aussi que les concordances des noms des arbres ne sont nombreuses que dans le groupe européen, on en vient à penser que ces deux faits sont connexes et que la naissance de l'agriculture coïncida avec l'arrivée des Européens dans un pays fertile et couvert de forêts, au sortir de steppes immenses et peu boisés.

La linguistique montre que les Aryens d'Europe ont connu l'orge, le froment, le millet, le lin, le pois, le haricot et l'oignon ; il est remarquable que nous retrouvons les mêmes produits de la terre dans la plus ancienne civilisation de l'Égypte et des peuples sémitiques. Cette concordance est encore inexpliquée.

Avec l'agriculture, l'homme commence à observer les saisons, à diviser et à mesurer le temps. Dès l'époque de la vie nomade, il doit distinguer les saisons où le bétail trouve sa nourriture au dehors et celle où il doit être parqué et nourri à l'aide de réserves. Chez les Indo-Européens, le nom de l'hiver est commun à un grand nombre de langues ; celui de la neige se trouve en zend, en latin, en grec et en allemand. Il y a aussi plusieurs désignations communes pour la belle saison, mais rien ne prouve que l'on eût distingué le printemps et l'automne ; cette distinction appartient essentiellement aux époques agricoles (saison des semailles et saison de la moisson).

L'astre qui servait à mesurer le temps était la lune, qui s'appela primitivement *la mesureuse* (sanscrit *mâmi*, je mesure ; à rapprocher du grec μήν, nom du mois et d'une divinité lunaire).

La nourriture des Aryens comprenait la viande (sanscrit *kravya*, grec κρέας, latin *caro*). On savait déjà la cuire, mais on la mangeait encore plus souvent crue. Rien ne prouve que le gibier ait contribué à l'alimentation des Aryens, qui chassaient surtout les animaux dangereux pour leur bétail. Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas de volailles domestiques. Les fruits sauvages et le gland du chêne ont servi très anciennement à la nourriture ; les Arcadiens, dont la civilisation avait conservé un caractère archaïque, étaient qualifiés de βαλανηφάγοι, *mangeurs de glands*.

Les grains de blé étaient tantôt cuits, tantôt broyés à l'aide d'une meule et convertis en une farine qui subissait la cuisson. Le pain proprement dit était inconnu.

La connaissance du sel a manqué, suivant les témoignages des anciens, à plusieurs peuples, comme les Épirotes et les Numides ; le Rig-véda n'en fait pas mention, et les désignations du sel ne concordent que dans les langues de l'Europe. Cependant on peut toujours admettre que l'iranien

et le sanscrit aient perdu un mot correspondant au latin *sal*, grec ἅλς, puisque le lithuanien ne le possède pas non plus. Il est excessif de vouloir conclure de là que le groupe européen seul se soit trouvé en contact avec la mer.

Le nom du lait concorde d'une part en sanscrit et en zend, de l'autre en grec et en latin, en gothique et en celtique ; un seul terme commun, sanscrit *dâdhi*, vieux prussien *dadan*, se retrouve à la fois en Asie et en Europe. Il est facile de supposer que le lait, dans la langue primitive, était désigné par un grand nombre de noms, dont les uns ou les autres se seront maintenus à titre exclusif dans les différents groupes de langues. On voit par là le danger auquel est exposée l'étude de la paléontologie linguistique : les faits concernant le lait sont tels qu'on serait tenté d'en conclure, contre toute vraisemblance, que les Aryens indivis ignoraient le lait !

Pictet a rapproché le latin *vinum* du sanscrit *vénâs*, signifiant *agréable* ; d'autre part, on a signalé l'analogie du même mot avec le sémitique *jain*, *wain*, qui désigne le vin. De toute façon, la culture de la vigne à l'époque unitaire reste très douteuse ; les Aryens n'ont probablement pas connu d'autre boisson fermentée que l'hydromel.

Les premiers vêtements des Aryens furent des peaux de bêtes ; mais ils fabriquaient aussi des étoffes feutrées et tissées. La connaissance du métier de tisserand, de la quenouille et du peson du fuseau, est attestée par la linguistique. La laine et le lin ont été certainement familiers aux Aryens primitifs.

Les textes anciens nous montrent les populations nomades de l'Europe septentrionale habitant des chariots en guise de maisons. La linguistique prouve que cet usage remonte très haut. L'allemand *wagen* (chariot) est identique au sanscrit *vâhana* ; la roue et le joug ont également des désignations communes. Une seule partie importante du chariot, le rayon de la roue, ne se retrouve pas dans les différentes langues ; c'est que, dans les chariots primitifs, les roues étaient pleines. Le *plaustrum* romain dont parle un commentateur de Virgile est encore monté sur des roues pleines (*tympana*) et les mêmes roues se voient, sur la colonne Antonine, aux chariots germaniques des Marcomans.

L'usage de circuler dans des chariots, qui convient à un pays de steppes, distingue les peuples aryens de leurs voisins finnois et turco-tartares, chez lesquels a toujours prédominé l'équitation.

Quand les Aryens devinrent sédentaires, il est certain qu'ils habitèrent d'abord dans des demeures souterraines. Le nom de la maison dans l'Avesta paraît se rapporter à une racine qui signifie *creuser* ; les maisons primitives sont donc des *cavutes*, terme encore usité en France. Les auteurs anciens nous ont représenté les Arméniens, les Scythes et les Germains comme cherchant des abris sous terre contre les intempéries des saisons et les attaques des tribus hostiles. Les Aryens ont aussi construit des huttes en bois, couvertes de paille, comme celles que les écrivains anciens attribuent aux peuples du nord. Le sanscrit *damâ* (maison) est identique au grec δόμος, latin *domus* ; le zend *dvarem* (porte), se retrouve

dans le grec θύρα, le latin *fores*, l'allemand *thür*. Le toit se dit en grec στέγος, en latin *tectum*, en lithuanien *stógas*, mais il n'y a pas de désignation commune pour les fenêtres.

De constructions en pierre, il ne pouvait pas encore être question. Dans les langues germaniques, toutes les expressions relatives à la construction en pierre ou en brique sont empruntées à la langue latine : citons seulement *mura* (*murus*), *ziegel* (*tegula*), *pfost* (*postis*). Les Germains ont fait aussi, dans cet ordre de choses, des emprunts à leurs voisins les Celtes : ainsi le gothique *kélikn*, tour, est évidemment identique au gaulois *celicnon*, mot qui nous est connu par une inscription.

Grecs et Italiotes primitifs habitaient des cabanes couvertes de paille : la langue a conservé des vestiges de cet état primitif. Ainsi le latin *culmen*, signifiant *toit*, est identique à *culmus*, qui signifie *chaume*.

On peut émettre quelques hypothèses vraisemblables sur la forme de la hutte aryenne primitive. Les cabanes germaniques représentées sur la colonne de Marc Aurèle sont circulaires ; Strabon attribue la même forme aux huttes des Perses. Les urnes cabanes, vases funéraires découverts dans les vieilles nécropoles des monts Albains, sont également de forme ronde. Il y avait dans le toit une ouverture par laquelle la fumée du foyer pouvait sortir.

Les Aryens ont certainement connu la navigation, mais sous une forme très rudimentaire. La linguistique ne fournit que deux concordances entre les langues de l'Asie et celles de l'Europe : elles portent sur les noms de la rame et du canot. Le canot primitif (grec ναῦς, latin *navis*) était creusé dans un tronc d'arbre ; l'usage de la voile paraît avoir été inconnu. La terminologie nautique des Romains est d'origine grecque, comme celle des Finnois, des Lithuaniens et des Slaves est d'origine germanique : preuve que les deux centres primitifs de l'activité maritime en Europe ont été la mer Egée et les côtes de la Baltique.

Pour la mer, les désignations concordantes ne se trouvent que dans le groupe européen, mais on peut admettre que les Indous et les Iraniens ont perdu un mot analogue au latin *mare*, irlandais *muir*.

Cet état de la civilisation matérielle des Aryens, répondant assez exactement à celui que révèlent les anciennes stations lacustres de la Suisse, est évidemment fort inférieur à celui que Pictet et d'autres savants se sont complus à décrire ; il peut même sembler en contradiction avec les idées courantes sur la religion et la mythologie des Aryens, idées que M. Max Müller a popularisées dans ses élégantes et spirituelles *Leçons*. Pour M. Max Müller, en effet, les dieux du panthéon grec se retrouvent en grande partie dans le panthéon de l'Inde ; d'où la conclusion que les Aryens indivis étaient arrivés à une civilisation intellectuelle fort avancée, impliquant une civilisation matérielle très supérieure à celle que la comparaison des vocabulaires fait entrevoir.

Cette contradition n'est qu'apparente, car l'on reconnaît de plus en plus, depuis quelques années, combien tout l'édifice de la mythologie comparée est fondé sur des assises fragiles. De toutes les équations établies

par Kuhn, Max Müller et leur école (Ζεὺς = *Dyâus*, Οὐρανός = *Vârûna*, Ἑρμῆς = *Sâramêyâ*, Ἀθήνη = *Ahanâ*, Κένταυρος = *Gandharvâ*, etc.), la linguistique contemporaine ne laisse subsister que la première; encore est-il possible que le *Dyâûs* primitif ait désigné seulement le ciel, père de la lumière et de la pluie (*Dyâus pitâ*, *Jupiter*), et non un dieu souverain, un maître du ciel personnifié. Nous ne pouvons même pas savoir si les Aryens primitifs adoraient le soleil et la lune, comme les Perses du temps d'Hérodote et les Germains de Tacite. Le rituel aryen nous est également inconnu, car l'identité des mots *flamen* et *brahmane*, admise par Burnouf, est fortement contestée aujourd'hui. La linguistique ne prouve pas non plus que le culte des ancêtres défunts ait été commun aux Aryens de l'époque indivise. Il n'y pas de désignations communes pour les rites funéraires, les tombeaux, les divers procédés d'ensevelissement et de crémation. Cette seule considération, disons-le en passant, suffirait pour infirmer la thèse qui identifie les constructeurs des dolmens aux Proto-Aryens.

Lorsque Fustel de Coulanges, en 1865, écrivait sa *Cité antique*, les théories de Kuhn et de Max Müller étaient presque universellement reçues. Et cependant, composant un livre sur les débuts des sociétés aryennes, Fustel n'y fit aucune part aux divinités des poèmes homériques et des Védas. Plusieurs le lui ont reproché comme un oubli ou comme une marque d'ignorance : c'était un trait de génie. On voit aujourd'hui que ces panthéons, loin d'être une création spontanée de la *race* aryenne encore indivise, sont l'œuvre de poètes ou de théologiens d'une époque plus tardive, ou le résultat d'emprunts capricieux faits aux mythologies du monde sémitique.

III

Les textes historiques suffisent à montrer que le centre de dispersion de Aryens d'Europe doit être cherché au nord de la presqu'île des Balkans. Or, il se trouve précisément qu'au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne s'étend, sur un espace deux fois plus grand que la France, le vaste steppe russe, se poursuivant vers l'est par d'autres steppes qui confinent aux montagnes de l'Asie centrale, borné au nord par les collines boisées du centre de la Russie, à l'ouest par la chaîne des Carpathes. Sur cet immense territoire, le sol ne devient boisé qu'à mesure que l'on avance vers l'ouest et vers le sud. C'est là aussi que l'agriculture trouve le terrain le plus favorable dans la fameuse *terre noire* (le *tchernosiem* des Russes), et qu'Hérodote mentionne les Scythes laboureurs et les Scythes agriculteurs.

On peut donc supposer que les langues aryennes de l'Europe et la civilisation primitive qu'atteste leur vocabulaire, se sont formées dans les steppes de la Russie méridionale et se sont étendues progressivement vers l'ouest, où elles ont rencontré la végétation forestière qui peu à peu, en restreignant l'étendue des pâturages, obligea les Aryens à devenir agriculteurs.

Au milieu des forêts vierges qui couvraient alors le centre de l'Europe,

les vallées et rivières étaient les routes tout indiquées pour les migrations. Les Slaves et les Lithuaniens remontèrent le Dniéper; les Germains suivirent le cours du Dniester pour passer dans les vallées de la Vistule et de l'Oder; les Italiens descendirent en Italie par la vallée de la Save, les Celtes arrivèrent en Gaule et se fixèrent dans la vallée moyenne du Rhin, où ils se trouvèrent dans le voisinage des Germains. Ces hypothèses ne peuvent toujours être présentées qu'à titre d'hypothèses, mais elles ont du moins l'avantage d'être vraisemblables et de s'accorder avec les faits que nous connaissons.

Beaucoup d'autres tribus aryennes, dont l'histoire a perdu le souvenir, ont dû se disperser à travers l'Europe au cours de cette même migration. C'est à l'une de ces tribus que M. Schrader voudrait attribuer les stations lacustres de la Suisse, où la civilisation proto-aryenne paraît le plus exactement se réfléchir.

La migration des Indous en Inde a certainement eu lieu par le nord-ouest : à l'époque du Rig-véda, le fleuve par excellence est l'Indus ; le Gange n'est mentionné qu'une seule fois. Il est donc tentant de considérer la Bactriane et la Sogdiane comme la première patrie des Indous et des Iraniens.

Voilà donc deux centres aryens primitifs: d'une part, en Europe, la région comprise entre le Danube, les Carpathes et le Dniéper; de l'autre, en Asie, le pays entre l'Oxus et l'Iaxarte.

Reste à chercher un centre primitif, d'où le rameau européen et le rameau asiatique ont pu diverger.

M. Schrader remarque que si l'on tire une ligne des bouches du Danube jusqu'au cours moyen de la Volga (confluent de la Samara) et une seconde ligne partant de ce dernier point pour aboutir au cours supérieur de l'Oxus et de l'Iaxarte, ces deux lignes ont exactement la même longueur. Si donc les migrations se sont accomplies avec une rapidité égale — ce qui n'est, bien entendu, qu'une hypothèse, — il faudrait en chercher le centre sur le cours moyen de la Volga.

Cette conclusion provisoire peut s'autoriser, dans une certaine mesure, des analogies qu'on a signalées entre les langues finnoises et aryennes; mais c'est là une question encore obscure et sur laquelle il faut attendre le résultat de nouvelles recherches. Cependant, comme les plus anciens Finnois paraissent avoir exploité des mines de cuivre, on s'expliquerait facilement ainsi que les richesses métalliques de l'Oural ne soient pas restées inconnues des Proto-Aryens.

Comme un peuple nomade et pasteur a besoin de grands espaces pour subvenir à ses besoins alimentaires, il faut bien se garder de vouloir préciser, en l'enfermant dans des limites étroites, la patrie ou le berceau des langues aryennes. C'est même la nécessité d'attribuer tout d'abord à ces langues, comme aux hommes qui les parlaient, un domaine fort étendu, qui nous autorise, plus que toute autre considération, à le chercher dans la grande région des steppes au nord de la mer Noire et à l'ouest de la Caspienne.

A bien des égards, cette région du globe répond à ce que la linguistique nous a appris sur les premières notions communes des Aryens. L'hiver y est très froid, l'été très chaud ; il n'y a presque pas de saisons intermédiaires. La végétation forestière est très pauvre ; un des arbres les plus répandus est le bouleau ; parmi les animaux, on trouve surtout le loup et le cheval ; parmi les volatiles, l'oie sauvage. On peut ajouter que la vie actuelle des habitants de ces steppes rappelle aussi, par plus d'un trait, celle que l'on peut attribuer aux Aryens primitifs. Il reste cependant trois objections importantes, sur lesquelles nous devons appeler l'attention en terminant :

1° L'ours, dont le nom est commun aux vocabulaires aryens, ne se rencontre pas dans les steppes. Pour le trouver aujourd'hui, il faut remonter jusqu'en Pologne ; mais il est possible qu'il n'en fut pas de même il y a trente siècles.

2° Les langues aryennes n'ont pas de désignation commune pour le sel, alors que le sel est extrêmement répandu dans les steppes. Mais cette objection vient à l'encontre de la plupart des autres hypothèses, et l'on peut admettre la perte d'un mot sans conclure à l'ignorance de la chose.

3° Enfin, les fleuves de la Russie méridionale sont très poissonneux, et nous avons vu que les Aryens paraissent n'avoir pas mangé de poisson. Cette objection admet la même réponse que la seconde ; après tout, il est encore plus surprenant de voir les Grecs d'Homère, campés sur le bord de la mer Égée, s'abstenir complètement de poisson dans leurs repas.

En somme, sans porter avec elle un caractère d'évidence, l'hypothèse *scythique* que nous venons d'exposer est bien préférable à l'hypothèse *bactrienne* d'A. Pictet. En prenant la place de cette dernière dans les ouvrages d'enseignement, où elle n'a pas pénétré encore, elle familiarisera le public avec l'idée que les hauts plateaux de l'Asie centrale ne sont pas le berceau de toutes les langues, de toutes les civilisations de l'antiquité.

SALOMON REINACH.

ANNEXE *F*

L'INDICE CÉPHALIQUE DES POPULATIONS FRANÇAISES

PAR LE Dr R. COLLIGNON

L'indice céphalique est un des plus précieux moyens d'analyse que nous puissions appliquer à la recherche et à l'isolement des races qui, dans une région donnée et depuis les temps les plus reculés, se sont succédées et superposées en formant par leur mélange les populations actuelles.

En France, si l'on prend pour unité de recherches le département et si, sur un nombre suffisant de sujets on calcule l'indice moyen de chacun d'entre eux, on peut dresser une carte (p. 328) qui nous présentera sous un aspect schématique la répartition actuelle des races dans notre pays. Sur cette carte, des teintes de plus en plus foncées correspondent à l'augmentation de la brachycéphalie ; en outre, un large trait sépare les uns des autres, les départements dont l'indice est supérieur (brachycéphales ou inférieur (dolichocéphales) à 83, indice moyen du pays[1].

A première vue, on y remarquera que la brachycéphalie semble croître avec l'altitude du lieu, et que ses maxima répondent aux massifs montagneux les plus élevés, Alpes, Plateau central, Jura et Vosges. Cependant, contrairement à cette loi, les Pyrénées sont relativement dolichocéphales. Cette disposition n'a d'ailleurs rien d'anormal, elle n'est que l'expression de la loi du *Væ victis!* Aux vainqueurs, les régions riches et fertiles, aux vaincus, les lieux ingrats ou défendus par la nature elle-même, montagnes (Auvergne), marécages (îles de la Zélande), ou presqu'îles (Bretagne).

Dans le cas particulier elles nous traduisent :

1° Le refoulement du nord au sud et jusque dans les Pyrénées et les Cévennes des premiers habitants du pays, les dolichocéphales bruns méridionaux, par les brachycéphales néolithiques[2].

1. Au sens strict, ces dénominations sont inexactes ; c'est uniquement pour la commodité de l'exposition que nous prendrons la liberté de désigner par le terme impropre de dolichocéphales, les départements où l'indice est inférieur à 83, et n'est par conséquent que *moins* brachycéphale ou que *relativement* dolichocéphale par rapport à leurs voisins.

2. Ces dolichocéphales bruns sont les Ibères et les Ligures qui paraissent n'avoir jamais occupé le centre de la Gaule, encore moins le nord-est. Le mot « refoulement du nord au sud » ne serait donc pas ici l'expression la plus

2° Le refoulement postérieur de ceux-ci dans les autres régions montagneuses de France par les multiples flots des invasions blondes antéhistoriques ou historiques.

3° L'établissement définitif de celles-ci dans les larges vallées et le pays plat de France (bassins de l'Escaut, de la Seine et de la Loire).

4° Enfin, sur le littoral méditerranéen, le refoulement des brachycéphales par les invasions venues du Midi (Carthaginois, Grecs, Sarrazins), sans parler des Ibères et des Ligures qui, implantés bien avant dans le pays, peuvent, relativement à ceux-ci, passer pour autochtones et rentreraient ainsi dans la première catégorie.

Nous savons d'autre part, grâce aux cartes analogues dressées pour la taille par Boudin et par Broca, pour la couleur des cheveux par M. Topinard, qu'à ce double point de vue, le nord et le nord-est de notre pays sont habités par des populations grandes et blondes, le midi, le centre et l'ouest par des races brunes et petites de taille, alors que la région comprise entre la Seine et la Loire forme une zone intermédiaire à caractères mixtes. Il s'ensuit que nous pouvons considérer en France trois zones ethnographiques bien nettement différenciées qui s'échelonnent en allant du sud au nord-ouest, et qui *grosso modo* correspondent aux trois races principales qui ont peuplé notre pays. Ces trois zones à leur tour peuvent être subdivisées en groupes secondaires correspondant soit à des variétés mixtes dues au métissage, comme en Lorraine par exemple, soit à de véritables races présentant un ensemble de caractères communs, mais pourtant différenciées par d'autres caractères importants, ainsi qu'on le voit dans le midi de la France.

I. — Région dolichocéphale méridionale

Ce premier groupe comprend la région pyrénéo-méditerranéenne : il prend naissance dans le pays basque, longe la baie des Pyrénées et borde tout le littoral français pour s'éteindre en Italie à la hauteur de Piombino. La race ou plutôt les races particulières qui s'y rencontrent sont toutes brunes, petites et dolichocéphales [1].

Cette vaste race doit se subdiviser en trois régions secondaires, division conforme non seulement à l'ordre géographique, mais surtout à la linguistique, à l'ethnographie historique et même à l'ethnographie anatomique. Ce seront, en allant de l'ouest à l'est :

1° La région basque ou pyrénéenne occidentale, Aquitaine de César ;

juste. Le refoulement n'a été que très relatif. Ils sont plutôt restés dans leurs positions, malgré les efforts des nouveaux venus pour les en déloger, faits parfaitement conformes aux données de l'archéologie. Voir plus haut, p. 233 et suiv. [A.B.]

1. Je fais abstraction ici, bien entendu, des éléments surajoutés, c'est-à-dire des blonds et des brachycéphales, car, à proprement parler, il n'est pas un point où l'on ne rencontre simultanément les trois grandes races ; c'est une simple question de type dominant qui est en jeu.

2° La région catalane ou pyrénéenne orientale comprise entre l'Espagne et le Rhône, que les anciens considéraient comme un pays de race ibère;

3° La région ligurienne allant du Rhône à l'Italie et au delà.

Ai-je besoin de rappeler que dans une partie au moins de chacune de ces trois régions il se parle trois langues bien différentes, le basque (Basses-Pyrénées), le catalan (Pyrénées-Orientales), et enfin, bien qu'il empiète aussi sur la deuxième région, le provençal, qui n'est qu'un patois roman.

La partie aquitanienne a été la plus modifiée par les incessants envahissements de la race brachycéphale. Outre celle-ci et, bien entendu, outre le type blond du nord, nous y rencontrons trois types dolichocéphales bruns. Le premier, le plus fréquent de tous, a été isolé par Broca, c'est le type quaternaire de Cro-Magnon; le deuxième, caractérisé, d'après M. de Quatrefages par sa « tête de lièvre », pourrait être rapproché du type portugais néolithique de Mugem et serait un produit fixé des races de Cro-Magnon et de Grenelle; quant au troisième, « à tempes renflées », il reste indéterminé jusqu'ici et semble plutôt localisé en Espagne qu'en France. Laquelle de ces trois races peut-on considérer comme le type basque primitif, laquelle avait pour langue propre l'euscuarien, cet idiome agglutinatif si prodigieusement ancien? Mystère.

La dolichocéphalie augmente dès lors en allant vers l'est; elle atteint son maximum dans les Pyrénées-Orientales (indice 78,2). Sur ce point, c'est le type de Cro-Magnon qui domine. Entendons-nous cependant à cet égard. Je ne veux pas parler par ce mot de la race de Cro-Magnon pure telle qu'elle existait dans la vallée de la Vézère à l'époque quaternaire, mais de cette variété, de ce type adouci, si fréquent aux temps néolithiques et dont le meilleur exemple a été trouvé dans la caverne de de l'Homme-Mort; la première était de haute taille, la seconde, petite, sans doute, grâce à des croisements avec une race petite, les brachycéphales peut-être. En tous cas, l'une et l'autre sont presque identiques sous le rapport de la forme si caractéristique du crâne et de la dysharmonie qu'il présente avec la face. C'est ce type modifié qu'on retrouve en France, notamment dans la région qui nous occupe. Le nom d'Ibère me semble pouvoir lui être appliqué en ce point, non qu'il soit primitivement celui de la race, mais en tant que nom qu'elle y a certainement porté, à un moment donné, ainsi qu'il ressort des textes anciens.

Dans cette région se remarquent aussi quelques physionomies franchement sémitiques; les Phéniciens d'abord, les Sarrazins ensuite occupèrent longuement le pays; il n'y a donc là rien que de normal.

Du Rhône à l'Italie nous sommes en terre ligure, et aussi, disons-le, en plein champ de colonisation grecque. Nous retrouvons là deux types dolichocéphales, l'un qui n'est que le précédent relativement rare, l'autre plus fréquent s'en distingue par sa finesse. La face est longue, mince et étroite, le nez plutôt droit et fin, l'œil moins enfoncé. Est-ce là le type ligure, la chose est discutable; pour ma part, je pencherais plutôt à en

faire un type relativement récent et à mettre en cause les colonies grecques du littoral.

II. — Régions brachycéphales

Sous ce nom nous comprenons tous les départements où l'indice atteint ou dépasse le chiffre de 83, et où domine le type que Broca appelait *celte*. Nous y distinguons trois groupes secondaires :

1° Groupe central ou *arverne* ;

2° Groupe oriental ou *lotharingien* ;

3° Groupe occidental ou *breton*.

Le groupe arverne comprend le Plateau central. En son point culminant, les trois départements de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère atteignent une brachycéphalie extrême, plus de 87. La chose est conforme à la loi d'altitude énoncée précédemment, car non seulement celle-ci y atteint environ 1,500 mètres, mais les deux tiers des grands cours d'eau français prennent naissance en ce point. Aux alentours on peut dire que plus le pays est difficile d'accès, plus il est brachycéphale (Aveyron, Puy-de-Dôme), et qu'inversement partout où les vallées s'élargissent (Allier), la brachycéphalie diminue. Le type arverne est brun, brachycéphale et petit.

Dans la Lotharingie, au contraire, la race est grande, très grande même en Bourgogne et en Lorraine. Cela tient à ce que cette partie de la France a été plus atteinte par les invasions des grands dolichocéphales blonds que le massif central, ce boulevard naturel de la France. Il s'y est produit un type mixte qu'on peut regarder comme *fixé* et qui se présente avec sa plus haute netteté en Lorraine. Là aussi, plus le pays a été en dehors des voies d'invasion, plus la brachycéphalie est grande. Elle est extrême dans les départements accolés aux Alpes, au Jura et aux hautes Vosges ; en revanche elle diminue légèrement et descend de 88 ou 87 à 86, 85 ou même 84 dans tous ceux que traversent des voies naturelles de transit et d'invasion, vallées du Rhin, de la Moselle, trouées de Belfort et de Genève. De même nous la verrons s'abaisser encore davantage dans l'Yonne, grâce à cette grande coupure par laquelle de tout temps ont dû passer les invasions pacifiques ou guerrières, la vallée de l'Armançon, traversée actuellement par la grande ligne Paris-Lyon et par le canal de Bourgogne, à quelque pas d'Alésia, ce dernier rempart de l'indépendance gauloise.

Le groupe breton est bien plus mélangé. En fait, il n'est plus constitué que par des îlots chevauchant sur plusieurs départements, comme par exemple au cœur de la péninsule bretonne, dans le sud de la Manche, ou encore en Vendée. C'est plutôt l'isolement créé par ce fait que le pays était hors des grandes voies de communication, c'est-à-dire de la route que jalonnent Chartres, Vendôme, Tours, Poitiers et Bordeaux, que les obstacles naturels eux-mêmes qui y ont préservé le type national. Et

cependant, toutes proportions gardées, là aussi toutes les régions un peu accidentées lui ont servi de refuge, depuis les monts d'Arrée et le Ménez en Bretagne, jusqu'aux collines du Perche, de Normandie et du Maine. La carte nous montre en effet que les départements qui suivent la ligne de séparation du bassin de la Seine et de la Loire sont un peu plus brachycéphales, ce qui revient à dire moins envahis par l'élément blond, que leurs voisins.

III. — Régions dolichocéphales du nord et de l'ouest

Ces contrées sont celles où s'est acclimatée le plus complètement la race blonde, grande et dolichocéphale du nord. Elles forment trois groupes bien distincts. Le premier comprend le nord de la France; le maximum de dolichocéphalie s'y montre dans le Pas-de-Calais et le Nord, la Normandie et l'Ile-de-France; au fur et à mesure qu'on se rapproche des régions brachycéphales, le chiffre de l'indice s'élève. Plus au sud, le second groupe comprend les vallées de la Loire, de la Charenté et une partie de la Dordogne. Nous n'aurions rien de particulier à en dire, n'était le fait étrange que trois départements, Haute-Vienne, Charente et Dordogne, se distinguent par un indice céphalique relativement très dolichocéphale, mais associé aux plus petites tailles de France et à des cheveux plus souvent foncés que clairs. Rien dans l'histoire ne rend compte de cette anomalie. Doit-on pour l'expliquer remonter plus haut et songer à des éléments de population antéhistoriques? Des recherches postérieures seules nous l'apprendront; c'est simplement un fait à signaler aux chercheurs mieux placés que je ne suis pour l'élucider.

Nous rencontrons enfin sur presque tout le pourtour de la Bretagne et localisés sur le littoral des îlots de population blonde, grande et dolichocéphale, que la répartition par cantons permet seule de reconnaître exactement. Les uns, ceux du nord et de l'ouest (Dinan, Cornouailles, Pointes du Finistère), sont dus aux immigrations bretonnes du ve siècle; mais au sud, il y a lieu, croyons-nous, de remonter plus haut et de se souvenir que Strabon rangeait les Vénètes parmi les peuples belges. Je trouve, en effet, une sensible différence entre les deux populations, et serais très porté à considérer les blonds du Morbihan comme des descendants de ce vieux « peuple » gaulois [1].

Dr Collignon.

1. Pour plus de renseignements sur les divers problèmes que peut soulever l'examen de cette carte, je prends la liberté de renvoyer le lecteur à mon mémoire sur l' « Indice céphalique des populations françaises », paru dans l'*Anthropologie*, t. I, 1890, V. Masson, éd.

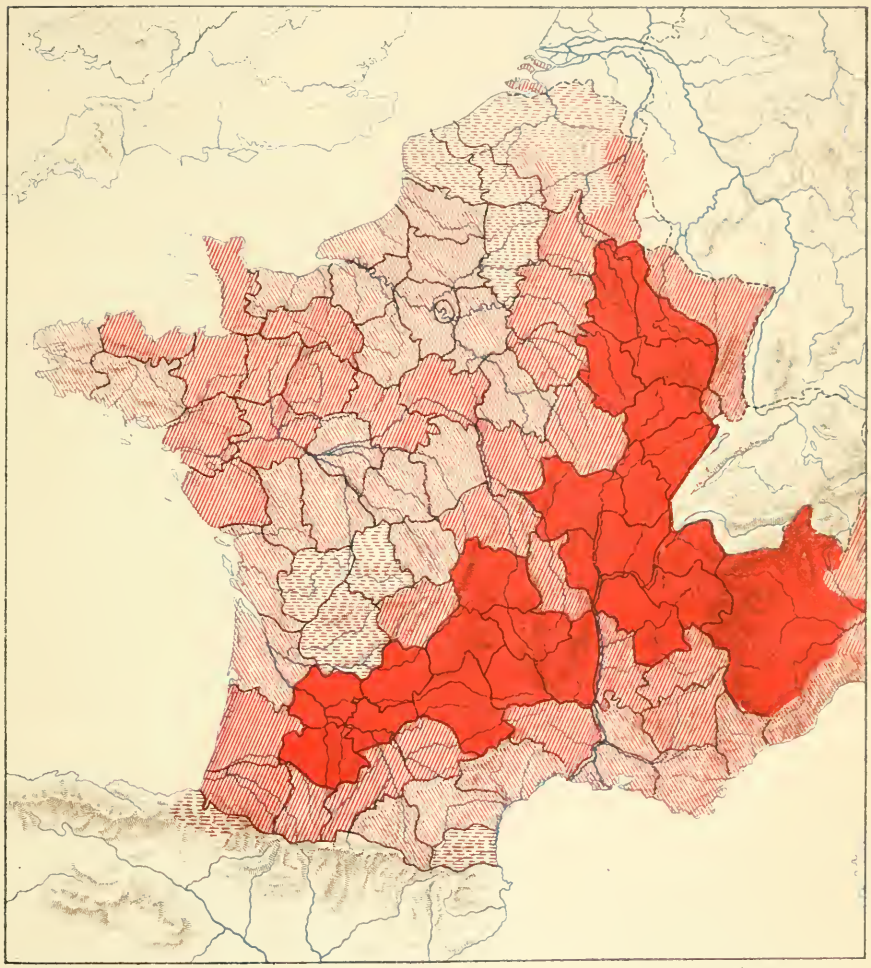

Imp. Monrocq. Paris. Ernest LEROUX, Editeur.

Indice céphalique des populations Françaises.

88 à 85. } Brachycéphales à divers degrés.

84 et 83.

82 et 81 } Dolichocéphales à divers degrés.

80 à 77

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aa (Vallée de l' [Pas-de-Calais]). Alluvions à silex taillés, 6.
Abbeville (Somme). Alluvions à silex taillés, 101.
Abdère, ville d'Ibérie, 238.
Abris sous roche, 85, 90, 91, 98, 99.
Acclimatation (Question de l'), 27.
Action glaciaire, 36.
Agy (E. d'). Les patines des silex taillés des alluvions de Saint-Acheul, 57.
Adria, succède à Olbia comme dépôt de l'ambre, 243; *voy.* Hadria.
Adriatique, 259, *voy.* Vénètes.
Aèdes, 242, 248.
Ærarii (Collège des), fondé à Rome par Numa, 228.
Afrique, 239.
Age du fer, 208, 214, 258.
Age du renne, 68, 83.
— de la pierre polie, 121.
— du bronze, 7, 258.
Age néolithique, 258.
Agram (Musée d'), 258.
Aiguilles, 96, 99.
Airain (Clous et rasoirs d'), 228.
Alakoum (rivière du Caucase). Dolmens dans la vallée, 151.
Alasafat (Syrie). Dolmens non loin du Jourdain, 153.
Alais (Gard), 28.
Alerion, 238, *voy.* Dercynos.
Allemagne du sud (Musées de l'), 258.
Alesia, identifiée à Alise-Sainte-Reine, 9.
Algérie (Dolmens de l'), 126.
Alignements, 123, 157.
Allées couvertes, 6, 131, 145, *voy.* Hypogées.
Alliage de cuivre et d'étain, 207, *voy.* Bronze.
Allier (Département de l'), 98.
Allophyles, 289.
Alluvions (Époque des), 68.
Alluvions (Homme des), 53, 76.
Alluvions (Silex des), comparés aux silex des cavernes, 80.
Alméria (Espagne), 199.
Alpes (Tribus celtiques cantonnées dans les), 231, 257.
Alpes-Maritimes (Département des), 98.
Altinum (Italie), 181.
Ambigat, 255.
Ambre, 241, 242, 243.
Ameghino, 29.
Amérique, 231.
Amilcar, 239.
Amulettes ou objets de parure, 93.
Ancienneté de l'homme (Question de l'), 23, 27.
Ane, 66.
Angleterre, 126, 240.
Anguilles ou serpents gravés sur os de renne, 89, 90, 95.
Animaux domestiques, 167, 168, 182, etc., *voy.* Domestication.
Anthropophagie, 112.
Anthropopithecus, 26.
Anthropopithèque, 26, 34, 113.
Antilope, 65.
Antilope rupicapra, 65, *voy.* Chamois.
Antilope saïga, 65, *voy.* Antilope.

Antiquités celtiques et antédiluviennes de Boucher de Perthes. — Pourquoi mal reçues, 58, *voy.* Boucher de Perthes.
Apennins, 261.
Apollodore, 238.
Apollonius de Rhodes, 226, 260.
Apollon (Sectateurs d'), 243.
Aquilée (Voie d'), 206.
Aquitains, 250; Troglodytes, 115.
Arbois de Jubainville (D'), ix, 233 et suiv.
Arc (Vallée de l'). Alluvions à silex taillés, 61.
Arcelin (Adrien), ix, son opinion sur les squelettes de Castenedolo, 35; sur les ossements incisés de *Balénotus*, 43; sur la taille du silex, 44; sur les silex de Thenay, 51, 52.
Archéologie celtique et gauloise, 2e édit. (Citations de l'), 88, 89, 97, 123, 149, 152, 158, 195, 224.
Archéologie historique (Cours d'). En quoi diffère d'un cours d'archéologie monumentale 2, 14.
Archiac (D'), 67.
Arctomys marmotta, 65, *voy.* Marmotte.
Ardèche (Département de l'), 98.
Argent, 195.
Argenteuil (Hypogée d'), 125, 145.
Argonautes (Légende des), 259, 261.
Ariège (Département de l'), 98.
Arimaspes, 205.
Aristote. — Sa définition de l'homme, 117; — son opinion sur l'inventeur de la métallurgie, 226-239.
Armançon (Vallée de l'). Alluvions à silex taillés, 61.
Armes de bronze, 197, 200, 215, 218, 219, 221, 230.
Armes de fer, 217, 229, 230.
Arno (Val d') [Italie], 36.
Art des chasseurs de renne, 84 à 112.
Art barbare, 112.
Art de la métallurgie. Son antiquité 225; était primitivement un art secret, 226, 227.
Art hyperboréen, 108, 111, 120.
Arvales (Frères). Corporation religieuse; — leur rituel relatif aux instruments de fer, 229.
Aryens, 207, 234, 307 et suiv.
Asie centrale, présentée à tort comme le centre de l'apparition du genre humain, 25.
Assyrie, 116.
Atavisme, 294.
Atlantes, 189, 235.
Aube (Vallée de l'), alluvions à silex taillés, 61.
Aude (Département de l'), 98.
Ault (D' du Mesnil), 52.
Aurensan inférieure, grotte de l'âge du renne, 83.
Aurochs, 65, *voy.* Bison europæus.
Australie, 117.
Autels druidiques, 124.
Authenticité (Question de l') des haches en silex, 56; des os sculptés, 86.
Autry-Issard (Allier), 30.
Auvenay (Chaumes d'), 224.
Avebury (Angleterre), 127.
Avening (Angleterre), 152.
Aveyron (Département de l'), 126.
Avienus, *voy.* Festus.
Aymard (Du Puy), 59.

B

Bactriane, 227.
Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées), 83.
Balenotus (Ossements incisés de), 31, 40, 41, 44.
Baléares (Iles), 115.
Baoussé-Roussé (Com. de Vintimille), [Italie], 98.
Bastanres, 257.
Bastelare (Van), 52.
Bataillrad, 209, 260, *voy.* Bohémiens.

Batons de commandement, 98; leur destination, 94, 95.
Beauvois, 208.
Bebryces, 256.
Belette, 66.
Belges, 8, 9.
Belle-Haye (Com. de Boury [Oise]). Allée couverte, 152.
Bellovèse, 255.
Bellucci, 44.
Beneden (Van), 47.
Berceau probable de l'humanité, 25.
Berthelot (Max), ix, 302.
Berthelot (Sabin), 116.
Berthoud, 30.
Bertrand (Alexandre). Archéologie celtique et gauloise citée, 88, 89, 97, 123, 149, 152, 195, 224, 229.
Bezier (P.), 127.
Bibracte est le mont Beuvray, 9, 10.
Bienne, Suisse (Lac de), 173, 232.
Billaudel, 28.
Billy (Allier), 29, 37.
Bison europoeus, 65, *voy.* Aurochs.
Bithynie, 256.
Blaireau, 65.
Boeuf musqué, *voy.* Ovibos moschatus, 65, 68.
Boeufs, *voy.* Bison.
Bohémiens, 209, 260.
Boii, 256.
Bois de renne sculptés, 89, 92, 103.
Bois de renne gravés, 84, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 265, 266.
Boixe (Forêt de la).
Bologne (Musée de) [Italie], 258.
Bonstetten (Baron de), 150.
Boréales (Régions). Centre d'apparition de l'homme, d'après MM. de Quatrefages et de Saporta, 25.
Bornéo, 76.
Boryzow (Lithuanie), 220.
Boschimans, 26.
Boucher de Perthes. Sa découverte, 58; ses précurseurs, 59, 60, 76.
Bouches-du-Rhône (Département des), 98.
Boué (Ami), 59.
Boule (M.), 30, 46.
Bouquetin, 65, 77, *voy.* Capra ibex.
Bourgeois (L'abbé), 5, 39, 38, 46, 49.
Bourget (Lac du), 261.
Bousquet (Aveyron) [Dolmen du], 126.
Bracelets de bronze, 212.
Brachycéphales et Brachycéphalie, 69, 121.
Brassempouy (Landes), 99.
Bréal (M.), 228.
Brenner (Voie du), 206.
Βρεντήσιον, 301.
Bresle (Vallée de la), 61.
Briges, 256.
Brindisi (Italie), 225, *voy.* Témèse.
Broca (Le Dr), 289.
Brochet, 103.
Bronze, métal sacré. — Son rôle dans les cérémonies religieuses, 228; l'épée de bronze était l'arme des dieux et des héros, 230.
Bronze (origine du nom de), 301.
Brouillet père, 86.
Bruce (Le roi Robert), 77.
Brunet de Presle, 236.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne), 91, 94, *voy.* Lafaye et Montastruc.
Buckland, 59.
Buda-Pesth (Musée de) [Hongrie], 258.
Bulbe de percussion, 45.
Bulliot, 14.
Busk, 29.

C

Cabira (La nymphe), 227.
Cabires métallurgistes, 6, 227.
Cachettes de fondeur, 214.
Cacholong, 56.
Cadamosto, 116.
Calaveras, 28.
Calpiani, 249.
Calvert (Frank), 29.
Camp des Anges, 35, *voy.* Calaveras.
Canaries (Iles), 116.
Canche (Vallée de la), 61.
Canstadt (Race de), 72.

Cap (Le) [Afrique]. Siège de l'une des races humaines les plus inférieures, 36.
Capellini, 32, 41, 43, 47.
Caramanie, 187.
Carnac (Morbihan), 157.
Carni, 256.
Cartailhac (Émile), 24, 47.
Catres *archéologiques*. — Des cavernes de l'âge du renne, 98 (*bis*); — des dolmens, 128 (*bis*), — du monde connu des anciens, 500 av. J.-C., 162; — des populations historiques de la Gaule au viie siècle av. J.-C., 252 : — de l'indice céphalique des populations françaises, 328.
Carthagène (Espagne), 99.
Caspienne (Mer), 205, 229, 259.
Castelfanco, xi.
Castenedolo (Italie), 29, 31, 33.
Castor, 65.
Caucase, 297, 298.
Cavernes habitées. Leur nombre, leur classification, 97, 98 ; — leurs caractères distinctifs à l'âge du renne, 99, 100 ; — ont servi de sépultures à diverses époques, 81.
Caylus (Comte de). Son opinion sur les dolmens, 123, en note.
Cazalis de Fondouce, 45, 52.
Celtes, 9, 12, 13, 233, 234, 236, 237, 239, 241, 245, 250, 253 ; — n'apparaissent, comme mercenaires, que longtemps après les Ibères et les Ligures, 239.
Celtique (Empire), 258.
Celtiques (Tribus), 244, 254, 255, 261. Mêlées aux tribus thraces dans la vallée du Danube, 256.
Celto-Galates, 255, 257.
Celto-Ligyens, 240.
Cempces, voisins des Cynètes, 240.
Céréales, 187, 256.
Cerf, 66.
Cervus megaceros, 64, 77.
Cervus tarandus, 65.
Chaffaud (Grotte de), 86.
Chaldée (Haute), 226.
Chalybes, 6.
Chambre sépulcrale mégalithique. Affecte plusieurs formes et diverses situations dans le tumulus, 131.
Chamois, 65, 77. *voy.* Antilope rupicapra.
Chaplain-Duparc, 96.
Charente (Vallée de la). Alluvions à silex taillés, 61.
Charmolaus (de Marseille), 244.
Chat, 65.
Chat-tigre, gravé, 94.
Chatellier (Paul du), xi, xii, 140, 142.
Chauve-souris, 65.
Chavagnes-les-Eaux (Maine-et-Loire), 29.
Chazé-Henri, près Pouancé (Maine-et-Loire); 30, — Dent de *megalodon* des faluns de Pouancé, 38.
Chelles (Seine-et-Marne), 101. Alluvion à silex taillés.
Cheval, 65, 77.
Chevaux sigynnes, 359, *voy.* Sigynnes.
Chevêtres, 94, 266.
Chevrette, 267, *voy.* Chevêtres.
Chevreuil, 97.
Chimpanzé (Crâne de), 74.
Christol, 59.
Christy, 82.
Cicéron (Marcus Tullius et Quintus), 4.
Cimmériens, 257.
Cités lacustres, 163 et s.
Civette, 65.
Clément d'Alexandrie, 226.
Closmadeuc (Dr G. de), ix, 128.
Cochet (Abbé), 14.
Colchide (La), 227.
Colle del Vento, près Savone (Italie), 32.
Collomb, 65.
Côme (Musée de) [Italie], 258.
Commission chargée d'examiner les silex de Thenay (Congrès de Bruxelles), 47.
Conchoïde de percussion, *voy.* Conoïde.
Conestabile (Comte), 32.
Conflans-Ste-Honorine (Seine-et-Oise), 145.
Congrès internationaux, 15, 32, 35, 39, 43, 44, 46, 57, 69.
Conoïde de percussion, 45.
Constance (Musée de) [Suisse], 85.
Continents (Pointe extrême des trois principaux) ; — Terre de Feu, Cap, Tasmanie, siège des races les plus inférieures, 26.

Corcelettes (Station lacustre de,) [Suisse], 223, *voy.* Neuchatel.
Corporations métallurgiques, 227.
Corybantes métallurgistes, 227.
Courants civilisateurs, hyperboréen, danubien, 206.
Couteaux en silex, 78 ; en bronze, 211.
Cow's-Creek (Amérique), 30.
Craquelage du silex, 51.
Creuly (Général), 47.
Cro-Magnon (comm. de Tayac, Dordogne). Abri sous roche, 99, 117.
Cromlechs, 6.
Cruguel (Comm. de Guidel [Morbihan]). Tumulus à chambre mégalithique avec armes de bronze, 218.
Cuiller à moelle, en os, 91, 92.
Curètes métallurgistes, 6, 227.
Curioni, 33.
Cussé (de), xii.
Cuvier (Georges), 54, 66, 81. (Frédéric). 86.
Cyclopes, 113, 237.
Cycnos, roi des Ligures, 242.
Cynètes, 240.
Cyrniens, 229.

D

Dactyles idéens, métallurgistes, 226.
Daim, 66, 77.
Damour, 47, 49.
Danemark, 231.
Danube (Vallée et voie du), p. 254, 256, 257, 259, 261, *voy.* Ister.
Dardanelles (Les), 29.
Darwin, 73.
Daubrée, 47.
Décharnement des squelettes. Rite des tribus des vallées de la Seine, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise, 146, 147.
Delaunay (Abbé), 29.
Délémont, 28.
Delfortrie, 29. Son opinion sur les ossements entaillés du miocène aquitanien, 38.
Delos, 243.
Dendrites, 58.
Denys d'Halicarnasse, 238, 242.
Dents d'éléphants, *voy.* Eléphants et Mammouths.
Dents perforées intentionnellement, 93.
Dercynos, 238, *voy.* Albion.
Desnoyers (Jules), 36, 37, 81.
Desor (E.), 47, 73.
Des Ormeaux, 95.
Dheune (Vallée de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Diluvium, 53, 54.
Diodore, 115.
Dniéper (Vallée et voie du), 222, 243, 261.
Dolichocéphales et Dolichocéphalie 69, 221.
Dolmens, 6.
Domestication des animaux, *voy.* Animaux domestiques, 182.
Domestication du renne (Question de la), 107.
Dordogne (Département de la).
Druidiques (Monuments), *voir* Dolmens.
Dupont (Edouard), 79, 82.
Ducker (Baron von), 29.
Duruthy (Caverne), près Sordes (Landes), 93, 103.

E

École du Louvre. Leçon d'ouverture, du cours d'archéologie nationale, i.
Écureuil, 65.
Égypte, 225.
Elephas antiquus, 62.
Elephas intermedius, 52.
Elephas meridionalis, 36, 62, 68.
Elephas primigenius, 52, 62, 63.
Elisinii. Tribu ibérique, 249.
Empire celtique, 258.
Engelhardt, 47.
Engis (Caverne d' [Belgique]), 69.

Ensevelissements multiples sous un même tumulus à chambre mégalithique, 140.
Entailles du silex, 49.
Éocène. Terrain, 24; silex, 51.
Épées de bronze, types divers, 215.
— de fer, 217, 229, 230.
Éphore, 236.
Époque des alluvions, 68 ; — des cavernes, 82; — des glaciers, 67; — tertiaire et quaternaire, 23 ; — néolithique, 81 ; — magdalénienne ou du renne, 82, *voy.* Ages.
Équidés, *voy.* Ane, cheval.
Éraillures du silex, 49.
Eratosthène, 235.
Ère gauloise (Commencement de l'), 231.
Ère ou époque néolithique, 81, 255.
Éridan (Le fleuve), 242, 243.
Eridanos, 243, 249, *voy.* Éridan.
Escaut (Val ée de l'), 61. Alluvions à silex taillés.
Eschyle, 114, 122, 237, 238.
Espagne, 236, 238, 241, *voy.* Almeria.
Espèce humaine (Type primitif de l'), 29.
Espèces émigrées, 65.
— éteintes, 65, 77.
Esper, 59.
Esquimaux, 87, 104, 107, 109, 120, 158, 221.
Este (Musée d' [Italie]), 258.
Etain, 207.
Éthiopie et Éthiopiens, 114, 236.
Étoffes, 174.
Étrusques, 228.
Ère gauloise (Commencement de l'), 231.
Esthoniens, 289.
Eure (Vallées de l'). Alluvions quaternaires à silex taillés, 61.
Européens (Crânes d'), 74.
Evans (John), 76, 123.
Eyzies (Grotte des), commune de Tayac (Dordogne), 17, 99, 117.

F

Fahlun (Suède), 293.
Faluns de Pouancé, 38, *voy.* Thenay
Farges, 29.
Faucille lacustre en bronze, 213.
Faune quaternaire, 68.
Femme. Gravure sur os de renne dite : *La femme et le renne*, 94.
Fer, 225, 226, 230, 231, 258. Commerce du fer dans l'*Odyssée*, 225, 260.
Ferretti, 30.
Festus Avienus, 238, 240, 249.
Figuier sauvage, 77.
Filé, nom des aèdes ou bardes irlandais, 242.
Filets, 174.
Finistère (Département du), 124.
Finnois, 104.
Finno ouraliens, 289.
Flamine dialis, 228.
Flèches barbelées, 91.
Flèche (Pointe de) en silex, 143.
Flore quaternaire, 68.
Florus (L.-A.), 115.
Fonte (La) a-t-elle précédé le martelage de l'airain? 231.
Fontenay (Henry de), 14.
Foxhall en Suffolk (Angleterre), 29.
Foyers (Traces abondantes de) dans les cavernes, 104.
Fraas, 47.
Fraipont, 82.
France préhistorique, par Em. Cartailhac, citée, 24, 25, 88.
Francs, 257.
Franks (Augustus), 47.
Frêne, 77.
Frère (John esq.), 59.
Frères Arvales (Rituel des), 229.
Froment, 173.
Frossard (Le pasteur), 83.

Fuégiens (Habitants de la Terre de Feu). Une des trois races les plus inférieures de la terre, 26, *voy.* Boschimans et Tasmaniens.
Fuhlrott (Dr), 59.
Furfooz (Cavernes de [Belgique]), 69.

G

Gaillard, 52.
Galates, 7, 243.
Galles (René), ix; ses fouilles, 124, 133, 136.
Galls, 233.
Gamme. Habitation des Lapons, 159.
Gannat (Allier), 30.
Gard (Département du), 98.
Garonne (Vallée de la). Alluvions à silex taillés, 61.
Garrigou, 28, 29.
Gastaldi, 30.
Gaudry (Albert), 44, 46, 80.
Gaule (La) avant les métaux, 1 à 194; en rapport avec l'étranger, 196.
Gaulois (Les), 8, 11, 13, 231, 239, 253.
Gavr'Inis, 124, 129, 153.
Gazelles (Dessin de têtes de), 87.
Genèse (La), 225.
Ger (Les tumulus de [Basses Pyrénées]).
Gergovia, 10.
Germanie, 206, 236.
Gervais (Paul), 66, 109.
Gisements (Liste des) d'os signalés comme portant des traces de travail humain, 29.
Glaciaire (Théorie), 61, 67, 77.
Glaciers (Action des), 36, 68.
Glouton, 65, *voy.* Gulo.
Gorgones, 204.
Gorille (Crâne de), 73.
Gourdan (Haute-Garonne). Grotte de l'âge du renne, 83.
Gourillac'h (Côtes-du-Nord), 144.
Goy (P. de), 214.
Gozzadini, 222.
Grand bœuf, *voy.* Bos primigenius.
Grand cerf, 64, 77, *voy.* Cervus megaceros.
Grand ours, *voy.* Ursus spelæus.
Grattoirs.
Gravures sur os de renne.
Grégoire de Tours, 4.
Grimm (Jacques), 233.
Groenland, 69, 83.
Gross (Dr), 173.
Guanches. Troglodytes des îles Canaries, 116.
Guioult (Vallées du [Ille-et-Vilaine]), 61.
Gulo, 65.

H

Hache et anneau de Mané-er-H'oeck, 139.
Haches en silex quaternaires, 53; leurs dimensions, 54; types généraux, 55; en pierre polie, 165.
Haches de bronze. Types divers, 216.
Hadria, *voy.* Adria.
Halitherium (Côtes incisées d'), 38.
Hamard (L'abbé), xii.
Hamster, 66.
Hampel (Joseph), 207.
Hamy (Le Dr E.), ix, 60, 68, 70, 73, 94, 287.
Hannon (Périple d'), 201.
Hanouards, 117.
Hardy, 52.
Harold (Tumulus dit Tombeau de) [Angleterre], 127.
Harpons, barbelés et à talons, 91, 92, 103, 104; modernes chez les Esquimaux, en os et en fer, 105.
Haute-Chaldée, 226.
Hécatée d'Abdère, 300.
Hécatée de Milet, 238, 241.
Hébert (E.), 47.

Heer (O.), 44, 173.
Helvétie, 231.
Hénètes, *voy.* Vénètes.
Henzen, 229.
Hérault (Département de l'), 98.
Hérisson, 65.
Hérodote, 162, 178, 205, 238, 243, 259.
Hercule, 237.
Hésiode, 230.
Hésiode (Pseudo-) 236, 238, 242.
Hippocrate, 68, 77.
Hippopotame, 68, 77.
Hippopotamus major.
Homère, 113, 117, 230, *voy.* Odyssée.
Homme (Définition de l') par Aristote, 117.
Homme des cavernes, 79, *voy.* Trog'odytes.
Homme dit *au serpent*, gravure, 95.
Homme primitif, 18, 24, 69, 116.
Homme tertiaire (Question de l'), 5, 23, 24, 44.
Homme quaternaire ou des alluvions, 24, 53.
Homme (Représentation de l'), par l'art quaternaire, 94, 95, 119.
Homo diluvii testis, 75.
Homo sapiens, de Linné, 26, 34.
Homme-singe, 26.
Hongrie, 230, 258.
Howorth, 159.
Hoxne (Silex quaternaire d'), 60, 102.
Humanité primitive (Berceau de l'), 25.
Huxley (Th-H.), 71, 72, 73, 75.
Hygin, 243.
Hyperboréens, 230, 243, 248, 289, 300; — modernes. Leur goût pour le dessin, 107.
Hypogées funéraires mégalithiques. — Sont particulièrement nombreux dans les départements voisins de Paris, 145.

I

Ibères, viii, 231, 233. Ont précédé les Celtes et les Ligures en Gaule, d'après M. d'Arbois de Jubainville, 234, 239, 245, 248, 250; — s'étendaient primitivement jusqu'au Rhône, 252.
Ibero-Ligures, 251.
Ichthyophages, 115.
Ighham, 30, 44.
Ille-et-Vilaine (Département d'), 127.
Illyrie, 206, 261.
Incinération (Rite de l'), 128, 142, 195, 198, 231.
Indice céphalique des populations françaises, 251, 324 ; carte, 328.
Indo-Européens, 234, 246, 247.
Inhumation (Rite de l'), 128, 142, *voy.* Incinération.
Inspruck (Musée d'), 258.
Instincts de l'art à l'âge du renne, 83, 121,
Interglaciaire (Période).
Interruption des relations entre la mer du nord et les pays du sud, 243.
Irlande, 230, 256.
Issel (Arthur), 32.
Ister, *voy.* Danube.
Ivoire, 91, 102.

J

Jade et jadéite, 18, 123, 140.
Japyges, 236.
Jason, 259.
Jolias (Commune de Marchamps [Gironde]). Abri sous roche, 99.
Joly, 59.
Jussieu (A. de), 59.
Justice (Dolmen de la), 122, 132, 145.
Justin (M.-J.), 239, 242.
Juvénal, 116.

K

Καλπιανοί, 249.
Kamtchadales (Tribus), 106.
Keller (Dr), 16.
Kercado (Dolmen de), 124.
Kergonfals (Dolmen de), 138.
Kerhué-bras, 144.
Kerolgant, 142.
Kervini en Poullan (Finistère), 144.
Kondakoff, 131,
Korkonno (Dolmen de), 128.

L

Lacustres (Cités) néolithiques, 162 et suiv. En quoi elles diffèrent des lacustres du bronze, 195; *voy.* Stations lacustres.
Lafaye (Commune de Bruniquel [Tarn-et-Garonne]). Abri sous roche, 91, 99, 118,
Lagopède, 65, *voy.* Tetrao Lagopus.
Lamarck, 17.
Lamassas (Lot-et-Garonne), 28.
Landes (Département des), 98.
Laponie et Lapons, 83, 121.
Larnaud, 214.
Lartet (Édouard), ix, 68, 89, 95; — ses conclusions, 110.
Lartet (Louis), 93, 96, 106, 153.
Latium, 116.
Laugerie-basse (Commune de Tayac [Dordogue]). Abri sous roche, 69, 99.
Laurier (Le), 77.
Lausanne (Musée de), 223.
Laussedat, 29.
Laybach (Musée de [Autriche]), 258.
Leguay, 30.
Leognan (Gironde), 29.
Lepontii, 256.
Le Pontois (Commandant), 144.
Lesse (La [rivière de Belgique]), 79.
Lestrygons, 237.
Letronne, 299.
Liane (Vallée de la). Alluvions quaternaires à silex taillés, 61.
Libyens, 239.
Lièvre, 65.
Ligures, viii, 231. Ont précédé les Celtes en Gaule; — sont, d'après M. d'Arbois de Jubainville, le premier peuple indo-européen que l'histoire nous montre dans l'Europe occidentale : discussion de cette opinion, 234; — sont des Hyperboréens liés aux légendes relatives à l'ambre, 240; — ont joué dans l'antiquité primitive un rôle analogue à celui des Normands au moyen âge, 241.
Ligurie, 238, 241.
Ligyens, *voy.* Ligures.
Ligystique, 240.
Lindenschmit (Dr L.), 15, 16.
Linkoran (Dolmens dans la vallée du [Russie méridionale]), 151, 181.
Lion (Le), 65.
Littré, 118, 119.
Locras (Lac de Bienne [Suisse]), 175.
Loire (Vallée de la). Alluvions quaternaires à silex taillés, 61.
Loir-et-Cher (Département du), 98.
Loire-Inférieure (Départ. de la), 124.
Longnon (A.), 7, 250.
Longpérier (Adrien de), 113.
Lot (Département du), 98.
Lot-et-Garonne (Département du), 98.
Lottin, 52.
Loup, 52.
Loutre, 66.
Lough-crew (Irlande). Spécimens des sculptures du tumulus-dolmen, 154.
Lozère (Stations néolithiques de la), 219; contiennent du bronze, *id.*

Lubbock (Sir John), 13, 76.
Lucrèce (Le poète), 116.
Lukis, 191.
Lumholtz, 117.
Lustre du silex, 57.
Lusus naturæ, 46.
Luzarches (Hypogée de), 145.
Lyell (Sir Charles), 23; sa nomenclature, 24, 72.
Lyttelton (L'évêque), 59.

M

Mackensie (Rivière), 94.
Macrobe, 228.
Madsen, 207.
Madelaine (Commune de Tursac [Dordogne] Grottes de la) a donné son nom à l'art magdalénien, 82, 95, 99, 102.
Magdalénien (Caractère du), 98.
Magitot (Le Dr), 42.
Mahé (L'abbé), 49.
Mahudel, 59.
Main (Lignes de la) comparées aux dessins des pierres de Gavr'Inis, 155, *voy.* Abel Maître.
Maine-et-Loire (Département de), 98.
Maitre (Abel) 48, ses fouilles à Thenay, 49; son opinion sur les pierres gravées de Gavr'Inis, 156.
Mammouth, 63, 77; sculpté en ivoire, 91; dessins sur plaques d'ivoire, 102.
— (Age du), 79.
Mané-er-H'oeck, 124.
Mané-Lud, 124. (Fouilles du), 133.
Mansuy (Crâne de saint), 77.
Marmol (Del), 16.
Marmotte, 65, *voy.* Arctomys marmotta.
Marne (Vallées de la). Alluvions quaternaires à silex taillés, 61.
Marte, 65.
Martin (Henri), 254.
Mas d'Azil (Grotte du), fouillée par M. E. Piette, 262, 272, *voy.* Piette.
Massagètes encore à l'âge de bronze au ve siècle avant notre ère, 230.
Mayenne (Département de la), 98.
Mecklembourg, 220, 222.
Mégalithes (Système de construction des), 128.
Mégalithiques (Monuments), 121 et suiv.
Mégalodon (Dent de), 38.
Meilen (Station lacustre de [sur le lac de Zurich]), 166.
Menchecourt près Abbeville (Somme). Coupe des alluvions quaternaires, 78.
Menhirs modernes, 153; (alignements de), 157; — sculpté de Kernuz, 193.
Menton (Cavernes de), 69.
Mer (Le capitaine de vaisseau), 203.
Mercati, 59.
Mérimée (Prosper), 86; son dessin de l'os de renne gravé de Chaffaud, 87.
Mestorf (Mlle), 15.
Métallurgie répandue en Occident par les Cabires, les Corybantes, les Curètes, les Dactyles et les Telchines, génies symbolisant les corporations vouées au travail des métaux, 227; fut longtemps un art secret, 228.
Métaux (Introduction des) en Gaule, 195.
Meudon (Hypogée de), 125.
Meuse (Vallée de la). Alluvions quaternaires à silex taillés, 61.
Migrations humaines (Question des), 27.
Miocène (Terrain), 24.
Missions religieuses, 217.
Moelle (Homme des cavernes friand de la), 79.
Mœbingen (Station lacustre du lac de Bienne), 220-232.
Mœurs des Troglodytes nomades de l'âge du renne, 103; comparées aux mœurs des populations septentrionales de la Russie, 105, 112.

Mollusques lithophages, 39.
Mommsen (T.), 228.
Monde connu des anciens (Carte du), 162.
Monogénisme et Polygénisme. Conséquences des deux doctrines, 27.
Monogénistes, 24, 27.
Mons (Belgique), 30.
Montaigu (en Laonnais), 30.
Montastruc (Commune de Bruniquel [Tarn-et-Garonne]). Abri sous roche, 91, 99.
Montauban (Musée de), 94.
Monte-Aperto (Toscane), 30, 42, 43, 44, *voy.* Poggiorone.
Montelius (Oscar), 223.
Montgaudier (Abri sous roche de), 89.
Montmartre (Silex des alluvions quaternaires de), 101.
Montpéreux (Dubois de), 151.
Montréjeau (Grotte de Gourdan, près), 83.
Mont Saint-Michel (Tumulus du), 138.
Monuments mégalithiques, 6, 133 et suiv.
Morainique (Pays), 83.
Morgan (Jacques de), 151.
Mortillet (Gabriel de), 26, 32, 34, 37, 39, 42, 46, 54, 69, 148, 188, 222, 280, 281.
Moscou (Musée de), 63.
Mourlon, 30.
Moustier (Caverne du). Type particulier de silex taillés, 101.
Moustoir-Carnac (Fouilles du dolmen de), 137.
Mullenhoff (Karl), xiv.
Musaraigne, 65.
Munck (De), 52.
Munro (Robert) x, 172, 174, 210, 232, 258.

N

Nadaillac (Marquis de), 30.
Narbo (Rivière), 205, *voy.* Aude.
Néanderthal (Wurtemberg [Race du]), 72.
Néanderthal (Caverne du), 69. — crâne, 70; — restitution par M. Schaffhausen, 71; — crâne vu de face, 78, 117.
Néanderthaloïde (Type), 76.
Nègre (Crâne de), 74.
Neuchatel (Lac de), 232.
Neuville (Loiret), 29, 37.
New-Grange [Irlande] (Spécimen des sculptures du tumulus de), 158.
Neyrinck, 47.
Nelgherris (Monts [Inde]). Dolmens sur les hauteurs, 153.
Niebur, 233.
Nilsson (Sven), 158.
Nonnus, 226.
Nordenskjold, 63, 107.
Normands (Les), 208.
Nouel, 29.
Nouvelle-Guinée, 176, 177.
Nouvelle-Zélande, 68, 117.
Nucleus, 50, 96.
Numa (le roi), 198.

O

Océanie, *voy.* Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Zélande.
Odyssée, 113, 125.
Oise (Vallées de l'), 61. Alluvions quaternaires à silex taillés.
Olbia (Russie), 205.
Olmo (Italie).
Omalius d'Halloy, 47.
Oppert (J.), 226.
Or, 195.
Orang-outang (Crâne d'), 74; — orang figuré d'après Tulpius, 75.

Origine géographique de l'homme, 27.
Os présentés comme travaillés de main d'homme (Liste des), 29 ; — incisés, 36.
Ossements humains remontant à l'époque quaternaire, *voy.* Canstadt, Cro-Magnon, Néanderthal, Olmo.
Ossements humains présumés tertiaires, 23, 28, 29 à 36.
Os de Balenotus incisés, 40, 41.
Os gravés : renne de Thaingen, 84 ; — rennes femelles, 87 ; — têtes de gazelles, 87 ; — esquisses de cervidés, 88 ; — gravure dite : *la femme au renne*, 94, 285, etc.
Os sculptés. Poignards de Laugerie-Basse, 89 ; — bâton de commandement de Montgaudier, 90 ; — mammouth de Bruniquel, 91 ; — cuiller à moelle et objets divers, 92 ; — dents d'ours trouées, 93 ; — têtes de chevaux, 265 et 266, etc.
Otta (Portugal), 30, 44.
Ocllaa. Habitations des Kamtchadales et des Groenlandais, 106.
Ours brun, 66.
Ours (Dents d') percées pour pendeloques, 103.
Ours des cavernes, *voy.* Ursus spelæus.
Outils en silex et en os, 95.
Ovibos moschatus, 69, *voy.* Bœuf musqué.
Ovide, 240.
Oxewalla. Tumulus avec chambre mégalithique [Suède], 158.

P

Paignon (E.), 29.
Pain, 173.
Palafittes. *voy.* Cités lacustres.
Paradis terrestre. L'homme à l'époque miocène aurait existé dans un paradis presque sans limites, 25.
Part des Dieux (La), 208.
Parure (Objets de) chez les Troglodytes, 93.
Patine des silex, 56, 57.
Peaux (Préparations des), 106.
Peccadeau de Lisle, 91.
Pêche (La) à l'époque du renne, *voy.* Harpons.
Penck, 61.
Penka, 311.
Perçoirs (Silex de Thenay ayant l'apparence de), 48 ; — quaternaires, 78.
Percuteurs, 50.
Périgord (Stations du), 103.
Période de transition entre l'âge de la pierre et l'âge du fer, 195, 196, 199.
Périple, 201, *voy.* Hannon.
Perphères, 243.
Perrando (L'abbé), 32.
Pereux (Loire), 30.
Perrot (Georges), xiii.
Petitot (Collection), 120.
Petit-Villatte (Cher), 214.
Phase (rivière de Colchide), 178.
Phocéens, 252.
Phoques gravés, 93.
Pictet (Adolphe), 64, 66.
Piémont, 30.
Pierre éclatée, 53.
Pierres plates (Dolmen des), 129.
Pierre turquoise (Allée couverte dite :), 132.
Piétrement, 188.
Piette (Édouard) ix, 82, 87, 88, 94, 262.
Pigorini, 94.
Pikermi (Grèce), 29, 39.
Pitre de Lisle, 127.
Plantade (Abri sous roche de la), 99, *voy.* Bruniquel.
Platane, 77.
Platon, 113.
Pline l'Ancien, 249.
Pliocène, 24. — de Savone (Italie), 33.
Plocharnel (Morbihan), 124.
Plounevez-Lokrist (Finistère), 142.
Plouvorn (Finistère), 144.
Podionomites, 82.
Pogamogan, 94.

Poggiorone, 30.
Poignards en os de renne sculptés, 89; en bronze, 142, 197.
Poitiers (Pierre levée de), 194.
Polycrate, 114.
Polybe, 205.
Polygénisme et monogénisme. Conséquences des deux doctrines, 27.
Pomel, 30, 65.
Pomponius mela, 114.
Pont-Levoy (Loir-et-Cher), 47.
Populations historiques (Les premières), 231.
Porz-ar-Saoz, en Trémel (Finistère), 144.
Portugal (L'homme tertiaire en), 45.
Posidonius, 4.
Post-pliocène, 24.
Poteries, 112, 121, 140.
Potocki (Le comte Jean), 178, 181.
Pouancé (Maine-et-Loire), 29, 38.
Pratiques religieuses, 121.
Précurseur pithécoïde de l'homme (Roman du), 26, 52, 113.
Préhistorique (École), 20.
Presles (Seine-et-Oise), 132.
Prestwich, 76.
Prichard (I. C.), 72.
Prigent (Abbé), 144.
Primitives (Races), 117.
Prométhée délivré, 237.
Pruner-Bey, 287.
Pseudo-Hésiode, 242.
Pulzky (F.), 16.
Putois, 65.
Puy-Courny (Silex tertiaires du), 30, 44, n'apportent à la thèse de l'homme tertiaire aucun argument démonstratif, 46.
Pyrénées (Cavernes des), 87, 104.

Q

Quaternaire (Époque), 23, n'est pas réellement distincte de l'époque récente, 66.
Quaternaire (L'homme), 61.
Quatrefages (De), ix, 5, est monogéniste, 24; — croit à l'origine boréale de l'homme, 25, 26; — son opinion sur les ossements humains présumés tertiaires, 29, 33, 34, 37, 39, 40, 41; — croit aux traces de travail humain sur les silex de Thenay, 44, 47.

R

Races humaines primitives, 117; — quaternaires européennes, 70.
Racloirs (Silex de Thenay ayant l'apparence de), 48.
Ragazzoni, 33, 34.
Ramé (Alf.), 153, 202.
Rames, 30, 45, 46.
Ramorino, 29, 37.
Ranke, 61, 65.
Rasoirs scandinaves avec représentation de bateaux, 208.
Rat, 68.
Ravenne (Italie), 181.
Rawlinson, 161.
Réallon (Hautes-Alpes), 224, 225.
Récent (Terrain), 24.
Reffye (Général de), 9.
Reinach (Salomon). Description raisonnée, — citée, 31, 36, 53, 59, 61, 63, 69, 71, 76, 78, 95, 100, 102, 111, 118, 121, 131, 166, 306. — Les Aryens à l'époque néolithique, Annexe E, 307.
Religion, 122.
Remoulins (Gard), 99. Abri sous roche.
Rémy (Dr), 1.
Renier (Léon), 4.

Renne, 65, 68, 84, — actuel de Russie. 85; — bois de renne emmagasinés, 99; — chasse du renne sauvage, 107; — Renne sculpté en ivoire, 91, etc., *voy.* Cervus tarandus.
Renne (Age du), 79, 82.
Retouches du silex, 49, 50.
Rhinocéros, 36, 68.
Rhinoceros tichorhinus reconstitué d'après Zittel, 64.
Rhône, 252.
Ribeiro, 30, 44.
Richardson, 86.
Rivière (Emile), 32.
Rivières (Lit des), 214.
Robert (F.), 28.
Robert Bruce. Son crâne, 77.
Rodmarton (Angleterre), 152.
Rognon de silex brut, 56.
Roman préhistorique, 113.
Rossi (Michel de), 228.
Rossignol, 226.
Rougé (Emm. de), 261.
Rougemont (F.), xiv.
Roulin (Dr), 86.
Rutimeyer, 173.
Ruty (Comte de), 132.

S

Sablières de la Somme (Coupe des), près Abbeville, 78.
Sacken (Baron de), 16.
Saiga, 65, *voy.* Antilope.
Saint-Acheul. (Silex des alluvions de), 101.
Saint Mansuy, évêque de Toul. Son crâne, 77.
Saint-Michel (Tumulus de [Morbihan]), 124.
Saint-Prest (Eure-et-Loir). Stries sur os et sur silex dues à des causes naturelles, 29, 30, 36, 37.
Salles (Gironde), 28.
San Giovanni (Italie), 29, 37.
Sanglier, 66, 77.
San Ruffino (Italie). Os incisés sans intervention de la main de l'homme, 30, 39.
Sansan (Gers), 29, 39.
Sanson (André), 183 et s.
San Valentino (Italie), 39, *voy.* San Ruffino.
Sannay (Vienne), 10.
Saône (Vallée de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Saporta (Gaston de). Son opinion sur le foyer primitif de l'apparition de l'homme, 25; sur l'époque glaciaire, 67.
Sardaigne, 95, 114.
Saumon, 108.
Satarches, 114.
Sauvage, 103.
Savoie (Département de la), 98; de la (Haute-), *id.*
Savone (Squelette de [Italie]), 32, 33.
Schaaffhausen, 39, 70, 72.
Schimper, 66, 67.
Schmerling, 59.
Schmidt (Valdemar), 47.
Schrader (O.), xv.
Schreiber, 86.
Scies en silex, 96.
Sculptures sur os de renne, *voir* Os gravés.
Scythes, 114.
Seigle, 173.
Seille (Vallées de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Seine (Vallée de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Sépultures dans les cavernes à l'époque néolithique, 81; — de chefs sous tumulus, 124; — de familles ou de tribus dans des hypogées, 125; — de l'âge du bronze, font défaut en Gaule, 95.
Sergi, 34.
Serpents ou anguilles gravés sur os de renne, 90, 95.
Serres (Marcel de), 59.

Seugne (Vallée de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Sèvre Niortaise (Vallée de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Sicanes, 237.
Sicanos (Fleuve d'Ibérie), 237.
Silex dits acheuléens, chelléens, solutréens (Types des), indiquant une grande habileté de main chez ceux qui les ont taillés, 100, 101; — brûlés; cornés ou pyromaques du Puy-Courny, 46; — éclatés par le feu, 30; — craquelés de Thenay, 46; — éocènes, 51; — magdaléniens, 100; — quaternaires de la Grande-Bretagne, 102.
Siret frères, 199.
Solutréen (Type dit), 100.
Somme (Vallées de la), 61. Alluvions à silex taillés.
Sordes (Landes), *voy.* Duruthy.
Sophocle, 238.
Spermophile, 65.
Spitzberg (Environs du), centre présumé de l'apparition de l'homme, 25.
Spy (Cavernes de [Belgique]), 69.
Squaloïde (Dent de), 39.
Squelettes humains présumés tertiaires, 31, 32; — sans preuves convaincantes, 36; — de Castenedolo, 31; — de Savone, 32.
Stations de l'age du renne avec os gravés ou sculptés (Liste des), 99.
Stations lacustres, 6; spécimen d'habitations, 170, *voy.* Cités.
Statuette de femme en ivoire d'éléphant, 119; — masculine en ivoire morse, 119.
Steenstrupp, 47.
Stefani, 44.
Stoppani, 33.
Stone-cists, 142.
Strabon, 14, 16, 181, 227, 242, 244, 256.
Stries, ou traces d'incision sur silex, 36; dues à des causes naturelles, 37.
Suède, 126, 223.
Superstitions relatives à la pierre polie, 190.
Survivances, 230.
Syrie, 53.

T

Tableau des animaux et fruits découverts dans les cités lacustres, 171.
Tableau général et résumé des terrains fossilifères, 24.
Table de César (Dolmen dit la [Morbihan]), 128.
Tacite, 116.
Tanaïs, 205.
Tanhouédou-en-Bourbriac (Côtes-du-Nord, 144.
Tardy (Ch.), 25, 45.
Tarn-et-Garonne (Département de), 98.
Tasmaniens (Océanie), 26, 72, 76.
Taupe, 65.
Tchinglitz (Esquimaux), 160, 120.
Tchouktchis, 106; — leurs instincts artistiques, 107; — leurs dessins, 108.
Telchinés, 227.
Témèse, probablement Brindisi en Italie. — On y travaillait le bronze à l'époque homérique, 225, 301.
Ténériffe, 116.
Ténevière, 175, *voy.* Lac de Neuchâtel.
Terrains : éocène, miocène, pliocène, récent, 24.
Tertiaire (Époque), 23; — son climat tempéré, 25.
Tertiaire (Homme), 27; — preuves matérielles de son existence successivement mises en avant, 28; — opinion de M. de Quatrefages, 34; — arguments pour et contre, 35, 37, 44; — est encore tout théorique, 51.
Tetrao albus, *voy.* Tetras des saules.
Tetrao lagopus, *voy.* Lagopède.

Tetras des Saules, 65.
Thaingen (Grotte de), 84 ; — os de renne gravé ; — son authenticité, 86.
Thenay (Silex de), 17, 30, 45, 46, 47, 48, 49, 50.
Thierry (Amédée), 5 ; — Augustin, 9.
Thomsen, 15, 16.
Thrace, 206.
Thraces (Peuplades) sont les plus anciennement civilisées de l'Europe ; — des tribus celtiques ont été de bonne heure en contact avec elles, 256.
Thucydide, 113, 236, 237.
Thurnam (Dr), 127.
Tite-Live, 4.
Tolstoï (Jean), 166.
Tongouses, 289.
Topinard, XIV, 35.
Tossenn-Kergaurognon (Côtes-du-Nord), 144.
Tournal, 59.
Tournouer, 30.
Transition (Époque de) entre le quaternaire et le récent, 82.
Trésors, 195.
Troglodytes, 79, 115 ; — aux temps historiques, 113.
Troglodytisme, 82, 113, 115, 296.
Truite, 103.
Trye-le-Chateau (Dolmen troué de), 152.
Tschuktchis. Leur sentiment artistique, 107 ; — leurs dessins, 108.
Tulpius, 75.
Tumiac (Butte à sépulture mégalithique de), 124.
Tumulus de l'âge du fer, 195.
Tumulus funéraires non dolméniques, 214 ; — sont de l'âge du fer, *id.*
Tutsagmioutes du cap Stephens, 119.
Tylor (E.), 191, 206, 230.

V

Val d'Arno (Italie), 36.
Vaudrevanges (Prusse Rhénane), 221.
Vénètes, 300, *voy.* Hénetes.
Vermland (Le [Suède]), 221, 222.
Vertèbre de renne transpercée par un silex, 97.
Vezère (La), 83, 104.
Vibraye (Marquis de), 47, 79, 119.
Vic-sur-Aisne (Dolmen hypogée de), 145.
Vienne (Département de la), 98.
Vienne (Vallée de la), 61, Alluvions à silex taillés.
Vigne, 77.
Vignettes (Dolmen des), 122.
Villefosse (A. Héron de), 10.
Virchow, 47, 69.
Volgu (Silex de), 100.
Wogoules, 104.
Worsaæ, 47.

X

Xénophon, 114.

Y

Yonne (Département de l'), 98.

Z

Zeuss, 233.
Zittel, 63.

Nota. — Un certain nombre de mots cités dans cet index général figurent à titre accessoire dans le présent volume, mais tous ont leur importance et doivent attirer l'attention du lecteur qui trouvera les développements ou les références utiles y afférents soit dans notre *Archéologie celtique et gauloise*, soit dans la *Description raisonnée* de M. Salomon Reinach où ces mêmes mots figurent. Ces renseignements, comme nous l'avons dit, s'adressent particulièrement à nos élèves.

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII

Bibliographie de la Gaule avant les Gaulois X

Errata XVI

Leçon d'ouverture du Cours d'archéologie nationale 1

I

L'homme tertiaire. — Discussion des preuves apportées à l'appui de son existence 23

II

L'homme quaternaire. — L'homme des alluvions, l'homme des cavernes, l'homme du renne 53

III-IV

L'age de la pierre polie. — Les monuments mégalithiques. — Les cités lacustres néolithiques. — Les animaux domestiques . . . 121

V

Introduction des métaux en Gaule. — Les cités lacustres du bronze. — Les cachettes de fondeurs 195

VI

Les premières populations historiques. — Les Ligures et les Ibères . 221

VII

La voie du Danube et les premières migrations des Aryens vers la Gaule et l'Italie 254

NOTES ANNEXES

A. Notions nouvelles sur l'age du renne, par Edouard Piette. . . 262

B. La race de Cro-Magnon et ses affinités ethniques, par le Dr E. Hamy 287

Pages.

C. La ΣΤΗΛΗ ΒΟΡΕΙΟΣ de Scymnus de Chio. — Opinions de Letronne et de M. Salomon Reinach 299
D. Sur l'origine du nom du bronze, par M. Max. Berthelot . . . 301
E. L'origine de la civilisation aryenne et les Aryens a l'époque néolithique, par M. Salomon Reinach 307
F. L'indice céphalique des populations françaises, par le Dr E. Collignon 323

TABLE DES GRAVURES

Figures.		Pages.
	Château de Saint-Germain restauré	22
1, 2.	Côtes d'*Halitherium* incisées	38
3.	Dent de squaloïde	39
4.	Ossements de *Balenotus* incisé	40
5, 6.	Incisions sur une omoplate de *Balenotus* . . .	41
7, 8.	Silex de Thenay	48
9.	Silex craquelé de Thenay	49
10.	Squelette d'*Elephas intermedius*	52
11, 12.	Haches du diluvium taillées à éclats	53
13.	id. id	54
14.	Rognon de silex brut	56
15.	Hache avec croûte en partie conservée . . .	57
16, 17-18, 19, 20	Haches en silex (types généraux)	55
21.	Dendrites	58
22, 23.	Haches quaternaires de Hoxne (Angleterre) . . .	60
24, 25, 26.	Denis d'éléphants quaternaires	62
27.	Squelette d'*Elephas primigenius*	63
28.	Mammouth reconstitué	63
29.	*Rhinoceros tichohrinus*	64
30.	Squelette de *Cervus megaceros*.	64
31.	Bœuf musqué	65
32.	Crâne du Néanderthal	70
33, 34.	La tête de l'homme du Néanderthal reconstituée par M. Schaffhausen.	71
35.	Crâne du Néanderthal, vu de face	72
36.	Crâne de gorille, vu de face	73
37.	L'orang-outang (*Homo diluvii testis*), d'après Tulpius	75
38, 39-40, 41.	Crâne d'orang, de chimpanzé, de nègre et d'Européen	74
42, 43.	Pointes de silex des alluvions	77

Figures. Pages.
44. Coupe des sablières de la Somme. 78
45 à 50. Alluvions et cavernes, planche de comparaison . . 80
51 à 52. Le renne gravé de Thaingen 84
53. Renne actuel de Russie 85
54, 55. L'os de Chaffaud, fac-similé d'un dessin de P. Mérimée. 87
56. L'os de Chaffaud, dessiné d'après nature . . . 87
57. Dessins de têtes de gazelles (caverne de Gourdan) . 87
58. Esquisses de cervidés (grotte de Lortet) . . . 88
59-60. Os gravé de l'abri de Montgaudier 90
61. Manche de poignard sculpté de Laugerie-Basse . . 89
62. Renne sculpté de Bruniquel 91
63. Objets travaillés des cavernes du Périgord . . . 92
64-65. Dents d'ours de la caverne de Duruthy ornées de gravures 93
65 (*bis*). Dessin de chat tigre de la caverne de Bruniquel. . 93
66. Dessin dit : *la femme et le renne* (coll. Piette) . . 94
67. Dessin dit : *l'homme au serpent* 95
68, 69, 70. Pointes en silex ayant servi d'outils 95
71. Nucléus 96
72, 73, 74, 75. Scies en silex, poinçons et aiguilles en os . . . 96
76, 77. Vertèbre lombaire d'un jeune renne transpercée par un silex. 97
78 à 84. Silex quaternaires (types divers) 101
85. Silex de Volgu 100
86. Silex quaternaire de Hoxne (Angleterre) 102
87. Représentation du mammouth sur une plaque d'ivoire (Abri de la Madelaine) 102
88 à 92. Harpons barbelés en os 103
93, 94, 95. Harpons modernes 105
96. Dessins des Tchouktsckis 108
97. Abri sous roche à Lafaye 118
98. Statuette féminine en ivoire d'éléphant 119
99. Statuette masculine en ivoire de morse des Tutsagmioutes du cap Stephens 119
100. Gravure des Esquimaux Tchiglitz de l'Anderson. 120
101. Coupe des cryptes de Plouharnel, Kercado, Tumiac, Saint-Michel et Crubelz 124
102. Ossuaire mégalithique de Mizy 125
103. Dolmen de Bousquet (Aveyron) 126
104. Tumulus dit tombeau de Harold à Lethra (Danemark) 127
105. Long-barrow de Kennet à Avebury (Angleterre) . 127
106. Dolmen de Korkonno (Morbihan) 128
107. Table de César (Morbihan) 128

Figures.		Pages.
108.	Les Pierres plates (Morbihan).	129
109.	Monuments mégalithiques, construction avec murs en pierrettes	129
110, 111.	Tumulus de Gavr'Inis	129
112-113.	Tumulus de Kergonfals en Bignan (Morbihan) . .	130
114, 115, 116.	Place de la chambre sépulcrale dans les tumulus du Mané-er-H'oeck, de Gavr'Inis et de Kercado .	131
117.	Hypogée de la Justice	132
118.	Le Mané-Lud (coupe et plan)	134
119.	Le Moustoir-Carnac (coupe et plan)	137
120.	Totem du Mané-er-H'oeck	139
121.	Hache et anneau du Mané-er-H'oeck dans leur position originale	139
122.	Aspect de la chambre de Mané-er-H'oeck . . .	141
321.	Poignard en bronze de Gourillac'h	142
124.	Pointes de flèche en silex découvertes dans des tumuli-dolmens où apparaît le bronze	143
125.	Mobilier funéraire de l'allée de la Justice. . . .	145
126.	Pierre trouée de Trye-le-Château	152
127.	Pierre sculptée du tumulus-dolmen de Gavr'Inis .	153
128.	Spécimen des sculptures de New-Grange (Irlande)	153
921.	Sculptures d'une des chambres sépulcrales des tumulus de Lough-Crew (Irlande)	154
130 à 135.	Spécimen des dessins sculptés de Gavr'Inis comparés aux lignes de la main humaine	155
136.	Vue d'ensemble des alignements de Carnac . . .	157
137.	Allée couverte sépulcrale d'Oxevalla (Suède) . .	158
138.	Habitation des Esquimaux	158
139.	Coupe et plan d'un *igla*, habitation d'hiver des Esquimaux Tchiglitz.	160
140.	Le monde connu des Grecs, d'après Hérodote (carte)	162
141.	Ornement de bronze découvert sous un dolmen de l'Aveyron	161
142.	Menhir du Vieux-Poitiers	161
143.	Spécimens de la poterie des dolmens.	164
144.	Spécimens des haches en pierre polie du Morbihan.	165
145.	Grossière représentation humaine découverte à Collorgues (Gard)	166
146.	Hache emmanchée des dolmens	169
147.	Hache emmanchée des cités lacustres	169
148.	Spécimens d'ustensiles lacustres des stations de la pierre	170
149.	Dents à peigner le lin	173
150.	Fragments de filets, cordes et étoffes de lin . . .	174
151.	Tènevière lacustre, d'après E. Desor	175

Figures. Pages.

152. Restitution d'une cité lacustre 176
153. Habitations lacustres de la Nouvelle-Guinée . . . 177
154, 155. Cités lacustres artificielles d'Italie, coupe et plan, d'après Chierici 180
156. Tete d'*Equus sequanicus* 182
157, 158. *Bos batavicus* (vache et taureau) 183
159, 160. *Bos alpinus* (vache et taureau) 183
161. *Ovis batavica* 184
162. *Ovis arvernensis*. 184
164. *Ovis ligeriensis*. 184
164. *Equus asiaticus*. 185
165. *Bos asiaticus* 186
166. Menhir sculpté de Kernuz 193
167. Pierre levée de Poitiers 194
168. Poignards en bronze de Clohars-Carnoët (Finistère) 197
169. Poignards en bronze découverts en Espagne . . 200
170, 171. Rasoirs scandinaves de l'âge du bronze, avec représentation de bateaux 208
172. Couteaux de bronze (types divers) 211
173. Bracelets de bronze (types divers) 212
174. Faucille lacustre de bronze 213
175. Epées de bronze (types divers) 215
176. Haches de bronze (types divers). 216
177. Bronzes découverts sous le tumulus dolmen de Cruguel (Morbihan) 218
178. Couteau et petits poignards en bronze découverts dans des stations néolithiques de la Lozère . . 219
179. Bracelet de bronze de Boryzow 220
180. Bracelet de Mœringen 220
181. Poignard de bronze (France) 220
182. Poignard de bronze (Mecklembourg) 220
183. Epée de Vaudrevanges (Gaule) 221
184. Epée de Mœringen (Suisse) 221
185. Epée de Vermland (Suède) 221
186, 187. Fibules de bronze 224
188, 189. Vases de bronze 224
190, 191, 192. Bracelets de Réallon 225
193. Distribution des cités lacustres dans les lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel 232
194. Crâne de Guanche 290
195. Crâne de Cro-Magnon 291
196 à 205. Sculptures et gravures sur os des grottes du Mas-d'Azil, de Gourdan et de Laugerie-Basse (Annexe A) 262

ERRATA SUPPLÉMENTAIRE

Page 40, ligne 18, *au lieu de* : incisé, *lisez* : incisés.
— 120, Collection Petitot, *ajoutez* : actuellement au Trocadéro.
— 173, ligne 17, *au lieu de* : le chanvre, *lisez* : le lin.
— 238, note 4, *au lieu de* : Denis, *lisez* : Denys.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU